

Le coran, l'islam, le prophète et le messie

Le coran et l'islam ne sont pas issus de rien, ils s'imprègnent et se positionnent par rapport aux croyances des peuples qu'ils ont combattus et soumis, en particulier les croyances sumériennes, zoroastriennes, juives et chrétiennes. Ils prétendent préexister à tout et devoir s'imposer à tout, au besoin par le jihad, mais n'est-il pas contraire à la raison de propager la foi par la force ? Aujourd'hui, l'application de la loi islamique, la charia, est prêchée dans toutes les mosquées du monde. Or, dans toutes les grandes villes, des mosquées s'élèvent, seront-elles le centre de zones de droit islamique ? Abriteront-elles une salle de prière, une école coranique ET un tribunal islamique qui appliquera la charia, comme c'est déjà le cas dans près de 100 mosquées britanniques pour certains problèmes familiaux ? (1) La charia est-elle compatible avec la démocratie et les droits de l'homme ? Verrons-nous proliférer les milices arborant des tenues « police islamique » pour assurer la « protection » des lieux de culte ? ou intimider des passants, des commerçants, des jeunes filles non voilées, comme on l'a déjà vu dans des « charia zone » ? ou revenir châtier en meute celui ou celle qui aurait osé faire un reproche à un frère ou lui donner un ordre, comme de mettre son masque ?

Faut-il continuer, d'accommodements raisonnables en accommodements déraisonnables, à en venir à une partition territoriale pour officialiser l'apartheid social, ethnique, religieux, comme l'évoquent certains au plus haut niveau de l'état, présidents (2), premier ministre (3) et président de l'assemblée (4) un groupe de 100 intellectuels (5) et même

1 Le gouvernement britannique en 2025 cherche « un administrateur du tribunal de la charia » titulaire d'un diplôme en droit de la charia et justifiant d'une expérience au sein d'un tribunal islamique dans un pays musulman . ([Emploi : le gouvernement britannique cherche un administrateur de la charia](#) » - Boulevard Voltaire)

2 Un président ne devrait pas dire ça : « *comment peut-on éviter la partition ? Car c'est quand même ça qui est en train de se produire: la partition.* » (François Hollande)

« *On parle d'une sécession qui s'est parfois surnoisement installée parce que la République avait déserté ou n'avait pas tenu ses promesses* » « *On parle de gens qui au nom d'une religion poursuivent un projet politique, celui d'un islam politique, qui veut faire sécession avec notre République* » (Emmanuel Macron 25 4 2019)

3 Vœux à la presse 2015 de Manuel Valls : « Il existe en France *un apartheid territorial, social, ethnique* »

4 Evocation d'un « candidat de Versailles Neuilly et la race blanche » lors des élections régionales 2015 par Claude Bartolone.

5 « Le nouveau séparatisme avance masqué. Il veut paraître bénin, mais il est en réalité l'arme de la conquête politique et culturelle de l'islamisme. L'islamisme veut être à part car il rejette

un ministre de l'intérieur (1) ? Ce qui d'ailleurs est clairement l'objectif déclaré en 1999 dans « *homme et migration* » par Amar Lasfar, recteur de la mosquée de Lille, président de l'UOIF (Frères Musulmans) : « *Dans l'islam la notion de citoyenneté n'existe pas, mais celle de communauté est très importante, car reconnaître une communauté, c'est reconnaître les lois qui la régissent. Nous travaillons à ce que la notion de communauté soit reconnue par la République. Alors, nous pourrions constituer une communauté islamique, appuyée sur les lois que nous avons en commun avec la République, et ensuite appliquer nos propres lois à notre communauté* » (2).

Faut-il continuer à accorder sans réfléchir l'asile à des jeunes hommes quittant en rangs serrés leurs pays musulmans mais ne rêvant que d'établir la charia dans les pays décadents des mécréants qui les accueillent, et qu'ils détestent ?

Faut-il continuer à les transporter ici, en pays mécréant, alors qu'ils ont d'autres pays musulmans à leur portée. Cette immigration massive n'est-elle pas, avec le métissage, l'arme absolue des progressistes pour combattre les nations, abattre les frontières et établir le gouvernement mondial ?

Les immigrants du siècle passé (italiens, espagnols, polonais, vietnamiens, ...), reconnaissant au pays d'accueil, cherchaient à s'y intégrer, mais faut-il continuer à accepter le refus de « *l'assimilation des enfants des musulmans expatriés* » comme le préconise la [stratégie de l'ISESCO](#) (organisme de l'Organisation de la Coopération Islamique) pour établir le califat mondial ?

L'explosion de la délinquance violente n'est-elle que la mise en sidération de la population autochtone, prélude à sa soumission ?

Le président n'y voit que des « incivilités » là où son ministre de l'intérieur, mieux renseigné, voit un « ensauvagement » mais se garde bien d'analyser le contexte, et de caractériser les auteurs et leurs motivations. Pourtant il semble bien y avoir un schéma récurrent à nombre de ces crimes « gratuits », ce ne serait donc pas, bien souvent, des crimes gratuits. Le coran proclame que *la oumma est la meilleure des communautés*, c'est elle qui *ordonne le convenable et interdit le blâmable* (3 :110), et les radicalisés, agissant en meute, savent se faire respecter et venger l'honneur d'un frère humilié. J'espère que maintenant vous avez compris

les autres, y compris les musulmans qui ne partagent pas ses vues. L'islamisme déteste la souveraineté démocratique car elle lui refuse toute légitimité. L'islamisme se sent humilié lorsqu'il ne domine pas ». Tribune de Mars 2018

1 Passation de pouvoirs 2018 : « *aujourd'hui on vit côte à côte, je crains que demain on vive face à face* » ... « *La situation est très dégradée et le terme de reconquête républicaine prend là tout son sens parce qu'aujourd'hui dans ces quartiers, c'est plutôt la loi du plus fort qui s'impose, des narcotrafiquants, des islamistes radicaux, qui a pris la place de la République* ». Il disait aussi « *je dirais que, d'ici à 5 ans, la situation pourrait devenir irréversible. Oui, on a cinq, six ans, pour éviter le pire. Après ...* ». Et, cette foi, ce n'est pas Eric Zemmour qui parle ainsi des *territoires perdus de la république* (déjà décrits, en vain, en 2002), c'est Gerard Collomb qui, abandonnant piteusement le navire, présente benoîtement le bilan calamiteux de 40 ans de « progressisme », caractérisé par le [clientélisme](#) et le communautarisme.

2 Un rapport de l'institut Montaigne de septembre 2016 (intitulé [un islam français est possible](#)) évalue à 28% le nombre des musulmans de France pour qui « L'islam est un moyen de s'affirmer en marge de la société française », un sondage de la fondation Jean Jaurès de 2019 évalue à 27% des musulmans ceux qui affirment que la charria devrait s'imposer par dessus la loi française (voir aussi <https://twitter.com/i/status/1180921602097242118>), et une étude de l'Ifop pour le Comité Laïcité République révèle en novembre 2020 que pour 57% des jeunes musulmans, la charia est supérieure au droit français.

les kouffars : vous ne devez pas donner d'ordres aux croyants ou leur faire des remarques, et surtout pas une femme, et vous devez baisser le regard, mettez un genou à terre, soyez soumis et cela ira mieux pour vous, sinon voila ce qui vous arrivera. C'est donc l'heure du choix : [le respect ou l'ensauvagement](#).

Ce site contient de très nombreux liens vers des sites dont certains ont disparus, il est toujours possible de les retrouver grâce à [Wayback Machine \(archive.org\)](#)

Les origines

La tradition musulmane

La tradition musulmane rapporte que Mohamed, de la tribu arabe des Qoréchites vivant à la Mecque, ville fondée par Abraham et son fils Ismaël, a reçu la révélation divine du coran, versets par versets, par l'intermédiaire de l'archange Gabriel. Il commence à convertir les tribus arabes d'Arabie, païennes, idolâtres et polythéistes. Chassé de la Mecque il se réfugie à Médine d'où il conduit ses fidèles à reconquérir Jérusalem sur l'empire byzantin. Après avoir été transmis oralement, son enseignement fut mis par écrit environ 20 ans après sa mort en 632. La version avec les voyelles et les accents diacritiques date d'environ 700. C'est le premier texte connu en arabe, et il n'existe aucun autre texte attestant de l'existence de cette religion ou de cette langue avant cette époque, si ce n'est, en ce qui concerne la langue arabe, quelques inscriptions sur des églises chrétiennes syriaques ou des linteaux de portes (1). Après Mohamed, il y eut scission, et assassinats, entre ceux qui voulaient un successeur dans la famille du prophète (les chiites) et les autres (les sunnites). L'Iran et la Syrie d'aujourd'hui sont chiites ; l'Arabie, le Qatar et les pays du printemps, puis de l'hiver arabe, sont sunnites.

L'héritage d'Abraham et l'alliance avec dieu

Se réclamant d'Abraham, Moïse et Jésus, revendiquant la thora (2), et l'évangile, le coran vise à les préciser. Pour cela d'une part il invoque le droit d'ainesse d'Ismaël (3) sur Isaac

1 En comparaison on trouve des myriades de textes chrétiens dès le 1^{er} siècle après JC, et des traductions de cette époque des évangiles dans toutes les langues. Vers 50 – 63 furent rédigées les épîtres de Paul. La première mise par écrit des paroles de Jésus aurait eu lieu vers l'an 50 – 60, dans un recueil dont des extraits ont été incorporés dans les 4 évangiles. L'évangile de Marc aurait été écrit, vers 66 – 70, par un disciple de Pierre. L'évangile de Luc aurait été rédigé vers 80 – 85 (puis remanié vers 93 – 94) par un helléniste. Le même auteur aurait écrit les actes des apôtres vers 85 – 90. L'évangile de Matthieu aurait été écrit entre 80 et 85. La publication de l'évangile de Jean, en son état final, est datée d'entre 90 et 95.

2 Injil, c'est l'annonciation en grec, qur'ôno, c'est lectionnaire en syriaque, récitation en araméen, c'est quayran, qu'ran en arabe. La Torah est le nom sémitique signifiant enseignement, le nom grec a donné en français *Pentateuque* et désigne une œuvre en cinq parties : Genèse, Exode, Lévitique, Nombres et Deutéronome, une partie écrite du temps du roi Josias (600 av JC) et le reste datant du retour de l'exil à Babylone, avec le scribe Esdras (458 av JC). Chronologiquement, on trouve pour le nom de dieu : "Eloï", "Adonaï", "Yahvé" puis "Jéhovah". Pourtant, parfois, dans des versets du même livre, on trouve : Jéhovah et Yahvé.

3 Les rabbins associaient toute peuplade nomade et vivant de rapines et d'attaques de caravanes, à la figure controversée et violente d'Ismaël fils d'Abraham dans la Bible. C'est dans un but de prosélytisme monothéiste, que les rabbins ont fait croire aux habitants du Hedjaz qu'Ismaël était "leur ancêtre" mais <https://www.dreuz.info/2020/05/24/ismael-nest-pas-le-pere-des-arabes-2/>

pour s'attribuer l'héritage judaïque d'Abraham, et d'autre part il nie la divinité, la mort et la résurrection de Issa (Jésus) (1) Ainsi, pour le coran, il n'y a qu'une religion : l'islam, et les prophètes en ont reçu la révélation sous forme d'un livre : Moïse a reçu la thora, David les psaumes, Jésus l'injil (l'évangile) (2), Mohamed enfin a reçu le coran, qui est la révélation parfaite, confirmant les révélations passées. Le coran explique que l'alliance de dieu avec Isaac, le deuxième fils d'Abraham, dégénéra en schisme entre juifs et chrétiens. Les juifs ont réservé la révélation aux seuls juifs, alors qu'Ismaël était le fils aîné d'Abraham, ils ont refusé et tué les prophètes, et en particulier Jésus, dont ils ont refusé de reconnaître la messianité et l'on empêché de remplir sa mission, dieu l'a donc rappelé à lui avant qu'il ne meure, et l'enverra à nouveau bientôt. Les chrétiens quant à eux ont dénaturés l'alliance, et en croyant en un fils de dieu, ils se sont révélés polythéistes.

Donc pour les musulmans, l'alliance a été brisée par la mécréance et le meurtre des prophètes, et seule subsiste l'alliance primitive, pure, authentique avec Ismaël, le fils aîné qu'Abraham a eu avec Hagar, la servante de sa femme Sarah (3).

Mais Dieu a bien promis à Abraham une alliance éternelle (annoncée par jérémie 31 :34) avec son fils Isaac, lui promettant sa bénédiction et sa protection pour une descendance, une terre (la terre de Canaan) et pour son fils Ismaël une descendance également et une grande nation, (Genèse 16 :12, 17 :20, 18 :18, 21 :13, 48 :19 et exode 32 :33) Elle sera renouvelée aux israélites par l'alliance mosaïque, apportant la loi, et la parabole du vigneron (mathieu 21 :26, 21 :43) démontre que cette alliance fut renouvelée avec le fils héritier, Jésus ; cette nouvelle alliance est ouverte pour toutes les nations et repose sur la foi en Jésus.

M. Kadhafi, lors d'un voyage à Paris proclame le consensus musulman : « *L'erreur qui est commise aujourd'hui, c'est de penser que l'Islam, c'est la religion de Mohamed. Non : c'est celle de Jésus, de Moïse et de Mohamed, le dernier des prophètes. Croire en Dieu, ses anges, ses prophètes, c'est ça l'Islam. Jésus n'a pas été envoyé à l'Europe, mais aux Fils d'Israël, pour corriger la loi de Moïse. Ils ont essayé de tuer Jésus, mais, comme le dit le Coran, ce n'est pas Jésus, c'est un autre qui a été crucifié. La croix que vous portez n'a aucun sens, comme vos prières n'ont aucun sens.* » (Le Monde, 12/12/2007).

La première communauté chrétienne

Dans les évangiles et les actes des apôtres, Jésus est plusieurs fois appelé Jésus le nazaréen (4) en particulier sur l'écriteau placé, en trois langues, au-dessus de sa croix (Jean 19 :19).

1 En devenant Issa, Jésus perd son étymologie de Yehosu'a (*Yahweh sauve*), et, ne pouvant être *fil de dieu*, tout en restant messie (3 :45), parole de dieu (4 :171), parole de vérité (19 :34), il est rabaisé à *fil de Marie* « *Ô Marie, voilà qu'Allah t'annonce une parole de sa part : son nom sera "al-Masih" "Issa", fil de Marie* » (3 :45).

2 En fait, les psaumes ne sont pas des lois, ce ne sont que des chants liturgiques, et les évangiles ne sont pas révélés par dieu, mais ne sont que les récits des apôtres. Abraham aussi aurait reçu des "feuilles". Les autres prophètes, venus sans livre, sont rejetés.

3 Les arabes descendent d'Ismaël et les juifs d'Isaac. Pour être juif, il faut avoir une mère juive. Or la mère d'Ismaël (dans le livre de la Genèse) était Hagar, une Égyptienne. La Torah dit aussi que Hagar a trouvé pour son fils une femme qui était aussi Égyptienne. Par conséquent Ismaël était hamite, de par sa mère, et il a épousé une hamite, ses descendants sont hamites, et pas sémites. De toute façon, descendre d'Abraham n'est pas une garantie de salut a dit Jésus : *Ne vous avisez pas de dire en vous-même: Nous avons pour père Abraham; car je vous le dis, des pierres que voici, Dieu peut susciter des enfants à Abraham* (Matthieu 3, 8-9). Voir <https://davidbelhassen.blogspot.fr/2017/11/israel-contre-ismael-ou-qui-fait-croire.html>

4 : Matthieu 2 :23 et 26 :71 marc 14 :67 et actes 24 :5 2,22 ; 3,6 ; 4,10 ; 22,8 ; 26,9

David Belhassen en donne une explication intéressante : « Nazaréen » n'a aucun lien avec la ville de Nazareth, mais vient de la racine hébraïque NTsR qui signifie « garder », « défendre » et appliqué à Jésus, cela signifie qu'il est « gardien de l'alliance » et alors l'inscription en hébreu, grec et latin au-dessus de sa croix prend tout son sens symbolique en hébreu, la langue des premiers recueils de l'évangile :

Hébreu : Yeshoua Hanotsri Wemelekh Hayehoudim = Jésus le gardien (de l'alliance) et le roi des juifs) ce qui donne YHWH, le tétragramme divin !

Latin : IESUS NAZARENUS REX IUDAEORUM, ce qui donne INRI

Grec : IESOUS NAZORAIOS BASILEUS TON IOUDAION,

La première communauté judéo-chrétienne de Jérusalem, dirigée par Jacques le juste et Pierre, garde ce nom. Ils sont juifs, lisent et écrivent des textes en hébreux, langue des scribes, et les commentent en araméen, langue du petit peuple. Bientôt se joignent à eux des juifs hellénistes, écrivant et parlant grec, et qui prennent leur autonomie sous la direction d'Etienne. Très tôt, un premier recueil de récits sur Jésus est écrit en hébreu puis traduit en grec. Les pères de l'église parlent de cet *évangile des hébreux*, que l'on ne connaît que par les quelques citations qu'ils en font. La persécution des hellénistes par les pharisiens (Etienne est lapidé en 36) entraîne une émigration, qui propage la bonne nouvelle aux juifs de la diaspora et aux païens, sous l'action de Pierre puis de Paul. Leur entourage à Césarée et à Antioche consolide alors le premier recueil [1]. Très vite en effet se pose la question de l'observance des prescriptions juives et en particulier de la circoncision. Réunis à Jérusalem, Pierre et Paul en viennent à un compromis : « *L'Esprit Saint et nous-mêmes avons décidé de ne pas vous imposer d'autres charges que celles-ci, qui sont indispensables : vous abstenir des viandes immolées aux idoles, du sang, des chairs étouffées et des unions illégitimes. Vous ferez bien de vous en garder. Adieu.* » (actes 15 :29) Mais cette décision est cause de souffrance pour ceux qui veulent continuer à observer fidèlement la thora. L'épître de Paul aux galates, qui voulaient se faire circoncire, montre une trace de ces conflits entre le souhait d'observer la loi et la reconnaissance de la puissance de la foi : « *sachant que ce n'est pas par les œuvres de la loi que l'homme est justifié, mais par la foi en Jésus Christ, nous aussi nous avons cru en Jésus Christ, afin d'être justifiés par la foi en Christ et non par les œuvres de la loi, parce que nulle chair ne sera justifiée par les œuvres de la loi* ». (galates 2 :16)

C'est à Antioche que, pour la première fois, le nom de *chrétiens* est donné aux disciples païens de Jésus, (Actes, 11: 19-26). Parallèlement, la tradition orale des commentaires des sages sur la thora est mise par écrit dans le talmud entre le 1^{er} et le 2^{ème} siècle. Ainsi l'islam reproche aux juifs d'accepter ce texte non révélé, de même qu'il reproche aux chrétiens d'accepter les lettres de Paul parmi leurs textes inspirés : « *Malheur, donc, à ceux qui de leurs propres mains composent un livre puis le présentent comme venant d'Allah pour en tirer un vil profit! - Malheur à eux, donc, à cause de ce que leurs mains ont écrit, et malheur à eux à cause de ce qu'ils en profitent!* » (2 :79)

la racine hébraïque nazir / nazur, signifie « *celui qui s'est voué* », mais ce n'est pas la même racine que Nazareth.

1 Chacun des auteurs des trois évangiles synoptiques puisent visiblement certains épisodes d'une source commune (qui pourrait être soit l'un d'eux, soit *l'évangile des hébreux* soit ce que les exégètes appellent *la source Q*), dont ils respectent l'ordre des séquences et le vocabulaire, en y incorporant des épisodes de leurs propres sources (Pierre, Jean, ...). S'adressant aux païens, ils explicitent les pratiques juives, détaillent les citations de l'ancien testament, mais surtout ils insistent sur l'aspect universel du message adressé à toutes les nations et sur les reproches faits aux pharisiens qui veulent le restreindre aux juifs respectant la thora. Les évangiles, selon les différentes théories de datation, ont été écrits entre 60 et 100.

C'est vers 62 que les autorités judaïques font savoir à l'empereur que les chrétiens ne sont plus à considérer comme juifs, et donc qu'ils ne doivent plus bénéficier du privilège de religion licite, d'où les persécutions romaines de Néron.

En 66 éclate contre les romains une révolte juive menée par les zélotes, observateurs fidèles de la loi juive. Peu avant la destruction du temple qui s'en suit en 70, une vague d'émigration conduit les juifs et les chrétiens au-delà du Jourdain, en Syrie, à Alexandrie et même en Arabie. Ainsi, les homélies pseudo clémentines, écrites en Syrie vers 250 après JC, font dire à Pierre : *« Or voici ce qui plaît à dieu : le prier ; lui demander ce dont on a besoin comme à celui qui donne tout avec discernement ; s'abstenir de la table des démons [sacrifices] ; ne pas goûter d'une chair [trouvée] morte ; ne pas toucher au sang ; se purifier par des ablutions après toute souillure. Le reste se résume en un mot : les préceptes donnés aux juifs, qui honorent dieu, conformez-vous-y tous, vous aussi vous faisant, dans des corps nombreux, un seul et même esprit. Les biens que chacun désire pour soi-même, qu'il les souhaite également au prochain. Le moyen, pour chacun de vous, de concevoir le bien, c'est de se dire à soi-même : tu ne veux pas être tué, ne tue personne. Tu ne veux pas que ta femme soit séduite par un autre : ne commets pas toi-même l'adultère avec l'épouse d'un autre. Tu ne veux pas être volé : ne vole rien aux autres »*. (Clémentines 7 :4) et, comme dans (Mathieu 25 :35-45) : *« voici donc comment il faut rendre honneur à l'image de dieu, c'est-à-dire à l'homme : donner à manger à celui qui a faim, à boire à celui qui a soif, un vêtement à celui qui est nu, des soins au malade, un toit à l'étranger, visiter celui qui est en prison et le secourir dans la mesure du possible »*. (Clémentines 11 :4)

Irénée (120-202), Origène (185-253), Eusèbe (263-339), et saint Jérôme (347-420) parlent des doctrines des ébionites et des nazaréens (ou nazoréens) comme d'hérésies, mais les distinctions qu'ils en donnent sont floues. La seule chose commune à toutes les descriptions, c'est qu'ils sont juifs, respectent la loi juive et la circoncision, et croient en Jésus le messie. Certains croient que Jésus est fils de dieu et d'autres croient qu'il n'est qu'un homme, non divin, certains croient en la virginité de Marie, d'autres non.

Le message de Jésus aux juifs est en train de se transmettre aux païens. Plusieurs conciles sont nécessaires pour rejeter ces interprétations divergentes, préciser la nature de la personne de Jésus, et formaliser le dogme de la trinité : en 325 le concile de Nicée proclame la profession de foi du crédo et rejette l'arianisme qui disait que le christ a été créé par dieu et n'existe donc pas de toute éternité ; en 381, le 1^{er} concile de Constantinople complète le crédo ; en 431 le concile d'Ephèse rejette le nestorianisme qui admet deux natures dans le christ, l'une divine et une humaine. L'homme seul ayant souffert la passion ; en 451 le concile de Chalcédoine proclame l'union des deux natures de Jésus et rejette le monophysisme, qui ne reconnaît que la nature divine de jésus ; en 557 le 2^{ème} concile de Constantinople rejette la divinisation de Marie.

Les nazaréens développaient également l'idée que les prophètes étaient des modèles très saints et que *« peu de temps après sa révélation, la loi mise par écrit avait accueilli certains ajouts et des mensonges hostiles au dieu unique créateur du ciel et de la terre et de tout ce qu'il contiennent, le mauvais avait eu l'audace d'en être l'exécuteur pour une juste raison »* (clémentines 2 :38) : *« Les écritures mentent quand elles disent qu'il [dieu] ignore et elles sont dans le vrai quand elles disent qu'il connaît. Si donc dans les écritures, certaines choses sont vraies et certaines autres fausses, notre maître avait raison de nous dire : « soyez des changeurs à toute épreuve », faisant allusion aux paroles de l'écriture dont les unes sont de bon aloi, les autres de mauvais aloi. A ceux aussi que les écritures fausses avaient jetés hors du droit chemin, il a bien fait voir la cause de leur erreur quand il leur a dit : « vous vous trompez parceque vous ne savez pas ce qui est vrai dans les écritures. C'est avec raison qu'allant au devant des sentiments impies, je ne crois rien de ce qui est contraire à dieu ou aux justes qui sont mentionnés dans la loi. J'en suis persuadé Adam ne commettait pas de péché,*

lui qui fut conçu par les mains de dieu ; Noë ne s'enivrait pas, lui qui a été trouvé l'homme le plus juste du monde entier ; Abraham n'a pas eu trois épouses en même temps, lui à qui sa chasteté a mérité de devenir le père d'une nombreuse postérité, Jacob n'a pas eu commerce avec quatre femmes, dont deux même étaient sœurs, lui qui est devenu père de douze tribus et a annoncé la venue future de notre maître ; Moïse n'était pas un meurtrier et ce n'est pas auprès d'un prêtre des idoles qu'il apprenait à juger, lui qui a été le prophète de la loi de dieu pour le monde entier ». (Clémentines 2 :50-52) Cette idée a été reprise par l'islam, qui rejette le péché originel, présente Mahomet comme un modèle parfait et affirme que les juifs ont falsifié la bible.

Les nazaréens de Syrie et les goréchites

En Syrie donc, se retrouve un groupe de juifs chrétiens, qui, comme de nombreux groupes juifs messianistes précédents, « émigrés », pleurent sur Jérusalem dévasté, lisent les prophètes qui annoncent la reconquête de Jérusalem, le rétablissement du temple, la défaite des fils des ténèbres et l'établissement du royaume de dieu sur le monde entier. *Jérusalem, si je t'oublie, que ma droite se dessèche !* (psaume 137 :5) Ils se disent nazaréens (gardiens de l'alliance), et attendent le retour du messie. Ce messie, comme annoncé par les prophètes, est le fils d'une vierge, mais il n'est qu'un homme, et s'il est bien au ciel, auprès de dieu, il y a été élevé, sans passer par la mort ni la résurrection, un autre a été crucifié à sa place quand les juifs l'ont refusé (1).

Les Juifs et les chrétiens partagent plusieurs croyances sur la fin du monde et les nazaréens tout particulièrement attendent la reconquête de Jérusalem et la reconstruction du temple, la venue d'Elie « *Voici que moi je vous envoie le prophète Elie avant que ne vienne le Jour du Seigneur, jour grand et redoutable* » (Malachie 4 :5) et les signes terrifiants de l'heure, la coalition des impies dirigés par l'antéchrist. Le messie (2) reviendra alors du ciel pour le combat final entre la lumière et les ténèbres, apportant le salut à Israël et aux justes de toutes les nations. Le monde sera alors renouvelé par les hommes en son nom, le messie, roi guerrier, étendant sa domination sur le monde et la Jérusalem céleste descendue du ciel (apocalypse 21 :10) et les justes ressuscités, pendant 40 ans (ou 1000 ans) de paix et d'accomplissement des promesses (apocalypse 20 :2-8), à la suite de quoi le messie mourra et sera ressuscité comme les autres hommes pour le jour du jugement (4^{ème} livre d'Esdras 7 (ou 5) :28-31).

« Car nous professons aussi qu'un royaume nous a été promis sur la terre, mais avant le ciel, mais dans un autre état, parceque venant après la résurrection, pour mille ans, dans une cité produite par l'œuvre divine, la Jérusalem descendue du ciel [...] Voilà la cité que nous

1 Certains textes apocryphes disent que c'est Judas qui a été crucifié, d'autres que c'est Simon de Cyrène, d'autre que c'est une espèce de double virtuel (actes de Jean, 2^{ème} traité du grand Seth, apocalypse copte de Pierre).

2 Pour les musulmans, c'est le mahdi qui viendra mener les hommes à la grande guerre des justes contre les injustes, Jésus reviendra également (et bizarrement pas Mohamed, le plus grand des prophètes) mais uniquement pour l'assister. Visiblement le mahdi éclipse et remplace Jésus Charles de Foucauld explique : « *Tout Musulman croit qu'à l'approche du Jugement dernier le Mahdi surviendra, déclarera la guerre sainte et établira l'Islam par toute la terre, après avoir exterminé ou subjugué tous les non-Musulmans. Dans cette foi, le Musulman regarde l'Islam comme sa vraie patrie et les peuples non musulmans comme destinés à être tôt ou tard subjugués par lui, Musulman, ou ses descendants; s'il est soumis à une nation non musulmane, c'est une épreuve passagère; sa foi l'assure qu'il en sortira et triomphera à son tour de ceux auxquels il est maintenant assujetti ; la sagesse l'engage à subir avec calme son épreuve [...] D'une façon générale, sauf exception, tant qu'ils seront Musulmans, ils ne seront pas Français, ils attendront plus ou moins patiemment le jour du Mahdi, en lequel ils soumettront la France.* »

affirmons prévue par Dieu pour accueillir les saints à la résurrection et pour les choyer dans l'abondance de toutes sortes de biens, évidemment spirituels, en compensation de ceux que nous avons méprisés ou perdus en ce monde ; car il est tout à la fois juste et digne de Dieu que ses serviteurs exultent ici-bas également, là où ils ont été affligés en son nom. » (Tertullien, Contre Marcion, III, 24, 3-4, 5-6)

Dans le temps des rois, le dieu des cieux suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit, et qui ne passera point sous la domination d'un autre peuple; il brisera et anéantira tous ces royaumes-là, et lui-même subsistera éternellement. (Daniel 2 :44)

Je regardais dans les visions de la nuit, et voici qu'avec les nuées du ciel venait comme un fils d'homme ; il arriva jusqu'au vieillard, et on le fit approcher en sa présence. Et il lui fut donné souveraineté, gloire et royauté : les gens de tous les peuples, nations et langues le servaient. Sa souveraineté est une souveraineté éternelle qui ne passera pas, et sa royauté, une royauté qui ne sera jamais détruite. (Daniel 7 :13-14)

Plusieurs versets du coran font référence aux juifs, le peuple élu 2 :47,121,122 7 :140 5 :21 montrant bien par là ses sources judaïques. Cette notion de « peuple élu », que dieu aime plus que tous les peuples de la terre sera bientôt transformé en l'oumma, la meilleure communauté,

Les nazaréens de Syrie ont fortement influencé la tribu du prophète de l'islam, les qoréchites (1), et l'islamisme reprend tous leurs thèmes, puis, depuis l'hégire, il comprend le christianisme comme une falsification de l'évangile, une « association » de dieux, donc un polythéisme, la trinité étant faussement vue comme dieu le père, Marie la mère, et Jésus le fils et non dieu, Jésus et le saint esprit en une seule personne (2). *Ô Jésus, fils de Marie, est-ce toi qui as dit aux gens : « Prenez-moi, ainsi que ma mère, pour deux divinités en dehors d'Allah? » (5 :116). Pourquoi Allah pose-t-il la question, il ne sait pas que c'est faux ?*

D'autres versets attestent de la proximité des nazaréens avec Mohamed : *Tu trouveras certainement que les Juifs et les associateurs (3) sont les ennemis les plus acharnés des*

1 Une sourate du coran parle d'eux comme de monothéistes : *A cause du pacte des Qoraïsh, de leur pacte [concernant] les voyages d'hiver et d'été. Qu'ils adorent donc le seigneur de cette maison (la Kaaba) qui les a nourris contre la faim et rassurés de la crainte! (106 :1-4)* D'ailleurs le père de Mohamed s'appelait Abd Allah !

2 En hébreu et en araméen, l'esprit était féminin, et l'esprit de dieu est naturellement devenu la mère. Ainsi Origène et saint Jérôme indépendamment citent ce verset tiré de l'Evangile des hébreux : *"Le Sauveur a dit : il y a un instant, ma Mère, qui est l'Esprit Saint, m'a enlevé par un de mes cheveux, et m'a transporté sur la grande montagne du Tabor."* D'où la confusion commise par le rédacteur du coran avec Marie, la mère de Jésus.

3 Jean de Damas (692-796) explique : *Ils nous appellent associateurs parce que, disent-ils, nous introduisons à côté de Dieu un associé lorsque nous disons que le Christ est fils de Dieu et Dieu. Nous leur disons : c'est ce que les prophètes et l'écriture nous ont transmis. Vous aussi, ainsi que vous l'affirmez, vous acceptez les prophètes. Et si nous disons, contrairement à vous, que le Christ est fils de Dieu, ce sont eux qui nous l'ont enseigné et qui nous l'ont transmis. Certains d'entre eux disent que nous avons ajouté cela aux prophètes, en les interprétant de façon allégorique, et d'autres que les hébreux, par haine, nous ont égarés en attribuant ces textes aux prophètes, pour nous perdre. Nous leur disons encore : Puisque que vous affirmez que le Christ est la Parole et l'Esprit de Dieu, comment donc pouvez-vous nous taxer d'associateurs. Car la Parole et l'Esprit sont inséparables de celui en qui tout cela a son origine. Si donc, la parole est en Dieu, il est évident qu'elle est Dieu également. Si d'autre part, elle est en dehors de Dieu, alors Dieu, d'après vous, est sans Parole et sans Esprit. Ainsi donc en essayant de ne pas mettre d'associés auprès de Dieu, vous avez mutilé Dieu. Car il eût été avantageux pour vous de dire que Dieu a un associé, plutôt que de le mutiler et de le présenter de la même manière qu'on le ferait*

croyants. Et tu trouveras certes que les plus disposés à aimer les croyants sont ceux qui disent : « Nous sommes nazaréens. » C'est qu'il y a parmi eux des prêtres et des moines, et qu'ils ne s'enflent pas d'orgueil. (5 :82) Les associateurs (mušrikûn) sont les chrétiens, croyant à la trinité, et le mot chrétien est employé à tort par les traducteurs modernes à la place du mot original nazaréen (1). Les traducteurs modernes ne conservent, pour éviter une incohérence, que deux mentions des nazaréens (2).

D'autres versets confirment qu'il y a parmi les gens du livre des justes, mais sans citer explicitement les nazaréens : *Il est, parmi les gens du livre, une communauté droite qui, aux heures de la nuit, récite les versets d'Allah en se prosternant. Ils croient en Allah et au jour dernier, ordonnent le convenable, interdisent le blâmable et concourent aux bonnes œuvres. Ceux-là sont parmi les gens de bien. (3 :110 et 5 :66)*

Les premiers conquérants arabes n'étaient donc pas des musulmans dans le sens actuel du terme, ils professaient une croyance très proche du judaïsme et s'étaient même alliés avec ces juifs. Leur objectif initial était la restitution par la force de la terre promise à Abraham. Ces conquérants n'étaient pas originaires de La Mecque, qui n'existait pas du temps du prophète, ils ne venaient pas du centre de l'Arabie mais de territoires limitrophes de la Judée et de la Syrie (de nombreux hadiths les montrent y faisant du commerce), ils y avaient été instruits de la bible et de l'évangile par les nazaréens, dont la langue était syro-araméenne (3).

Khadija (4), la première femme de Mohamed, était cousine d'un prêtre nazaréen, Waraqa (5), qui a béni son mariage, et dont le commentateur Al-Bukhari (mort en 870) dit : « *Cet homme, qui était cousin de Kadidja du côté de son père avait embrassé le nazaréisme avant l'apparition de l'islam. Il savait écrire l'hébreu et avait copié en hébreu toute la partie de l'évangile que dieu avait voulu qu'il transcrivît* » (bukhari :3). Un autre dit que « *le prêtre Waraqa écrivait le livre arabe* ». La sirat d'Ibn Hisam rapporte que « *Il était devenu nazaréen*

pour une pierre, du bois ou tout autre objet inanimé. C'est ainsi que vous nous appelez " Associateurs ". à tort : nous par contre vous appelons " Mutilateurs " (koptas) de Dieu ».

1 La parenthèse ajoutée par les traducteurs au verset suivant 5 :83 en change le sens *Et quand ils entendent ce qui a été descendu sur le Messager [Muhammad], tu vois leurs yeux déborder de larmes, parce qu'ils ont reconnu la vérité. Ils disent : "Ô notre Seigneur! Nous croyons : inscris-nous donc parmi ceux qui témoignent (de la véracité du Coran).* Il s'agit encore de Jésus et de l'évangile, pas de Muhammad et du coran.

La même sourate dit aussi *Croyants, ne prenez pas pour amis les juifs et les chrétiens (5:51),* mais cela est contradictoire avec *Les plus disposés à aimer les croyants sont ceux qui disent : nous sommes chrétiens (5 :82),* où là il faudrait bien traduire le même mot nazara par nazaréen pour conserver un peu de logique, à moins que le « *et les chrétiens* » et la suite n'ait été rajouté.

2 En fait le mot nazara est utilisé 14 fois dans le coran, dont 10 fois dans l'expression « les juifs et/ou les chrétiens » (2:111, 2 :113, 2:120, 2:135, 2 :140, 3 :67, 5 :18, 5 :14, 5 :51, 9 :30) et dans ces 10 cas, il faut bien le traduire par « chrétien », ce sont des ajouts anti chrétiens, et 4 fois où il faudrait le traduire par nazaréen (5 :82, 5 :69, 2 :62, 22 :17) puisque les nazaréens sont valorisés et que les chrétiens sont maudits comme étant associateurs, le pire des crimes. Mais dans l'original arabe, il n'y a qu'un seul mot : nazara, censé designer, aujourd'hui, les chrétiens, et il y a donc contradiction, et parfois dans la même sourate (5 et 2) !

3 Voir

https://web.archive.org/web/20160112084859/http://www.asraralislam.com/Les%20secrets%20de%20l'islam/le_coran_arameen.html

4 Les commentaires font d'elle une riche marchande, et plutôt une juive, nazaréenne qu'une nomade, arabe.

5 Joseph Azzi, alias al hariri, a publié un livre *le prêtre et le prophète* où il recense tous les commentaires concernant Waraqa.

*et avait suivi les livres et appris les sciences des hommes... Il était tellement connaisseur du nazaréisme. Il a fréquenté les livres des nazaréens, jusqu'à les connaître comme les gens du livre. Il a vraisemblablement traduit l'évangile d'hébreu en arabe (1). Waraqa n'est pas le seul nazaréen cité par les commentaires musulmans dans l'entourage de Mohamed, Al Yaqubi dit « Parmi les arabes qui sont devenus nazaréens, il y a un groupe de Qurays (Qoréchite) ... parmi lesquels Waraqa ... » qui serait donc non pas un juif mais un arabe converti au nazaréisme. Le coran fait allusion à son existence : *Et Nous savons parfaitement qu'ils disent : "Ce n'est qu'un être humain qui lui enseigne (le Coran)". Or, la langue de celui auquel ils font allusion est étrangère [non arabe], et celle-ci est une langue arabe bien claire.* (16 :103)*

La tradition musulmane parle aussi d'un moine nommé Bahira, qui reconnut en Mohamed enfant un prophète par un signe dans son dos (2). Tabari évoque les contacts de Mohamed avec lui : *"Mohammad allait à Damas en s'accompagnant d'Aboutaléb et de la caravane de Quoriche pour faire du commerce. La caravane est arrivée à Bosrâi de Damas et y rencontra un prêtre nommé Bahira. Ce dernier était un prêtre savant qui était constamment au couvent, où l'on apprenait tout son savoir à propos d'un livre. Bohira interrogea le Prophète (Mohammad) sur certaines choses... le Prophète lui donna des réponses, toutes conformes aux caractères que Bohira avait pressentis. Bohira dit à Aboutaléb : Amène-le (Mohammad), chez lui, et méfie-toi de l'attitude des Juifs à son égard, car s'ils l'aperçoivent, et qu'ils savent ce que j'ai su de lui, ils le lèseraient, car il a un grand avenir ; amène-le chez lui le plus tôt possible."*

On trouve enfin mention d'un secrétaire de Mohamed, décrit comme un juif de Yatrib (3) : Zayd Ibn Tabit, et on mentionne aussi que plus tard Omar le chargea de collecter les feuillets du coran.

Al Bukhari a encore cette parole à la fois énigmatique et révélatrice : « *Lorsque Waraqa est décédé, la révélation s'est tarie* ». Autrement dit, on peut penser que la 1^{ère} partie du coran (les versets mecquois) ont été écrits par Waraqa, et la suite (les versets médinois) par Mohamed (et les califes).

Une « Sourate » c'est un cantique, une section d'un lectionnaire destiné à être lu en public et les tous premiers feuillets du coran apparaissent comme inspirés d'un lectionnaire syro-araméens, contenant des hymnes et des traductions en arabe d'extraits de la bible et de l'évangile, utilisés dans les services rituels chrétiens, dans une intention missionnaire. Il ne s'agissait pas d'inaugurer une nouvelle religion, mais d'en répandre une plus ancienne.

Les sabéens et les Zoroastriens

Les nazaréens ne sont pas les seuls que le coran reconnaît comme inspirateurs :

Certes, ceux qui ont cru, ceux qui se sont judaïsés, les nazaréens, et les sabéens, quiconque d'entre eux a cru en Allah, au jour dernier et accompli de bonnes œuvres, sera récompensé par son seigneur; il n'éprouvera aucune crainte et il ne sera jamais affligé (2 :62). Au jour de la résurrection, Allah distinguera entre ceux qui auront cru, ceux qui auront pratiqué le judaïsme, les sabéens, les nazaréens et les zoroastriens (22 :17).

Les sabéens sont mal connus, ils seraient des judéo-chrétiens révéant Jean-Baptiste.

1 L'évangile dit des hébreux n'est connu que par quelques citations par les pères de l'église, qui le disent proche de celui de saint Mathieu, de même celui des ébionites, en araméen.

2 cette épisode rappelle Siméon qui lui aussi recevant Jésus enfant, prophétise sur son avenir

3 La tradition dit que Zayd connaissait l'hébreu et le syriaque ; certains disent que Mohamed lui aurait demandé d'apprendre l'hébreu et le syriaque ce qu'il aurait fait en quinze jours. Encore d'autres exposent que Zayd était juif, qu'il avait étudié dans l'école juive de Médine et qu'il avait porté les *papillotes* durant sa jeunesse.

Zoroastre prêche en Perse (Iran actuel) entre le XII^{ème} et le VII^{ème} siècle avant JC une religion monothéiste dont le dieu est Ahura Mazdā (Ohrmzd, Seigneur-Sagesse), les anciens dieux sont conservés comme des génies, créés par le dieu. Il a laissé un livre de révélations, transmis oralement, l'avesta. Le principe de Zoroastre est qu'il existe deux esprits fils du dieu, un esprit saint (le bon choix), et un esprit mauvais (le mauvais choix), opposés, représentant le jour et la nuit, la vie et la mort. Dieu a créé l'homme en lui donnant son libre arbitre afin qu'il puisse toujours choisir ce qu'il a à faire entre le bien et le mal. Tout homme est l'ouvrier de dieu pour transfigurer le monde. Les anges sont les intermédiaires entre les hommes et dieu, le démon pousse les hommes au mal. Les trois commandements zoroastriens sont : bonne pensée, bonne parole, bonne action, et dans le monde, il n'y a qu'une voie, c'est la voie de la droiture ; Après la mort, l'âme doit traverser le Pont du Trieur, Chinvat Peretu, qui est tranchant comme une lame de rasoir pour l'homme inique et par conséquent impossible à franchir. Il y a une vie éternelle après la mort et les âmes seront départagées selon leurs actions; l'équivalent de l'enfer est une sorte de purgatoire avant le retour de Zoroastre, la résurrection finale et l'immortalité. Le zoroastrisme prône l'égalité entre les hommes et les femmes, condamne l'esclavage, les idoles, les sacrifices animaux. Entre autres rites : il faut prier cinq fois par jour, la consommation de vin est interdite. Quant au margerzâm, il est digne de mort et appelle la damnation éternelle ; dans cette catégorie entrent : le brigandage, l'adultère, la pédérastie, le suicide, le meurtre du Juste (c'est-à-dire d'un mazdéen), la sorcellerie, la souillure de l'eau et du feu par le contact de cadavres, l'extinction du feu sacré, l'apostasie.

Ibn Waraq relève les emprunts du judaïsme au zoroastrisme: « Ahura Mazda, le seigneur suprême de l'Iran, omniscient, omniprésent et éternel, doué d'un pouvoir créatif, lequel s'exerce précisément au travers du médium du Spenta Mainyu (l'Esprit Saint) et qui gouverne l'univers par l'intermédiaire d'anges et d'archanges, présente les plus grandes similitudes avec YHWH (Yahvé) que l'on trouve dans l'antiquité. Le pouvoir d'Ormazd est entravé par son adversaire, Ahriman, dont l'empire, comme celui de Satan, sera détruit à la fin du monde. (...) Il existe des ressemblances frappantes (...) dans leurs enseignements eschatologiques — la doctrine d'un monde reconstitué, un royaume parfait, la venue d'un messie, la résurrection des morts et la vie éternelle. Toutes deux sont des religions révélées : dans l'une, Ahura Mazda fait part de sa révélation et formule ses commandements à (Zarathoustra) sur la Montagne des Deux Communions ; dans l'autre, YHWH tient un discours similaire à Moïse sur le Mont Sinaï. Qui plus est, les lois (zoroastriennes) de purification, plus particulièrement celles qui sont observées pour enlever la souillure contractée au contact de la mort ou d'objets impurs, sont données dans l'Avestan Vendidad d'une façon presque aussi élaborée que dans le code du Lévitique. (...) Les six jours de la création dans la Genèse font écho aux six périodes de la création mentionnées dans les écritures zoroastriennes. Pour chaque religion, l'humanité descend d'un couple unique. Mashya (l'homme) et Mashyana (la femme) sont les Adam et Eve iraniens. Dans la Bible, un déluge détruit l'humanité sauf un seul homme vertueux et sa famille. Dans l'Avesta, un hiver dépeuple la Terre sauf le Vara (l'enclos de Yma). Dans chaque cas, la Terre est repeuplée par les plus beaux couples de chaque espèce et le monde est divisé plus tard en trois royaumes. Les trois fils de Thraetaona (le successeur de Yima), Airya, Sairima et Tura, sont les héritiers dans le récit persan ; Sem, Cham et Japhet dans le récit hébraïque. (Le judaïsme) fut grandement influencé par le zoroastrisme pour tout ce qui concerne les anges, la démonologie et aussi la doctrine de la résurrection ».

A partir du Ve siècle av. J.C., les perses constituent pour plus de deux cent ans un empire universel, comprenant quarante-six nations, dont la Grèce, l'Égypte et l'Inde. Grâce à la réforme zoroastrienne, les perses ont propagé de façon complètement inédite les idées les plus tolérantes et les plus humanistes dans ce vaste empire, en contraste total avec la barbarie qui les précédait.

“J’ai accordé à tous les hommes la liberté d’adorer leurs propres dieux et ordonné que personne n’ait le droit de les maltraiter pour cela. J’ai ordonné qu’aucune maison ne soit détruite. J’ai garanti la paix, la tranquillité à tous les hommes. J’ai reconnu le droit de chacun à vivre en paix dans le pays de son choix...” (Cyrus).

L'empereur perse Cyrus le grand (660-530 av jc) mit donc fin à l'exil des juifs, en libérant Jérusalem de la domination babylonienne et en autorisant la construction du second temple. La plupart des textes judaïques traitant de la vie après la mort appartiennent à la période de domination perse sur la terre d'Israël. Ils ne sont attestés dans les écrits juifs que postérieurement à la captivité de Babylone (597 à 538 av. J.-C.), période pendant laquelle les élites juives, en exil à Babylone, entrèrent en contact avec la Perse, les mythes sumériens (Gilgamesh) et le zoroastrisme.

Au moment de l'invasion islamiste, les parsis se réfugient en Inde, de sorte qu'une version du livre saint zoroastrien nous est parvenu.

Les manichéens

Les manichéens séparent le monde en deux, ainsi l'homme possède un esprit appartenant au royaume de la lumière, c'est la partie immortelle de l'homme et un corps appartenant au royaume des ténèbres, c'est la partie mortelle de l'homme. En suivant des règles précises réduisant le plus possible toute forme de matérialisme et de sensualité, l'objectif est d'atteindre un état parfait, si nécessaire à la suite de plusieurs réincarnations, dont on trouve trace en : *Telle sera leur sanction parce qu'ils ne croient pas en nos preuves et disent : "Quand nous serons ossements et poussière, serons-nous ressuscités en une nouvelle création?"* (17 :98) *Comment pouvez-vous renier Dieu alors qu'il vous a donné la vie, alors que vous en étiez privé, puis il vous a fait mourir, puis il vous a fait revivre et enfin vous retournerez à lui* (2 :28).

Entre autres rites : l'aumône, 4 prières par jour, jeune d'un mois. On ne peut pas représenter dieu. Mani prêcha en Perse au III^{ème} siècle et dans tout le moyen orient.

Evolution du rôle du messie - des juifs, aux chrétiens, aux nazaréens et aux musulmans

Alors que les peuples de l'antiquité se contentaient, par des sacrifices, de contenir le mal dans la société, surgit, avec l'idée de messie des zoroastriens puis des juifs, l'espoir d'un monde libéré du mal. Avec l'entrée du messie Jésus dans le monde, il apparaît que ce salut du monde est à portée de main. Pour les chrétiens, vivifiés par le baptême, il s'agit d'une libération du mal sur soi-même, car la ligne de partage entre le bien et le mal passe au milieu des cœurs. Mais le messie a été trahi, et il ne reviendra qu'à la fin du monde.

En attendant, le monde reste donc sous l'emprise du mal, qui ne sera vaincu, par la troupe des anges, qu'au retour du messie. La première déformation amène à espérer que ce messie soit politique, un roi qui va éradiquer, dès ici-bas, les méchants qui ne suivent pas la loi de Moïse. Ainsi la ligne de partage du bien et du mal passe maintenant entre les bons et les méchants.

Après la destruction en 70 du temple de Jérusalem par les romains (les byzantins) et l'émigration de groupes juifs au-delà du Jourdain, vers la Syrie, ces juifs nazaréens en viennent à projeter de reconstruire le temple pour provoquer le retour du messie et déclencher l'apocalypse, qui devrait alors éradiquer les méchants. ils côtoient des arabes, dont les qoréchites de Syrie (1), à qui ils font partager leurs espoirs messianiques. L'islam prétend que ces arabes sont polythéistes, mais en fait ils sont déjà monothéistes : le coran lui-même rapporte

1 La tradition nous apprend que Mohamed et ses compagnons avaient leur commerce et leurs propriétés agricoles en Syrie et en Palestine. Le coran le confirme en 37 :133-138 en affirmant qu'ils passaient matin et soir devant le tombeau de Loth. Plusieurs hadiths présentent Omar, et d'autres compagnons, commerçant en Syrie.

qu'ils croient en un dieu créateur (29 :61-63, 31 :26, 39 :38), ce dieu est unique (106 :3), et ils disent ne rien lui associer (6 :23), le père de Mohamed est dit s'appeler Abdullah, montrant par là qu'Allah était déjà connu avant Mohamed, et que les qoréchites étaient déjà convertis au monothéisme.

Pour la nécessaire reconquête de Jérusalem, ils s'allient aux perses. Jérusalem est reconquise en 614, mais les perses en confient la garde aux juifs rabbiniques et les arabes et les nazaréens, devant les menaces du retour des romains, doivent bientôt s'enfuir vers Médine, c'est l'hégire (622).

Jérusalem enfin conquise par Omar en 638, le temple est immédiatement reconstruit, mais le messie ne revient pas, et c'est la source d'un grand désarroi. Devant cet échec de la perspective messianique, les arabes se décident à endosser complètement le rôle du messie et à s'engager, à tuer et à se faire tuer au nom de dieu pour éradiquer les impurs. Il s'agit maintenant d'imposer la vraie religion qui est la solution pour le salut du monde : l'islam, ne devant rien aux juifs ni aux chrétiens, et les nazaréens sont donc rejetés de Médine. La qibla change de Jérusalem vers une kaaba ancienne purement quorechite, en Syrie. Dans sa chronique, l'évêque Jacob d'Edesse (633-708) qui écrivait quelques dizaines d'années après la mort de Mohamed donne cette information importante : *« Les Juifs qui vivent en Egypte, de même que les Mahgraye [Ceux qui descendent d'Hagar, équivalent araméen de l'arabe muhajirun, ceux qui ont émigré (hijra)] là, comme je le vis de mes propres yeux et veux vous l'exposer maintenant, prient vers l'est, et ces deux peuples continuent à faire ainsi : les Juifs vers Jérusalem et les Mahgraye vers la Ka'ba ... les Mahgraye qui sont en Babylonie à Hira et à Basra prient vers l'ouest, vers la Ka'ba, et ceux qui sont au sud de la Ka'ba (...) prient vers le nord, vers ce lieu. Bref, de tout cela il est clair que ce n'est pas vers le sud que les juifs et les mahgraye d'ici dans les régions de Syrie prient, mais vers Jérusalem ou vers la Ka'ba, les lieux patriarcaux de leur race »*. La ka'ba dont il parle n'est pas Jérusalem, il les distingue clairement, mais ce n'est pas non plus la Mecque puisque les gens de Babylonie qui prient vers cette ka'ba, prient vers l'ouest ! Dan Gibson identifie cette ka'ba patriarcale à Petra car les mosquées des 100 premières années (même la mosquée al aksa de Jérusalem) ne pointent ni vers Jérusalem ni vers la Mecque mais vers Petra. Voir <https://youtu.be/iDk4iUINpxI> (*la Mecque est elle le lieu de naissance de l'islam* par Dan Gibson). (voir notre page [la Mecque ou Pétra](#))

L'idéologie évolue encore : On est passé clairement du combat intérieur de l'âme au combat sur les sentiers de dieu contre les impurs. Vous êtes le camp du bien car dieu vous a choisi et vous a élevé au-dessus des autres hommes pour sauver le monde et le libérer des impurs par votre action sous la direction d'un calife, lieutenant de dieu sur terre. Ce que vous faites est bien si cela va dans le sens du projet et on ne peut tolérer les impurs qui vont à l'encontre du projet de la meilleure des communautés qui ordonne le bien et interdit le blâmable (3 :110). Les autres ordonnent le blâmable (24 :21) ils sont dans le camp du mal (4 :76) ils mécroient, et mécroire c'est être un allié du diable.

Le calife, lieutenant de dieu sur terre, prend le rôle du messie, dont le retour est renvoyé à la fin des temps. Il lui faut alors donner les justifications religieuses à la gestion de l'empire : c'est ainsi qu'est créé le livre saint, sa révélation par un prophète, un lieu saint la Mecque (d'où un nouveau changement de qibla 2 :143), et la figure de Jésus, le messie, devenu inutile, est peu à peu vidée de sa substance.

Mais qui va être légitime pour être le chef des croyants au nom de dieu ? s'ensuit une guerre civile incessante entre ceux revendiquant l'héritage du prophète, le livre, le lieu saint, ...

Voir <https://youtu.be/iHAFKRqFp0A> par Odon Lafontaine

Deux versions du notre père

Quelle plus belle preuve de l'influence des sources nazaréennes dans le coran que ces trois prières adressées au *seigneur, notre maître* et qui contiennent une partie des éléments du *notre père* :

2 :286 *C'est à Allah qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre ...
Allah est omnipotent ...
Seigneur, ne nous châtie pas s'il nous arrive d'oublier ou de commettre une erreur.
Seigneur! ne nous charge pas d'un fardeau lourd
comme tu as chargé ceux qui vécurent avant nous.
Seigneur! ne nous impose pas ce que nous ne pouvons supporter,
efface nos fautes, pardonne-nous et fais nous miséricorde.
Tu es notre maître,
accorde-nous donc la victoire sur les peuples infidèles.*

Seul le dernier souhait fait tache et n'est pas très évangélique !

3 :189-194 *A Allah appartient le royaume des cieux et de la terre.
Et Allah est omnipotent. ..
" Notre seigneur! Tu n'as pas créé cela en vain.
Gloire à toi! Garde-nous du châtiment du feu.
Seigneur! Quiconque tu fais entrer dans le feu, tu le couvres vraiment d'ignominie.
Et pour les injustes, il n'y a pas de secoureurs!
Seigneur! Nous avons entendu l'appel de celui qui a appelé ainsi à la foi :
"Croyez en votre seigneur" et dès lors nous avons cru.
Seigneur, pardonne-nous nos péchés, efface de nous nos méfaits,
et place nous, à notre mort, avec les gens de bien.
Seigneur! Donne-nous ce que tu nous a promis par tes messagers.
Et ne nous couvre pas d'ignominie au jour de la résurrection.
Car toi, tu ne manques pas à ta promesse.*

3 :8 *Seigneur! Ne laisse pas dévier nos cœurs après que tu nous aies guidés;
et accorde-nous ta miséricorde.
C'est toi, certes, le grand donateur!
Seigneur! C'est toi qui rassembleras les gens, un jour (sans querelle)
- en quoi il n'y a point de doute -*

Mais on ne retrouve pas le commandement nouveau de Jésus: « ... *comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés* », loi du talion oblige ! à la place on retrouve ceci : « *Seigneur, pardonne-nous nos péchés ainsi que nos excès dans nos comportements, affermis nos pas et donne-nous la victoire sur les gens mécréants.* » (3 :147)

Dispersés et dissimulés par les innombrables versets colériques et fulminants, les traces des enseignements évangéliques transmis par les nazaréens se retrouvent en 3 :134, 92 :18, 3 :31, 3 :147, 3 :193, 4 :36, 7 :29, 17 :23-39, 31 :16 18-19, 42 :36-37, 46 :15, **18 :32, 7 :40, 29 :60, 2 :261, 14 :24, 31 :17, 48 :29**. Ces versets, qu'on pourrait appeler nazaréens, sont malheureusement abrogés par les versets médinois, plus récents, en particulier des sourates 4, 5, 8 et 9.

Mais, l'amour du prochain est limité aux musulmans : « *Le Messager de Dieu dit: «Le musulman est le frère du musulman; il ne doit ni être inique envers lui, ni l'abandonner... Celui qui aide son frère, Dieu l'aidera. Celui qui délivre un musulman d'une gêne, Dieu le délivrera*

d'une des gênes du Jour de la Résurrection. Celui qui couvre un musulman, Dieu le couvrira le Jour de la Résurrection.» (Boukhari :2442) La leçon pourtant claire de Jésus sur l'amour du prochain (parabole du bon samaritain) a vraiment été mal comprise, au point de devenir un précepte sectaire : *«Le Messager de Dieu dit: "Soutiens ton frère, qu'il soit oppresseur ou opprimé."»* (Boukhari :2443)

Mohamed est associé à Allah

Le coran l'ordonne : *Obéissez à Allah et au messager* (3 :32,132 ; 5 :92 ; 8 :1,20,46 ; 24 :52,56 ; 33 :66,71 ;47 :33 ; 49 :14 ;58 :13 ; 64 :12) Mais comment obéir à Mohamed ? en suivant les préceptes du coran évidemment. Mais, est-ce la parole de Mohamed, ou celle de Dieu ? ou bien Mohamed est-il Dieu ?

Mohamed n'est qu'un homme (1), mais Allah l'associe à lui en lui donnant autorité sur les croyants : *Quiconque obéit au messager obéit certainement à Allah. (4:80) Et quiconque désobéit à Allah et à son messager aura le feu de l'enfer pour y demeurer éternellement. (72:23) Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, une fois qu'Allah et son messager ont décidé d'une chose d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir. Et quiconque désobéit à Allah et à son messager, s'est égaré certes, d'un égarement évident. (33 :36) Ô les croyants! Obéissez à Allah, et obéissez au messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement. (4 :59) (2)*

Allah établit Mohamed comme juge absolu avec obéissance totale : *Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'aient demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'aient éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence]. (4 :65)*

Allah instaure enfin Mohamed comme intercesseur entre lui et les hommes pour le pardon des péchés : *Nous n'avons envoyé de messager que pour qu'il soit obéi, par la permission d'Allah. Si, lorsqu'ils ont fait du tort à leurs propres personnes ils venaient à toi en implorant le pardon d'Allah et si le messager demandait le pardon pour eux, ils trouveraient, certes, Allah, très accueillant au repentir, miséricordieux. (4 :64) Implore le pardon pour ton péché, ainsi que pour les croyants et les croyantes. (47 :19)*

Mais aujourd'hui, si Mohamed, le messager intercesseur, est vraiment mort, en quoi cette affirmation essentielle du coran éternel nous concerne-t-elle ? D'autant que *Nul pécheur ne portera les péchés d'autrui (39 :7).*

Yusuf Ali a traduit le coran en anglais, et au verset (33 :6), *Le prophète est plus proche des croyants qu'eux même, et ses épouses sont leurs mères*, il met en note : *Dans certaines qirrasq (coran), comme celle d'Ubay ibn kab, se trouvent également les mots : « et il est un père pour eux ».* Le verset aurait donc été corrompu ou falsifié pour masquer cette référence à Dieu le père ?

En fait, ces versets nazaréens ne parlent pas de Mohamed mais de Jésus ! Allah, Mohamed et Gabriel, masquent trop bien Dieu, Jésus et l'esprit-saint.

Mohamed et Jésus – le syncrétisme

La proclamation de la recherche de l'unité dans le « Pacte avec Dieu » revient sans cesse dans le coran (3 :61-64-65-84-103-139-167, 6 :159, 30 :32, 19 :37, 43 :65, 12 :36, 23 :53, 30 :32, 33 :22) et conduit, en utilisant tous les matériaux chrétiens et judaïques, à forcer les écritures des uns et des autres, déformant les concepts pour remodeler les figures bibliques en un syncrétisme acceptable pour les nombreux groupes rivaux s'en réclamant.

1 Mais pourtant le critiquer ou le caricaturer est un blasphème, l'islam exige à son égard un respect qui n'est dû qu'à Dieu.

2 Ce verset contient une addition pour justifier l'autorité des califes

Il prétend proposer un salut au plus petit dénominateur commun, mais, sans rédemption autre que la mort en martyr meurtrier, ce n'est qu'une illusion. Voulant les rassembler sans s'aliéner de potentiels transfuges, la première strate du texte ne nomme pas ces groupes à rassembler et parle de croyants, les victorieux et d'hypocrites, les vaincus.

La parole de dieu descendue dans le coran confirme la thora et l'évangile, et la langue arabe porte le remède à la division datant de la tour de Babel. Les 5 pactes d'Allah avec successivement Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus et Mohamed (3 :33, 33 :7) ne marquent pas une abrogation mais un renouvellement de l'alliance. Le coran n'est qu'un rappel de ce qui a déjà été annoncé (2 :101) il ne prétend pas se substituer à la torah ou à l'évangile et c'est Moïse, personnage le plus souvent évoqué, qui est la grande référence du coran.

Les monnaies des premiers califes montrent un globe surmonté d'une croix, celle d'Abd al Malik, celui qui établit la dernière édition du coran (voir notre page [l'invention du prophète et de la Mecque](#)), porte encore le messie avec l'épée de dieu, ils sont toujours chrétiens (ou plutôt nazaréens) et pas encore musulmans !

Allah ne peut être appelé père, alors il est souvent appelé le maître ou notre maître, ce que l'on retrouve dans les paraboles du maître et des serviteurs.

Gabriel n'est cité que 3 fois, dont une seule fois comme transmetteur du coran, et encore ce verset 2 :97 est interrompu après son nom (et 5 fois ajouté entre parenthèses par les traducteurs). Il n'apparaît que dans les dernières sourates médinoises, alors qu'il est dit acteur dès le début de la révélation (ce serait lui qui ordonne à Mohamed, « illettré », de lire en 96 :1, première sourate révélée). En fait il est introduit tardivement pour remplacer le saint esprit, parfois transformé en « *esprit du saint* ».

Mohamed remplace Moïse recevant la loi sur le Sinaï et monte aux cieux rencontrer les prophètes et même dieu au 7^{ème} ciel pour y recevoir le coran, ainsi il dépasse même Abraham qui n'est qu'au 6^{ème} ciel.

Mohamed remplace Elie, annonciateur de l'heure, en se dissimulant le visage, cela est repris du Livre des Rois : « *Quand Elie l'entendit il s'enveloppa le visage de son manteau.* » (2 rois 2 :8). L'expression *Le revêtu d'un manteau* (88 et 74) vient du livre d'Elie, sefer elivahu

Le coran cherche à rabaisser voir à faire disparaître ou remplacer Jésus et Moïse par Mohamed ou même Allah ainsi Le verset (97 :1) dit que *Nous l'avons certes, fait descendre (le Coran) pendant la nuit d'Al-Qadr*. Mais, en langue syriaque, Chahr c'est sahr, les vigiles ; d'ailleurs un hadith d'Aïcha dans la nuit d'al qadr dit qu'il y a des vigiles. Enfin, la dernière messe de Noël se célébrait traditionnellement à l'aube. Qadr, la destinée, c'est en fait l'étoile de Noël et il faut lire que *la nuit de Noël est plus bénéfique que 1000 vigiles. Durant celle-ci descendent les Anges ainsi que l'Esprit, Elle est paix et salut jusqu'à l'apparition de l'aube*. Ce n'est pas le coran qui descend, d'ailleurs le mot est entre parenthèses, ajouté par les traducteurs, c'est Dieu qui s'incarne en Jésus, c'est Noël !

Jésus étant le messie, pour les chrétiens il n'y a plus nécessité de prophète après lui. Et de même Mohamed est réputé être pour les musulmans le « sceau des prophètes », le dernier prophète car il a révélé la parole inviolable de dieu.

Le messie est l'accomplissement final de la création et de la révélation, il n'y a pas de prophète après le messie, il n'y a pas de successeur légitime au messie, qui ne reviendra que pour le jugement.

A la naissance de Mohamed il y eut un éclair et un tremblement de terre qui fit tomber toutes les idoles (phénomènes semblables pour la mort du Christ) ; enfant, un nuage se déplaçait au dessus de lui pour le protéger du soleil (cela reprend l'étoile qui a guidé les mages vers la crèche) ; lors d'un voyage à la Mecque, il a échappé au convoi et on le retrouva sous un arbre (cela réécrit l'épisode de Jésus avec les docteurs) ; quand il mangeait avec ses frères et sœurs, il restait toujours de la nourriture (comme lors de la multiplication des pains).

Gabriel lui a ouvert la poitrine pour lui laver le cœur de la souillure du péché. Jésus s'est fait baptiser par Jean Baptiste – mais cet épisode n'a pas lieu d'être, l'islam niant le concept de péché originel – En fait les rédacteurs des hadith (bukhari :349 1636 3207 3342, muslim :234 238) ont pris à la lettre Ezechiel « *Je vous donnerai un cœur nouveau, et je mettrai en vous un esprit nouveau; j'ôterai de votre corps le cœur de pierre, et je vous donnerai un cœur de chair* » (ezechiel 36 :26) et Saint Paul qui explique la nouvelle alliance, marquée par une nouvelle circoncision, celle du cœur (colossiens 2 :11, romains 2 :28, Hébreux 9 : 1-15) Cette alliance nouvelle instaurée au travers du sacrifice parfait de Jésus-Christ à la croix ne consiste plus en une incision dans la chair, mais à un changement radical du cœur, elle ne concerne plus seulement Israël, elle inclut désormais tous ceux qui souhaitent hériter de la vie éternelle en Jésus-Christ, sans distinction de race ou de couleur.

(<https://www.lesdokimos.org/2013/10/11/la-circoncision-du-coeur/>)

D'après les hadiths Mohamed s'isolait dans une grotte du désert, et c'est là qu'il recevait la révélation du coran (comme Abraham au mont Sicheim, comme Moïse sur le Sinaï, Jésus aussi, comme beaucoup de prophètes, fit une retraite dans le désert). Mais la seule grotte dont parle le coran est celle où il se cacha en s'enfuyant de la Mecque.

Et Mohamed, rentrant dans la kaaba de la Mecque, renversant les idoles qui s'y trouvent, c'est encore une réécriture de l'évangile : c'est Jésus chassant les marchands du temple !

La sirah (vie de Mohamed d'Ibn Ichag) réécrit l'histoire des trois tentations du christ : « *La révélation s'arrêta pendant un certain temps au point que le Prophète en fut peiné : sa douleur fut telle qu'à plusieurs reprises, il partit de chez lui pour aller se précipiter du haut d'une montagne escarpée. Mais chaque fois qu'il parvenait au sommet de la montagne pour se précipiter dans l'abîme, l'ange Gabriel (djibril) lui apparaissait en lui disant : O Muhammad, tu es vraiment l'Envoyé de Dieu.* ». La tentation a disparu car être tenté ce serait un signe de la faiblesse du modèle parfait, Mohamed. Jésus a pris la nature humaine, ce qui explique la tentation.

C'est Allah qui propose des paraboles (29 :43, 14 :25-45, 66 :10-11, ...) alors qu'évidemment dans les feuillets originaux c'est Jésus (mathieu 13 :3-24 ...) Mohamed remplace Jésus qui rachète les péchés : « *ceux qui ont cru et accompli de bonnes œuvres et ont cru en ce qui a été descendu sur Mohamed, Il leur efface leurs méfaits et améliore leur condition* » (47 :2)

La sourate 5 raconte l'épisode de la table servie : (*Rappelle-toi le moment*) où les Apôtres dirent : "Ô Jésus, fils de Marie, se peut-il que ton Seigneur fasse descendre sur nous du ciel une table servie? " Il leur dit : "Craignez plutôt Allah, si vous êtes croyants". Ils dirent : "Nous voulons en manger, rassurer ainsi nos cœurs, savoir que tu nous as réellement dit la vérité et en être parmi les témoins". "Ô Allah, notre Seigneur, dit Jésus, fils de Marie, fais descendre du ciel sur nous une table servie qui soit une fête pour nous, pour le premier d'entre nous, comme pour le dernier, ainsi qu'un signe de Ta part. Nourris-nous : Tu es le meilleur des nourrisseurs." (5 :112-114) cette Aïd, cette liturgie, c'est la cène !

Jésus disait : "Mon royaume n'est pas de ce monde", "ceux qui prendront l'épée périront par l'épée", "aime ton prochain comme toi même" et « *Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit* » (mathieu 28 :19) et Mohamed : « *Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et son messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le livre, jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés.* » (9 :29)

Mohamed en terminant son livre dit : « *aujourd'hui j'ai parachevé votre religion* » (5 :3) Et Jésus, avant de mourir pour le rachat des péchés, dit : « *Tout est accompli* » (jean 19 :30)

Mohamed a fait sa dernière prédication sur le mont de la miséricorde, c'est encore et toujours une réécriture de Jésus faisant son sermon sur la montagne, où il a proclamé les

béatitudes et l'amour du prochain alors que Mohamed prêchait le djihad et la soumission du monde (9:5, 9:29, 9 :123, 2:190-191, 3:169, 4:74, 4 :89, 8:12, 8:67, 8:15-17, ...). Et lorsque Jésus envoie ses disciples en mission pour annoncer la bonne nouvelle et l'amour du prochain il leur dit : *car ce n'est pas vous qui parlerez, c'est l'Esprit de votre Père qui parlera en vous* (Mathieu 10:20), ce qui est devenu dans le coran, prônant et justifiant le jihad : *Ce n'est pas vous qui les avez tués : mais c'est Allah qui les a tués* (8:17).

Miracle du coran, ou comment, dans la réécriture, l'amour évangélique est devenu djihad coranique !

Voir cette comparaison très détaillée dans le site www.islam-questions.com ([islam-questions.com](http://www.islam-questions.com))

Les conquêtes

Pendant des siècles, un grand nombre de peuples " orientaux " ont envahi et parfois conquis des parties de l'Europe. Les historiens modernes leur donnent une variété de noms – notamment Arabes, Maures, Berbères, Turcs et Tatars ; d'autres fois, ils les appellent Omeyyades, Abbassides, Seldjoukides et Ottomans. Ce que les historiens modernes omettent de faire, cependant, c'est de souligner que tous ces groupes se sont appuyés sur la même logique et la même rhétorique djihadistes que les groupes terroristes contemporains tels que l'État islamique, une logique religieuse, messianique, expansionniste et conquérante. (Voir une chronologie d'événements islamiques: <https://chronoislam.com>)

[Grâce à Raymond Ibrahim, chrétien d'origine copte égyptienne, la France découvre l'agression de l'islam depuis 1 400 ans - Dreuz.info](#)

L'affrontement des romains et des perses

Au début du VII^{ème} siècle, l'esprit apocalyptique est porté à l'extrême dans l'opposition entre l'empire byzantin et l'empire perse, qui utilisaient des alliés fluctuants juifs, bédouins, chrétiens de divers obédiences : nestoriens, monophysites, judéos-chrétiens (nazaréens), arabes christianisés, ...

En 614 Le traumatisme du sac de Jérusalem et de la prise de la Vraie Croix par l'Empire sassanide a jeté le monde chrétien dans les ténèbres. C'était l'axe qui orientait les Ecritures. Beaucoup de Chrétiens relisent l'Apocalypse et identifient les signes des temps dans le Livre saint. L'ambiance de chaos couve et produit un messager de l'Apocalypse, annonçant l'imminence de l'Heure. Tous les épisodes de sa vie sont calqués sur les Prophètes messianistes.

Dans les premières sourates de son livre, selon l'ordre chronologique, il est question de jugement dernier, du jour de la résurrection, et de rappel des grands principes : prière, aumône, croyance en Allah. C'est indiscutablement le texte d'une communauté messianique et les emprunts lexicologiques, théologiques, rhétoriques, thématiques mêlant les matériaux judaïsant et Chrétiens sont pléthore, un texte polémique qui s'inscrit dans un contexte d'hérésies chrétiennes, qui reprend, résume, recompose tout le matériau religieux syriaque de l'époque et le reformule. C'est une tentative de syncrétisme et d'unification de toutes les hérésies chrétiennes en les mêlant de gnose et de judaïsme ; cependant le Coran confère une vigueur inouïe à ces textes et cherche à les accomplir en leur donnant un exutoire messianique et armé, identifiant tour à tour le héros principal, Mohamed, à des figures bibliques, Moïse, Abraham, Jésus, Judas Macchabée, et reprochant aux « peuples du livre » de ne pas avoir réalisé les promesses de la Torah et l'Evangile. C'est un texte eschatologique qui s'inscrit dans un contexte d'attente de fin du monde, qui ne se comprend que dans une ambiance de carnage et de guerre nations contre nations. Des fragments d'Isaïe, d'Elie, de Daniel, d'Enoch, d'Esdras et surtout de Judas Macchabée affleurent sans cesse et justifient une épopée militaire.

Nous sommes ici dans une vision de l'histoire qui accomplit les récits bibliques de l'exode de Moïse et de Judas Macchabée en vue de conquérir la terre promise, restaurer le Temple et permettre le retour du messie et l'accomplissement de la prophétie de Zacharie : « Le jour de l'Eternel arrive, et tes dépouilles seront partagées au milieu de toi. Je rassemblerai toutes les nations pour qu'elles attaquent Jérusalem ; la ville sera prise, les maisons seront pillées, et les femmes violées ; La moitié de la ville ira en captivité, Mais le reste du peuple ne sera pas exterminé de la ville. L'Eternel paraîtra, et il combattra ces nations, comme il combat au jour de la bataille. Ses pieds se poseront en ce jour sur la

montagne des oliviers, qui est vis-à-vis de Jérusalem, du côté de l'orient ; la montagne des oliviers se fendra par le milieu, à l'orient et à l'occident, et il se formera une très grande vallée. Et l'Eternel, mon Dieu, viendra, et tous ses saints avec lui » (d'après Leila Qadr – les 3 visages du coran I)

Les premières conquêtes arabes contre les byzantins

L'auteur du Coran s'identifie au chef de l'expédition sarrasine qui se joignit à une coalition judéo-perse, aboutissant à la conquête de Jérusalem en 614. L'auteur a, tel Josué, conduit les enfants d'Ismaël à la guerre sainte (dijhâd) pour la conquête de Jérusalem et le relèvement de la « Maison » (bayt), afin d'y rétablir les assises (al qawaïda) du temple, d'y accomplir « pèlerinage » (haj), et de restaurer le « Royaume » de « l'Élohîm ». Pour les enfants d'Agar, la servante, et de son fils Ismaël, voici venue l'heure de la revanche contre les chrétiens « associateurs » impies qui, contrairement aux nazaréens, croient à plusieurs dieux (Dieu le père, Marie la mère et Issa le fils) ! *Et tuez-les, où que vous les rencontriez; et chassez-les d'où ils vous ont chassés : l'association est plus grave que le meurtre. ... Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'association et que la religion soit entièrement à Allah seul.* (2 :191-193)

Mais la ville a été remise par les perses aux juifs rabbanites.

Suite à la reconquête sur les perses par Héraclius vers 621, les nazaréens, arabes et juifs, émigrent de Syrie en 622 vers Yatrib, ville de la tribu des ansars. Ils prennent alors le nom d'émigrés (mahgrayé en syrien, qui deviendra plus tard muhajirum en arabe). On remarque d'ailleurs tout un ensemble de noms de la racine ansar en Syrie. La chronique de Sébéos (660) raconte la prédication de Mohamed: *« ils (les juifs rabbanites émigré depuis Edesse en 625) partirent dans le désert et vinrent en Arabie chez les enfants d'Ismaël. Ils les appelèrent à leur secours et leur firent savoir qu'ils étaient parents, d'après la Bible. Bien que les ismaélites fussent prêts à accepter cette proximité de parenté, les juifs ne purent néanmoins convaincre la masse des gens parce que leurs cultes étaient différents.*

En ce temps-là, il y avait un ismaélite appelé Mahmet, un négociant. Il se présenta lui-même à eux comme sur ordre de Dieu, comme un prédicateur, comme le chemin de la vérité, et leur apprit à connaître le dieu d'Abraham car il était très bien instruit et à l'aise avec l'histoire de Moïse. Comme l'ordre venait d'en-haut, ils s'unirent tous sous l'autorité d'un seul homme, sous une seule loi, et, abandonnant de vains cultes, revinrent au Dieu vivant qui s'était révélé à leur père Abraham. Mahmet leur interdit de manger de la viande d'aucun animal mort, de boire du vin, de mentir ou de forniquer.

Il ajouta : Dans un serment, Dieu a promis ce pays à Abraham et à sa postérité après lui à jamais ; il agissait selon sa promesse quand il aimait Israël. Maintenant vous, vous êtes les fils d'Abraham et Dieu réalise en vous la promesse faite à Abraham et à sa postérité. Aimez seulement le Dieu d'Abraham, allez vous emparer de votre territoire que Dieu a donné à votre père Abraham, et personne ne pourra vous résister dans le combat, car Dieu est avec vous ». La chronique de l'évêque Jacques d'Edesse dit qu'il annonce la venue du messie (la 1^{ère} venue pour les juifs orthodoxes, son retour pour les nazaréens et les chrétiens).

Les nazaréens s'attachent donc à convertir les tribus du nord et du centre de l'Arabie, et le fait de se rattacher à Abraham permet d'unir juifs et arabes dans le même héritage du peuple élu. En 629, à la bataille de Muta, Mohamed tente de reprendre Jérusalem en passant par l'est du Jourdain, car il s'agit bien de prendre possession de la Palestine, la terre que dieu a donné en héritage aux pieux. Les romains et leurs alliés arabes ghassanides repoussent l'attaque (les versets 30 :2-4 sont incohérents : les croyants se réjouiront de la victoire romaine ? non, il faut traduire que les romains ont été vainqueurs mais seront vaincus et alors les croyants se réjouiront). D'après la tradition musulmane, il meurt en 632, après une tentative d'empoisonnement, et est enterré à Médine, mais certains textes le font apparaître jusqu'en 634.

Hoyland explique que « L'affrontement entre les perses et les romains entre dans le cadre de ce qui était annoncé à propos de la guerre de Gog et Magogg, et la domination des romains sur le monde, n'étant que pour un court instant, était reconnu nécessaire pour la venue du messie fils de David. (*Talmud*, Yoma :10a) Quand l'empereur Heraclius décréta obligatoire le baptême des juifs, il devint évident que l'affrontement final entre les ennemis du royaume de dieu et la nation d'Israël était imminent. Ainsi alors que les chrétiens regardaient l'invasion des arabes comme un châtement de dieu, les juifs le virent comme un instrument de leur délivrance. La défaite des perses puis des romains n'a été possible que parceque « Dieu a donné la victoire aux musulmans » (John Penkaye) "la victoire des fils d'Ismaël qui ont vaincu et mis en esclavage ces deux empires puissants vient de dieu" (Chronique du Khuzistan), les arabes sont "le glaive de dieu" (Fredegar), ils ont été appelé par lui "pour être un châtement où ils ne trouveront nulle pitié" (ps.-Methodius) à cause de la violation du premier commandement, l'interdiction de l'idolâtrie, dans laquelle les chrétiens étaient tombés en adorant des icones. Et pour les enfants d'Ismaël, ce n'est pas parceque dieu les aimait qu'il leur a donné la victoire mais à cause de la mechanceté et des péchés commis par les chrétiens" (Ps.-Methodius, *Apocalypse*, 9 :5.) »

Les juifs, subissant une campagne massive de baptême vers 620, voient ces arabes comme des libérateurs du joug romain. Ainsi on lit dans « Les secrets de rabbi Simon ben Yohai » : « *Le béni envoya le royaume d'Ismaël pour nous délivrer d'Edom, il va conquérir la terre et une grande crainte entre eux et les fils d'Esau se lève. N'est-ce pas notre salut que vit le prophète Isaïe (Isaïe 21 :7) lorsqu'il vit un chariot avec deux cavaliers. Ce chariot doit-il être tiré par des chameaux ou des ânes comme celui du messie ?* »

L'une des premières victoires remportées contre les romains, qui abandonnent alors Jérusalem, est racontée par deux chroniqueurs contemporains : Thomas le presbytre, écrivant en 640 la *Chronica minora* : *En l'année 945, indiction VII [634] le vendredi 4 shebat, à 9 heures, eut lieu le combat des romains et des tayayé de Mohamed en Palestine, à 12 milles à l'est de Gaza. Les romains s'enfuirent, abandonnant le patrice Bar Yardan que les tayayé tuèrent. Furent tués là environ 4000 paysans pauvres de Palestine, chrétiens, juifs et samaritains. Et les tayayé dévastèrent toute la région.* (*chronica minora* 2-III - cité par A.L. de Prémare dans *les fondations de l'islam*)

Et la *Doctrina jacobī*, une chronique syriaque écrite en grec entre 634 et 640, décrit le même événement : *Mon frère Abraamès m'a écrit, dit Ioustos à Jacob, qu'un faux prophète est apparu. « Lorsque le candidat [lieutenant de la garde byzantine – le patrice Sergios] fut tué par les saracènes, j'étais à Césarée – me dit Abraamès-, et j'allai en bateau à Sykamina. On disait : le candidat a été tué ! et nous, les juifs, nous étions dans une grande joie. On disait que le prophète était apparu, venant avec les saracènes, et qu'il proclamait l'arrivée du christ oint qui allait venir. Et moi, étant arrivé à Sykamina, je m'arrêtai chez un ancien très versé dans l'écriture et je lui dis : Que me dis-tu du prophète qui est apparu avec les saracènes ? Et il me répond en gémissant profondément : C'est un faux prophète : les prophètes viennent-ils armés de pied en cap ? Mais toi, seigneur Abraamès, va et renseigne-toi sur ce prophète qui est apparu. Et moi, Abraamès, ayant poussé l'enquête, j'appris de ceux qui l'avaient rencontré qu'on ne trouve rien d'authentique dans ce prétendu prophète : il n'est question que de massacre. Il dit aussi qu'il détient les clés du paradis, ce qui est incroyable. » Voila ce que m'a écrit mon frère Abraamès d'orient.* (cité par A.L. de Prémare dans *les fondations de l'islam*)

Thomas le presbytre raconte ainsi les attaques contre les perses : *Sous Yazdagird [632-651] commença la fin du règne des perses. Dieu envoya contre eux l'assaut des fils d'Ismaël, lesquels étaient aussi nombreux que les sables au bord de la mer. Celui qui les dirigeait était Muhammed.* (*Chronica minora* II,30)

Bukhari et Muslim citent encore cette proclamation de Mohamed, conforme aux espérances nazaréennes de retour du messie après la reconquête de Jérusalem et l'ébauche de

reconstruction du temple : « *Par celui qui tient mon âme en sa main, la descente de Jésus, fils de Marie, est imminente.* »

Le rabbin Eléazar Qilir [1], contemporain, ajoute que le messie de guerre, ayant reconquis Jérusalem, commença à reconstruire le temple et a été assassiné trois mois après.

Ainsi, d'après ces textes non islamiques, Mohamed ne serait pas mort en 632, mais en 634, et le califat d'Abu Bakr de 632 à 634 serait alors une fiction utilisée pour combler la période en masquant cet assassinat et le repli qui a suivi, jusqu'à l'occupation définitive de Jérusalem par Omar en 638.

Un texte, datant de 750, les "secrets de Rabbi ben Yohay" raconte l'entrée d'Omar à Jérusalem et parle de lui en tant que 2ème roi, donc en passant sous silence Abu Bakr : "*Le deuxième roi qui se lève en Ismaël (Omar) réparera les brèches du Temple.*" A cette époque, juifs et arabes étaient encore alliés. Ni la charte de Médine, ni les rabbins juifs ne parlent de tribu juive rabbinique à Yatrib. D'ailleurs, la chronique de Sébéos qui raconte l'arrivée des juifs d'Edesse à Yatrib dit qu'ils y trouvent des juifs ayant « un culte différent » et qu'ils s'y convertissent. Ils se font nazaréens. Les controverses et attaques contre les juifs de Médine sont des ajouts tardifs pour faire justifier à postériori par le prophète une extermination plus tardive des juifs nazaréens, après la rupture qui a donné naissance à l'islam.

L'hégire selon la tradition islamique

La tradition islamique nous présente une autre histoire : la tribu des qorechites de la Mecque, polythéistes, commerçaient avec la Syrie et la Judée, à plus de 1500 km de là. Lorsqu'il prêche son monothéisme, Mohamed est chassé de la Mecque par les qorechites et s'exile à Yatrib, renommée Médine (mdn, c'est une allusion biblique à Modin, la ville où prit naissance la révolte victorieuse des Macchabées contre l'occupant grec séleucide de la Judée (Antiochus IV Epiphane) (2)). Mohamed s'éloigne des juifs et des chrétiens, revendique pour les seuls arabes l'héritage d'Abraham, et passe de la prédication à la guerre : il devient chef militaire et politique, l'islam devient un régime politique, un état. C'est le début d'une nouvelle ère, celle de la conquête islamiste, qui *abroge* tout ce qui a précédé, en particulier la plupart des versets

1 Gilbert Dagron, Entre histoire et apocalypse

2 Le 15 ou le 16 juillet 622, c'est l'an 1 de l'hégire, qui n'est donc pas l'année de la naissance de Mohamed, ou de la première révélation du coran, comme on l'attendrait d'une religion spirituelle. La fuite de Mohamed de la Mecque vers Médine serait le début d'une ère nouvelle ? Non. Le désert est le lieu où dieu forme le peuple qui doit aller libérer sa terre, c'est le 1^{er} pas de la montée du pèlerinage vers Jérusalem, c'est le salut qui arrive par un messie portant l'épée de dieu (comme on le voit sur les premières monnaies califales) l'établissement d'un système politique dont le projet géopolitique est la conquête du monde par le jihad. Et c'est l'occasion du changement de nom de Yatrib en « La ville » du prophète : Médine. Ce calendrier, institué par Omar vers 637, est caractérisé par des années de 12 mois lunaires soit 354 jours. Une année lunaire compte 11 jours de moins qu'une année solaire. C'est ainsi que les fêtes avancent de 11 jours par an et accomplissent une révolution complète du calendrier solaire tous les 36 ans. Chaque mois démarre au premier croissant de lune visible à partir de la nouvelle lune : selon l'endroit d'où est effectuée l'observation, le mois peut démarrer plus ou moins tôt. Pour se recalculer sur les saisons et le calendrier solaire, le calendrier juif ajoute un 13ème mois, tous les 2 à 3 ans sur des cycles de 19 ans (Talmud Sanhédrin 13 B). « *Le report d'un mois sacré à un autre est un surcroît de mécréance. Par là, les mécréants sont égarés : une année, ils le font profane, et une année, ils le font sacré, afin d'ajuster le nombre de mois qu'Allah a fait sacrés.* » (9 :37) indique donc que dans le préislamisme il y avait un mois intercalaire d'ajustement lunaire, comme les juifs.

tolérants du coran déjà révélés [1]. Cette nouvelle ère est marquée par la promulgation d'une charte signée à Médine : *un croyant (muminim) ne tue pas un autre croyant pour venger un mécréant (kafir) et il n'assiste pas un mécréant contre un croyant..* Mohamed viole bientôt le traité qu'il avait conclu avec les différentes tribus de la ville, et exile puis extermine les juifs de Médine. De même il dénonce la trêve conclue avec La Mecque et s'en empare (2).

Mahomet organise la société pour en faire une machine de guerre à ses ordres. Il n'a rien de commun avec les Prophètes du judéo-christianisme, qui s'efforcent de construire un monde fondé sur l'amour (amour de dieu et amour du prochain). L'Islam traditionaliste actuel hérite de Mahomet : il vise le pouvoir, par une combinaison d'idéologie et de contrainte, et rien d'autre ne lui importe. L'amour est absent de cette lecture du Coran. La soumission seule importe. La miséricorde ne concerne que les ralliés : leur opposition antérieure est oubliée. Les non-ralliés iront en enfer après leur mort, et seront tués immédiatement si cela est possible. La conduite, morale ou immorale, de ceux qui refusent de se rallier n'est jamais prise en compte. (Jean Jaques Walter – les 2 islams)

Il meurt en 632, après une tentative d'empoisonnement par une juive de Kaybar. S'ensuivent les rivalités de succession qui forment, jusqu'à aujourd'hui, la base de la distinction entre chiites et sunnites (3).

L'expansion du christianisme s'était fait dans un contexte d'hostilité et ne s'était fait que par le témoignage des premiers chrétiens, par des signes, miracles et prophéties. L'expansion de l'islam s'est faite par la force d'une conquête militaire, Mohamed est son seul témoin, il n'a pas apporté de preuves surnaturelles, les seules propres à témoigner de l'inspiration divine avant même la diffusion du coran, uniquement en arabe : et donc ne pouvant provoquer de conversions.

L'entrée à Jérusalem

Après la mort de Mohamed, son successeur, Omar, entre à Jérusalem en 638 avec son conseiller le rabbin juif Kaab (converti à l'islam), et se prosterne vers les ruines du temple. Certaines traditions racontent une entrée triomphante d'Omar sur un ânon et se faisant appeler *Al Farouk* (le sauveur, le séparateur). C'est une reprise de l'entrée de Jésus (mathieu 21 :5) faisant référence à la prophétie (Zacharie 9 :9) mais Omar n'est pas le messie, simplement un roi victorieux.

Voici comment Tabari (4) raconte cette entrée et le choix du lieu de construction pour la prière :

« *De Rajâ' Ibn Haywa, qui le tenait d'un témoin : Lorsque 'Omar arriva de Jâbiya à Aelia et qu'il s'approcha de la porte de l'oratoire (masjid), il dit : « Surveillez-moi Ka'b. » Lorsque la porte s'ouvrit devant lui, il dit : « Me voici, mon Dieu, me voici, avec ce que tu aimes de mieux ! » Puis il se dirigea vers la salle, le palais de David. C'était la nuit. Il y pria et l'aube*

1 D'après Ibn Hanbal (Musnad IV) Mohamed a dit : *la hijra et l'islam abolissent ce qui a précédé*

2 Voir quelques exemples du traitement des opposants :

<https://web.archive.org/web/20151230085044/http://www.asraralislam.com/Les%20secrets%20de%20l'islam/daech.html> et des poètes

https://web.archive.org/web/20151123230713/http://www.asraralislam.com/Les%20secrets%20de%20l'islam/le_cercle_des_poetes_disparus.html

3 Voir

https://web.archive.org/web/20151108215453/http://www.asraralislam.com/Les%20secrets%20de%20l'islam/la_succession_du_prophete.html

Et [les guerres de succession de Mahomet](#)

4 Tabarî, *Târikh*, I, 2408-2409, cité par A.L. de Prémare dans *les fondations de l'islam*.

Lire notre page [conquetes arabes](#) et <https://archive.is/GeMvV>

ne tarda pas à monter. Il ordonna au muezzin d'annoncer la prière (de l'aube). Il s'avança et dirigea la prière des assistants ; il leur récita la sourate Sâd [Coran 38] et, au cours de cette récitation, il se prosterna. Puis il se releva et, en second lieu, leur récita le début de la sourate Les Fils d'Israël (1). Puis il fit l'inclination et s'en alla. Puis il dit : « Amenez-moi Ka'b (al-Ahbâr). » On le lui amena. Il lui dit : « A ton avis, où ferons-nous le lieu de prière ? » Il répondit : « En direction du Rocher. » `Omar lui dit : « Par Dieu, Ka'b, tu te conformes au judaïsme, car je t'ai vu enlever tes sandales. » Ka'b lui dit : « Je voulais le fouler de mes pieds nus. » `Omar lui dit : « Je t'ai bien vu. Mais non ! nous ferons le lieu de prière à la partie antérieure du Rocher, de la même façon que l'envoyé de Dieu a fait l'orientation de la prière (qibla) de ses mosquées dans leur partie antérieure. Va donc ! Ce n'est pas vers le Rocher que nous avons reçu l'ordre (de nous orienter) mais vers la Ka'ba. » Il établit donc l'orientation de la prière en avant du Rocher. Puis il se releva de son lieu de prière et alla vers une décharge publique sous laquelle les Byzantins avaient enseveli le Temple (Bayt al-Maqdis) du temps des Fils d'Israël. Lorsqu'il y alla, on lui en dégagera une partie, laissant la plus grande partie ensevelie. Il dit : « O hommes, faites comme je fais. » Il se mit en position assise (les mains sur les genoux) devant ses fondations, et il fit de même devant une des ouvertures de ses cavités. Il entendit derrière lui le cri : « Allâh est très grand ! (Allâh akbar). » Or il n'aimait pas les comportements déplacés en quoi que ce fût. Il dit : « Qu'est-ce que cela ? » On lui dit « c'est Ka'b qui a crié Allâh akbar et les gens ont fait de même. » Il dit : « Amenez-le-moi. » On le lui amena. Ka'b dit : « Commandeur des fidèles, depuis cinq cents ans un prophète avait annoncé ce que tu as fait. – Comment cela ? » demanda-t-il. Il dit : « Les Romains ont attaqué les Fils d'Israël et leur ont succédé au pouvoir, et ils ont enseveli le Temple. Puis sont venus leurs successeurs. Ceux-ci n'ont pas tardé à être attaqués par les Perses, lesquels ont opprimé les Fils d'Israël. Puis les Byzantins (Rûm) ont pris leur place jusqu'à ce que tu sois investi du pouvoir. Or Dieu avait envoyé un prophète sur la décharge publique et ce prophète avait dit : "Réjouis-toi, Jérusalem, le Sauveur (al-Farûq) viendra à toi et te nettoiera de tout ce qui te recouvre." Et un prophète avait été envoyé à Constantinople. Il se tenait debout sur la colline et avait dit : "O Constantinople, qu'ont fait les gens de mon temple ! Ils l'ont détruit et t'ont assimilée toi-même à mon Trône ; et ils se sont mis à la première place à mon détriment. J'ai décidé de faire un jour de toi une terre désolée où personne ne se réfugiera, et où l'on ne se mettra plus à l'abri sous le couvert de Qédar, de Saba' et de Wadân, car le soir ne leur surviendra pas qu'il n'en reste rien ». [Zacharie 9, 9 et Isaïe 62, 11 ; Ézéchiel, chap. 26-28, en particulier 27, 12-24] »

Mais, après la prise de Jérusalem, la non venue du messie promis causa la rupture entre nazaréens et arabes, le calife, lieutenant de dieu sur la terre, dut faire disparaître les origines judéo-nazaréennes de l'islam, en Syrie, et les remplacer par une fiction d'arabes ignorants, polythéistes, que Mohamed aurait convertis, à la Mecque. La Mecque, que l'on déclara fondée par Abraham et Ismaël, où on construisit un temple remplaçant à la fois celui de Jérusalem et le temple patriarcal originel (Pétra) « Alors, Abraham rétablira les assises du Temple avec Ismaël. ». Et s'ensuivit le changement d'orientation de la prière (la qibla) de Jérusalem vers la Mecque. (voir notre page [la Mecque ou Pétra](#))

La guerre des razzias

Jérusalem ayant été prise non pas par Mohamed mais par ses successeurs immédiats, ceux-ci adaptèrent les textes pour justifier la continuation de la conquête car :

1 Coran 17, sans l'ajout du premier verset concernant l'ascension de Mohamed, puisque la sourate s'appelle encore « les fils d'Israël » et pas « l'ascension de Mohamed ».

La terre appartient à dieu. Il en fait hériter qui il veut parmi ses créatures, et le résultat appartient aux pieux (7 :128). Allah a donné le monde à la meilleure communauté, qui ordonne le convenable et interdit le blamable (3 :110). Il est donc légitime d'en chasser les mécréants qui l'occupent abusivement : Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et son messenger ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité. (9 :29) Et combattez-les jusqu'à ce que la religion soit entièrement à Allah seul (2 :190). Voila ce qui anime les croyants partant au djihad.

Samuel Huntington explique dans « *Le choc des civilisations* » que « *les frontières de l'Islam sont sanglantes* » : « *Partout où l'on regarde dans le périmètre de l'Islam, les musulmans ont des problèmes pour vivre en paix avec leurs voisins. La question se pose naturellement de savoir si ce schéma de conflit de la fin du XXe siècle entre groupes musulmans et non musulmans est également vrai pour les relations entre groupes d'autres civilisations. En fait, ce n'est pas le cas. Les musulmans représentent environ un cinquième de la population mondiale, mais dans les années 1990, ils ont été beaucoup plus impliqués dans la violence entre groupes que les habitants de toute autre civilisation. Les preuves sont accablantes* ». Et en effet on constate que 85 % à 90 % des crises chaudes en cours sur la planète impliquent des musulmans aux prises soit avec eux-mêmes, soit avec des hindouistes, des bouddhistes, des confucianistes, des communistes, des juifs, des chrétiens...

L'historien antique Ibn Khaldoun explique que les sociétés sédentaires s'organisent, travaillent, s'enrichissent, instaurent l'impôt, se pacifient et font appel, ou payent un tribu, à des défenseurs nomadisant aux frontières, qui ne paient pas l'impôt, font des razzia et finissent par les envahir.

Ibn Hudayl de Grenade a expliqué la logique de ces luttes à partir des forteresses frontalières (ribat) : « *Il est permis de mettre le feu aux terres de l'ennemi, à ses réserves de céréales, à ses bêtes de somme – si les musulmans ne peuvent en prendre possession – ainsi que de couper ses arbres, de raser ses villes, en un mot, de faire tout ce qui peut le ruiner et le décourager, à condition que l'imam juge ces mesures appropriées, propres à hâter l'islamisation de cet ennemi ou à l'affaiblir. En effet, tout cela contribue à faire triompher l'armée sur lui ou à le forcer à capituler* ».

Les attaquants islamiques pillent et incendient les villages, détruisent les récoltes, coupent les arbres fruitiers, déportent les hommes et les femmes vendables comme esclaves et massacrent les autres... Une fois suffisamment affaibli, le pays est alors envahi ; et le nettoyage ethnique peut commencer. Cette *guerre de razzia*, de pillage systémique, a été la méthode universelle d'expansion de l'Islam. Ainsi Abû Bakr, le premier successeur de Mahomet, a-t-il ordonné à Abû Ubayda, le général chargé de conquérir le Nord de la Palestine, de ne pas attaquer les villes, faute de posséder les équipements de siège requis, mais de méthodiquement piller et détruire les campagnes. Toute la région sud de la Palestine fut dévastée, les paysans chrétiens et juifs massacrés, les villes isolées par des bandes musulmanes dont « *le glaive féroce, barbare et plein de sang* » interdisait toute sortie. L'invasion a suivi l'affaiblissement ; et le nettoyage ethnique a suivi l'invasion. (Jean Jacques Walter – les 2 islams)

Ainsi, aujourd'hui comme hier, des groupes de migrants sont envoyés semer la confusion en avant-garde de ces conquérants, voulant introduire la charria, y soumettre les populations mécréantes et, à terme, les forcer à la conversion et les épurer (1). *Et quiconque*

1 Hari Boumedienne, président algérien – discours à l'ONU 1974 : *Un jour, des millions d'hommes quitteront l'hémisphère sud pour faire irruption dans l'hémisphère nord, et certainement pas en amis. Car ils y feront irruption pour le conquérir. Et ils le conquerront en le peuplant de leurs fils. C'est le ventre de nos femmes qui nous offrira la victoire.* En aout 2015, l'état islamique a menacé d'envoyer 500 000 migrants sur les côtes de l'Europe, et le Cheikh Mohammad Ayed précise dans un discours à la mosquée Al-Aqsa à Jérusalem en

émigre dans le sentier d'Allah trouvera sur terre maints refuges et abondance (4:100) car la terre appartient aux pieux serviteurs d'Allah (7:128, 19:40, 21:105) Après l'émigration des juifs de Jérusalem vers la Syrie, puis celle des musulmans de la ville sainte (la Mecque, Pétra ou Jérusalem, selon la théorie historique qu'on accepte) vers Médine, voici la 3^{ème} émigration (hijra) pour partir à la conquête du monde sur le sentier d'Allah.

La mondialisation place, par principe, les nations sans politique de contrôle de l'immigration (voir notre page [mondialisation et immigration](#)) En décembre 2018, le pacte suicidaire de Marrakech officialise et organise le « grand remplacement », qui n'est ni une théorie ni un complot mais un fait démographique reconnu par l'ONU sous la dénomination de « migration de remplacement » (voir <https://www.un.org/en/development/desa/population/publications/ageing/replacement-migration.asp>) et ce fait facilement vérifiable résulte du choix des élites et de la naïveté de ceux qui les ont élus et réélus. Il suffit pour constater ce « grand remplacement » ou ce « génocide par substitution » (comme disait Aimé Césaire et Christiane Taubira en parlant d'autres colonisations) il suffit donc de comparer des photos de classe sur quelques décennies ou de consulter les naissances en mairie (1). Le pacte de Marrakech est un véritable manuel orwellien à l'usage des artisans de cette razzia mondiale. Ce pacte proclame en de multiples articles l'« engagement » de penser pour nous un monde nouveau. Dans ce monde nous serons dispensé de penser et même de ressentir et de pouvoir exprimer ce ressenti, car ces engagements précisent les moyens à mettre en œuvre, moyens dont on voit chaque jour la mise en place effective : censure de l'information (reformatage des esprits (préambule 10,17, article 15j,33f), financement orienté (article 17, 33c), constitution des plateaux des intervenants sur les médias, biaisage des moteurs de recherche sur internet, fermeture des comptes des opposants), délation (article 33g), judiciarisation des opposants, communautarisme (article 15a,34h,36), protection sociale universelle (article 20f, 21g, 23i, 32i, objectif 22), tout cela pour en fait abolir les frontières et favoriser l'immigration massive au nom de l'égalité des droits de l'homme (article 15a) avec comme objectif final la fabrication de matière humaine indifférenciée, homogène. Et,

septembre 2015 : « *Ils ont perdu leur fertilité, donc ils cherchent la fertilité dans notre milieu, nous allons leur donner la fertilité. Nous allons faire des enfants avec eux, parce que nous allons conquérir leur pays* ».

1 https://youtu.be/M0h_82wLK20 protocole de Barcelone - 1973

<https://www.slate.fr/story/92641/christophe-guilluy-france-peripherique> Christophe Guilluy - la France périphérique - 2014

<https://www.youtube.com/watch?v=OXXZhWF-48Q> J.P. Gourevitch – 2017 – les véritables enjeux de migrations

<http://www.fdesouche.com/1184205-jean-paul-gourevitch-linsee-manipule-les-chiffres-de-limmigration> J.P. Gourevitch – 2019 – le grand remplacement, info ou intox

https://www.lepoint.fr/societe/exclusif-la-france-le-grand-bouleversement-27-02-2019-2296870_23.php - Jérôme Fourquet 2019 – l'archipel français

<http://www.fdesouche.com/1184501-laurent-alexandre-la-france-sera-demain-cafe-au-lait-et-musulmane-cest-le-choix-que-nous-avons-fait-en-acceptant-limmigration-de-masse> Laurent Alexandre

<http://www.lefigaro.fr/vox/societe/malika-sorel-la-non-assimilation-aboutira-a-la-mise-en-minorite-des-ideaux-francais-sur-notre-propre-sol-20190405#xtor=AL-201>

cerise sur le gâteau, le tout est fait en remplaçant « l'égalité homme/femme » par « la problématique homme/femme ». C'est d'ailleurs ce que préconisait Peter Sutherland représentant spécial de l'ONU pour les migrations lors d'un forum mondial sur la migration et le développement : " L'UE devrait « faire tout son possible pour saper l'homogénéité » de ses États membres car la prospérité future des États dépendra, selon lui, de leur ouverture internationale. Curieusement, rien n'est prévu pour demander aux pays d'origine de mieux respecter les droits de l'homme (objectif 21). (voir <https://ripostelaique.com/jai-decortique-le-pacte-de-marrakech-cest-encore-pire-que-prevu.html>) bien au contraire, la CEDH reconnaît le blasphème en confirmant en octobre 2018 la condamnation d'une autrichienne pour blasphème de Mahomet, et oubliant qu'elle a jugé en 2001 et 2003 la charia incompatible avec la déclaration des droits de l'homme, tout en déboutant des musulmans demandant à hériter de leur frère défunt aux dépens de sa veuve, la cour, au lieu de faire référence au jugement de 2003, déclare dans un inattendu commentaire en décembre 2018 qu'un état « peut créer un cadre juridique déterminé pour accorder aux communautés religieuses un statut spécial impliquant des privilèges particuliers » fournissant ainsi une justification aux demandes d'accommodements pour l'application de la charia sous condition de consentement mutuel, éclairé et réfléchi ou non. Autrement dit la cour invite ainsi à la constitution d'une forme de justice parallèle, communautariste, qui aurait raison, par rapport à la justice institutionnelle des pays membres. Porte ouverte donc désormais à la submersion migratoire, aux tribunaux islamiques et à l'islamisation. La razzia moderne consistant à profiter au mieux et sans contrepartie de droits donnés sans cotisation préalable. Le conseil européen finira sûrement par reconnaître la compatibilité de la déclaration des droits de l'homme de l'ONU et celle du Caire, des pays de l'OCI, dont tous les articles se réfèrent à la charria. (voir notre page [les phases du djihad](#))

Pendant ces opérations de razzias, la nécessité pour les membres de la communauté de porter des signes de reconnaissance ostensibles est évidente, pour les hommes comme pour les femmes.

Une sourate entière, nommée « le butin », est consacrée à inciter les croyants à la haine du non croyant (8 :12,7,37,73), à les encourager à partir en guerre sans faire ni quartier ni prisonnier (8 :15,17,39,57,58,65,67) et à la gestion du butin de ces razzias (8 :41,68,69) . Curieuse préoccupation pour le fondateur d'une religion d'amour, de tolérance et de paix. Les savants de l'islam ont formalisé la répartition de ces richesses, hommes, femmes et enfants : faut-il les tuer tous ou en conserver certains pour profiter de leur travail et de leurs impôts ? (1) Remarquons au passage que cette sourate et la suivante sont les dernières révélées et donc, de par le principe des versets plus récents abrogeant les plus anciens, elles abrogent tout ce qu'on pourrait trouver de relatif à l'amour, la tolérance ou la paix dans le coran.

Dans sa lettre synodale d'élection en 634, Sophronios, le patriarche de Jérusalem (2) écrit : *Que dieu accorde à nos empereurs des sceptres robustes et puissants afin qu'ils brisent l'orgueil de tous les barbares, et surtout des saracènes qui, à cause de nos péchés, se sont dressés soudainement contre nous et se livrent à un pillage total avec cruauté et sauvagerie.*

Al Waqidi, écrivant beaucoup plus tard (745-822), donne ces détails : *Il [Usâma] lança l'attaque. Aucun chien n'avait aboyé, personne n'avait bougé et ne s'était aperçu de rien avant de voir les assaillants fondre sur eux aux cris de : « O toi qui est assisté (par dieu), donne la mort ! » Il tua tous ceux qui lui apparaissaient, il fit captifs tous ceux qu'il pouvait capturer ; il brûla au feu leurs groupement, incendiant leurs maisons, leurs cultures et leurs palmiers, dont s'élevèrent des nuages de fumée ; et il fit galoper les cavaliers dans les enclos et les*

1 Lire notre page [dhimmitude](#)

2 Jérusalem était alors appelée Aelia, en grec, liliya en arabe, du nom de l'empereur romain Aelius Hadrien

pourtours de leurs demeures. Ils arrêterent là leurs poursuites. S'emparant de tout ce qui était à leur portée, ils passèrent ce jour-là à mettre en ordre tout le butin qu'ils avaient fait ». (cité également par A.L. de Prémare dans *les fondations de l'islam*)

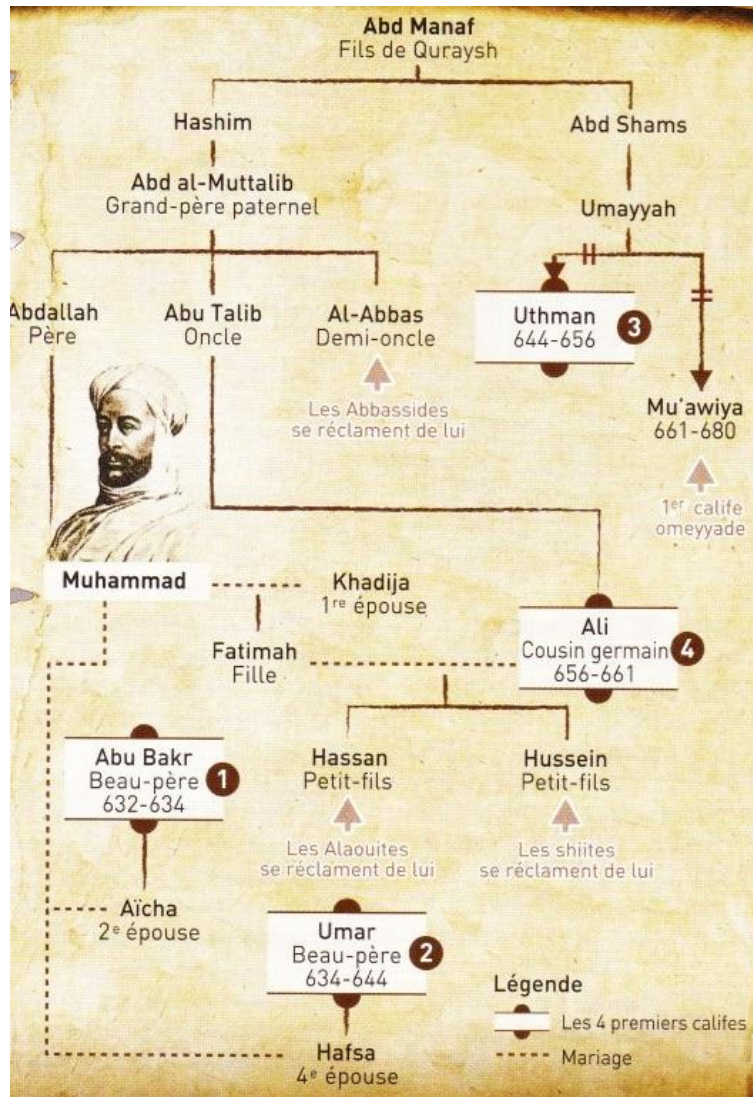
Après les razzias qui déciment la population rurale, contrainte de se réfugier dans les villes, la conquête se continue par le jihad, dont le but est le partage du butin (terres, biens, vaincus) et se termine, au choix de l'Imam, par l'extermination, le partage comme esclaves (1) entre les combattants, la conversion forcée ou la soumission à un tribut dont le versement est garanti par le statut de dhimmi (ce qui permet par leurs impôts d'alimenter la communauté musulmane). L'islamisation consiste enfin à transférer à la communauté musulmane, l'oumma, tous les leviers de commande dont ces peuples disposaient sur l'économie, les techniques, ... Dans un premier temps l'administration du pays conquis est laissé aux élites indigènes, y compris la perception des recettes, puis, au fur et à mesure de l'établissement colonisateur des tribus arabes nomades, la fonction des dhimmis est limitée à l'entretien de la communauté musulmane. En plus de l'impôt il faut compter la pratique du devshirme, qui consiste à prélever régulièrement un cinquième des enfants des dhimmis pour les enrégimenter dans le corps des janissaires.

L'état garantissant la protection des dhimmis entre alors en conflit avec des clans nomades rebelles ou incontrôlables, qui lancent à leur tour des raids. En résumé, le Coran codifie la guerre tribale, la « ghazwa », que nous avons transcrit en « razzia », et élève les luttes tribales et la cupidité au rang de vertus religieuses suprêmes, sous le nom de jihad. (2).

Se succèdent donc des dynasties concurrentes, se remplaçant par vagues successives, les plus conquérantes se proclamant califat après avoir soumis une plus ou moins grande partie du monde musulman. Ces dynasties prennent leurs sources dans les peuples nouvellement convertis (Perse, Mamelouks) ou des envahisseurs, convertis également (mongols, turcs). Elles se réclament alternativement du sunnisme ou du chiisme, et souvent d'une réformation idéologique et s'accompagnent alors d'un retour au rigorisme (almohades, seldjoukides, Wahabites, frères musulmans, ...). Voir le rapport de l'institut Montaigne sur [la fabrique de l'islamisme](#) analysant l'histoire de ces différents courants.

1 Ce qui est également prévu dans le deutéronome (21 :11-13), y compris pour les femmes.

2 Bat Ye'or, dans *les chrétientés d'orient*, donne à propos de ce mécanisme de conquête de très nombreuses références sur les chroniques juives, chrétiennes et islamiques. Des événements récents montrent que ces pratiques perdurent, voir <http://www.dreuz.info/2013/07/souffrance-des-chretiens-sous-le-joug-jihadiste/>



Les premiers successeurs de Mohamed forment la dynastie des omeyyades avec Damas comme capitale en 661. Ils constituent les armées qui prennent la Palestine en 637, Jérusalem en 638, la Syrie (1), l'Irak, l'Iran, puis, en une centaine d'années seulement, grâce à leur idéologie particulièrement efficace, et grâce aussi aux schismes inter religieux (catholiques, orthodoxes, monophysites, nestoriens, juifs), ils vont soumettre successivement tous leurs voisins : l'Egypte, Carthage (698), Tanger. L'Afrique du nord est totalement conquise en 711, malgré la résistance berbère (2). Vers le nord, l'empire byzantin résiste (échec au siège de Constantinople en 718). Parallèlement sont conquis la Perse, le Kirghistan, l'Asie centrale et l'Inde (sur 7 siècles, 80 millions d'hindous sont tués dans ce qui constitue le plus grand génocide de l'histoire (3)), les chinois stoppant l'expansion vers l'est. Commence alors le débarquement

1 Où ils retrouvent donc, selon les commentateurs musulmans eux-mêmes, des autochtones déjà musulmans ! Ils sont appelés en grec « moagaritai » et en araméen « maggrayé » et se nomment eux-mêmes « muminin » (croyants/affidés).

2 Sur le détail de l'islamisation de l'Afrique, voir :

http://www.mission.catholique.fr/IMG/doc/islamisation_Afrique_SMM_2009.doc

3 Voir les sites <http://www.jaia-bharati.org/histoire/ind-victim-islam.htm> ainsi que

http://fr.wikipedia.org/wiki/Conqu%C3%AAtes_musulmanes_des_Indes et aussi

<http://www.dreuz.info/2013/03/hindi-kouch-ou-le-negationnisme-du-genocide-de-80->

en Espagne. En 714, Narbonne est prise et sert de base de départ vers Nîmes, Toulouse, Sens, Bordeaux. En 732, Charles Martel arrête l'invasion à Poitiers (1). Le royaume chrétien s'établit au nord de l'Espagne et entame sa longue libération, qui durera jusqu'en 1492. C'est l'âge d'or andalous, mais les non musulmans y vivent sous le statut de dhimmis (2) : l'évêque de Cordoue, Euloge, qui voulait s'opposer aux conversions forcées, est exécuté en 859, par les omeyyades, donc pendant la période que certains appellent *l'islam des lumières*. En 1148 la famille juive du jeune Maïmonide (1138-1204) fuit Cordoue vers Fés, la Palestine, le Caire car on veut les forcer à la conversion à l'Islam. Averoes (1126-1198), philosophe et médecin, commentateur d'Aristote, est exilé dans une petite ville puis au Maroc, ses livres condamnés à être brûlés. Avicenne également fuit l'Espagne, car ses travaux philosophiques (dont le *Tahafut al tahafut*, « Contradiction de la contradiction ») déplaît aux autorités religieuses (dont Ibn Gazhali). Remi Brague disait que *la mythification du passé sert de compensation à des peuples dont la situation présente est peu brillante*.

En 750 les califes omeyyades sont renversés par les abassides (chiites, de la famille de Mohamed). La ville de Bagdad est créée ex nihilo en 762 pour y établir la capitale avec l'étendard noir.

La fixation du dogme

Sous les omeyyades, le courant philosophique des mutazilites, favorisant la rationalité et le libre examen, a défendu la notion de coran créé, donc imparfait comme l'est toute créature et donc passible d'être complété par l'effort de réflexion (l'*ijtihad*). Ils cherchent à introduire la raison dans l'islam, en posant ces questions : Une chose est bonne parce que dieu l'a ordonné, ou dieu l'a-t-il ordonnée parce qu'elle est bonne ? autrement dit, Dieu est-il dans l'obligation de faire ce qui est le mieux pour les hommes ? le coran est-il éternel et inimitable ou créé ? l'anthropomorphisme de dieu est-il une allégorie ? de même pour tous les événements surnaturels ? Si Dieu est bon, pourquoi existe-t-il des catastrophes, des épidémies ? l'homme a-t-il le libre arbitre de ses actes ?

Entre le VIII^e et le X^e siècle, l'assimilation de l'héritage grec alimente ces réflexions. Cela commence par Al Mansour en 772 puis en 832 le calife Abasside Al Mamun (813-833) crée la maison de la sagesse. Ainsi, provenant de Byzance, le poumon oriental de l'Europe, les ouvrages de Platon, Aristote, Hippocrate, Galien, Euclide, Ptolémée sont traduits par des

millions-dindiens-par-lislam/ et encore <http://www.jaia-bharati.org/livres/autre-regard/autre-reg-chap7.htm> et aussi <http://www.observatoiredesreligions.fr/spip.php?article320> et enfin <https://www.dreuz.info/2019/11/01/670-millions-de-morts-lislam-est-la-religion-du-genocide-2/>

1 Voir <http://histoire.fdesouche.com/15-la-fin-de-la-presence-musulmane-en-gaule-732-759#more-15>

2 Le nom *Andalousie*, comme *al andalous*, vient du nom Vandalousie, non du royaume formé par les vandales, arianistes, dans le sud de l'Espagne. Voir <http://histoire.fdesouche.com/al-andalus-le-mythe-du-vivre-ensemble>, qui montre quelques exemples de jurisprudence de l'époque andalouse et voir aussi un autre mythe <http://islamineurope.unblog.fr/2010/11/03/le-mythe-de-la-transmission-arabe-du-savoir-antique/> et aussi <http://lahuppe.com/2013/12/11/la-dite-civilisation-araboandalouse-musulmane-est-une-mystification/> et aussi <http://riposte.sefarade.over-blog.com/15-categorie-12203920.html> et enfin <http://www.dreuz.info/2015/11/26/lapport-de-la-civilisation-arabo-musulmane-a-loccident-cest-de-lhumour/>

chrétiens syriaques, nestoriens ou maronites (1), dont les noms sont Ibn-Ishaq, Ayyub al Abras, Théophile d'Edesse, Timothée I, Gabriel Bokhticho...

Pour combattre les hérésies, al Mamum crée également la *Mihna*, dirigée par un grand inquisiteur (appelé *Sahih al Zanadiqa*), d'où tortures et exécutions.

Et le débat se clôt avec Al ghazali (1058-1111) dont le livre *Incohérence des Philosophes* (1095) marque l'abandon de la raison et le retour à la vérité de la révélation du coran : « Ils [les philosophes] doivent impérativement être condamnés comme infidèles sur trois chefs. Tout d'abord, sur la question de l'éternité du monde, pour avoir affirmé que toute substance est éternelle. Ensuite, pour avoir déclaré que Dieu, dans sa connaissance, n'englobe pas les petits détails de la vie quotidienne. Enfin, pour avoir nié la résurrection des corps. » Un consensus voit le jour, et la doctrine se fige : les sciences naturelles sont jugées contraires aux lois de la religion, il ne faut pas chercher une interprétation allégorique aux versets du Coran pour lesquels il n'existe pas d'interprétation littérale satisfaisante, le littéralisme s'impose à la réflexion et la raison. Croire et accepter les conclusions des prophètes est un devoir et s'interroger sur la signification est une hérésie (2).

Enfin, le fait que la terre soit donnée par dieu en héritage à l'oumma n'encourage pas à la recherche ni au développement de techniques : il suffit de piller les mécréants (koufars). Ibn Khaldoun note que *c'est un fait de constatation étrange que la majorité des porteurs de science (tant profane que religieuse) ait été constituée de non arabes*, et A.L. de Prémare explique : *ces gens faisaient généralement partie de ceux que l'on appelait les clients : anciens captifs ou descendants d'anciens captifs byzantins, persans, coptes, etc ayant souvent bénéficié de l'affranchissement par suite de leur conversion à l'islam*.

Il est bon d'afficher par des comportements ou des modes vestimentaires son appartenance à l'oumma, la «communauté des soumis», et chacun se surveille dans la règle du consensus. Pour le musulman la démonstration publique de l'accomplissement de ses devoirs religieux est de rigueur, afin que tous sachent qu'il est un bon musulman, et de plus, il a devoir de surveiller voir d'interférer dans la vie des autres s'il estime que l'Islam est menacé ou outragé : il a une responsabilité communautaire (3 :110).

L'islam n'est pas monolithique, ... c'est une question d'interprétation, ... on nous dit qu'il y a l'islam radical et qu'il y a l'islam modéré, ... En fait chaque musulman applique plus ou moins complètement toutes ou certaines des prescriptions du coran, et on peut donc dire qu'il est plus ou moins modéré, ou plus ou moins radical, mais le texte fondateur, définissant l'islam, est unique, il explique très clairement ceci : A la Mecque (en fait, on l'a vu, en Syrie),

1 D'après la tradition, Omar ordonna la destruction de la grande bibliothèque du Caire après la conquête d'Alexandrie en 641. « *Si les écrits des Grecs s'accordent avec le livre de Dieu, dit-il, ils sont inutiles et n'ont pas besoin d'être préservés. S'ils sont en désaccord, ils sont pernicioseux et doivent être détruits.* ». La bibliothèque de Syracuse est brûlée en 878, celle de Turin en 911, la grande bibliothèque du monastère de Nalenda en Inde fut également brûlée, en 1199. La bibliothèque Ahmed-Baba de Tombouctou a été en partie détruite en 2014. Voilà la réalité du mythe de la sauvegarde des vieux auteurs, par ceux qui les ont détruits ! Mais heureusement, le sultan était un hérétique et a permis à ces gens « immoraux » de traduire les œuvres des infidèles. La preuve est aujourd'hui sans équivoque, puisqu'il n'est pas permis d'enseigner les œuvres de Platon et d'Aristote dans les universités des pays arabo-musulmans.

2 En octobre 2016 les manuels scolaires ont été réédités au Maroc pour promouvoir un islam tolérant. Au chapitre « Philosophie et foi » de « Manar at tarbia al islamiya », un ouvrage d'enseignement religieux destiné aux élèves de première, la philosophie est définie comme « une production de la pensée humaine contraire à l'islam » et « l'essence de la dégénérescence ». Comme quoi le mythe de la transmission des savoirs grecs n'est défendu que par les ignorants occidentaux.

lorsque les fidèles de Mohamed n'étaient pas majoritaires, ils composaient avec le pouvoir, sans effaroucher le badeau, et prêchaient un islam dit modéré, proche des idées des nazaréens. Puis lorsqu'ils ont pris le pouvoir, à Médine, Mohamed s'est mis à prêcher la soumission de tous les kouffars et leur humiliation, voire leur éradication de toute la terre (9 :5, 9 :29), c'est à dire l'islam qu'on appelle radical. Mais, dans le coran, les versets correspondant à ces différentes périodes sont mélangés et indifférenciés. Le coran explique (2 :106, 16 :101) que les versets, révélés en dernier, en particulier les versets dits mecquois, abrogent les premiers versets contradictoires, révélés auparavant, et donc, la question qui se pose aux savants de l'islam, c'est de nous montrer, une fois que l'islam dit modéré de la Mecque a été abrogé, ce qui reste au coran si ce n'est les versets appliqués par les islamistes radicaux ? A quand, par soucis d'honnêteté, une publication du coran par ordre chronologique des sourates et sans les versets abrogés ?

En 2007 le président turc Erdogan affirmait : « *L'expression 'islam modéré' est laide et offensante, il n'y a pas d'islam modéré. Il y a l'islam tout court, c'est l'islam du coran* » puis à une réunion de l'OCI à Ankara en novembre 2017 : « *Le brevet « d'islam modéré » appartient à l'Occident. Il n'y a pas d'Islam modéré ou immodéré; L'Islam est un. Le but de l'utilisation de tels termes est d'affaiblir l'Islam.* »

Salah Abdeslam en prologue à son procès en 2020 affirmait : « *la juge a parlé de terrorisme et de radicalisme. Ces termes créent la confusion. En réalité il ne s'agit que d'islam authentique. Ces gens-là sont des musulmans.* »

Les conquêtes turques

Mohamed était contemporain du mérovingien Dagobert, et l'occident doit s'organiser rapidement sous l'impulsion première de Charles Martel, qui pose les bases de l'empire de Charlemagne (768-814). Les dynasties turques d'origine mongoles (seldjoukides puis ottomans) s'imposent au XIème siècle ; plus rigoureux que leurs prédécesseurs arabes, ils interdisent l'accès des lieux saints aux chrétiens. Huit croisades s'échelonnent alors de 1095 à 1270, pour soutenir l'empire byzantin menacé, et redonner l'accès aux lieux saints. Jérusalem est prise en 1099 et 4 états latins sont formés à Edesse, Antioche, Tripoli et Jérusalem. Puis on assiste à une succession de flux et de reflux, parfois par de simples traités. Jérusalem est définitivement reprise par les musulmans en 1248.

Constantinople tombe en 1453, les ottomans entrent en Europe par l'est et prennent la Serbie (1459) les Balkans, la Grèce, la bohème, la Hongrie (1526). Vienne est assiégé en 1526, Moscou est incendié en 1571.

Ces guerres incessantes (1) sont précédées, accompagnées et suivies de razzias, fournisseuses d'esclaves, que ce soit sur toutes les cotes de la méditerranée, dans le Caucase et la Slavonie (en arabe le *pays des esclaves*, bilād as-ṣaḡāliba), les balkans, le sud du Sahara : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad ou la côte est de l'Afrique : Nubie, Soudan (le *pays des noirs* : bilād as-sūdūn), Somalie, Kenya, Tanzanie. Pour éviter toute descendance, la castration des hommes était pratiquée systématiquement par les pourvoyeurs, opération ayant un taux de mortalité voisin de 70% en particulier pour les enfants.

En Europe, qui a subi une occupation partielle pendant les débuts de l'Islam, les principaux camps de castration se trouvaient dans des zones situées dans la Corse actuelle, (pour les hommes capturés du VII^e au X^e siècle dans le Sud de la France), en Italie (pour les esclaves d'Europe du Nord), et à Prague (pour ceux d'Europe orientale). Quand ces lieux ont dû être abandonnés en raison des reconquêtes européennes successives, c'est au Caire qu'a été installé le principal camp de castration

1 Pour une étude détaillée de la période contemporaine, voir

[http://www.mosci.info/pdf/L%27occident%20face%20%E0%20l%27islamisme%20militant%20\(EssaiRyan27092006.pdf](http://www.mosci.info/pdf/L%27occident%20face%20%E0%20l%27islamisme%20militant%20(EssaiRyan27092006.pdf) et aussi http://www.mosci.info/pdf/rapport_denece.pdf

des prisonniers européens. Un choix effectué pour des raisons « pratiques » : le grand port sur le Nil était utilisé comme terminal des convois maritimes transportant les esclaves'. Pour les Noirs, la castration était réalisée peu après la capture, au début du transport. (Jean Jacques Walter – les 2 islams) 2 esclaves sur 3 étaient des femmes, asservis sexuellement dans les harems (1), et dont les enfants ont tous mystérieusement disparus en bas âge ! De l'ordre de 20 millions d'Africains ont été réduits en esclavage. Mais Christiane Taubira, appliquant à la fois le principe du deux poids deux mesures et celui du privilège blanc, nous explique dans l'Express du 4 mai 2006, qu'il ne faut pas trop évoquer la traite arabo-musulmane, afin que les « jeunes Arabes ne portent pas sur leur dos tout le poids de l'héritage des méfaits des Arabes ».

Le déclin

La victoire navale de la sainte ligue à Lepante en 1663 et un nouvel échec devant Vienne en 1683 marque la fin de la conquête de l'Europe par l'est, et le début de la décadence turque. Les velléités d'indépendance des sultans (Mehemet Ali en Egypte) permettent l'éclosion des différentes nations arabes indépendantes, jusqu'à la prise du pouvoir par Mustapha Kémal en 1923 qui fondera l'état turc, temporairement laïc. La France et l'Angleterre s'inquiètent des manœuvres russes et autrichiennes sur les populations chrétiennes des provinces turques frontalières et défendent le principe de l'intégrité du territoire de l'empire turc. Pour éviter les révoltes soutenues par l'Autriche et la Russie, et ôter tout prétexte d'intervention et de répression, l'Europe demande au sultan l'introduction de réformes pour abolir les abus et les discriminations. Catherine de Russie reprend l'Ukraine et la Crimée en 1782. La Grèce se libère entre 1822 et 1832, la Serbie en 1878. Les réfugiés musulmans fuyant les provinces qui s'émancipent sont réinstallés sur quelques points faibles de l'empire : les balkanais s'installent en Arménie, les réfugiés de Crimée, Caucase, Turkestan s'installent dans le Golan, le Liban et la Palestine, les bosniaques en Macédoine et en Palestine.

Dans le monde musulman, il y a de moins en moins d'autres non musulmans, juifs et chrétiens, donc moins d'impôts, et surtout moins d'exemples du mal, et donc moins de ressort idéologique, et le combat messianique se reporte sur les « mauvais » musulmans.

1 L'Afrique subsaharienne a été razzinée pendant treize siècles sans interruption. La plupart des millions d'hommes déportés ont disparu du fait des traitements inhumains. Cette douloureuse page de l'histoire des peuples noirs n'est apparemment pas définitivement tournée. La traite négrière a commencé lorsque l'émir et général arabe Abdallah ben Saïd a imposé aux Soudanais un bakht (accord), conclu en 652, les obligeant à livrer annuellement des centaines d'esclaves. La majorité de ces hommes était prélevée sur les populations du Darfour. Et ce fut le point de départ d'une énorme ponction humaine qui devait s'arrêter officiellement au début du XXe siècle (Tidiane N'Diaye – le génocide voilé). Voir http://www.herodote.net/622_au_XXe_siecle-synthese-12.php. et aussi <http://www.youtube.com/watch?v=VN76VOG4jMg>, Lire le livre *l'esclavage en terre d'islam* de ... Malek Chebel ! et voir aussi *les contes des mille et une nuits...* Pour les esclaves blancs en islam, voir <http://www.pointsdereperes.com/articles/barbaresques-esclavage-blancs> et 1/6 <http://www.youtube.com/watch?v=j3KJsF8s4S0>, 2/6 : <http://www.youtube.com/watch?v=w6bCMJY288g>, 3/6 : <http://www.youtube.com/watch?v=w6bCMJY288g>, 4/6 : http://www.youtube.com/watch?v=r3QRCX7_aWQ, 5/6 : <http://www.youtube.com/watch?v=ZW9d4TrQVd0>, 6/6 : <http://www.youtube.com/watch?v=S4rhYl0DBOY> voir l'histoire de St Vincent de Paul : <http://www.dreuz.info/2014/07/saint-vincent-de-paul-et-les-esclavagistes-maghrebins-2/> <https://maitrederville.wordpress.com/2010/07/22/listes-desclaves-francais-des-barbaresques/>

Mais l'islam échoue toujours, aujourd'hui comme hier, à apporter aux hommes le bien absolu, à faire advenir la société parfaite d'où le mal aurait été expulsé. Au XIX^{ème} siècle, la colonisation par les nations européennes signifie l'échec complet de l'islam traditionnel, le précipitant dans la décadence, l'humiliation et la soumission à l'occident, permettant même la diffusion des idées des lumières et la formation des élites à ces valeurs occidentales d'égalité et de laïcité, ce qui marque un bouleversement total, qui paradoxalement ramène une nouvelle figure du mal contre laquelle combattre car il est difficile pour un bon croyant de ne pas attribuer cet échec à de nouvelles corruptions de l'islam, à sa mauvaise application, à l'abandon en route du « vrai islam » dont lui, « vrai musulman » aurait la clé.

Le futur imam de Bordeaux, Tarek Oubrou, dans une de ses conférences sur Hassan al Banna explique que *« L'école de hassan al Banna, les frères musulmans, sont apparus dans un contexte et une situation très critique, sans précédent dans l'histoire de l'islam. C'est la première fois que les musulmans se trouvent sans califat, c'est le symbole de la réunion et de l'union de toute la communauté, c'est le symbole de la force des musulmans. Le 2 mars 1924 la califat est déclaré aboli par Mustapha Kemal, connu sous le nom de Atatürk, c'est-à-dire le père des turcs, qui est un juif d'origine et s'est déguisé en musulman. La oumma se trouve alors dans une situation illégale, je dirai même dans une position de péché, car le califat est une obligation et la réunion des musulmans autour de ce calife est une obligation. Tant que les musulmans ne sont pas réunis autour du califat il sont des pécheurs, sauf ceux qui œuvrent pour instaurer ce califat. »*

D'après les hadiths de Sijistani, Mohamed a prédit que *« Cette communauté se divisera en 73 sectes, 72 d'entre-elles iront en enfer et une seule ira au Paradis et ce sera la majorité. »* (Sunan abu-Dawud, vol. 3, no. 4580.) et le savant Dr. Fadl (Sayyid Imam al-Sharif) explique à propos de cette seule secte sauvée (*at-Ta'ifa al-Mansura*) *« Le devoir le plus important de...[la Secte Sauvée] de notre époque, c'est d'engager le jihad contre les régnants apostats qui ont modifié la loi d'Allah, et qui gouvernent les musulmans avec des lois hérétiques d'origine humaine.... les salafistes-jihadistes sont at-Ta'ifa al-Mansura : ils ont promis la victoire contre leurs ennemis et les ennemis de l'islam. »*, et en effet *« il y a ceux qui ordonnent le bien et qui interdisent le mal »* [*al-Wala wal-Bara*] et qui croient avoir le droit divin de juger le niveau d'observance des autres, mauvais musulmans (takfir) ou mécréants, qu'il convient de combattre.

La renaissance islamique

Elle est initiée par Hassan al Banna, fondateur des « frères musulmans ». Il expose ses vues dans sa « lettre aux jeunes » en 1936 :

« Nous voulons rassembler toutes les parties de la patrie islamique, que la politique occidentale s'est évertuée à séparer, et que les convoitises européennes ont égaré et enfermé à l'intérieur de frontières. Nous rejetons donc tous ces accords internationaux qui transforment cette patrie islamique en un ensemble de petits pouvoirs, faibles et déchirés, dont l'absorption sera très simple pour tous ceux qui voudront usurper leurs droits. Et nous ne nous taïrons pas devant l'entrave faite aux libertés de ces peuples, que des tiers ont accaparées injustement. Donc l'Égypte, la Syrie, le Hedjaz, le Yémen, la Tripolitaine, la Tunisie, l'Algérie, Marrakech, et tout empan de terre où il y a un musulman qui prononce "Il n'y a pas de divinité si ce n'est Dieu lui-même", tout cela constitue notre grande patrie, que nous nous efforcerons de libérer, de soustraire à cette emprise, de délivrer de cette tyrannie, et d'en rassembler l'ensemble des parties. [...]

Nous voulons, ensuite, que le drapeau de l'Islam flotte de nouveau au vent et bien haut, dans toutes les contrées qui ont eu la chance d'accueillir l'Islam pendant un certain temps, et où la voix du muezzin a retenti par les *takbirs* [cri guerrier signifiant « Dieu est le plus grand »] et les *tahlils* [cri de profession de foi]. Puis la malchance a voulu que les lumières de l'Islam se retirent de ces

contrées, qui sont retombées dans la mécréance. Donc l'Andalousie, la Sicile, les Balkans, les côtes italiennes ainsi que les îles méditerranéennes sont toutes des colonies méditerranéennes musulmanes, et il faut qu'elles reviennent au sein de l'Islam. [...]

Il est de notre droit de reconstruire l'Empire Islamique, qui s'est établi par la justice et l'égalité, et qui a répandu la lumière de la guidée parmi les gens.

Nous voulons, après cela et avec cela, exposer notre message islamique au monde entier, atteindre les gens dans leur totalité, répandre à tous les horizons terrestres, et y soumettre tous les tyrans " *jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de désordre, et que la religion soit entièrement vouée à Dieu* ". » (Cité par Joachim Véliocas dans « *les frères musulmans dans le texte* ».

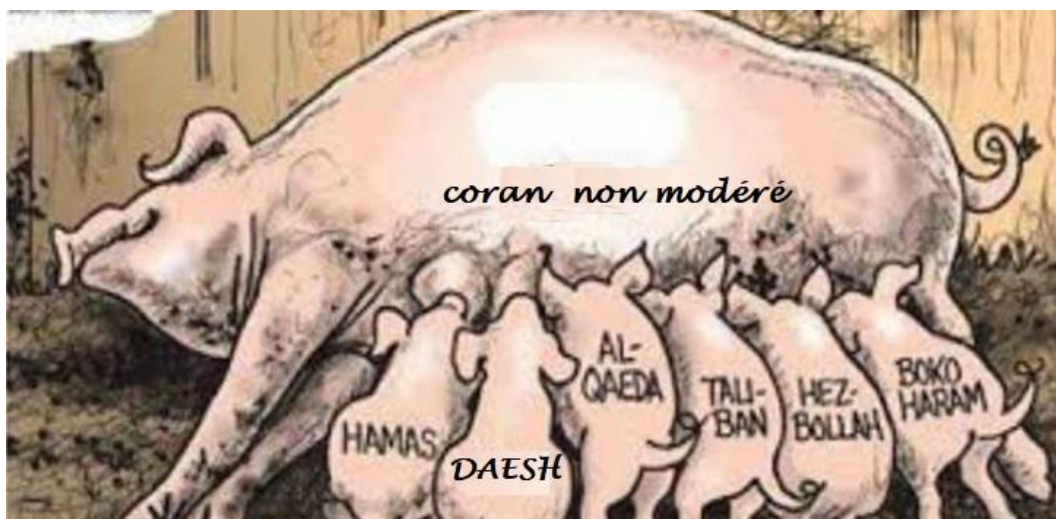
Cette réforme engagée donc pour la meilleure communauté par les salafistes et les frères musulmans consiste à expliquer que si l'islam a échoué, comme c'est toujours la solution, c'est qu'il a été mal appliqué, et pour reprendre le dessus sur les méchants il faut revenir à l'islam fantasmé des premiers jours, et chacun de rechercher le vrai islam en remettant en cause son voisin. Ce retour à l'orthodoxie islamiste passe par l'affirmation de la perversion de l'Occident manipulateur et impérialiste et le rejet des valeurs et lois étrangères à l'islam, le fanatisme des masses provoquant alors des représailles sanglantes. C'est ainsi que les kémalistes, le shah d'Iran, Anouar el Sadate, Moubarak, ben Ali, Kadhafi furent désignés comme ennemis de l'islam, les frères musulmans prenant peu à peu le pouvoir dans les pays musulmans (1).

Au XXIème siècle, par les recherches historiques, la vérité se fait sur les origines de l'islam. Le rêve est mis à l'épreuve car chacun a accès par soi-même aux textes, et on peut voir l'islam en action, ses fruits sont maintenant rapidement connus de tous, et chacun peut constater ce que sont les commandements du coran. D'où un rejet croissant dans le monde, et en particulier dans le monde musulman. D'autant que 14 siècles après la naissance de l'islam qui a soi-disant apporté l'intelligence et la lumière à l'humanité, comment se fait-il que la majorité des pays musulmans sont toujours parmi les plus défavorisés de la planète, et qu'on y dénombre le plus grand pourcentage de personnes illettrées, misérables et affamées au point qu'au risque de leur vie elles fuient leur propre pays.

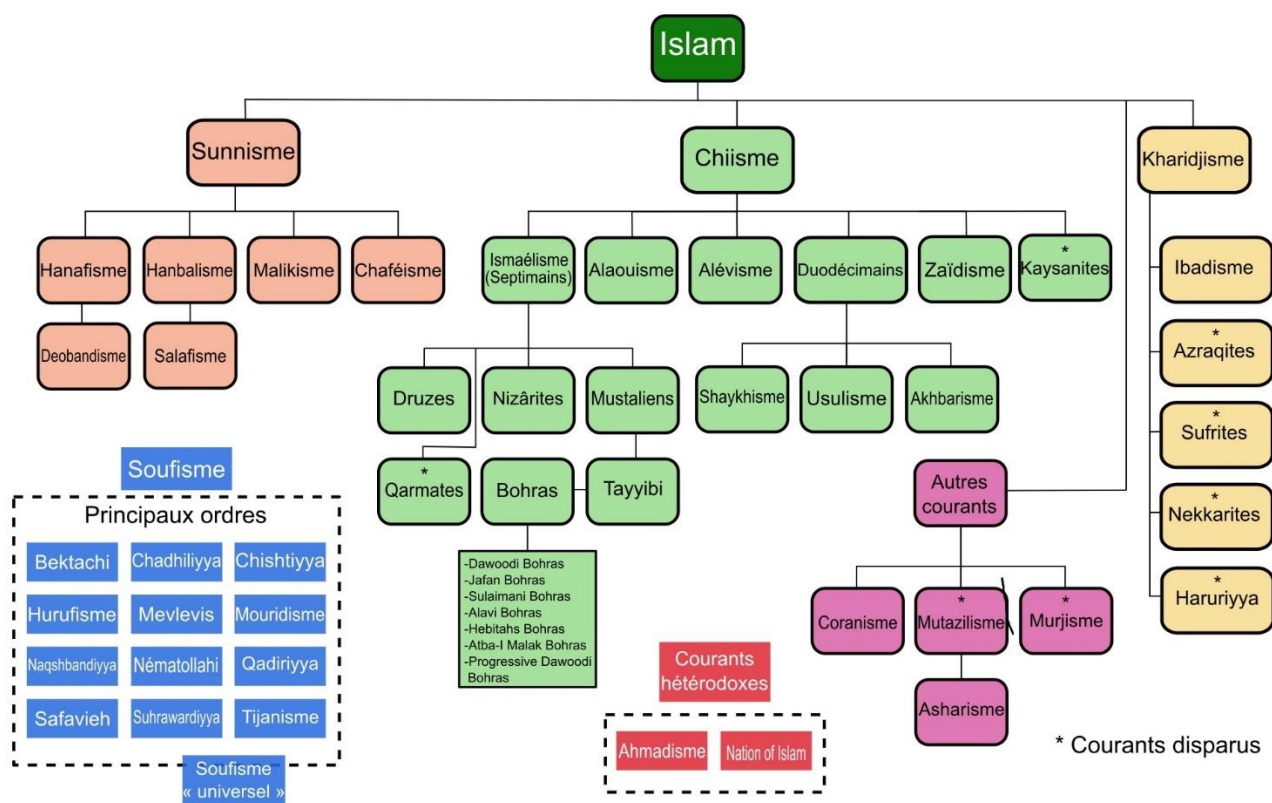
Le coran étant la parole même de Dieu, contenant l'intégralité des vérités, le « réformisme » musulman s'est toujours limité à condamner les pratiques actuelles, déviantes, pour revenir aux pratiques anciennes, ainsi c'est l'islam de Mahomet que veulent pratiquer scrupuleusement et fidèlement les musulmans qui revendiquent, citations à l'appui, respecter le mieux le coran en en faisant une interprétation à la lettre, non modérée : le Hamas, le hezbollah, Daëch, Ennahdha, al Qaïda, Ansar Charia, les Talibans, Boko Haram, les Frères musulmans, les wahhabites, les salafistes, les shebabs,...

Outre ces organisations explicitement radicales, les écoles et courants de l'islam se répartissent en sunnisme (hanafisme, malikisme, shaféisme, hanbalisme, ahmadisme), Chïsme (ismaélisme, alaouisme, kurdes, druzes, alévisme, jafarisme, zaïdisme), kharidjisme (ibadisme) et soufisme. Ecoutez la parabole, racontée par Mohamed Louizi, de ce marchand de kebab qui s'installe seul dans une rue. Son affaire tourne bien. Puis il craint l'installation de la concurrence et la perte de la moitié de son chiffre d'affaires. Il décide donc de créer sa propre concurrence : il ouvre à côté un deuxième kebab, sous un autre nom. L'islam a bien compris cette leçon.

1 L'action des frères musulmans : <http://www.drmcc.org/IMG/pdf/41e653082a706.pdf>



A consommer avec modération



Les chiites ont un début de hiérarchie : les mollahs, hodjatoleslams et ayatollah alors que les sunnites n'ont qu'un imam pour mener la prière et des oulémas « savants de l'islam ». Les chiites acceptent que les mollahs fassent entrer la raison pour interpréter la loi religieuse et pratiquent donc l'ijtihad, à savoir la clarification d'un problème pratique dû à l'application de la charia, pour en déduire des législations adaptées alors que pour les sunnites les chemins de l'interprétation par l'ijtihad sont fermés depuis le XIème siècle et ils veulent suivre les textes à la lettre. Les chiites reconnaissent la grandeur de leur passé préislamique persan, et cela est une abomination pour les sunnites. Les chiites attendent la venue du 12ème imam pour prendre le pouvoir politique et coopérer avec lui à la guerre apocalyptique alors que les sunnites justifient

dès aujourd'hui l'usage de la violence pour éradiquer le mal sur terre. Enfin, les chiites ne veulent choisir des successeurs à Mohamed que dans sa famille et même parmi ses descendants.

À cette rivalité sunnisme/chiisme se superpose la rivalité souverainisme/islamisme des états nations face au califat et aux associations universalistes (frères musulmans)

Toutes ces écoles se réclament de la fidélité la plus pure au coran, et comment pourraient-elles faire autrement puisque c'est la parole d'Allah, et donc non réformable mais valable en tous temps et en tous lieux, et s'en écarter serait blasphématoire.

Le coran

Retournement idéologique – création de la Mecque et du coran

Après la mort de Mohamed et la conquête de Jérusalem, ses successeurs, les califes, ressentent le besoin d'effectuer le tri et la réunion des feuillets nazaréens, en les adaptant : le coran. Ils ont établis leur capitale à Damas, en Syrie, et pas à la Mecque, qui n'existe pas encore.

La chronique de Sébéos raconte : *Je dirai encore les desseins des Juifs insurgés qui, ayant rencontré un certain temps l'assistance des Hagarènes, conçurent le dessein de réédifier le temple de Salomon; ayant découvert l'endroit qui s'appelle Saint des Saints, ils y construisirent avec les fondations et le bâtiment un lieu de prières pour eux-mêmes. Les Ismaélites, jaloux d'eux, les repoussèrent de cet endroit et appelèrent ce lieu leur [maison] de prières. [Les Juifs] construisirent dans un autre endroit, près du temple, un autre lieu de prières pour eux-mêmes.*

Les conquérants de 640 (Omar et le rabbin Kaab al Ahbar, originaire du Yémen et converti) ont donc reconstruit à Jérusalem le « cube » du temple, le saint des saints, mais le messie n'est pas revenu, ils se jugent donc trompés par leurs mentors nazaréens, ils rompent leur alliance avec les juifs, et se retournent contre eux. Et c'est alors que le sentiment d'appartenir à une nation supérieure leur montre la nécessité de réformer complètement leur idéologie.

Ils doivent maintenant continuer leur conquête et soumettre le monde entier, et Omar prenant le titre de calife, lieutenant de dieu sur la terre, prend la fonction du messie qui est d'éradiquer le mal sur cette terre. Il doit en tout premier lieu faire disparaître les origines judéo-nazaréennes de l'islam, en Syrie, et les remplacer par une fiction d'arabes ignorants, polythéistes, en Arabie, que Mohamed aurait convertis. Il faut aussi créer un temple ne devant rien ni aux juifs ni aux chrétiens, donc préexistant à Jérusalem : c'est La Mecque (califat de Muawiyah 660-680), que l'on déclara fondée par Abraham et Ismaël, par Adam même, et où on construisit ce temple « *Alors, Abraham rétablira les assises du Temple avec Ismaël.* ». Il s'ensuivit le changement d'orientation de la prière (la qibla) de Jérusalem vers la Mecque (1). Il faut encore justifier cette nouvelle croyance par un texte cohérent capable de rivaliser avec les textes juifs et chrétiens or les seuls écrits sont encore ceux laissés par les nazaréens, d'où leur réécriture, en quelques versions successives éliminées, pour élaborer le coran en supprimant les références à leurs promesses non tenues (2) et en privilégiant la vision messianique de conquête du monde par les justes. Pour cette réécriture, les moyens suivant sont employés : remplacement de mentions inconvenantes, ajout de mot, de noms de lieux ou de personnes, de phrases, réorganisation du texte, ordonnancement des versets, changement du sens des mots, discours complémentaire par un hadith (3), réécriture des événements historiques

1 Il y eu un temps de flottement, favorisé par des rivalités et des rebellions rendant la kaaba inaccessible, d'où, en 692, la construction du dôme du rocher, sorte de mosquée centripète, sans mur de qibla, prétendant donc remplacer la kaaba, et qui relance les pèlerinages vers Jérusalem. C'est Zubayr qui s'est proclamé calife à Pétra qui déplace la kaaba et la pierre noire de Pétra à la Mecque en 687 et est assiégé et tué à la Mecque par Abd al Malik. La construction d'une seconde mosquée, al aqsa, s'imposa ensuite pour officialiser le 1^{er} lieu saint islamique.

2 Vers 720, l'abandon de l'appellation *émigrés* qu'ils se donnaient, exprimant l'idée du nouvel exode pour celle de *muminims* (croyant) et *musulmans* (soumis) coïncide avec ce reniement des origines nazaréennes. Les mahgrayés (muhajirun - émigrés), étaient nommés par les chrétiens ismaéliens, hagarènes, tayayés ou saracènes (arabes)

3 Le coran met en garde contre les hadiths : *Ceci (le Coran) est la parole d'un noble messenger. Et non la parole d'un poète [...] s'il avait prononcé d'autres enseignements, nous l'aurions puni. Nous aurions arrêté (de faire descendre) les révélations sur lui. Nul parmi vous n'aurait*

et géographiques, destruction des sources écrites comme des traces archéologiques. Un des changements, sans doute suggéré par le rabbin kaab (1), consiste alors à renommer Jésus en Issa (Les rabbins surnommaient péjorativement Jésus en Esaü (qui était roux) en référence au rouge des légions romaines. Il faut enfin donner une origine à ce texte, qui ne peut avoir été transmis par les nazaréens, d'où l'invention du prophète, qui a reçu ce livre de Dieu lui-même.

Cette manipulation de l'histoire s'accompagne de résistances et de guerres civiles (fitna) et pour répondre aux questions soulevées, maintenant que le coran est figé, on invente les hadiths, qui font dire au texte ce qu'il ne dit pas et qu'on veut qu'il dise. On assiste alors à une succession de cycles : apparitions de questions et d'incohérences, discorde et contestation du pouvoir, émergence d'un chef autoritaire disciplinant l'oumma et manipulant les textes.

Il faut encore, maintenant que le peuple élu est devenu l'oumma, que cette *meilleure communauté* prenne possession de sa terre promise, devenue le monde.

Si tu as créé le monde pour nous, pourquoi ne le possédons nous pas en héritage (4^{ème} livre d'Esdras 3 :59) *La terre appartient à dieu. Il en fait hériter qui il veut parmi ses créatures, et le résultat appartient aux pieux* (7 :128). Dans le deutéronome on trouve : *L'Éternel me dit: Lève-toi, va, marche à la tête du peuple. Qu'ils aillent prendre possession du pays que j'ai juré à leurs pères de leur donner.* (Deut 10 :11)

La terre doit donc appartenir aux pieux et aux justes parce qu'ils obéissent à dieu et qu'ils doivent réaliser le salut du monde tel que dieu le veut et préparer le retour du messie.

La conquête des fils de lumière sera entreprise en premier lieu contre le lot des fils des ténèbres auxquels viendront en aide les transgresseurs de l'alliance.... la domination (des païens) disparaîtra, pour que soit abattue l'impiété sans qu'il y ait un reste et sans qu'il y ait un rescapé pour tous les fils de ténèbres. Alors les fils de justice éclaireront toutes les extrémités du monde. (Règlement de la guerre 1 :7 qumran) (2)

Dans l'apocalypse de jean, c'est la bête qui mène la grande guerre, et qui soumet les justes, et ce sont les anges qui finissent par la terrasser, pas les fils de lumière.

Mise par écrit du coran

En révélant le coran au prophète Dieu ne lui a pas demandé d'en réunir les versets et les sourates sous forme d'un livre, sinon on aurait trouvé trace de cette injonction dans le coran. Et Mohamed n'a pas recommandé à ses compagnons d'en faire un corpus, sinon on en aurait trouvé mention dans les hadiths.

Boukhari rapporte que "*Pendant la bataille de Yammanéh, Abou Bakr [632-634] convoqua Zéid Ibn Sabét, un des secrétaires de Mohammad, et Omar était présent également. Abou Bakr dit à Zéid : Durant les batailles, la tuerie de ceux qui connaissaient le Coran par cœur, s'est intensifiée et je redoute qu'elle continue et que par conséquent, une partie du Coran disparaisse. A mon avis, tu dois essayer de recueillir le Coran. Zéid dit à Omar : Comment pourrais-je faire ce que le prophète lui-même n'a pas fait ?*" Mais il s'y résolut car Ibn Abi Dawud rapporte ses paroles : *Je me mis à suivre les traces du coran, en recopiant ce qui était*

pu l'aider. (69:40-47) *Parmi les gens, il y a ceux qui soutiennent des paroles sans fondement et écartent ainsi d'autres du chemin de dieu sans connaissance et prennent (le chemin de Dieu) à la légère.* (31:6) *Ceux-ci sont les révélations de dieu que nous te récitons en toute vérité. En quelle parole autre que dieu et ses révélation croient-ils ?* (45:6)

1 Ibn Kathir rapporte que « de nombreuses personnes ont accepté beaucoup de choses rapportées par Kaab Al-Ahbâr. » le conseiller d'Omar.

2 Les grottes de Qumran, qui contenaient les manuscrits de la mer morte, constituaient la *gueniza* d'une synagogue, c'est-à-dire un lieu caché où l'on remise des vieux documents usagés et des textes mis volontairement à l'écart, en en brulant la tranche. Comme dans celle du Caire, on y a retrouvé de très vieux documents de toutes origines.

écrit sur des feuillets, des tiges de palmiers et des pierres plates et en transcrivant ce qui était dans la poitrine des hommes [1]. Zayd et ses assistants prirent toutes les précautions nécessaires : « On n'acceptait un passage que sur le témoignage de deux personnes attestant qu'il avait été inscrit en présence du messenger d'Allâh » (Al-Itqân, volume 1, p. 100) on a donc accepté pour valider la parole de dieu uniquement 2 témoins, et pas 4 ! Ce premier recueil fut alors confié à Aïcha, la fille d'Abou Bakr ou, selon d'autres, à Hafsa, la fille d'Omar, toutes deux épouses de Mohamed.

Une autre tradition affirme que la première personne qui, après la mort de Mohamed, se chargea de recueillir le Coran fut l'Imam Ali, gendre du prophète. L'ouvrage *Al Etghan-la Perfection*, rapporte : *"Lors de l'alliance avec Abou Bakr (premier calife de Mohammad), Imam Ali resta chez lui. On dit donc à Abou Bakr qu'il se défendait de son alliance. Abou Bakr envoya le chercher et lui dit : As-tu évité mon alliance ? Ali dit : Je jure à Dieu que non. Abou Bakr lui demanda : Qu'est-ce qui t'a éloigné de nous ? Imam Ali répondit : J'ai redouté qu'il y ait des ajouts dans le livre de Dieu, je me suis alors dit que je ne me préparerais pour sortir que pour faire la prière, et cela jusqu'à ce que je l'ai recueilli."*

La tradition musulmane indique que les versets ont été révélés séparément, et concernant le rassemblement dans chaque sourate, plusieurs hadiths affirment que cela a été fait au fur et à mesure selon les indications de Gabriel à Mohamed, ainsi Ibn Faris a dit : *« Le rassemblement du coran est de deux sortes : l'agencement des sourates comme le placement des « Sept longues » avant les « Miine ». Ce travail fut mené par les compagnons. Quant à l'autre rassemblement consistant à rassembler les versets de chaque sourate, il fut décidé et exécuté par le prophète selon un ordre de son maître transmis par Gabriel. Certains en trouvent la preuve dans la divergence des ancêtres pieux à propos de l'agencement des sourates. Les uns les ont classées suivant un ordre chronologique, ce qui est le cas dans la version d'Ali qui commence par la sourate Iqra suivie par la sourate al-moudaththir suivie par Noun puis Mouzammil etc. C'est aussi le cas de la version d'Ibn Massoud qui commençait par la sourate al-Baqara suivie de la sourate an-Nissai puis de la sourate al-Imran avec des différences très importantes. C'est encore le cas dans la version d'Ubay ».*

Le coran d'Ibn massoud n'avait que 111 sourates, celui d'Ubay ibn kaab en avait 116 et celui de Zaid (la version qui nous est parvenue) 114.

Sous le califat d'Abd al Malik, al Hajjaj fit ajouter vers 700 les voyelles et les accents diacritiques, d'où nouvelle diffusion d'une version officielle, et destruction des versions précédentes (2).

Il n'existe plus aucun des feuillets nazaréens ni aucun des recueils intermédiaires du coran car les califes (Abou Bakr, Umar, Othman, Ali, Muawiya, Marwan, Abd al Malik), qui se sont chargés de la compilation des versets et de leurs refontes successives jusqu'au IX^e siècle,

1 L'apparition de l'écriture en Mésopotamie date de la fin du IV^e millénaire avant JC, le papyrus 2600 av JC, le parchemin était utilisé au II^e siècle av JC, et le papier a été inventé par les chinois vers 105 ap JC. Les juifs ont écrit la torah sur des rouleaux de parchemin, Mais sur quoi Khadidja faisait-elle ses comptes de commerce caravanier avec Mohamed ? Et si on nous raconte cette fable que les musulmans se sont transmis le coran uniquement par oral puis ne l'ont écrit que sur des omoplates de chameaux et autres pierres plates, ... c'est tout simplement pour masquer que le coran n'existait pas du temps de Mohamed, qui prêchait le nazaréisme, et qu'il fut créé après coup par les califes en rassemblant et adaptant des sermons et textes nazaréens, et pas du tout en rassemblant des pierres et des omoplates dont aucune n'aurait été précieusement conservée comme portant les révélations de la parole de dieu, alors que de simples squelettes de diplodocus sont arrivés jusqu'à nous ?

2 Alfred Louis de Prémare, dans *les fondations de l'islam*, cite plusieurs récits décrivant la collecte du coran, lire notre page [collecte du coran](#) voir aussi <https://archive.is/GeMvV>

en fonction de leurs volontés politiques, ont fait brûler tous les autres recueils parallèles (ceux d'Ubayy en Syrie, d'Ibn Masud à Kufa, d'Abu Musa en Irak, ...) et surtout tous les feuillets qui ont servis de sources, Hudhayfa, général conquérant de l'Arménie, aurait ainsi conseillé Othman (644-656) en 645 : « *rattrape cette umma avant qu'elle ne diverge sur le livre comme ont divergé les Juifs et les Chrétiens* ». Ibn sa'd, l'auteur de la biographie d'Othman ne parle que de la collecte d'Omar. Cependant les traditions rapportent son action. « *Othman envoya à chaque région musulmane une copie de ce qu'ils avaient copié et ordonna que tous autres matériaux coraniques que ce soient des morceaux de manuscrit ou des copies entières soient brûlés* » (Bukhari :4987). Ce soucis de destruction des sources dure toujours (1).

Les chiites reprochent aux sunnites d'avoir falsifié le coran lors de sa mise par écrit (2), pour évincer la famille de Mohamed du califat et s'accaparer la part des butins réservée au prophète. Muawiya donne à son gouverneur al-Mughira, ces consignes : « *Ne vous laissez pas d'insulter Ali et de demander la miséricorde de Dieu pour Uthman, de diffamer les compagnons d'Ali, de les écarter et d'omettre de les écouter; de louer, par contraste, le clan d'Uthman, de les attirer près de vous et de les écouter.* » C'est une incitation officielle à la fabrication de faux hadiths. Des traditions furent donc inventées dans un esprit de polémique pour réfuter des pratiques ou des doctrines contraires, des détails sur la vie du Prophète furent inventés pour étayer des doctrines légales. Les opposants faisaient de même.

David Wood, un blogueur chrétien, constate que « *Les musulmans commencent à prêter attention à l'évangile lorsqu'ils ont eu des raisons de douter de l'islam et ils se disent : Mes imams m'ont affirmé toute ma vie que le coran a été parfaitement préservé, et là, David et d'autres me mettent sous le nez les sources de l'islam et elles prouvent que le coran n'a pas été parfaitement préservé, pourtant je sais que ces imams ont lu ces sources ! alors pourquoi me disent-ils l'opposé de ce qui est dit dans les sources ? Il est peut-être temps que j'arrête de me fier bêtement à tout ce que racontent les imams ! Il faut que j'examine les choses par moi-même !* ».

L'islam actuel n'est pas l'islam de Mohamed

Dans le manuscrit de 874 évoquant la controverse de 644 entre Said ibn Amir, l'émir de Homs et le patriarche jacobite Jean I, l'émir, antichrétien, ne mentionne ni un prophète, ni

1 Le Yemen en 1972 a fait disparaître des photos de feuillets de corans datant du 7^e siècle découverts à l'occasion de travaux dans la mosquée, quant aux feuillets eux mêmes ... Que vont devenir les nombreux manuscrits religieux circulant au Mali et en Ethiopie ? Le même sort leur est réservé qu'aux bibliothèques antiques d'Alexandrie et de Syracuse. Aucune recherche archéologique n'est possible à la Mecque, d'ailleurs la ville est interdite aux non musulmans, de même que Médine. Les sites archéologiques d'Arabie saoudite ne sont en rien protégés, au contraire, en commençant par les sites "historiques" islamiques, certains sont détruits, soi disant pour éviter l'idolâtrie, en fait pour éviter qu'on découvre qu'ils n'ont rien d'historique. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Destruction_de_sites_liés_à_l%27Islam_précoce)

2 Ahmad b. 'Aliat-Tabrisi (première moitié du 9^e siècle) transmet dans son livre *al-Iljtikig 'aiā ahl al-lie-* d'innombrables traditions rapportant la falsification du coran (tahrif). Mais il déclare que le devoir de la *taqiya*, la dissimulation de son attitude en cas de nécessité, ne permet pas de fournir des informations plus détaillées. Ce sont les mentions, élogieuses, du compagnon du prophète Ali et de sa famille qui auraient été supprimées. Certains auteurs citent aussi deux sourates qui auraient été supprimées. La version éternelle de la révélation, non falsifiée, sera ramenée aux derniers jours par le messie.

Mohamed, ni le coran, mais il demande une citation de Moïse dans la thora prouvant que le Messie était Dieu ! et il lui demande de se convertir non pas à l'islam mais à la loi mahgrâ (la loi des magrayé, mot syriaque signifiant : les émigrés).

Jean de Damas, mort en 749, ignore le rôle de Gabriel comme transmetteur du coran, il ignore aussi le verset de l'ascension de Mohamed et le dogme du coran incrée, et enfin il ignore le verset annonçant Mohamed comme l'esprit consolateur, le saint esprit des chrétiens.

Muqatil ibn Sulayman, commentateur du coran, mort en 765 ne mentionne en 750 aucune chaîne de transmission. Pour certains hadiths, selon les rapporteurs, il existe plusieurs chaînes de transmission, différant d'un nom. Jamais on ne sait ni si ces traditions se réfèrent à un écrit, ni quel scribe a fini par la mettre par écrit et quand, et aucune date n'est donnée.

Les écrits, quand il y en a eu, même tardivement, (Ibn Ishaq), ont été détruits ou amendés à une époque ultérieure, en vue de propager la vérité des clercs musulmans, et on n'en connaît donc que des citations (Ibn Hisham, Ibn Bukayr).

Le Fiqh Akbar, datant du milieu du VIII^e siècle, ne fait aucune référence au coran.

La racine *HMD* et *MHMD* représente un titre, qui est attesté avant l'islam, dès 610, sur des pièces de monnaie, qu'il faut comprendre comme *hmd Allah* « louange à Allah » et « louange à Allah et à son régent le roi envoyé par dieu » Il ne s'agit pas encore d'un nom propre, mais d'un titre de glorification que se donne le prince. Zubayr, « Commandeur des Croyants » dissident, est le premier vers 685 à avoir frappé à Bishapûr en Iran des pièces de monnaie avec la mention *MHMD* seule ou avec la mention *mhmd razul Allah* (Mohamed envoyé d'Allah). D'autres pièces *ubayd Allah* (serviteur d'Allah), *mslm ilah* (soumis à Allah) font aussi leur apparition. Cette formule « *mhmd razul Allah* » sera immédiatement réappropriée par Abd al Malik sur des pièces en 689 et marquera la naissance du mythe du prophète, inscrite sur le dôme du rocher (691).

Les premières mentions écrites du nom de Mohamed, un siècle après sa mort, sont sans la formule de bénédiction "*que les prières d'Allah et la paix soient sur lui*".

La première utilisation de l'ère de l'hégire dans les manuscrits date de 637.

L'inscription intérieure du dôme du rocher, la plus ancienne (691), ne parle ni du coran, ni de l'ascension de Mohamed. Le dogme du coran incrée fait débat jusqu'au IX^e siècle.

Dans la Charte de Médine, le mot *musulman* est absent, la toute première mention date de 691, sur le Dôme du Rocher. La première mention sur une monnaie date de 768. La première mention sur papyrus, une chronique syriaque, date de 775. Le terme ne se généralise que deux siècles après la mort de Mohamed. Et donc les mots *islam* et *musulman*, ne peuvent avoir été présents dans les premières versions du Coran, car ils n'existaient pas à l'époque des premières collectes. Les versets du Coran comportant l'un de ces mots sont des ajouts.

Les seuls documents contemporains des débuts de l'islam sont non islamiques, originaires des peuples vaincus : Thomas le presbytre (640), chroniqueur syriaque, Sébéos, chroniqueur arménien (660), Jacob d'Edesse, écrivain syriaque (698), Jean de Nikiou, chroniqueur copte (650), mais uniquement connu par une traduction tardive, et un autre chroniqueur arménien anonyme (660). La « vie de Mohamed » qu'Ibn Ishaq aurait écrite vers 754 n'a jamais été retrouvée, les sira à notre disposition, qui le citent abondamment, datent du IX^e siècle (810 et 830), elles font émerger une figure de prophète, calquée sur un guerrier de l'époque, *digne de louange*.

Les adaptations des textes initiaux

La lecture du coran dans l'ordre traditionnel des sourates (par ordre approximatif de longueur décroissante et pas par ordre chronologique de révélation) ne permet malheureusement pas de constater l'évolution du vocabulaire, l'apparition de nouveaux mots, de nouveaux noms propres, de nouveaux thèmes, et l'évolution des précédents. Pourquoi les scribes ont-ils voulu plonger le lecteur dans cette confusion absurde ? Ainsi Jacqueline Chabbi

constate « *Quant à Jésus, il est totalement absent en période à présumer mecquoise (en dehors de deux interpolations). Son nom n'apparaît qu'à la faveur de l'important renouvellement terminologique qui se manifeste en période médinoise. C'est alors que s'invitent des mots comme Torah, Évangile, Nazaréens, Judéens, etc. À La Mecque, la figure dominante est celle de Moïse. À Médine, Jésus, avec moins de trente mentions, est largement devancé par la figure d'Abraham. À la faveur du conflit de Muhammad avec les juifs médinois, c'est lui qui focalise l'attention* ».

Il faut aussi souligner les mentions de noms propres ajoutées entre parenthèses par les commentateurs et les traducteurs (en particulier les noms de *Mohamed, Gabriel, la Mecque, Jérusalem, coran, ...*) la comparaison des anciens manuscrits (mosquée de Sanaa, ...) et des considérations linguistiques et stylistiques ainsi que de rimes mettent en évidence les strates et ajouts dont la liste qui suit n'est qu'un récapitulatif de ce qui a été présenté dans ce site :

Tous les pronoms personnels sans contexte (« Tu », « Il », ...) se rapporteraient à Mohamed si on en croit les commentateurs, qui ajoutent son nom entre parenthèse. Quelques exemples : « il » 80 :1, « toi » : 73 :1, « t' » 48 :1, « te » 48 :2, « le serviteur d'Allah » : 73 :19, « m' » : 72 :1, « Je » 44 :18, « noble messenger » : 69 :40, « Ce Prophète » : 66 :1, « votre compagnon » 81 :22, 53 :2, « le plus humble » : 63 :8.

Le dogme de la descente du verbe de dieu, le coran éternel, est une réécriture de la descente de dieu qui s'incarne en Jésus, verbe de dieu. mais il a été rajouté en plusieurs strates aux textes initiaux : le coran est d'abord transmis graduellement (27 :1) par Gabriel, et mémorisé oralement, puis des scribes le notent sur des supports improbables (omoplates de chameaux, ...), il apparaît ensuite incréé (97 :1 voir notre page [l'ascension de mahomet](#)) (dogme imposé par al Mutawakkil en 850), et préservé de toute éternité sur la table de dieu. Et il s'ajoute en autoréférence à la torah et à l'évangile (5 :66-68, 9 :111).

Jésus a été empêché de remplir sa mission, qui a échoué, et donc le dogme, en minimisant le message de Jésus, message qui est complètement absent du coran, cherche à transférer les attributs de Jésus verbe de dieu au coran édité, verbe de dieu, ou à Mohamed, porte parole de dieu.

Avec la prise de Jérusalem (638), les troupes de gog et magog sont repoussées (sourate 18) La proximité de la fin des temps, avec le retour attendu du messie, verbe et esprit de dieu, est peu à peu déçue : l'apocalypse n'est plus pour demain et le croyant doit assurer lui-même son salut par la mort en martyr au combat contre le camp du mal, seule voie d'entrée au paradis. Les traces des alliés et instructeurs initiaux, les nazaréens (juifs et chrétiens), ayant fait croire à ce projet messianique qui ne se réalise pas sont éliminés, pour les recouvrir, leur nom, nazara, change de sens et désigne autre chose : les chrétiens. L'orientation de la prière est modifiée de Jérusalem vers un site patrimonial (Pétra) puis vers un site vierge de toute racine non arabe (la Mecque) (2 :144 voir notre page [la Mecque](#)) Mais il y a quelque chose qui ne va pas dans le changement de qibla vers la Mecque : il aurait été ordonné par Mohamed alors à Médine, alors que la Mecque lui était rebelle. Vers quoi se prosterner en direction de la Mecque ? la kaaba contenait encore les idoles des mecquois (la tradition nous apprend que ces idoles furent brisées plus tard, lors de l'entrée de Mohamed à la Mecque). C'est alors que surgit l'idée, dans les sourates médinoises, de faire d'Abraham le bâtisseur de la kaaba (2 :125), et donc le fondateur de la Mecque. Cela suit l'élimination des juifs de Médine, qui ont rejeté les signes évidents : « *L'avilissement et la misère s'abattirent sur eux; ils encoururent la colère d'Allah. Cela est parce qu'ils reniaient les révélations d'Allah, et qu'ils tuaient sans droit les prophètes. Cela parce qu'ils désobéissaient et transgressaient* » (2 :61) le peuple de Moïse et ses descendants sont « tueurs de prophètes » (2 :61-91, 3 :21-112-11-183, 4 :155), L'évangile également fait dire aux juifs choisissant de libérer Barabas plutôt que Jésus : « *que son sang retombe sur nous et sur nos enfants* » (matthieu 27 :25). Il s'agit alors de remplacer le temple de Jérusalem par un autre, qui est *la première demeure qui ait été fondée pour les hommes* (3 :96) construite par

Abraham, initiateur du culte primordial, monothéiste, musulman (2 :127), comme les autres prophètes après lui. Leurs descendants juifs et chrétiens s'étant fourvoyé et ayant perverti le message divin.

La sourate 48, qui raconte la *victoire éclatante* de Mohamed sur les mecquois, ne parle pas d'une bataille mais de négociations pour autoriser Mohamed à effectuer son pèlerinage pendant le mois sacré sans être inquiété. Ce pèlerinage se déroula entièrement dans la ville, y compris le sacrifice, sans aucune référence à Abraham (Voir notre page de documents [conquête de la Mecque](#)).

Toute mention contre les juifs est modifiée pour attaquer aussi les chrétiens (2:111, 2 :113, 2:120, 2:135, 2 :140, 3 :67, 5 :18, 5 :14, 5 :51, 9 :30 voir notre page [la clef de lecture](#)).

Une séquence s'adressant initialement aux seuls juifs, pour les inciter à croire en Jésus le messie, disait initialement que *Jésus le messie est assurément un messenger d'Allah* (4 :171), elle est transformée en une polémique antichrétienne pour affirmer aux chrétiens que *Jésus le messie est seulement un messenger d'Allah* et on ajoute une diatribe contre la trinité *ne dites pas trois* avant de continuer la séquence juive initiale.

Pour nier la trinité, *l'esprit-saint* des chrétiens est modifié en *l'esprit du saint*, Gabriel, qui inspire Mohamed. (2 :87, 2 :253, 5 :110, 16 :102)

Il faut donner à Mohamed et au coran un statut au moins égal à celui de Jésus et de l'évangile, ainsi 2 :89 disait initialement que *le coran vient de la part de dieu*. Cela est transformé en *le coran vient d'auprès de dieu* et 2 :101 est modifié également en *Mohamed vient d'auprès de dieu*. Et en même temps il faut rabaisser Jésus non *fils de dieu* mais *fils de Marie*. Le coran, écrit par dieu, est auprès de lui sur la table céleste, alors que l'évangile est écrit par des hommes et Mohamed étant le sceau des prophètes, est donc implicitement au dessus de Jésus et Moïse, simples messagers. Mohamed est cité dans la profession de foi à coté de dieu mais, il ne faut pas aller trop loin et pour contredire ceux qui voulaient faire monter Mohamed aux cieux, comme Jésus, vient la précision que *Mohamed est seulement un messenger* et qu'il est mort (3 :144)

L'obéissance au messenger, initialement Jésus ou Moïse, est la clef ouvrant le paradis. Dans les dernières strates ils sont remplacés par le prophète, Mohamed, dont le nom apparaît tardivement (3 :144, 33 :39, 47 :2, 48 :29), y compris la fausse citation de l'évangile (61 :6 voir notre page [Mohamed et le saint esprit](#))

La description de l'enfer (30 fois plus que le paradis) sert à ancrer la nécessité de l'obéissance absolue aux califes (4 :59), successeurs de Mohamed, lieutenants de dieu sur la terre et qui doivent la soumettre pour permettre le retour du messie.

Le mot *musulman* est introduit tardivement en 16 :102 en remplacement d'*émigré* (muhajirun) Ce changement de nom et le changement de qibla ont été concomitants avec un troisième changement : l'introduction du Madhi remplaçant le christ dans la guerre de la fin des temps. Cette guerre de la fin des temps est un dogme venu du nazaréisme, et la fabrication du personnage du Mandi à partir d'un titre du Christ marque la tentative d'effacer l'origine nazaréenne de l'Islam. C'est à cette même époque qu'a été imposé un texte standard pour le Coran en arabe.

Toutes ces évolutions du dogme ont été ajoutées par des scribes persans sous l'autorité des califes. Elles se matérialisent par des ajouts, absents des plus anciens manuscrits (les sourates 27 à 36 n'existent ni dans les manuscrits de Sanaa (fin du VIIème siècle) ni dans le recueil conservé à Berlin). Or le coran descendu directement du ciel est arrivé dans une culture de l'oralité, alors même que l'alphabet et la grammaire arabe n'étaient pas encore finalisés. Quelle imprudence, pourrait-on dire, de la part d'Allah de soumettre son verbe inaltérable à la faiblesse des grammairiens et des scribes humains ! Les ajouts ont ainsi été facilités par les différentes étapes de l'évolution de l'écriture arabe : ajout des voyelles, ajout des accents diacritiques, chacune de ces étapes étant autant d'occasion idéale pour la diffusion de nouvelles

éditions du coran et la destruction des anciennes versions. Les ajouts sont souvent placés en début (24 :1, 97 :1, 17 :1) ou en fin de sourate (48 :29, 4 :176) (donc en haut ou en bas de feuillet), là où il est facile de rajouter une ligne sans écrire dans un interligne, ce qui arrive aussi, mais n'est pas très discret. Parfois une longue phrase interrompt la sourate et ce long « verset » qui s'insère parmi des versets, tous de taille beaucoup plus courte, est le signe d'une manipulation (4 :171, 5 :110, 22 :5, 73 :20, 74 :31). C'est le cas typiques des prescriptions juridiques (par exemple 4 :176) Enfin parfois le parchemin a été gratté ou lavé pour y changer un mot ou un verset.

(voir <http://www.lemessieetsonprophete.com/annexes/alterations-et-codicologie-coraniques.htm> ainsi que *le coran décrété* de Florence Mraizika)

Il n'y a pas de manuscrit complet du coran avant le IXème siècle, et la version diffusée actuellement a été publiée en 1923 par les imams de l'université al Azhar au Caire. La langue arabe du coran normalisé en 1923 n'est évidemment pas celle de Mohamed, ni celle d'Othman ou d'Abd al Malik. Et en quel arabe est écrit le coran éternel sur la table céleste ?

De tout cela, il apparaît que Mohamed n'est ni l'auteur ou le transmetteur du coran ni le fondateur de l'islam. Il ne fut vénéré que 50 ans après sa mort, l'emplacement de sa tombe resta inconnu jusqu'en 702. L'islam est une construction humaine, basée sur un texte qui a pris au moins 300 ans avant de se stabiliser, c'est une œuvre collective. (voir *Le Coran révélé par la Théorie des codes* par Jean-Jacques Walter)



La langue du coran

La version originale des manuscrits du coran constitué par le calife Othman, appelée le *rasm* (l'orthographe canonique) ne contient que trois voyelles longues : a, i, u, et ne fait pas la différence entre certaines consonnes, aujourd'hui différenciées par des points diacritiques. Cette écriture, nommée *scriptio defectiva*, est indéchiffrable, et ne peut servir que d'aide mémoire à ceux qui connaissent déjà le texte. Les points diacritiques pour distinguer certaines consonnes ont commencé à apparaître en arabe au tournant du VIII^e siècle sur l'ordre de Al-Hajjaj ben Youssef, gouverneur de l'Irak (694-714) pour le calife Abd al Malik, ainsi que les schèmes (séquences) de voyelles s'insérant entre les 3 consonnes de la racine des mots pour en préciser la fonction et le sens. Chaque séquence de voyelles ayant un rôle bien précis, c'est le croisement d'une des milliers de racines et d'un des 3000 schèmes qui donne un sens.

Connaissant la bible et les évangiles, l'auteur judéo-nazaréen des premiers feuillets du coran utilise beaucoup de mots hébreux ou araméens que les traductions officielles actuelles n'ont pas reconnus, refusant toute lexicologie juive ou araméenne, et causant des ruptures de sens continuelles et même de nombreux passages incompréhensibles.

Voici ce qu'en disait au IX^e siècle le chrétien arabe al Kindi dans sa lettre au musulman al Hasimi :

« Nous constatons que ton maître eut besoin d'utiliser, dans son livre, la langue des autres. Lui qui déclarait : « Nous avons révélé le Coran en arabe » (12 :2) il s'adressait à des Bédouins pur-sang, éloquents et orateurs, par des mots étrangers, comme istabraq, sundus, abârîq, namârîq et d'autres expressions semblables qui sont des termes persans. De même le terme de miskât est abyssin, signifiant lucarne. De nombreux termes semblables sont utilisés dans son livre.

Nous disons donc : Ou bien la langue arabe lui parut insuffisante, peu développée, ce qui l'obligea à recourir à des langues étrangères, ou bien il ignorait les termes arabes désignant ces choses.

Et si, comme tu le penses, ces termes lui furent communiqués de la part du Maître de l'univers, par l'intermédiaire de Gabriel, l'ange fidèle. Par conséquent l'insuffisance doit être attribuée soit à celui qui envoie soit au messager. Or si ces termes étaient de ton maître, l'insuffisance proviendrait de lui, du fait qu'il ignorait les noms de ces choses en arabe, qu'il ne les avait pas appris, et de ce fait il ne put les exprimer. [...]

Ainsi donc l'existence de mots étrangers dans ce livre amène à dire : Ou bien ton maître se sentit à l'étroit dans la langue arabe - et pourtant nous savons tous que notre langue arabe est la plus riche - ou bien ces mots furent introduits dans ce livre par d'autres, comme nous l'avons déjà mentionné en exposant l'histoire de la formation de ce livre et en montrant que de nombreuses mains le manipulèrent. [...]

David Belhassen constate que « Le Coran rassemble des passages du Pentateuque, du Livre de Josué, du livre des Psaumes, des Evangiles (y compris apocryphes), des bribes d'hagiographes bibliques, des réminiscences de littérature talmudique en araméen, et enfin des traditions « arabes » préislamiques revisitées et réinterprétées ».

Le coran se dit inimitable, dans un arabe parfait. Le coran lance d'ailleurs aux mécréants ce défi, repris dans 4 sourates : « *Si vous avez un doute sur ce que nous avons révélé à notre serviteur, tâchez donc de produire une sourate semblable et appelez vos témoins, (les idoles) que vous adorez en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques* ». (2 :23, 52:33-35, 11:13-14, 17:88)

On nous dit aujourd'hui sur les forums que *le coran est inimitable sur le fond comme sur la forme, sa supériorité linguistique, son style, la clarté de son message, la force de ses arguments, la qualité de sa rhétorique et l'incapacité des hommes à produire quoi que ce soit de similaire et ce, jusqu'à la fin des temps, lui confèrent un caractère absolument unique et que c'est une preuve de son écriture par dieu*. Ce défi est absurde car on pourrait l'utiliser pour *Roméo et Juliette* de Shakespeare et en déduire que c'est la parole de dieu, que Shakespeare était donc un prophète, et que Mohamed n'était pas le dernier prophète, et c'est d'autant plus absurde que l'histoire de la collecte des morceaux épars du coran par les califes explique qu'il y ait de nombreuses lacunes entre ces morceaux, que le traducteur masque comme il peut avec ou sans parenthèses. D'ailleurs les historiens et arabisants analysent ainsi la langue du coran :

Ibn Kaldoun, historien des premiers temps de l'islam, dit que « *Aux débuts de l'islam, l'arabe n'était [...] pas écrit convenablement, avec une grande précision et beaucoup d'élégance. Le résultat était plus que médiocre, car les arabes nomades étaient encore sauvages et les arts leur étaient étrangers. On le voit bien en observant ce qui s'est produit pour l'orthographe du coran. Les compagnons du prophète transcrivaient le texte à leur manière, qui n'était pas brillante: la plupart de leurs lettres étaient incorrectes. Leurs successeurs immédiats les recopièrent [...]. On doit donc ne tenir aucun compte d'affirmations irréfléchies. Certains prétendent, en effet, que les compagnons du prophète étaient très bons scribes et qu'il doit y avoir une explication à toutes leurs fautes d'orthographe [...]. Pensant qu'il est parfait de bien écrire, ces esprits zélés ne peuvent admettre l'imperfection chez les compagnons. Pour bien montrer qu'ils étaient impeccables, jusque dans leur orthographe, ils veulent, à toute force, justifier leurs erreurs dans ce domaine. Mais ils ont complètement tort. En effet, pour les compagnons du prophète, l'écriture n'avait rien à voir avec la perfection: il s'agit d'un art*

citadin, qui sert aux scribes à gagner leur vie. Or, la perfection artistique est toute relative: elle n'est pas la perfection en soi. L'inaptitude à l'exercice d'une technique n'affecte pas la foi ou les qualités d'une personne ». (Ibn-Khaldoun: Discours sur l'histoire universelle, vol. 2, p. 850-852)

Ali Dashti, auteur de 23 ans (<http://webdivers.free.fr/ali-dashti-23-years-francais.php#LeCadre>) explique que « *Le Coran contient des phrases inachevées et pas entièrement intelligibles sans l'aide des commentaires; des mots étrangers, des mots arabes peu familiers, et des mots utilisés avec une autre signification que la normale; des inflexions d'adjectifs et de verbes sans observation des accords de genre et de nombre; des pronoms utilisés illogiquement et non grammaticalement, parfois sans aucun référent; et des prédicats qui dans les passages rimés sont souvent éloignés des sujets ».*

Richard Bell et M Watt dans leur introduction au coran expliquent que « *Outre les points déjà mentionnés — les rimes cachées, les phrases versifiées qui ne s'insèrent pas dans la trame du passage — ce sont des changements brusques de rime, la répétition d'un même mot pour la rime ou de vers dans des versets consécutifs, l'intrusion d'un sujet étranger dans un passage qui est par ailleurs homogène, le retour d'un même sujet dans des versets voisins, souvent avec répétition de mots ou de phrases, des ruptures dans la construction grammaticale qui soulèvent des difficultés exégétiques, des changements brusques de longueur des versets, des changements soudains de situation dramatique, avec passage d'un pronom singulier à un pronom pluriel ou avec passage de la seconde à la troisième personne et ainsi de suite, la juxtaposition de déclarations apparemment contraires, la juxtaposition d'événements ayant des dates différentes, la répétition de phrases déjà énoncées dans des vers précédents. Dans beaucoup de cas, une histoire a plusieurs suites possibles qui sont placées l'une derrière l'autre. Elles se distinguent entre elles par une rupture de sens et de construction grammaticale. La liaison n'est pas avec ce qui précède immédiatement, mais avec ce qui se trouve un peu plus en arrière ».*

Sami Aldeeb, auteur d'une édition du coran dans l'ordre chronologique et de sa traduction précise que « *Les erreurs du Coran sont de deux genres:*

Erreurs grammaticales: la grammaire arabe a été établie sur la base du coran et d'autres textes, mais le texte du coran ne respecte pas toujours ces règles et comporte des incohérences. Ces incohérences peuvent concerner les verbes, les mots et les prénoms. On parle en français d'énallage. Voir cet article <http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89nallage>. On peut y ajouter les erreurs d'orthographe (notamment des mots écrits de différentes manières dans le coran)

Erreurs stylistiques: cela comprend les erreurs suivantes: inversion des éléments d'un passage donnant un contre-sens, phrases lacunaires dont des éléments manquent donnant lieu à des interprétations contradictoires pour combler ces lacunes, absence de liens entre un passage et les passages suivants et précédents, introduction d'éléments qui n'ont aucun lien avec le texte, utilisation d'un terme non approprié, répétitions inutiles, etc..

Je n'entre pas ici dans les raisons de ces erreurs grammaticales ou stylistiques. J'estime le nombre des erreurs grammaticales et stylistiques à environ 2500 erreurs, et le nombre des lacunes à environ 700 lacunes (donc un sur dix des versets du coran au moins est lacunaire). »

Le Coran est issu d'une prédication basée sur les textes sacrés juifs, en hébreu, faite en hébreu ou en araméen par un rabbin dissident ou un judéo-chrétien, nazaréen. Il en a sans doute fait lui-même la transcription en arabe ancien, sans les voyelles et les accents diacritiques et donc avec beaucoup de mots ambigus qu'un scribe arabe connaissant très mal l'hébreu a ultérieurement interprété lorsqu'il a rajouté ces voyelles et accents. (voir <http://davidbelhassen.blogspot.fr/2017/01/la-langue-du-coran.html>)

Qui pousse les traducteurs à masquer ces lacunes du Coran ? Et qui les autorise à ajouter des mots (avec ou sans parenthèses) qui ne s'y trouvent pas ? Ils "toiletent" le texte, le

"maquillent » et cherchent à lui octroyer une perfection linguistique et une qualité littéraire comme s'il s'était agi de l'œuvre d'un écrivain de renom.

On doit reconnaître la difficulté de la tâche des traducteurs, même arabes, qui, à partir de ce texte en arabe ancien, doivent présenter honnêtement un texte compréhensible, une interprétation. La traduction en arabe moderne de 1923 est elle-même une interprétation. Remi brague précise ce point capital concernant les traductions du coran : « Nous croyons disposer aujourd'hui de bien des traductions du Coran. Reste à savoir si c'est bien le Coran que l'on lit à travers ces traductions. Et déjà, si c'est bien le Coran que les traducteurs ont traduit. Outre les difficultés que doit affronter tout traducteur, il en est en effet une spécifique, préalable, et la plupart du temps invisible. C'est, pour le dire en un mot, de ne traduire que le Coran. Et non pas l'interprétation que la tradition des commentateurs médiévaux a donnée de certains mots ou passages difficiles, et ils ne manquent pas. De ce point de vue, il est d'ailleurs ironique de constater que le musulman arabophone qui lit « son » Coran, qui l'écoute réciter, ou qui le récite lui-même, est exactement logé à la même enseigne que le philologue occidental. On croit lire, écouter, traduire le Coran. En réalité, on ne fait que répéter les interprétations des commentateurs qui à partir de la fin du IX^{ème} siècle, en particulier à partir de Tabari en 923 ont cherché tout simplement à venir à bout du tissu d'obscurités qui constitue le « Livre clair. » C'est déjà un grand mérite, de la part d'un traducteur de ne pas en dissimuler l'existence derrière de beaux effets de style, vernis lisse, miroir qui ne renvoie que l'image de l'interprète lui-même et interdit de pénétrer jusqu'au sens. Les traducteurs sérieux sont partis d'une décision de principe, qui est d'éviter l'anachronisme en tentant de n'expliquer le Coran qu'à partir de lui-même et de l'état de la langue arabe telle quelle était au X^{ème} siècle. Des travaux consciencieux de ce genre sont les seuls qui méritent le nom de traductions du Coran. Mais ils infestent le texte de toutes sortes de parasites graphiques : parenthèses explicatives, points d'interrogation avouant le caractère hasardeux d'une interprétation, crochets indiquant ce que l'on a ajouté au texte pour le rendre intelligible. »

La torah et l'injil et leur traduction en arabe, le coran arabe.

Au début de sa carrière prophétique, Mohamed prêche (1), en suivant les écrits des nazaréens, le monothéisme de Moïse, la religion de ceux qui sont soumis à dieu, autrement dit les musulmans (85 :21, 17 :104, 45 :16, 40 :53, 26 :197). Après des millions de musulmans juifs, dont Abraham, Moïse et Jésus, Mohamed est le premier musulman arabe : *"En vérité, j'ai reçu l'ordre d'être le premier musulman"* (39:14). *"J'ai reçu l'ordre d'être le premier à me soumettre"* (6:14 et 162)

Viennent alors les critiques des qoréchites, rejetant le judaïsme et le christianisme : *Mais quand la vérité leur est venue de notre part, ils ont dit : "Si seulement il avait reçu la même chose que Moïse! " Est-ce qu'ils n'ont pas nié ce qui auparavant fut apporté à Moïse? Ils dirent : "Deux magies se sont mutuellement soutenues! " Et ils dirent : "Nous n'avons foi en aucune". Dis-leur : "Apportez donc un livre venant d'Allah qui soit meilleur guide que ces deux-là, et je le suivrai si vous êtes véridiques".* (28 :48-49) C'est Moïse et Jésus qui ont été accusés de magie, pas Mohamed, ces deux livres (et pas ce livre-ci ! sous-entendu le coran) sont évidemment la torah et l'évangile (injil). *Nous ne croirons jamais à ton message. Pourquoi veux-tu que nous suivions la tradition des juifs plutôt que la nôtre?* (43:21-22) *Jamais nous n'abandonnerons la religion de nos ancêtres pour des histoires de fou* (37:36)

Comme on lui reproche de faire référence à un livre écrit dans une langue inconnue, il est amené à présenter, avec l'aide de Waraqa, une traduction en arabe des textes nazaréens qu'il a à sa disposition (torah et évangile). Plusieurs sourates parlent de ce « coran arabe », qui

1 Voir https://lahuppe.files.wordpress.com/2011/05/origines_islam.pdf

prouvent qu'il en a existé un autre, non arabe : les feuillets nazaréens (15 :87, 54 :17, 20:113, 46:12, 26 :195, 19 :97, 41 :3, 43 :2) (1)

C'est la sourate 15, pré hérienne, qui en annonce l'existence : *Et voici les versets du livre et d'une lecture explicite* (15 :1), *Nous t'avons certes donné "les sept versets que l'on répète"*, ainsi que le coran sublime (15 :87) il y a donc à ce moment, **avant** l'émigration à Médine, plusieurs écrits en arabe :

- Une prière (la fatiha)
- Le « coran sublime », *en langue arabe, très clair, facile à comprendre*. Un livre de prédication pour les gens à convertir, un livre de dogme, d'enseignement objectif et donc valable pour tous les temps, confirmateur de ce qu'il y avait avant lui *Ceci se trouve, certes, dans les feuilles anciennes, les feuilles d'Abraham et de Moïse* (87 :18-19). Est-ce simplement une traduction en arabe de la torah ?
- Un troisième ouvrage, en cours d'écriture, qui constitue la chronique de l'histoire de la prédication de Mohamed, et c'est le livre qui nous est parvenu.

Le « coran sublime » a été perdu, sans doute brûlé par les califes.

La chronique (le coran actuel) évoque les péripéties de l'établissement de l'islam, et les luttes énergiques de l'époque médinoise. C'est un témoignage qui présente le concret journalier : les réactions des Mecquois qui ne veulent pas renoncer à leurs idoles pour adopter le Dieu unique de Moïse. Malheureusement, l'ordre chronologique d'écriture des sourates décrivant ces événements a été perdu, amenant les savants musulmans à rédiger ex nihilo une vie du prophète servant à ramener une hypothétique cohérence fabriquée après coup.

Mais cette partie historique du Coran, la partie factuelle, où sont rapportés les événements qui ont marqué sa vie et son apostolat comme les batailles de Badr et du « Fossé » et des noms de personnes comme ceux d'Abou Lahab et de Zeyd (fils adoptif du Prophète), figure-t-elle dans l'« Ecriture primordiale » révélée auparavant aux anciennes communautés ?

Les mots araméens et hébreux mal compris

Les savants de l'islam refusent de rechercher l'origine et le sens des mots dans l'hébreu ou l'araméen, car ce serait admettre une source non arabe au coran.

Le mot « **balada** » (bled) 2 :126, identifié à tort à la ville de la Mecque, que Dieu inciterait Abraham à fonder, alors que la sourate raconte l'alliance avec Ismaël, est en fait le mot *yeled* (un garçon) faisant référence à Ismaël ; Comme dans la genèse (2), Abraham demande à dieu, non pas de fonder LA ville, mais de consacrer Ismaël en enfant fidèle.

1 *Et avant lui, il y avait le livre de Moïse, comme guide et comme miséricorde. Et ceci est [un livre] confirmateur, en langue arabe, pour avertir ceux qui font du tort et pour faire la bonne annonce aux bienfaisants.* » (46 :12) « *Ce (coran) ci, c'est le seigneur de l'univers qui l'a fait descendre, et l'esprit fidèle est descendu avec cela sur ton cœur, pour que tu sois du nombre des avertisseurs, en une langue arabe très claire.* » (26 :192-195) *Par le livre explicite! Nous en avons fait un coran arabe afin que vous raisonniez. Il est auprès de nous, dans l'écriture-père (l'original du ciel), sublime et rempli de sagesse* (43 :2).

2 Genèse 17.18-21 : *Abraham dit à dieu: Oh! qu'Ismaël vive devant ta face! Mais dieu reprit : Non, mais ta femme Sara, t'enfantera un fils; et tu l'appelleras du nom d'Isaac. Et j'établirai mon alliance avec lui comme une alliance perpétuelle et avec sa descendance après lui. En faveur d'Ismaël aussi, je t'ai exaucé. Voici, je le bénis je le rendrai fécond, et je le ferai croître extrêmement; il engendrera douze princes, et je ferai de lui une grande nation. Mais mon alliance, je l'établirai avec Isaac, que va t'enfanter Sara l'an prochain à cette saison.*

"mekkah" vient de "mak", sur la racine "MK" et signifie en hébreu et en araméen : "creux", "bas", "abaissé", "fond", "base" etc... C'est une description d'un site situé "en bas". Dans le Talmud, l'emplacement du Sanctuaire de Jérusalem est désigné comme "**Le nombril du monde**" et "**La pierre de fondation**" ! "mekkah" signifierait en réalité "creusement", et désignerait l'endroit où l'on creusa dans la roche pour les fondations sur lesquelles bâtir le **Temple de Jérusalem**.

Le mot **islam** lui-même est un autre contresens, là où le texte original dit « *sois parfait* » (comme dans la genèse : *haweî selim* 17:1), (1) on comprend, en arabe, « *sois soumis à dieu* ». Il ne faut pas confondre Islam (soumission) et Salam (paix) (2). Dans toutes les autres langues sémitiques, la racine a bien le sens de complétude, de perfection et pas de soumission.

Autre contresens « al ilha » est également devenu un nom propre, « Allah », alors que c'est un nom, « le Dieu », auquel s'accroche le qualificatif « le miséricordieux » (3).

Le terme hébreu **ummoth**, désigne les peuples sans révélation, par opposition à *ammoth*, le peuple élu, ayant reçu la torah. En arabe, la racine *mm* a pris le sens de *bonne guidance* et le concept coranique de *oumma* désigne la communauté des musulmans. La *oumma* c'est le groupe bien guidé, par un imam. Mais le mot *ummi*, dont est qualifié le prophète, est resté proche du sens initial, cependant il ne signifie pas *illettré*, comme le font croire les traductions, mais il signifie bien que Mohamed est issu d'un peuple sans livre. Plusieurs hadiths montrent qu'il savait écrire (bukhari :114 3168 5133, muslim :3089), et en tant que chef de caravane commerciale ce n'est pas étonnant, le coran lui-même lui demande de lire en (96 :1) et en (17 :106).

Le mot "**ka'bah**" est la forme corano-arabisée du mot grec "cube" (kubos), désignant aussi un dé. Un autre édifice qui l'a précédé de plus de 1500 ans est également cubique. Cet édifice est le "**Saint des Saints**" du Temple de Jérusalem ! lieu interdit au profane, où nul n'a le droit d'y pénétrer pour rendre un culte, hormis le *Grand Cohen* (descendant d'Aaron, le frère de Moïse).

L'expression "**el masjid el haram**" est communément traduite par : "La mosquée sacrée". Mais "mosquée" pour "masjid" n'est pas une traduction, mais un calque de l'araméen. Et "sacrée" pour "haram" est une interprétation, non pas une traduction. Il faudrait en fait traduire littéralement "**el masjid el haram**" par "**le lieu d'adoration tabou**" !

Le mot **géhénne** est à l'origine une expression hébraïque biblique qui ne veut absolument pas dire *enfer* ! Cette locution est composée d'un nom commun *gai* et d'un nom propre *Hinnom*, donc *gai Hinnom*. Elle signifie littéralement *vallée de Hinnom*. Le prophète Jérémie accusait des Hébreux idolâtres de se livrer, dans cette vallée en contrebas de Jérusalem, à un culte abominable consistait à *faire passer des enfants par le feu*. C'est une description de sacrifices d'enfants destinés au dieu *Molekh* (= le *Roi des Cieux* en hébreu).

1 *Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir [parfaire].* (Mathieu 5 :17) Et *Soyez donc parfaits comme votre père céleste est parfait* (Mathieu 5 :48)

2 Il ne faut pas confondre le sens de la racine d'un mot et le sens de ce mot. Une même racine peut donner plusieurs séries de mots dérivés, de sens voisins mais différents, ainsi : la racine arabe *slm*, est apparentée à la racine hébraïque *shlm* (*shalom*, paix, comme dans *shalom alekhem*) et donne en arabe le verbe *salima* (être en sécurité) et le nom *salam* (paix, comme *salam aleikoum*) ; dérivé de la même racine, on a en hébreu *selim* (perfection, comme dans « *sois parfait* » l'ordre de dieu à Abraham en genèse 17 :1) et en arabe le verbe *aslama* (se soumettre, à dieu), qui donne le nom *islam* (soumission, à dieu) et le participe actif *muslim* (musulman, qui est soumis à dieu).

3 *Elah* est le mot araméen, *eloha*, *elohim* le mot hébreu, et le qualificatif de *miséricordieux* a déjà été utilisé en psaumes 111-4, exode 33 :19, luc 1 :78, ...

Hadith est un mot hébreu (Hadash) signifiant "nouveau", "innovation", mais qui a bizarrement pris le sens contraire de "traditionnel" dans l'islam.

Le **Haj** (pèlerinage) vient du mot hébreu *Hag* (circumambulation) de la racine HWG (tourner autour). Elle se pratiquait également dans beaucoup d'autres Sanctuaires, y compris dans celui de Yahweh au Temple monothéiste de Jérusalem. On a vu Josué tourner autour de Jéricho avec l'arche. Les soufis dansent en tournant en rond.

"l'attrait à lah" se dit en arabe "el **hamdoullilah**". L'expression est construite sur la racine hébraïque hmd qui signifie *avoir de l'attrait, être attiré par, convoiter, désirer* etc. De cette racine hmd est également tiré le prénom arabe **muhammad** = Le désiré. En fait, bien plus qu'un prénom, c'est un titre honorifique biblique donné au prophète Daniel : ish hammudot = l'homme d'attrait (Daniel 10, 11). C'est dans le livre de Daniel où celui-ci a une vision eschatologique faisant intervenir, pour la première fois dans la Bible, des anges non anonymes portant le nom de Gabriel (Dieu surmonta) et de Mikhaël (Qui est comme Dieu). Ce parallèle entre Daniel ish hammudot et Muhammad recevant les versets du Coran de l'Ange Gabriel, est trop flagrant pour être fortuit. Quant à lah, il transcrit soit l'hébreu el qui signifie dieu, soit le nom indéfini d'allah.

En 2 :219 et 5 :90 il est question de vin et de jeux de hasard, « maysir », soit disant un jeu de hasard joué de la main gauche, en fait le jus de la vigne (Nombres 6 :1-3) l'un des symboles de la vie éternelle.

Ramas, d'où découle ramadan, ce sont les cendres, rappelant clairement le premier jour du carême chrétien : le mercredi des cendres.

Les lettres ALM et ALMR en tête de nombreuses sourates sont restées sans explications par les traducteurs ignorants les habitudes juives : ce sont les initiales de « Voici l'enseignement purifié de la source de sagesse divine », et ALMR= Amar Li momri Rabbi (Mon maître le rabbin m'a dit).

Les mots hébreux dans le coran, voir <https://davidbelhassen.blogspot.fr/2017/01/les-mots-hebreux-dans-le-coran.html>

Voir l'article très instructif [la torah de Muhammad](#) par David Belhassen

Les noms bibliques dans le coran : <http://davidbelhassen.blogspot.fr/2017/06/ce-que-revele-la-transcription-des-noms.html>

Les emprunts de mots non arabes dans le coran : voir http://www.avairan.com/non_arab_dans_le_cora.htm

Mohamed

La naissance de Mohamed est fixée en 570, dite *année de l'éléphant* : le roi chrétien d'Éthiopie avait conquis le Yémen et Médine et avait forcé les habitants du Yémen à quitter le judaïsme pour le christianisme (tabari t2 ch 33 pp 164-188) ; pour venger la profanation d'une cathédrale chrétienne, il envoie son général Abraha attaquer la Mecque avec un éléphant (tabari t2 ch 39 pp 188-202); mais curieusement dieu favorisa les polythéistes contre Abraha alors que plus tard Mohamed détruisit ces idoles (sourate 105). (voir notre page de documents [peuples préislamiques](#)) Cet éléphant rappelle l'épisode du roi perse Antiochus Eupator, entrant en guerre contre les juifs de Judas Macchabée avec 32 éléphants (1 mac 6). L'éléphant devint alors l'emblème du messianisme juif en vue de la restauration du temple.

Mohamed (*Mahomet* est une déformation polémique datant du moyen âge) est un adjectif qui signifie « bien aimé » ou « loué » et ce nom n'apparaît pas avant le chef de guerre de ce nom. Dans le coran, dieu s'adresse au prophète en le tutoyant, et parfois par « Oh messager » mais il arrive qu'il s'adresse à un autre messager : Moïse ou Jésus.

On vérifie que les 4 occurrences du mot *Mohamed* sont des ajouts au texte, ayant chacun pour but de corriger une erreur précise.

En 3 :144 on trouve « **Muhammad n'est qu'un messenger - des messagers avant lui sont passés - S'il mourait, donc, ou s'il était tué ..** » Cette insertion, par rapport au texte nazaréens, dans une sourate traitant de la mort au combat des combattants a pour but de combattre une erreur et d'affirmer qu'il n'a pas été élevé au ciel comme le messie et qu'il est mort.

33 :39 est une formule de fin de sourate, 33 :40 est un ajout sans relation avec le contexte, comme 33 :37 qui est un ajout pour justifier la conduite des califes, de même que 33 :50, et la suite est un collage d'une autre sourate. Le but de l'insertion est, au moment des rivalités de succession, de confirmer que le prophète n'a pas eu de fils survivant.

47 :2 L'insertion « et ont cru en ... » trouble l'antithèse « ceux qui », les tirets signalent aussi un commentaire, et enfin, cette sourate nommée tardivement *Muhammad* s'appelait auparavant *al-Qitâl*, c'est-à-dire *le combat à mort*, à cause du verset 20 ! (1) Le but de l'insertion est d'affirmer que le coran est LA vérité.

48 :29 est encore un ajout, citant Marc 4 :26-28, le verset précédent contient une formule de fin de sourate. Le but de l'insertion est de préciser que c'est bien Mohamed qui est donné en exemple dans cette sourate et pas Moïse.

Mais, le portrait que les récits traditionnels brossent du prophète n'est guère flatteur et les musulmans ne peuvent pas prétendre qu'il s'agit de mensonges colportés par des ennemis : assassinat d'opposants ou de poètes critiques, décapitation de prisonniers (bataille du fossé), viol de leurs femmes (Rihana), torture (Kinana), déportation et extermination (tribus juives de Médine, tribu arabe d'Ukl). Le tout justifié par des révélations divines descendant comme par hasard au bon moment que ce soit même pour lui permettre d'épouser telle ou telle femme (son esclave copte ainsi que la femme de son fils adoptif) ou de remettre de l'ordre dans son harem.

Prétention de Mohamed à être prophète

Voici ce qu'au IX^{ème} siècle en disait le chrétien Abd Al-Masih Al-Kindi à son contradicteur musulman al Hasimi :

« Le mot « *prophète* » signifie « *annonciateur* » c'est-à-dire celui qui informe d'un fait inconnu ou qui annonce un fait à venir qui doit se réaliser ; ou bien il informe d'un fait ancien non connu, ou bien il annonce un fait à venir et le prédit avant qu'il ne se produise, ou bien il informe d'un fait accompli, mais dont on ignorait comment il s'était produit. On croit que ce qu'il annonce est vrai, par les signes qui confirment son récit et qui attestent la vérité de ce qu'il dit et raconte. [...]

Si tu dis qu'il nous apprend les récits des prophètes qui vécurent dans les temps anciens, comme Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, Jésus et d'autres qu'il cita dans son livre, je te répondrai, et tu ne pourras ni aucun autre contester ou repousser notre réponse, qu'il nous apprend ce que nous savions déjà et ce que nos enfants et jeunes gens apprennent. [...]

Quel est le récit dont tu as profité, que nous n'avons pas entendu exposé à la perfection et avec exactitude dans les livres antérieurs? Ne l'avons-nous pas déjà lu et étudié? N'en connaissons-nous pas l'explication et la signification ? N'en avons-nous pas examiné l'origine et la cause et scruté tout ce qui le concernait, de telle sorte que nous en avons une connaissance bien plus profonde que les lecteurs du Coran ? [...]

Si tu prétends qu'il annonça des événements à venir, nous exigerons que tu précises lesquels. Voilà, en effet, plus de deux cents ans qui s'écoulèrent depuis son époque au cours desquels devait se réaliser et se vérifier quelque chose annoncé par lui. Or tu sais que sur ce point il

1 Au fait, qui a donné leurs différents titres aux sourates ? qui a mis en tête de presque toutes les sourates la formule de bénédiction ? qui a ajouté la mention « mécquoise » ou « médinoise », qui a classé les sourates par ordre de longueur ?

n'annonça absolument rien, ne prononça pas un mot et n'articula même pas une lettre. De ce fait, il ne remplit pas la deuxième condition qui authentifie la prophétie et il en fut frustré. [...]

Concernant le chapitre des miracles qui, avec les deux conditions précédentes, font mériter le nom de prophète, tu sais que ton maître en fut dépourvu, qu'il n'avait pas le pouvoir d'en faire et qu'il ne fournit même pas l'indice d'un miracle. [...]

Dans le livre de ton maître, prétendument révélé de la part de Dieu, il n'y est mention d'aucun miracle ou plutôt, il prétendit que « si ce n'était que les gens n'avaient contesté les miracles des prophètes précédents, des miracles lui auraient été donnés » (17 :59), mais il parut déplaisant de lui en donner puisque les gens les rejetteraient. Cette déclaration exclut donc la mention de miracles le concernant ; et toute allégation lui en attribuant tombe et disparaît. [...]

Il dit aussi : « Il n'y a point de prophète dont le peuple ne mentit à son sujet, et je ne suis pas assuré que mon peuple ne mente pas à mon sujet (Bukhari 1 :38). Par conséquent tout ce qui sera raconté sur moi confrontez-le avec le livre que je vous laisse. Si vous y trouvez une ressemblance ou une mention, alors le récit serait véridique ; j'aurais parlé et agi comme il y est dit. Mais si le livre n'en fait nulle mention, alors je suis innocent de ce récit qui est un mensonge de ceux qui me l'attribuent ; je n'ai point parlé ni agi comme dit le récit. [...]

Mais mieux encore, il fut envoyé avec l'épée pour dominer. Celui qui refusait de reconnaître en lui un prophète et un apôtre devait être tué ou payer la capitation pour prix de son impiété et pour garder la vie. [...]

« Si ton maître était prophète, comme tu le prétends, avec l'occupation qu'il avait d'organiser des razzias et des expéditions pour couper les routes et s'emparer des biens des gens. Pourquoi ton maître ne laissa-t-il pas ce rôle aux voleurs et aux brigands ? [Or plus de six fois en commençant sa carrière de brigandage il revint bredouille sans avoir rien fait, c'est un résultat bien piteux pour qui se prétend prophète !] (Ibn Hisham 1 :598) [...]

Il faisait assassiner ses adversaires (Ibn Hisham 2 :618, 2 :635-636) dans quel livre a-t-il lu, ou quelle révélation reçut-il, ou qui statua que celui qui dirait du mal de lui mériterait la mort ? [...], il s'emparait des biens de gens qui ne commirent ni tort ni injustice à son égard. Tout simplement parcequ'il les jugea faibles (Ibn Hisham 1 :601-604, 2 :47-48) Mais ce n'est point là la manière d'agir des prophètes ni de ceux qui croient en Dieu et au dernier jour. [...]

Au cours de la bataille d'Uhud (Ibn Hisham 2 :79-80), il eut l'incisive inférieure droite cassée et la lèvre fendue ; il fut blessé à la joue et au front par Utba b. Abû Waggâs. Il faillit recevoir un coup d'épée sur le côté droit d'Ibn Abû Qami'a al-Laytî, mais Tailla b. °Ubayd Allah al-Taymî le protégea de sa main et il eut le doigt coupé.

Cela est bien différent de ce que fit le Seigneur Sauveur du monde, en présence duquel quelqu'un brandit une épée, frappa un autre et lui emporta l'oreille. Voyant cela, le Christ remit l'oreille à sa place et la rendit saine comme elle l'était. (Luc 22 :49-51)

Or ton maître ne pouvait-il pas, conformément aux conditions de la prophétie et puisque Talla fut blessé à la main en voulant le protéger, invoquer Dieu pour lui guérir la main et la rendre telle qu'elle était ? Cela aurait constitué une preuve de la prophétie de ton maître. [...]

Tous les agissements de ton maître contredisent ton affirmation qu'il fût envoyé à tous les hommes avec la miséricorde et la compassion, En effet sa seule préoccupation et son unique pensée étaient de trouver une belle femme pour l'épouser, ou des gens à razzier, dont il répandait le sang, s'emparait de leurs biens et copulait avec leurs femmes. Il déclarait lui-même qu'il fut enflammé de l'amour du parfum et des femmes, et que l'un des signes de sa prophétie était qu'il lui fut donnée une puissance sexuelle équivalente à celle de quarante hommes pour copuler avec les femmes. Ce sont là, ma foi ! des signes de prophétie qui ne furent donnés qu'à lui. [...]

L'appel à la prière fut institué par une révélation, non pas à Mohamed mais à un fidèle, qui serait donc prophète après le dernier prophète : Abdullah b zayd b thalaba abdu rabbihi entendit une voix en rêve et vint trouver le prophète en disant : « Un fantôme m'a visité cette nuit. J'ai

vu un homme portant deux vêtements verts, un applaudisseur à la main, et je lui ai demandé de me le vendre. Lorsqu'il m'a demandé pourquoi je le voulais, je lui ai dit que c'était pour appeler les gens à la prière, alors il m'a proposé de me montrer une meilleure façon, c'était de dire trois fois « Allah Akbar, je témoigne qu'il n'y a de dieu qu'Allah et je témoigne que Mohamed est son prophète, venez à la prière, venez à la prière. Venez au service divin, venez au service divin. Allah Akbar » Lorsque le prophète entendit cela il dit que c'était une vraie révélation de dieu, si dieu le veut, et qu'il irai le dire à Bilal de sorte qu'il fasse ainsi l'appel à la prière. (Ibn Hishaq p236)

Mohamed recommanda à ses compagnons de ne pas l'ensevelir après sa mort, car il devait être élevé au ciel, comme le fut le Christ, le Seigneur du monde, étant si honoré par Dieu pour qu'il le laissât sur terre plus de trois jours. Ses compagnons étaient tellement persuadés de cela que, lorsqu'il mourut le lundi douze Rabi' al-Awwal, à l'âge de soixante-trois ans, à la suite d'une maladie de quatorze jours, ils le laissèrent, croyant qu'il allait être élevé au ciel comme il l'avait dit. Après une attente de trois jours, son odeur changea et leur espoir de le voir élevé au ciel se dissipa. Déçus de ces promesses illusoires et constatant son mensonge, ils l'ensevelirent le mercredi » (Ibn Hisham. 2 :654-664).

Voir notre page sur les [expéditions de Mohamed](#)

Jésus et Marie (Issa et Myriam)

Le coran est en quelque sorte un évangile apocryphe, l'évangile des nazaréens et des arabes, dont le message messianique est : « Soyez de la religion d'Abraham, soyez de ceux que le dieu unique omnipotent couvre de sa miséricorde et non de ceux qui recouvrent (les koufars) la révélation de Moïse et des prophètes et la mission de Jésus, le messie, qui vous a donné la terre entière en héritage et qui veut y établir son royaume grâce à vous ! » Ce message fut par la suite adapté par les successeurs du prophète.

Le nom *Jésus* vient de l'hébreu *yeshoud'* signifiant « il sauve » or le nommer ainsi serait reconnaître qu'il est dieu car seul dieu sauve. David Belhassen explique que dans le coran il est nommé 'issa comme s'il s'était agi de Esaü, le frère de Jacob selon la Bible. La Rome chrétienne était symbolisée chez les rabbins par la couleur pourpre de leurs trophées et étendards, et Esaü, l'ancêtre éponyme du royaume d'Edom (roux en hébreu), voisin du royaume de Judée, était lui-même roux, alors Jésus fut affublé par les rabbins du surnom de « Esaü », le « rouquin » en quelque sorte. L'auteur du coran ayant sans doute entendu ce nom de la bouche de celui chez qui il étudiait (oralement) le Pentateuque, l'a compris comme son nom et l'a transcrit (ou fait transcrire) tel quel dans le Coran. Le renommer ainsi, en quelque sorte *le collabo*, puisqu'il était virulent contre les pharisiens qu'il traitait de *sépulcres blanchis* et plutôt silencieux contre l'occupant romain (« *mon royaume n'est pas de ce monde, rendez à César ...* ») cela indique clairement dans une phase de la création ou de la révision du texte un inspirateur juif rabbinique (voir notre page [Omar et le rabbin Kaab entrent à Jérusalem](#)).

La naissance de Jésus est rapportée en 19 :17-34 « *Nous lui envoyâmes notre esprit [Gabriel est rajouté par les traducteurs], qui se présenta à elle sous la forme d'un homme parfait. Elle dit : "Je me réfugie contre toi auprès du tout miséricordieux. Si tu es pieux, [ne m'approche point]. Il dit : "Je suis en fait un messenger de ton seigneur pour te faire don d'un fils pur". Elle dit : "Comment aurais-je un fils, quand aucun homme ne m'a touchée, et je ne suis pas prostituée? (1)". Il dit : "Ainsi sera-t-il! Cela m'est facile, a dit ton seigneur! Et nous ferons de lui un signe pour les gens, et une miséricorde de notre part. C'est une affaire déjà décidée". Elle devient donc enceinte [de l'enfant], et elle se retira avec lui en un lieu éloigné. Puis les douleurs de l'enfantement l'amenèrent au tronc du palmier, et elle dit : "Malheur à*

1 Les juifs disaient que Jésus était le fils d'un soldat romain du nom de Pantera.

moi! Que je fusse morte avant cet instant! Et que je fusse totalement oubliée! ". Alors, il [Jésus] l'appela d'au-dessous d'elle, [lui disant :] "Ne t'afflige pas, ton seigneur a placé à tes pieds une source. »

C'est donc un homme parfait qui vient voir Marie, pas Gabriel (19 :17) et elle est restée vierge jusqu'à la conception du messie (66 :12) Pour les chrétiens, son mariage avec Joseph protège Marie de la diffamation, mais d'après le coran Myriam n'est ni fiancée ni mariée à Joseph et c'est pourquoi l'esprit d'Allah lui conseille le mensonge pour expliquer son absence qui serait jugée malhonnête : *« Mange donc et bois et que ton œil se réjouisse! Si tu vois quelqu'un d'entre les humains, dis [lui :] "Assurément, j'ai voué un jeûne au Tout Miséricordieux : je ne parlerai donc aujourd'hui à aucun être humain" »* (19 :26)

Ainsi le texte justifie la virginité de Marie (1) : Jésus, la source jaillissante, est un rappel de deux sources bibliques, celle qui, au désert, fut révélée à la 1ère Myriam, la sœur de Moïse, et qui a abreuvé le peuple élu pendant la traversée du désert et celle qu'Hagar a trouvé pour abreuver Ismaël. Ismaël, Moïse, Jésus, c'est la série qui se conclue avec Mohamed.

Et la sourate 19 continue : *« Secoue vers toi le tronc du palmier : il fera tomber sur toi des dattes fraîches et mûres (2). Mange donc et bois et que ton œil se réjouisse! Si tu vois quelqu'un d'entre les humains, dis [lui :] "Assurément, j'ai voué un jeûne au tout miséricordieux : je ne parlerai donc aujourd'hui à aucun être humain". Puis elle vint auprès des siens en le portant [le bébé]. Ils dirent : "Ô Marie, tu as fait une chose monstrueuse! Sœur de Haroun, ton père n'était pas un homme de mal et ta mère n'était pas une prostituée". Elle fit alors un signe vers lui [le bébé]. Ils dirent : "Comment parlerions-nous à un bébé au berceau? (3) " Mais [le bébé] dit : "Je suis vraiment le serviteur d'Allah. Il m'a donné le livre et m'a désigné prophète. Où que je sois, Il m'a rendu béni; et il m'a recommandé, tant que je vivrai, la prière et la zakat (l'aumône) ; et la bonté envers ma mère. Il ne m'a fait ni violent ni malheureux. Et que la paix soit sur moi le jour où je naquis, le jour où je mourrai, et le jour où je serai ressuscité vivant". Tel est Issa (Jésus), fils de Marie : parole de vérité, dont ils doutent ».*

Et nous avons envoyé après eux (les prophètes) Issa (Jésus), fils de Marie, pour confirmer ce qu'il y avait dans la Thora avant lui. Et nous lui avons donné l'Évangile, où il y a guide et lumière, pour confirmer ce qu'il y avait dans la Thora avant lui, et un guide et une exhortation pour les pieux. (5 : 46)

Puis, dans le coran, il n'est plus question de Marie après la naissance de Jésus.

Comme le coran reprend ces quelques éléments de la vie de Marie et de Jésus pour Myriam et Issa, la confusion est entretenue sur l'identité de Marie et Jésus avec Myriam et Issa. Mais dans le coran le message d'Issa est complètement caché, et le message transmis par Mohamed dans le coran (dans le coran non abrogé, celui de Médine) : la soumission et le jihad (combat sur le sentier d'Allah), contredit en tous points le message de Jésus tel qu'on le lit dans les évangiles : en tant que fils de dieu racheter les péchés du monde et prêcher l'amour du prochain, même des ennemis.

1 *Et celle [la vierge Marie] qui avait préservé sa chasteté! nous insufflâmes en elle un souffle (de vie) venant de nous et fîmes d'elle ainsi que de son fils, un signe [miracle] pour l'univers. (21 : 91)*

2 L'épisode du palmier qui se penche vient de l'évangile apocryphe du pseudo Matthieu 20:1.

3 Jésus parle au berceau, montrant bien qu'il est le verbe de dieu. Mais ce ne sont pas du tout les paroles de l'évangile arabe de l'enfance (1 :1) : *« Jésus parla, étant au berceau, et dit à sa mère : Je suis Jésus, le Fils de Dieu, le Verbe, que vous avez enfanté, comme vous l'avait annoncé l'ange Gabriel, et mon Père m'a envoyé pour sauver le monde ».* L'épisode (3 :49, 5 :111) où Jésus donne la vie à des oiseaux d'argile se trouve dans l'évangile arabe de l'enfance (26 :2).

De plus, contrairement à ce que dit le coran, il n'y a pas un évangile, mais 4, et ils n'ont pas été écrits par dieu et donnés à Jésus mais écrits par des hommes après la mort de Jésus. A plusieurs reprises le coran confond la vierge Marie et Myriam : il la qualifie de fille d'Imran et sœur d'Aaron et de Moïse (19:28; 66:12; 3:30-31), alors qu'il y a 1 500 ans entre la Vierge Marie et l'époque d'Aaron. Les noms de leurs enfants respectifs, Jésus et Josué, s'écrivent et se prononcent indistinctement, ce qui entretient la confusion. Dans la tradition chrétienne, les parents de Marie sont Joachim et Anne. Enfin, le coran affirme faussement (5 :116) que Jésus demande de vénérer Marie comme dieu.

De même qu'Issa n'est pas Jésus (« Yahwé sauve »), Myriam n'est pas Marie.

Mohamed et le saint esprit

L'archange Gabriel porte à Mohamed les révélations du coran venant d'Allah, et donc il semble être l'esprit de dieu qui inspira les prophètes, Marie, les apôtres, ... mais, le coran affirme, en faisant une fausse citation, que, comme Moïse annonçait Jésus, Jésus annonce l'envoi non pas du saint esprit pour les apôtres, mais d'un messenger, bizarrement nommé Ahmad (et non Mohamed) : *Et quand Moïse dit à son peuple : "Ô mon peuple! Pourquoi me maltraitez-vous alors que vous savez que je suis vraiment le messenger d'Allah [envoyé] à vous?" Puis quand ils dévièrent, Allah fit dévier leurs cœurs, car Allah ne guide pas les gens pervers. Et quand Jésus fils de Marie dit : "Ô Enfants d'Israël, je suis vraiment le messenger d'Allah [envoyé] à vous, confirmateur de ce qui, dans la Thora, est antérieur à moi, et annonceur d'un Messenger à venir après moi, dont le nom sera "Ahmad". Puis quand celui-ci vint à eux avec des preuves évidentes, ils dirent : "C'est là une magie manifeste".* (61 :6) (1). Mais si on se réfère comme véridique à ce verset (14 :16-20) de l'évangile de Jean, il faut lire le verset complet et les versets suivants : « *Je prierai le père qui vous donnera un autre consolateur pour demeurer éternellement avec vous (les disciples), l'esprit de vérité .. et il sera en vous ... et vous connaîtrez que je suis en mon Père, que vous êtes en moi, et que je suis en vous* ». Puisque, d'après le coran lui-même, ce verset est véridique, il faut donc que Jésus soit

1 La 2^{ème} partie du verset, concernant Jésus, fait pendant à la 1^{ère} concernant Moïse et a visiblement été modifiée : « quand celui-ci vint » se réfère à Jésus, pas à Mohamed qui lui n'a jamais été accusé de magie : la partie concernant l'annonce d'Ahmad a été tout simplement ajoutée, de même que le verset 7. Ainsi dans toute la sourate il n'est question que de Moïse et de Jésus. D'ailleurs cette page manque dans les 4 manuscrits les plus anciens du coran du 8^{ème} siècle. L'évangile de Jean annonce l'esprit saint, qu'il nomme aussi en grec Parakletos, consolateur (évangile Jean 14 :16, 14 :26, 15 :26 et 16 :7). Les commentateurs musulmans expliquent que le grec *periclytos* signifie glorieux, célèbre d'où loué et Ahmat (alors que le texte contient bien *parakletos, consolateur, défenseur*). Le doute n'est pas possible, contrairement à l'arabe, en grec les voyelles sont toujours précisées. D'après d'autres ce serait aussi le sens de *Munhamana* en syriaque. Mais alors pourquoi avoir transformé le texte et ajouté *Ahmat* dans la citation, le mot original paraklet suffisait, ou la traduction Munhamana ? Parceque ce ne sont pas les bonnes racines, car pas les bonnes consonnes ! Mais pourquoi, si Jésus n'a été envoyé qu'aux juifs (43 :59) , comment sa mission pourrait-elle avoir été d'annoncer la venue d'un prophète arabe (61 :6), chargé de donner une révélation en arabe pour les arabes (41 :3-44) ?

Le même procédé malhonnête est utilisé pour voir le nom de Mohamed dans l'adjectif « machmad », « agréable », dans l'ancien testament (dans le cantique des cantiques 5 :16 « *Son palais n'est que douceur, Et toute sa personne est pleine de charme. Tel est mon bien-aimé, tel est mon ami, Filles de Jérusalem!* »)), où la femme de Salomon loue le corps parfait de son mari Salomon, lequel chante à son tour son désir charnel pour sa femme. Ce serait Mahomet dont il serait question ici ? éprouvant un tel désir pour une femme morte depuis plus de 1000 ans ?

Dieu. Et toujours d'après l'évangile, cet esprit saint est envoyé pour être éternellement avec les disciples, et pour être en eux. Cet esprit saint, qui serait Mohamed, a donc les attributs divins (éternité, ubiquité, ...), autrement dit, l'esprit saint, qui serait Mohamed, est Dieu ! Si le coran n'est pas corrompu et qu'il est vrai que Jésus annonce Mohamed, alors Dieu le père, Jésus le fils et Mohamed l'esprit saint sont une seule personne, et c'est la trinité ! Or cette conclusion est dénoncée de nombreuses fois par le coran comme le pire des péchés, l'association, l'hypothèse était donc fautive, contrairement à ce qu'affirme le coran, Jésus n'annonce pas Ahmad comme consolateur mais, il annonce, comme il le dit, le saint esprit, ce verset 61 :6 du coran est faux, et le coran n'est donc pas la parole de Dieu, mais de qui alors est-il la parole ?

En fait Jésus annonce bien Mahomet, mais dans ces versets-ci : *Gardez-vous des faux prophètes. Ils viennent à vous en vêtements de brebis, mais au dedans ce sont des loups ravisseurs. Vous les reconnaîtrez à leurs fruits.* (Mathieu 7 :15-20) et encore *"l'heure vient où ceux qui vous tueront croiront rendre un culte à Dieu"* (Jean 16:2). et Jean (1 :2 :22) dit même que « *Celui-là est l'antéchrist, qui nie le Père et le Fils* ».

En effet, comment l'esprit saint prêcherait-il autre chose que Jésus concernant la loi du talion, la lapidation, la polygamie, l'esclavage, la conversion par la force et la soumission des infidèles, ... ? Dans la lettre du chrétien Abd Al-Masih Al-Kindi au musulman al Hasimi on lit « *Dirais-tu que Mohamed apporta les deux lois de Moïse et de Jésus, à la fois ? c'est-à-dire celle du Christ et celle de Moïse, qu'il amalgama dans son livre déclarant : « Œil pour œil, dent pour dent, âme pour âme et punition pour blessure. » (5 :45) Cela Moïse l'avait énoncé bien longtemps avant lui - et il y ajouta la parole du Christ : « Si vous pardonnez, c'est plus conforme à la piété. » (2 :237) Or tu sais que ce sont là des affirmations contradictoires, qui sont volés de deux endroits différents, savoir la Torah et l'Evangile. Par ce vol tu veux t'approprier l'héritage que nous possédons, au moment où tu reconnais qu'il nous appartient et tu ne peux le nier. Fais-nous plutôt voir ce que tu as et qui t'appartient, qui soit différent de ce que nous avons et que nous possédons, et alors nous reconnaitrons que tu es juste dans ta réclamation ».*

Ce verset par lequel Jésus annoncerait Ahmad (Mohamed), n'était pas dans le coran du temps de Jean de Damas (mort en 749). Celui-ci connaissait parfaitement le coran, comme travaillant à la cour du calife, le verset est vraisemblablement la réponse à sa question : Quelle écriture annonce la venue de Mohamed ? Si le verset avait existé, il aurait certes mené son argumentation différemment : (1) de même l'invention de l'épisode du voyage nocturne vient répondre à l'autre objection.

« *Qui témoigne que Dieu lui a donné une écriture, ou qui, parmi les prophètes, a annoncé qu'un tel prophète devait venir? Nous les mettons dans l'embarras quand nous leur disons : Moïse avait reçu la loi sur le Sinaï, à la vue de tout le peuple, quand Dieu apparut dans la nuée, le feu, les ténèbres et la tempête ; et tous les prophètes, depuis Moïse, ont tour à tour annoncé que le Christ viendra, que le Christ est Dieu et que le fils de Dieu arrivera en prenant chair, sera crucifié, qu'il mourra et ressuscitera, et que c'est lui qui jugera les vivants et les morts. Et quand nous disons: Pourquoi votre prophète n'est-il pas venu de la même façon, avec d'autres pour lui porter témoignage, et pourquoi Dieu, qui a donné la loi à Moïse aux yeux de tout le peuple, sur une montagne fumante, ne lui a-t-il pas transmis de même l'écriture dont vous parlez, en votre présence, pour asseoir votre certitude? Ils répondent que Dieu fait ce qu'il veut. ... Nous leur demandons à nouveau : Puisque lui-même vous a ordonné, dans votre écriture, de ne rien faire ou de ne rien recevoir sans témoins, pourquoi ne lui avez-vous pas demandé : toi le premier, prouve à l'aide de témoins que tu es prophète et que tu es envoyé de*

1 Le verset du deutéronome, qui est parfois utilisé dans ce sens, *L'Éternel, ton Dieu, te suscitera du milieu de toi, d'entre tes frères, un prophète comme moi: vous l'écouteriez!* (deut 1 :15) est encore moins probant, d'autant que les Actes des apôtres 3:10 le revendiquent déjà pour Jésus.

dieu; et quelle écriture témoigne en ta faveur. Honteux, ils gardent le silence. Avec raison nous leur disons : puisqu'il ne vous est pas permis d'épouser une femme, ni d'acheter ni d'acquérir sans témoins, et que vous n'admettez pas de posséder ne fût-ce que des ânes ou du bétail, sans un témoin, vous ne prenez donc femmes, biens, ânes et le reste que devant témoins; seules donc la foi et l'écriture vous les acceptez sans un témoin! Car celui qui vous a transmis cette écriture ne possède de garantie d'aucun côté, et on ne connaît personne qui ait témoigné en sa faveur par avance. Bien plus, il l'a reçue pendant son sommeil! »

Le coran contient de multiples références à des sources chrétiennes ou nazaréennes qui n'ont pas été suffisamment épurées par les rédacteurs, et qui sont en contradiction avec le reste du texte :

Il n'y aura personne, parmi les gens du Livre, qui n'aura pas foi en lui [Jésus] avant sa mort. Et au Jour de la Résurrection, il sera témoin contre eux. (4 :159) Abu Hurairah a rapporté que : Le messenger d'Allah a dit : par celui qui détient mon âme entre ses mains, le fils de Marie descendra bientôt parmi vous et il jugera l'humanité avec justice. Il brisera la croix et tuera le porc et il n'y aura plus de jizyah. (Bukhari 2476 et Muslim 220) Mais qui peut donc juger les vivants et les morts, si ce n'est Dieu ?

Le coran semble souhaiter l'existence d'un fils de Dieu : *Dis : "Si le Tout Miséricordieux avait un enfant, alors je serais le premier à l'adorer" (43 :81). Mais n'est-ce pas un blasphème, d'associer un fils à Dieu ?*

Le coran affirme que jésus est le messie (3 :45, 4 :171,5 :72) mais aussi qu'il est la parole de Dieu (3 :45, 4 :171, 19 :34), par laquelle tout a été créé (6 :73, 16 :40), Mais alors, Jésus, créateur, est donc incréé, et Dieu lui-même. Et que Mohamed a-t-il à dire de plus que cette « parole de Dieu » qu'est Jésus ?

Le coran affirme que Jésus a été fortifié du Saint-Esprit, et qu'il agit « par la permission de Dieu» (2 :87, 5 : 110 et 3 :49) (1). L'existence de l'esprit est attesté en 70 :4, 78 :38 et 97 :4. N'est-ce pas là une reconnaissance de la trinité ? L'ancien testament évoque aussi la parole de dieu (ps 33 :6, ...), l'esprit de dieu (gen 1 :1, ...) et le fils de dieu (ps 2 :7)

L'ascension de Mohamed

Un simple verset (17 :1), dans une séquence parlant de Moïse, nous apprend qu'un serviteur de dieu, dont le nom est entre parenthèses, ajouté par les traducteurs, a voyagé de nuit et a vu les merveilles de dieu. Cela a donné naissance à une littérature post coranique abondante justifiant le dogme du coran éternel incréé.

Certes Mohamed n'était pas au flanc du Mont Tor quand dieu a appelé Moïse (28 :46), mais Mohamed aussi a vu « *le grand signe de son seigneur* » (17 :1, 53 :18). Le lieu béni, où Moïse vit les signes de dieu (le buisson ardent et le bâton transformé en serpent), c'est le val sacré au pied du mont (28 :30, 79 :20) où pousse l'arbre sacré, l'olivier, produisant l'huile qui éclaire le monde (28 :30, 24 :35), l'olivier remplace le buisson ardent (le feu étant dans le coran associé au diable et à l'enfer) et d'où dieu lui dit *ôte tes souliers de tes pieds, car le lieu sur lequel tu te tiens est une terre sainte* (20 :12, exode 3 :5). Jaqueline Chabbi, dans *le coran décrypté*, y voit le « *lieu de prosternation le plus éloigné* », et non *la mosquée la plus éloignée*

1 Et quand Allah dira : "*Ô Jésus, fils de Marie, rappelle-toi Mon bienfait sur toi et sur ta mère quand Je te fortifiais du Saint-Esprit. Au berceau tu parlais aux gens, tout comme en ton âge mûr. Je t'enseignais le Livre, la Sagesse, la Thora et l'évangile! Tu fabriquais de l'argile comme une forme d'oiseau par Ma permission; puis tu soufflais dedans. Alors par Ma permission, elle devenait oiseau. Et tu guérissais par Ma permission, l'aveugle-né et le lépreux. Et par Ma permission, tu faisais revivre les morts. Je te protégeais contre les Enfants d'Israël pendant que tu leur apportais les preuves. Mais ceux d'entre eux qui ne croyaient pas dirent : "Ceci n'est que de la magie évidente" (5 : 110, 3 :49)*

(17 :1) (mais rien d'autre n'appuie cette hypothèse d'une qibla judaïsante primitive à la place de celle de Jérusalem). Le mot mosquée n'a en effet pas de sens au début de la prédication de Mohamed et celle de Jérusalem (retenue par les commentateurs pour « la mosquée la plus éloignée ») n'existait pas, par contre il est symbolique que Mohamed, au début de son parcours prophétique, cherche à rejoindre le lieu d'initiation de Moïse. La suite de la sourate 17 parle de Moïse sur le mont Sinaï : Moïse a reçu la mission de faire sortir son peuple d'Egypte sur le mont Tor et le livre de la loi sur le mont Sinaï, Mohamed fusionne les deux monts et reçoit la parole d'Allah, le coran, à transmettre à sa tribu d'abord, et au monde ensuite.

Au centre de la mosquée du rocher à Jérusalem (1) se trouve une inscription portant une profession de foi islamique certes, mais avant tout antichrétienne. Jérusalem est le 3^{ème} lieu saint de l'islam (après la Mecque et Médine) mais pourtant ce serait la première qibla. Le rocher, c'est le lieu du sacrifice d'Abraham, et c'est là que, dans un pastiche de l'élévation de Moïse (2) dans la nuée au sommet du Sinaï pour recevoir la torah (exode 24:18), Mohamed fut transporté sur le cheval Buraq (3) depuis la Mecque avant de s'élever aux cieux pour y rencontrer les différents prophètes et dieu, chacun dans son ciel, et y recevoir la révélation du coran préexistant, éternel (4). Mais il l'a oublié en revenant sur terre si bien que Gabriel a dû le lui dicter verset par verset sur une durée de 23 ans.

1 construite vers 692 sur un plan semblable à celui du saint sépulcre est, elle aussi, bâtie sur un rocher émergent ; elle était destinée à magnifier l'islam triomphant face aux chrétiens et aux juifs. Plusieurs sources évoquent un détournement du pèlerinage de la Mecque, occupée alors par Zubayr un rival d'Abd al Malik, et qui a été défait en 692.

2 Ce thème de la visite au ciel vient du zoroastrisme : les prêtres zoroastriens sentaient que leur foi faiblissait et ils avaient envoyé Arta Viraf au ciel pour découvrir ce qui s'y passait. Arta monta d'un ciel à l'autre et finalement revint sur terre pour raconter à son peuple ce qu'il avait vu : *"Notre première ascension nous mena au paradis inférieur [...] et là nous vîmes des anges resplendissants de lumière. Et je demandais à Sarosh le saint et Azar l'ange : «Quel est cet endroit, et ceux-là, qui sont-ils ?» [Il est ensuite dit que Arta de la même façon monte aux second et troisième cieux]. Se levant d'un trône recouvert d'or, l'archange Bahman me conduisit, jusqu'à ce que nous rencontrâmes Ormuzd entouré d'une compagnie d'anges et de puissances célestes, si brillamment couverts d'or que jamais je n'avais vu quelque chose de comparable auparavant. Mon guide dit : «Voici Ohrmazd.» Je lui fit mes salutations et il répondit qu'il était heureux de m'accueillir dans ce monde immaculé [...] Finalement, dit Arta, mon guide et l'ange du feu m'ayant fait visiter le paradis, ils me firent descendre en enfer et de cet endroit noir et épouvantable me portèrent dans un lieu magnifique où se tenait Ohrmazd et sa compagnie d'anges. Je désirais le saluer, sur quoi il dit gracieusement : «Arta Viraf, va dans le monde matériel, tu as vu et maintenant tu connais Ohrmazd, car je suis lui. Celui qui est droit et vertueux, lui, je le connais.»*

Bouddha et Mani firent eux aussi plusieurs voyages célestes, et Jacob grâce à son échelle put voir dieu (genèse 28 :11).

3 Buraq rappelle le cheval ailé avec qui le dieu sumérien de la lune (sin / nanna) se déplace. Dans les livres hindous, Kalki Autar, le messager de la fin des temps, sera doté d'un cheval parmi les plus rapides au moyen duquel il parcourra le monde d'un éclair et franchira les sept cieux.

4 La mosquée al Aqsa de Jérusalem (*al aqsa* signifie « la plus éloignée » de la kaaba à la Mecque et *al haram* signifie « sacrée ») a été construite après 710, 90 ans après Mohamed, et le coran la cite quand même à cette occasion ! Le mythe du voyage céleste a donc été rajouté pour clore les débats sur la nature du coran créé ou éternel, et l'oubli de la révélation était nécessaire pour conserver la révélation graduelle.

Le prélude intérieur, louant Allah le miséricordieux, est composé de citations partielles et constitue sans doute une chahada primitive sans puis avec mention du prophète (*il n'y a pas de dieu que dieu, et il n'a pas d'associé*), s'opposant aux inscriptions des linteaux de portes syriaques : *dieu est un et le christ est dieu (1)*. L'inscription est ensuite la proclamation de la polémique à la base du coran contre les chrétiens en affirmant que Jésus n'est qu'un prophète, et que les juifs ont eu tort de ne pas le respecter. 3:18-19

« Au nom de dieu, le bienfaiteur miséricordieux, il n'y a pas de dieu que dieu, il n'a pas d'associé, A lui la royauté, à lui la louange (64 :1), il fait vivre et mourir, sur toute chose il est omnipotent (57 :2). Mohamed est le serviteur de dieu et son prophète,. O vous qui croyez ! priez sur le prophète et appelez sur lui le salut (33 :56). Dieu prie sur lui, le salut soit sur lui, et la miséricorde de dieu.

Ô gens du livre, n'exagérez pas dans votre religion, et ne dites d'Allah que la vérité. Le messie Isa, fils de Marie, n'est qu'un messenger d'Allah, son verbe qu'il envoya à Marie, est un souffle (de vie) venant de lui. Et ne dites pas "Trois". Cessez! Ce sera meilleur pour vous. Allah n'est qu'un Dieu unique. Il est trop glorieux pour avoir un enfant. C'est à lui qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre et Allah suffit comme protecteur. Jamais le messie ne trouve indigne d'être un serviteur d'Allah, ni les anges rapprochés [de lui]. Et ceux qui trouvent indigne de l'adorer et s'enflent d'orgueil... Il les rassemblera tous vers Lui. (4 :171,172)

O mon dieu, prie sur ton messenger et ton serviteur, Issa fils de Marie, et que la paix soit sur lui le jour où il naquit, le jour où il mourra, et le jour où il sera ressuscité vivant. Tel est Issa, fils de Marie : parole de vérité, pour laquelle vous vous querellez. Il ne convient pas à Allah de s'attribuer un fils. Gloire à lui! Quand il décide d'une chose, Il dit seulement : "Soit! et elle est". (19 :33-36)

Allah est mon seigneur tout comme votre seigneur. Adorez-le donc. Voilà un droit chemin. (43 :64)

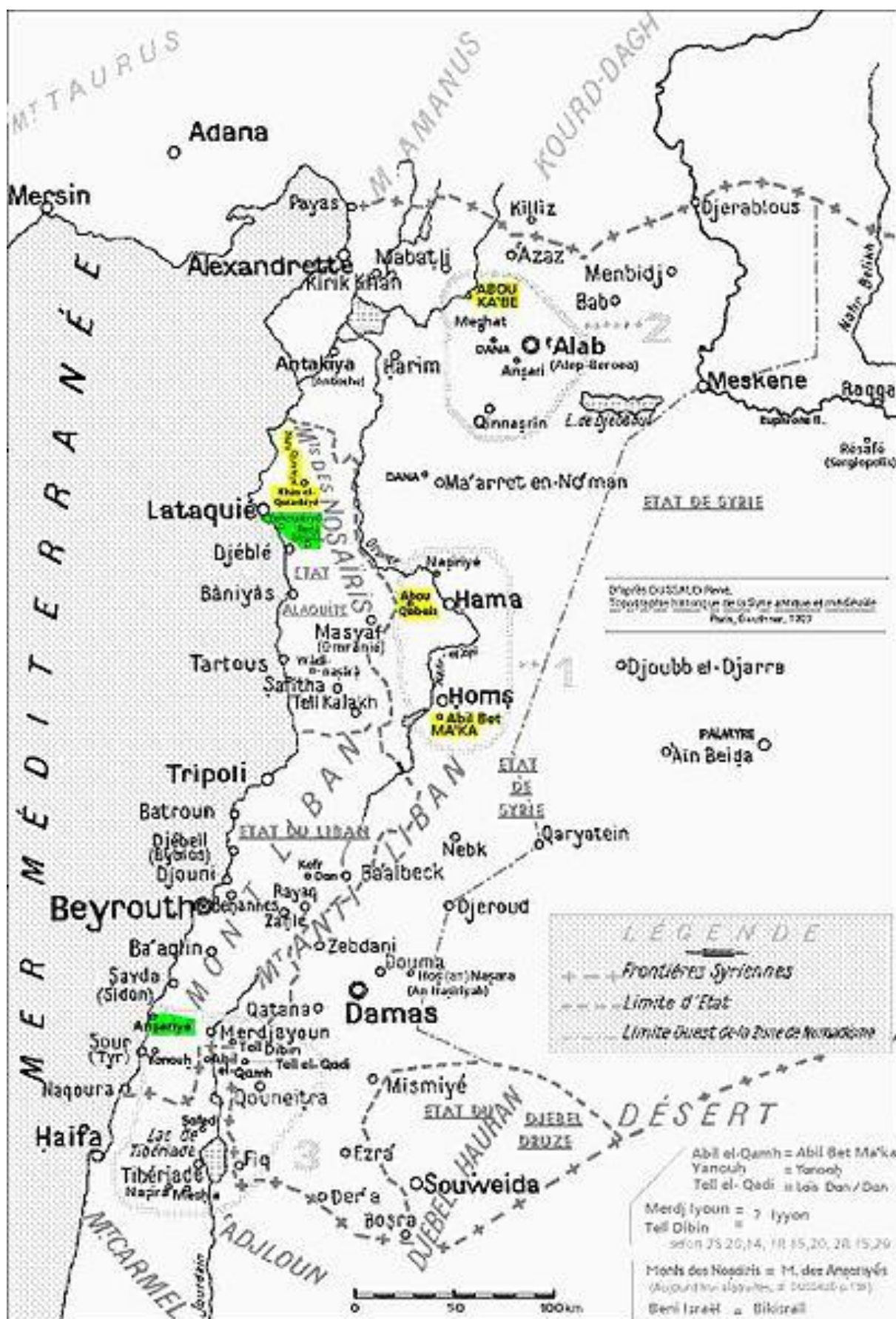
Allah atteste, et aussi les anges et les doués de science, qu'il n'y a point de divinité à part lui, le mainteneur de la justice. Point de divinité à part lui, le puissant, le sage!»

L'inscription extérieure, faisant référence à ce voyage nocturne, date de 1552, elle cite le verset : *Gloire et Pureté à celui qui de nuit, fit voyager son serviteur, de la Mosquée Al-Haram à la Mosquée Al-Aqsa dont nous avons béni l'alentours, afin de lui faire voir certaines de nos merveilles (17:1)*. La sourate dit exactement *de la mosquée sacrée à la mosquée la plus éloigné*. La rime "an" manquante au 1er verset démontre que ce passage est une insertion, en fait, il s'agit de Moïse, comme dans les versets suivants. D'ailleurs, avant de s'appeler « le voyage nocturne », la sourate s'appelait « les fils d'Israël », et le premier verset qui parle tantôt à la première personne, tantôt à la troisième, est une insertion tardive, postérieure à l'édification de la mosquée. Ce n'est que dans un hadith de Bukhari (3887) que l'on comprend que cette visite aux cieux a pour but de présenter le coran incréé, éternel que Allah garde près de lui, affirmation essentielle de l'islam qui n'est donc pas dans le coran ! Ce même hadith fondamental ajoute qu'au cours de cette ascension Mohamed se vit d'abord imposer par Allah 50 prières par jour pour lui et son peuple. Puis, trouvant ce nombre trop élevé, Moïse le poussa à négocier avec Allah, qui retira d'abord 10 prières, et ce n'est qu'au bout de cinq aller et retour entre le ciel de Moïse et celui d'Allah qu'Allah concéda cinq prières par jour. Le coran, lui, ne mentionne que 4 prières : *Glorifiez Allah donc, soir et matin! A Lui toute louange dans les cieux*

1 La source de ces expressions est l'ancien testament (deut 32 :39, isaïe 44 :6 et « *Je suis l'Éternel, et il n'y en a point d'autre - Il n'y a point d'autre Dieu que moi, Je suis le seul Dieu juste et qui sauve* » (isaïe 45 : 5,21)) à laquelle s'ajoute la référence à Jésus ou Mohamed. Dans les Homélies pseudoclémentine 16 :7-9 Pierre dit : « *Je témoigne de ce que dieu est un et il n'y a pas de dieu excepté lui. Il n'est qu'un seul dieu et le christ est dieu* » formulation classique chez les premiers chrétiens et reprise quasiment mot pour mot dans la chahada !

et la terre, dans l'après-midi et au milieu de la journée. » (30 :17-18) Le hadith serait donc plus fiable que le coran n'est clair, au point de l'abroger ?

L'inscription intérieure du dôme, datant de la construction, ne fait pas référence à cette ascension, alors qu'elle se présente comme le manifeste islamique de la révélation faite justement lors de cette ascension. La construction de la mosquée et la légende de l'ascension de Mohamed fait partie de la volonté des premiers califes d'islamiser Jérusalem, de justifier la première orientation de la prière (la qibla), vers Jérusalem, ville qui sans cela n'aurait que peu d'intérêt pour l'islam et d'affirmer la croyance au coran incréé et éternel.



Topographie historique de la Syrie – 1927 – René Dussaud

clé de lecture du coran

1-Les nazaréens, les associateurs, les juifs, les gens du livre, les koufars et les musulmans

Entre les débuts de l'islam et la fin de la mise par écrit du coran, le sens des mots a changé :

Plusieurs versets parlent, en bien, des juifs nazaréens qui croient en Jésus, qui avancent sur la voie en vérité (2 :62 et 22 :17 10 :94, 3 :113, 5 :66, 5 :82 7 :159 2 :121).

Ô vous qui avez cru! Soyez les alliés d'Allah, à l'instar de ce que Jésus fils de Marie a dit aux apôtres : " Qui sont mes alliés (pour la cause) d'Allah?" - Les apôtres dirent : "Nous sommes les alliés d'Allah". Un groupe des enfants d'Israël crut (en Jésus), tandis qu'un groupe nia. Nous aidâmes donc ceux qui crurent contre leur ennemi, et ils triomphèrent. (3 :52 et 61 :14)

Et qui sont ces auxiliaires dans l'expression « Les émigrés et les auxiliaires » (9 :100 et 9 :117) : *Auxiliaire* a été mis à la place du mot *ansar* par les traducteurs. Dans les hadiths de Bukhari et dans ceux de Muslim, ces alliés *ansar* sont cités, en bien, à plusieurs reprises. *Ansar* et *nazara*, c'est la même racine *nzr* décrivant les judéo chrétiens de Syrie (1).

Ces *nazaréens* sont les judéo-chrétiens de Syrie ayant fait connaître la thora et l'évangile de Mathieu à la tribu arabe de Mohamed, les qoréchites. Ils croient que Jésus est le messie annoncé aux juifs, mais ils ne croient pas qu'il soit *fils de Dieu*. Ils seront finalement rejetés, à Médine.

L'*oumma*, le peuple élu devenu la lumière du monde, la meilleure communauté, est constituée originalement des nazaréens et des arabes qu'ils ont convertis, aujourd'hui ce sont les seuls musulmans, puisque les nazaréens originels sont censés ne pas avoir existés, ils prouveraient une source non arabe au coran.

Le terme *nazara* (*nazaréen*) est maintenant traduit systématiquement en *chrétien*, car les nazaréens sont censés ne pas avoir existés.

Les *chrétiens* sont condamnés sévèrement pour associer un fils à dieu : *Et ils ont dit : « Le tout miséricordieux s'est attribué un enfant! «Vous avancez certes là une chose abominable! Peu s'en faut que les cieus ne s'entrouvrent à ces mots, que la terre ne se fende et que les montagnes ne s'écroulent, du fait qu'ils ont attribué un enfant au tout miséricordieux, alors qu'il ne convient nullement au tout miséricordieux d'avoir un enfant! (19:88) Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Christ fils de Marie, comme Seigneurs en dehors d'Allah, alors qu'on ne leur a commandé que d'adorer un Dieu unique. Pas de divinité à part Lui! Gloire à Lui! Il est au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent. (9 :31)*

Les *associateurs*, ce sont donc clairement les chrétiens, qui ne croient pas en un dieu unique, qui lui associent un fils, Issa, et une mère, Myriam. D'ailleurs il n'y a pas originellement d'autre mot arabe pour les désigner. Aujourd'hui la *takkia* nous dit que les *associateurs* ce sont les polythéistes, idolâtres, dont les arabes préislamiques de la Mecque. Mais en quoi un polythéiste associe quoique ce soit à dieu ? L'adjectif *associateur* est mal adapté à un polythéiste lambda, par contre il est idéal pour dénigrer un chrétien. Et d'ailleurs les arabes préislamiques de la Mecque étaient bien des *associateurs* puisqu'en fait l'histoire se passait en Syrie et qu'ils étaient christianisés, et c'est bien pourquoi le prédicateur du coran ne cite jamais la bible, sachant qu'elle leur est bien connue, il n'en fait que des allusions qui rendent son texte incompréhensible à ceux qui ignorent la thora et l'évangile.

Tu trouveras certainement que les Juifs et les associateurs sont les ennemis les plus acharnés des croyants. Et tu trouveras certes que les plus disposés à aimer les croyants sont ceux qui disent : « Nous sommes nazaréens. » C'est qu'il y a parmi eux des prêtres et des moines, et qu'ils ne s'enflent pas d'orgueil (5 : 82). et ici, il faut bien traduire *nazara* par

1 La tradition musulmane considère les *ansars* comme étant les habitants de Médine qui ont accueillis le prophète lors de son exil.

nazaréens et pas par *chrétiens* comme le font la plupart des traducteurs. Quand ils disent qu'il faut lire le coran en arabe, ils n'ont pas complètement tort ! et ainsi on conserve la cohérence avec ce verset de la même sourate, où là il faut bien traduire le même mot nazara par *chrétiens* (la mention **et les chrétiens** ... étant un ajout anti chrétien tardif) :

Ô les croyants! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes (5 :51).

Les *juifs*, ce sont les seuls juifs rabbiniques, alors que le peuple de Moïse ou les fils d'Israël inclu aussi les nazaréens.

Les *koufars* (ceux qui recouvrent) ce ne sont initialement que les seuls juifs, puis les chrétiens et maintenant aussi les polythéistes : tous les non musulmans, mécréants. Les juifs, ont *recouvert* la thora en acceptant les talmuds dans leurs livres saints, en cachant l'évangile, en refusant Jésus comme messie et en réservant la révélation à eux seuls, et les chrétiens ont falsifié l'évangile en *associant* à dieu un fils, et en acceptant les lettres de saint Paul dans leur livre. Les vrais juifs et les vrais chrétiens sont donc les musulmans, qui ont reçu la révélation complète non falsifiée et la portent au monde entier.

Les *gens du livre* sont initialement uniquement les juifs et les nazaréens, qui tous suivent la thora. Les chrétiens s'y incluent aujourd'hui par le fait de cette mauvaise traduction de *nazaréen* en *chrétien* et au prix de **plusieurs insertions anti chrétiennes tardives** (1).

Et ils (les gens du livre) ont dit : "Nul n'entrera au Paradis que Juifs ou Chrétiens". (2 :111). Et les Juifs disent : "Les Chrétiens ne tiennent sur rien"; et les Chrétiens disent : "Les Juifs ne tiennent sur rien", alors qu'ils lisent le Livre ! De même ceux qui ne savent rien tiennent un langage semblable au leur. (2-113) Ni les Juifs, ni les chrétiens ne seront jamais satisfaits de toi, jusqu'à ce que tu suives leur religion. (2 :120) Ils ont dit : "Soyez Juifs ou Chrétiens, vous serez donc sur la bonne voie". - Dis : "Non, mais suivons la religion d'Abraham, le modèle même de la droiture et qui ne fut point parmi les Associateurs". (2 :135). Abraham n'était ni Juif ni Chrétien. Il était entièrement soumis à Allah (Musulman). Et il n'était point du nombre des associateurs. Certes les hommes les plus dignes de se réclamer d'Abraham, sont ceux qui l'ont suivi, ainsi que ce Prophète-ci, et ceux qui ont la foi (en Jésus le messie). Et Allah est l'allié des croyants . (3 :67-68)

Le dernier verset de la fatiha (1 :7) a subi exactement le même genre d'ajout, sous une forme plus adoucie, plus adaptée à la prière journalière des musulmans : *guide nous dans le droit chemin, le chemin de ceux que tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru ta colère (les juifs), ni des égarés (les chrétiens).*

De même que des mentions *les chrétiens* ont été rajoutées aux textes initiaux, la mention du *coran* (ou une périphrase) a été rajoutée en plusieurs occasions à celle de la thora et de l'évangile (5 :66-68, 9 :111)

1 Dans les citations des versets du coran, ces additions sont ici placées en gras.

Voir les articles de Christoph Luxenberg, le livre *hagarism* de Patricia Crone et Michael Cook, les 2 tomes de Edouard-Marie Gallez (*le messie et son prophète*), les 4 tomes de Bruno Bonnet-Eymard (*exégèse scientifique du coran*), le livre d'Alfred-Louis de Premare (Les fondations de l'islam) et le livre « le grand secret de l'islam » : <http://legrandsecretdelislam.com/> – Voir aussi la liste d'études dans https://web.archive.org/web/20180211030632/http://www.rationalisme.org/french/raquin_mahomet_01.htm

Pour nier la trinité, l'esprit-saint des chrétiens devient l'esprit du saint, Gabriel, qui inspire Mohamed. 2 :87, 2 :253, 5 :110, 16 :102 parfois il devient l'esprit fidèle (26 :192).

Lorsque les traductions disent « les chrétiens » (pour le mot *nazara*) il est parfois question des nazaréens, dans les quelques rares cas où il s'agit bien d'eux, et que les derniers retoucheurs du coran ont oublié de faire disparaître (5 :82, 5 :69, 2 :62, 22 :17), mais le plus souvent ce sont des ajouts tardifs anti-chrétiens, accolés à des polémiques initialement uniquement anti juives, et très chrétiennes, reprochant aux juifs d'avoir rejeté le messie (2:111, 2 :113, 2:120, 2:135, 2 :140, 3 :67, 5 :18, 5 :14, 5 :51, 9 :30). Ces ajouts sont facilement détectables si l'on se rappelle qu'un chrétien est considéré comme polythéiste (associant à dieu un fils et un esprit, voire une femme), ce qui est le pire des crimes, et qu'un nazaréen est monothéiste, ce qui est bien.

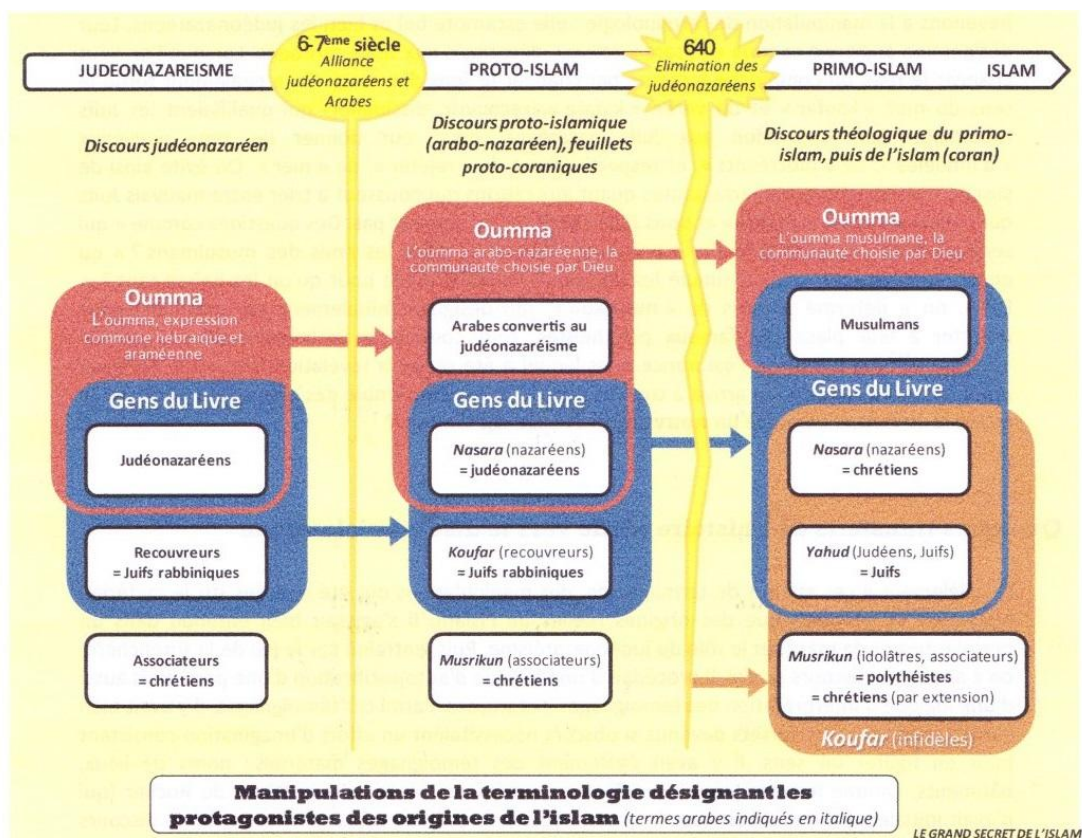
Ces évolutions du sens des mots tendent à donner à Mohamed et au coran un statut au moins égal à celui de Jésus et de l'évangile. Et en même temps il faut rabaisser Jésus non *fils de dieu* mais *fils de Marie*. Le coran, écrit par dieu, est auprès de lui sur la table céleste, alors que l'évangile est écrit par des hommes et Mohamed étant le sceau des prophètes, est donc implicitement au dessus de Jésus et Moïse, simples messagers. Mohamed est certes cité dans la profession de foi à coté de dieu mais, il ne faut pas aller trop loin et pour contredire ceux qui voulaient faire monter Mohamed aux cieux, comme Jésus, *Mohamed est seulement un messenger* et il est mort (3 :144)

En conséquence le calife, successeur de Mohamed, endosse complètement le rôle du messie et les membres de l'oumma s'engagent, à tuer et à se faire tuer au nom de dieu pour éradiquer les impurs. Il s'agit maintenant d'imposer à la terre entière la vraie religion qui est la solution pour le salut.

Lorsque les traducteurs mettent une proposition entre tirets, c'est vraisemblablement un ajout qu'ils n'osent dénoncer comme tel.

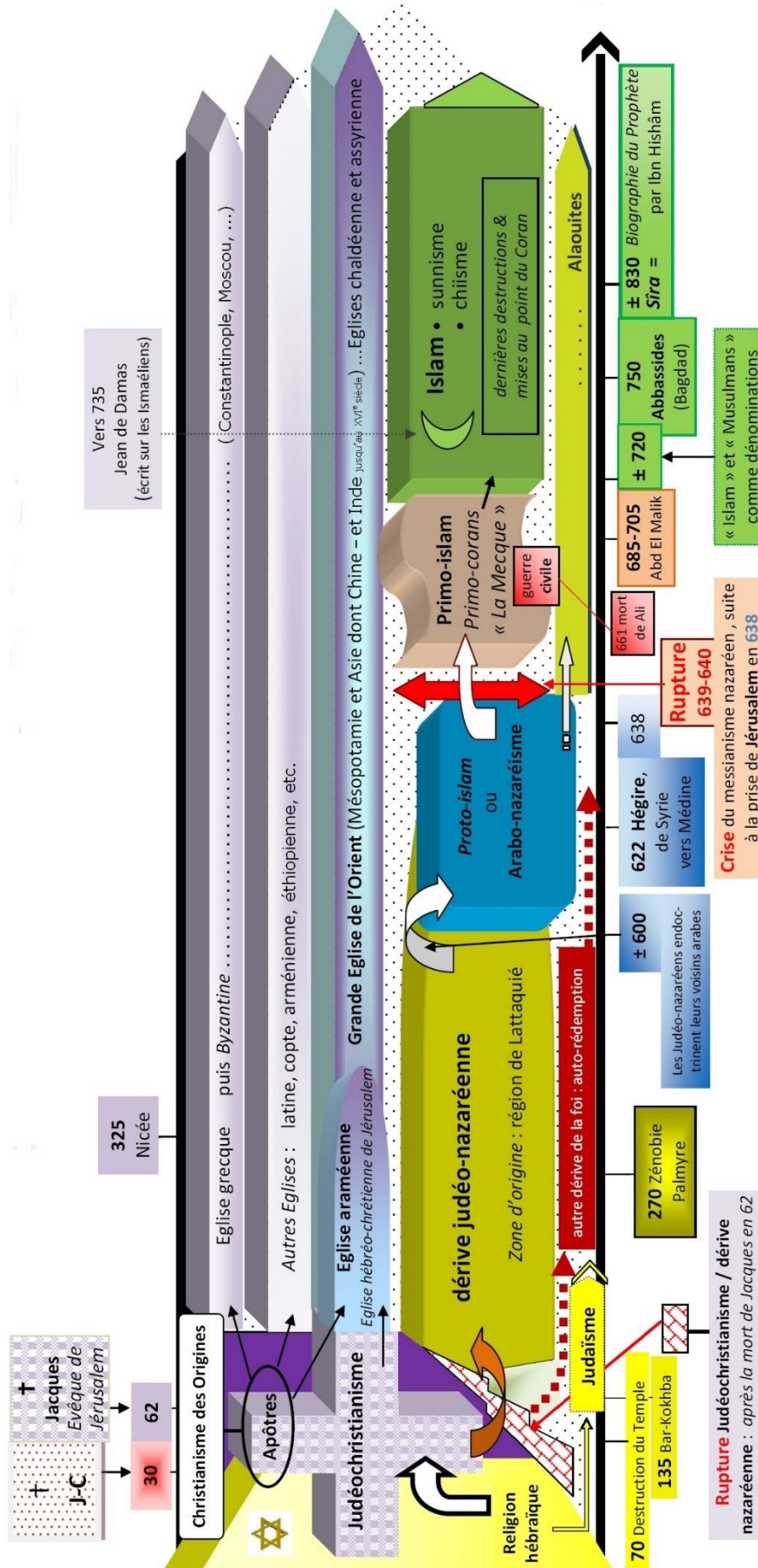
Lorsque les traducteurs mettent un nom entre parenthèse ou entre crochets, il faut s'interroger sur leur besoin de clarification. Soit le verset précédent est un ajout qui a éloigné la référence nécessaire, soit ils veulent faire dire au texte autre chose que ce qu'il dit, en faisant intervenir un personnage (Mohamed, ...) ou un lieu (la Mecque, ...) dont il n'est pas du tout question dans le cotexte.

Le schéma suivant, extrait du livre « [le grand secret de l'islam](#) » illustre parfaitement ces changements du sens des mots :



Et celui-ci, extrait du site <http://www.lemessieetsonprophete.com/> donne quelques dates clés :

GENEALOGIE DE L'ISLAM



2-La crise eschatologique

S'appuyant sur une étude morphologique de chaque mot du coran par un chercheur de l'université d'Haïfa, Andrew G. Bannister dans son livre « An oral formulaic study of the qur'an » puis Mark Durie dans « *the quran and its biblical reflexes* » étudient les formules répétitives de 3, 4 ou 5 mots (décliné ou racine) du coran (avec ou sans variantes d'un de ces mots) et en déduisent une mesure de la présomption de composition orale des sourates, selon qu'elles utilisent plus ou moins ces formules répétitives (100 fois le rapport du nombre de séquences répétées sur le nombre total de séquences). Bannister confirme ainsi les recherches littéraires qui ont montré les caractéristiques de composition différentes des sourates habituellement classées mecquoises ou médinoises. Et en effet, on peut supposer que les premières sourates, basées sur les écrits juifs et chrétiens diffèrent dans leur composition et leur transmission des secondes, qui tiennent plus de la harangue des fidèles pour les mener au jihad sur les sentiers d'Allah. Bannister va jusqu'à mettre en évidence dans les sourates des blocs de versets de caractéristiques divergent de la moyenne de la sourate, certains de ces blocs avaient d'ailleurs été identifiés comme des traces de composition ou même d'ajouts tardifs par différents chercheurs (Richard Bell, ...). Il montre que les sourates médinoises sont plus denses en formules répétitives et que les blocs mis en évidence dans les sourates mecquoises sont majoritairement de caractéristiques médinoises. Durie met aussi en évidence de gros changements théologiques lors d'une crise eschatologique correspondant à ce qu'on nomme habituellement l'émigration à Médine.

Eléments théologiques du message coranique communs à toutes les sourates

- Allah est le seul Dieu et créateur de tout ce qui existe. Il a créé les êtres humains et les a placés sur cette terre exclusivement comme ses soumis (*'ibad*). Allah a aussi créé les anges (dont Gabriel), qui le servent, les djinns et al-shaytan, «Iblis». ils ont tous la capacité d'obéir ou non à Allah.
- L'objet et le but final de la vie humaine sont déterminés par la voie (*sirat, sabil*) que chaque personne suit. Ceux qui obéissent à leur créateur, sont croyants et confiants, observent ses signes (*ayat*) et obéissent à ses ordres (*amr*) ils sont sur la «voie droite» (*al-sirat al-mustaqim*). D'autres se sont égarés de la voie. Ils prennent pour guides d'autres que Allah: ce sont les associateurs (*al-mushrikun*).
- Les êtres humains sont par nature ignorants, manquent de savoir, rejettent (*kafara*) la vérité et sont aisément égarés. Ils se tournent vers Allah dans le besoin, mais s'écartent de la voie dès que les choses vont bien. Pour maintenir l'humanité sur la voie droite, Allah envoie des messagers (*rasul*) qui rappellent et guident les gens en récitant les signes d'Allah.
- Les gens peuvent se prémunir en suivant la guidance fournie par un messenger, Lorsqu'ils reçoivent cette guidance, ils doivent se repentir et revenir dans la voie d'Allah. S'ils le font, Allah leur témoignera sa miséricorde (*rahmat*).
- À présent, tous les êtres doivent écouter «le Messenger» (*al-rasul*) qui, comme les messagers antérieurs, a reçu un «livre» (*kitab*) d'Allah, «la récitation» (*al-qur'an*). Allah a une manière d'agir (*sunna*) caractéristique et invariable avec les messagers et les peuples auxquels ils sont envoyés, et ceci s'applique aussi au Messenger Mohamed et à son peuple.
- Les vrais croyants (*mu'minun*) écouteront le Messenger, accompliront les prières quotidiennes (*salat*), donneront l'aumône (*zakat*) et ne vénéreront que Allah.

- Au jour du Jugement, tous les gens seront ressuscités. Alors, il sera trop tard pour se repentir. Ce jour-là, ceux qui auront écouté le Messenger seront comptés parmi les croyants. Bien guidés, ils auront le succès et vivront, bénis, dans le Jardin (*al-jannah*).
- Les autres, hypocrites, associateurs, et gens du livre (une catégorie englobant juifs et chrétiens), auront rejeté (*kafara*) la vérité (*al-haqq*) apportée par le Messenger (et les messagers antérieurs), et auront qualifié les signes des messagers de mensonges (*kadhaba*). Ceux-ci sont les incroyants (*al-kafirun*). Tous ceux qui rejettent la voie d'Allah et nient (*khadhdhaba*) ses signes sont les perdants (*al-khasirun*) et subissent le châtement d'Allah dans cette vie d'abord et le châtement éternel (*'adhab, iqab*) du feu (*al-nar*) dans l'au-delà.

Théologie du coran, avant la transition eschatologique de Médine

Les contradicteurs sont les juifs et les associateurs (chrétiens croyants à Jésus fils de dieu et accusés de polythéisme).

Les « nazaras » (chrétiens nazaréens croyants à Jésus le messie) sont les meilleurs alliés des croyants

Allah n'a pas de descendance

Isa est un prophète

Les Djin et les shayatin ne sont évoqués qu'avant la transition

Al shaytan est le serpent intervenant dans la chute d'Adam (shaytan est une vipère à cornes en arabe)

Un messenger est envoyé pour chaque peuple, issu de ce peuple, et parlant sa langue

Les messagers sont humains et ne sont que des avertisseurs, pas les porteurs du châtement

Les messagers sont des modèles de piété

Les croyants, moqués par les mécréants, doivent endurer et être patients en attendant qu'Allah envoie son châtement sur les mécréants

Ce châtement des mécréants est prévu double, d'abord dans cette vie sous la forme d'une catastrophe naturelle : tremblement de terre, tempête, incendie, inondations, ... et dans le futur après le jour du jugement, par la peine de l'enfer.

Les mécréants eux-mêmes, par bravade, demandent de hâter le premier châtement

Le messenger n'abandonne pas à cause de la non conversion des mécréants, mais il se désespère du retard du châtement de ceux qui mécroient

La transition

Ni la promesse de châtement des mécréants, ni la promesse de ralliements ne se sont réalisées, ni la promesse des nazaréens de retour du messie, ce qui cause la rupture d'avec eux.

Les moqueries des mécréants au sujet du châtement qui n'arrive pas alors qu'eux même demandent de le presser accentuent le fait que la communauté des croyants se trouve dans une impasse qui va se résoudre par une crise eschatologique

Les croyants en danger du fait des mécréants doivent émigrer

Les changements théologiques après la transition

Les opposants sont les chrétiens et les juifs

Les mécréants sont classés en : gens du livre (juifs et chrétiens), hypocrites en plus des juifs et associateurs (chrétiens) de la phase pré transition

Les « nazaras » (chrétiens) commettent le pire des crimes, impardonnable : l'association

Les hypocrites sont des croyants qui refusent d'apporter leur soutien aux croyants (les modérés ?) ce sont « ceux qui ont une maladie au cœur »

Isa n'est pas dieu, et n'est pas fils de dieu

Isa est le messie, mais le coran ne précise pas le sens du mot messie et les savants de l'islam restent sans réponse pour expliquer ce mot *al masih*. (il guérit, il voyage, ils disent même que

le savoir est sans intérêt, et qu'Allah sait mieux). Le mot est simplement pris dans la bible mais aucun élément de son sens, ni ses relations avec les autres concepts théologiques. En particulier aucun lien n'est fait avec les annonces d'un sauveur par les prophètes.

L'esprit saint (ruh al qudus) apparaît et est toujours cité en coordination avec la révélation qu'il transmet au messager

Al shaytan devient le chef des démons

Comme les juifs ont renié le message d'Allah, les bienfaits d'Allah pour Israël sont continués au messager et à ceux qui le suivent

Le coran ne dit pas explicitement que le messager est le dernier messager ou le dernier prophète, mais les hadiths le répètent inlassablement

Mohamed devient législateur

le messager n'est plus seulement un avertisseur, il devient législateur

Les croyants obéissent à Allah et au messager

Incitation à venir ensemble au pèlerinage

Ordre de régulation de la communauté (mariage, ...)

Nombreuses instructions sur les relations avec le messager

Avertissements de ne pas s'allier aux mécréants

N'ayez pas d'allié protecteur autre qu'Allah, ni famille, ni tribu

Mohamed devient chef pour le combat sur le sentier d'Allah

Les messagers anciens ont combattu, donc il est juste que le messager présent combatte et reconduise les croyants là d'où ils ont émigré

Plus question d'être patient, les croyants commandent le bien et condamnent le blâmable, ils obéissent à Allah et au messager, alors ils iront au paradis sinon ils auront l'enfer

Les incitations à attendre le châtiment pour les mécréants deviennent des appels au combat contre les mécréants sur le sentier d'Allah

Le châtiment le plus proche est maintenant souhaité ici et maintenant et par les mains des croyants. tremblement de terre et inondations sont remplacés par les actions des croyants dans un combat d'abord défensif avant qu'il ne devienne prescrit

Plus besoin de signes ni de narration de châtiment passés ni de menace de châtiment ici-bas ni de jour du jugement, car le châtiment ici-bas est là par l'action violente des croyants

les hadiths, qui sont tous écrits bien plus tard, ne parlent pas du premier châtiment ici-bas

Comme l'état de guerre prévaut, il est besoin de conscription et de financement, et il faut fortifier les cœurs par des promesses de jardin des martyrs et de butin à partager

Narration de croyants prenant le dessus sur les mécréants, les tuant et prenant leurs biens

Le jihad est une solution théologique nécessaire à la question de comment le projet d'Allah pour l'humanité va s'actualiser. Le jihad réalise les promesses de châtiment ici-bas et est un reflet de la volonté d'Allah : les croyants sont les agents de la volonté d'Allah

Les croyants doivent punir eux-mêmes ces mécréants au nom d'Allah, comme un avant-gout du châtiment du feu. ils deviennent les instruments d'Allah, les ouvriers de sa vengeance

la violence devient un aspect obligatoire du droit chemin pour établir la religion d'Allah partout et en tous temps car les mécréants combattront toujours les croyants pour tenter de les écarter de leur religion.

3-Les messagers d'Allah

Le coran parle beaucoup plus souvent du messager (rasul) que du prophète (nabi) d'ailleurs Mohamed ne prophétise pas, il récite à son peuple un texte préexistant. Dans la bible

un prophète est visité par l'esprit de dieu et dieu parle par sa bouche et il n'y a pas dans la bible de mode d'action préétabli pour les prophètes, qui sont très divers, plusieurs même simultanés.

La guidance sur le chemin droit (sirat), le chemin d'Allah, amène au jardin d'Allah et s'en écarter amène au désastre du jugement et au feu. La tâche d'un messenger est de donner la bonne guidance en appelant les gens à suivre le chemin droit en se repentant et d'attirer l'attention sur les signes du passé.

Les messagers du passé ont été moqués, ils ont enduré et Allah les a aidé. Ceux qui traitent le Messenger de menteur subiront le châtement qu'ont subi les peuples mécréants du passé car l'histoire du passé valide l'expérience du Messenger. Mohamed est donc le véritable héro de chaque histoire de messenger du passé. Ainsi pour renforcer l'image du messenger Mohamed, le coran n'utilise les messagers de la bible qui ne sont cités que pour démontrer la voie habituelle d'Allah qui ne change pas, qui se répète donc depuis eux jusqu'à Mohamed, et pour justifier tous les actes de Mohamed qui ne fait que reproduire le scénario immuable de l'action d'Allah par ses messagers. L'argument de ce sophisme qui confond la forme et le fond consiste à affirmer que puisque vous acceptez les messagers du passé, vous devez accepter Mohamed, le messenger du présent qui agit comme eux. Mais quel est leur message ? Le coran passe totalement sous silence le message des messagers du passé, en particulier d'Isa.

Mark Durie dans son livre « *the quran and its biblical reflexes* » analyse en détail tous les passages du coran où les messagers sont mis en scène :

Les messagers ne sont que des avertisseurs

- Les messagers du passé sont des porteurs de bonne nouvelle et des avertisseurs (2:213, 2:119, 5:19). Le coran affirme que le Messenger « n'est pas le premier des messagers » (46:9) mais l'un d'une longue suite de messagers " il est un avertisseur, analogue aux avertisseurs anciens " (53:56). Il n'est qu'un "avertisseur" (7:184, 188) "simplement un rappelleur" (88:21), qui n'a pas la responsabilité de protecteur (17:54; 6:66) "je ne suis nullement chargé de votre sauvegarde" (6:104, 107). Son rôle n'est pas de forcer les gens à faire ce qui est bon (72:21).

Les messagers ont fait face aux mêmes oppositions

- Les messagers du passé ont fait face au même genre d'opposition que le Messenger. "Les messagers ont été moqués avant vous " 13:32, les peuples ont rejeté leurs signes et ils ont été appelés menteurs (2:87, 6:34, 7:36, 64, 92, 101, 136, 15:10-11, 16:113, 21:36-41, 22:42-44; 23:24-26, 33, 38, 44, 25:36, 26:176, 189, 35:4, 25, 38:14, 43:7, 91:14). On les a aussi pressé de faire advenir le châtement terrible ici-bas (26:187,29:29). Ils ont été dit possédés, magiciens, sorciers, forgers de fables (5:110; 7:35-37, 109; 11:35, 54; 15:15; 17:101; 23:25; 26:27, 153, 185; 43:30; 51:39, 52; 54:9) Simples humains (11:27; 14:10; 23:33, 38; 25:20; 26:186; 21:7). Les peuples préféraient la manière de leurs parents (14:10; 34:43; 43:22) Et voulaient entendre les anciens messagers (14:13; 26:167; 2:191; 9:13). L'expérience de l'inimitié n'est pas nouvelle car « Allah a assigné un ennemi à chaque prophète » (25:31). Les peuples ont rejeté les messagers précédents (34:34) Dans le passé les peuples se sont aussi divisé, un groupe a rejeté les signes (10:19; 10:93; 30:31-35) Les anciens messagers désespéraient jusqu'à ce qu'Allah vienne à leur aide (2:214; 12:110).
- Les avertissements du Messenger aux gens aisés (68:14; 89:17-20; 92:11; 100:8; 104:2; 111:2) sont semblables à ceux des messagers précédents, et tous les "avertisseurs" ont été rejetés par les gens riches (17:16; 15:4) dans le passé: "Nous n'avons jamais envoyé d'avertisseur vers une ville sans que ses gens aisés disent : "Surement nous ne croyons pas au message que vous avez envoyé" (34:34).
- Lorsque les gens questionnent le Messenger et n'aiment pas ses réponses, il avertit que les gens du passé ont posé les mêmes questions et sont devenus de ce fait mécréants (5:101).

- Tous les messagers ou prophètes précédents ont été combattus par al-Shaytàn (22:52) et le même sorte d'objections ont été faites contre le Messenger.
- Quand les gens moquaient le messenger comme étant un être humain qui mangeait de la nourriture et marchait dans les marchés (21:7-8; 21:3; 23:33), le messenger leur répondait qu'Isa n'était qu'un messenger qui mangeait de la nourriture, comme lui (5:75). De même Moïse amena un livre et était aussi un être humain (6:91).

Les messagers utilisent les mêmes mots pour le même message

- Le coran met les mêmes mots dans la bouche des messagers du passé que ceux attribués à Mohamed. Par exemple, lorsque Isa parle de son message il dit "c'est un chemin droit" (19:36), il utilise les mots de Mohamed (43:61). La recommandation "Craignez Allah" fut délivré par les messagers aux générations passées (4:131) comme le fait le messenger dans le présent (2:189). L'expression « Surement je suis libre de ce que vous associez » est attribué au messenger (6:19) et à Moïse (6:78). Un autre exemple : le coran rapporte que le messenger a dit "Je ne suis pas un des associateurs" (12:108); la même phrase (6:14) est rapportée comme dite par Abraham (6:79; 3:67, 95; 16:123). Dans un résumé du pacte passé d'Allah avec les juifs, le coran donne une liste de points utilisant les phrases prises dans la prédication de Mohamed (2:83; 5:12; 4:36). De cela on peut conclure que le coran considère que le message de Moïse est exactement le même que le message délivré par Mohamed.
- Il est explicitement affirmé que les messagers portent tous le même message d'Allah "rien ne vous est dit qui n'ait déjà été dit aux messagers avant vous" (41:43; 22:78) et "nous ne faisons aucune distinction entre eux" (2:136). Ils prêchaient le même commandement, la même religion" (42:13; 3:84; 4:150), qui est la religion d'Abraham (2:130; 4:125; 16:121). Cela devient encore plus explicite lorsque ce principe s'applique à un groupe de juifs qui rejetaient le concept du « message pur » car cela signifierait de valider le Messenger Mohamed. Ces juifs ont maintenu leur vieille foi disant "nous croyons en ce qui nous a déjà été envoyé," mais ce faisant ils rejettent le Messenger et "toutes choses après cela" (2:91). L'action contre ces juifs vient du fait qu'ils rejettent le Messenger, ils sont mécréants, "rejetant ce qu'Allah a fait descendre" (2:91). L'idée du "message pur" est renforcé par les affirmations répétées du coran comme quoi le Messenger n'a été envoyé que pour confirmer ce qui avait déjà été descendu par les messagers précédents (2:91, 97; 3:3, 50; 5:48; 12:111; 16:43; 35:31), de même que ces messagers avaient copié les messagers qui les précédaient, par exemple Isa "confirme" la *Torah* de Moïse (5:46), et le coran confirme les livres envoyés par les prophètes précédents (4:47), comme le Messenger l'a fait à son tour.

Caractéristiques communes aux messagers

- Les messagers précédents étaient bien guidés (6:84, 87), et le Messenger est bien guidé (6:161).
- Comme le Messenger, les messagers précédents ont reçu un livre car "pour chaque époque il y a un décret écrit" (13:38; 5:44; 6:154; 42:15).
- Comme les messagers du passé envoyés à leur propre peuple (14:4; 16:36, 113; 30:47), le Messenger a été envoyé à son propre peuple (2:151; 10:2; 50:2), au sein duquel il a vécu (10:16), parlant leur langue arabe clairement (16:103; 44:58).
- Le Messenger ne demande pas de récompense, de même les messagers précédents (25:57 ; 11:29).
- Comme le Messenger l'a éprouvé (3:176; 5:41, 58; 7:93; 15:88; 26:3) le messenger Noé n'a pas été ébranlé par les mécréants : "ne soit pas affligé par ce qu'ils ont fait" (11:36; 5:68).
- Isa a été fortifié par un souffle d'Allah (2:87, 253; 5:110) et le messenger du présent aussi a été fortifié par un souffle d'Allah (16: 102; 58:22).
- Abraham est un "bel exemple" pour les siens (60:4, 6) et le Messenger aussi est un "bel exemple" pour les croyants (33:21).

- Le coran contient des références répétées à l'émigration des croyants (16:41, 110; 59:8) qui sont semblables au passage dans lequel le messager du passé Lot (26:162) déclare être prêt à émigrer pour Allah (29:26). Abraham aussi a émigré, de même Moïse, ...

Les juifs ayant rejeté le message, Allah le confie à ceux qui suivent Mohamed

- Le Messager et son peuple sont les héritiers des bienfaits d'Allah à Israël. Dans le passé Allah a confié "le livre, le jugement et le rôle de prophète" au peuple d'Israël. Pourtant "ils ont mécru" (6:91) "nous allons le confier à un autre peuple qui ne le nie pas " (6:89; 2:129). Ainsi les bienfaits passés d'Allah pour Israël sont continués dans le présent pour le Messager et ceux qui le suivent.
- Comme il est rapporté qu'Isa a amené une nouvelle législation pour amender la torah des juifs (3:49 -50), de même le coran affirme que les commandements du Messager remplacent ceux de Moïse et d'Isa pour les juifs et les chrétiens (7:157; 2:286).
- Le titre de prophète, jusque-là donné uniquement aux messagers d'Israël est donné à Mohamed

Bien que le coran contienne de nombreuses affirmations comme quoi la voie habituelle d'Allah ne change pas, la transition eschatologique de Médine amène aux messagers des traits nouveaux :

Le messenger devient législateur et juge

- Alors que le Messenger n'était qu'un avertisseur, Comme le Messenger (3:32; 26:108-79), les messagers du passé devaient être obéis "nous avons envoyé des messagers pour qu'ils soient obéis par la volonté d'Allah" (4:64; 3:50 ; 43:63 referrant à Isa; 20:90 referrant à Aaron; et 71:3 referrant à Noé). Donc "Si vous aimez Allah, suivez-moi" et les croyants doivent "obéir à Allah et au Messenger" (3:31 ; 4 :13,59,66-69,80 ; 8:20, 24, 27 ;9 :62,80)
- S'opposer ou désobéir au Messenger amène à un sort terrible dans cette vie (8:12-14) et dans la suivante (4:115, 48:13, 72:23)
- Les commandements du Messenger sont les guidance d'Allah pour les croyants : quiconque obéit au messenger obéit à Allah (4:80, 4:59, 24:46-54; 33:36, 58:13)
- l'allégeance au Messenger est allégeance à Allah (48:10), et personne n'est croyant s'il ne se soumet volontairement à la guidance du Messenger (4:65)
- La communauté des croyants est pressée de prendre le rôle de guider les autres (7:181), commandant le bien et condamnant le blâmable au nom d'Allah (3:110; 9:71, 112; 22:41; 31:17)
- Le Messenger rend des jugements (24:48, 51; 3:23,79; 4:59,61,65,105 ; 5:41-50) et les messagers du passé aussi rendaient des jugements (2:213; 5:44)

Justification du combat sur le sentier d'Allah

- Le combat sur le sentier d'Allah est justifié car dans le passé les peuples se sont divisés après que la vérité soit venu à eux (3:19), et ces divisions ont mené au combat (2:253; 3:13); de même les gens se divisent à propos de la prédication du Messenger, ce qui entraîne certains à la transgression (5:68) et au combat (2:244; 3:167)
- Combattre sur le "sentier d'Allah" ce à quoi le Messenger appelle les croyants, n'est pas différent de ce qui s'est passé avec les messagers du passé (48:22), particulièrement Moïse et Isa (9:111): après le temps de Moïse les peuples "combattaient sur le sentier d'Allah" qui est décrit avec les mêmes phrases et concepts que ceux qu'utilisent le Messenger et son peuple, tel que "le combat vous est prescrit" et "séparés de nos maisons et nos enfants" (2:246; 2:216; 4:77; 22:40). Le Messenger combat (8:64), et les messagers précédents combattaient aussi (3:146; 8:67). C'est la "voie habituelle" d'Allah que les mécréants s'enfuient dans des batailles contre les croyants (48:22) et tuer les hypocrites est aussi la "voie habituelle" d'Allah (33:60)
- Allah a envoyé le Messenger avec la guidance et la religion de vérité afin qu'il triomphe de toutes les religions même si les associateurs ne l'aiment pas (9:33; 9:29; 48:28)
- Ceux qui suivent le Messenger seront vainqueurs (24:52) et comptés parmi les élus (4:69)
- Le coran utilise les prophètes pour valider l'usage de la violence (3 :146) Ainsi Abraham renie sa famille (60 :4-9), comme Mohamed, mais cela vient du midrash, pas de la bible, puis il pardonne à son père (19 :47) et donc il n'est pas question de combat. Isa et David sont dit menacer les mécréants (5 :78) mais David menace pour trahison pas pour mécréance. Quant à Jésus, s'agit-il de menaces ou de lamentations ? en tout cas pas de trace de guerre ici non plus, ni contre les marchands du temple, ni contre les pharisiens, et rien dans l'évangile ne confirme (61 :14 ; 6 :911) tout l'évangile dit le contraire, en particulier (Mathieu 5 :43)
- Lorsque le coran invoque les figures bibliques pour illustrer son enseignement sur le combat, il le fait sans aucun indice d'existence de tels combats contre des mécréants dans ces prétendues références bibliques, ce sont donc des mauvais exemples, mal choisis. Or il y a bien d'autres passages que le coran aurait pu invoquer pour justifier les combats contre les mécréants. Le fait qu'il ne les mentionne pas ressemble fort à une preuve qu'il ne les connaît pas et donc à une preuve de son indépendance de la bible.

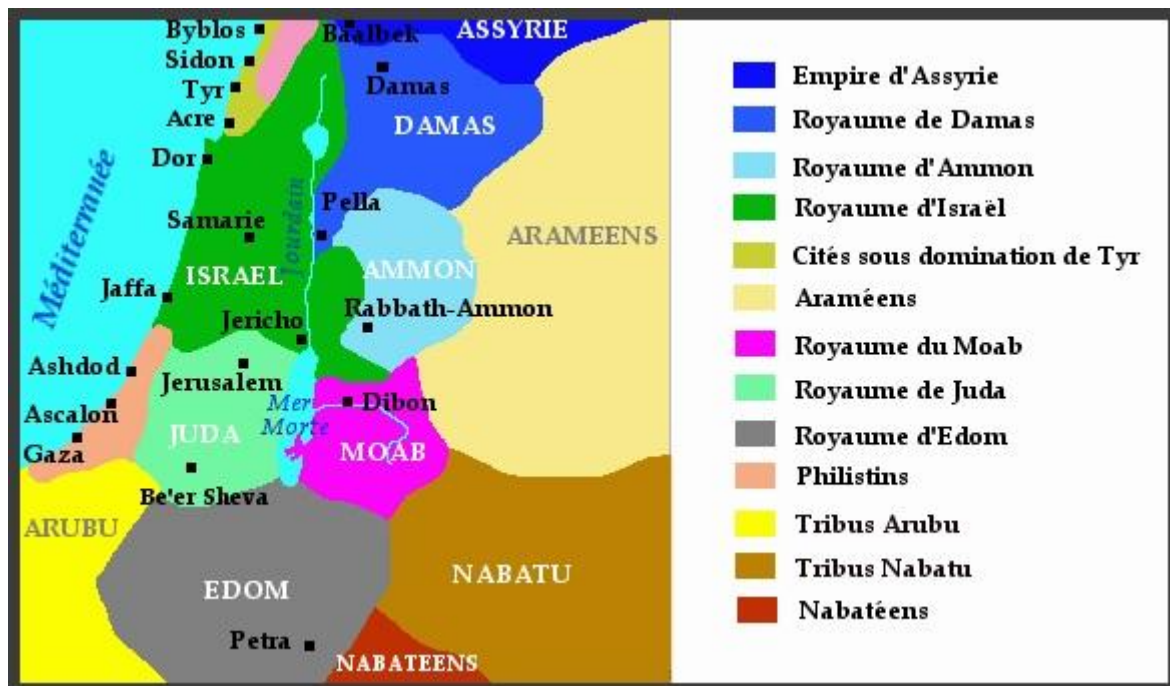
Autres évolutions

- La manière de vie du Messager est exemplaire (33:21), sa moralité est grande (68:2-4), et il n'est sujet ni à la déception ni à l'erreur (53:1-3)
- Ceux qui suivent le Messager sont avertis contre l'attachement aux mécréants de leur famille : "Ni votre famille ni vos enfants ne vous serviront le jour de la résurrection" (60:3; 4:135). De même dans les récits des messagers du passé les croyants sont séparés des mécréants de leur famille, par exemple Abraham a rompu avec son père idolâtre (6:74, 79; 19:42; 60:4); Le père adoptif de Moïse, pharaon, devint son ennemi (26:10-22; 28:8); Noé se sépara de son fils (11:40; 45) et il avait une femme non croyante (66:10); et Lot aussi avait une femme non croyante (66:10; 7:83) elles furent toutes deux détruites.
- La trace laissée sur le front des croyants par la prosternation est la même que celle de ceux qui suivent le Messager, comme pour ceux qui suivaient Moïse ou Isa (48:29).

Voir notre page [emprunts du coran à la torah, à l'évangile, ...](#)

Les peuples bibliques

« Le coran cite les peuples de 'Ad (edomites), Thamud (nabatéens) et Midian, qui sont tous du nord de l'Arabie. Les tribus descendant d'Ismaël sont aussi établies au nord de l'Arabie. Dans l'esprit des auditeurs de Muḥammad, il y a eu 3 époques de grandeur pour l'Arabie : la première lorsqu'elle fut unie sous la confédération d'Edom, connue sous le nom d' 'Ad. Or Muḥammad ne parle d' 'Ad que depuis la ville sainte. La seconde époque fut lorsque les tribus s'unirent sous l'autorité des midians, qui opprèsèrent les peuples du nord. Or Muḥammad parle des Midians quand il est à Médine. La troisième époque de puissance fut celle de l'unité autour du peuple Thamud de l'empire Nabatéen. Cette empire contrôlait l'Arabie mais aussi les terres jusqu'à Damas au nord, et le Neguev à l'ouest. Ce n'est pas par hasard que Mohamed fait référence à ces peuples anciens qui étaient présent à l'esprit de ses auditeurs du nord de l'Arabie ». (Dan Gibson)



Les peuples bibliques vers 800 avant JC, entre Égypte et Assyrie

Les qoréchites

« Les Qurayshites, originaires du Nord de l'Arabie, ne sont cités qu'une seule fois dans le Coran, dans la sourate 106. Cette courte sourate de quatre versets énigmatiques fait d'eux les serviteurs de la Demeure. Le Coran ne sait rien d'autre des Qurayshites. Ce sont les hadiths qui informent la tradition musulmane sur les fameux Qurayshites, famille d'origine de Muhammad (voir notre page de documents sur les [peuples pré-islamiques](#) et les [qoréchites en Syrie](#)). Les Coréites de la bible [Exode 6:21, Nombres 16] sont des Lévites, serviteurs du Temple [nombres 16 :9], ils sont apparentés à Moïse mais se dressent contre lui (nombres 16). Ils sont punis et engloutis, mais la descendance de Coré reste au service du Temple (nombres 26 :11). De même, les Qurayshites sont la tribu de Muhammad et s'opposent violemment à lui et pourtant les successeurs de Muhammad devront provenir de cette tribu jusqu'à la fin des temps. Un Hadith affirme en effet que tous les Califes doivent descendre des Qurayshites. Pourtant les plus farouches adversaires de Muhammad sont des Qurayshites. -Un de ses oncles Abû Lahab- Curieusement, ce personnage dont on ne sait rien d'autre, fait lui-aussi l'objet de condamnation divine dans la sourate 111. Lui aussi se voit reprocher sa fortune». (Leila Qadr, les 3 visages du coran I)

Selon le Midrash (Rabbah, Nb 18:15), Coré était un contrôleur dans le palais de Pharaon et était en charge des clés de ses trésors. Il était extrêmement riche et, selon le Talmud, les clés de ses trésors représentaient la charge de trois cents mules (Pesachim 119a; Sanhédrin 110a).

L'histoire de la tribu des qoréchites, serviteurs de la kaaba, et opposés à Mohamed, ressemble fort à une réécriture de l'histoire de Coré (106, 40 :24, 29 :39 28 :76), serviteur du temple, et révolté contre Moïse. Reste à l'implanter cette tribu dans le décor d'où sortira le prophète.

Pétra ou la Mecque ?

Concernant la Mecque, « *Les descriptions des textes fondateurs, parlent d'une «vallée», alors que La Mecque réelle n'est pas dans une vallée; de terres arables, de «saison des fruits», d'herbes et d'arbres, alors qu'on n'a pas retrouvé de trace d'activités agricoles ou de végétation éteinte dans la région; de «murailles» dont on n'a aucuns vestiges; de «montagnes» et de longues pérégrinations entre elles, alors que les sommets en question ne sont distants que de 450 mètres et ne dépassent le niveau du terrain naturel que de quelques mètres; de «défilés» donnant accès à la ville, alors qu'il n'en existe pas à La Mecque réelle; d'une «mère des cités» et d'un grand carrefour caravanier abritant des dizaines de milliers d'habitants, alors que personne ne connaissait son nom à l'époque* ». (Alain Jean-Mairet)

D'après les recherches du linguiste et Moyen-orientaliste canadien Robert Kerr l'alphabet utilisé dans les plus anciens manuscrits connus du coran montre plutôt que le livre fondateur de l'Islam apparut dans la région actuellement couverte par la Jordanie, la Syrie et l'Irak (que les romains nommaient l'Arabie Pétrée) et non à La Mecque ou à Médine. (<http://blog.sami-aldeeb.com/2014/09/07/le-coran-na-pris-naissance-ni-a-la-mecque-ni-a-medine/>)

La sourate Al hijr raconte l'histoire de la ville de Petra (la vallée des pierres), victime d'un tremblement de terre. Cette cité nabatéenne située au sud de l'actuelle Jordanie fut prospère grâce à sa position sur la route des caravanes transportant l'encens, les épices et d'autres produits précieux entre l'Arabie du Sud, l'Égypte, la Syrie et la Méditerranée. Vers le VIII^e siècle, la modification des routes commerciales et plusieurs séismes (363, ...) entraînèrent l'abandon progressif de la ville.

Ils se confondaient dans leur délire. Alors, au lever du soleil le cri (la catastrophe) les saisit. Et nous renversâmes [la ville] de fond en comble et fîmes pleuvoir sur eux des pierres d'argile dure. (15 :72) Certes, les gens d'al-Hijr ont traité de menteurs les messagers. Nous leur

avons montré nos miracles, mais ils s'en étaient détournés. Et ils taillaient des maisons dans leur montagnes, vivant en sécurité. Puis, au matin, le cri les saisit. (15 :80)

Dan Gibson dans son livre « Qur'ānic Geography » analyse en détail les traditions musulmanes et, en donnant de nombreuses citations, il démontre que la ville sainte où est né l'islam de Mohamed ne peut être La Mecque, qui n'est devenue centre cultuel qu'après la mort de Mohamed, et suite à la rébellion de Zubayr contre les califes omeyyades. En analysant les orientations des mosquées des 100 premières années de l'islam, il montre qu'elles ne pointent ni vers Jérusalem ni vers La Mecque mais vers Pétra (y compris la mosquée al Aqsa de Jérusalem !). Il montre alors que les sources musulmanes, littéraires et historiques, sont compatibles avec cette localisation à Pétra de la ville sainte originale.

Les changements de qibla

Dans les temps préislamiques, les qorechites priaient vers leur lieu de culte patriarcal, la ka'ba de leur ville sainte, Pétra, ville où ils enterraient leurs morts.

Lorsque Mohamed arriva à Médine, il se mit à prier vers Jérusalem, comme les nazaréens (Tabari t2 LXXXVII). Le coran indique un changement de qibla pendant la vie de Mohamed : « *Certes nous te voyons tourner le visage en tous sens dans le ciel. Nous te faisons donc orienter vers une direction qui te plaît. Tourne donc ton visage vers la maison sacrée. Où que vous soyez, tournez-y vos visages* ». (2 :143-145) Mais ce verset ne précise ni le lieu de l'ancienne qibla ni celui de la nouvelle, et surtout ce verset n'est pas dans les plus anciens recueils du coran ! Puis les sources musulmanes précisent le verset en affirmant que Muḥammad changea la qibla de Jérusalem vers La Mecque. (Ṭabarī VI 1218 p131) mais cela est écrit 300 ans après la mort du prophète. Et lorsque les traditions mentionnent la kaaba, de quelle kaaba s'agit-il, celle de Pétra ou celle de la Mecque ? et quand ils parlent de Syrie, est-ce Pétra ou Jérusalem ?

Si le verset 2 :144 date bien du temps de Mohamed, il correspond au changement de qibla de la kaaba patriarcale de Pétra vers Jérusalem, comme les nazaréens

Après la prise de Jérusalem par Omar et le rejet des nazaréens, on peut supposer que les musulmans soient revenus, à leur qibla patriarcale, vers Pétra. (l'expression « en tous sens » du verset prend alors tout son sens) La preuve en est ce qu'écrivait l'évêque Jacob d'Edesse (633-708) qui écrivait quelques dizaines d'années après la mort de Mohamed : « *Les Juifs qui vivent en Egypte, de même que les Mahgraye [équivalent araméen de l'arabe muhajirun] là, comme je le vis de mes propres yeux et veux vous l'exposer maintenant, prient vers l'est, et ces deux peuples continuent à faire ainsi : les Juifs vers Jérusalem et les Mahgraye vers la Ka'ba ... les Mahgraye qui sont en Babylonie à Hira et à Basra prient vers l'ouest, vers la Ka'ba, et ceux qui sont au sud de la Ka'ba (...) prient vers le nord, vers ce lieu. Bref, de tout cela il est clair que ce n'est pas vers le sud que les juifs et les mahgraye d'ici dans les régions de Syrie prient, mais vers Jérusalem ou vers la Ka'ba, les lieux patriarcaux de leur race* » On remarque que les musulmans de Babylone prient vers la ka'ba qui est à l'ouest, et que ce n'est ni Jérusalem ni la Mecque.

Si le verset 2 :144 est un ajout tardif, ce qu'il est, vu son absence des anciens corans, il correspond au changement définitif de qibla (muslim 820), suite au déplacement de la pierre noire de Pétra à la Mecque par Zubayr. ([voir notre page](#) sur les qiblas)

Le transfert de la pierre noire de Pétra à la Mecque par Zubayr

Dan Gibson montre que ce changement de qibla de Pétra vers La Mecque (présenté dans les traditions comme un changement de Jérusalem vers La Mecque) correspond, bien après la mort de Muhammad, à l'époque de la rébellion de Abdullāh ibn uz-Zubayr (fils d'Asmaa, la fille d'Abou Bakr) contre les califes de Damas Muawiya, Yazid puis Abd al Malik. Durant cette

rébellion on constate des changements majeurs dans l'idéologie, et une accentuation de la fusion du religieux et du politique, changements entérinés par ceux qui finalement materons la rébellion : invention du prophète comme modèle et inspirateur du croyant comme du commandeur de la communauté des croyants, création de la Mecque comme signe universel de l'unité des musulmans, diffusion du coran comme référence de la loi.

Voici, en suivant les éléments donnés par les traditions musulmanes, la chronologie probable, les datations de chaque événement étant approximatives selon les sources, même d'un même auteur. Il est entendu évidemment que les sources musulmanes ne parlent jamais de Pétra mais situent tous ces événements uniquement à la Mecque: ([voir notre page](#) de documents sur Zubayr)

- En 61 AH (681) après la défaite et la mort de al Husseyn ibn Ali à Kerbala, Zubayr refuse de donner son allégeance à Yazid et reçoit secrètement celle des qoréchites dans la ville sainte (Pétra) (Tabari XIX 397 p190)
- En 64 AH (684) la ville sainte (Pétra) est attaquée sans succès par les troupes omeyyades avec un trébuchet (Tabari XIX 426 p223-224)
La kaaba est endommagée, Zubayr la rase jusqu'au sol et abrite la pierre noire dans une bande de soie dans un coffre (Tabarī XX 537 p122)
Kufa se rebelle à son tour et accepte de suivre Zubayr
- Les pèlerinages sont perturbés
L'autorité de Zubayr couvre alors le Hedjaz et l'Irak. Repliés sur la Palestine, les Banû Umayya et ceux qui sont de leur côté refusent de faire allégeance à Ibn uz-Zubayr, et font allégeance à Abd ul Malik, dont l'autorité s'étend à la Syrie, à l'Egypte et au Maghreb.
- 65 AH (685) Zubayr annonce avoir retrouvé les fondations de la maison d'Abraham (à la Mecque) où il reconstruit la kaaba. Il y intègre la pierre noire de Pétra, réalisant ainsi ce qu'il avait entendu Aïcha relater des souhaits du prophète : remettre la kaaba sur les fondations d'Abraham, en y incluant le hijr et en y faisant deux portes surélevées (Tabari XX 593, p 176). En quelque sorte, comme les juifs déplaçaient l'arche d'alliance contenant la thora, il a déplacé la kaaba contenant la pierre noire.
- 66 AH (686) Première mention écrite du nom de Muhammad sur un document officiel : Zubayr et les siens font frapper à Bishapur des pièces marquées d'une profession de foi primitive, incomplète : « *Au nom d'Allah, Muhammad est le messenger d'Allah* »
- L'année 70 AH (689) tient curieusement une seule demi page chez Tabari en comparaison des autres années (Tabari XXI 797 p169), on y apprend que le frère de Zubayr est allé à la Mecque avec beaucoup d'argent, de chevaux, de chameaux et de bagages. Il n'est pas précisé d'où il vient. Ce pourrait être le transfert de la pierre noire, a moins plutôt qu'il n'ait été effectué par Zubayr en 65 AH.
- En 72 AH, Pour remplacer la kaaba inaccessible, et relancer les pèlerinages, construction d'une mosquée centripète à Jérusalem (le dôme du rocher), sans mur de qibla, sur laquelle sont les premières citations écrites du coran et une chahada plus complexe (« il n'a pas d'associé »).
- En 73 AH (692) al-Hajjâj, aux ordres de Abd ul-Malik, assiège la ville sainte (la Mecque) et la prend. Zubayr est tué. (Tabari XXI 844 p 224). Ayant constaté que l'apparence de la Kaaba (de Pétra) a été modifiée suite au 1^{er} siège, il écrit au calife Abd ul-Malik ibn Marwân pour lui demander ce qu'il doit faire. Le calife omeyyade lui ordonne de redonner à l'édifice sacré la forme qu'elle avait auparavant. Il restaure donc la kaaba (de Pétra), mais la pierre noire reste à la Mecque.
- Les pèlerins commencent à visiter la Mecque, certains continuent à fréquenter Pétra.
- vers 78 AH (700), Diffusion du coran de Hajjaj avec les voyelles et les accents, et avec le verset tardif du changement de qibla (2 :144)

- En 82 AH construction à Amman de la première mosquée dirigée vers la Mecque
- vers 89 AH (709), la direction de la qibla est rendue visible par l'institution de la niche (mihrab)
- En 94 AH puis en 128 AH un tremblement de terre détruit Pétra et annihile tout espoir d'y ramener la pierre noire.
- En 122 AH La Mecque est citée pour la 1^{ère} fois dans un document non musulman : « Continuatio Byzantia Arabica »
- En 132 AH toutes les mosquées pointent vers la nouvelle qibla
- Les recueils de hadiths ne seront constitués qu'en 250 AH



Monnaie arabo-bizantine de Muawiya - 660
Globe surmonté d'une croix
le M est un signe de valeur, repris des byzantins



Monnaie du temps d'Abd al Malik et Zubayr
Le calife et son épée a remplacé le basiléus
la croix du calvaire a disparu, remplacée par un globe
Elément de la chahada primitive :
Au nom de dieu, Muhammad est le messenger d'Allah



Monnaie d'Abd al Malik - 698
pas d'images
chahada : il n'y a de dieu qu'Allah
et Muhammad est le messenger d'Allah

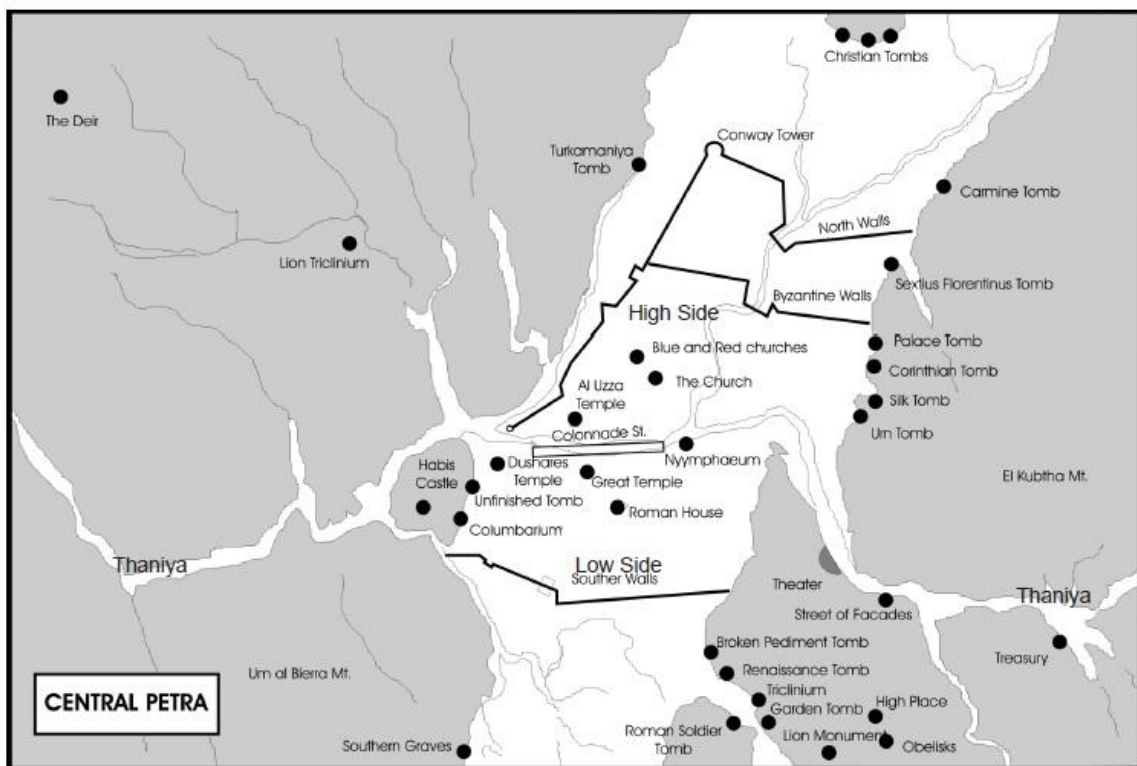


Monnaie d'Umar - 719
chahada

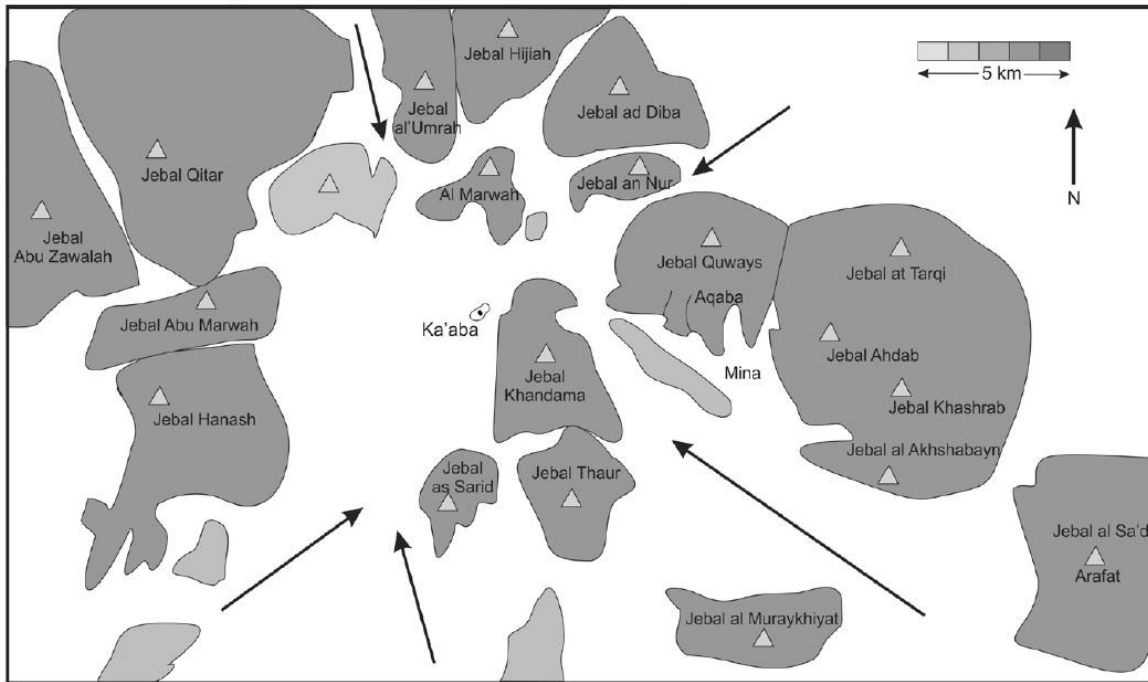
Jusqu'à la réforme d'Abd al Malik en 77 AH (698) la monnaie des califes était inspirée de la monnaie des empereurs byzantins, avec même des croix, il n'était pas encore question de « briser les croix et abattre les porcs », puis : plus d'image, chahada, mention de la date.

L'islam n'est pas né à la Mecque mais à Pétra

Dan Gibson énonce ainsi sa conclusion : « L'islam fut fondé au nord de l'Arabie, dans la ville de Pétra. C'est là que la première partie du coran fut révélée avant que les croyants ne soient obligés de se réfugier à Médine. Ainsi, le prophète ne mit jamais les pieds à La Mecque, ni les 4 premiers califes bien guidés. La Mecque ne fut jamais un centre de culte dans les temps anciens et ne faisait pas partie des anciennes routes commerciales en Arabie. Tout au long de l'histoire les arabes firent des pèlerinages à la ville sainte de Pétra, qui contient de nombreux temples anciens et d'églises. C'est à Pétra que 360 idoles furent retirées des décombres après un tremblement de terre et mise dans un lieu de sauvegarde. C'est à Pétra que Muhammad ordonna la destruction de toutes ces idoles sauf une, la pierre noire. Cette pierre resta dans la kaaba de Pétra jusqu'à ce qu'elle fut emmenée par les fidèles de Ibn al-Zubayr jusqu'au fin fond de l'Arabie dans le village de La Mecque pour la préserver des armées omeyyades. Et aujourd'hui c'est vers cette pierre que les musulmans se prosternent plutôt que vers leur ville sainte et la qibla que Muḥammad leur avait donné. »



Pétra (tiré de Qur'anic Geography)



La Mecque (tiré de Qur'anic Geography)

Voici les faits qui appuient cette conclusion (beaucoup sont extraits de l'argumentation de Dan Gibson, qu'il illustre par de nombreuses citations des sources musulmanes) :

- Les mosquées des 100 premières années ne pointent ni vers Jérusalem ni vers la Mecque mais vers Pétra. C'est évidemment l'argument majeur.
- L'expression du coran « la mère des cités » (6 :92) sous-entend une ville importante, connue de toute antiquité, or La Mecque n'apparaît sur les cartes qu'après 900. Ptolémée (90-168) parle d'une Macoraba, mais ce n'est pas la même racine. Par contre il y a une Maqarib près de Yatrib, qui est plus proche de l'endroit spécifié par Ptolémée. Aujourd'hui, Macoraba est abusivement assimilé à la Mecque par les autorités saoudiennes.
- La Mecque n'est jamais citée par les auteurs anciens ni dans les documents des royaumes voisins avant 740 (dans *Continuatio Byzantia Arabica*), ni même dans la charte de Médine, conclue à Médine entre Mohamed et divers tribus ! Si c'était vraiment un centre caravanier et commercial, il devrait en être question dans les écrits de leurs clients. Rien de cela avant le IX^{ème} siècle.
- Il n'y a à la Mecque aucun élément archéologique référencé datant d'avant 900.
- La ville sainte est décrite par les traditions musulmanes comme un centre de routes caravanières. Le grand père, le père et l'oncle de Mohamed sont cités comme en partant régulièrement pour des voyages de commerce en Syrie ([voir notre page](#) sur le commerce des qoréchites). Le coran le confirme en 37 :133-138 en affirmant qu'ils passaient matin et soir devant le tombeau de Loth. Mohamed lui-même mène la caravanes de Khadidja en Syrie, avant de l'épouser ([voir notre page](#) sur Khadidja) et avait des propriétés en Syrie. Depuis Médine, Les troupes de Mohamed attaquent les caravanes mecquoises (Tabari VII p110). Mais, située à grande distance de tout, au milieu d'un désert, la Mecque se trouve dans un environnement inhospitalier sans ressources alors que les routes convergent au nord de l'Arabie.

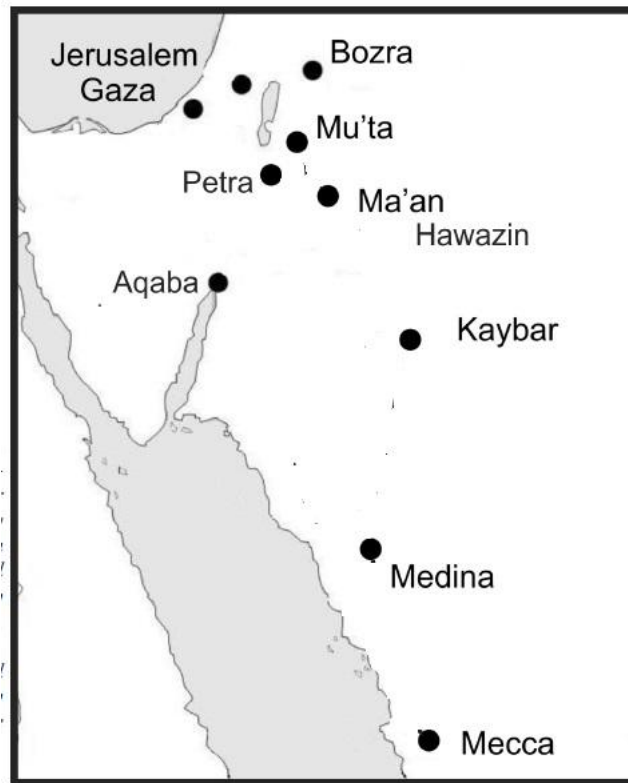
- Le coran et les hadith situent la ville sainte dans une vallée (48 :24, Bukhari 3 :891, 4 :583) et évoquent clairement une autre vallée avec un cour d'eau entre Safa et Marwa (Bukhari 2 :685). Ce n'est pas du tout le cas de la ville de la Mecque.
- La ville sainte est décrite comme entourée de montagnes d'où l'on peut observer l'intérieur de la ville (Ishaq 939 p25). Ce n'est pas le cas de la Mecque qui est dans une zone plate et dont les montagnes avoisinantes sont à plusieurs kilomètres, avec une pente douce.
- La ville sainte était accessible par deux défilés étroits entre les montagnes, l'un dans la partie haute l'autre dans la partie basse (Bukhari 2 :820, Tabari VIII 1531 p71-72). C'est le cas à Pétra, un cours d'eau suit les défilés et traverse la ville le long de la route à colonnade, mais c'est complètement incohérent à la Mecque. Or il est dit que Mohamed a utilisé un de ces défilés pour surprendre la ville sainte (Bukhari 3 :891).
- La ville sainte avait des murs de fortifications (Ishāq 823,p 554). C'est le cas à Pétra, mais pas à la Mecque.
- Les traditions rapportent qu'Hagar a difficilement escaladé les pentes raides des monts Safa et Marwa, séparés par une vallée (Bukhari 4 :583, Fiqh us-Sunnah 5:85). Certains mettaient 3 jours pour effectuer les 7 aller et retour rituels entre ces 2 monts (Fiqh us-Sunnah 5:88a). Les traditions rapportent aussi qu'elles étaient assez hautes pour servir de points d'observation pour la défense de la ville (Abu Dawoud 750, Bukhari 6 :495, Fiqh us-Sunnah 5:90). Enfin, il est dit qu'elles étaient surmontées chacune d'une idole (Fiqh us-Sunnah 5:86, Ishāq 56, p 30), qu'il y avait une grille et des marches, dont il ne reste aucune trace des soubassements. Or ce ne sont à la Mecque que deux rochers séparés de 500m et englobés aujourd'hui dans le bâtiment de la mosquée.
- La ville sainte est décrite comme ayant une partie haute et une partie basse, reliées par une route (Bukhari 2 :645, 2:647, 2:657, 2 :815, 5 :586, 4 :227, 4 :231). La Mecque est intégralement plate.
- Au détour des récits de la tradition, il apparaît qu'il y avait aux environs immédiats de la ville sainte de l'herbe, des arbres, des raisins, des fruits, des champs cultivés, de la terre et de l'argile, toutes choses difficiles à imaginer à la Mecque. (Bukhārī 4:281, 9:337, Ṭabarī VI :1079, Tirmidhi 1535) Avec les très faibles chutes de pluie, cette description florissante de la Mecque, en particulier ses prétendues plantations, entre en contradiction totale avec les possibilités désertiques du site et même avec le coran *J'ai établi une partie de ma descendance dans une vallée sans agriculture, près de ta maison sacrée [la Kaaba] (14 :37)*. A Pétra on trouve des aqueducs et des citernes.
- La ville sainte était suffisamment florissante pour produire en plusieurs occasions des armées importantes, d'après Tabari, de l'ordre de 200 cavaliers, 3000 soldats, 2000 chameaux.
- Les sources juives ne désignent pas l'Arabie du sud comme lieu de séjour d'Abraham, qui y apparaît s'arrêter bien au nord. Et, selon la genèse, Ismaël a grandi à Paran, le berceau traditionnel du peuple Nabatéen, proche de Pétra. (Genèse 21 :13-21)
- La ville sainte était, comme tout lieu de culte, « masjid al haram », c'est-à-dire un lieu de sécurité où la guerre était interdite, de même que l'abattage d'animaux (même pour les sacrifices) (Tabari XXI 654, XX 430) ou la récolte de quoi que ce soit (Bukhārī 1 :104, 2 :432)). On y enterrait les morts et c'était un lieu de pèlerinage, 2 par an : le petit (umra) et le grand (hajj) (2:158,196, Tabari VI p12) pour y célébrer un repas familial en l'honneur des disparus. Le grand père, le père et Mohamed lui-même effectuaient ces pèlerinages ([voir notre page](#) sur les rites préislamiques) et honoraient les 360 idoles de la kaaba (Ṭabarī 3:658, 2 :671, 6:244) dont la pierre noire (Tabari VI : 1075, Ishāq 54,p 37). L'enceinte de la zone interdite était marquée par des stèles de

Pierre qui allaient jusqu'au mont Arafat (Ibn Ishāq). Or à la Mecque ce mont est à 18 km et il n'y a pas de stèle délimitant l'enceinte.

- La partie haute de la ville sainte contenait la caverne de Hira où Mohamed a eu ses révélations (Ishāq 148, p 102). Hira est loin de la Mecque, sur le Jebel Nour, sous Jebel Marwān et Khandima.
- Dans la ville sainte, les qorechites jouaient à des jeux de chance avec des flèches et des dés (Bukhārī 2 :671). A Pétra il y a de nombreux tableaux de jeux gravés dans la pierre, pas à la Mecque.
- Il est dit que Mohamed avant de quitter la ville sainte pour Médine a conclu un pacte à Aqaba, mais n'est-ce pas l'Aqaba du bout de la mer rouge, près de Pétra ?
- Pétra n'est jamais mentionnée ni dans le coran ni dans les hadiths, comme si elle n'existait pas, comme si on voulait la cacher. Pourtant il y a bien eu une qibla patrimoniale vers cette ville, désignée par les premières mosquées. Et donc à un moment il a bien fallu la quitter.

Lorsqu'il parle de la ville sainte ou de la Kaaba, le coran est ambigu car il parle de la ville de sécurité (95 :1), « La maison » (bayt), « La maison sacrée » (14 :37) ou « l'ancienne maison » (22 :29-33), prouvant par là qu'il y en a plusieurs, l'ancienne serait Pétra et la nouvelle la Mecque.

- « la sainte maison » et « bayt al maqdas » désignent autre chose que la Kaaba de la Mecque, car les traditions les distinguent dans la même phrase (Bukhari 1 :392, 6 :13) et désigneraient donc soit Pétra soit plutôt Jérusalem. De même l'expression ambiguë « la Syrie » désignerait soit Jérusalem, soit plutôt Pétra.
- D'après les traditions « La mosquée la plus éloignée » (al Aqsa) désigne Jérusalem et « la mosquée interdite » (al Haram) la Mecque.
- La ville sainte est appelée Bacca dans le coran (3 :96) c'est-à-dire la vallée des larmes, car une calamité quelconque y est survenue. En l'occurrence il s'agit des tremblements de terre de Pétra (Tabari XXIII 1256). Aucune calamité notable à la Mecque.
- La Mecque n'est citée qu'une fois dans le coran, dans une des dernières sourates révélées : « *C'est Lui qui, dans la vallée de la Mecque, a écarté leurs mains de vous, de même qu'Il a écarté vos mains d'eux, après vous avoir fait triompher sur eux.* » (48 :24). mais la sourate 48 :22-27 décryptée raconte l'épisode de 614, lorsque les perses ont remis Jérusalem non pas à leurs alliés arabes mais aux juifs : ce n'est pas le val de Makka, c'est le val de Bakka qu'il faut lire, les arabes n'ont pas été refoulés de la Mecque, mais du val de Bakka, aux abords de Jérusalem, en changeant quelques noms et au prix de quelques insertions, la sourate 48 a changé de sens.
- Le nom Makka vient peut être de "mak", un mot commun construit sur la racine "MK" et qui signifie en hébreu et en araméen : "creux", "bas", "fondation", "base", "soubassement" etc... C'est donc une description d'un site situé "en bas". Or dans le Talmud, l'emplacement du sanctuaire de Jérusalem est désigné comme "*Le nombril du monde*" et "*La roche de fondation*" ! Il s'agirait peut être des fondations du Temple de Jérusalem.



Quelques arguments concernent l'étude des mouvements des uns et des autres :

- Lorsque les qorechites attaquent Médine, ils viennent du nord, et lorsque Mohamed part attaquer la Mecque, il part vers le nord (Tabari VIII p 42). Et les batailles ont toutes lieu au nord de Médine. Or, La Mecque est au sud de Médine.
- Pendant les campagnes au nord de Médine, certains compagnons de Mohamed font un détour pour aller faire un rapide pèlerinage ou gérer des affaires à la ville sainte (Ṭabarī VIII p 126). C'est inenvisageable si c'est la Mecque, vu la distance et le désert.
- Après la bataille de Muta (au nord de Pétra), Mohamed décide d'attaquer la ville sainte puis les Hawazin (au nord de Kaybar) (Ṭabarī VIII 1619 p 160). Cela fait un improbable aller et retour à la Mecque.
- Pendant le siège de la ville sainte rebellée de Zubayr, le calife meurt à Damas. Un messenger de Damas porte la nouvelle pour ordonner à l'armée de revenir prêter allégeance au successeur. mais celui-ci meurt 40 jours après son père. (Ṭabarī, XX 432 p 5, XX 430 p 2) Le messenger et l'armée n'ont pas eu le temps de faire le trajet (sauf si c'est Pétra) pour permettre le retour et l'allégeance avant la mort du nouveau calife ; d'ailleurs les traditions ultérieurs sont passés à 3 mois au lieu de 40 jours.
- A Pétra on a retrouvé des pierres de trébuchet entre deux tremblements de terre (551 et 713) c'est-à-dire correspondant à l'attaque des omeyyades contre la ville sainte.
- « *Nous avons assurément fait périr les cités autour de vous* » (46 :27) mais de quelles villes détruites s'agit-il près de la Mecque, quelles ruines en reste-il ?
- « *les romains ont été vaincus dans la plus proche partie du pays* » (30 :2) une défaite romaine près de la Mecque ?

Lorsque le coran semble parler de la Mecque (et les traducteurs-commentateurs rajoutent abusivement son nom entre parenthèse), il s'agit en fait de Jérusalem ou de Pétra puisque la

Mecque n'existait pas encore. Ils ajoutent de même d'autres noms propres, selon les besoins de leurs commentaires.

De même que le coran a été créé ex nihilo, sans référence explicite à aucune source judaïque ou chrétienne, la Mecque a été créée en un lieu choisit sans passé ni juif, ni chrétien, ni arabe, pour servir de base à cette religion indépendante, la religion d'Abraham, dont la circoncision et le sacrifice seraient les piliers, et on a donc greffé à la Mecque un passé fictif de traditions millénaires destinées à prouver la filiation à Abraham : l'abandon d'Hagar et Ismaël par Abraham en plein désert (Bukhārī 4.583 à comparer à Genèse 21:14-21 au nord à Beersheba), le puits zemzem d'Hagar, la kaaba temple cubique construit par Abraham et Ismaël (2 :127, 3 :95, 22 :26) à l'endroit où Adam avait planté sa tente, le mont Abu Kubays où Adam est enterré, la tombe d'Hagar, le mont Arafat où Adam et Eve ont reçu le pardon de dieu ,... ([voir notre page](#) sur Abraham et Hagar)

Voir la vidéo de Dan Gibson : <https://youtu.be/iDk4iUINpxI>

Il faut lire absolument la 6^{ème} partie du livre : *Qur'anic Geography* de Dan Gibson ([version pdf](#))

Voir aussi <http://davidbelhassen.blogspot.fr/2017/05/ou-se-trouve-la-mecque-selon-le-coran.html>

La kaaba et ses légendes

Plusieurs villes du moyen orient avaient leur temple cubique, leur kaaba. Bukhari rapporte que Jarîr a dit: «Le messenger de Dieu me dit: "Ne vas-tu pas me débarrasser de thu-l-Khalasa?" (c'était un temple situé dans le territoire de Khath'am et qu'on appelait: la Ka'ba des Yéménites) [...]. (bukhari :3020)

La maison sacrée, le temple de Jérusalem, a été détruit deux fois, en -587 puis en 70, son sanctuaire cubique a été rapidement reconstruit par les musulmans en 638 ; le dôme du rocher a été construit vers 692, sur le rocher qui est à la fois celui du sacrifice d'Abraham et celui de l'ascension de Mohamed.

La kaaba, c'est un lieu de culte, vers lequel, on envoie *une offrande qu'il fera parvenir (aux pauvres) de la kaaba* (5 :95)

La première Maison qui a été édifiée pour les gens, c'est bien celle de Bakka (la Mecque) bénie et une bonne direction pour l'univers. (1) (3 :96)

Allah a institué la Kaaba, la Maison sacrée, comme un lieu de rassemblement pour les gens (5 :97)

L'expression "*el masjid el haram*", est ici traduite par : "La maison sacrée", ou « la mosquée sacrée », mais *haram* c'est l'inverse d'*hallal*, c'est *interdit* ! Il s'agit donc d'une « mosquée interdite », d'un temple interdit aux fidèles, c'est le saint des saints du temple de Jérusalem. (voir <https://davidbelhassen.blogspot.fr/2017/05/limposture-de-la-qiblah.html>)

Cette mention de la maison sacrée accolée à la kaaba (sous entendue de la Mecque) (2) est un ajout justifiant le remplacement, (à partir de 670) du temple de Jérusalem par celui de la

1 En fait, Bakka (le val de Baka, val des larmes) à Jérusalem, est le terme de la « montée » vers Jérusalem, par l'ouest, le lieu d'où l'on aperçoit le temple dévasté, objet des larmes des pieux pèlerins. Les commentateurs musulmans rajoutent évidemment le nom de la Mecque entre parenthèses, mais les lettres arabes b et m sont nettement distinctes.

Heureux ceux qui placent en toi leur appui! Ils trouvent dans leur cœur des chemins tout tracés. Lorsqu'ils traversent la vallée de Baka, Ils la transforment en un lieu plein de sources, et la pluie la couvre aussi de bénédictions. Leur force augmente pendant la marche, Et ils se présentent devant Dieu à Sion. (psaumes 84 :6-8)

2 Certaines traductions donnent anachroniquement : *la mosquée sacrée*, qui ne sera construite qu'après 638.

Mecque pour la direction de la prière (la qibla). La kaaba, qui est vide, et sa pierre noire, est un substitut du saint des saints du temple de Jérusalem, qui contenait l'arche d'alliance.

Certes nous te voyons tourner le visage en tous sens dans le ciel. Nous te faisons donc orienter vers une direction qui te plaît. Tourne donc ton visage vers la maison sacrée. Où que vous soyez, tournez-y vos visages. (2 :144) En tous sens ? les sources musulmanes nous disent que les musulmans à Médine priaient vers Jérusalem. *En tous sens*, avant de se tourner vers la maison sacrée de la Mecque, cela signifie qu'il y a eu une autre qibla, vraisemblablement la ka'ba patrimoniale de Petra, utilisée temporairement lorsque les nazaréens et Jérusalem ont été rejetés.

D'après les traditions musulmanes, il y a une kaaba éternelle dont une copie est descendue du ciel, c'est la première maison sacrée, la tente d'Adam après son expulsion du paradis, il l'a planté au mont Abu Qubays (près de la Mecque), et c'est là qu'est sa tombe. Abraham et son fils la reconstruisent à partir de ses ruines (2 :127) et elle fut encore reconstruite dans la jeunesse de Mohamed à Pétra, sans doute suite à un tremblement de terre, déplacée à la Mecque par Zubayr en 687, restaurée à Pétra par Abd al Malik en 700 suite aux destructions lors du siège.

Dans les temps de l'ignorance pré islamiques (jâhiliya), les qoréchites rendaient leur culte à al Lat, al Luzzâ, et al Mannat la femme (la lune) et les filles de leur dieu Houbal (Baal) dont ils avaient mis des statues dans la kaaba (1). D'ailleurs Tabari raconte que Mohamed participait à ces rites idolâtres: *" Le prophète d'islam allait un mois par an à la Harâ pour le recueillement, selon la tradition Quoriche pendant l'ère de l'obscurantisme. Au cours de ce mois, il donnait à manger aux pauvres. Quand le mois était écoulé, il revenait à la Kaaba, et après avoir effectué une tournée de vénération autour de la Kaaba (qui était à cette époque-là la maison d'idoles), il rentrait chez lui".*

La tradition rapporte qu'en 632 Mohamed y est entré pour y détruire 360 idoles, puis il y a eu des images d'Abraham et d'Ismaël, qu'il a fait retirer.

En 1620, les inondations récurrentes l'emportent d'où une restauration massive (les gros blocs gris foncés que l'on voit aujourd'hui sous la tenture). Depuis, ses portes, à deux mètres au dessus du sol, la protègent des inondations (2).

1 Pour les juifs, le jeûne de la commémoration de la destruction du Premier Temple de Jérusalem par Nabuchodonosor le roi babylonien, puis du Deuxième Temple, par Titus l'empereur romain, débutait à la nouvelle lune du mois de Ab, et durait 3 semaines, appelées "laps de temps entre deux malheurs". Le ramadan se déroule au 9^{ème} mois du calendrier lunaire, et ne peut évidemment pas commémorer la destruction du temple ! il célèbre maintenant la révélation du coran, mais il était célébré avant l'islam et on peut penser qu'il islamise le culte du 9^{ème} mois de la grossesse de la déesse-mère Allat, dont la statue était dans la kaaba pré-islamiste. La fête de fin du Ramadan célébrerait alors l'accouchement de la déesse. Le mot *ramadan* signifie chaleur intense, *chaleur de l'été*, et comme *ramas* les cendres, vient de la racine RMC signifiant *braise, fournaise*. Le calendrier judéo-rabbinique luni-solaire, est appelé ainsi car il intercale 7 années de 13 mois lunaires, appelées "embolismiques", dans un cycle de 19 ans. Et cela pour réajuster le décompte du calendrier lunaire avec celui du calendrier solaire. Le calendrier musulman est purement lunaire, de 12 mois lunaires, avec donc un décalage annuel de 11 jours.

(<https://davidbelhassen.blogspot.fr/2017/05/le-jeune-du-ramadan-des-endeuilles-de.html>)

2 Voir la vidéo <https://youtu.be/749ccarg9Gs>



Rites préislamiques

Si beaucoup des obligations et interdits imposés aux fidèles de l'islam viennent de la torah juive, de nombreux éléments des rites islamiques sont la simple continuité des rites précédents et les sources islamiques montrent que les qoréchites les suivaient **avant** la révélation : en particulier le pèlerinage à la kaaba (de nombreuses villes du moyen-orient avaient des temples cubiques), les circuits autour de la kaaba (certains le faisaient nus (bukhari :369 1622 1665, muslim :2301) l'embrassade de la pierre noire, les allers et retour à al Safia et al Marwa (bukhari :1643 1648 1790, Muslim :2239 2243), le repas de mouzdalifa (tabari t2 ch LXVI p369) le « déferlement » des polythéistes (bukhari :1684), le rasage de la tête (tabari t2 ch LXXXVI p473), le retour d'Arafat de nuit, ... La tradition rapporte même que les ancêtres de Mohamed et Mohamed lui-même faisaient ce pèlerinage avant la révélation du coran (tabari t2 ch CXLVI p369, bukhari :1691). Et il a continué jusqu'à sa mort à faire ces rites polythéistes et idolâtres, et ses fidèles l'imitent encore. Comprenne qui peut.

Quant à enterrer les filles vivantes (81 :8, bukhari :2408), outre que cela mènerait la société rapidement à son extinction, quels parents toléreraient cela ? C'est un peu comme le droit de cuissage, inventé de toute pièce par les historiens révolutionnaires pour dénigrer le moyen âge, et là c'est pour dénigrer l'antéislamisme, alors qu'il s'agit de la lapidation des adultères, que l'on enterre jusqu'au dessus de la taille : l'islam a repris ce rite.

La pierre noire

La pierre noire a été donnée à Abraham par dieu et il en a fait la fondation de la kaaba en la plaçant à l'un de ses coins ou alors c'est Adam qui l'a ramené du paradis, ou alors c'est Allah qui l'a jeté sur la Mecque (un météorite !) et au déluge elle fut mise à l'abri dans le mont abu Qubays. *«La Pierre noire est descendue du paradis plus blanche que le lait, puis les péchés des humains l'ont noirci »* (at-Tarmidhi, 877 et Ahmad, 2792) La pierre noire aurait donc un rôle pour la rédemption ? Elle fut dérobée au Xe siècle par la secte des Qarmates, elle fut cependant récupérée par la suite mais brisée. Vers 1800, lorsque les wahhabites, qui dirigent aujourd'hui l'Arabie Saoudite, reprirent la Mecque aux ottomans, ils saccagèrent la kaaba, foulèrent La Pierre Noire de leurs pieds et détruisirent le tombeau de Mohamed à Médine ainsi que les lieux saints chiites de Kerbala commémorant la défaite et la mort d'Husayn, petit fils de Mohamed.

Le rite du petit pèlerinage consiste, à effectuer 7 tours (3 rapides et 4 lents) autour de la kaaba (1), à embrasser la pierre noire, comme Mohamed l'a fait. Celle-ci s'est brisée dans l'incendie de 683, et, cerclée d'argent, l'ensemble a la forme d'un sexe féminin, Après ces 7 circumambulations, il faut faire 7 aller et retour rapides entre les rochers As Safa et Al Marwah, qui rappellent Hagar cherchant de l'eau pour son fils Ismaël, avant qu'elle ne trouve la source zemzem, puis faire encore 7 tours de la kaaba et enfin boire de l'eau du puit de Zemzem (2).

Pourquoi les musulmans adorent-ils la pierre noire (3), qui est un élément d'un culte idolâtre préislamique ? le hadith 1605 de Bukhari l'explique ainsi : « *Umar ben al-Khattab s'adressa au Rukn en lui disant : « par dieu ! je sais bien que tu n'es qu'une pierre qui ne peut ni nuire ni être utile... Et si je n'avais vu le prophète te toucher, je ne t'aurais pas touché. » Il le toucha puis dit « pourquoi accélérer le pas ? » Nous ne faisons cela que pour que les polythéistes nous vissent. Mais maintenant dieu a fait périr ceux-ci ». Toutefois il ajouta « C'est une pratique que le prophète faisait et nous ne voulons pas la laisser ».* Mohamed faisait donc cela pour être vu des polythéistes, c'était un acte de takia, de même nature que le verset inspiré par Satan et vénérant les idoles polythéistes « *Ce sont les sublimes déesses et leur intercession est certes souhaitée* ». (53 :19-20) ce verset est abrogé et, celui-là, a été retiré du coran. C'était donc, dans les deux cas, pour amadouer les opposants en faisant semblant de respecter leurs croyances. Lors de son retour victorieux à la Mecque, après l'hégire, Mohamed, aurait donc détruit les idoles de la kaaba sauf une, la pierre noire, celle symbolisant la fécondité, la déesse mère (que souvent les peuples associent à la lune) ? et il aurait continué à lui vouer un culte jusqu'à sa mort ? Au point que les musulmans tiennent à l'imiter ? C'est incohérent. Aujourd'hui les musulmans pourraient sans problème théosophique détruire la kaaba et la pierre noire, c'est d'ailleurs ce que promettent de faire les radicaux ! Et c'est pour la même raison qu'ils détruisent les tombeaux des « saints », pour éviter qu'ils ne deviennent des idoles. Ce serait effectivement un monothéisme plus pur.

1 Ce rite est manifestement la représentation de la révolution des planètes autour du soleil et rappelle Josué, menant la procession de l'arche autour de Jéricho (josué 6). C'est la *spirale de vie* du zodiac, qui se termine par le baiser du sexe de la déesse.

2 Le puit zemzem d'Abraham avait été oublié, comblé, Abd al-Muttalib, le grand père de Mohamed le retrouva en creusant entre les deux idoles Asaf et Naila, situées près de la kaaba. Lors de la prise de la Mecque par Mohamed, il y jeta des dépouilles d'ennemis pour les priver d'eau. Pour accentuer ce lien avec Abraham, une tradition reprend l'épisode du sacrifice du fils d'Abraham et rapporte qu'Abd al-Muttalib, ayant promis un fils en sacrifice à Houbal qui l'avait aidé à retrouver la source Zamzam, le sort aurait tout d'abord désigné Abdallah, père de Mohamed. Sur les conseils d'une devineresse, on aurait proposé au dieu cent chameaux en échange. Après dix divinations, chacune suivie d'une augmentation du nombre des chameaux, Abdallah eut la vie sauve contre mille chameaux.

3 Le lévitique 26 :1 prescrit de ne pas révéler les pierres



La pierre noire dans son cercle d'argent

A propos de ce culte de la pierre, Jean de Damas écrit de haeresibus (avant 749) : « *Ils nous accusent aussi d'idolâtrie parce que nous nous prosternons devant la croix qu'ils ont en horreur. Nous leur disons alors : Pourquoi donc vous frottez-vous à cette pierre dans votre Kaba et aimez-vous la pierre au point de l'embrasser? Certains d'entre eux disent que c'est sur elle qu'Abraham s'est uni à Agar, d'autres qu'il y a attaché la chamelle au moment de sacrifier Isaac. Nous leur répondons : il y avait là, selon l'écriture, une montagne buissonneuse et des arbres ; Abraham en coupa pour l'holocauste et en chargea Isaac, et il laissa les ânes en arrière avec les serviteurs. Pourquoi alors ces stupidités ? A cet endroit, en effet, il n'y a pas de bois provenant d'une forêt, et les ânes n'y passent pas (1). Ils éprouvent alors de la honte ; ils disent cependant que c'est la pierre d'Abraham. Ensuite nous disons : Qu'elle soit d'Abraham, comme vous l'affirmez stupidement ! Vous n'avez pas honte de l'embrasser uniquement parce qu'Abraham s'est uni sur elle à une femme, ou parce qu'il y a attaché la chamelle, mais vous nous blâmez parce que nous nous prosternons devant la croix du Christ qui a ruiné la puissance des démons et les séductions du diable ! On raconte d'ailleurs que cette pierre est la tête d'Aphrodite, devant laquelle ils se prosternaient et qu'ils appelaient Chabar. Et de nos jours encore, la trace d'une effigie apparaît à ceux qui observent minutieusement. »*

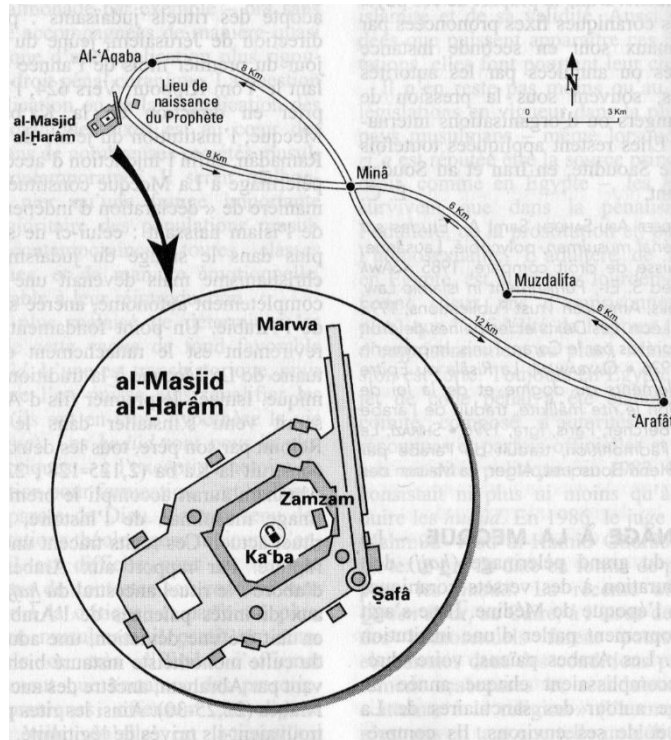
Le grand pèlerinage consiste à visiter quelques lieux autour de la Mecque : marche puis campement à Mina ; marche vers Arafat (où l'arche de Noé s'est arrêtée), rite devant le mont de la Miséricorde (où Mohamed a fait son prêche d'adieu, une sorte de double du sermon sur la montagne de Jésus) ; marche rapide et campement à Muzadalifa, ramassage de 49 cailloux ; retour à Mina, 1^{ère} lapidation du diable (2) ; sacrifice et distribution générale, coupe des cheveux, 2^{ème} et 3^{ème} lapidation du diable ; 7 tours de la Kaaba ; 3 jours de détente à Mina ; 4^{ème} lapidation du diable.

On visite aussi la crevasse du mont Hira, le lieu de la première révélation, et la grotte du mont Thawr (3) à l'opposé de Médine, refuge de Mohamed au cours de l'hégire vers Médine.

1 Par cette remarque, Jean de Damas conteste donc déjà la localisation à la Mecque

2 A 5 km de la Mecque, les trois stèles de Mina, récemment reconstruites sous forme de 3 murs, figurent le diable que les pèlerins lapident, en mémoire des 3 tentations que le diable fit à Abraham, à sa femme et à son fils pour tenter de faire échouer l'ordre donné par dieu à Abraham de sacrifier son fils. Cela rappelle aussi le christ qui repousse par trois fois les tentations du diable.

3 Taureau – Nanna/Sin, le dieu sumérien de la lune est associé à la fertilité et au taureau, avec son symbole du croissant de lune tourné vers le haut, comme des cornes, celui qu'on retrouve sur les minarets. Les enfants de Nanna sont Inanna/Ishtar (associée aux étoiles) et Utu (le soleil). Les hébreux adorèrent le veau d'or, comme le raconte la 2^{ème} sourate, la vache. Le jour de la grande prière, c'est le vendredi, le dernier jour de la semaine sumérienne, jour de venus, associé à la lune. Le cycle lunaire est particulièrement important dans le culte sumérien.



Itinéraire du pèlerinage (extrait du « dictionnaire du coran »)

Le site de la Mecque n'est plus adapté aujourd'hui à la masse des pèlerins. Il y a chaque année des bousculades et de nombreux morts, sans parler ni des attentats et même du vol et de la cassure de la pierre noire, ni des nombreuses inondations du passé, ni des accidents de chantier. Allah ne protège pas efficacement son lieu saint. Il faut donc sans cesse agrandir, transformer, reconstruire, avec l'aide des mécréants et de leur technologie, sans respect archéologique ni patrimonial, établir des quotas de pèlerins. Le pèlerinage coûte très cher et les arnaques aux pèlerins sont multiples, y compris sur place les pickpockets. Allah ne protège pas efficacement ses fidèles. (voir 8 preuves que La Mecque n'est pas un lieu sacré : <https://youtu.be/19mEwsOlq54>)

Le pèlerinage : le hajj, Hagar et l'hégire

Entre la fête juive des Tentes (*Sukkot*) et le Hajj il y a une correspondance totale. *Soukkot* était, à l'époque du temple de Jérusalem, l'occasion de la cérémonie de la libation d'eau, au cours de laquelle de l'eau, puisée à la source de Gihon, était versée sur l'autel, afin d'obtenir la grâce divine pour les pluies. Il y a donc correspondance avec les libations de *Zamzam*. Deux pèlerinages des tribus Arabes ont été mixés : l'un de demande de pluie, le *hajj* qui est une course mimant la course de l'astre solaire en vue de solliciter la pluie clémentine, l'autre de sacrifice, l'*umra* qui est la visite à la pierre et le sacrifice de la chamelle à la puissance tutélaire du lieu sacré *haram*.

« Hagar n'est pas présente en tant que telle dans le Coran, mais elle l'est par son représentant, la racine *hjr* de l'émigration, en réalité de la conversion. L'hégire est assurément le fait fondateur de l'Islam, mais il ne s'agirait pas tant de la *fuite* de Mohamed que de la *conversion* des païens. Le récit originare de l'Islam serait plutôt à lire dans le rituel du pèlerinage musulman. Le cycle d'allers-retours (sept tours) entre Safa et Marwa, signifierait l'effort de Hagar pour trouver de l'eau (la loi) en plein désert (l'idolâtrie). La recherche d'eau de Hagar signifierait sa quête de la Loi. Comme dans le Seder pascal juif, le Musulman rejoue dans son

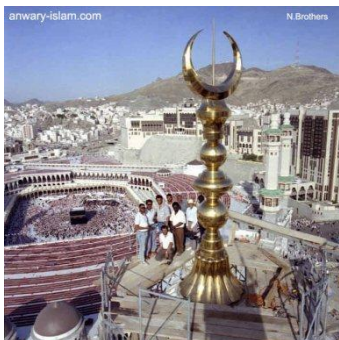
pèlerinage la scène primitive de l'Islam : il doit montrer qu'il renonce à Satan (l'idolâtrie) en le lapidant, faire preuve de ténacité comme Hagar, et boire l'eau du puits de Zenzem qui symbolise la Loi. Si Hagar, malgré l'hostilité de sa maîtresse, fait preuve d'une foi pure et exemplaire, c'est que les païens peuvent maintenant entrer. Ils sont maintenant à l'intérieur et les Juifs à l'extérieur. Les « *muhajirun* » sont les vrais héritiers de la promesse.

Le terme *hijra* est souvent rendu par « émigration ». Les « *muhajirun* » seraient ceux qui ont « émigré » avec le Prophète. On trouve par exemple en 9 :20 ce verset où il est question de ceux qui ont cru, ont émigré et ont combattu sur le sentier d'Allah. En 16, 41 il est encore question de ceux qui ont émigré pour Allah. Mais en certaines occurrences le rendu par *émigration* paraît quelque peu forcé. Ainsi en 29 :26 où Lot dit : « me voici *muhajirun* vers mon Seigneur ». Peut-on traduire ici : *j'émigre* vers mon Seigneur ? Il faudrait traduire : « Je me convertis à mon Seigneur. » Tout le rituel du hajj (pèlerinage) reproduit l'errance d'Agar pour trouver l'eau de son fils. Quant à Abraham, il est à la fois le premier émigrant, il a « vraiment » quitté son pays, et le premier prosélyte. Les « *émigrés* » *sur le chemin d'Allah* seraient donc plutôt les prosélytes d'Allah.» (Leila Qadr – les 3 visages du coran I)

La toponymie syrienne

On trouve en Syrie 5 petites régions concentrant des noms à racine nazaréenne. Ainsi isolé : An Nasiriyah, puis 1- près de Hama, Nasiriyé, tell al-tin (le *mont des figuiers* de la sourate 95), Abu Qubays (un sommet portant un sanctuaire abrahamique qui a son jumeau à la Mecque), Abil bet Maaka près de Homs (ayant un célèbre double : la Mecque, en quelque sorte new Mecque, et rappelle aussi Bakka (une vallée proche de Jérusalem, devenu Makka par mauvaise lecture d'une consonne), 2- près d'Alep, Ansari, Quinnasrin, (le nid des nazaréens) Meshat, Abu Kaba (Abu c'est le sanctuaire d'une divinité masculine, qui a son jumeau à la Mecque), 3- entre Tyr et Sidon :Ansariyé, Nazareth, 5- à l'est, Abel bet Maaka, le temple de Palmyre (1), où il y avait aussi une pierre noire, et une divinité nommée Allat (voir les verset sataniques !)

C'est bien là, en Syrie, que vivaient des nazaréens qui se sont alliés aux arabes et qui leur ont transmis leurs croyances messianiques. Et c'est là aussi que se trouve, au sud de Lattaquié le han al-Quraysiy (caravansérail des Qoréchites), le berceau de la tribu de Mohamed et de ses compagnons. La tradition nous apprend que Mohamed et ses compagnons avaient leur commerce et leurs propriétés agricoles en Syrie et en Palestine. Le coran le confirme en 37 :133-138 en affirmant qu'ils passaient matin et soir devant le tombeau de Loth.. Plusieurs hadiths présentent Omar, et d'autres compagnons, commerçant en Syrie et à Gaza où ils avaient des terres. Le père de Mohamed est dit s'appeler Abd Allah, montrant par là qu'Allah était déjà connu avant Mohamed, et que les qoréchites étaient déjà converti au monothéisme. Voir notre page de documents [commerce en Syrie](#)



bas relief assyrien

1 Zénobie, la reine de Palmyre, se convertit au nazaréisme, conquiert Alexandrie, et vers 272 proclama son fils empereur, puis dut fuir devant Aurélien.



la position de la prière chez les sumériens

Le contexte

La charia est inapplicable dans nos sociétés évoluées, inapplicable pour des raisons pratiques : comment y respecter les nombreux rites imposés, comment faire ses 5 prières en milieu industriel, où le temps est compté ? comment respecter les interdits alimentaires dans les cantines publiques ? Comment respecter le jeûne du ramadan en travaillant efficacement et en sécurité ? comment respecter la séparation entre les hommes et les femmes, entre le pur et l'impur ? Enfin, la charia ne pose pas le vivre ensemble et la fraternité, quelle que soit l'origine et la religion, comme des principes fondamentaux, et entre donc également en conflit avec les mœurs occidentales sur ce point. Où et quand le croissant rouge est-il intervenu en faveur de non musulmans ? Dans quel pays musulman les minorités vivent-elles sans persécution ni humiliation ? Le membre de la plus belle communauté est éduqué dès son plus jeune âge selon le principe que « *Humiliation et dérision doivent être le lot de ceux qui désobéissent à ma parole* » (Ibn Qayyim al-Jawziyya). Le coran d'ailleurs précise sa vision du vivre ensemble : « *Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs* » (5 :51) .

La charia est inapplicable aussi pour des raisons psychologiques : l'évolution des mentalités fait que les citoyens occidentaux n'acceptent plus les châtiments inhumains, veulent plus d'égalité, sans esclavage ni sort inférieur réservé aux femmes, et veulent plus de démocratie, pour que le peuple puisse améliorer ses lois.

Il n'est donc pas surprenant que les fidèles se sentent en défaut, ne pouvant appliquer tous les préceptes de cette loi inapplicable et que survienne, à l'occasion d'un événement spirituel (ramadan, prière du vendredi, ...) une prise de conscience mystique et un désir de retour vers dieu, certains décident alors de passer à l'acte, soudainement, et non pas « rapidement », mais comme aboutissement d'un processus de recherche du rachat de leurs fautes et de salut de leur âme. Or ce salut, on le lui rabâche depuis l'enfance, le coran le propose, par des actes qui plaisent à dieu : faire le plus de mal possible aux mécréants et immédiatement mourir en "martyr" (1) pour s'ouvrir les portes du paradis (*Combattez-les. Allah, par vos mains, les châtiara, les couvrira d'ignominie, vous donnera la victoire sur eux et guérira les poitrines d'un peuple croyant* (9 :14). Et *Ce n'est pas vous qui les avez tués : mais c'est Allah qui les a tués* » (8 :17).

La charia étant basée sur un texte datant de 1400 ans, immuable, car écrit par dieu lui-même, l'autre alternative au « martyr » est de détruire la société moderne pour se remettre dans les conditions de la révélation de Mohamed, le bon modèle. Tous ces versets que vous jugiez

1 Encore qu'un martyr est un innocent assassiné au nom de sa foi alors qu'un "martyr" musulman assassine des innocents avant de se suicider

inacceptables ne l'étaient que parce qu'ils sortaient de leur contexte historique, mais dans ce contexte historique restauré, selon les islamistes, l'imitation de Mohamed deviendrait possible, la charia deviendrait applicable.

Le contexte historique, c'est ce qui se passait à l'époque où le verset a été révélé, et il convient de savoir si le verset serait juste valide pour cette époque, pour cette occasion, et pour un fidèle particulier ou s'il est valable pour tous et dans tous les temps, ce qui devrait être le cas d'un texte « clair et explicite » écrit par Dieu lui-même, lorsqu'il ne précise pas de limites. Voilà pourquoi les théologiens ont construit ex nihilo tout un édifice pseudo historique des circonstances de la révélation (1). Et c'est vers ce contexte historique que nous renvoient invariablement les bons esprits lorsque est reporté un verset intolérant. Mais c'est bien toujours le contexte du bon modèle Mohamed à Médine, qu'il faudrait imiter, alors qu'il mettait en place son idéologie de haine de l'autre, d'intolérance, et de guerre de razzias et proclamait « *combattez ceux qui ne croient pas en Allah et en ces versets* », ce qui n'est pas du tout la même chose que « *combattez ceux qui vous attaquent* » comme on nous le dit hypocritement.

Le contexte historique n'est pas le seul contexte avec lequel il faut comprendre un texte : le contexte textuel, immédiat, et le contexte littéraire étendu (d'autres passages sur le même sujet) et dans cette analyse il faut tenir compte de la théorie de l'abrogation, qui explique les contradictions internes du coran par le fait que les versets révélés en dernier abrogent les précédents qui seraient contradictoires. Le problème majeur du coran étant que les dernières sourates révélées, dites médinoises sont plus belliqueuses et intolérantes que les précédentes, dites mecquoises, dont les versets sont donc pour la plupart abrogés ! Le problème se complique par le fait que rien n'indique dans le coran qu'une sourate est mecquoise ou médinoise, abrogée ou abrogeante, l'ordre des sourates n'étant pas chronologique, ni thématique d'ailleurs.

Le coran proclame qu'il est « *un livre explicite de toutes choses* » (16 :89), « *Un Livre dont les versets sont détaillés (et clairement exposés)* » (41 :3) et donc quand Dieu y dit, dans la dernière sourate révélée : « *combattez ceux qui ne croient pas en Allah ...* » (9 :29) il ne dit pas, contrairement à ce que veulent nous faire croire les takiateurs : « *combattez ceux qui vous attaquent* » il dit bien clairement ce qu'il dit « *combattez ceux qui ne croient pas en Allah* » et le contexte textuel immédiat parle de soumettre les mécréants juifs et chrétiens, parce qu'ils ne croient pas en Allah, jusqu'à ce qu'ils payent la jizilla, et après quoi la sourate rapporte les incitations de Mohamed pour partir combattre les mecquois puis les romains. Il n'y a dans ce verset abrogeant ni amour, ni tolérance, ni paix. Comment se fait-il qu'un livre dont les textes sont réputés « très clairs » doive subitement être « interprété » en prétextant le « hors contexte » lorsqu'on cite une sourate violente ?

Le coran précise aussi qu'on ne peut en soustraire certains versets, pour en privilégier d'autres, car tous sont écrits par Dieu et valables pour tous et en tout temps : il faut tout prendre [2]. On ne peut moderniser le coran, ce serait reconnaître qu'il n'est pas parfait, qu'il pose

1 Cependant la règle qui dit : « *Al 'ibratou bi 'oumoumil lafdh laa bikhousous as sabab* » signifie qu'il faut tenir compte du sens général du texte et non pas de la cause de la révélation en particulier. On ne doit donc pas mettre la cause de la révélation au-dessus de la généralité du texte. On ne peut donc pas prétendre que les versets se limitent à l'époque du prophète car le coran est la parole d'Allah et elle est applicable jusqu'à la fin des temps. De même que la *Sounnah* est l'explication du coran et il est obligatoire de la suivre. Allah connaît tout, donc sa parole englobe le passé et l'avenir ! (Abou Hammad Sulaiman Dameus Al Hayiti dans <https://app.box.com/s/ym7uarqszu89a4ooqor>)

2 Lire cet interview d'un salafiste en <http://lecourrierdumaghrebetdelorient.info/islam/islam-interview-premiere-partie-la-parole-est-aux-salafistes/>

et <http://lecourrierdumaghrebetdelorient.info/islam/islam-interview-deuxieme-partie-la-parole-est-aux-salafistes/>

problème, on ne peut relativiser l'absolu, et la « contextualisation » vole en éclat : « *Croyez-vous donc en une partie du livre et rejetez-vous le reste? Ceux d'entre vous qui agissent de la sorte ne méritent que l'ignominie dans cette vie, et au jour de la résurrection ils seront refoulés au plus dur châtement* » (2 :85)

La charia

La loi islamique, les hadiths, la sirah, la charia

Les religions précisent les relations des hommes avec la divinité, puis chaque état élabore des lois visant au bien commun. Ces lois humaines permettent aux différents gouvernants de régir le vivre ensemble en réglant les difficultés entre leurs citoyens : mariage, divorce, héritage, vol, meurtre, esclavage, commerce, ... La laïcité c'est simplement reconnaître que la verticalité de la loi divine et l'horizontalité de la loi civile cohabitent et, n'interférant pas entre elles, permettent les relations de l'homme avec la divinité et simultanément les relations de l'homme avec ses frères humains. Mais, leurs champs d'application n'étant pas parfaitement disjoints, les lois humaines contredisent parfois la loi divine, provoquant des cas de conscience qui mettent en défaut la laïcité. La résolution de cette contradiction passe par la reconnaissance de la supériorité de la loi humaine sur la loi divine. Il arrive aussi, pour résoudre cette contradiction, que les gouvernants refusent d'accepter cette séparation du divin et du civil, et ils attribuent à la loi civile l'attribut divin, et c'est le cas de la sharia, la loi islamique où les hadiths complètent la loi divine et où l'imitation des actes de Mohamed prend force de loi divine. Mais à bien y regarder, le résultat est identique : c'est toujours l'humain qui interprète la loi divine et les gouvernants l'emportent toujours.

Le premier code législatif connu, le code sumérien d'Ur-Nammu (2100 av JC), condamne de mort le vol, le meurtre et l'adultère et légifère sur la polygamie et l'esclavage. Le code d'Hamourabi (1750 av JC) légifère entre 3 catégories de personnes : les notables, les citoyens et les esclaves. Il incorpore la loi du talion et crée le *contrat de mariage*. Les peines sont l'amende, la bastonnade, l'amputation de la main, du sein ou de l'oreille, le bannissement, la noyade et la mort pour faux témoignage, meurtre, adultère.

La loi hébraïque, halakha, récapitulée dans le deutéronome, prescrit aux fidèles la tsédaka (charité), la repentance et la prière. Les femmes n'héritent que si elles n'ont pas de frère, elles sont inaptes à témoigner. La polygamie a été interdite au XI^e siècle. Le lévitique condamne l'homosexualité comme une abomination, le meurtre et l'adultère sont punis de la mort.

Le coran, parole de Dieu, reprend ces règles et légalise en particulier l'esclavage : 4 :3,24,25,36,92,16 :71,75,76,30 :28, 8 :70, 33 :52.

La sunnah, c'est l'ensemble des coutumes, qui sont enregistrées dans les hadiths : soit une citation du coran, parole de dieu, soit une simple parole du prophète, soit un court récit de ses actes. Contrairement au coran qui est la parole divine révélée à Mohamed par l'archange Gabriel, impossible à mettre en doute sans blasphème, la fiabilité de la chaîne de transmission de chaque hadith (isnad) est susceptible d'être reniée par la communauté musulmane. Les hadiths (Bukhari en a dénombré plus de 600 000) servent aux savants docteurs musulmans à broder autour du texte du coran, pour expliquer des passages incompréhensibles ou préciser les choses. La biographie complète du prophète (la sirah) organise les hadiths et les versets du coran en une suite chronologique, remplaçant les paroles et les actes de Mohamed dans un contexte historico-légendaire reconstruit pour les besoins de la cause. Mohamed étant le modèle parfait pour les croyants, l'ensemble constitue la base de la charia.

C'est en observant la loi que l'homme devient juste devant dieu. La sincérité de l'action est remplacée par le formalisme et le rigorisme. Il n'y a donc pas de faute morale, de péché, il y a simplement des fautes légales, et pas de remord. Il s'agit de donner une réponse de conduite légaliste à une situation concrète, il ne s'agit pas de faire comprendre la profondeur de dieu, de rechercher l'esprit de la parole de dieu, la lettre a plus d'importance que l'esprit.

Dans le coran le mot *châtiment* est employé plus de 350 fois sur environ 6000 versets (1), et là où le coran parle simplement de châtiments avilissant, rigoureux, douloureux, grand, énorme, plus dur, le pire, terrible, sévère, exemplaire, irrévocable, durable, éternel, permanent, de la fournaise, du feu, qui ne sera pas diminué, ni allégé, mais parfois même doublé, les hadiths précisent : mise à mort, simple ou cruelle (pour les homosexuels), égorgement, lapidation, crucifixion, pendaison, amputation de la main, du pied, du nez, des oreilles, de la langue, coups de fouet. Il est à noter que le coran ne parle jamais de lapidation. Les hadiths ont donc repris le lévitique (2) et le deutéronome qui en parle pour les apostats (deut 13 :10, 17 :5) et les fornicateurs (deut 22 :21, 22 :24)

La vengeance sacrée et les représailles sont commandées aux musulmans par le Coran : « *O vous qui croyez ! Les représailles vous sont prescrites. Celui qui après cela transgressera aura un châtimement douloureux.* » (2:178). Ou : « *Qui est plus injuste que celui à qui les versets d'Allah sont rappelés et qui ensuite s'en détourne? Nous nous vengerons certes des criminels* » (32: 22) La traduction du mot arabe « Muntaquimun » signifiant « vengeance » est souvent édulcorée dans les traductions par l'utilisation du mot « punition » ou « châtimement ».

Ainsi Bukhari 6830 et Muslim 4394 rapportent que : *Omar Ben al-Khattab était un jour sur le Minbar et a prononcé un long discours dans lequel il dit: Allah envoya Mohamed avec la vérité; il lui révéla le Livre et parmi les versets qui lui furent révélés, il y avait le verset relatif à la lapidation. Nous l'avons lu, compris et retenu. Le Messenger d'Allah a lapidé et nous avons lapidé après lui. Je crains que si le temps passe, certains n'en viennent à dire: 'Par Allah, nous ne trouvons pas le verset sur la lapidation dans le livre d'Allah.' Ils vont alors s'égarer en délaissant une obligation révélée par Allah. La lapidation est, dans le livre d'Allah, la sanction légale infligée à la personne mariée adultère, homme ou femme, à condition d'en avoir la preuve. (Al-Bukhârî 4 :120, Muslim 5 :116, Abû Dâûd 2 :229, At-Tirmidhî 6 :204, Ibn Mâjah, h : 2552, Ad-Dârimî 2 :179, Mâlik AI-Muwatta 3 :42)* Où est donc passé ce verset dans le coran, réputé complet sur toutes choses et incorruptible ? Une chèvre (paix et bénédiction soit sur elle) l'aurait mangé! Dommage qu'elle n'ait pas eu davantage d'appétit... Pourquoi faut-il se référer à des hadiths pour connaître des recommandations complémentaires, si le coran est complet ? Le coran qui nous est révélé est-il bien celui qu'Allah garde auprès de lui ?

1 Lisez le coran pour vous en convaincre, en quelque version COMPLETE qu'on vous en propose (pas le takkiaté « islam pour les nuls », ni celui « pour les enfants », takkiaté aussi évidemment) par exemple les traductions d'Hamidullah, de Kasimirski ou de Blachère, ou celle du « coran en ligne » sur internet.

2 Lévitique 10 :2-20 : L'éternel parla à Moïse : « *Tu dira aux enfants d'Israël : Si un homme des enfants d'Israël ou des étrangers qui séjournent en Israël livre à Moloc l'un de ses enfants, il sera puni de mort: le peuple du pays le lapidera ... Si un homme commet l'adultère avec une femme mariée, ou avec la femme de son prochain, l'homme et la femme seront punis de mort ... Si un homme couche avec un homme comme on couche avec une femme ; ils ont fait tous deux une chose abominable ; ils seront punis de mort* ».



*La fresque de l'enfer de Jean de Modène : Satan tourmentant les pêcheurs
(Mahomet est représenté en haut à droite et son nom est écrit)*

À l'époque de la mise par écrit du coran, au 8^{ème} siècle, les hadiths, commentaires des sages, qui constituent la base sur laquelle repose la loi islamique (la charia), n'existaient pas encore et c'est pourquoi on n'en trouve pas trace comme référence dans les jugements de l'époque. Un nombre élevé de traditions légales invoquant l'autorité de Mohamed a vu le jour dans les décennies suivantes. Par conséquent ces traditions reflètent les doctrines abbassides d'Irak et non celles plus anciennes du prophète et de ses successeurs en Syrie (du temps des omeyyades).

Les actes humains sont divisés en actes permis, recommandés, obligatoires ou interdits. Le judaïsme et l'islamisme règlent de la même manière, en détail dans leur texte sacré, tous les aspects du droit personnel. Ils en ont fait de même pour ce qui est du droit pénal. Ainsi, ils ont des pratiques de la vie quotidienne très voisines : circoncision, interdiction de manger ce qui n'est pas sanctifié (hallal ou caché), en particulier interdiction de manger du porc (1), pratique du jeûne (ramadan, yon kippour et tisha beav).

1 Lévitique 11 :3-7 les juifs peuvent manger tout animal qui a les sabots fendus ET ruminent leur nourriture. La Torah spécifie que le chameau, le blaireau, le lièvre et le porc ne sont pas cachères parce qu'ils ne possèdent ni l'un de ces attributs ni les deux. A noter que le lévitique cite explicitement le chameau au même titre que le porc. Les moutons, le bétail, les chèvres et les daims, par exemple, sont cachères. Concernant les bêtes vivant dans l'eau, les juifs peuvent manger tout ce qui a des nageoires et des écailles. Les fruits de mer, homards, huitres, crevettes,

Les doctes savants de l'islam, dans leurs hadiths, ne nous épargnent rien sur tous les aspects de la toilette intime. Ils ne nous épargnent rien non plus sur ce qu'il est permis de faire avec une petite fille (1). Dans un cas c'est affligeant de bêtise et dans l'autre, c'est une abomination et chacun appréciera le niveau d'élévation spirituelle de ces considérations.

Le plus ancien texte qui décrit la foi musulmane est le Fiqh Akbar, écrit vers 750, plus d'un siècle après la mort de Mohammed. Il présente les vues de l'orthodoxie islamique sur les questions qui se posaient alors en matière juridique. Or il ne cite jamais le coran concernant ces sujets juridiques. Cela signifie que les quelques 800 versets fixant des règles juridiques, qui se trouvent dans les corans d'aujourd'hui, étaient absents des corans de 750.

C'est ainsi que nous le fîmes descendre (le coran) en versets clairs (22 :16) et nous n'avons rien omis d'écrire dans le livre (6 :38)

Le Président égyptien Sadate affirmait: « Notre coran est une encyclopédie complète qui n'a laissé aucun côté de la vie, de la pensée, de la politique, de la société, des secrets cosmiques, des mystères de l'âme, des transactions, du droit de la famille, sans qu'il n'en ait donné d'opinion. L'aspect prodigieux, miraculeux de la législation coranique est qu'elle convient à toute époque ». (Al-Ahram, 1.6.1976).

Mais si le coran est clair et que rien n'y a été omis, pourquoi avons-nous besoin des lumières de ces savants ? Pourquoi savent-ils plus de choses que le prophète Mohamed? Comment ont-ils connaissance de ce qui n'est pas dans les versets clairs du Coran ?

En fait, ce n'est pas si clair : *C'est lui qui a fait descendre sur toi le livre : il s'y trouve des versets sans équivoque, qui sont la base du Livre, et d'autres versets qui peuvent prêter à d'interprétations diverses. Les gens, donc, qui ont au cœur une inclinaison vers l'égarement, mettent l'accent sur les versets à équivoque, cherchant la dissension en essayant de leur trouver une interprétation, alors que nul n'en connaît l'interprétation, à part Allah. (3 :7)*

Si donc Allah est seul à comprendre ce qu'il dit, pourquoi le dit-il ? Si nul ne connaît l'interprétation du coran, pourquoi s'y référer ? et que propagent les savants du coran ?

Principes de la charia

Alain Wagner dans sa vidéo « la colonisation islamique de l'Europe » du 2/9/2018 (<https://youtu.be/SMd10f5s9jw>) explique les principes de la charia que l'on trouve dans le manuel de loi islamique « [reliance of the traveler](#) »

- La charia est supérieure à toute loi humaine car elle vient d'Allah
- La charia est immuable, Mahomet étant le dernier prophète, Allah ne parle plus aux hommes et aucun humain n'a autorité pour modifier sa loi
- La charia est insécable, c'est un bloc cohérent et il faut y obéir à tous les préceptes sans exception

palourdes sont interdits. Comme sont interdits les oiseaux de proie et les charognards. Le Sanglier détruisait les récoltes, et était assimilé au dieu égyptien SETH, il est devenu Shaitan (Satan).

Voir

https://web.archive.org/web/20160112180416/http://www.asraralislam.com/Les%20secrets%20de%20l'islam/il_était_une_fois_le_porc.html

1 Puisqu'il faut appeler un chat un chat : l'imam Khomeiny, dans son livre *Libération du moyen (Tahrir al-wasila)*, en réponse à la question 12 p. 216, affirme « Il n'est pas permis de chevaucher l'épouse avant la fin de ses 9 ans, que la fornication soit complète ou interrompue, alors que toutes les autres jouissances comme l'attouchement avec désir, l'entrelacement, la jouissance entre les cuisses, toutes sont bonnes, même avec une enfant en âge de téter. » pour d'autres « références » voir <http://www.critique-islam.com/article-pedophilie-en-islam-sources-fondements-et-applications-au-quotidien-72736426.html>

Chaque accommodement est juste une marche, si vous concédez une marche, ils (ou la génération suivante) demanderont la marche suivante. Le voile par exemple, ce n'est pas un morceau de tissu, ce n'est pas un choix libre, c'est un morceau de charria qui arrive chez vous et qui vous signifie : je suis plus pure que toi qui est impudique, et j'arrive avec un système qui va remplacer toute la manière dont fonctionne votre société. C'est un élément qui fait partie d'un processus global d'islamisation.

Même dans les pays musulmans la charia n'est pas appliquée entièrement partout parceque chaque pays n'est pas au même niveau d'islamisation, mais ça converge sur le long terme. (Au sultanat de Brunei ils viennent, en 2018, d'introduire la lapidation des adultères)

- La charia est abrogative de toute loi préexistante, la charia va remplacer les coutumes, les traditions, les lois des pays soumis.

Contenu de la charia

La charia contient des obligations individuelles (les 5 piliers : chahada, prière, jakat (impôt islamique), ramadan, pèlerinage) et des obligations collectives :

- Avoir des chefs musulmans (patrons, maires, ... président)
- Avoir des juges musulmans faisant respecter le droit musulman
- Participer au jihad, qui a pour but :
Soutenir l'effort de guerre visant à détruire la société des mécréants
Installer une société commandée par les musulmans où l'on vit selon la charia et où les seuls non musulmans tolérés sont les juifs et les chrétiens, mais avec un statut humiliant de dhimmi (pour les autres c'est la conversion, dans le meilleur des cas, ou la mort)
Organiser la prédication islamique vers les mécréants soumis pour qu'ils se convertissent
- réinstaller le califat mondial qui a été détruit en 1924 sous la pression occidentale suite à la guerre de 1914/1918.
- Ordonner le bien et interdire le mal, c'est un devoir fondamental.

Règles de la Charia

Ce sont des obligations rituelles et des obligations de comportement et de croyance, mais aussi des règles fiscales, commerciales, successorales, maritales, pénales, judiciaires. La plupart de ces règles sont incompatibles avec nos lois occidentales (la cour européennes des droits de l'homme l'a jugée telle en 2001), plusieurs sont mêmes criminelles. La leçon de charia donnée à charlie-hebdo a été parfaitement comprise par la presse occidentale : il ne faut pas se moquer du prophète des musulmans.

Les éléments imposés par le bloc insécable de la charia sont :

Interdiction du porc et de l'alcool

Obligation de la nourriture halal (abattage halal)

Obligation pour les femmes d'être pudiques et de cacher leurs formes par des vêtements amples et non moulants (hijab, niqab, burqini)

Port de la barbe islamique

Salutation islamique

Respect du jeûne du ramadan

Célébration de l'Aid el kebir

Participation au pèlerinage

Faire les 5 prières quotidiennes

Faire la prière du vendredi à la mosquée

Acquittement de l'impôt islamique (aumône)

Ségrégation sociale des musulmans et des non musulmans, réputés purs et impurs

Ségrégation sexuelle des hommes et des femmes

Persécution et mise à mort des apostats et des homosexuels
Persécution et humiliation des dhimmis (juifs et chrétiens)
Finance islamique
Interdiction de critiquer Mahomet et l'islam (blasphème)
Contestation des usages et traditions non musulmanes
Usage de la langue arabe
Combattre l'idolâtrie et le polythéisme
Interdiction des images humaines
Destruction des mausolées des saints et des statues
Polygamie
Mariages de mineures
Mariages forcés
Mutilation sexuelle (circoncision et excision)
Crimes d'honneur pour venger l'honneur de la famille perdu par les filles
Restrictions matrimoniales
Femmes soumises à leur tuteur légal (père, frère, mari) et ne devant pas sortir de chez elles sans un parent ou tuteur
Héritage pour les femmes moitié de celui d'un homme
Témoignage des femmes compté pour moitié de celui d'un homme
Divorce prononcé par l'homme uniquement
Jihad pour détruire la société des mécréants
Répartition du butin de guerre (biens et esclaves)
Esclavage
Violence (il y a 7 niveaux de violence reconnus pour faire respecter la charia lorsque on a connaissance, par 2 témoins, d'une mauvaise action :
 Expliquer poliment que c'est mal, en supposant qu'il l'ignore
 Interdire le mal calmement en se référant au hadith et en incitant à craindre Allah
 Interdire avec des mots durs en le traitant d'ignorant et de fou, en lui reprochant de ne pas craindre Allah
 Redresser le mal à la main (casser l'instrument de musique, vider la bouteille, pousser quelqu'un dehors, ...)
 Intimidation et menace
 Frapper avec la main sans blesser
 Demander l'assistance d'autres hommes armés

Tous ces éléments de la charia sont susceptibles de servir de provocation pour alimenter des polémiques et obtenir des aménagements des lois des pays non musulmans.

Détails des dispositions de la charia

L'islam a développé les prescriptions rituelles concernant la vie quotidienne au point d'en faire la loi civile, avec un barème de sanctions encore appliquées aujourd'hui : un musulman se convertissant à une autre religion est mis à mort, un assassin volontaire est mis à mort, on coupe la main d'un voleur, on fouette les coupables d'adultères 24:2 (mais comme un hadith rapporte que Mohamed a fait lapider une femme adultère, on peut les lapider)... mais cela dépend si le coupable reconnaît son crime, et si la victime lui pardonne, ... (ainsi un voleur qui épouse sa victime ne sera pas puni (1), et sinon, c'est la victime qui se retrouve accusée de relations

1 L'Article 227 bis du code pénal tunisien stipule : "Est puni d'emprisonnement pendant six ans, celui qui fait subir sans violences, l'acte sexuel à un enfant de sexe féminin âgé de moins de quinze ans accomplis. La peine est de cinq ans d'emprisonnement si l'âge de la victime

sexuelles illicites, alors que le violeur s'en sort libre faute des 4 témoins pouvant prouver la pénétration. (mais si une femme peut produire quatre témoins masculins de son viol, c'est qu'elle a visiblement été victime d'une tournante !) Une grossesse consécutive à un viol est même considérée comme l'aveu du consentement de la femme). Les homosexuels sont mis à mort de manière particulièrement cruelle. La thora contient aussi ce genre de sanctions, mais aucun état ne rend la justice en l'appliquant, par contre la charia est dans la constitution des états islamiques, et elle s'applique, souvent à la lettre.

La loi islamique vient directement de dieu, et n'a donc pas lieu d'évoluer ; toute interrogation sur la teneur d'un texte, qui remet en doute la validité de la solution déjà donnée et acceptée par le consensus infailible des docteurs de la foi, est une *bid'ah*, une innovation, c'est-à-dire une hérésie. En d'autres termes, le progrès moral de la société est extrêmement difficile.

Quand un verset dérange, car trop éloigné de la morale commune, c'est-à-dire lorsqu'il est contre-productif vis-à-vis des mécréants, aujourd'hui majoritaires dans un pays, et pourrait les effrayer et leur ouvrir les yeux, les savants de l'islam disent que c'est un problème de traduction, ou d'interprétation, ou que le verset a été extrait de son contexte, ou alors ils prétendent être opposés à l'application de cette règle aujourd'hui, et proposent par exemple (1) un moratoire sur la lapidation, sous prétexte qu'« elle n'est pas applicable », « inapplicable islamiquement », car « les conditions ne sont pas réunies »(2), mais en fait ils l'approuvent pour l'appliquer plus tard, lorsque ces conditions seront réunies, c'est-à-dire lorsque la majorité aura changé ; en tout cas ils ne porteront aucun jugement de valeur sur cette règle, ils ne diront jamais que c'est mal, monstrueux, inhumain, ... puisque c'est licite, halal.

Avant d'entrer dans les détails de la charia, notons que l'état français aménage ses propres lois pour accommoder les traditions islamiques et démontrer « *une ouverture, à tous, un droit à tous de vivre à l'intérieur des frontières de la République française avec ses coutumes, ses traditions, ses vêtements.* » (Michel Rocard) Ainsi, on va le voir, la charia s'insinue peu à peu dans notre arsenal juridique et donc dans nos mœurs.

En Suisse, par exemple, le CSIS célèbre les activités des centres islamiques où il ne relève aucun radicalisme, il met en œuvre les besoins en formation (langue arabe, sciences islamiques, théologie, ...) financées par les pouvoirs publics et encourage la renégociation des normes et la professionnalisation des auxiliaires des mosquées et plaide pour qu'ils puissent devenir des prestataires de services pleinement reconnus au sein de l'État providence., voir : http://www.vigilanceislam.com/images/Broch_CSIS_MV_avril2020.pdf

En Angleterre il y a même déjà, depuis 1980, des tribunaux islamiques, pudiquement nommés « conseils de la charia » et dont les juges, pudiquement nommés « experts », sont aptes

est supérieur à quinze ans et inférieur à vingt ans accomplis. La tentative est punissable. Le mariage du coupable avec la victime dans les deux cas prévus par le présent article arrête les poursuites ou les effets de la condamnation. “

En algérie c'est l'article 326 qui disait la même chose, au Maroc c'était l'article 475, etc

1 Voir le débat Sarkozy/Ramadan : http://www.dailymotion.com/video/x12nk3c_debat-complet-entre-tariq-ramadan-et-nicolas-sarkozy_news

2 El Karadaoui explique très bien quand ces conditions seront réunies : *Je pense que la charia doit être distillée graduellement. La loi de la charia est la loi de la nature. Nous devons faire les choses graduellement. Nous devons préparer le peuple, leur enseigner, le peuple doit apprendre. Nous devons faire l'effort d'enseigner au peuple la vérité de l'islam. Le peuple ne comprend pas bien la charia. Nous devons enseigner au peuple les lois de la charia et leur expliquer, avant tout autre chose. Je pense que durant les cinq premières années, nous ne devons pas amputer des mains.* Voir

https://www.youtube.com/watch?feature=player_detailpage&v=EynEwSR7Vvc

à traiter de conflits matrimoniaux et financiers (voir <https://reinformation.tv/angleterre-tribunaux-islamiques-conseils-charia-rapport-bault-80516-2/>). C'est très exactement le but recherché lorsqu'est demandé la reconnaissance par l'état de la « communauté islamique » car *« reconnaître une communauté, c'est reconnaître les lois qui la régissent. Nous travaillons à ce que la notion de communauté soit reconnue par la République. Alors, nous pourrions constituer une communauté islamique, appuyée sur les lois que nous avons en commun avec la République, et ensuite appliquer nos propres lois à notre communauté »* (Amar Lasfar président de l'UOIF – 1999).

Et qui dit « tribunal » dit « police des mœurs » pour faire respecter les décisions et jurisprudences dans ces « charia zone » résultat de cette partition de plus en plus évoquée. Ainsi un commerçant qui vend du porc ou du vin subit le chantage jusqu'à ce qu'il respecte l'interdit ou ferme sa boutique, une jeune fille qui s'habille à l'occidentale ou veut entrer dans un café est harcelée au point de finir par porter le voile ou déménager, des gens qui mangent pendant le ramadan sont sommés, au nom du vivre ensemble, de respecter le jeûne, des homosexuels qui se promènent ensemble sont agressés, ...

L'évangile prescrit la discrétion : « Que ton jeûne soit connu, non des hommes, mais de ton Père qui est là dans le secret ; et ton Père, qui voit dans le secret te le rendra » (Mt 6, 16-18). A l'inverse, le Ramadan s'accomplit sous le contrôle de la communauté.

Les femmes

Manou il y a 4000 ans en Inde écrivait: *là où les femmes sont honorées les dieux sont contents, quand les femmes sont maltraités tous les sacrifices sont inutiles* (loi III :56)

Mais l'assimilation postérieure de la femme au diable fut une catastrophe pour l'humanité. Pour Averoes la pauvreté et la détresse du monde proviennent du fait que les femmes sont maintenues *« comme des animaux domestiques ou des plantes vertes pour le seul plaisir des hommes au lieu d'être autorisées à prendre part à la production et à la préservation des richesses matérielles et intellectuelles »*.

Dans la genèse, Dieu crée l'homme et la femme à son image, égaux en droits et en devoirs : *« Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu et il les créa, homme et femme il les créa. »* (Genèse, I, 27). Saint Paul renforça ce message d'égalité dans l'épître aux Galates (III, 28) : *« Il n'y a ni Juif, ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre. Il n'y a ni homme ni femme : car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus. »*

La vision de la femme par l'islam est principalement misogyne : *Quoi! Cet être (la fille) élevé au milieu des parures et qui, dans la dispute, est incapable de se défendre par une argumentation claire et convaincante ? Et ils firent des Anges qui sont les serviteurs du Tout Miséricordieux des [êtres] féminins! étaient-ils témoins de leur création ? Leur témoignage sera alors inscrit; et ils seront interrogés. (43 : 18) Votre Seigneur, aurait-il réservé exclusivement pour vous des fils, et lui, aurait-il pris pour lui des filles parmi les anges! Vous prononcez là une parole monstrueuse (17 : 40). Voila donc une réponse claire pour la question sur le sexe des anges.*

Le verset (4:34) affirme que *Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection d'Allah. Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et frappez-les. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles.*

Vos épouses sont pour vous un champ de labour; allez à votre champ comme [et quand] vous le voulez et œuvrez pour vous-mêmes à l'avance (2 :223).

Le mariage n'est pas un sacrement en islam, ce n'est qu'un contrat, prévoyant impérativement un douaire, et le divorce est accepté, en dernier recours, comme un moindre mal. Selon le verset (4 :3), un musulman peut avoir 4 femmes, et autant de concubines, esclaves

non musulmanes, qu'il souhaite. *Et si vous craignez de n'être pas justes envers les orphelins, il est permis d'épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent, mais, si vous craignez de n'être pas justes avec celles-ci, alors une seule, ou des esclaves que vous possédez. Cela afin de ne pas faire d'injustice (ou afin de ne pas aggraver votre charge de famille) (1).*

Le mariage est interdit avec les idolâtres (2 :221), mais un homme musulman peut épouser une non musulmane juive ou chrétienne (de la religion du livre, considérée alors comme croyante, abrahamiste, monothéiste) (5 :5) par contre une musulmane ne peut épouser un non musulman (60 :10), même parmi les gens du livre, il devra se convertir, et ces 3 versets distinguent explicitement les hommes et les femmes, contrairement à ce qu'insinuent ceux qui prétendant à l'égalité de traitement des hommes et des femmes, malgré le démenti des juridictions de l'oumma. (voir <https://twitter.com/i/status/1392567697888665601>)

« la femme ne peut décider seule de son mariage, il lui faut l'approbation de son tuteur musulman. Seule la prostituée (la débauchée) se marie elle-même. » (Sunane Ibn Majah, Livre du mariage : Volume 3, Livre 9, Hadith1882).

La femme ne peut employer la formule du *talâq* pour répudier son mari, elle ne peut que lui demander le *Khoul'ê*, et c'est lui qui accepte de la répudier, en récupérant la dot, et un hadith dit « *Toute femme qui demande le divorce sans raison, le parfum du Paradis lui est interdit.* » (Tirmidhi, Abou Dawoud, Ibn Maja...)

D'après les hadiths, Aïcha a dit : *J'avais six ans lorsque le prophète m'épousa et neuf ans lorsqu'il eut effectivement des relations conjugales avec moi.* En 65 :4 du coran Allah ne déclare pas blâmable d'épouser des enfants, puisqu'il prescrit que la période d'attente (avant de pouvoir les répudier et divorcer) pour les femmes qui n'ont pas encore eu de règles (des enfants donc) est de 3 mois. La cour européenne des droits de l'homme interdit de nommer cela « pédophilie ». Et aujourd'hui on découvre que des imans célèbrent des mariages de fillettes de 12 ans ; Abdul-Aziz Al-Cheikh, le grand mufti d'Arabie déclarait en avril 2012 : « *Ceux qui appellent à élever l'âge du mariage à 25 ans sont dans l'erreur absolue* » ... « *Nos mères et nos grands-mères se sont mariées quand elles avaient à peine 12 ans. Avec une bonne éducation une fille est prête à remplir toutes les tâches conjugales à cet âge.* »

S'appuyant sur l'exemple de Mohamed qui avait autorisé le mariage temporaire pour ses compagnons, le prédicateur saoudien Mohammed Al-Arifi a lancé en janvier 2013 une fatwa autorisant les mariages temporaires des jeunes filles avec les combattants venus soutenir les rebelles de l'Armée syrienne libre (ASL). Selon Al-Arifi, le mariage de jouissance « *Zawaj Almouta* » avec des jeunes adolescentes à partir de quatorze ans est permis aux moudjahidines en Syrie. Pour les combattants de l'ASL qui ne se seraient pas réunis à des femmes depuis deux ans, il est permis de « se servir » de femmes ayant atteint l'âge de 14 ans, de divorcées et de veuves, stipule la fatwa, afin de régler les problèmes sexuels chez les combattants syriens de l'armée libre. Selon le savant musulman, le mariage des filles « pendant quelques heures » leur

1 Voir la jurisprudence sur le mariage :
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm_0035-1474_1974_num_17_1_1265
<http://ripostelaique.com/islam-la-petite-fille-quon-epouse-et-dont-on-jouit.html>
<http://www.dreuz.info/2013/10/video-temoignage-de-la-petite-nada-al-ahdal-10-ans-qui-a-fui-un-mariage-force/>
<http://www.dreuz.info/2014/08/sur-le-viol-et-la-culture-de-la-honte-dans-le-monde-musulman/>
<http://www.dreuz.info/2014/12/regles-a-appliquer-par-les-musulmans-sur-les-fillettes-et-femmes-esclaves-sexuelles/>
<https://youtu.be/kqxorhOeomU> pédophilie

favorise l'accès au « Paradis d'Allah » car les relations sexuelles lors d'un mariage temporaire avec des jeunes adolescentes sont permises et même encouragées, recevoir le sperme des «moudjahidines » est le billet d'entrée au Paradis. Est-ce une incitation aux pères pieux à envoyer leurs filles sur le front pour recevoir cette bénédiction de dieu, ou une simple incitation au viol en temps de guerre ?

En 4 :23, Allah a oublié d'interdire le mariage entre cousins, par contre en 65 :50 il l'a explicitement autorisé à Mohamed, qui est le bon modèle à suivre.

Concernant l'égalité homme/femme, le verset (4 :11) précise que pour un héritage, il revient *au fils, une part équivalente à celle de deux filles*.

Et le verset (2 :282) précise que pour une dette d'argent il faut *deux témoins d'entre vos hommes; et à défaut de deux hommes, un homme et deux femmes d'entre ceux que vous agréez comme témoins, en sorte que si l'une d'elles s'égare, l'autre puisse lui rappeler*

Le niqab, le voile et le burqini



*Le voile ; duquel parle-t-on ?
(Le foulard islamique est un hijab).*

Comme la femme est la tentatrice, il convient qu'elle se voile pour ne pas pousser les hommes à la fornication. Contrairement à ce qu'on essaye de nous faire croire, c'est bien une prescription religieuse du coran : *Ô prophète ! Prescrits à tes épouses, à tes filles et aux femmes des croyants, d'abaisser un grand voile sur elle, elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées* (33:59, 24 :31). Voile couvrant le visage ou « simple mantille » il s'agit bien du foulard islamique, le hijab. qui est prescrit par le coran, comme l'explique Rachid Houdeyfa, l'imam de Brest : « *Le hijab c'est la pudeur de la femme, et sans pudeur, la femme n'a pas d'honneur, et si la femme sort sans honneur, qu'elle ne s'étonne pas que les hommes abusent de cette femme là, la néglige, et l'utilisent comme un objet, ne lui donnent aucune importance, et ne la veulent pas pour sa religion, pour sa bonne moralité, mais simplement pour son corps, pour son visage qui attire. Malheureusement, elle a oublié que Allah parle de visages qui iront dans le feu de l'Enfer.* »

Le hijab est aujourd'hui pour les jeunes musulmanes qui le portent un signe ostentatoire de radicalisation proclamant une conquête de l'espace public et affirmant que celle qui ne le porte pas est impure, c'est insultant. <https://vimeo.com/248809023>. Et les polémiques à ce sujet sont des instrumentalisation pour les faire passer comme victimes de « racisme » (<https://youtu.be/0eS2Kp3nCqC>). Le voile c'est un petit pas pour les croyantes mais un grand pas pour la ségrégation et l'islamisation

Le 27 novembre 1989, lors de l'affaire de Creil [1], le conseil d'état donne raison à l'imam en déclarant que le port de signes religieux à l'école « *n'est pas, par lui-même, incompatible avec la laïcité* », à condition qu'il ne soit pas « *ostentatoire et revendicatif* ». Et Michel Rocard, soulagé : « *Le Conseil d'État a dit le droit, et pour le droit il n'est pas imaginable, qu'un élément vestimentaire puisse, emporter par sa signification l'exclusion de l'école. [...] La laïcité de l'État exige, une ouverture, à tous, un droit à tous de vivre à l'intérieur des frontières de la République française avec ses coutumes, ses traditions, ses vêtements.* » puis il ajoute: « *Ce foulard, le. Coran ne l'impose pas.* » s'attirant la réponse cinglante du président de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) : « *Vous laissez entendre, que le Coran n'impose pas le foulard. Or, le livre, sacré des musulmans est très clair et très explicite, et ne laisse aucun doute sur le devoir de chaque musulmane de porter le voile.* » Et Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, agacé : « *Qu'est-ce que vous voulez que cela me fasse que la Fiance s'islamise ?* »

S'en suit une longue liste de polémiques :

En 2010 lors des élections régionales à Avignon, présentation d'une candidate voilée par le Nouveau Parti Anticapitaliste d'Olivier Besancenot

En 2010 encore, une salariée de la crèche de l'association Baby Loup, qui refuse de retirer son foulard, est licenciée, d'où imbroglio judiciaire allant jusqu'à la condamnation par l'ONU, et la fermeture de la crèche

en avril 2012 la circulaire Chatel l'interdisant, le conseil d'état (2015) autorise les accompagnatrices de sorties scolaires à porter le voile

en juillet 2012 la FIFA autorise le voile dans les compétitions de foot. On voit alors apparaître dans les matchs internationaux des sportives voilées et en tenue couvrante, ce que les fédérations acceptent les unes après les autres (judo, beach-volley, basket, ...)

en 2013 refus des Restos du cœur d'accepter des bénévoles voilées

en 2013 encore, émeute urbaine à Trappes liée à un contrôle d'une femme portant le voile intégral.

au cours de l'été 2016, apparition du burqini sur les plages d'abord, et dans les piscines

en février 2018 la candidate voilée à « *the voice* » est rattrapée par ses tweet islamistes et antisémites

en mai 2018 les étudiants du syndicat étudiant Unef de la Sorbonne élisent une présidente voilée, organisent des stages interdits aux blancs, installent une salle de prière, interdisent les conférences d'opposants (dont la lecture de la lettre de Charb aux idiots de l'islamophobie)

en février 2019, decathlon tente, comme l'a déjà fait nike, de commercialiser en France des hijabs de sport, puis renonce devant les réactions (une fausse publicité vantant un *kit de lapidation* composé d'une camisole et de pierres certifiées hallal fait le tour du web)

en juin 2019, l'assemblée vote la loi autorisant les femmes voilées à encadrer les sorties scolaires.

Suite à la polémique du conseil général de Bourgogne, dans son communiqué du 29 octobre 2019, le CFCM rappelle une fois de plus que le voile est bien une prescription religieuse du coran, tous ceux qui répétaient comme des perroquets que ce n'est pas le cas sont donc invités à le lire (voir <http://www.musulmansdefrance.fr/communiqu%C3%A9-cfcm/>)

Ces événements et ces polémiques ont donné lieu à deux lois et une charte :

1 L'ancien principal de Creil raconte, trente ans après, l'histoire de la première brèche dans la laïcité par l'islamisme conquérant. Et c'est croquignolet, entre les prises de judo et les coups fourrés de la mairie et de l'éducation nationale : <https://www.marianne.net/societe/l-ancien-principal-de-creil-j-ai-eu-affaire-la-premiere-breche-dans-la-laicite-par-un>

- Le 15 mars 2004 la loi Stasi proclame que « *Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit* ».
- La charte de la laïcité du 29 janvier 2006, destinée aux agents des services publics, rappelle qu'ils ont « un devoir strict de neutralité » et énonce « qu'il appartient aux responsables des services publics de faire respecter l'application du principe de laïcité dans l'enceinte de ces services. » Quant aux usagers, ils ont le droit d'exprimer leurs convictions religieuses « dans les limites du respect de la neutralité du service public. Mais la charte n'est pas claire : certains argumentent que le foulard islamique ne serait pas un signe religieux mais un simple article de mode, librement choisi.
- le 14 septembre 2010, la loi interdit le port du voile intégral (niqab et burqa) dans l'espace public : « *Nul ne peut, dans l'espace public, porter une tenue destinée à dissimuler son visage* ». Mais, par crainte des réactions incontrôlables, consignes sont données aux policiers de ne pas « faire de zèle » surtout dans les quartiers, où de toutes façons ils n'entrent pas sans précautions. Les rares amendes seraient presque toujours payées par l'homme d'affaire Rachid Nekkaz.

Mais les occasions de polémiques et provocations ne manquent pas pour argumenter et tenter de faire reculer l'état en brisant la digue des résistances à l'islamisation :

- [Conseils municipaux](#)
- [Cérémonies d'accueil dans la citoyenneté française](#)
- [Hôpitaux](#)
- [Public assistant aux débats parlementaires](#)
- [Journée Défense et Citoyenneté](#)
- [Mariages](#)
- [Pièces d'identité](#)
- [jurées de Cour d'assises](#)
- [Organismes de formation intervenant en milieu scolaire public](#)
- [députés et sénateurs](#)
- [Salariés de droit privé affectés à un service public](#)

Les journalistes violées sur la place Tahir lors de la révolution égyptienne, les allemandes de Cologne, les adolescentes anglaises de Rotherham (voir ci après), les suédoises de Malmo, ... peuvent témoigner de la nécessité de ce voile, car en effet après avoir placé leurs filles et leurs épouses dans des prisons ambulantes, pour en cacher jusqu'aux bout des cils, comment enseigner à leurs enfants des relations harmonieuses ? l'absence des femmes dans le paysage de la vie, leur séquestration dans leur propre maison apparaît comme un défi à la raison (1).

(voir sur l'avancée du communautarisme <https://youtu.be/39mtkk-Bu08?t=2889>)

Les gangs de violeurs de Rotherham

Mais contre qui les femmes doivent-elles être protégées en portant le voile selon les versets 33:59 et 24:31 ?

De 1980 à 2000 des rumeurs de viols d'adolescentes et des soupçons d'exploitation sexuelle d'enfants courent ça et là en Angleterre, en particulier à Rotherham.

De 2000 à 2008, de multiples rapports démontrent l'existence de ces faits mais soit pour préserver le vivre ensemble soit pour protéger des amis complices, ils sont négligés, voir

1 Voir

https://web.archive.org/web/20151108215536/http://www.asraralislam.com/Les%20secrets%20de%20l'islam/les_corbeaux_de_la_ville_illuminee.html

détruits. Ils montraient que : « Il existe des sensibilités dues à l'appartenance ethnique susceptibles de mettre en danger l'harmonie des relations communautaires. Un grand soin sera apporté à la rédaction (...) de ce rapport afin de s'assurer que ses résultats tiennent compte des qualités du vivre ensemble à Rotherham. Il est impératif que l'évocation d'un phénomène culturel plus large soit évitée » et « La prolifération des révélations sur les dossiers disparus donne lieu à la suspicion publique d'une dissimulation délibérée »

En 2009 Tommy Robinson fonde l'English Defense League pour dénoncer ces innombrables viols d'adolescentes non musulmanes ou mauvaises pratiquantes par des gangs musulmans principalement pakistanais dans de nombreuses villes en Angleterre

Des procès se tiennent de 2010 à 2024, qui finissent par de nombreuses condamnations.

L'enquête du times en 2011 fait éclater le scandale aux yeux du grand public

En 2017 une enquête est lancée pour le même genre de faits en suède

En 2020, Tommy Robinson fait un résumé de l'affaire : (<https://youtu.be/7W-SJvXNWnA>) il dénonce l'omerta de la police, des politiciens, des services sociaux, des municipalités, des médias, qui, pour préserver le vivre ensemble, ont caché le phénomène et protégé les violeurs.

On leur a appris que lorsque les filles ont leurs règles, elles deviennent femmes et il est légitime d'avoir des rapports sexuels avec elles. « Les victimes se voient elles-mêmes comme des esclaves ; les violeurs les voient comme des esclaves ; les islamistes voient que c'est de l'esclavage ; les Écarts disent que c'est de l'esclavage . » il en donne les références : (4 :3, 4 :24, 33 :50, 70 :30), et pourtant les médias et le gouvernement disent que ça n'a rien à voir avec l'islam.

Les femmes qui s'habillent en jupe courte avec des hauts sans manche, on leur a appris que cela reflète leur attitude impure et immorale, et que les femmes immorales, décadentes et vicieuses méritent d'être punies pour leur conduite en étant exploitées et humiliées.

Les victimes disent que c'est parcequ'elles ne sont pas couvertes, les violeurs disent que c'est parcequ'elles ne sont pas couvertes, les textes disent que c'est parcequ'elles ne sont pas couvertes et pourtant les médias et le gouvernement disent que ça n'a rien à voir avec l'islam.

Boko aram et Daesh aussi suivent ces mêmes écritures.

Tommy Robinson conclut, en citant les rapports : Les musulmans qui ne représentent que 2% des habitants de mon pays sont responsables de 87% de ce genre de crimes, mais pour les médias et le gouvernement, « cela n'a rien à voir avec l'islam ».

Même wikipédia en parle (sans citer Tommy Robinson) : [Affaire des viols collectifs de Rotherham — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#)

Et

Tommy Robinson a fini en prison, sa famille, menacée par les antifas ET les islamistes, a dû déménager.

L'excision

Le Coran ne contient aucune allusion, ni de près ni de loin, à l'excision des filles. De même, il n'y a aucun consensus sur un arrêt légal (hukm char'i) concernant cette question, tout comme aucune analogie ne peut s'y appliquer, et les quelques hadiths y faisant référence sont réputés faibles, d'autant que Mohamed n'a pas fait circoncire ses filles. Ce n'est donc qu'une tradition de certains pays, principalement africains. (voir <http://www.npwj.org/GHR/L'Excision-des-filles-au-regard-de-l'Islam.html>)

Le droit à la différence et aux traditions culturelles autorise évidemment l'excision.

Certes la cour d'appel de Paris décide, le 10 juillet 1987, que l'article 312 du Code pénal, qui considère toute mutilation comme un crime, s'applique bien à l'excision. Mais les avocats invoquent cependant un « *respect des cultures* » et dénie à la justice le droit de se mêler des

traditions venues d'ailleurs, et les rares procès se terminent invariablement par des peines symboliques assorties du sursis en raison de l'« absence de volonté de nuire ».

Tobie Nathan, professeur de psychologie clinique et pathologique à l'université Paris-VIII, dans la revue *Science et Nature*, en 1995 : « *Nombre de petites filles africaines qui vivent en France, et ne sont pas excisées présentent de graves troubles. Or seul le rituel de l'excision permet de les soigner et de les reconstruire.. [...] Sans ce rituel, une femme, est incomplète, elle, est en errance., elle tourbillonne et se cherche des initiations de remplacement, comme le premier "shoot" ou le premier casse. Les ethnopsychiatres savent très bien qu'une jeune fille excisée ne tombe jamais dans ces travers. Elle n'en a pas besoin. L'excision est en quelque sorte un mécanisme de prévention mentale, un bénéfice social extraordinaire, que la société devrait d'urgence reconsidérer.* » (histoire de l'islamisation française)

Et Tariq Ramadan (égyptien d'origine) la justifie : « *Nous ne pouvons pas nier que l'excision fait partie de nos traditions.* »

La circoncision

Tareq Oubrou (*Appel à la réconciliation, foi musulmane et valeurs de la République française*) précise qu'elle « *n'est pas un acte baptismal, [et qu'] elle n'est même pas une obligation canonique* », il s'appuie sur un hadith rapporté par al-Bukhâri et Muslim selon Abou Hourayra, qui instaure et légitimise la circoncision en la considérant comme acte hygiénique, « *comme le fait de se couper les ongles, et autres actes de propreté élémentaire, ainsi que le souligne un hadith du Prophète* ». Tareq Oubrou se soumet donc à ce hadith, qui évoque « *cinq actes hygiéniques : la circoncision, la réduction de la pilosité pubienne et de celle des aisselles, la diminution de la moustache – afin qu'elle n'obstrue pas la bouche – et le coupage des ongles.* » (Mohamed Louizi) Pourtant, « *l'homme étant créé à l'image de Dieu, il ne peut être question d'un quelconque Adam raté.* » (Tareq Oubrou) L'homme créé à l'image de dieu, l'incomparable, l'unique, « *rien ne lui ressemble* » (Tareq Oubrou) ? oula, il déraile frère Tareq. Ce n'est d'ailleurs pas la seule trace d'enfumage des chrétiens dans son livre. Il aurait pu dire « *il ne peut être question d'une création de dieu ratée* » mais il a préféré authentifier comme fiable le hadith 6227 de Bukhari : « *Adam fut créé à l'image de Dieu, sa taille fut de soixante coudées... Depuis, la taille de l'homme ne cesse de diminuer jusqu'à aujourd'hui* »

Ibn Mas'ûd (DAS) a dit : « *Que Dieu maudisse celles qui font le tatouage et celles qui se font tatouer, celles qui taillent les sourcils et celles qui se les font tailler, celles qui se liment les dents, dénaturant ainsi la création de Dieu* ». Une femme lui reprocha ces paroles. Il lui dit : « *Qu'ai-je à ne pas maudire ceux que le Messenger de Dieu a maudits, alors qu'il est mentionné dans le Livre de Dieu le Très-Haut : « Ce que le Messenger vous donne, prenez-le et ce qu'il vous interdit, interdisez-le à vous mêmes ». (59 :7) (rapporté par Bukhari et Muslim, riyad as-salihin n° 1645 et unanimement reconnu authentique)*

Bon alors... si j'ai bien compris l'excision et la circoncision qui sont des "dénaturations de la création divine" sont donc haram ? Ben non.

La lapidation

Le 10 septembre 2002, *Le Monde* publie une tribune d'Hani Ramadan qui justifie la peine de mort par lapidation pour les femmes adultères après l'émotion suscitée par l'annonce de l'exécution de deux Nigériennes. Sous le titre « *La charia incomprise* », le directeur du Centre islamique de Genève dénonce la « *vision caricaturale de la civilisation musulmane* » de l'Occident, qui ne perçoit que « *des barbares, des coupeurs de mains sanguinaires et des assassins. [...] Réduire la richesse de la loi islamique [...] aux seuls châtiments corporels, c'est un peu comme si l'on prétendait résumer toute la médecine aux seules amputations chirurgicales.* » Le théologien musulman justifie la lapidation, que pratiquait le Prophète : «

Parce, qu'il s'agit d'une, injonction divine, la rigueur de cette loi est éprouvante pour les musulmans eux-mêmes. Elle constitue une punition, mais aussi une forme de purification. Il est interdit d'insulter le coupable. Après sa mort, on prie pour lui. Ce que fit le Prophète pour une femme qui s'était livrée après avoir accouché d'un enfant adultérin, et dont le repentir avait été sincère. » (histoire de l'islamisation française)

Polygamie et divorce

Le 29 avril 1976 Chirac, le 1^{er} ministre de Giscard, promulgue le décret sur le regroupement familial « *relatif aux conditions d'entrée, et de séjour en France, des membres des familles des étrangers autorisés à résider en France* », mais il a oublié de tenir compte des femmes épouses de polygames. Au nom du « *droit à mener une vie familiale normale* », le 11 juillet 1980, le conseil d'état désavoue le préfet qui demandait à une seconde épouse de quitter le territoire. Il reconnaît donc le statut de polygame et impose aux caisses de la secu et de la CAF de reconnaître ces enfants car « *La vie familiale normale d'un musulman consiste à respecter les obligations d'entretien et surtout d'équité entre ses femmes* » il donne ainsi raison aux immigrés qui refusent d'appliquer la loi du pays d'accueil : l'immigré arrive avec ses mœurs et la société d'accueil doit s'adapter.

En 1981 signature avec le Maroc, et en 1983 avec l'Algérie, de conventions bilatérales soumettant les épouses d'Algériens et de Marocains aux codes familiaux conformes à la charia en raison de leur double nationalité. La convention franco-marocaine instituait dès lors le droit de répudiation des femmes sur le sol français, laquelle se déroulait selon le droit musulman marocain. Cela en dérogation de l'article 310 du Code civil français, qui prévoit l'application de la loi française en matière de divorce quand des époux de nationalité étrangère ont leur domicile sur le territoire français. Des formulaires avec pour en-tête « *République française. Liberté, égalité, fraternité* » précisent donc que « *la répudiation est le droit pour l'époux de se séparer unilatéralement de sa femme* », envisageant même tous les cas de figure : « *Lorsque la femme est atteinte d'une maladie grave ou contagieuse, ou d'une infirmité génitale, son époux peut la répudier sans devoir quoi que ce soit.* »

Non seulement l'État français tolérait un régime inégalitaire pour les femmes musulmanes résidant sur le sol français, mais il y soumettait aussi les Françaises épousant un musulman, pouvant de la sorte être répudiées du jour au lendemain sans pension alimentaire.

La loi Pasqua du 24 août 1993 introduit dans l'ordonnance du 2 novembre 1945 sur les étrangers un article 15 bis indiquant que « *la carte de résident ne peut être délivrée à un ressortissant étranger qui vit en état de polygamie ni aux conjoints d'un tel ressortissant. Une carte de résident délivrée en méconnaissance de ces dispositions doit être retirée* » mais le visa de tourisme pour une seconde épouse ou un divorce de pure forme permettent de tourner facilement la loi, d'où les circulaires Jospin de 2000 et 2001 qui autorisent la délivrance de cartes de séjour aux familles polygames, à condition de dé-cohabiter en différents appartements, ce que les HLM organisent en fournissant aux polygames des grands appartements sur le même palier.

Le 1^{er} avril 2008 le tribunal de grande instance de Lille annule un mariage en raison de l'état de « *non-virginité* » de l'épouse. (voir <https://www.dreuz.info/2020/09/14/le-totalitarisme-nouveau-est-arrive/https://www.fdesouche.com/2020/09/16/aucune-mention-dislam-ou-dislamisme-dans-une-tribune-contre-la-penalisation-des-certificats-de-virginite-dans-liberation/>)

En décembre 1999, des imams de Roubaix expliquent à une délégation du HCI menée par Roger Fauroux, son président, que les mariages religieux sans mariages civils étaient très fréquents. Cela permet d'éviter les contraintes égalitaires *haram* (interdites par la charia) du « *mariage français* ». (Histoire de l'islamisation française)

Les statistiques comptabilisent faussement comme « mixtes » les mariages dont le mari est un nouveau « français », magrébin né en France, et ayant recherché sa femme au Maghreb.

L'honneur

Les femmes sont considérées comme incarnant l'honneur des hommes auxquelles elles appartiennent, elles doivent donc préserver leur virginité et leur chasteté, et toute la famille va exercer sur elles une forte pression car la virginité appartient à la communauté et non aux filles elles-mêmes. Exprimer le souhait de choisir son conjoint et d'épouser un homme de son choix est considéré comme un défi grave dans une société où la plupart des mariages sont arrangés par le père. Un tel comportement porte donc atteinte à l'honneur de la communauté, et du père en particulier, chargé d'en transmettre les valeurs. Et c'est pour les amener à se soumettre à ses volontés, qu'elles subissent des pressions physiques et morales, qui peuvent aller jusqu'au « crime d'honneur » (1) lequel est justifié par le coran : « *Et; sauf en droit, ne tuez point la vie qu'Allah a rendu sacrée. Quiconque est tué injustement, alors Nous avons donné pouvoir à son proche [parent] . Que celui-ci ne commette pas d'excès dans le meurtre, car il est déjà assisté (par la loi) »*. (17 :33). Ce sont alors les victimes qui sont considérées comme les coupables. Les crimes d'honneur sont défendus comme un « droit de l'homme en Islam » et, en pays non musulmans, sont souvent déguisés en accident ou en suicide et parfois délégués à un frère, mineur, donc non condamnable.

La charia d'ailleurs prévoit le cas de ceux qui ne sont pas sujet à représailles et qui bénéficient d'immunité : Un enfant ou une personne démente, un musulman qui tue un non-musulman, un juif ou un chrétien qui tue un apostat de l'islam, un père ou une mère qui tue leurs descendants ou les descendants de leurs descendants (manuel sunnite de la charia *umdat al salik* et Komeini dans *A Clarification of Questions*)

Pour les autres crimes, le prix du sang, susceptible d'éviter la sanction au coupable, est de 300 000 rials si la victime est un musulman, 150 000 rials, si la victime est une musulmane. Et seulement 3333 rials si la victime est une femme d'une autre religion

Finance islamique

Le Bulletin officiel des impôts du 25 février 2009 introduit dans le droit français les concepts financiers de la charia : « *La finance islamique se rapporte aux instruments financiers utilisés par les investisseurs qui souhaitent investir dans le respect des principes du Coran et notamment du principe de prohibition de l'intérêt.* » Deux « *outils de la finance islamique* » sont reconnus, sans même que leurs dénominations soient traduites : « *La murabaha est un contrat de vente aux termes duquel un vendeur vend un actif à un financier islamique, qui les revend à un investisseur moyennant un prix payable à terme. [...] Les sukuk [...] sont des titres représentant pour leur titulaire un titre de créances ou un prêt dont la rémunération et le capital sont indexés sur la performance d'un ou plusieurs actifs détenus par l'émetteur.* »

C'est parce que cette opérations de transfert de propriété et des plus-values taxables est « pénalisée » par les règles fiscales françaises qu'il faut adapter ces dernières. Il s'agit aussi respecter les interdictions de contacts avec des entreprises non hallal, et avec Israël. (Histoire de l'islamisation française)

Les interdits alimentaires

1 Voir <http://www.postedeveille.ca/crimes-dhonneur/>
et : <http://www.dreuz.info/2014/08/sur-le-viol-et-la-culture-de-la-honte-dans-le-monde-musulman/>

Les seuls aliments autorisés par la loi juive sont ceux qui proviennent de sources dont les aspects « spirituellement négatifs » comme la douleur, la maladie ou la malpropreté sont absents, et dont la préparation ne s'est pas assortie de pratiques comme la chasse, la torture...

On retrouve cela dans la loi islamique. On citera seulement : *Ne mangez pas ce sur quoi le nom de dieu n'aura pas été invoqué, car ce serait une perversité.* (6.121) et *Vous sont interdits la bête trouvée morte, le sang, la chair de porc, ce sur quoi on a invoqué un autre nom que celui d'Allah, la bête étouffée, la bête assommée ou morte d'une chute ou morte d'un coup de corne, et celle qu'une bête féroce a dévorée -sauf celle que vous égorgez avant qu'elle ne soit morte-. (Vous sont interdits aussi la bête) qu'on a immolée sur les pierres dressées, ainsi que de procéder au partage par tirage au sort au moyen de flèches. Car cela est perversité* (5 : 3) (1)

En avril 2013 l'imam Mehdi Kabir prêche sur « *la chose la plus mauvaise pour l'être humain* », à la mosquée de Villetaneuse, en Seine-Saint-Denis,: « *Celui qui mange du porc a tendance à avoir le comportement d'un porc. C'est pour cela que les consommateurs de viande de porc, tu les trouves parmi les gens les plus sales. [...] Les gens qui ne se soucient pas de voir leurs femmes dénudées et embrassées par d'autres hommes.* »

L'abattage hallal

la France fut pourtant pionnière, en 1964, en rendant obligatoire l'étourdissement des bêtes avant leur égorgement, progrès décisif repris par Bruxelles dans une directive européenne, en 1974. Mais une dérogation a été accordée aux abattages rituels juifs et musulmans pour les exonérer de ces obligations collectives. Une autre dérogation a été spécifiquement octroyée aux musulmans, leur donnant le droit d'organiser des égorgements en dehors des abattoirs officiels, à l'occasion de la fête de l'Aïd-el-Kébir, qui exige l'immolation d'un mouton dans chaque famille.

Brice Hortefeux, ministre de l'Intérieur de Nicolas Sarkozy, a rassurés à la fois les industriels et les musulmans, en septembre 2010, en s'engageant à être « *particulièrement vigilant* » pour éviter « *un étiquetage discriminant pour l'abattage rituel* » : « *Vous pouvez compter sur ma mobilisation et celle des députés français au Parlement européen pour que le projet n'aboutisse pas.* » Sur ce point il a été efficace. (Histoire de l'islamisation française)

L'abattage rituel doit se faire sans étourdissement, sans ligature de l'œsophage (la ligature évite la diffusion de la bactérie e-coli) et avec l'invocation « Allah ouakbar » ou une prière juive. Coucher l'animal sur le flanc gauche en direction de la Mecque est recommandé pour le halal. L'abattage casher impose de retirer le nerf sciatique.

L'intérêt économique mène naturellement à uniformiser l'ensemble de l'abattage vers l'abattage rituel (30% d'abattage rituel se répartissant en halal 90% et casher 10%). La filière développe donc d'elle-même l'abattage rituel, constatant que celui-ci était plus simple en supprimant le poste d'étourdisseur et donc moins onéreux que l'abattage traditionnel. L'étiquetage n'étant pas fait, cela mène à imposer à tous, musulman ou non, la viande halal (les abattoirs de la région parisienne ne pratiquent que l'abattage rituel).

1 Voir l'étude sur la préparation de l'établissement de la charia par le mouvement hallal sur <http://pointdebasculecanada.ca/articles/10002587-d%C3%A9cembre-2010-un-dirigeant-des-fr%C3%A8res-musulmans-en-europe-encourage-les-musulmans-%C3%A0-%C2%ABconqu%C3%A9rir-le-monde-via-le-mouvement-halal%C2%BB.html> voir aussi <https://www.dreuz.info/2019/12/03/halal-vecteur-dislamisation/>

En octobre 2019, le Conseil d'État valide l'abattage rituel halal et casher. Pour la haute juridiction, cette méthode d'égorgeage sans étourdissement préalable de l'animal « *ne peut être regardée comme autorisant des mauvais traitements envers les animaux* »

Le communautarisme dans le sport

On sait que Daesh a invité, par le biais de sa propagande sur internet, ses partisans à s'entraîner aux sports de combat dans des clubs.

« La radicalisation islamiste dans le cadre de la pratique sportive est susceptible de revêtir diverses formes. Celles-ci peuvent aller de la prière collective dans les vestiaires, voire pendant les compétitions, à la nourriture exclusivement halal et à l'obligation du port du caleçon dans la douche. Certains individus refusent de s'incliner devant leur adversaire au motif qu'on ne s'incline que devant Allah. En ce qui concerne les tenues vestimentaires, les leggings qui couvrent toutes les parties du corps, les hijabs et les voiles se répandent dans la pratique sportive et compétitive. Certains règlements interdisent ce type de vêtements. À l'inverse, il semblerait que des fédérations délégataires avalisent certaines de ces tenues (port de legging autorisé, par exemple). En cas de conflit, le voile est parfois remplacé par un bandana. Certains clubs ne sont pas ouverts aux femmes ou bien celles-ci ne peuvent s'y entraîner en même temps que les hommes. D'après M. Chapitoux, « *une fédération de sports de combat aurait même demandé à son directeur technique national de prendre en compte les fêtes religieuses pour établir le calendrier des compétitions* ». (rapport sur la radicalité dans la fonction publique – juin 2019)

Relation directe avec dieu

Pour les catholiques, il y a une hiérarchie d'intermédiaires entre dieu et les hommes : Marie, les saints, les clercs. Il n'y en a pas pour les protestants, ni pour les musulmans. Pour diriger les fidèles, les chiites ont un début de hiérarchie, les mollahs et les ayatollahs et les sunnites n'ont que des imams pour mener la prière. Par la confession, le prêtre catholique pardonne les péchés, de même la prière de repentir car « *Le repentir est accepté de celui qui le fait avant que le soleil ne se lève au couchant...* » (Mouslim , 2703)

L'interdiction des images

La représentation de dieu ou des hommes est interdite en islam (le coran ne condamne que les idoles, les hadiths ont étendu l'interdiction aux représentations humaines pour éviter qu'elles ne deviennent des idoles (1)), car on ne peut imiter dieu ni sa création, et il est vain de chercher à faire mieux. On ne se rase pas, car il ne faut pas retrancher ce que dieu a fait. « *Soyez différents des mécréants, taillez vos moustaches et laissez vos barbes* ». De même on ne rajoute pas des mèches, des cils, ... car on ne peut mieux faire que dieu. On peut se teindre les cheveux, mais pas en noir.

Le blasphème

Charb et l'équipe de *charlie hebdo* croyaient vivre sous la loi française, mais ils sont morts sous la loi islamique qui considère comme un blasphème de représenter Mohamed. Malheureusement, alors que la seule solution honorable aurait été que tous les journaux, le lendemain, publient les caricatures, il n'y eut que des bougies dérisoires et une manifestation prétendue unitaire alors que le plus grand parti de France en était exclu par le camp du déni de réalité et se réfugiait dans sa position de « Charlie Martel » et que le deuxième, celui des abstentionnistes des territoires perdus de la république, refusait les minutes de silence en expliquant qu' « *ils l'avaient bien cherché* ».

1 D'où la destruction des statues de Bouddha en Afghanistan, des mausolées des saints au Mali et la menace pesant sur le sphinx en Egypte

On voit bien que la loi Avia contre la haine sur internet est appliquée, avant sa censure, quasi exclusivement contre ceux qui critiquent l'idéologie islamiste et les propagateurs de charia. Les premiers touchés ont été le journal Présent, Majid Ouchaka (youtubeur islamo-lucide), Romain Espino (génération identitaire), Zineb el Rhazoui (rescapée de Charlie hebdo et militante anti islam), une youtubeuse islamo-lucide et Emmanuelle Ménard (députée islamo-lucide)

« *la France est fragile et lâche* » (Mila) et on peut craindre que le blasphème soit interdit en France compte tenu de la modification démographique en cours et de la vision anglo-saxonne de la laïcité. (voir cette vidéo de Laurent Alexandre et Georges Kuzmanovic (ex porte parole de lfi) : <https://youtu.be/eoDMdNWjdic>

L'apostasie

L'islam n'admet pas la liberté de conscience : une conversion d'un dhimmi à une autre religion que l'islam est impossible : *Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréée, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants* (3 :85), les apostats de l'islam sont condamnés à mort : *Celui qui renie dieu après avoir cru, non pas celui qui subit une contrainte et dont le cœur reste paisible dans la foi, celui qui, délibérément, ouvre son cœur à l'incrédulité : la colère de dieu est sur lui et un terrible châtiment l'atteindra* (16:106, 3 :90). *Ils jurent par Allah qu'ils n'ont pas dit (ce qu'ils ont proféré), alors qu'en vérité ils ont dit la parole de la mécréance et ils ont rejeté la foi après avoir été musulmans. Ils ont projeté ce qu'ils n'ont pu accomplir. Mais ils n'ont pas de reproche à faire si ce n'est qu'Allah – ainsi que son messenger – les a enrichis par sa grâce. S'ils se repentaient, ce serait mieux pour eux. Et s'ils tournent le dos, Allah les châtiara d'un douloureux châtiment, ici-bas et dans l'au-delà ; et ils n'auront sur terre ni allié ni secoureur* (9 :74).

Les hadiths précisent ce châtiment douloureux ici-bas : *Narré par Ikrima: Ali brûla quelques personnes et cette nouvelle arriva à Ibn 'Abbas qui dit: "Si j'avais été en ce lieu je ne les aurais pas brûlés, car le Prophète a dit: "Ne punissez (quiconque) avec le Châtiment d'Allah." (le feu) Sans aucun doute, je les aurais tués, car le Prophète a dit: "Si quelqu'un (un musulman) rejette sa religion, tuez-le."* (Bukhari :3017)

Aujourd'hui, en 2013, selon l'article 222 du code pénal marocain, est passible d'un 1 à 6 mois de prison, assortie d'une amende, « *celui qui, notoirement connu pour son appartenance à la religion musulmane, rompt ostensiblement le jeûne dans un lieu public pendant le temps du Ramadan, sans motif admis par cette religion* ».

Sous la pression des pays musulmans, l'article 18 de la Déclaration des Nations-Unies a été honteusement révisé en novembre 1981 : La liberté de religion et le droit de changer de religion ont été supprimés et seul le droit d'avoir une religion fut conservé..

(le micro trottoir : <https://twitter.com/i/status/1495487130356924427>)

Voir notre page [droits de l'homme](#)

Le talion

Le christianisme ne prétend pas établir le royaume de dieu sur terre car Jésus a dit « *Rendez à César ce qui appartient à César, et à dieu ce qui est à dieu* » (Mathieu 22 :21), « *Mon royaume ne vient pas de ce monde* » (Jean 18 :36). Le royaume de dieu n'est pas sur terre, il n'y sera jamais. Si Jésus lui-même a été vaincu sur terre, crucifié, c'est évidemment qu'il n'était pas dans l'intention de dieu d'établir son royaume ici bas. Le christianisme abolit donc ces prescriptions pharisiennes, proclame l'amour du prochain comme le plus grand commandement et, privilégiant la réconciliation, abolit la loi du talion, « *Vous avez appris qu'il a été dit: Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi. Mais moi, je vous dis: Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez*

pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent, afin que vous soyez fils de votre Père qui est dans les cieux; car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense méritez-vous? Les publicains aussi n'agissent-ils pas de même? Et si vous saluez seulement vos frères, que faites-vous d'extraordinaire? Les païens aussi n'agissent-ils pas de même? Soyez donc parfaits [parfaits et non soumis], comme votre Père céleste est parfait. » (Matthieu 5:43-48)

Au contraire, le coran, tout en prévoyant le pardon, confirme la loi du talion : *On vous a prescrit le talion au sujet des tués : homme libre pour homme libre, esclave pour esclave, femme pour femme. Mais celui à qui son frère aura pardonné en quelque façon doit faire face à une requête convenable et doit payer des dommages de bonne grâce. C'est dans le talion que vous aurez la préservation de la vie, ô vous doués d'intelligence, ainsi atteindrez-vous la piété (2 :178). Et : Le voleur et la voleuse, à tous deux coupez la main, en punition de ce qu'ils se sont acquis, et comme châtiment de la part d'Allah (5:38).*

La loi du talion avait pourtant été abolie par Akhenaton, Bouddha, Zoroastre et Jésus. Mohamed revient donc en arrière (1).

Dans la thora, il n'est pas question de couper la main du voleur, cette sanction est prévue uniquement dans un cas bien spécial : *« Lorsque des hommes se querelleront ensemble, l'un avec l'autre, si la femme de l'un s'approche pour délivrer son mari de la main de celui qui le frappe, si elle avance la main et saisit ce dernier par les parties honteuses, tu lui couperas la main, tu ne jetteras sur elle aucun regard de pitié ».* (deutéronome 25 :11) Et dans l' évangile on trouve : *"Si ta main droite est pour toi une occasion de chute, coupe-la et jette-la loin de toi ; car il est avantageux pour toi qu'un seul de tes membres périsse, et que ton corps entier n'aille pas dans la géhenne."* (Matthieu, 5:30, Marc, 9:43-51) Mais il ne faut pas confondre une allégorie symbolique avec une sentence juridique. L'auteur du coran a mal compris ses sources.

L'esclavage

L'islam légitime l'esclavage et aucune école doctrinale de l'islam ne l'a interdit, car le prophète avait des esclaves. Le marché aux esclaves est consubstantiel à l'islam.

En 4 :3 et 70 :30 Allah donne une règle pour l'éternité et évoque comme partenaires sexuels pour le bon musulman 4 épouses et « les esclaves que tu possèdes » donc esclaves non épousées, non consentantes, et dans ces deux versets de deux sourates différentes Allah dit que ces hommes « ne font pas d'injustice » et « ne sont pas blâmables ». Allah approuve donc l'esclavage.

Les historiens estiment que la traite a concerné au moins 42 millions d'esclaves pendant treize siècles, du VII^e au XX^e siècle : 17 millions pour la traite musulmane vers le Maghreb et les pays arabes, 14 millions pour la traite intra-africaine, principalement au sein de l'Afrique noire, et 11 millions pour la traite européenne transatlantique vers les Amériques, entre 1450 et 1869. Des Européens l'ont pratiquée en violation des valeurs chrétiennes, ce qui a provoqué des débats aboutissant à son abolition, plus ou moins rapidement selon les pays, tandis que les pays musulmans l'ont pratiquée en vertu du Coran, qui y consacre 25 versets répartis sur 15 sourates (histoire de l'islamisation française) (4:3, 2:221, 16:61,75, 2:178, 4:25, 23:6, 24:33, 33:52, ...) en particulier lorsqu'il s'agit de légiférer sur le partage du butin de guerre.

La dénonciation des méfaits de la colonisation a fait passer à la trappe l'une de ses dimensions, l'anti-esclavagisme car c'est bien la colonisation occidentale qui a amené la lutte pour l'abolition de l'esclavage. Dans les faits il existe toujours au Soudan, au Niger, au Mali et

1 Voir

https://web.archive.org/web/20151230085516/http://www.asraralislam.com/Les%20secrets%20de%20l'islam/crucifixion_et_torture.html

en Mauritanie. Boko haram le pratique au Mali, des marchés aux esclaves ont été filmés dans le chaos libyen, dans les pays du golfe des travailleurs asiatiques construisent des stades et des immeubles en vivant sous le régime de la « kafala » Dans ces pays (Qatar, Dubai, EAU) la kafala (adoption islamique, sans filiation) est utilisée systématiquement pour parrainer les travailleurs étrangers qui se voient alors privés de droits au profit de ce « tuteur ». Par exemple : ils ne peuvent pas quitter leur emploi sans l'accord de ce tuteur qui est aussi leur employeur, et qui conserve leur carte d'identité, ceux qui croient fonder leur entreprise n'en sont en fait pas propriétaires.

Aujourd'hui encore, les marchés aux esclaves fonctionnent, modernisés (voir <https://www.dreuz.info/2019/11/02/instagram-prete-assistance-aux-marches-islamiques-aux-esclaves/>)
<https://youtu.be/8C7OrAZouk4> l'enseignement d'al azhar sur l'esclavage sexuel
<https://youtu.be/YknRNQW1PdI> l'esclavage par ARTE 1^{ère} partie
<https://youtu.be/04IZw83SXes> les prisonniers de guerre tués et l'esclavage des femmes et enfants

Voir notre page sur [les conquêtes turques](#)

L'autre, le pur et l'impur

Un des plus importants principes de la foi en Islam, qui est directement relié avec le premier pilier de la foi, l'unicité de Dieu, est le principe d'Al-Walaa wal-Baraa. *Aimer pour Allah et détester pour Allah.*(1) Ce principe postule que les musulmans doivent rester loyaux seulement envers leur coreligionnaires et activement haïr les non musulmans. (voir <https://ripostelaique.com/le-coran-enseigne-la-haine-de-lautre-a-tous-les-musulmans-des-leur-enfance.html>) Ainsi le cheikh Abdallah dispense une leçon informelle en arabe à Mantes la jolie en 2017 : « *O serviteurs d'Allah ! l'alliance et le désaveu ont pour sens l'amour des croyants et la haine et l'animosité vis-à-vis des mécréants, en les désavouant, eux et leurs religions. C'est le sens du terme « alliance » (al wala) et de celui de « désaveu » (al bara) comme Allah le très haut a dit dans la sourate al muntahana : « vous avez un bel exemple en Abraham et en ceux qui étaient avec lui, lorsqu'ils dirent à son peuple « Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors de dieu ; nous vous renions ! Que l'inimitié et la haine paraissent constamment entre nous et vous, jusqu'à ce que vous croyiez en dieu l'unique » (l'épreuve 60 :4) Le fait de les haïr n'implique pas d'être injuste avec eux ou de leur faire du mal s'ils ne sont pas en état de guerre, mais cela veut dire de les haïr avec son cœur, et de ne pas se lier d'amitié avec eux ... Il est interdit de tenter de ressembler aux mécréants dans ce qui leur est spécifique, qu'il s'agisse de coutumes, d'adorations, d'allure ou de comportement N'établissez des liens d'amitié qu'entre vous, les autres ne manqueront pas de vous nuire ; ils veulent votre perte ; la haine se manifeste dans leurs bouche mais ce qui est caché dans leurs cœurs est pire encore.*» (cité dans « les territoires conquis de l'islamisme »). Avec de tels principes la fraternité, l'assimilation, l'intégration, le vivre ensemble ou ce que vous voulez n'est pas au programme. En juillet 2016, le magazine de DAESH explique que « *Ce qu'il est important de comprendre c'est que même si certains affirment que votre politique extérieure est à l'origine de notre haine, cette cause est secondaire, en réalité même si vous cessez de nous bombarder nous continuerons à vous détester parce que la cause principale de cette haine ne cessera pas tant que vous n'aurez pas embrassé l'islam* » et Salah Abedslam reprit cette formule lors de son procès en 2021 en justifiant le massacre du bataclan.

1 voir l'explication du principe par Abou Hammaad Sulaiman Dameus Al Hayiti dans <https://app.box.com/s/yrm7uarqszu89a4ooqor> et la classification des différents types de koufars (mécréants non musulmans)

Les Musulmans sont le peuple choisi par Allah : « *Vous formez la meilleure communauté suscitée parmi les hommes : vous ordonnez ce qui est convenable, vous interdisez ce qui est blâmable* » (3, 110). Donc les musulmans sont supérieurs aux autres hommes, et ne doivent pas se mélanger à eux : *Ô les croyants, ne prenez pas de confidents en dehors de vous-mêmes : ils ne failliront pas à vous bouleverser. ils souhaiteraient que vous soyez en difficulté. La haine certes s'est manifestée dans leurs bouches, mais ce que leurs poitrines cachent est encore plus énorme* (3 :118) (5 :51) *Et ceux qui sont avec lui [les musulmans] sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux.* (48 :29). Curieuse conception du « vivre ensemble ». Les musulmans doivent imposer leur loi à ces êtres déclarés impurs : *Les pires bêtes, auprès d'Allah, sont ceux qui ont été infidèles (dans le passé) et qui ne croient donc point (actuellement).* (8 :55) ce qui est confirmé par 9 :28, 98 :6, 95 :5, 8 :22,55

« *Onze choses sont impures : l'urine, l'excrément, le sperme, les ossements, le sang, le chien, le porc, l'homme et la femme non musulmans, le vin, la bière, la sueur du chameau mangeur d'ordures.*

Chaque partie du corps d'un individu non musulman est impur, même ses cheveux et ses poils, ses ongles et toutes les sécrétions de son corps. Tout homme ou femme qui nie l'existence de dieu, ou croit en ses partenaires, ou ne croit pas en son prophète Mahomet est impur (comme les excréments, l'urine, les chiens et le vin) Il l'est même s'il met en doute un seul de ces principes. » (Khomeiny).

Les musulmans doivent se distinguer des non-musulmans, notamment dans leur apparence, les femmes par le voile (33:59) et les hommes par la barbe et le kamis (1) Dans son « *appel à la réconciliation* » Tareq Oubrou se réfère à Ibn Taymiyya et revendique son «*principe de ressemblance dans les attitudes extérieures avec le reste des non-musulmans majoritaires*» mais son modèle disait : «*Se distinguer des mécréants, ne fut obligatoire qu'après que l'islam eut triomphé et que ses préceptes furent prédominants, comme pour le jihad armé, pour la capitation [al-Djizia] que [les mécréants dominés] furent obligés de verser [aux musulmans] en étant humiliés. Au début [à la Mecque], lorsque les musulmans étaient fragiles et en état d'infériorité, cette obligation ne leur fut pas imposée. Mais quand la religion fut parachevée et a triomphé [à Médine], cette différenciation est devenue obligatoire.*» ... «*De notre temps, il en est de même si un musulman réside au sein d'une demeure de guerre (Dâr al-Harb) ou au sein d'un territoire de mécréance, autre que Dâr al-Harb. Celui-ci n'est pas concerné par l'obligation de se différencier des non-musulmans dans les apparences et attitudes visibles. Le faire, pourrait lui causer bien des contraintes et des dommages. Au contraire, il lui est recommandé de ressembler [aux non-musulmans] dans ces attitudes visibles à condition, toutefois, que cela puisse servir un intérêt religieux permettant de les amener à se convertir à l'islam. Cela pourrait l'aider à s'infiltrer pour connaître leurs secrets et les dévoiler ensuite aux musulmans. Aucune ressemblance n'est, par ailleurs, tolérée en terre d'islam et de hijra. Là où Dieu a fait triompher l'islam et a frappé d'humiliation et de dhimmitude les mécréants. En terre d'islam point de ressemblance.*» (Ibn Taymiyya) En terre d'islam et donc dans les territoires perdus de la république !

Dans son ouvrage « *Emprunter le droit chemin pour se distinguer des gens de l'Enfer* », Ibn Taymiyya consacre de nombreux chapitres à ce sujet. Ici, un chapitre consacré à «*la mécréance des juifs*». On tourne les pages, on tombe sur un autre chapitre «*Ordre [aux musulmans] de recolorer les cheveux gris par dissemblance avec les juifs.* Un peu plus loin,

1 Pour les hommes le coran dit simplement de ne pas faire comme les non croyants, et de tout faire comme le prophète, le modèle parfait. Concernant la barbe, plusieurs hadiths de Muslim rapportent que le prophète a dit «*Laissez pousser (vos) barbes* ». En terre d'islam, le dhimmi ne doit pas s'habiller comme un musulman, il doit respecter un signe distinctif (capitulation d'Omar)

«Jeuner le jour d'Achoura et un jour avant ou un jour après par dissemblance avec les juifs». Un autre chapitre ordonne aux musulmans, toujours par «dissemblance avec les juifs», de manger avec leurs femmes et ne pas les abandonner seules dans les foyers lorsqu'elles ont leurs règles. Un autre déconseille aux musulmans de faire pareil que les juifs et les chrétiens pour exprimer par un geste les salutations. Un autre explique que «juifs et chrétiens ont mérité d'être maudits parce qu'ils ont pris les tombes de leurs prophètes pour des lieux de prière». (Mohamed Louizi)

(voir <http://www.dreuz.info/2013/07/youssef-qaradawi-les-musulmanes-doivent-porter-le-hijab-pour-se-distinguer-des-mecreantes-par-leur-apparence-ce-qui-leur-evite-egalement-detre-molestees/>)

Après l'avènement de l'Islam, il a été institué une manière de saluer distinctive des musulmans et destinée à leur usage exclusif. Il s'agit de dire : « *as-salamou alaykoun* ». Cette phrase leur est réservée à l'exclusion des autres communautés. *As salam*, c'est un des noms d'Allah et la salutation signifie : *que la bénédiction du nom d'Allah vous profite*. En fait, *salam*, c'est la paix, on retrouve donc la formule : *que la paix soit avec vous*.

Les hadiths précisent la manière de répondre au salut d'un non musulman : *Il ne vous est pas permis de prendre l'initiative de saluer un mécréant compte tenu des propos du prophète (bénédiction et salut soient sur lui) «Ne prenez pas l'initiative de saluer les Juifs et les Chrétiens»* (Mouslim, 2167).

Si l'un d'eux dit : « as-sam alaykoun » c'est-à-dire : « Recevez la mort » [que la mort soit sur vous] ou ne prononce pas le mot « as-salam » de façon claire, nous devons lui répondre par : « wa alaykoun » [et sur vous] compte tenu de ce qui a été rapporté par Ibn Omar, à savoir qu'il a dit que le Messenger d'Allah avait dit : « Quand les Juifs vous saluent, il leur arrive parfois de dire : « as-sam alaykoun », alors dites : « wa alayka » (rapporté par al-Boukhari, 5902 et Mouslim, 2461).

« Celui qui aura vécu dans les pays des non Musulmans et aura participé à leurs fêtes et leurs cérémonies et les aura imités ainsi jusqu'à sa mort, sera ressuscité avec eux ». (Al-Bayhaqi : Sahih)

Il est encore nécessaire que le musulman manifeste sa supériorité sur le non musulman en l'humiliant chaque fois que cela est possible, comme l'explique Ibn Qayyim al-Jawziyya (1292- 1350) :

« *Humiliation et dérision doivent être le lot de ceux qui désobéissent à ma parole.* »

Les *dhimmi* sont les plus réfractaires à son commandement et opposés à sa parole; par conséquent ils méritent d'être humiliés en les différenciant des musulmans qu'Allah a exaltés, en raison de leur soumission à [Allah] et à son prophète, au-dessus de ceux qui lui désobéissent. Ceux-ci il les a humiliés, rabaissés, et rendus abominables de façon que la marque du mépris soit manifeste sur eux pour qu'ils puissent être différenciés par leur apparence.

Qu'un signe distinctif [*ghiyar*] doive leur être imposé, cela est clair de la déclaration du prophète : « Celui parmi les gens, qui ressemble [aux *dhimmi*] sera considéré comme étant des leurs. » [...] Il est obligatoire de forcer l'infidèle à ressembler à ceux de son peuple, pour que les musulmans puissent le détecter. [...] Il est alors nécessaire d'imposer aux *dhimmi* un vêtement spécial qu'ils puissent être reconnus, et que les coutumes islamiques puissent être correctement observées et que le musulman puisse savoir qui l'a salué. [...] En outre le vêtement distinctif sert d'autres buts. Il [le musulman] saura ainsi qu'il ne doit pas le rencontrer, il ne doit pas le faire asseoir dans une assemblée de musulmans, il ne doit pas baiser sa main, il ne doit pas se lever pour lui, il ne doit pas s'adresser à lui avec les mots *frère* ou *maître* il ne doit pas lui souhaiter le succès ou l'honneur comme cela est habituel envers un musulman, il ne doit pas lui faire la charité islamique, il ne doit pas l'appeler comme témoin, ni pour l'accusation ni pour la

défense, il ne doit pas lui vendre une esclave musulmane et il ne doit pas lui donner des livres religieux ou juridiques concernant l'Islam [p. 81].

Il est strictement interdit d'appeler un *dhimmî* « sieur » ou « maître », [...]. Quant à les appeler « Gloire de l'Etat », « Pilier de l'État », etc., ceci n'est pas permis. Si l'un d'eux porte ces titres, alors un musulman ne doit pas les lui conférer. S'il est un chrétien, qu'il l'appelle, « Toi, là, Chrétien », « toi, là, ô croix », et si c'est un juif, qu'on l'adresse par ces mots « Toi, là, Juif. » [p. 115]. (Ibn Qayyim al-Jawziyya cité par Bat Ye'or dans *les chrétientés d'orient* p.371)

Même dans la mort, la séparation est nécessaire : l'interdiction, au nom du principe de neutralité, des regroupements par confession dans les cimetières publics édictée par la loi de 1881 a été contournée par des circulaires ministérielles autorisant, en 1975, en 1991 et en 2008, la création de « carrés musulmans ».

Combattre l'impureté de son prochain, c'est affirmer sa propre pureté, mais on trouve toujours plus pur que soi, et l'islam est en perpétuelle guerre contre lui-même.



A la Mecque : Ségrégation entre musulmans et non musulmans, purs et impurs

L'idéologie du coran et des hadiths, et l'exemple du prophète,
est très tolérante :



Elle tolère la mise à mort des apostats, des athées, des homosexuels
Elle tolère la lapidation des adultères
Elle tolère l'amputation des mains des voleurs
Elle tolère l'amputation des mains et des pieds de ceux qui font la guerre à Allah
Elle tolère l'assassinat de ceux qui critiquent l'islam
Elle tolère les crimes d'honneur
Elle tolère l'infériorité juridique de la femme et sa ségrégation
Elle tolère la polygamie
Elle tolère le mariage de fillettes de 12 ans
Elle tolère l'humiliation et la persécution des non musulmans
Elle tolère l'esclavage
Elle tolère l'esclavage sexuel
Elle tolère les attentats suicides et sanctifie les martyrs
Elle tolère le massacre des prisonniers
Elle tolère l'égorgeement, la décapitation, le supplice du feu
Elle tolère le viol des femmes des vaincus
Elle tolère le racket des vaincus

Et elle tolère même, un peu, les femmes!

Saint Paul dans sa lettre aux Colossiens (2 :16 - 3 :17) montre comment choisir entre la loi et l'esprit :

« Que personne donc ne vous juge au sujet du manger ou du boire, ou au sujet d'une fête, d'une nouvelle lune, ou des sabbats: c'était l'ombre des choses à venir, mais le corps est en Christ. Qu'aucun homme, sous une apparence d'humilité et par un culte des anges, ne vous ravisse à son gré le prix de la course, tandis qu'il s'abandonne à ses visions et qu'il est enflé d'un vain orgueil par ses pensées charnelles, sans s'attacher au chef, dont tout le corps, assisté et solidement assemblé par des jointures et des liens, tire l'accroissement que Dieu donne.

Si vous êtes morts avec Christ aux rudiments du monde, pourquoi, comme si vous viviez dans le monde, vous impose-t-on ces préceptes : Ne prends pas! ne goûte pas! ne touche pas! Préceptes qui tous deviennent pernicious par l'abus, et qui ne sont fondés que sur les ordonnances et les doctrines des hommes. Ils ont, à la vérité, une apparence de sagesse, en ce qu'ils indiquent un culte volontaire, de l'humilité, et le mépris du corps, mais ils sont sans aucun mérite et contribuent à la satisfaction de la chair.

Si donc vous êtes ressuscités avec Christ, cherchez les choses d'en haut, où Christ est assis à la droite de Dieu. Affectionnez-vous aux choses d'en haut, et non à celles qui sont sur la terre. Car vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Christ en Dieu. Quand Christ, votre vie, paraîtra, alors vous paraîtrez aussi avec lui dans la gloire. Faites donc mourir les membres qui sont sur la terre, l'impudicité, l'impureté, les passions, les mauvais désirs, et la cupidité, qui est une idolâtrie. C'est à cause de ces choses que la colère de Dieu vient sur les fils de la rébellion, parmi lesquels vous marchiez autrefois, lorsque vous viviez dans ces péchés.

Mais maintenant, renoncez à toutes ces choses, à la colère, à l'animosité, à la méchanceté, à la calomnie, aux paroles déshonnêtes qui pourraient sortir de votre bouche. Ne mentez pas les uns aux autres, vous étant dépouillés du vieil homme et de ses œuvres, et ayant revêtu l'homme nouveau, qui se renouvelle, dans la connaissance, selon l'image de celui qui l'a créé. Il n'y a ici ni Grec ni Juif, ni circoncis ni incirconcis, ni barbare ni Scythe, ni esclave ni libre; mais Christ est tout et en tous. Ainsi donc, comme des élus de Dieu, saints et bien-aimés, revêtez-vous d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience. Supportez-vous les uns les autres, et, si l'un a sujet de se plaindre de l'autre, pardonnez-vous réciproquement. De même que Christ vous a pardonné, pardonnez-vous aussi.

Mais par-dessus toutes ces choses revêtez-vous de la charité, qui est le lien de la perfection. Et que la paix de Christ, à laquelle vous avez été appelés pour former un seul corps, règne dans vos cœurs. Et soyez reconnaissants. Que la parole de Christ habite parmi vous abondamment; instruisez-vous et exhortez-vous les uns les autres en toute sagesse, par des psaumes, par des hymnes, par des cantiques spirituels, chantant à Dieu dans vos cœurs sous l'inspiration de la grâce. Et quoi que vous fassiez, en parole ou en œuvre, faites tout au nom du Seigneur Jésus, en rendant par lui des actions de grâces à Dieu le Père. »

La fin et les moyens

Alija Izetbegovic, président musulman de la Bosnie-Herzégovine pendant la guerre de Bosnie, déclarait en 1970 : « *L'islam est une ambition philosophique que l'homme vive en même temps la vie interne et extérieure, la vie morale et sociale, la vie spirituelle et matérielle [...]. Cet aspect de l'islam comporte le principe de l'ordre islamique, voire l'unité de la religion et de la politique, mais il conduit aussi à d'autres conséquences d'une importance primordiale, dont en premier lieu, l'impossibilité de confondre l'ordre islamique avec les systèmes non-islamiques. Il n'est en effet pas possible qu'une paix ou qu'une coexistence ait lieu entre la religion islamique et les institutions sociales et politiques non-islamiques. Le soutien qu'un peuple musulman apporte effectivement à un régime en place est directement proportionnel au caractère islamique de ce dernier. La renaissance islamique ne peut commencer sans une révolution religieuse, mais elle ne peut se poursuivre et être menée à bien sans révolution*

politique. Notre première tâche doit être de gagner non le pouvoir mais les hommes. Nous devons être des prêcheurs avant d'être des soldats. Le mouvement islamique doit prendre le pouvoir dès qu'il est en situation morale et numérique suffisante pour lui permettre de renverser le gouvernement non islamique [...] L'islam se réserve en exclusivité le droit de discipliner ses contrées, sans qu'aucune autre doctrine étrangère ne lui partage ce droit. Il n'y a pas de principe de laïcité, et l'état doit être pour les musulmans l'expression scrupuleuse et la colonne des conceptions morales de la religion. »

Ce n'est pas clair ? vous en voulez encore ? Voici quelques pensées d'Erdogan : *Nous vous conquerrons par vos valeurs démocratiques, nous vous dominerons par nos valeurs musulmanes. On ne peut pas être musulman et laïque à la fois. Nos minarets sont nos baïonnettes, nos coupôles nos casques, nos mosquées nos casernes et les croyants nos soldats* (Recep Erdogan, premier ministre turc le 6-12-97) et, s'adressant aux émigrés turcs en France, il ajoute en 2012 : *« Personne ne peut vous demander d'être assimilés. Pour moi, le fait de demander l'assimilation est un crime contre l'humanité. [...] La France vous a donné un droit à la double nationalité: pourquoi ne la demandez-vous pas? Prendre un passeport français ne vous fait pas perdre votre identité turque. »*

Le 28 juillet 2007 Youssef Al Quardawi, président du conseil européen de la fatwa, affirmait dans un cours d'éducation islamique sur al jazeera : *La conquête de Rome, de l'Italie et de l'Europe veut dire que l'islam s'installera en Europe. Doit-on conquérir l'Europe par la guerre ? non, ce peut être une conquête pacifique. L'Europe est minable, vautrée dans son matérialisme et sa philosophie de promiscuité, cette promiscuité qui permet aux hommes de se marier entre eux, et aux femmes entre elles ... C'est une abomination ! Le message de l'islam est mondialiste. Ainsi je souhaite que l'islam conquière l'Europe par l'influence. Bien entendu, des musulmans ont entamé cet ordre de conquête du monde.*

Puis le 26 janvier 2012 en Egypte : *Je pense que la charia doit être distillée graduellement. La loi de la charia est la loi de la nature. Nous devons faire les choses graduellement. Nous devons préparer le peuple, leur enseigner, le peuple doit apprendre. Nous devons faire l'effort d'enseigner au peuple la vérité de l'islam. Le peuple ne comprend pas bien la charia. Nous devons enseigner au peuple les lois de la charia et leur expliquer, avant tout autre chose. Je pense que durant les cinq premières années, nous ne devons pas amputer des mains. Cette période sera dédiée à l'enseignement théorique, une phase de transition. Ceci devrait être une période durant laquelle nous enseignerons la vérité sur les lois de la charia. Quand nous trouverons de la nourriture pour toutes les faims, des écoles pour tous les jeunes, des hôpitaux pour tous les malades, des maisons pour tous ceux qui en réclament, des femmes pour tous les diplômés, alors nous pourrions discuter de la punition à infliger aux transgresseurs. Tous les candidats à la présidence sont bons, moi je soutiens la candidature de notre frère Abd al-Mun'im Abu Al-Futuh, candidat des frères musulmans.*

Le but des Frères Musulmans est de créer un état islamique mondial. Nous, les musulmans, nous immigrons partout et il y aura encore un long chemin avant de prendre le contrôle de l'Europe (Muhammed Mahdi Akef, guide des Frères Musulmans entre 2004 et 2010).

Le journal égyptien *Al-Masy Al-Youm* rapporte les déclarations du chef des frères musulmans, Mohamed Badie, du 29 décembre 2012 : *« Les Frères musulmans sont près d'atteindre leur "but ultime" fixé par le fondateur du groupe, Hassan al-Banna en 1928, qui est la création d'un "régime juste et raisonnable." Le projet commence avec la création d'un gouvernement solide et se terminera par l'établissement d'un califat islamique juste, a déclaré Mohamed Badie, le guide suprême des Frères musulmans en Egypte, lundi, dans son message hebdomadaire sur le site officiel du mouvement. "Quand les premiers Frères Musulmans*

commencèrent la mission, il visaient à guider et éveiller la nation afin qu'elle puisse retrouver sa position après une longue période de récession et de retard", a dit Badie. Il a ensuite décrit les deux principaux objectifs énoncés par le groupe de al-Banna lors de la sixième conférence. Le premier objectif était d'augmenter le nombre de membres. Le second était l'établissement d'un plan à long terme pour la réforme de tous les aspects de la vie des gens. "Banna précise les étapes à travers l'objectif ultime qui pourrait être réalisé", a ajouté Badie. La première étape est la réforme de l'individu, puis la construction, successivement, des unités familiales, d'une association, d'un système de gouvernance, et enfin établir un régime de califat ».

Capitulations d'Umar

Après le jihad et le partage du butin, les vaincus que l'imam a choisis de ne pas exécuter, en vue de sauvegarder les ressources fiscales de la communauté musulmane, sont placés dans un état inférieur, caractérisé par l'avilissement. Ces dhimmis, sont « tolérés », comme on tolère un mal, et leur « protection » (mais contre qui au fait ?) acquise au prix d'un impôt spécial, un racket pur et simple, est bien loin du respect humain, car si l'autre devient un mal à tolérer plutôt que quelqu'un à respecter, la tolérance n'est plus que l'habillage du meurtre moral ou physique, qu'il faudra réaliser tôt ou tard car, si les droits sont inaliénables, la tolérance peut à tout moment être supprimée.

Ceci est le texte des capitulations, jamais abrogées, écrit pour les « gens du livre » par le calife Umar b. al-Khattâb, successeur du prophète :

« Ils [les chrétiens] ne bâtiront pas de nouvelle église, ni de couvents ni de cellules ni d'ermitages dans leurs villes ou dans les territoires avoisinants. Ils ne renouvelleront pas [ces lieux], de sorte qu'il faut les laisser tomber en ruine ; ils n'empêcheront pas les musulmans [d'utiliser] leurs églises, de telle façon que ceux-ci [les musulmans] puissent y séjourner pendant trois nuits et ils [les chrétiens] leur fourniront la nourriture.

Ils ne donneront pas l'hospitalité à des espions, et ils ne cacheront aux musulmans aucun genre de conspiration [qu'il y ait] contre eux ; ils n'enseigneront pas le Coran à leurs fils ; ils ne manifesteront pas leur associationnisme (shirk) ; ils n'empêcheront pas leurs proches d'embrasser l'Islam, s'ils le désirent.

Ils montreront du respect aux musulmans, et ils se lèveront de leurs sièges quand ceux-ci [les musulmans] voudront s'y asseoir ; ils ne se feront semblables aux musulmans en rien de ce qui concerne le vêtement, le chapeau, le turban, les sandales et la coiffure ; ils ne prendront ni les noms ni les titres des musulmans.

Ils ne chevaucheront pas sur la selle, ils ne porteront pas d'épée à la ceinture, et ils ne posséderont pas d'autre genre d'armes ; ils n'utiliseront pas les lettres arabes dans leurs sceaux, et ils ne vendront pas de boisson alcoolisées ; ils couperont la partie antérieure de leur chevelure (sur le front), ils garderont partout leur façon de s'habiller, et ils porteront aussi une ceinture (zunnâr) autour de la taille.

Ils n'exhiberont ni leurs croix ni leur livres dans les rues parcourues par les musulmans ; ils n'enterrent pas leurs morts à côté des morts musulmans, ils ne feront sonner leurs cloches que très doucement, ils n'élèveront pas la voix en lisant dans leurs églises, qui sont proches des musulmans.

Ils ne feront pas de tours [en procession], ils n'élèveront pas la voix en accompagnant leurs morts [aux funérailles] et ils n'allumeront pas de feu [des bougies] en faisant cela. Ils n'achèteront pas les esclaves qui ont été destinés aux musulmans.

Au cas où ils transgresseront une quelconque de ces capitulations (shurûṭ) qui leur sont imposées, ils [les chrétiens] n'auront plus de droit de protection (dhimma), et dans ce cas-là il sera licite aux musulmans de les traiter comme des gens rebelles et séditieux».

dhimmitude

L'histoire revisitée par les islamistes présente les dhimmis comme bénéficiant uniformément et indéfiniment d'un statut de tolérance particulièrement privilégié, une protection disent-ils. En fait, la dhimmitude est simplement le résultat du jihad, l'oppression par une minorité militaire conquérante sur une société majoritaire pacifique et hautement civilisée. La dhimmitude n'est pas du tout l'état d'une « minorité religieuse protégée ». Les non musulmans étaient majoritaires pendant la plus grande partie de l'islamisation, avant leur disparition par conversion, déportation ou extermination. La dhimmitude n'est pas un droit inaliénable mais une tolérance, constamment rachetée, les dhimmis sont soumis à l'humiliation permanente, et on prétend susciter en eux la gratitude d'être toléré, mais pas respecté.

Par le statut de *dhimmi*, les non-musulmans dans un État musulman, sont privés de la majorité des droits civils et de la totalité des droits politiques.

L'oppression étant écrite dans les textes fondateurs, les périodes d'allègement de l'oppression restent exceptionnelles et non l'inverse comme le présentent les islamistes, qui sans gêne maquillent les persécutions en bienfaits : par exemple ils argumentent que le devshirme serait un ascenseur social pour les enfants dhimmis retirés de leur famille, convertis et embrigadés comme janissaire pour finir par persécuter leur propre peuple. En fait le peuple vaincu est un butin humain dont la descendance est considérée perpétuellement captive, devant racheter le droit de vivre par un impôt spécial et devant livrer une part de ses enfants. Ce n'est pas un bienfait, c'est un crime contre l'humanité, au même titre que les déportations, les exterminations et les viols.

Michel Abitbol, dans *Le passé d'une discorde, Juifs et arabes du VIIème siècle à nos jours* - Perrin 1999 et 2003, raconte :

« Les relations entre Arabes et Juifs se sont distinguées, de tout temps, par leur grande diversité, changeant fréquemment d'aspect suivant un nombre incalculable de facteurs politiques, écologiques, économiques, sociaux et culturels. Cette diversité n'a pas empêché cependant la cristallisation dans l'opinion de deux grandes thèses contradictoires sur les relations entretenues, à travers l'histoire, entre Juifs et Arabes. La première, de nature « catastrophiste » considère ces relations comme une suite ininterrompue d'humiliations, de persécutions et de massacres (...). La seconde que l'on qualifiera d'« idéaliste » présente les relations entre Juifs et Arabes comme une sorte d'Age d'or sans fin, fondé sur la tolérance religieuse et la symbiose culturelle et qui, en dehors de quelques épisodes malheureux s'est poursuivi jusqu'à l'irruption de l'impérialisme européen au sud de la Méditerranée (...). Chacune de ces thèses renferme, sans aucun doute, une part certaine de vérité. Les moments de crise ayant été au moins aussi récurrents que les périodes d'épanouissement et de confiance mutuelle, dans les relations judéo-arabes. »

Il relate ces paroles d'ulémas marocains en 1836 :

« Etant donné (..) (qu'il faut) contraindre les dhimmi au respect et à l'humilité tant dans leurs paroles que dans leurs actes, afin qu'ils soient sous le talon de tout musulman; étant donné qu'il faut leur interdire toute licence de ressembler à des musulmans ou à des chrétiens, parce qu'il y aurait là un motif susceptible de faire cesser leur infériorité et leur état d'avilissement... C'est en ces termes que les Ulema traditionalistes du Maroc continuent d'invoquer le Pacte d'Omar pour refuser aux Juifs de Fès en 1836 puis en 1898 le droit de construire un hammam dans leur Mellah ou encore la possibilité de se présenter au palais royal - où ils sont venus apporter leur requête - chaussés de babouches, et non pieds nus, comme le veut l'usage religieux. »

Et voici la réponse du sultan Mawlay 'Abd al-Rahman au consul de France à Tanger, venu lui demander en 1842 d'améliorer la condition des Juifs de son pays « Les Juifs de notre pays fortuné ont reçu des garanties (mu'ahidun) dont ils bénéficient moyennant l'exécution

des conditions imposées par notre loi religieuse aux gens qui jouissent de la protection (dhimma)... Si les Juifs respectent ces conditions, notre loi défend de verser leur sang et ordonne de respecter leurs biens, mais s'ils violent une seule condition, notre loi bénie permet de verser leur sang et de prendre leurs biens. Notre religion glorieuse ne leur attribue que les marques de l'avilissement et de l'abaissement; aussi le seul fait pour un juif d'élever la voix contre un musulman constitue une violation des conditions de la protection. Si chez vous (en France), ils sont vos égaux en tout, s'ils sont assimilés à vous, c'est très bien dans votre pays, mais pas dans le nôtre. »

Il explique encore :

« Avilissement » et « abaissement » sont aussi les termes qui reviennent le plus souvent chez les Imams zaydites du Yémen, qui astreignent les juifs aux travaux de nettoyage des lieux d'aisance ou encore convertissent de force les enfants juifs orphelins de père et de mère. Entrée en vigueur à la fin du XVIII^e siècle, cette mesure, dont l'application s'est poursuivie jusqu'au milieu du XX^e siècle (avec néanmoins une interruption due à l'occupation ottomane du Yémen entre 1872 et 1918), est la cause de l'exode de dizaines de familles yéménites à destination d'Aden (sous occupation britannique à partir de 1839), d'Égypte et de la Palestine. Plus à l'est, la conversion forcée est aussi le lot des 2 000 Juifs de la communauté de Mashad, en Perse, en 1839, à la suite d'un incident banal impliquant un guérisseur juif accusé d'avoir blasphémé l'islam.

Albert Memmi dans « *juifs et arabes* » raconte :

« La fameuse vie idyllique des Juifs dans les pays arabes, c'est un mythe ! La vérité ... est que nous étions d'abord une minorité dans un milieu hostile. Aussi loin que remontent mes souvenirs d'enfant, dans les récits de mon père, de mes grands-parents, de mes tantes et oncles, la cohabitation avec les Arabes n'était pas seulement malaisée, elle était pleine de menaces, périodiquement mises à exécution. Il faut tout de même rapporter ce fait lourd de signification : la situation des juifs pendant la colonisation était plus sûre, parce que plus légalisée. » « Car sur la période qui a précédé la colonisation, la mémoire collective des juifs de Tunisie ne laisse aucun doute. Il suffit de reprendre les quelques récits, les quelques contes qui en restent : c'est une sombre histoire. Les communautés juives vivaient dans les ténèbres de l'histoire, l'arbitraire et la peur, sous des monarques tout-puissants, dont les décisions ne pouvaient être abolie ni même discutées. Tout le monde, direz vous, était soumis à ces monarques, sultans, beys ou deys. Oui, mais les juifs n'étaient pas seulement livrés au monarque, mais à l'homme de la rue. Mon grand-père portait encore des signes vestimentaires distinctifs, et il vivait à une époque où tout passant juif était susceptible de recevoir des coups sur la tête de tout musulman qu'il rencontrait. Cet aimable rituel avait même un nom : la chtaka, et comportait une formule sacramentelle, que j'ai oubliée. Un arabisant français m'a objecté, lors d'une réunion " En pays d'islam les chrétiens n'étaient pas mieux lotis". C'est vrai, et alors ? C'est un argument à double tranchant : il signifie en somme que personne, aucun minoritaire, ne vivait en paix et dans la dignité dans un pays à majorité arabe ! "

" Jamais, je dis bien jamais - à part peut-être deux ou trois époques très circonstanciées, comme la période andalouse et encore - les juifs n'ont vécu en pays arabes autrement que comme des gens diminués, exposés et périodiquement assommés, massacrés, pour qu'ils se souviennent bien de leur condition."

"Sous la colonisation donc, la vie des juifs acquiert un certain degré de sécurité, même pour les classes pauvres (...) Ceux là toutefois, restaient des citoyens de seconde zone, soumis de temps en temps à une explosion de colère populaire, que les colonisateurs (...) ne contenaient pas toujours à temps, par indifférence ou par tactique. J'ai vécu les alertes du ghetto, les portes et les fenêtres qui fermaient, mon père qui arrivait en courant après avoir verrouillé son magasin en hâte parce que des rumeurs sur l'imminence d'un pogrom s'étaient répandues."

Il ajoute :

" Après l'indépendance en tout cas la bourgeoisie, une partie notable de la population juive, ont cru qu'elles pouvaient collaborer avec les autorités nouvelles, qu'il était possible de s'entendre avec la population tunisienne. Nous étions des citoyens tunisiens et nous avons décidé de "jouer le jeu". Mais qu'ont fait les Tunisiens ? Tout comme les marocains et les algériens, ils ont liquidé - avec intelligence et souplesse - leurs communautés juives. Ils ne se sont pas livrés à des brutalités ouvertes comme d'autres pays arabes, (...) mais ils ont étranglé économiquement la population juive. Pour les commerçants c'était facile, il suffisait de ne pas renouveler les patentes, de refuser les licences d'importation, en même temps on avantageait leurs concurrents musulmans. Dans l'administration, ce n'était pas plus compliqué : on n'engageait pas de juifs; ou on mettait les anciens agents dans des difficultés linguistiques insurmontables que l'on n'imposait guère aux musulmans. De temps en temps, on envoyait en prison un ingénieur, ou un grand commis, sur des accusations mystérieuses, kafkaïennes, qui affolaient tous les autres. Sans compter, évidemment, le rôle joué par la proximité relative du conflit israélo-arabe : à chaque crise, à chaque événement un peu important, la populace déferlait, brûlait les magasins juifs ; cela c'est passé encore pendant la guerre du Kippur. Bourguiba n'a probablement jamais été hostile aux juifs ; mais il y avait toujours ce fameux "retard" qui faisait que la police n'arrivait que lorsque les magasins avaient été pillés et brûlés."

En 1940, le grand vizir marocain El Mokri, explique : *Avant le protectorat, les juifs mettaient une vingtaine d'années pour faire une grosse fortune ; ils en jouissaient dix ans et à ce moment là une petite révolution intervenait qui jetait leur fortune par terre. Les juifs recommençaient et s'enrichissaient à nouveau pendant trente ans pour aboutir finalement à la confiscation de leurs biens excessifs. Maintenant que le protectorat existe, nous craignons que ce rythme trentenaire soit interrompu. Le protectorat dure depuis vingt-huit ans. Il nous reste donc deux ans pour confisquer la fortune des israélites suivant la règle séculaire qui me paraît très sage.*

Une fatwa prononcée en Arabie Saoudite en 1993 par Cheikh Mannaa K. Al Qubtan, professeur des hautes études à l'Ecole de Chari'a à Riyadh, affirme :

« *L'autorité d'un non-musulman sur un musulman n'est pas permise selon la parole d'Allah, sourate IV 141 . Dieu tout puissant a conféré aux musulmans le plus haut rang et l'autorité, sourate LXIII,8* »

Dr Saleh al-Sadlan, professeur dans la même école, ajoute :

« *Que ce soit dans le secteur privé ou public, un infidèle ne peut, dans la mesure du possible, être supérieur à un musulman, parce qu'une telle situation impliquerait l'humiliation du musulman et l'exaltation de l'infidèle. Un infidèle pourrait profiter de sa position pour rabaisser et dominer les Musulmans travaillant sous son autorité. Le conseil que nous donnons au propriétaire de l'entreprise est de craindre Dieu tout-puissant et de ne donner qu'aux Musulmans l'autorité sur les Musulmans. Le commandement islamique enseigne qu'un infidèle ne doit pas être engagé si le Musulman peut employer un Musulman à sa place. Notre conseil à ce propriétaire d'entreprise est de remplacer ce directeur infidèle par un Musulman.* » Al-Muslimoon (hebdo en arabe), vol. 8, n° 418, Riyadh, 5 fév. 1993, cité aussi par Bat ye'or

Suite aux attentats de novembre 2015, pour Noël, deux milices musulmanes ont prétendu « protéger » les églises chrétiennes de Lens et de Beziers. Personne n'y a trouvé à redire, sauf le maire de Beziers, qui a été unanimement condamné. Plutôt que de dissoudre cette organisation, le ministre de l'intérieur Bernard Cazeneuve a même déclaré : « *Respect pour les musulmans qui ont protégé les églises pour Noël. Concorde et fraternité dans la République* ». Quelle a été la forme et le montant de la djizila ?

La charia, la démocratie et les droits de l'homme

Sous la pression des pays musulmans, l'article 18 de la Déclaration des Nations-Unies a été honteusement révisé en novembre 1981 : La liberté de religion et le droit de changer de religion ont été supprimés et seul le droit d'avoir une religion fut conservé.

Le 19 septembre 1981, La déclaration islamique universelle des droits de l'homme est proclamée à Paris à l'Unesco et affirme la supériorité de la loi divine, et le droit du musulman à la désobéissance civile : *la « Loi » étant définie comme « la totalité des ordonnances tirées du Coran et de la Sunna » les droits de tous les hommes sont « sous l'autorité et dans l'application normale de la Loi. [...] Tout musulman a le droit et le devoir de refuser d'obéir à tout ordre contraire à la Loi, quelle que soit l'origine de cet ordre. [...] Tout musulman a le droit et le devoir de se protéger et de combattre dans les limites fixées par la Loi, même si cela le conduit à contester la plus haute autorité de l'État ».*

Le représentant de l'Iran à l'ONU affirme en 1981 que la déclaration de 1948 ne peut s'appliquer aux musulmans car *« le droit islamique est fondé sur une idée très particulière, qui est que le droit divin a primauté sur le droit humain : la Déclaration universelle, au contraire, est authentiquement laïque dans son thème et dans son essence et, en tant que telle, diffère du droit islamique par l'origine même de celui-ci ».*

En 1985 le représentant de l'Iran à l'ONU déclare que *« le concept de droits de l'homme relève du judéo-christianisme et il n'y a pas de place pour lui dans une perspective islamique »*

Extraits de l'arrêt du 31 juillet 2001 : La cour européenne des droits de l'homme a estimé que la charia est incompatible avec la convention européenne des droits de l'homme de 1950.

Il s'agissait à cette occasion pour la cour de juger si le gouvernement turc avait le droit de dissoudre un parti islamique turc, le Refah, en raison des valeurs prônées par ce parti (la charia notamment). La cour a validé la dissolution du Refah. Du jugement final, on citera essentiellement les extraits suivants :

- *La cour constitutionnelle a rappelé qu'un tel système (la charia), qui avait ses origines dans l'histoire de l'Islam en tant que régime politique, s'opposait au sentiment d'appartenance à une nation ayant une unité législative et judiciaire.*
- *Pour la cour constitutionnelle, la charia serait l'antithèse de la démocratie, dans la mesure où elle se fonde sur des valeurs dogmatiques et est le contraire de la suprématie de la raison, des conceptions de la liberté, de l'indépendance, ou de l'idéal de l'humanité développé à la lumière de la science.*
- *La cour reconnaît que la charia, reflétant fidèlement les dogmes et les règles divines édictées par la religion, présente un caractère stable et invariable. Lui sont étrangers des principes tels que le pluralisme dans la participation politique ou l'évolution incessante des libertés publiques.*
- *La cour relève que (...) les références explicites à l'instauration de la charia sont difficilement compatibles avec les principes fondamentaux de la démocratie, tels qu'ils résultent de la convention, comprise comme un tout.*
- *Il est difficile à la fois de se déclarer respectueux de la démocratie et des droits de l'homme et de soutenir un régime fondé sur la charia, qui se démarque nettement des valeurs de la convention, notamment eu égard à ses règles de droit pénal et de procédure pénale, à la place qu'il réserve aux femmes dans l'ordre juridique et à son intervention dans tous les domaines de la vie privée et publique conformément aux normes religieuses.*
- *La cour constitutionnelle fait également référence à la notion de djihad, qui se définit, dans son sens premier, comme la guerre sainte et la lutte à mener jusqu'à la domination totale de la religion musulmane dans la société.*
- *La cour constate également que les propos tenus par Xxxxx, le député d'Ankara, (...) traduisaient une haine profonde envers ceux qu'il considérait comme des opposants au régime islamiste. La cour estime à cet égard que lorsque le comportement incriminé atteint un niveau*

élevé d'insulte et se rapproche d'une négation de la liberté de religion d'autrui, il perd pour lui-même le droit d'être toléré par la société.

Cet arrêt a été confirmé par la grande chambre de la cour européenne des droits de l'homme, le 13 février 2003 :

- La cour rappelle que la liberté de pensée, de conscience et de religion représente l'une des assises d'une « société démocratique » au sens de la convention. Cette liberté figure, dans sa dimension religieuse, parmi les éléments les plus essentiels de l'identité des croyants et de leur conception de la vie, mais elle est aussi un bien précieux pour les athées, les agnostiques, les sceptiques ou les indifférents.*
- Il y va du pluralisme – chèrement conquis au cours des siècles – qui ne saurait être dissocié de pareille société. Cette liberté implique, notamment, celle d'adhérer ou non à une religion et celle de la pratiquer ou de ne pas la pratiquer.*
- Par ailleurs, dans une société démocratique, où plusieurs religions coexistent au sein d'une même population, il peut se révéler nécessaire d'assortir la liberté en question de limitations propres à concilier les intérêts des divers groupes et à assurer le respect des convictions de chacun*
- Selon la cour, dans une société démocratique, l'Etat peut limiter la liberté de manifester une religion, par exemple le port du foulard islamique, si l'usage de cette liberté nuit à l'objectif visé de protection des droits et libertés d'autrui, de l'ordre et de la sécurité publique*
- La cour estime (...) qu'un parti politique dont les responsables incitent à recourir à la violence ou proposent un projet politique qui ne respecte pas la démocratie ou qui vise la destruction de celle-ci ainsi que la méconnaissance des droits et libertés qu'elle reconnaît, ne peut se prévaloir de la protection de la convention contre les sanctions infligées pour ces motifs.*
- Nul ne doit être autorisé à se prévaloir des dispositions de la convention pour affaiblir ou détruire les idéaux et valeurs d'une société démocratique.*
- Dans ce contexte, la cour considère qu'il n'est pas du tout improbable que des mouvements totalitaires, organisés sous la forme de partis politiques, mettent fin à la démocratie, après avoir prospéré sous le régime démocratique. L'histoire européenne contemporaine en connaît des exemples.*
- La cour partage l'analyse effectuée par la chambre quant à l'incompatibilité de la charia avec les principes fondamentaux de la démocratie,*
- A l'instar de la cour constitutionnelle, la cour reconnaît que la charia, reflétant fidèlement les dogmes et les règles divines édictés par la religion, présente un caractère stable et invariable. Lui sont étrangers des principes tels que le pluralisme dans la participation politique ou l'évolution incessante des libertés publiques.*
- La cour relève que (...) l'instauration de la charia est difficilement compatible avec les principes fondamentaux de la démocratie*
- Il est difficile à la fois de se déclarer respectueux de la démocratie et des droits de l'homme et de soutenir un régime fondé sur la charia, qui se démarque nettement des valeurs de la convention, notamment eu égard à ses règles de droit pénal et de procédure pénale, à la place qu'il réserve aux femmes dans l'ordre juridique et à son intervention dans tous les domaines de la vie privée et publique conformément aux normes religieuses.*
- La cour considère que, quelle que soit l'acception que l'on donne à la notion de djihad (dont le premier sens est la guerre sainte et la lutte à mener jusqu'à la domination totale de la religion musulmane dans la société), invoquée dans la plupart des discours mentionnés ci-dessus, une ambiguïté régnait dans la terminologie utilisée quant à la méthode à employer pour accéder au pouvoir politique.*

Les droits de l'homme en islam

Lors de la 19e conférence islamique des ministres des affaires étrangères tenue le 5 août 1990, au Caire (Egypte), il fut adopté une déclaration sur les droits de l'homme en Islam (1), dont l'article 10 stipule que l'islam est la religion naturelle de l'homme, reprenant en cela ce que dit le coran (30 :30), ce qui implique que suivre une autre religion est impur et doit être combattu. Mais, outre que de nombreux articles portent explicitement la mention *Conformément aux dispositions de la charria*, L'article 25 résume tout en une seule phrase :

La charria est l'unique référence pour l'explication ou l'interprétation de l'un quelconque des articles contenus dans la présente déclaration.

C'est logique, puisque seul dieu a des droits, la fonction législative est inutile. Le mot d'ordre des frères musulmans est bien : *pas de constitution, si ce n'est le coran.*

N'ayant pu faire condamner le blasphème, l'organisation de la coopération islamique (OCI), sous l'impulsion très active de la Turquie et du Pakistan, fait du lobbying auprès des organisations européennes pour faire condamner dans les textes de loi l'islamophobie, et/ou la diffamation des religions et/ou la critique des bases de la religion. Jacques Julliard analyse ces manœuvres de l'Organisation de la Coopération Islamiste à l'ONU : « Les islamistes ont inventé et réussi à imposer à l'échelle internationale un délit d' « islamophobie », destiné en principe à protéger les musulmans, en réalité à criminaliser toute critique de cette religion et, en sacralisant l'islam, à faire de tous les pays où elle est religion officielle des lieux où la charia peut être légitimement opposée à l'universalisme des droits de l'homme. Pis que cela, on se prévaut de l'antiracisme, devenu la vache sacrée du monde contemporain, pour constituer un délit de « diffamation des religions », qui est l'un des monuments les plus stupéfiants que la tartuferie moderne ait élevé à l'esprit d'oppression ». Ainsi en mars 2008, une résolution intitulée « La lutte contre la diffamation des religions » « engage les Etats à offrir, dans le cadre de leurs systèmes juridiques et constitutionnels respectifs, une protection adéquate contre les actes de haine, de discrimination, d'intimidation et de coercition résultant de la diffamation de toute religion ». Cette proposition suscitait la crainte d'un piège : Les membres saoudiens du conseil ont fait valoir qu'une convention protégeant la diffamation de toutes les religions obligerait les musulmans à tolérer les autres croyances religieuses ! Pour le moment la liberté d'expression a eu raison de l'OCI puisque le 19 décembre 2011 a été votée une résolution qui exclue la protection d'une religion, collectivement, tout en confirmant évidemment la protection des personnes.

Le projet de loi Avia en discussion en 2019 contre la haine sur internet incluait primitivement la condamnation de l'islamophobie, et donc la censure des critiques de l'islam, le mot a été heureusement changé en « antimusulman » donc ciblant uniquement les incitations à la haine contre les personnes et pas les critiques de l'idéologie mais hallaltube a tout de même tenté de supprimer cette vidéo de Majid Oukacha sur 10 citations absurdes du prophète : <https://youtu.be/I5ZbwvkUHA8>, ce n'est pas en appliquant la loi Avia sur la haine puisqu'elle n'a pas encore été votée au sénat, c'est donc en appliquant la loi islamique qui considère la critique de l'islam comme un blasphème.

La Laïcité

La laïcité et la loi de 1905 c'est une protection de l'individu contre les pressions communautaristes. Elle n'est pas reconnue en islam où c'est la communauté qui prend le dessus sur l'individu.

Hassan al Banna : « *Nous considérons cette séparation entre la religion et la politique comme étrangère aux enseignements de l'Islam originel, et cela n'est pas reconnu des musulmans sincères dans leur religion, qui connaissent son essence et ses enseignements.*

1 Voir <http://lahuppe.com/2011/05/13/de-limportance-de-dire-le-droit/>
et http://www.aidh.org/Biblio/Txt_Arabe/inst_org-decla90.htm

Qu'il s'écarte donc de nous celui qui veut nous détourner de ce projet, car de deux choses l'une : soit c'est un opposant à l'Islam, soit il ignore tout de cette religion ». (Hassan al banna - 1936 - lettre aux jeunes)

Rached Ghannouchi dans un Interview au quotidien algérien *Algérie actualité* du 12 octobre 1989 :

« *Quelle est la place de la laïcité dans la société islamique ?* », M. Ghannouchi répond :
« *La société islamique est fondée sur l'interprétation des valeurs organisant la vie des individus et des communautés. De plus, elle organise le côté spirituel de ces derniers. C'est pourquoi on ne saurait concevoir de société islamique laïque, ou de musulman laïc que si ce n'est en renonçant à ce qui est essentiel en islam. Car la foi en Dieu n'est pas essentielle en islam ; l'essentiel, c'est la foi en l'unicité de Dieu. Par conséquent, toute législation qui s'inspire d'autres sources pourrait porter atteinte à cette unicité. Une société ne saurait être islamique qu'à condition de ne pas être laïque et d'accepter l'unicité de Dieu.* »

Rached Ghannouchi - congrès de l'UOIF au Bourget – 1992 :

« *Il ne faut pas croire ceux qui vous disent que la politique ne doit pas se faire dans l'enceinte de la mosquée. Où se fait donc la politique ? La mosquée est le siège du gouvernement islamique. Où le prophète Mahomet et ses nobles successeurs conduisaient-ils les affaires de l'Etat ? N'est-ce pas dans la mosquée que la justice est rendue, l'enseignement dispensé et même l'entraînement ainsi que la conduite des opérations militaires ?*

[...] Qu'est-ce que cette séparation de l'Etat et de la religion ? L'Ilmania [laïcité], c'est un concept de Kouffars [infidèles]. Regardez, par exemple, le grand Babbass [le Pape] et les religieux chrétiens ou les rabbins, ne tiennent-ils pas de discours politiques ? Le musulman devrait-il seul s'abstenir de s'occuper de politique ? »

Tareq Oubrou, dans son « Appel à la réconciliation » explique : « *une certaine violence a été à l'origine de l'établissement de la laïcité [...]. Aujourd'hui, celle-ci doit trouver une solution avec l'islam et éviter un déchirement entre Français [...]. Il faut faire tout pour empêcher une nouvelle guerre des deux France : entre les Français musulmans et les autres (catholiques, protestants, athées, agnostiques, juifs, etc.)* » Cela ne vous choque pas cette « réconciliation » présentée avec les musulmans face au reste du monde impur ?

Les techniques trompeuses

Majid Oukacha décortique dans une vidéo (<https://youtu.be/Qe9UCLydd3UI>) les sophismes utilisés dans l'argumentation islamique, comme ils le sont aussi par leurs mentors [gauchistes](#) :

- Comparer des choses de nature différentes
Ainsi lorsque l'on critique la loi islamique, on se voit reprocher les comportements de certains occidentaux, qui font de même ou pire : « ca existe les femmes battues par leurs maris en France », « d'après les statistiques, une femme meure tous les 3 jours sous les coups de leur mari » alors qu'il s'agit d'un coté d'une loi et de l'autre de gens qui violent leur propre loi. La comparaison honnête serait de dire : dans un pays occidental la femme frappée par son mari est considérée comme une victime, dans un pays musulman, qui applique la loi islamique, elle est considérée comme coupable. C'est vrai aussi pour les femmes violées, qui sont jugées coupables de fornication.
- Considérer le contradicteur comme chrétien et lui reprocher la bible (en fait la torah)

« la bible aussi est violente », certes, l'ancien testament, écrit par des hommes, présente l'histoire passée de l'entrée des hébreux en terre promise comme une guerre très violente, mais cela n'absout pas la violence du coran, écrit par dieu lui-même, et qui contient des règles à appliquer en tous temps et en tous lieux et alors que le jihad perdure aujourd'hui, on ne trouve rien de semblable dans l'évangile des chrétiens qui n'incite pas à la guerre, mais à l'amour du prochain. Concernant cette mise en parallèle du coran et de la bible, voir notre page [la violence, la bible et le coran](#)

- Pourquoi n'appliquez-vous pas les commandements de dieu qui sont dans l'ancien testament.

Le coran rapporte ces paroles très importantes de Jésus : « *Et je confirme ce qu'il y a dans la Torah révélée avant moi, et je vous rends licite une partie de ce qui était interdit* » (3 :50) et « *Dieu veut vous alléger (les obligations), car l'homme a été créé faible* » (4 : 28) Et effectivement, Jésus dans la nouvelle alliance a condamné la loi du talion, la lapidation des adultères, les ablutions, les interdits alimentaires, ... Toutes choses qui sont dans la torah et que le coran a conservé ... et il a mis en avant l'amour du prochain, même des pécheurs, même de ceux qui persécutent leur prochain, les chrétiens prient pour tous les pécheurs. Et tous les versets des évangiles vont dans le même sens, il n'y a pas de verset qui en abroge un autre si bien qu'on pourrait dire un jour blanc tout en faisant noir et prétendre en même temps être « juste ». (voir notre page sur le [dialogue islamo chrétien](#) et les [versets oubliés de l'ancien testament](#)) .

- Comparer les problèmes actuels posés par l'islam avec les problèmes passés que ne pose plus le monde occidental

Ainsi on met sur le même plan le [jihad](#) et le [terrorisme](#) d'une part et les croisades et la colonisation d'autre part. Mais personne aujourd'hui n'est responsable des croisades ou de la colonisation. L'islam n'est pas bon parce que certains chrétiens auraient été mauvais, ce raisonnement est absurde. Les évangiles soutiennent-ils l'esclavage ? la soumission de la femme à l'homme ? l'humiliation et la guerre aux incroyants ? la lapidation des adultères, la mort des apostats, la mort cruelle des homosexuels, régissent-ils le butin des razzias ? incitent ils à la guerre contre la terre entière ?... Non, et si des chrétiens le faisaient, ces actes seraient en contradiction avec leurs textes, mais le coran soutient tout cela, et le présente en bon modèle, ce qui justifie les actes des radicaux.

L'article 7 des statuts de Rome définit le crime contre l'humanité et son apologie comme tout acte commis volontairement à l'encontre d'une population civile : meurtre, extermination, mise en esclavage, déportation, transfert de population, persécution ethnique, culturelle, religieuse de minorité, viol, esclavage sexuel.

Et au petit jeu de qui a commencé la [razzia](#), le rançonnement des pèlerins, la [conquête](#) de l'Europe par le sud puis par l'est, la piraterie en méditerranée, la destruction d'édifices religieux, la persécution et l'humiliation des non croyants, la oumma est toujours bien placée.

- Criminaliser la libre critique de l'islam (en la nommant [islamophobie](#)) pour victimiser l'islam

Au contraire, critiquer l'islam ce n'est pas inciter à la haine des musulmans, ce n'est pas les empêcher de croire, ce n'est pas une violence. Mais pourquoi voulez vous que j'aime une religion dont le dieu me hait et me promet la mort par ses fidèles ?

- Valoriser l'islam en faisant passer la culture libérale de l'occident pour de la dépravation « une femme ou une fillette voilée c'est mieux que les femmes qui se promènent à moitié nues dans la rue » Mais ont elles le choix sans se faire harceler par leur propre famille et par la

oumma agissant en bande organisée nommée « police de la charia »? C'est à Sevran qu'un café est interdit aux femmes, pas à St-Germain.

- Culpabiliser les pays occidentaux

« si ça va mal dans les pays musulmans c'est à cause de la colonisation occidentale ». Les arabes ont colonisé le Maghreb, l'Espagne, le sud de la France (Narbonne), l'Europe du sud-est, or après 10 siècles d'application de l'islam, les occidentaux, colonisant à leur tour, ont trouvé la [charia](#), des marchés aux esclaves et les femmes musulmanes soumises aux hommes et sans accès aux emplois, aux soins, à l'école, les minorités humiliées. L'abolition de l'esclavage est venu par la colonisation et sous la pression des pays occidentaux en Arabie. Pourquoi les pays musulmans ont ils besoin de la tutelle des entreprises des pays occidentaux pour construire et assembler une voiture, un avion, un ordinateur, un téléphone ?

- Vanter les mérites de l'islam, mais uniquement celui qui est minoritaire ou qui a émigré dans le monde occidental

Les féministes du monde musulman ont plutôt tendance à se plaindre de l'islam et à souhaiter quitter le symbole d'oppression qu'est le voile. Les soufis sont couverts de louange ici, mais persécutés la bas.

- La bonne vieille takiya

Que ce soit « ensemble avec Marie », « le coran respecte Jésus », « nous prions le même dieu » ou « il n'y a jamais eu de temple juif à Jérusalem », le mensonge est une tactique vieille comme le monde, il suffit d'avoir de l'aplomb : « Mohamed est le modèle parfait », « l'islam est une religion de [tolérance](#) » alors que les hadiths regorgent de [témoignages](#) montrant Mohamed persécutant les juifs de Médine et ses opposants, c'est-à-dire ceux qui refusent sa religion et que le coran contient de [multiples versets](#) incitant à la haine des juifs, des chrétiens et plus généralement des non musulmans. Et pour finir, on nous inonde de [miracles scientifiques du coran](#) prétendant trouver traces dans le coran de découvertes récentes, inconnues au temps du prophète, et qui sont de pitoyables arguties.

- L'islam a commencé par un seul homme analphabète sorti du désert, qui se retrouve chassé par tout le monde, mais à peine 23 ans plus tard, il a tout un peuple derrière lui!

Oui Jésus aussi, bouddha aussi, ... mais où est la droiture ? est ce de bâtir une armée formidable pour conquérir ses voisins, les soumettre et les exterminer ou les réduire en esclavage, hommes femmes et enfants ?

- Tu critiques une religion suivie par plus d'un milliard d'êtres vivants sur terre! donc en clair tu te considères meilleur qu'un milliard d'humains!

Ce n'est pas le nombre qui fait la vérité, un seul juste peut convaincre des milliards d'hommes abusés.

- Attaquer une religion ne sert qu'à s'autodétruire soi même.

En quoi critiquer une idéologie que je considère maléfique m'autodétruit ? je ne crois pas en ce que tu crois, à vous votre religion, à moi la mienne.

- Un conseil: occupe toi de ce qui peut être bénéfique pour toi, car attaquer les autres n'est qu'une transgression envers les autres.

En quelle page vois tu que j'attaquerai les musulmans ? Relisez moi, je critique le coran et l'islam, jamais les musulmans, contrairement au coran qui en de multiples endroits incite à la haine et appelle au meurtre des « mécréants »

- Satan te détourne grave! J'espère pour toi que ta recherche sur le coran te guidera vers le bon chemin un jour. Oublies l'histoire des humains et tous les problèmes qui peuvent se poser entre nous les humains, mais pense à toi, à ton avenir, imagine un instant que l'enfer et le paradis peuvent être vrais, qu'as tu fais de bon pour éviter que Satan te prenne avec lui en enfer?

Rassurez vous, je crois que le paradis existe, et j'espère bien que dieu m'y accueillera avec tous ceux qu'il jugera justes et qu'il y aura le moins possible d'égarés en enfer.

- Le coran: ce n'est pas des versets pris par ci par là

Je fais plus que prendre des versets « par ci par là », j'en cite complètement de très nombreux et les met en parallèle à ceux d'autres textes (torah, talmud, évangiles, ...) Et les textes fondateurs de l'islam me posent problèmes par ce qu'ils incitent à faire. J'y vois la paille et la poutre, non pas dans l'œil des fidèles, je le répète, mais dans ce qui est écrit, ce qui est tout autre chose !

Non l'islam ne s'arrête pas à des versets, il faut aussi, mais pas seulement, voir comment les hommes s'en inspirent et comment les savants justifient même les méfaits qui en découlent. Je dis qu'il faut retirer du coran les versets incitant à la violence, qui sont malheureusement les derniers révélés et qui abrogent donc les autres. En effet, contrairement à ce que vous dites, le coran appelle à la violence, non pour se défendre, mais tout simplement il appelle à la violence contre ceux qui ne croient pas en Allah et en ces versets (voir les versets 4:56, 4 :89, 8:12-17, 9 :5). Pensez vous qu'il soit juste d'imposer la foi par la force ?

- Le coran pour le comprendre il faut connaître la cause de la révélation de chaque verset, prendre les explications venues du prophète et non de Satan ou de ta propre compréhension! le coran ça ne s'arrête pas à des versets....

Le coran se proclame lui-même comme un livre clair et n'ayant rien omis. Si cela est vrai en quoi avoir besoin des explications de savants, et d'où tirent ils leur savoir ? Relisez moi, vous verrez que j'ai lu les explications de multiples auteurs et savants, y compris de ceux qui inventent de toutes pièces « les circonstances de la révélation »

- Lorsque les arguments manquent, on prend son joker : on invoque le [contexte](#)
Comment se fait-il qu'un livre dont les textes éternels, non créés, sont réputés « très clairs » et devant s'appliquer en tous temps et en tous lieux doivent subitement être « interprétés » en prétextant le « hors contexte » lorsqu'on cite une sourate violente ?

On nous dit aussi qu'il faut le lire en arabe. Mais la majorité des musulmans ne parlent pas arabe, et s'il est vraiment intraduisible, est-il vraiment compréhensible dans sa [version originelle en arabe ancien](#) ? et est-il vraiment inimitable ? alors que l'on y trouve de multiples [emprunts textuels](#) à des textes plus anciens, et qu'il contient ses propres [contradictions](#)

- La république française sombre dans la haine et l'islamophobie, les musulmans ont peur, ils ont détruit ma vie,

Un peu de décence messieurs et mesdames les soutiens de la charria , des déséquilibres et des égorgeurs : plus de 263 personnes ont perdu la vie dans au moins quatorze attentats commis au nom d'Allah en France entre mars 2012 et novembre 2019. Combien y a-t-il eu de morts par des assassins anti musulmans en France dans la même période ? 0.

Ce sont bien les non musulmans qui sont menaces et l'outrance de la prétention a la victimisation démontre l'hypocrisie sousjacente de ces soutiens.

Ce n'est pas l'islamophobie qui tue, c'est l'islamisme. Et ce sont les islamophobes les premières victimes.

L'islamophobie

Mais qui a créé l'islamophobie ? Dans le coran, Allah déclare : « *Nous allons lancer la terreur dans les cœurs des mécréants. Car ils ont associé à Allah (des idoles) sans aucune preuve descendue de sa part. Le feu sera leur refuge. Quel mauvais séjour, que celui des injustes !* (3 :151) Allah est donc la source de la phobie de l'islam, et Mohamed, le bon modèle “ *L'Apôtre d'Allah a dit, 'J'ai été envoyé avec les mots les plus courts porteurs des sens les plus larges, et j'ai été fait victorieux par la terreur, et quand je dormais, les clés des trésors du monde me furent amenées et remises en main propre. Et les ennemis sont ceux qui ne croient pas en Allah, y compris les juifs et les chrétiens* ”. (Bukhari volume 4, livre 52, numéro 220). Dans les deux cas, on note que ces violences islamistes sont dues à une discrimination en raison des convictions religieuses, et ne sont pas une action défensive.

L'islamophobie est une peur irraisonnée, ce ne peut être condamnable, la peur de l'islam n'est pas la haine des musulmans, d'autant qu'on peut, avec raison, avoir peur de l'islam. Cette crainte est fondée sur des faits vérifiables, que ce soit en lisant la biographie de Mahomet, le modèle parfait, ou en observant l'histoire de la civilisation musulmane et le sort qui a été fait aux non musulmans (demandez aujourd'hui aux chrétiens du Moyen-Orient, du Mali, du Nigéria, du Congo ou du haut karabakh ce qu'ils en pensent, et aux bouddhistes d'Inde, et aux juifs d'Arabie ou du Maghreb).

Il est absurde d'assimiler la critique d'une religion à du racisme et ce n'est pas un délit de critiquer une religion, même par le blasphème, qui va jusqu'à tourner en dérision le sacré, par contre c'est un délit de s'en prendre à une personne du fait de sa religion.

L'islamophobie n'est pas un délit, le CCIF et les pays membres de l'OCI s'emploient à le faire reconnaître comme tel dans les instances internationales, et ils progressent (voir les décisions récentes de la CEDH sur le blasphème). En France, inventer un délit est un délit (Faux et usage de faux - Article 441.1 du code pénal français) : « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. »

« L'islamophobie c'est une imposture intellectuelle absolue, l'islamophobie c'est l'outil discursif, dialectique, qui sert à fermer la bouche de ceux qui critiquent l'islam en occident, là où l'islam n'a pas le pouvoir coercitif. Parceque dans les théocraties islamiques, l'islamophobie n'existe pas, ce qui existe c'est le délit de blasphème, d'apostasie, d'injure à la religion ». (Zineb el Rhazoui)

En fait, le terme d'islamophobie n'est pas approprié, il faut parler d'anti-islamisme, comme on parle d'anti-fascisme ou d'anti-communisme car dans le coran il n'y a pas que de nombreux [versets intolérants](#), quel que soit le prétendu [contexte](#), il y a aussi des [Approximations](#), des [Contradictions](#) et les pseudos [miracles scientifiques](#), sans compter les [Falsifications](#) lors de la longue [élaboration du texte](#) inspiré ou dicté à [Mohamed](#) par entre autres [les nazaréens de Syrie](#) à [la Mecque ou à Pétra](#) puis mis par écrit par les califes. Tout cela, en bout d'[évolution](#), définissant une [idéologie de conquête](#) par un [califat global](#) visant à [soumettre la terre entière](#) à la [charia](#) au nom d'Allah en s'appuyant sur des alliés temporaires, aujourd'hui des [islamo-gauchistes](#), et autres adeptes du [politiquement correct](#) et mettant en action, selon la [phase](#), des [modérés ou des djihadistes](#) cherchant [la rédemption](#) et le [paradis](#) par le martyr durant [le jihad](#). Sur tous ces points il est donc tout à fait légitime de critiquer cette idéologie totalitaire, comme on le fait de toute autre, et il est urgent de le faire car [les choses accélèrent](#) avec [La mondialisation et l'immigration](#), avant que la criminalisation de la critique de l'islam, la [destabilisation des forces de l'ordre](#), le [clientelisme](#), la [victimisation](#), le [racisme anti-blanc](#) porté par l'idéologie décoloniale, et la [menace de l'ensauvagement](#) ne nous impose de respecter la soumission à la charia.

L'article 19 de la déclaration universelle des droits de l'homme proclame que : *"Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit."* D'ailleurs dans son rapport annuel de 2005 « *le Haut Conseil à l'Intégration rappelle unanimement qu'en République, la critique de la religion comme toutes les convictions, est libre, qu'elle est constitutionnellement garantie et fait partie de la liberté d'opinion et d'expression. Elle ne saurait être assimilée au racisme et à la xénophobie que les membres du Haut Conseil à l'intégration réprouvent et combattent activement. La pratique de la religion étant libre, la judéophobie [en fait justement la judaïsmodphobie ou l'anti judaïsme !], c'est à dire la peur ou la détestation de la religion juive, ne relève pas du racisme.* ».

Le 26 janvier 2018, en réponse à la demande d'un syndicat étudiant demandant l'interdiction de la lecture de la « *lettre aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des racistes* », de Charb, assassiné à Charlie-hebdo, le GODF a publié un communiqué précisant : « *le grand orient partage totalement la dénonciation [par Charb] de la notion « d'islamophobie » qui cherche à faire taire toute critique d'une religion, en violation des principes de la république. Ce que la loi interdit, c'est le racisme et la haine des individus à raison de leur religion. Si le racisme existe, il doit être combattu* ».

Il est paradoxal de voir les pays les plus intolérants du monde, qui persécutent leurs minorités, venir demander des comptes aux autres pays, et la sanctuarisation de LA religion, la leur. C'est une menace grave pour la liberté de pensée et d'expression. Une idéologie ne peut s'exempter de l'analyse critique de ceux qui ne la suivent pas, et qui, en effectuant cette analyse, ne sont en rien racistes, envers quelle race le seraient-ils ? Ils combattent des idées, pas des hommes, ils n'établissent aucune relation d'infériorité ou de pureté entre des groupes humains, ils ne menacent personne de quelque châtement que ce soit. Les hommes eux doivent êtres protégés dans leur liberté et leur faculté de suivre l'idéologie de leur choix, tant qu'ils respectent le droit des autres d'en suivre une autre.

Depuis juillet 2011, l'OCI développe le « processus d'Istanbul », qui tend à rendre coupable ceux qui provoquent la réaction violente des musulmans en « blessant leurs croyances ». C'est ainsi, en suivant ce *principe des conséquences*, qu'Hillary Clinton a déclaré aux familles des 4 américains assassinés à Bengazi qu'elle recherchait les responsables du *film ignoble l'innocence des musulmans*, plutôt que les assassins de ses compatriotes.

La foi islamique

Elle est basée sur la proclamation de l'unité de dieu et l'acceptation de la parole de dieu descendue dans le coran révélé au prophète Mohamed.

En 2017 une page internet de Dalil Boubaker « *Connaissance de l'islam* », dresse, en négatif, une liste de ces points théologiques : « *L'islam condamne [...] les superstitions, les pseudo-miracles, le culte des idoles, les représentations figurées de Dieu. [...] L'immixtion de tout individu dans les rapports entre l'homme et son Créateur, le paganisme, les absolutions de péchés sont frappés par l'islam d'une condamnation majeure en tant qu'imposture flagrante.* » [...] « *Il n'y a pas de place en islam pour les confessions, les dispenses, ni pour les faux dévots qui s'arrogent la mission de parler en son nom, ni pour les sorciers, les faiseurs de miracles, tous ceux qui, en un mot, cherchent dans la religion non une vérité transformante, un perfectionnement inlassable de la vie intérieure, une voie salutaire pour l'au-delà, mais un moyen d'abêtir les masses au point de les rendre sourdes et aveugles devant l'égarement, l'erreur et l'injustice.* »

D'autres dressent cette liste de 26 idées de base de la loi islamique : <https://www.delitdimages.org/terrifiant-genie-lislam/> et s'inquiètent pour l'humanité : <https://www.dreuz.info/2020/02/21/hussein-elgohary-lislam-un-culte-catastrophique-pour-lhumanite/>

La fin des temps, le paradis et l'enfer

Le judaïsme, le christianisme et l'islamisme se réclament du monothéisme et revendiquent tout ou partie de la bible (quoique le coran, tout en reprenant ses thèmes, la cite rarement (1). Tous admettent des créatures célestes (anges et archanges, djins (2)). La fin des temps est annoncée à l'arrivée d'un messie (au retour de jésus/Issa pour les chrétiens et les musulmans). Le paradis et l'enfer seront le lot des âmes après le jugement.

Pour connaître l'objectif de l'islam, il suffit de lire ce qu'un commandant perse se vit répondre, peu après la mort de Mohamed : « *Allah nous a envoyés ici afin que nous puissions libérer ceux qui le désirent de la servitude de leurs maîtres terrestres et en faire les serviteurs d'Allah, afin de transformer leur misère en richesse et les libérer de la tyrannie et du chaos des*

1 Le coran parle du « livre » mais il cite très rarement sa source avec précision : Evangile ? Torah ? lévitique ? deutéronome ? prophète ? Il fait de multiples allusions à des épisodes bibliques supposés connus des auditeurs : les arabes soi-disant polythéistes et ignorants de la Mecque preislamique étaient en fait des syriens déjà christianisés par les nazaréens. L'ignorance n'est là que pour masquer les origines de l'islam.

2 les djanns, les djinns, les shaitans, les ifrits et les marids. Parmi les djinns diaboliques, on distingue les cinq fils de leur chef, Iblis, un ange déchu : Tir qui provoque des calamités, des dommages et des blessures, al Awar qui encourage la luxure, Sut qui suggère des mensonges, Dasim qui introduit la haine entre l'homme et sa femme et Zalambur qui encourage tous les trafics. Les djinns sont de trois sortes : la première a des ailes et peut voler, la seconde prend l'apparence de chiens ou de serpents, la troisième va de place en place comme les hommes. ». Pour un monothéisme pur, cela fait beaucoup de créatures intermédiaires, associées à dieu. (Voir

https://web.archive.org/web/20151208131230/http://www.asraralislam.com/Les%20secrets%20de%20l'islam/iblis_hermaphrodite.html)

Sans compter les messagers que sont les prophètes contre qui il ne faut pas blasphémer, seraient-ils des demi-dieux ? Le coran précise que les anges sont masculins (17 :42, 43 :15). Humains et djinn, qui ont le libre arbitre, sont destinataires du message et subiront le jugement, pas les anges.

[fausses] religions et leur apporter la justice de l'islam. Il nous a envoyés pour apporter sa religion à toutes ses créatures et leur lancer un appel pour qu'ils rejoignent l'islam. Tous ceux qui accepteront cet appel seront saufs et nous les laisserons en paix. Mais quiconque refuse cet appel sera combattu jusqu'à ce que nous accomplissions la promesse d'Allah ».

Il existe une logique sous-jacente, et elle est implacable. Le vrai croyant aime l'humanité. Le salut du monde est son but, et ce but est tellement grand qu'il vaut tous les sacrifices. La fin justifie les moyens, parce qu'elle dépasse l'homme individuellement, ou même en communauté. La vie humaine n'est rien devant le salut voulu par Dieu. En retour, Dieu aime ceux qui lui sacrifient tout et qui vont jusqu'à tuer pour lui – et il prend sur lui la responsabilité des tueries faites en son nom (9 :14) *Combattez-les. Allah, par vos mains, les châtiara, les couvrira d'ignominie, vous donnera la victoire sur eux et guérira les poitrines d'un peuple croyant.* Et 8 :17 *Ce n'est pas vous qui les avez tués : mais c'est Allah qui les a tués (1).* En cela, l'islamisme rejoint complètement tous les fascismes, il suffit de remplacer Allah par la raison, le peuple, la race supérieure, la nation, le sens de l'histoire, peu importe, pourvu que cela fasse espérer le salut.

Allah est donc un dieu tout puissant, mais qui appelle ses fidèles à le suppléer par la voie militaire. Dieu charge les hommes d'établir sa volonté sur la terre et pour cela il faut éliminer tous ceux qui sont des obstacles sur ce chemin d'Allah. Le salut du monde repose sur son islamisation pleine et entière. Il n'est alors pas nécessaire de légitimer la violence par un verset ou un hadith, la partition du monde en camp du bien, les croyants et camp du mal, les infidèles, est le fondement de toutes les épurations ethniques et religieuses. Et cela s'opère par le sacrifice du croyant qui prend la place du messie.

Dâr al-islâm, c'est le domaine où l'islam est instauré comme loi du pays et où les non musulmans sont soumis, le Dâr al-harb c'est le domaine de la guerre sainte déclarée, ce sont les pays et institutions à conquérir puisque dieu les a donnés aux musulmans et le Dâr el Sulh, c'est le pays de la trêve (ou Dar ad-da'wa, pays de la prédication), où les musulmans, trop faibles, composent encore avec les pouvoirs en place, observent leurs lois, pratiquent la takia.

Le hadith suivant est abondamment repris comme justification et incitation au combat dans les prêches : « *La fin du monde n'aura pas lieu avant qu'arrive un moment où vous combattrez les juifs. Jusqu'à ce qu'arrivera un moment où la pierre [ou l'arbre] derrière laquelle le juif se sera caché dira : "O musulman, voilà un juif derrière moi, tue-le"* » (al-Bukhârî 2768, 2926, 3398, 3593 ; Muslim 2921, 2922). Voir le « prêche » de l'imam de Toulouse, qui, jonglant entre antisémitisme et antisionisme, n'a rien de religieux ni de pacifique et a tout de politique et de guerrier, appelant les jeunes de cette génération donnée par la main d'Allah à purifier Jérusalem en rejoignant les forces puissantes et terribles d'Allah œuvrant à l'élimination de l'état où les juifs ont été maintenant rassemblés: <https://youtu.be/Aqh4XIFDy4Y>

A la fin des temps, Issa (Jésus) et le madhi (un saint guerrier) défendent ensemble l'islam contre l'imposteur (al dajjal) que Issa finit par tuer. Issa « brise la croix » (le christianisme), « tue les porcs » (les chrétiens) et abolit la taxe imposée aux dhimmis, les infidèles soumis (mais abolir cette taxe, qui était le prix d'une soi disant protection, c'est bien lancer le djihad contre les infidèles !). Allah détruit alors toutes les religions (2), à l'exception de l'islam. Issa fait

1 Envoyant ses disciples annoncer la bonne nouvelle, Jésus disait : *ce n'est pas vous qui parlerez, c'est l'Esprit de votre Père qui parlera en vous* (Mathieu 10 :20) . Les rédacteurs du coran ont mal copié le message !

2 D'après Abou Hourayra, l'envoyé de Dieu a dit : *L'heure suprême ne se dressera pas avant que les musulmans ne combattent les juifs. Les musulmans tueront les juifs jusqu'à ce que les rescapés de ces derniers se réfugient derrière les pierres et les arbres qui appelleront alors le musulman en disant : "Ô musulman! Ô serviteur de Dieu! Voilà un juif derrière moi, viens le*

disparaître la figure du mal, vit sur terre durant quarante ans et ensuite meurt (1) avant la résurrection et le jugement.

Dans le nazaréisme, c'est le Christ, « mis en réserve », qui reviendra prendre la tête des troupes. Dans l'Islam, c'est le Mahdi, un homme dont on ne sait rien, qui conduira la guerre, et le Christ « mis en réserve » reviendra pour être son second. D'après Anas ibn Malik, grand transmetteur de hadiths, du vivant de Mahomet, le Mahdi était le Christ lui-même. Le Mahdi, qui signifie le « bien guidé » n'était pas un personnage, mais seulement un titre du Christ : en ce domaine, l'Islam des origines et le nazaréisme sont identiques. Ultérieurement, pour dissimuler l'origine nazaréenne, le titre du Christ a été transformé en un personnage indépendant. Il est remarquable, et très étonnant, que ce ne soit pas Mahomet qui doive revenir du ciel pour la guerre finale imposant la société islamique sur la terre entière, mais le Christ. Les musulmans tiennent Mahomet pour le plus grand des Prophètes, le dernier avant la fin des temps, le centre de leur religion, et pourtant, il ne lui appartient pas de revenir du ciel pour l'ultime combat. Le Christ, malgré les quelques cinquante versets que le Coran lui consacre, ne joue aucun rôle dans les dévotions, ni dans l'enseignement ordinaire, ni dans les pratiques habituelles des musulmans, et doit pourtant revenir pour la guerre finale. Il y a visiblement en cette matière deux traditions différentes juxtaposées. Il apparaît clairement qu'une des traditions fondatrices a été mise sous le boisseau. Les traces du nazaréisme initial ont été dissimulées sans pouvoir être complètement effacées. (Jean Jaques Walter – les 2 islams)

Voici la description du paradis qui a été promis aux pieux: il y aura là des ruisseaux d'une eau jamais malodorante, et des ruisseaux d'un lait au goût inaltérable, et des ruisseaux d'un vin délicieux à boire, ainsi que des ruisseaux d'un miel purifié. Et il y a là, pour eux, des fruits de toutes sortes, ainsi qu'un pardon de la part de leur seigneur. [Ceux-là] seront-ils pareils à ceux qui s'éternisent dans le feu et qui sont abreuvés d'une eau bouillante qui leur déchire les entrailles? (47 :15) il n'est nulle part question de 72 vierges dans le coran, sinon par le numéro du verset 72 : là, il y aura des vertueuses et des belles, des houris (2) cloîtrées dans les tentes, qu'avant eux aucun homme ou djinn n'a déflorées. (55 :72) Et parmi eux, circuleront

tuer!", exception faite de l'arbre dit Al-Gharqad qui est l'un des arbres des juifs. (Muslim 5203) Belle démonstration antisémite !

1 d'après le 4° livre d'Esdras, trouvé dans les manuscrits de Qumran, c'est 400 ans.

2 « houris », c'est un mot araméen, qu'on a abusivement traduit en *femmes aux grands yeux*, ce sont tout simplement les raisins blancs, symbolisant l'abondance dans le paradis, et on a brodé plusieurs versets sur ces fameuses vierges, dans plusieurs sourates (44:54, 52:20, 55:72, 56:22) alors que les versets voisins parlent de fruits, ...! La frise ornant le dôme du rocher est remplie de grappes de raisins, comme toutes les représentations chrétiennes du paradis. D'ailleurs Bukhari, rendant compte d'une vision du paradis, le confirme (7 :125) : « *Messenger d'Allah nous t'avons vu chercher quelque chose pendant que tu étais debout ici et alors nous t'avons vu te retirer* » il a dit « *j'ai vu le jardin et j'ai tendu la main vers une grappe de raisin, et si je l'avais pris vous auriez pu en manger pendant aussi longtemps que ce monde a duré. Alors j'ai vu le feu, et je n'ai jamais rien vu de plus hideux que ce que j'ai vu aujourd'hui, et j'ai vu que la plupart de ces gens étaient des femmes* ». Le paradis serait donc un lieu d'abondance et de félicité éternelle plutôt qu'un bordel digne de Satan, ouf ! Le mot houri apparaît dans la bible en Enoc 31 :4 *Là je vis entre autre, plusieurs arbres élevés couverts de fleurs. Leurs parfums étaient délicieux, leurs formes variées et élégantes. Il avait là aussi l'arbre de la science dont les fruits illuminent l'intelligence de celui qui s'en nourrit. Il était semblable au tamarin, et ses fruits d'une beauté remarquable, à des grappes de raisins ; son parfum embaumait les lieux d'alentour. Et je m'écriai : quel bel arbre ! Quel spectacle délicieux !*

des garçons éternellement jeunes. Quand tu les verras, tu les prendras pour des perles éparpillées. (76 :19) (1)

Abou Bakr Ben Abi Daoud précise, d'après Anas Ben Malek que le Messager d'Allah a dit : « *Les hommes du Paradis seront ressuscité ayant l'aspect d'Adam, l'âge de Jésus (Issa), Ayant trente trois ans, nus, imberbes et les yeux enduit du Kohol. On les amènera vers un arbre au Paradis pour les vêtir de ses feuilles. Leurs vêtements ne s'useront pas et leur jeunesse sera éternelle* »

Et, pour toute compassion : *Aujourd'hui, donc, ce sont ceux qui ont cru qui rient des infidèles. Sur les divans, ils regardent. Est-ce que les infidèles ont eu la récompense de ce qu'ils faisaient?* (83 :34)

Ne proposant ni l'élévation spirituelle supérieure à ce qu'on peut admirer de sa création, ni la participation à la connaissance et à sa divinité, Allah ne procure dans son paradis que la toute jouissance des plaisirs terrestres. Le bien et le mal, c'est ce qui est reconnu ou réprouvé par le coran, la conscience n'y a aucune part, l'observation littérale des commandements rituels est tout ce que demande Allah.

1 Voir

https://web.archive.org/web/20151123230720/http://www.asraralislam.com/Les%20secrets%20de%20l'islam/le_lupanar_dallah.html

La prédestination ou le libre arbitre

Dieu a la présience des actes de ses créatures. Et ce problème philosophique délicat et subtil a toujours suscité nombre de réflexions (1).

Pour la plupart des chrétiens, l'homme est libre de décider d'obéir ou non à dieu, et quand il s'éloigne de son créateur par la désobéissance, il peut y revenir par la repentance sincère. Dieu est bien la cause première de tout, et l'homme intervient en tant que cause seconde.

Saint Thomas d'Aquin récuse la vue d'Averroès : *« Comment l'homme pourrait-il être le maître de ses actes s'il n'y a qu'une seule volonté résidant dans une substance séparée ? Comment peut-il être tenu responsable de ses actes s'il n'en est pas vraiment le principe ? Admettre l'unicité de la volonté humaine pour tous les hommes c'est ruiner la morale et les lois de la société humaine, toute vie en société deviendrait impossible si on ne peut plus punir ni récompenser »*.

Dans le coran (et la vision de l'ancien testament est très voisine), Allah est la toute puissance et l'homme lui est soumis, il n'est pas libre, Allah guide ou égare qui il veut (2).

Tu ne te trouveras dans aucune situation, tu ne réciteras aucun passage du Coran, vous n'accomplirez aucun acte sans que nous soyons témoin au moment où vous l'entreprendrez. Il n'échappe à ton seigneur ni le poids d'un atome sur terre ou dans le ciel, ni un poids plus petit ou plus grand qui ne soit déjà inscrit dans un livre évident (10 :61).

Et si Allah fait qu'un mal te touche, nul ne peut l'écarter en dehors de lui. Et s'il te veut un bien, nul ne peut repousser sa grâce. Il en gratifie qui il veut parmi ses serviteurs. Et c'est lui le pardonneur, le miséricordieux (10 : 107).

Et au cou de chaque homme, Nous avons attaché son œuvre. Et au Jour de la Résurrection, Nous lui sortirons un écrit qu'il trouvera déroulé (17 :13).

Il n'appartient nullement à une âme de croire si ce n'est avec la permission d'Allah. Et il voue au châtement ceux qui ne raisonnent pas (10 : 100).

Il a donc suscité l'hypocrisie dans leurs cœurs, et cela jusqu'au jour où ils Le rencontreront, pour avoir violé ce qu'ils avaient promis à Allah et pour avoir menti (9.77).

Celui qu'Allah veut éprouver, tu n'as pour lui aucune protection contre Allah. Voilà ceux dont Allah n'a point voulu purifier les cœurs. A eux, seront réservés, une ignominie ici-bas et un énorme châtement dans l'au-delà. (5 :41)

Entre la prédestination et le libre arbitre, dieu semble ne plus trop savoir qui tire les ficelles : oubliant que c'est lui qui scelle les yeux et les cœurs, il en fait reproche à ses créatures, il égare qui il veut et dirige qui il veut mais demande des comptes à tous et, finissant par réaliser qu'il peut se passer d'eux, il va jusqu'à les haïr.

Quiconque Allah égare, pas de guide pour lui. Et Il les laisse dans leur transgression confus et hésitants (7 :186).

Alors que le bon pasteur recherche sa brebis égarée jusqu'à ce qu'il l'ait ramenée, Allah maudit sans espoir de rédemption. Allah n'est pas le bon pasteur.

Cela leur est égal que tu les avertisses et que tu ne les avertisses pas : ils ne croiront jamais. (36 :10)

1 Voir la page mormone

http://www.idumea.org/etudes/Croyances/libre_arbitre_ou_predestination.htm contenant de nombreuses citations intéressantes

2 L'expression vient de l'épître aux romains : *il dit à Moïse: Je ferai miséricorde à qui je fais miséricorde, et j'aurai compassion de qui j'ai compassion. Ainsi donc, cela ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde. Ainsi, il fait miséricorde à qui il veut, et il endure qui il veut (romains 9 :18)*

Certes les infidèles ne croient pas, cela leur est égal, que tu les avertisses ou non : ils ne croiront jamais. (2 : 6)

Car Allah a scellé leurs cœurs et leurs oreilles ; et un voile épais leur couvre la vue ; et pour eux il y aura un grand châtement. (2 : 7)

Il y a dans leurs cœurs une maladie (de doute et d'hypocrisie), et Allah laisse croître leur maladie. Ils auront un châtement douloureux, pour avoir menti. (2 : 10)

C'est Allah qui se moque d'eux et les endurcira dans leur révolte et prolongera sans fin leur égarement. (2 : 15)

L'argument décisif appartient à Allah. S'il avait voulu certainement il vous aurait tous guidés (sur le droit chemin). (6 : 149)

S'il y avait un Coran à mettre les montagnes en marche, à fendre la terre ou à faire parler les morts (ce serait celui-ci). C'est plutôt à Allah le commandement tout entier. Les croyants ne savent-ils pas que, si Allah voulait, Il aurait dirigé tous les hommes vers le droit chemin. (13 : 31)

Si Allah avait voulu, il aurait certes fait de vous une seule communauté. Mais il laisse s'égarer qui il veut et guide qui il veut. Et vous serez certes, interrogés sur ce que vous faisiez. (16 : 93)

Allah chatie qui il veut et pardonne qui il veut (: 31)

Et quiconque lutte, ne lutte que pour lui-même, car Allah peut se passer de tout l'univers. (29 : 6)

Quiconque est ennemi d'Allah, de ses anges, de ses messagers, de Gabriel et de Michaël... [Allah sera son ennemi] car Allah est l'ennemi des infidèles. (2 : 98)

Dans son Kitâb Al-Fawa'id, l'imâm Ibn Al-Qayyim Al-Jawziya (1292- 1350) rapporte que : *Les sages sont unanimes pour affirmer que si le serviteur accomplit une bonne action, c'est avant tout grâce à l'assistance qu'Allah lui a portée. Et que si un péché est commis, c'est qu'Allah a abandonné Son serviteur. [...] Si tout bien est donc issu de l'assistance d'Allah, assistance qu'Il est le Seul à posséder, et dont le serviteur ne détient aucune part, la clé permettant d'obtenir cette aide consiste alors à invoquer Allah, reconnaître son indigence , chercher sincèrement refuge auprès de Lui en espérant Sa récompense et en craignant Son châtement . Si Allah donne cette clé au serviteur, c'est qu'Il veut lui ouvrir Sa porte. Mais s'il l'empêche de l'atteindre, Sa porte restera alors fermée.*

Le péché originel et la rédemption

Le coran dit que Jésus n'est pas mort, qu'il n'a pas été crucifié, qu'un autre a été crucifié à sa place (Judas selon les uns, Simon de Cyrène selon d'autres, ...). Il dit cela car il ne conçoit pas que dieu s'abaisse à souffrir et meure (1). Mais, admettre un sosie pour la crucifixion de

1 Allah est donc si peu puissant, qu'il serait obligé d'utiliser l'une des armes de Satan, *Allah est le meilleur de ceux qui rusent* (3 : 54, 8 : 18-30), pour sauver son apôtre en sacrifiant au passage un innocent, mais ce "faux-semblant" (4 : 155-157) est le plus mal réussi de l'histoire car en est né la plus grande de toutes les religions. De même la puissance d'Allah n'a pas pu empêcher que son prophète Mohamed meurt, d'après Ibn Ichaq, empoisonné par Zainab, une juive de Kaybar dont il venait de faire égorger son mari et toute sa famille (voir https://web.archive.org/web/20171208201916/http://asraralislam.ch/Les%20secrets%20de%20l'islam/qui_a_tue_mahomet.html). A ce propos on peut noter que Allah, dans le coran, menace Mohamed de lui couper l'aorte s'il corrompt son message et se révèle être un faux-prophète (69 : 44) or, au moment de mourir, Mohamed reconnaît que « *Je ressens encore les douleurs de ce que j'avais mangé le jour de Khaybar. Le temps est venu maintenant où mon aorte se rompra* » (abu daoud 4498 et Bukhari volume 5 livre 59, 713, récit d'Aïcha).

Jésus, c'est croire en un dieu trompeur des apôtres, et aussi en un Jésus complice, qui se cache puis réapparaît pour tromper tous les disciples, et l'humanité.

Pour les chrétiens, *Au commencement était le verbe, le verbe était avec dieu et le verbe était dieu* (Jean 1 :1) et la parole de Dieu est descendu dans sa création et a été faite chair en Jésus. De même, pour les musulmans, la parole éternelles d'Allah, *qui n'a ni commencement ni fin et ne peut être détruite*, est descendu dans sa création dans un livre, le coran. Tuer Jésus en le crucifiant ou brûler le coran ne détruit que sa nature matérielle, sa nature éternelle est préservée.

Lors de la fête de kippour, le grand pardon et la réconciliation (lévitique 16), les juifs choisissent deux boucs identiques (ce rite a duré jusqu'à la destruction du temple), et les tirent au sort : l'un est chargé des péchés du peuple, c'est le bouc émissaire, qui est conduit dans le désert puis envoyé au diable avec les péchés, en le jetant du haut d'une falaise, l'autre est sacrifié sur l'autel.

Les évangélistes, utilisant les références à la thora et aux prophètes (surtout Mathieu), ont adapté le rite juif du bouc émissaire à l'histoire de Jésus : Bar-abbas (« le fils du père » en araméen), qui, bien que dangereux agitateur, a été libéré par Pilate, c'est nous, pécheurs, enfants de Dieu, qui avons été libérés par le sacrifice de Jésus, lui aussi le fils du père, qui a pris, de lui-même, les péchés du monde, a été conduit au sommet du Golgotha, est mort sur la croix, est descendu aux enfers et ressuscité, accomplissant ce que sous-entendait son nom : Jésus, « Yahvé sauve », le bouc portant les péchés du peuple est devenu l'agneau de dieu qui enlève le péché du monde.

Car dieu le père aime non seulement les justes, mais il aime les pécheurs comme on aimerait son enfant et il entre dans sa création pour le sauver. Mais Allah, qui n'aime pas les transgresseurs (2 :190), les mécréants (2 :276), les pécheurs (4 :107), les infidèles (3 :32), les injustes (3 :57), les traîtres (4 :107), les orgueilleux (16 :23), les arrogants (28 :76), les corrupteurs (28 :77), les semeurs de désordre (5 :64), ceux qui commettent des excès (7:31), les gaspilleurs (6 :141), les présomptueux (31 :18), ... en 80 :17 Allah dit même : *Que périclisse l'homme, qu'il est ingrat*, alors pourquoi entrerait-il dans sa création et mourrait-il pour les péchés de ceux qu'il n'aime pas ?

Le christianisme, contrairement à l'islamisme et au judaïsme, considère que le péché originel est transmis de génération en génération, comme une marque de la nature humaine. Pour l'islamisme, Adam a été pardonné par dieu, et donc il n'est pas besoin de baptême. Chacun rendra des comptes sur ce qu'il a fait (il n'y a pas de responsabilité collective), aucun porteur de fardeau (les péchés) ne portera le fardeau d'un autre (6 :154 17 :15 ...) [1]. Cela était déjà

1 Le coran ne dit pas « aucun homme » mais « *aucun porteur de fardeau* » or Jésus est reconnu sans péché par le coran (19:19) car Satan n'a pas réussi à le toucher à sa naissance (Bukhari 3286) et donc, sans contredire le coran, Jésus peut porter les péchés des hommes, comme l'annonce l'évangile, la « bonne nouvelle » des chrétiens. Au passage, cette histoire de Satan qui touche les nouveaux nés rappelle curieusement le péché originel, nié par ailleurs. Mais le coran se contredit : 16 :25, 29 :13 disent que ceux qui ne croient pas en l'unicité d'Allah porteront leur fardeau et celui de ceux qu'ils ont égarés. Et on trouve dans le hadith de Muslim 6666 ce qu'était visiblement la prédication de Mohamed, contraire au verset 6 :154 du coran : « *Le messenger d'allah a dit : Lors du jour de la résurrection, parmi les musulmans certains viendront avec des péchés aussi lourds qu'une montagne, et Allah les pardonnera et à la place il placera (les péchés) sur les juifs et les chrétiens* » Ahadiths qudsiya n°8 ajoute : « *Il dira déchargez les péchés de leur dos et placez-les sur le dos des chrétiens et des juifs, puis laissez les humbles serviteurs accéder au paradis, par ma miséricorde.* »

affirmé par les prophètes (1). Il n'en reste pas moins que l'homme pêche. L'évangile nous montre que dieu tout puissant et miséricordieux veut le salut de ses créatures, c'est pour cela qu'il veut nous manifester son amour et nous inciter à choisir de suivre sa voix. Par son sang sur la croix, Jésus, qui est exempt de péché (19:19), rachète qui le veut (et pas qui il veut !), avant de vaincre la mort qui est la quintessence du péché (2) et ainsi le chrétien peut vivre dans la joie d'être déjà sauvé et ses bonnes œuvres sont des remerciements et non un échange intéressé.

L'islamisme considère que, puisque Jésus n'est pas dieu, il ne peut pas racheter les péchés. Sans possibilités de rédemption, les islamistes en sont donc réduits à faire des actions d'éclat supposées plaire à dieu, car inscrites dans le coran, puis de mourir immédiatement en « martyr (3) » pour s'assurer le royaume de dieu au jour du jugement.

Et donc il n'est pas du tout contradictoire qu'on découvre après coup que la conduite d'un terroriste islamique n'était pas correcte (alcool, prière, ...). Justement, un djihadiste est en recherche de rédemption pour sa conduite passée. Ce n'est pas du tout une « radicalisation rapide », c'est tout simplement qu'il recherche son salut dans une action hors norme que le coran, dont on lui rabache les sourates depuis son plus jeune âge, lui affirme qu'elle plait à dieu. Il est en fait radicalisé depuis longtemps, et finit par passer à l'acte pour sortir du tunnel. Un chrétien qui se radicalise, c'est à dire qui vit l'Evangile au pied de la lettre, qui tente d'imiter Jésus-Christ, ça donne un François d'Assise, un Vincent de Paul, une mère Teresa, un musulman qui se radicalise, c'est à dire qui vit le Coran au pied de la lettre, qui tente d'imiter Mohamed, ça donne un Merah, un Coulibaly, des Kouachi. La radicalisation est la phase finale d'un conditionnement qui se poursuit depuis la naissance à travers l'éducation familiale, la culture communautaire et la soumission à un culte religieux intolérant. Durant toute sa vie, on lui enseigne, à travers ces différents groupes sociaux, la soumission et la stricte obéissance à un dogme qu'il ne doit jamais critiquer et auquel il ne pourra jamais échapper sous peine de mort.

Oussama ben Laden, et Mohamed Merah après lui a repris ses mots, expliquait que : *Mourir sur la voie d'Allah est un honneur souhaité par ceux de ma communauté qui luttent ; nous aimons la mort sur la voie d'Allah autant que vous aimez la vie, nous ne craignons rien, nous espérons une telle mort.*

Les préceptes fondamentaux

Les commandements de Moïse (Exode 20: 1-17 et Deutéronome 5: 6-21)

Il y a plus de 10 phrases impératives, et la numérotation les regroupant en 10 commandements diffère selon les traditions juives, catholiques, ...

1 4^{ème} livre d'Esdras 6 :70 *De même que maintenant le père, n'envoie pas le fils à sa place ; ni le fils, le père ;, ni le maître, son serviteur ; ni l'ami, son ami pour être malade, ou se coucher, ou manger, ou être guéri à sa place; De même il sera absolument impossible que quelqu'un intercède pour un autre ; il n'y aura personne qui rejette son fardeau sur son semblable, car chacun subira ce qu'il mérite et sera responsable de ses actions.* Et dans la bible : Ezechiel 18.20 *L'âme qui pêche, c'est celle qui mourra. Le fils ne portera pas l'iniquité de son père, et le père ne portera pas l'iniquité de son fils. La justice du juste sera sur lui, et la méchanceté du méchant sera sur lui.*

2 Jérémie 18:3 *Le vase qu'il faisait ne réussit pas, comme il arrive à l'argile dans la main du potier; Il en refit un autre vase.*

3 Un martyr est un innocent assassiné pour sa foi, un terroriste islamiste assassine des innocents au nom de sa foi puis se suicide.

- Premier commandement : Je suis le Seigneur ton Dieu qui t'a fait sortir du pays d'Égypte.
- Deuxième commandement : Tu n'auras pas d'autre Dieu que moi.
- Troisième commandement : Tu ne prononceras pas le nom de Dieu en vain.
- Quatrième commandement : Souviens-toi du jour du shabbat.
- Cinquième commandement : Honore ton père et ta mère.
- Sixième commandement : Tu ne tueras point.
- Septième commandement : Tu ne commettras pas d'adultère.
- Huitième commandement : Tu ne voleras pas.
- Neuvième commandement : Tu ne feras pas de faux témoignage.
- Dixième commandement : Tu ne convoiteras ni la femme, ni la maison, ni rien de ce qui appartient à ton prochain.

Le commandement nouveau de Jésus, reconnu comme simple prophète par l'islam

- *Aimez-vous les uns les autres*
Mais moi, je vous dis: Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent. Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense méritez-vous? (Mathieu 5 :44)

Les cinq piliers de l'islam

- La Chahada est l'attestation de foi de l'unicité de Dieu, de la prophétie de Mohammed et de la soumission à Dieu : c'est la plus importante : *Je témoigne qu'il n'y a pas d'autre dieu qu'Allah et que Mohamed est son prophète.* (ashadu an la ilaha illa llah, wa ashadu anna Mohamed rasulu llah)
- Les cinq prières quotidiennes ou *Salat (As-salaat)* peuvent être faites n'importe où, en direction de la kaaba. Elles sont constituées par la récitation de la première sourate (la fatiha)
- Le jeûne du mois de ramadan : le *saoum (As-siyam)* de l'aube au coucher du soleil, le jeûne est prescrit.
- L'impôt annuel : la *zakat (Az-zakaat)* est l'aumône aux pauvres musulmans dans les proportions prescrites en fonction de ses moyens (1).
- Le pèlerinage à La Mecque : le *hajj (Al hajj)* au moins une fois dans sa vie si le croyant ou la croyante en a les moyens physiques et matériels.
- Les chiites ajoutent le jihad ("le combat").

Les six piliers de la foi

1 Le rite annuel de l'aumône, équivalent du denier du culte, est destiné exclusivement à ceux qui sont dans le sentier d'Allah, ce n'est pas la charité de tous les jours. Le croissant rouge n'intervient qu'en direction des croyants. *Les Sadaqats ne sont destinés que pour les pauvres, les indigents, ceux qui y travaillent, ceux dont les cœurs sont à gagner (à l'Islam), l'affranchissement des jougs, ceux qui sont lourdement endettés, dans le sentier d'Allah, et pour le voyageur (en détresse). C'est un décret d'Allah! Et Allah est omniscient et sage (9:60).*

Pour le contenu de la prière, voir http://s1.islamhouse.com/data/fr/ih_books/fr-Islamhouse-PriereNawMuslim-Hayiti.pdf

- croire en Allah,
- croire en ses anges,
- croire en ses livres révélés,
- croire en ses prophètes,
- croire au jour dernier
- croire dans le destin imparti pour le Bien et le Mal.

Les 77 branches de la foi selon l'imâm El-Bayhaqî

- 01 La foi en Allah
- 02 La foi en les Envoyés d'Allah
- 03 La foi en les Anges
- 04 La foi dans le Noble Coran et les autres Livres divins précédents
- 05 La croyance que le destin qu'il soit bon ou mauvais provient d'Allah
- 06 La foi en le Jour dernier
- 07 La foi dans la Résurrection après la mort le Jour dernier
- 08 La foi dans le Rassemblement du Jour dernier
- 09 La foi que le paradis est la demeure éternelle des croyants
- 10 La foi dans l'obligation d'aimer Allah
- 11 La foi dans l'obligation de craindre Allah
- 12 La foi dans l'espérance en Allah
- 13 L'obligation de se remettre à Dieu
- 14 L'obligation d'aimer le Prophète Mouhammed
- 15 L'obligation de révéler de l'honorer au Prophète Mouhammed et de le respecter
- 16 L'attachement de l'individu à sa Foi au point de préférer d'être jeté en Enfer plutôt que de succomber à l'impiété
- 17 La recherche de la science à savoir la connaissance d'Allah
- 18 La diffusion de la science
- 19 La magnificence du glorieux Noble Coran
- 20 Les purifications
- 21 Les cinq prières obligatoires
- 22 L'aumône légale (Azzakât)
- 23 Le jeûne du mois de Ramadan
- 24 La retraite spirituelle
- 25 Le pèlerinage de la Mecque (El-Hadj-dj)
- 26 Le combat pour Allah
- 27 Le fait de camper pour Allah face à l'ennemi
- 28 Le fait de tenir ferme devant l'ennemi et non de fuir devant la grande mêlée
- 29 L'acquiescement du cinquième du butin au chef de la communauté
- 30 Affranchissement d'une âme avec l'intention de se rapprocher d'Allah
- 31 Les expiations relatives aux crimes et délits qui sont au nombre de quatre selon le Noble Coran et la Sounnah
- 32 Le respect des engagements
- 33 La multiplicité des bienfaits d'Allah et l'action de grâce qu'elle implique
- 34 La préservation de la langue de ce dont il n'a nul besoin
- 35 Restitution des dépôts à leurs propriétaires
- 36 L'interdiction des assassinats
- 37 L'obligation de la chasteté
- 38 Le fait de retenir la main par rapports aux biens d'autrui
- 39 L'obligation d'avoir du scrupule en matière de nourriture
- 40 L'interdiction de certains tissus, de certaines tenues, de certains ustensiles

- 41 L'interdiction des jeux et des divertissements contraires à la Loi islamique
- 42 L'économie dans les dépenses et l'interdiction de consommer les biens injustement
- 43 L'abandon du ressentiment, de l'envie et des choses semblables
- 44 De toucher à l'honneur des gens
- 45 Vouer sincèrement l'œuvre à Allah et l'abandon de la duplicité
- 46 Le fait de se réjouir de la bonne action et de s'attrister pour la mauvaise
- 47 Traiter chaque péché par la repentance
- 48 Les offrandes
- 49 L'obéissance aux dépositaires de l'autorité légitime
- 50 S'attacher aux choix fondamentaux de la communauté
- 51 Jugez les différends des hommes avec justice et équité
- 52 Recommander le bien et interdire le mal
- 53 L'encouragement mutuel à la piété et à crainte révérencielle d'Allah
- 54 La pudeur
- 55 La piété filiale envers les parents
- 56 Le respect des liens de parenté
- 57 Le bon caractère, la maîtrise de sa colère, être affable et modeste
- 58 Le fait de se montrer bon avec les serviteurs et de bien les traiter
- 59 Le droit des maîtres sur les serviteurs à savoir que le serviteur doit rester avec son maître
- 60 Les droits des enfants et des épouses
- 61 Se rapprocher des gens de la Foi, leur témoigner de l'affection etc
- 62 Le fait de répondre aux salutations
- 63 Rendre visite au malade
- 64 La prière sur celui qui est mort
- 65 Le fait de dire à celui qui éternue : « Qu'Allah te prenne en miséricorde ! »
- 66 Le fait de s'éloigner des impies et des corrupteurs et d'être ferme avec eux
- 67 Le fait d'honorer le voisin
- 68 Le fait d'honorer l'invité
- 69 Le fait de préserver les pécheurs et de ne pas les dénoncer systématiquement
- 70 Le fait d'endurer patiemment les épreuves et les penchants de l'âme pour les plaisirs et les désirs
- 71 L'ascèse et la réduction de l'espoir
- 72 La jalousie et l'abandon du passé (le fait de favoriser la mixité entre hommes et femmes pour échanger des amabilités)
- 73 Se détourner des propos vains
- 74 La générosité et la largesse
- 75 Se montrer miséricordieux envers le petit enfant et respecter la personne âgée
- 76 La réconciliation entre les gens
- 77 Que l'homme aime pour son frère dans la Foi ce qu'il aime pour lui-même

Les actes prohibés

- La fornication.
- L'homosexualité
- Le refus injustifié de l'épouse d'un acte conjugal.
- L'épouse demande le divorce sans raison légale.
- La répudiation illégale de l'épouse.
- Le rapport conjugal durant les menstruations.
- La sodomie.
- L'injustice entre les épouses.
- L'isolement de l'homme avec une femme qui lui est illégale.

- Serrer la main d'une femme qui lui est illégale.
- Le parfum des femmes à l'extérieur de leur maison.
- Le voyage d'une femme seule.
- Fixer le regard sur une femme.
- Le cocuage.
- La non-reconnaissance de la filiation légitime de l'enfant.
- L'usage de l'intérêt usuraire.
- Verser ou toucher un pot-de-vin.
- L'acceptation de bien suite à une entremise.
- La consommation des gains illicites.
- La dissimulation de la mauvaise qualité des marchandises.
- La vente par le renchérissement.
- Le commerce après le deuxième appel à la prière du vendredi.
- Les assortiments et jeux de hasard.
- Le délit du vol.
- S'emparer d'un lot de terrain.
- La rémunération inique de la force de travail.
- La donation injuste du père envers ses fils.
- La mendicité sans être dans le besoin.
- Le refus de rembourser une dette.
- La consommation du vin.
- L'usage des ustensiles en or et en argent.
- Le témoignage par des paroles mensongères.
- L'écoute de la musique et les chansons inconvenantes.
- La médisance et la diffamation.
- Le colporteur de médisance et de diffamation.
- L'observation des maisons d'autrui sans permission préalable.
- La marginalisation d'une personne dans un groupe.
- Le port des habits en queue-de-pie au-dessous des chevilles.
- La femme qui porte des habits courts, transparents et collants.
- L'homme qui porte des objets et instruments en or.
- La ressemblance aux femmes par les hommes et inversement.
- La reproduction façonnée des êtres vivants.
- Le mensonge du rêve.
- Le non-respect des tombes et du cimetière.
- L'attitude du mauvais voisinage.
- Le testament indu.
- Maudire le Musulman fidèle et son aversion.

La rupture de la foi

La négation de l'unicité d'Allah ou son blasphème.

- La négation de l'unicité de la Seigneurie d'Allah .
- La négation de l'unicité de la divinité d'Allah .

Le blasphème contre les Noms et Attributs d'Allah .

Les formes d'associationnisme et de polythéisme.

- Jurer par un autre qu'Allah .
- L'adoration des tombeaux.
- L'abattage non voué à Allah .
- La magie, l'illusion et la voyance.
- La croyance à l'horoscope.

- La croyance aux pouvoirs de certains objets.
- Le mauvais augure.
- Rendre licite ce qui est prohibé dans la loi et inversement

La négation du Message ou son blasphème.

Renier le Prophète Mouhammed ou son blasphème.

La satisfaction de l'incroyance

- L'adoption des doctrines de l'incroyance.
- L'alliance avec les mécréants.
- L'alliance avec les gens du Livre.
- L'alliance avec des incroyants même avec un lien de parenté.
- L'assistance avec les hypocrites

La manifestation du mépris contre l'Islam

- L'ironie sur les valeurs de l'Islam.
- L'expression de la haine envers l'Islam.
- La contradiction avec les lois islamiques

L'acte meurtrier ou crime prémédité contre une personne.

L'apostasie

- Insulter Allah ou le Prophète Mouhammed . Dans ce cas précis, certains juristes recommandent l'exécution directe de son auteur sans lui accorder la faveur du repentir. D'autres soutiennent qu'il doit être convié à se repentir. S'il le fait, il devra renouveler sa profession de foi et implorer le pardon d'Allah .

- Insulter l'un des Anges .
- Insulter l'un des autres Prophètes .
- Renier la souveraineté d'Allah .
- Renier la divinité d'Allah .
- Renier un Nom ou Attribut divin tel qu'Allah est Vivant, Omniscient, Audiant, Pourvoyeur, Pardonneur, Voyant, Miséricordieux, etc.
- Renier le Message de l'un des Prophètes envoyés d'Allah , ou prétendre qu'il y a un prophète après l'ultime Prophète Mouhammed .
- Renier une prescription de la loi divine telle que la prière, l'aumône légale (Azzakât), le jeûne, le pèlerinage, le bon traitement des parents, le djihad, le port du voile, etc.
- Renier une Sourate, un verset ou même une lettre du Noble Coran.
- Manifester du dédain à l'égard des actes prescrits ou recommandés de l'Islam, comme par exemple se moquer et faire montrer du mépris ou jeter le Noble Coran dans un endroit insalubre ou le fouler du pied pour montrer le mépris qu'on lui inspire.
- Violer les interdits connus comme tel à l'unanimité et s'adonner par exemple à l'adultère, la consommation du vin, le meurtre, la sorcellerie, etc.
- Croire qu'il n'y a ni résurrection, ni châtement, ni félicité dans l'au-delà ou bien croire que le supplice et le bonheur éternels ne sont que virtuels ou purement allégoriques.
- Soutenir l'idée que les hommes saints et dévots sont meilleurs que les Prophètes ou qu'ils sont dispensés des pratiques culturelles.

(voir <http://djamelfeliachi.sitego.fr/-la-foi-el--mane-.html>)

Emprunts ou héritage bibliques

Les traditions bibliques circulaient librement parmi les premiers auditeurs des prédications coraniques et une simple allusion suffisait à l'auditeur pour qu'il fasse les connections. Mais lorsque l'islam s'est répandu dans d'autres contextes culturels, il a fallu amener les détails manquants à ces récits allusifs, d'où les collections de hadiths Il a fallu aussi

faire de même concernant la vie de Mohamed et les qussas (conteurs de rues) ont puisé dans ce pool les éléments « *isra iliyyat* » (de source juive ou chrétienne) pour en constituer leurs histoires.

Plusieurs de ces traditions bibliques ont donc une grande variété de transmission dans les siècles qui ont précédés l'islam et étaient bien connues dans les communautés juives et chrétiennes sous une forme ou une autre. Il y avait donc un grand pool d'histoires connues et en continuelle évolution par l'incorporation et l'influence d'éléments de diverses sources. En ce contexte oral, il n'y a pas d'original, il y a des variantes qui sont le reflet de plusieurs performances du prédicateur en plusieurs occasions. Par exemple la relocalisation d'événements dans un lieux proche : Abraham à la ville sainte (la Mecque)

Et l'évolution se clos au IX^{ème} siècle par une normalisation et une mise par écrit.

Puis vinrent des écrits plus élaborés les sira (vie de mohamed), tafsir (commentaires du coran), fiqh (jurisprudence islamique), tarikhs (histoire universelle) pour répondre aux questions laissées sans réponse par le coran, expliquer les passages difficiles, retrouver les détails éludés, montrer la vie de Mohamed.

Les ressemblances et les différences entre les histoires du coran au sujet d'Abraham, Moïse, ... et celles rapportés dans la torah et l'évangile amènent des questions inconfortables et les oulémas (Abd al Malik) finirent par bannir les qussas et dénoncer les traditions *isra'iliyyat* (de sources juives ou chrétiennes) si elles sont contraires au coran, en expliquant alors que la bible et l'évangile ont été falsifiés. Mais les collections « *qusas al anbiya* » continuèrent à recenser ces traditions.

Différentes histoires sont racontées, et plusieurs fois, dans différents contextes coraniques, mais toutes conservent un noyau commun et des variantes caractéristiques de la performance orale du prédicateur en telle ou telle occasion.

La question est de savoir si ces histoires, ces concepts et ces mots conservent leur contexte biblique et leurs relations avec d'autres concepts ou s'il s'agit de simples emprunts d'aspects superficiels, auxquels sont associées, dans le coran, des significations sans lien réel avec la pensée biblique pour servir une nouvelle fonction, dans un nouveau contexte et une nouvelle structure théologique. Tarik Ramadan écrit : "*Il faut néanmoins se méfier des analogies apparentes. Certes les histoires des Prophètes, et notamment celle d'Abraham, sont rapportées respectivement dans les traditions juive, chrétienne et musulmane, de façon semble-t-il similaire. A l'étude, on s'aperçoit cependant que les narrations sont différentes et ne présentent pas toujours ni les mêmes faits ni les mêmes leçons*" (Muhammad, Vie du Prophète).

Concernant les figures de l'ancien testament : Adam, Noé, Abraham, Moïse, Joseph, Salomon, et aussi Jésus, Marie, ... le [coran](#) résume souvent à l'extrême les épisodes revisités et réinterprétés de la torah (genèse, exode, lévitique, deutéronome, psaumes, prophètes, ...) et des évangiles, mais parfois il fait allusion à des détails qui ne sont pas dans la bible mais dans des traditions juives (talmud de Babylone, talmud de Jérusalem, midraschs, targoum ...) des apocryphes de la bible (livre d'Hénoch, livre des jubilés, ...) ou des apocryphes chrétiens (ascension d'Isaïe, roman d'Alexandre, les 7 dormants d'Ephèse, évangile de l'enfance, protévangile de Jacques, ...), et les chroniqueurs musulmans (Tabari dans le 1^{er} tome de ses [chroniques](#) et al Kissaï dans sa *vie des prophètes*) reprennent ces épisodes plus complètement en ajoutant de même de nombreux détails empruntés à ces sources non musulmanes.

D. Sidersky dans son incontournable « [Les origines des légendes musulmanes](#) » et Leila Qadr dans le tome 1 de « *les trois visages du coran* » dressent un inventaire fourni de ces très nombreux emprunts démontrant d'une part la connaissance très profonde que les auteurs du coran avaient du milieu juif et d'autre part l'inspiration non divine du coran.

Les auditeurs de Mohamed, connaissant la thorah et les évangiles, le savaient bien, puisque le coran leur fait dire « Ce sont des contes d'anciens qu'il se fait écrire! On les lui dicte matin et soir! » (25 :5) « Mais ils disent : Voilà plutôt un amas de rêves ! Ou bien il

l'a inventé ; Ou, c'est plutôt un poète" (21 :5) et aussi (6 :25, 16 :24, 27 :68, 46 :17, 68 :15, 83 :13).

Dans son livre *vingt-trois ans* Ali Dashti affirme que : « *le Coran ne contient rien de neuf, c'est-à-dire aucune idée qui n'ait pas été déjà exprimée par d'autres. Tous les préceptes moraux contenus dans le Coran sont évidents par eux-mêmes et sont communément admis. Les histoires qu'il contient sont reprises telles quelles, ou avec seulement des modifications mineures, des traditions juives ou chrétiennes, que Muhammad a recueillies auprès des rabbins et des moines qu'il a rencontrés au cours de ses pérégrinations en Syrie. (...) Dans le domaine de l'éducation morale, le Coran ne peut pas être considéré comme miraculeux. Muhammad répète des principes que l'humanité avait déjà élaborés en d'autres lieux et en d'autres siècles. Confucius, Bouddha, Zoroastre, Socrate, Moïse et Jésus avaient dit des choses semblables. (...) La plupart des rites et des obligations religieuses de l'islam ne sont que le prolongement des pratiques juives que les Arabes païens avaient adoptées* », d'ailleurs le coran le reconnaît à plusieurs reprises : *Et croyez à ce que J'ai fait descendre, en confirmation de ce qui était déjà avec vous* (2 :41).

Matin et soir, avant le shémah Israël, les juifs disent : « *Tu écarteras la lumière devant l'obscurité et l'obscurité devant la lumière* », et le Coran dit : « *Il fait que la nuit pénètre le jour et que le jour pénètre la nuit* » (35, 14). Les juifs disent encore : « *Et nous croyons que Tu ressusciteras les morts* » et le Coran : « *Car l'heure arrivera on ne peut en douter et Dieu ressuscitera ceux qui sont dans les tombes* » (22, 7).

Chaque Chabbat, au matin, les juifs prient : « *Quand Dieu acheva de créer son œuvre [après les six jours de la création du monde] Il s'éleva et s'assit sur son trône de gloire* » ; et le coran répète : « *Il a créé le ciel et la terre en six jours, puis il s'est élevé sur le trône de sa gloire* » .

Légendes empruntées aux textes juifs et chrétiens

Les textes repris ne marquent pas une continuité avec le récit original ce sont simplement ceux où, quitte à ajouter quelques éléments, il est possible de trouver une analogie avec la situation de Mohamed, ce qui permet de hisser ce dernier au niveau des grandes figures connues des auditeurs et de justifier tous ses actes. Ainsi ils prêchent le monothéisme, exigent l'obéissance, disent qu'ils ne sont pas des anges, qu'ils ne connaissent pas les choses cachées, que les trésors d'Allah ne sont pas à leur disposition. Ils convertissent les pauvres et non les chefs, ne demandent pas de salaire, sont traités de menteurs et de possédés du démon, menacent leurs auditeurs incrédules d'un châtiment cataclysmique envoyé par Allah, sont mis au défi de mettre la menace à exécution, et le cataclysme arrive comme annoncé. (voir notre page [les messagers d'Allah](#))

Certains comme Noé ou Loth ne convertissent qu'une partie de leur famille, et font leur hégire en partant avec leurs convertis vers une autre province.

Noé s'adresse à son peuple pour l'avertir, et l'assemblée lui répond dans les mêmes termes que les auditeurs de Mohamed à la Mecque. L'épisode ajouté du fils de Noé, récalcitrant, correspond à Abu Lahab, l'oncle de Mohamed qui s'oppose à lui. Il s'agit par cet ajout de montrer que dieu est maître de défaire les liens familiaux. (Jacqueline Chabbi – le coran décrypté).

En plusieurs occasions le coran dresse la liste des peuples qui, comme les contradicteurs de Mohamed, n'ont pas écouté leurs avertisseurs, ont refusé les signes évidents prouvant la toute puissance d'Allah, et subirent une punition collective : le peuple de Noé n'a pas écouté Noé et a été noyé ; les gens d'Ar-Rass (le puit) ; Les tamud n'ont pas écouté Salih et, selon un verset, ont tué la chamelle (54 :31) ou, selon d'autres, ont taillé la roche et bâtissaient de hauts édifices (89 :13, 7 :74) ils ont été anéantis ; les Aad n'ont pas écouté Hud et ont construit des bâtiments comme s'ils devaient durer éternellement (26 :128), Pharaon n'a pas écouté Moïse et a fait construire par Haman une haute tour pour monter jusqu'à dieu (28 :38), son peuple fut

noyé ; le peuple de Lot n'a pas écouté Lot et a persisté dans ses mauvaises habitudes, il a été foudroyé (15 :74); les gens d'Al-Aïka (le bosquet), d'al Hijr qui taillaient des maisons dans leur montagnes (15 :82), le peuple de Tubbaa, le peuple de Saul a été chassé et séparé de ses familles et bien qu'il les exhorte au combat ils ont tourné le dos aux ennemis (2 :246) ; Elie a reproché en vain aux siens d'invoquer Baal (37 :123) ; enfin les fils d'Israël n'ont pas écouté leurs prophètes, ont succombé à l'idolâtrie, ont eu leur temple détruit par deux fois (17 :4) et ont été dispersés. Tous traitèrent les messagers de menteurs (50 :12-14, 38 :12). Le message récurrent du coran pour inciter à suivre Mohamed est bien que tous les peuples qui ne suivent pas celui d'entre eux qui est chargé de leur transmettre le message révélé les concernant sont punis. Et quelques-uns ont évité l'anéantissement en suivant ces signes évidents, et donnent l'exemple à suivre : le peuple de Jonas a cru (10 :98) et la reine de Saba s'est convertie (27 :44). Allah nomme les animaux (2 :30) alors que dans la genèse (2 :19) c'est Adam. Dans le Midrash Rabbah et le Parashah on trouve : « Alors il leur présenta du bétail, des animaux et des oiseaux et leur demanda leur nom, mais ils ne le savaient pas. Après avoir créé l'homme, Il les fit passer devant lui et lui demanda leur nom. Il répondit : « C'est un bœuf, c'est un âne, c'est un cheval et ça un chameau. » « Mais quel est ton nom ? » « Pour moi, je devrais être appelé terrestre, car c'est de la terre que je suis créé. » (Midrash Rabbah sur le Lévitique, Parashah 19, et Genèse, Parashah 8, et Sanhédrin 38).

Reprenant la légende du dieu mésopotamien Nergal refusant de se prosterner devant l'envoyé de la reine des enfers, Allah demande à l'ange Iblis (15 :28, 2 :34, 7 :12) de s'incliner devant Adam, alors que d'autre part il interdit que l'on vénère qui que ce soit en dehors de lui-même. Cela vient des apocryphes : *questions de barthélémy* et *évangile de bartholomé* et de *l'apocalypse de Moïse* : « Lorsque Dieu t'eut insufflé le souffle de vie et que ton visage et ta ressemblance eurent été faits à l'image de Dieu, Michel (...) sortit pour convoquer tous les anges et il leur enjoignit : "Adorez l'image du Seigneur Dieu, ainsi que l'a ordonné le Seigneur !" (Ap. Moïse 13)

Pour justifier son refus (38 :75) Iblis répond : « Et comme Michel me pressait de t'adorer, je lui dis : "Pourquoi me presses-tu ? Je n'adorerai pas celui qui m'est inférieur ; je préexiste, en effet, à toute créature et j'avais déjà été créé avant que celui-là ne vienne à l'existence. C'est lui qui doit m'adorer, et non l'inverse !" En entendant cela, les autres anges qui sont avec moi refusèrent d'adorer (Ap. Moïse 14)

Concernant la chute d'Adam, il n'y a dans le coran rien sur la tentation de devenir comme dieu, pas d'arbre de la connaissance du bien et du mal, uniquement l'arbre d'immortalité, pas de nudité sauf après avoir mangé le fruit défendu (7 :27). La Genèse ne fait aucune allusion au repentir d'Adam (2 :37), cela vient du Talmud (Erubin 18b; Abodah Zarah 8a). « Lorsque Adam vit le soleil se coucher, il dit : hélas, c'est parceque j'ai péché que le monde autour de moi devient sombre; l'univers va redevenir vide, c'est la mort à laquelle j'ai été condamné » Alors il s'assit et pleura toute la nuit ainsi qu'Eve en face de lui ». Comme Allah agréa ce repentir, on trouve là la justification du rejet du péché originel et du baptême. C'est dans l'écrit syrien, *the cave of treasures*, que l'on trouve Adam et Eve habillés dans le paradis et c'est là aussi que l'on trouve le serpent leur retirer leurs habits et on y trouve encore la jalousie du shaytan et sa revendication de supériorité car il est créé du feu et pas de boue, on y trouve enfin le fait capital que dieu pardonne à Adam. En fait, dans cette épisode il n'est pas question de péché, Adam a été puni car il n'a pas suivi la guidance d'Allah mais celle du shaytan. L'avertissement porte sur la mauvaise guidance du shaytan mais pas sur le péché des hommes. De même les prières du *nôtre père* et de *la fatiha* parlent l'un du péché l'autre de la bonne guidance.

Le sacrifice de Caïn et Abel (5 :27) vient du midrasch (Yalkout Siméoni 35) : « Ce fut le soir de la fête de Pâque. Adam appela ses enfants en leur disant : Ce soir les enfants d'Israël offriront plus tard chacun un sacrifice pascal : Vous deviez offrir aussi des sacrifices au

Créateur. Caïn choisit des graines de qualité inférieure, mais Abel apporta le meilleur de son bétail, des brebis non tondues. »

Le dialogue entre Caïn et Abel (5 :31-32) n'est qu'évoqué par la bible (Genèse, 4 :4-5) et vient du Targum de Jérusalem.

L'épisode du corbeau (5 :34) est tiré du Midrasch Tanhuma (Bereshit, 10) : *« Lorsque Caïn tua Abel, ce dernier était resté couché par terre et Caïn ne savait comment faire. Dieu y fit passer deux oiseaux se battant; l'un tua l'autre, puis, creusa avec ses pattes un trou dans le sol et y enterra le mort. S'inspirant de cet exemple, Caïn creusa dans la terre et y ensevelit Abel »*. (voir aussi targum de Jonathan ben Uziah)

Selon 29 :13-14, Noé a vécu 950 ans avant le déluge ; Pour la bible ces 950 ans correspondent à l'âge qu'avait Noé lorsqu'il est mort (Genèse 9 :29).

La mention de l'Eau bouillonnante dans le four de Noé pour annoncer le déluge (11 :40, 23 :27) vient du midrasch (génèse-Rabbah, 28 :9) : *« Chaque goutte d'eau que Dieu fit tomber sur eux, il la portait à l'ébullition dans l'enfer avant de la faire descendre sur eux »*.

Dans le déluge du coran, il n'y a pas de pluie, mais un débordement des sources et pas non plus de 40 jours de navigation.

Selon les Musulmans, Noé avait quatre fils : Sem, Cham, Japhet et Chanaan. Les trois premiers avaient cru à la parole de Noé; mais le quatrième, Chanaan, était resté infidèle (11 :42) Selon la Bible, Noé n'avait que trois fils, et Chanaan était son petit-fils, soit le quatrième fils de Cham. Le Midrasch (Tanhuma, Noé, 15) rapporte que « Tant que Noé habitait l'arche, il s'est dit: Je souhaite que mes fils aient des domestiques pour les servir (comme eux-mêmes servent actuellement leur père). Mais une fois sorti de l'Arche, les enfants que je vais engendrer dans la suite, je les obligerai à servir leurs frères aînés. Il dit ensuite à l'un d'eux (à Cham) : Puisque tu ne m'as pas laissé engendrer un quatrième fils qui serait devenu serviteur, c'est ton quatrième fils à toi, Chanaan, qui sera serviteur. Et il ajouta : Maudit soit Chanaan! » (Genèse, 9 :25). «Ceci s'explique par le fait, rapporté par certains maîtres (Talmud Babylone ; Sanhédrin, 70a), que Cham avait châtré son père pendant qu'il dormait profondément, à la suite de son enivrement » (Genèse, 9 :21).

Selon 6 :74 le père d'Abraham s'appelle Azar, la bible le dit fils de Terah.

Selon 21 :68-71, dieu a sauvé Abraham du brasier ou le roi Nemrod l'avait jeté. Dans la Bible (Genèse 11 :31), il est écrit qu'Abraham est sorti de la ville d'Ur en Chaldée : "UR" (qui est le nom de la ville) a été traduit par "OR" (qui signifie « feu »). Cette fable est construite sur la base d'une vieille erreur de traduction ainsi le Midrasch haggadol (11 :28) raconte que « Lorsque Nemrod devint roi, il se déclara étant Dieu, obligeant tous ses peuples, par la terreur, à venir se prosterner devant lui et l'adorer. Lorsque le patriarche Abraham vint au monde, les magiciens et devins de Nemrod lui dirent : En ce jour est né un enfant qui gouvernera le monde, qui fera disparaître les royautes existantes et qui te détrônera. Si tu le désires, va prendre cet enfant chez son père en échange d'une grosse fortune, et tu le feras ensuite disparaître du monde. Tharé, père d'Abraham, étant parmi les assistants leur dit : Votre proposition ressemble aux paroles de celui qui dit à son mulet : Va disposer d'un sac plein d'avoine et, en échange, je te couperai la tête. A quoi servira une grosse fortune offerte au père dont on tuera l'héritier ? Ils lui répondirent : on voit par ton discours que c'est bien toi le père de l'enfant en question. . . » Que fit Taré ? « Il cacha dans une caverne son fils Abraham et sa nourrice, où ils restèrent trois ans. Au bout de ce temps, Abraham sortit et, tout jeune qu'il fût, il reconnut le créateur et l'adula avec conviction. Tharé était prêtre païen et il vendait des idoles aux gens du peuple... Un jour, on dénonça Abraham devant Nemrod, lequel le fit venir... Abraham lui dit : habituellement, le soleil se lève à l'orient et se couche à l'occident. Commande donc au soleil que pour demain il se lève à l'occident et se couche à l'orient, et je déclarerai alors que c'est toi qui es Dieu et que tu n'as pas ton semblable sur terre ... Abraham lui dit encore : Ne sois pas étonné que je ne te considère pas comme Dieu, mais seulement comme le fils de Cousch. Et si tu étais Dieu,

pourquoi n'as-tu pas sauvé ton père de la mort ?... Sur l'ordre de Nemrod, on lia Abraham pour le jeter au feu. Et tout le peuple apporta du bois pour allumer un bûcher énorme. On y jeta Abraham, mais les flammes et les charbons ardents ne touchèrent point son corps. Quand le patriarche sortit du feu sain et sauf, tous les gens amenaient leurs enfants, fils et filles, pour les mettre sur ses genoux, en lui disant : Heureux Abraham, conduis-nous dans ta voie ! suivant la parole du psalmiste (Psaumes, 47 :9) : Les princes des peuples se rassemblent pour former à leur tour un peuple du Dieu d'Abraham. »

« Abraham se demande si le soleil, la lune, etc. sont des dieux, et répond par la négative parce qu'ils disparaissent à certains moments » (4 :74-78). Cela vient du talmud (Bereshit Rabbah 38 et Bereshit Rabbah 13) .

L'épisode de Mohamed détruisant les idoles de la kaaba, sauf une, rappelle curieusement le Midrasch (Genèse-rabbah, 38 :19) « Tharé était idolâtre et marchand d'idoles. Un jour il partit en voyage et délégua Abraham dans ses fonctions de vendeur. Ce dernier en recevant un acheteur, il lui demanda son âge. Soixante ans, répondit le client. Malheur à l'homme âgé de soixante ans de se prosterner devant un objet fabriqué en un jour ! s'écria Abraham, et l'acheteur partit honteux. Un jour, arriva une femme qui apportait un plat de pâtisserie. Place-le devant elles, recommanda-t-elle. Abraham prit un bâton, cassa les idoles et plaça ensuite le bâton dans les mains de la plus grande d'entre elles. Lorsque son père arriva, il lui demanda : Qui a fait cela ? Abraham répondit : Inutile de mentir. Une femme est venue avec un plateau de pâtisserie, qu'elle me recommanda de placer devant les idoles. A peine l'ai-je fait, chacune d'elles voulut manger la première ; c'est alors que la plus grande cassa les autres avec le bâton qu'elle tient dans sa main. — Qu'est-ce que tu inventes là ? Ont-elles conscience de ce qui se passe ? reprit Tharé. Abraham répliqua : Tes oreilles n'entendent donc pas ce que dit ta bouche ? » (21 :59)

Le coran dit que le fils d'Abraham dont il est question lors du « sacrifice d'Abraham » est Ismaël (37 :102), et non Isaac (genèse 22 :2) mais le nom Ismaël n'apparaît pas, il est ajouté entre parenthèse par les traducteurs ! et c'est bien Isaac qui est nommé deux fois en (37 :112-113). (voir <https://davidbelhassen.blogspot.fr/2017/05/sacrifice-disaac-ou-dismael-qui-est.html>)

Les 3 lapidations du diable lors du pèlerinage commémorent le refus d'Abraham d'écouter les insinuations du diable cherchant à le faire renoncer au sacrifice, mais cela n'est ni dans la bible, ni dans le coran, mais dans Tabari (t. I, chapitre 53, pp. 178-186) et dans le Midrasch (Tanhuma Genèse, vayera, 22).

L'épisode où Abraham découpe des oiseaux pour comprendre la résurrection (2 :260) vient de l'apocalypse d'Abraham : « L'ange me dit : « Abraham ! Et je dis : « me voici ! » Il me dit : « tous ces animaux, tue-les et découpe-les, et mets les moitiés l'une en face de l'autre. Mais les oiseaux, ne les découpe pas ».

Plusieurs fois le coran parle des descendants d'Abraham : Isaac et Jacob, présentés comme ses fils « *Nous lui fîmes don d'Isaac et de Jacob; et de chacun Nous fîmes un prophète* » (19 :49), comme si Ismaël n'existait pas, et en oubliant que Jacob est le fils d'Isaac, Contrairement à la bible, le coran ne parle pas de descendants d'Ismaël, il ignore les 12 tribus arabes issues des reins d'Ismaël, en parallèle des 12 tribus de Jacob, ce sont les traditions musulmanes qui le marient à une femme de la tribu de Moab (nord de l'Arabie). Enfin ce n'est que dans les dernières sourates, médinoises, qu'Ismaël est ajouté à Abraham en tant que fondateur de la Mecque (2 :125-127) mais pas en 3 :95 ni en 22 :26, alors qu'Ismaël serait le chaînon qui rattache les arabes à Abraham.

La Genèse (genèse 19 :1-27, 18 :20, 13 :13) ne précise pas le péché des habitants de Sodome, qui reviennent comme un leitmotiv dans le coran (7 :78-83, 11 :79-85, 15 :61-78, 22 :43, 26 :160-176, 27 :55-60, 29 :27-35, 37 :133-137, 54 :33-39). Cela se trouve dans le midrasch (Genèse-Rabbah, 50 :9) : « *Durant toute la nuit Loth leur demanda grâce pour ses hôtes, et ils l'écouterent. Mais en lui intimant l'ordre de les sortir (les hommes hébergés par*

lui) au dehors, afin de les approcher avec luxure, les Sodomistes lui déclarèrent : Maintenant tu n'as plus le droit de plaider en leur faveur ».

Une partie des constructeurs de la tour de Babel a été changé en « singes abjects » (7 :166, 2 :65n 5 :60), cela vient du talmud (Sanhedrin 109a), les constructeurs qui cherchaient à atteindre le ciel «furent divisés en trois groupes. Le premier dit : 'Montons et habitons là' ; le deuxième dit 'Montons et adorons les étoiles' ; et l'autre dit 'Montons et faisons la guerre'. Ceux qui dirent 'Montons et habitons là', Dieu les dispersa. Ceux qui dirent 'Montons et faisons la guerre' furent transformés en singes, en fantômes, en démons et en esprits mauvais. Et ceux qui dirent 'Montons et adorons les étoiles', Dieu confondit pour eux les langues de toute la terre.». (voir <http://www.debriefing.org/18610.html>)

La malédiction des peuples industriels et constructeurs (Tamud, Ad, al Hijr, pharaon) rappelle la tour de Babel, mais sans l'écroulement de la tour ni la dispersion des langues. De même l'anéantissement du peuple de Saba, trop ambitieux, qui voulut allonger les étapes des caravanes (34 :19)

Selon 28 :8 Hâmân était le ministre de pharaon, alors que la bible dit qu'Aman était le ministre du roi Xerxès, le roi des perses en 486 avant Jésus-Christ (livre d'Esther), le nom d'Aman était le nom d'un dieu perse, pas d'un égyptien, et pharaon vécut en 1 500 avant Jésus-Christ.

Dans le coran c'est la femme de pharaon, et pas sa fille, qui recueille Moïse dans son berceau flottant (28 :9) et elle se converti (66 :11)

La confrontation de Moïse avec les Mages de pharaon, et leur conversion (20 :70) n'est pas dans la bible et vient du midrash

De nombreux passages du coran évoquent la fuite d'Egypte, mais l'un des scénarios est que c'est pharaon qui cherche à chasser les fils d'Israël (17 :103) lesquels finissent par hériter de ses trésors et de son « *lieu de séjour agréable* » décrit comme le paradis (26 :59, 44 :28, 17 :104). Cela est contradictoire avec la bible évidemment où c'est Moïse qui cherche à faire sortir son peuple, mais aussi avec d'autres passages du coran qui suivent le récit de la bible et le départ vers la terre promise de Canaan. Cela correspond à la situation où Mohamed va être chassé de la Mecque.

Le veau d'or du samaritain (20 :85) vient d'osée 8 :5, « *L'Éternel a rejeté ton veau, Samarie!* » Mais les Samaritains ne faisaient pas partie de ceux qui accompagnèrent le peuple hébreu dans le désert. Ils ne furent judaïsés qu'à l'époque du roi Osée, huit siècles après Moïse.

L'épisode du Mont Sinaï suspendu (2 :63, 2 :93, 7 :93-171) se trouve uniquement dans le talmud (Abodah Zarah 2b) : « *Le dieu de l'univers a suspendu le mont comme un couvercle au dessus des fils d'Israël, et leur dit : si vous acceptez la torah ce sera bon pour vous, mais sinon vous trouverez votre tombe* ».

L'armure donnée par Saul à David pour combattre Goliath, et qui s'adapte à son corps (34 :10, 21 :80) vient d'une légende juive alors que la bible dit justement qu'elle n'allait pas et qu'il l'a retirée.

La rencontre de Salomon et la reine de Saba (I Rois 10 :1-9) est repris en (27 :20-72, 34 :15) avec les détails du Targoum Schéni, seconde paraphrase araméenne du Livre d'Esther : « En ce moment on rechercha la huppe parmi les oiseaux qui y fut absente, et le roi en colère commanda de l'amener devant lui afin de la punir sévèrement. La huppe se présenta alors devant le roi et lui dit : Voici depuis trois mois que je recherche dans le monde entier pour voir s'il ne se trouve quelque part des gens qui ne rendent pas hommage à ta Majesté. J'ai observé certain pays dont la capitale appelée Kitor se trouve en Orient, dont la terre contient de l'or fin et l'argent est répandu dans les rues comme de la poussière... Et j'ai vu certaine femme qui y gouverne et on la nomme la Reine de Saba. Si cela te convient, je vais faire un effort, je me rendrai dans la ville de Kitor au royaume de Saba, dont j'enchaînerai les princes, je mettrai les fers à leurs

gouvernants et je les amènerai devant ta Majesté. Cette proposition fut agréée par le roi ; on appela les scribes et l'on rédigea une lettre, qu'on attacha aux ailes de la huppe. Cette dernière s'éleva dans les hauteurs parmi les oiseaux, et toute la gent ailée vola ensemble vers la ville de Kitor, dans le pays Saba. Or, un matin sortit la reine de Saba pour se prosterner devant le soleil, suivant son habitude. Mais l'armée des oiseaux ayant couvert le ciel en obscurcissant le soleil, la reine porta sa main à ses vêtements pour les déchirer, demeurant ahurie. Sur ces entrefaites la huppe descendit sur le sol, la reine aperçut la lettre attachée aux ailes de l'oiseau visiteur, la prit et lut son contenu : « De la part du roi Salomon, salut à toi, salut à tes ministres ! Tu dois savoir que Dieu m'a établi Roi sur tous les animaux de la terre, sur tous les oiseaux du ciel, sur les génies, les esprits et les démons, et que tous les rois de l'Orient, de l'Occident, du Midi et du Nord viennent me présenter leurs hommages. Si vous êtes disposés à en faire autant et à venir me saluer, je vous recevrai avec des grands honneurs devant les rois et vassaux qui m'entourent. Mais si vous ne vous décidez pas à venir me rendre hommage, je vous ferai envahir par mes serviteurs, mes armées et mes régiments de cavalerie »... En entendant la teneur de la missive, la reine déchira ses vêtements, fit appeler ses amiraux et ordonna de charger ses vaisseaux de précieux bois, de perles et de pierres fines. . . et les envoya avec une lettre à Salomon, de la ville de Kitor au pays d'Israël. Et au bout de trois ans, la reine de Saba arriva devant Salomon... Ce fut Benayahou, fils de Iehoyada, qui la conduisit au Palais du roi. Pour la recevoir, le roi s'assit dans une salle dont le parquet était en cristal. En y pénétrant, la reine de Saba eut l'illusion d'y voir un bassin d'eau ; elle retroussa sa robe pour y passer et fit découvrir les poils de ses jambes. Le roi lui dit : Ta beauté est bien celle d'une femme, mais tes poils sont plutôt ceux d'un homme... » voir aussi (Midrash Bamidar Rabbah 14 :3, MidrashTanhuma 4 :110, Midrash Qoheleth Rabbah 1 :1) (voir <https://www.dreuz.info/2019/11/28/raed-saadi-nasser-le-coran-falsifie-le-recit-biblique-de-salomon-pour-justifier-notre-terrorisme/>)

Le pouvoir de Salomon sur les démons et les génies pour construire le temple (21 :81, 27 :17 27 :38, 34 :11, 38 :33-35) vient du Testament de Salomon, qui raconte que lorsque Salomon commençait la construction du Temple de Jérusalem, ses artistes et ouvriers travaillaient du matin jusqu'au soir sous la surveillance de l'architecte du roi. Mais tous les soirs arrivait le démon Orniat, qui enlevait à ce dernier la moitié de son salaire et de ses aliments et lui suçait le sang de sa main droite, afin de le rendre inapte au travail. Salomon adressa alors une prière ardente au Dieu Cébaoth, et l'ange Michaël lui apporta ensuite l'anneau magique portant gravé le nom divin, au moyen duquel il allait désormais soumettre tous les esprits et démons de la terre, de l'air et des mers, que leur chef suprême Beeleboul lui amena, et Salomon assigna à chacun sa tâche dans les travaux.

Le Targoum Sehéni, seconde paraphrase araméenne du Livre d'Esther raconte que : « C'est lui, Salomon, que Dieu avait établi roi d'un bout du monde à l'autre ; il lui a découvert des secrets cachés et montré des profonds mystères ; il lui a accordé science et sagesse, ainsi que l'intelligence de l'origine. A lui obéissaient les démons et les animaux et les mauvais esprits lui étaient soumis »... « Ce fut Salomon qui s'est fait un trône remarquable, recouvert d'or pur d'Ophir incrusté de beryles, appuyé sur des colonnes de marbre. On y avait serti des émeraudes, des rubis, des perles et d'autres joyaux ».

Le Talmud de Babylone (Gittin, 68b) rapporte que : « Un jour, étant seul avec Asmodaï, Salomon lui demanda : En quoi consiste ta force ? Il lui dit : Débarrasse-moi d'abord de ma chaîne et donne-moi un instant ton anneau, et je te montrerai ma force. Salomon le débarrassa de sa chaîne et lui donna l'anneau. Le démon, l'ayant avalé, déploya l'une de ses ailes vers le ciel et posa l'autre sur la terre, et projeta Salomon à une distance de quatre cents parasanges. C'est en ce moment que Salomon se demanda (Ecclésiaste, 1, 3) : Quel profit l'homme retire-t-il de toute la peine qu'il se donne sous le soleil ?.. Il erra alors dans des contrées inconnues, et partout où il arriva il déclara (Ibidem, I, 12) : J'ai été roi d'Israël à Jérusalem. En arrivant auprès du Sanhédrin, les membres de l'Assemblée firent remarquer que le pauvre mendiant, qu'on

prenait partout pour un fou, semble avoir concentré sa folie sur un seul point, ce qui n'était pas normal. Ils demandèrent alors à Benayahou, secrétaire du roi, s'il avait vu son maître ; mais ce dernier déclara que depuis un certain temps il n'avait plus été appelé par le roi. On reconnut alors que le pauvre mendiant n'était autre que Salomon, et on lui rendit l'anneau portant gravé le Nom ineffable... » (

Salomon qui meurt sur son bâton (2-14) cela vient du talmud (Sanhedrin 20b) : « Salomon, ayant perdu son anneau magique, fut dépossédé de la royauté, et un démon prit son apparence et s'assit sur son trône. Lorsqu'il mourut, Salomon resta immobile appuyé sur son bâton, et pendant longtemps nul ne s'aperçut de sa mort ».

En 2 :249-251, l'auteur du coran confond le combat de Gédéon contre Madian avec celui de David contre Goliath (juges 7 :5-7).

18 :94-100 parle de Zul-Qarnayn / Dhoul'Qarneïn (Alexandre le grand) comme s'il était monothéiste, pourtant Alexandre le grand était un grec polythéiste. Il prétendait même être le fils du dieu Zeus et d'une mortelle ! En fait le coran n'a fait que recopier le "Roman d'Alexandre" du pseudo-Callisthène, un ouvrage racontant plein d'histoires imaginaires et fantastiques sur Alexandre et qui le présentait comme un monothéiste. C'était une commande d'Héraclius à sa gloire, pour prophétiser la fin du monde dans une guerre des nations et annoncer le règne imminent des romains sur la terre entière. Le retour de la sainte croix à Jérusalem en 630 par Héraclius fut le signe de la victoire, éphémère, de l'empire chrétien.

La fable du poisson avec Elie et Moïse (18:60-81) vient de l'épopée de Gilgamesh (1200 av JC) et de la romance d'Alexandre (100 av JC).

L'histoire de Joseph, ses frères, les rêves du pharaon et l'épouse de l'intendant (12 :4) vient du midrash (yalkut 146)

L'épisode des juifs qui refusent de s'incliner devant la statue d'or de Nabuchodonosor (Périsse les gens de l'ukhdud) (85 :4-10) vient de daniel (3 :20) et du *cantique des 3 enfants dans la fournaise*.

La légende des Sept Dormeurs d'Éphèse (18:8-26), apparue vers la fin du Ve siècle et vite répandue dans tout le Moyen-Orient et jusqu'en Europe, vient du mahabharata. Une homélie de Jacques de Saroug (écrivain syrien, mort en 521) conservée dans deux manuscrits (Vat. 115 et 117), renferment aussi la légende des sept dormeurs miraculeux. Grégoire de Tours (538-594) a relaté la même légende (De Gloria Martyrum, chapitre 95), avec de légères variations. Selon cet historien, sept nobles chrétiens d'Éphèse, persécutés au temps de l'empereur Décus (249-251), se sont réfugiés dans une caverne non loin de la ville. Mais leurs ennemis, ayant découvert leur retraite, en avaient bloqué l'entrée, afin de les y laisser mourir de faim. Lorsque Théodose II monta sur le trône (196 ans après) un pâtre avait ouvert la caverne, et, y trouvant 7 dormeurs, les a réveillés. Comme l'histoire est symbolique de la résurrection, les chrétiens ont fini par remplacer le chien qui accompagne les jeunes gens par un ange, car les animaux n'ont pas d'âme et ne ressuscitent pas. Le talmud (taanith 23a) raconte la légende de Honi, qui dormit 70 ans (voir <https://www.dreuz.info/2019/08/02/la-legende-des-sept-dormants-dephese/>).

L'épisode de Marie enfant nourrie au temple (3 :37) vient du protévangile de Jacques (7 :2, 8 :1) : « *Le prêtre reçut l'enfant (Marie) ... et ses parents descendirent remplis d'admiration parce que l'enfant ne s'était pas retournée en arrière. Et Marie était dans le temple du seigneur, se nourrissant comme une colombe, et elle recevait sa nourriture de la main d'un ange* ».

L'auteur du Coran change le nom d'Amram en Imran et, à plusieurs reprises, confond la vierge Marie et Myriam, fille d'Imran et sœur d'Aaron et de Moïse (19:28; 66:12; 3:30-31), alors qu'il y a 1 500 ans entre la Vierge Marie et l'époque d'Aaron. Marie aurait été adoptée par Zacharie, le père de Jean-Baptiste (3 :36-39). Nombres (26 :59) dit que *Le nom de la femme d'Amram était Jokébed, fille de Lévi, laquelle naquit à Lévi, en Égypte; elle enfanta à Amram :*

Aaron, Moïse, et Myriam leur sœur. En rattachant Jésus à Aaron, donc à la tribu de Levi, Jésus est retiré de la tribu de Juda et de David. (voir <http://davidbelhassen.blogspot.fr/2017/10/pere-de-miryam-sur-de-moise-ou-pere-de.html>) Dans la tradition chrétienne, les parents de Marie sont Joachim et Anne.

C'est une colombe qui, en sortant de sa baguette, désigne Joseph dans le proto-Evangile de Jacques (protévangile 10 :1) et cela marque la « parenté » avec Aaron dont la baguette se transforme en rameau fleuri (Nombres 17 :8). C'est parce qu'elle était de la tribu de David qu'elle eut le privilège de tisser le voile du Temple (protévangile de Jacques 11 :2). Le Coran reprend cet élément par le voile que Marie a placé entre elle et le monde (19 :17). L'expression « sœur d'Aaron » employée pour Marie était ordinaire dans les lectionnaires du *Kathisma* utilisés à l'occasion de la fête de Marie. On y faisait la lecture d'un apocryphe attribué à Jérémie dans lequel seul Aaron pouvait desceller l'arche d'Alliance (préfigurant Marie) d'un rocher et on y lisait le psaume 132 évoquant la marche et le repos de l'arche d'alliance. L'arche, recouvert d'un voile, contenait la loi et le bâton désignant le messie et la manne, préfiguration de l'eucharistie. Le Dôme du Rocher, bâti sur le plan du *Kathisma*, est perché lui aussi sur un rocher. Dans un cas il s'agit de célébrer l'ascension de Mohamed et dans l'autre c'est le lieu où, en allant vers Bethléem, Marie, nouvelle arche de la nouvelle alliance, portant Jésus s'est reposée dans une grotte, et où est né Jésus (protévangile 18 :1)

Pour la naissance de Jésus, l'auteur reprend l'histoire d'Agar, la mère d'Ismaël qui partit en un lieu éloigné à côté d'un palmier et un ange lui apparut, et il y eut une rivière (une source vive) à côté d'elle. L'épisode du palmier qui se penche pour nourrir Marie (19 :16) vient de l'évangile apocryphe du pseudo Mathieu (20:2, 21).

Jésus parle au berceau (19 :30-31), montrant bien par là qu'il est le verbe de dieu, c'est une fausse citation du préambule de l'Évangile arabe de l'enfance (1 :1) : « *Jésus parla, étant au berceau, et dit à sa mère : Je suis Jésus, le Fils de Dieu, le Verbe, que vous avez enfanté, comme vous l'avait annoncé l'ange Gabriel, et mon Père m'a envoyé pour sauver le monde* ». Lors de la fuite en Egypte, Jésus bébé commande aux dragons et rassure ses parents (pseudo Mathieu 18 :2) : « *Ne craignez pas et ne me regardez pas comme un enfant car toujours j'ai été un homme fait* », montrant que Jésus n'a pas été créé à sa naissance, mais qu'il est éternel et engendré non pas créé : dieu fait homme.

L'épisode (3 :49, 5 :111) où Jésus donne la vie à des oiseaux d'argile, comme Allah le fit pour Adam (15 :29, 32 :9, 38 :72), se trouve entre autres dans l'évangile arménien de l'enfance (18 :2) et dans l'évangile arabe de l'enfance (36 :1-2) : « Un jour, après que Jésus avait accompli sa septième année, il jouait avec ses camarades, c'est-à-dire des enfants de son âge. Ils s'amusaient avec de l'argile et en faisaient des figurines représentant des ânes, des bœufs, des oiseaux. Chacun d'eux se montrait fier de son habileté et vantait son ouvrage. Et le seigneur Jésus dit aux petits garçons : « Voyez ces figurines que j'ai faites, je vais leur ordonner de marcher ». Les petits garçons lui dirent : »Es-tu donc le fils du créateur ? » Or donc le seigneur Jésus commanda à ces figurines de marcher, et aussitôt elles se mirent à marcher. Et Jésus avait fait des figurines représentant des oiseaux et de petits moineaux. Il leur ordonna de voler, elles volèrent, de se poser, et elles se posèrent sur ses mains. Il leur donna à manger et elles mangèrent, à boire, et elles burent ».

L'histoire de la table servie (5 :112) rappelle le psaume 23 :5 et est une réécriture de la cène et de la vision de Pierre dans les Actes des Apôtres (10 :9-16) : « Le lendemain comme ils étaient en route et qu'ils approchaient de la ville, Pierre monta sur le haut de la maison vers la sixième heure, pour prier. Il eut faim et voulut prendre de la nourriture ; et pendant qu'on la lui préparait, il fut ravi en extase : Il vit le ciel ouvert, et un objet semblable à une grande nappe retenue aux quatre coins, qui descendait et s'abaissait jusqu'à terre : il s'y trouvait des quadrupèdes de toute espèce, des reptiles de la terre et des oiseaux du ciel. Et une voix lui dit : Pierre, lève-toi, tue et mange. La voix parlant une seconde fois, lui dit : Ce que Dieu a purifié,

ne le regarde pas comme souillé. Cela se répéta par trois fois; et aussitôt après l'objet fut retiré dans le ciel. »

Mohamed et Abou Bakr poursuivis par les qoréchites (29 :41) s'est réfugié dans une grotte et une araignée a tissé une toile et un pigeon a fait son nid devant, ce qui les a caché. Cette légende vient du midrash *alphabet de ben sir*, où elle concerne David.

Le pacte des prophètes (3 :81, 33 :7) rappelle la succession des pactes avec les prophètes (Adam, Noë, Abraham, Moïse) évoquée dans le sanhédrin (59a)

Une cloison appelée Araf sépare le Paradis de l'enfer (7:46) « *et entre les deux, il y aura un mur, et, sur al araf seront des gens qui reconnaîtront tout le monde par leurs traits caractéristiques. Et ils crieront aux gens du Paradis Paix sur vous ! Ils n'y sont pas entrés bien qu'ils le souhaitent* ». cela vient du Midrash (qohélet rabba sur l'Ecclésiaste 7:14), on peut lire : « Quel est l'espace qui les sépare ? Rabbin Jochanan dit un mur, Rabbin Acha dit un empan, toutefois d'autres maîtres croient qu'ils sont si proches que les gens peuvent se voir ». L'évangile parle plutôt de proximité (luc 16 :23)

La légende des anges qui surprennent les secrets divins (15 :18) vient du Talmud (Berakoth. 18b) les anges déchus se disent entre eux « Mon cher, viens et allons voir et entendre derrière le rideau [qui cache le trône de dieu] ce qui va arriver dans le monde » mais d'après Genèse rabbah (50, 68) ils sont chassés du ciel.

Les anges qui arrachent l'âme (79 :1) cela vient de Daniel (13 :55) et du midrash (tehilim 52a) Quand un homme quitte ce monde alors l'Ange de la Mort apparaît pour lui arracher son âme. Deux autres anges s'approchent alors du défunt, Harout et Marout, l'un se tient à droite, l'autre à gauche (toujours d'après le Midrash).

L'enfer demandant à être rempli (50 :30) se trouve chez Rabbi Aquiba (Othioth) : «*Donne-moi de la nourriture jusqu'à être rempli* »

Le coran prend des fables arabes pour argent comptant : ainsi l'histoire de la chamelle devenue un prophète (7 :73-77,85 ; 91 :14 ; 54 :29), celle des douze sources (2 :60), ou la légende juive montrant tous les habitants d'un village transformés en singes (1) parce que n'ayant pas respecté le sabbat (2 :65 ; 7 :163-166) ...

La question qu'il convient alors de se poser, c'est de savoir pourquoi et comment toutes ces légendes juives, chrétiennes, ... qui ne sont que le fruit de l'imagination humaine, se retrouvent dans le coran, comme paroles d'Allah.

Contradictions

Le coran porte, en lui-même, des contradictions et erreurs scientifiques incompatibles avec sa prétendue écriture divine. *Ne méditent-ils donc pas sur le coran? S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certes maintes contradictions!* (4 :82)

Non seulement cet argument, venant d'Allah, est absurde car d'après cette affirmation un livre qui serait sans erreur serait la parole de dieu, mais surtout, il y a bien des contradictions dans le coran :

La sourate 97 et 44 :3 dit que le coran à été révélé en une seule nuit alors que 44 :185 dit que cela a été en un mois, et 76 :23 dit que cela a été fait graduellement, et d'après les hadiths la révélation a été faite sourate par sourate en 23 ans (comme le numéro du verset ! ca rappelle le verset 55 :72 des 72 heures).

1 A propos de singe, on comprend aisément que la théorie de Darwin qui affirme que l'homme descend du singe est difficilement envisageable pour un musulman, les juifs étant assimilés aux singes.

Par le dogme du Coran incréé, le coran éternel fait double emploi avec Dieu, car le principe de l'unicité divine ne saurait admettre l'existence d'une hypostase divine associée à dieu et lui faisant concurrence.

Qui a fait descendre le coran, le saint esprit (16 :102), Gabriel (2 :97) ou Allah ?

Le coran est écrit en un arabe clair (16 :103) mais il y a des versets qui prêtent à équivoque (3 :7)

En 6 :25. Allah dit : *Il en est parmi eux qui viennent écouter tes propos. Mais Nous mettons des voiles épais sur leurs cœurs et nous les rendons durs d'oreille, afin qu'ils n'en saisissent pas le sens. (...)* Si Allah empêche les infidèles de comprendre les discours de Mohamed, comment peut-il leur reprocher ensuite de ne pas se convertir à l'Islam ? de même en 17 :45, 27 :4, 32 :13, 71 :24, 43 :36.

Qui égare les injustes, Allah ou le diable ? en de multiples endroits, c'est Allah, qui égare qui il veut : (2 :15;26, 4:88;143, 6 :39;125, 7:30;155;178;186, 11 :34, 13 :27, 14 :4-27, 17 :97, 18 :17, 30 :29, 35 :8, 39 :23;36, 40 :33-34-74, 42 :44;46, 45 :23, 71 :24, 74 :31) et c'est le diable en (4 :60;119, 15 :39, 22 :4, 28 :15).

Concernant l'Egalité des prophètes le coran dit que *Nous avons mis certains messagers au-dessus de certains autres* (2 :253) et il dit aussi le contraire *Nous ne faisons pas de différence entre les messagers* (2 :285, 4 :152)

En 73 :20 on lit *récitez donc du coran ce qui sera facile* le coran éternel devrait employer le présent, pas le futur, alors que l'ange Gabriel dictant parle au futur du coran en construction.

La sourate 7 :54 dit qu'il a fallu 6 jours pour créer l'univers et (41 :9-12) dit que c'est 8 jours.

La destruction des aad a pris plusieurs jours néfastes (41 :15-16), sept nuits et huit jours consécutifs (69 :6-7), ou un jour néfaste et interminable (54 :18-19) ?

Lors de la bataille de Badr il y a eu en aide trois milliers d'anges (3 :124) ou un millier d'anges (8 :9) ?

La nourriture en enfer sera l'arbre de Zakkûm (44 :43-44) du pus (69 :36-37) ou des plantes épineuses (88 :6-7) ?

La sourate 79 :27 dit que le ciel a été créé avant la terre et les versets 2 :29 et 41 :9-12 disent l'inverse.

L'homme a été créé de rien (19 :67), d'un caillot de sang (96 :2), de l'eau (21 :30), d'une petite graine (16 :4), d'argile et de boue (15 :26), de poussière (3 :59), de terre (11 :64)

Mohamed a été le premier musulman (6 :14) ou bien c'est Moïse (7 :143) mais Adam et Abraham l'étaient aussi.

Allah a envoyé un messenger à chaque nation (10 :47) et Mohamed fut le 1^{er} messenger envoyé aux arabes (28 :46) mais Abraham et Ismaël vont en Arabie y construire la kaaba (2 :125-129)

La sourate 21 :76 dit que toute la famille de Noé fut sauvée, la sourate 11 :43 dit qu'un de ses fils s'est noyé, 66 :10 dit que sa femme fut perdue

Les mages de pharaon ont cru au dieu de Moïse (7 :121-122) ou "Personne ne crut en Moïse, hormis un groupe de descendants de son peuple" (10 :83) ?

La sourate 28:40, 17 :103 et 7 :136 raconte que pharaon, lui et ses troupes, fut précipité dans la mer alors que dans la sourate 10:90-92, il a cru en dieu, a été secouru et épargné.

Les versets 3 :39 et 3 :42 disent qu'un ange ou des anges, 19 :17 dit que l'esprit de dieu, sont venus annoncer à Marie qu'elle serait la mère de Jésus

L'annonce à Marie est faite par les anges (3, 43-45) ou par l'esprit de dieu (19, 17-19) ?

Dans le verset 33 :43, dieu prie, c'est incohérent, qui peut-il prier ?

Est-ce vraiment Allah qui s'invoque lui-même à son secours lorsque, parlant de ses contradicteurs, il dit : *qu'Allah les extermine* (63 :4) ou *Puisse Allah les maudire* (9 :30) Est-il impuissant à exécuter son souhait ?

Dans de nombreux versets, Allah jure, or *Quiconque jure par autre chose qu'Allah, c'est commettre le shirk* (jami at tirmidhi 1535), et le shirk (l'association) c'est le pire des péchés (4 :48, 2 :191) car c'est mettre ce par quoi on jure au même niveau qu'Allah, c'est être coupable de polythéisme. Ainsi Allah lui-même associe à lui tout ce qu'il a créé. (1)

Abraham lui-même a commis le shirk en (6 :76-78) et pourtant le coran dit qu'il n'a jamais été idolâtre (3 :67)

Le shirk est impardonnable (4 :48) pourtant en 4 :153, Allah pardonne aux hébreux qui adorent le veau d'or.

En 22 :18 le soleil, la lune, les étoiles les montagnes, les arbres, les animaux, se prosternent devant Allah, et en 33 :72 il est même dit qu'ils ont refusé la responsabilité de porter les charges de faire le bien et d'éviter le mal. Ils ont une conscience ? c'est de la superstition, de l'idolâtrie.

« *Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils m'adorent* » (51 :56) Le verset 29 :6 affirme que *Allah peut se passer de tout l'univers*, peut-il se désintéresser de sa création ? En 80 :16 dieu dit même : *Que péricule l'homme, qu'il est ingrat*

Allah connaît tout passé et leur avenir (22 :76). Mais comment se fait-il qu'il n'ait pas prévu qu'il allait abroger des versets?

Dieu efface et confirme ce qu'il veut. Il a la source du livre. (13 : 39, 2 :106) Mais *Tu ne trouveras pas de changement dans la coutume de Dieu.* (33 : 62, 48 :23)

L'intercession sera possible selon (20 :109, 34 :23, 43 :86) et impossible selon (2 :123, 6 :51, 82 :19)

Les hommes ont-ils des protecteurs en dehors d'Allah ? oui, les anges (41 :31) ou Allah suffit comme protecteur (2 :107, 4 :45;81;171, 6 :127, 8 :40, 9 :51;116, 11 :12, 13 :11, 17 :2, 33 :3;48, 42 :46, 45 :19, 46 :32, 47 :11, 73 :9).

La tradition dit que chaque homme aurait un djinn, cherchant à le mettre sur le mauvais chemin, c'est la version satanique de l'ange gardien ! *Quiconque reste insensible à l'appel de Dieu, Nous lui susciterons un démon qui deviendra son compagnon inséparable ; Les démons ont, en effet, pour habitude de détourner les hommes du droit chemin, lors même que ces derniers s'estiment être bien guidés.* (43 :36)

mektoub (c'est écrit) *Allah Katab* (Allah l'a écrit) En 10 :100 Allah affirme que *il n'est donné à une âme de croire qu'avec la permission d'Allah ;* Mais alors pourquoi juger les mérites, si tous les actes sont écrits par Allah dans son grand livre dès la création ?

En 19 :81-82, Allah dit : *Les hommes adoptent des divinités en dehors de Dieu, dans l'espoir d'accroître leur puissance. Quelle erreur ! Ces divinités renieront un jour leurs adorateurs et seront pour eux des adversaires.* Donc ces autres divinités existent vraiment. Voir aussi 21 :99, 25 :17, 41 :48.

Allah est le meilleur des créateurs (23 :14, 37 :125), il n'est donc pas l'unique.

1 Allah jure par le coran 36 :2, par mohamed 15 :72, par les anges 77 :5, par le jour de la résurrection 75 :1, par l'aube 89 :1, par la mecque 90 :1, par le ciel et la lune 86 :1, par le ciel 85 :1, par la lune 74 :32, par les étoiles 56 :75, 81 :15, par le soleil 91 :1, par la terre 91 :6, par tout ce qui est visible ou invisible (69 :38)

le deutéronome (4 :19) prescrit de n'adorer ni le soleil ni la lune.

De tels serments sont incongrus dans un livre monothéiste. En effet, jurer par l'étoile qui se couche ou par le vent, ou par autre chose, signifie que celui qui jure demande à l'étoile qui se couche, au vent, ou à autre chose de le punir s'il a menti. Celui qui jure par l'étoile qui se couche voit dans cette étoile un dieu ou une déesse qui le punira s'il jure à tort Employées par habitude par les rédacteurs du Coran sans percevoir ce que leur usage implique, ces formules sont issues d'un animisme préislamique semblable à celui des Romains, qui attachaient des esprits à des puits, des arbres, des nuages, des outils, etc.

Et d'ailleurs *Allahou akbar* : Allah est le plus grand, il n'est donc pas l'unique.

Le vin, vanté en 16 :67 est proscrit comme abomination du diable en 5 :90, alors qu'au paradis il y aura un ruisseau de vin délicieux, ... Mais ce dernier point est-il vraiment une contradiction ? c'est tout simplement une application de la parole de Jésus : "*Je vous le dis, je ne boirai plus désormais de ce produit de la vigne jusqu'au jour où je le boirai avec vous, nouveau, dans le Royaume de mon Père*" (Mathieu 26 :29). Le lévitique dit aussi *Tu ne boiras ni vin, ni boisson enivrante, toi et tes fils avec toi, lorsque vous entrerez dans la tente d'assignation, de peur que vous ne mouriez: ce sera une loi perpétuelle parmi vos descendants* (lev 10 :9). La vigne et le vin sont les symboles du royaume de Dieu, qui est déjà à l'œuvre si Jésus est bien dieu incarné, mais qui n'est pas encore là pour les nazaréens.

30 :2 raconte les guerres entre arabes et byzantins : *Les Romains ont été vaincus, dans le pays voisin , et après leur défaite ils seront les vainqueurs, dans quelques années . A Allah appartient le commandement, au début et à la fin, et ce jour-là les Croyants se réjouiront*. Les arabes se réjouiront de la victoire de leurs ennemis ? c'est un problème de voyelles mal placées qui ont transformé des forme passives en actives. Les romains ont vaincus (*galabat*) , et après leur victoire (*galibi-him*), seront vaincus (*sayaglabûna*).

nulle contrainte en religion (2 :256) mais combat ceux qui ne croient pas en Allah (9 :29)

Allah n'aime pas les semeurs de désordre (5 :64) mais, d'après le même verset, c'est lui qui jette entre eux l'inimitié et la haine. (d'ailleurs il faut voir cette vidéo pleine d'humour expliquant comment Allah a créé l'islam (<https://youtu.be/DX1KZoAoAVA>).

La punition de la fornicatrice est d'être enfermée dans la maison (4 :15) ou 100 coups de fouet (24 :2) mais Mohamed, dans les hadiths, a plusieurs fois appliqué la punition par lapidation (Bukhari 1329 et 2696)

Le coran dit que les juifs et les chrétiens n'ont rien à craindre car ils seront agréés par Allah (2 :62) pourtant le coran dit que l'islam sera la seule religion agréée par Allah (3 :85) et d'ailleurs 9 :30 les maudit.

Ceux parmi les juifs et ceux qui se sont judaïsés et qui ont cru en Allah n'ont-ils rien à craindre (2 :62, 5 :69) ou faut-il croire que : "maudits soient-ils [les juifs] nous avons jeté parmi eux l'inimitié et la haine jusqu'au Jour de la Résurrection" (5, 64), "Les Juifs imitent les mécréants avant eux. Qu'Allah les anéantisse ! (9, 30) ,

Les Juifs disent : "Uzayr est fils d'Allah" et les Chrétiens disent : "Le Christ est fils d'Allah" ... Qu'Allah les anéantisse ! (9 :30) Quels textes juifs parlent ainsi d'Uzayr ? Il y en a bien un : Uzayrun est le nom donné par le Coran au roi Joas. Après la mort de son maître, le grand prêtre Yéhoïadah, certains de ses ministres vouèrent un véritable culte au roi et lapidèrent Zacharie qui s'y opposait. (Chroniques II 24 : 17-22) En tout cas cela réalise une belle antithèse entre les juifs et les chrétiens. Le coran parle aussi d'Esdras, ressuscité (d'où sans doute la confusion avec Jésus), en (2 :259). Le livre d'Esdras dit qu'il est fils de Seraïah. La tradition juive voit en Esdras un homme de la stature de Moïse qui aurait mérité de recevoir la Torah. Elle le crédite de la rédaction de son livre et de celle des Chroniques. Esdras a créé la Grande Assemblée de 120 sages dont auraient fait partie les prophètes Aggée, Malachie et Zacharie ainsi que Daniel. Cette assemblée évolua avec le temps pour devenir le Sanhédrin, tribunal suprême et arbitre de la loi juive. Sous son autorité, cette assemblée aurait édité les livres de Daniel, Esther et Ézéchiel. D'après la tradition juive il a été enlevé au ciel pour y demeurer avec les autres élus. Mais jamais il n'est dit *fils de dieu*. Pour s'en sortir, les savants de l'islam disent que « *les juifs* » veut dire « certains juifs » et ils prétendent en avoir trouvé au Yémen ou à Médine qui auraient dit cela.

Les 14 mentions du mot « *nazaréens* » traduits maintenant systématiquement en *chrétiens* amène des contradictions, puisque les nazaréens initiaux sont jugés positivement

(5 :82, 14 :5, 5 :69), et les chrétiens, amalgamés aux polythéistes, négativement (30 :9 111 :2 ...)

Le mode de répartition d'un héritage selon le coran 4 :11-12 pose des problèmes mathématiques insurmontables :

Les femmes du défunt reçoivent 1/4 si le défunt n'a pas d'enfants ou 1/8 si il y a des enfants

Si le défunt a un enfant, son père et sa mère héritent chacun de 1/6.

Si le défunt n'a pas d'enfant sa mère (et son père n'est pas cité ?) hérite de 1/3 si le défunt n'a pas de frères et sœurs ou 1/6 et 1/6 à chacun des frères et sœurs mais Il n'est pas dit que le père reçoit le double de la mère ni que l'oncle reçoit le double de la tante

Si le défunt a filles et garçons la fille doit avoir deux fois moins que le garçon

Si le défunt n'a qu'une seule fille elle reçoit 1/2 et le père et la mère reçoivent 1/6 chacun

Si le défunt a 2 filles ou plus et pas de garçons elles reçoivent 2/3

Si le défunt a un fils unique, il reçoit la part de deux filles soit le tout, soit 2/3, selon les 2 dernières règles

En appliquant ces règles on est soit amené à distribuer plus que 100% soit il reste une part non attribuée. Par exemple dans le dernier cas, cela fait à distribuer plus que le total :

$$2/3 \text{ fils} + 1/6 \text{ père} + 1/6 \text{ mère} + 1/8 \text{ épouse} = 27/24$$

Ces règles imprécises et incomplètes demandent donc des aménagements pour être utilisables et d'ailleurs sunnites et chiites n'utilisent pas les mêmes aménagements, ce qui est bien la preuve que ce n'est pas clair (pour les chiites, quand il y a des enfants, ils sont, avec le conjoint, les seuls à hériter).

(voir <https://youtu.be/Td5CftGZ1v0> et les nombreux cas d'incohérence en <https://www.dieu.pub/viewtopic.php?t=23298>)

Le coran demande à Mohamed de lire en (96 :1) et en (17 :106) or Mohamed est prétendu illettré (7 :157).

Qui parle dans le coran, Allah, les anges (19 :64), Mahomet, les autres prophètes, un scribe, ... ? Souvent le même verset contient plusieurs pronoms différents (je, nous et il) (17 :1, 33 :21-24, 6 :114). Lorsque le locuteur est *Je, Nous*, ce peut être Allah qui parle mais pas quand le sujet est à la troisième personne (*Allah, Il*) ; *Ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre glorifient Allah. A lui la royauté et à lui les louanges. Et il est omnipotent* (64 :1), "*C'est Toi [Allah] que nous adorons*" (1 :5), "*N'adorez qu'Allah. Moi, je suis pour vous, de sa part, un avertisseur*" (2 :11), "*Tu [Allah] égares qui Tu veux, et guides qui Tu veux*" (7 :155), "*Qu'Allah les anéantisse*" (9 :30), "*nous ne vous croyons pas. Allah nous a déjà informés de vos nouvelles. Il vous informera de ce que vous faisiez*" (9 :94), "*N'adorez qu'Allah. Moi, je suis pour vous, de sa part, un Avertisseur, un Annonciateur*" (11 :2), "*Voici ma voie, j'appelle les gens d'Allah, moi et ceux qui me suivent*" (12 :108), "*Nul doute qu'Allah sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent. Et assurément, il n'aime pas les orgueilleux*" (16 :23), "*n'adorez que lui, ô mon Seigneur, fais-leur (..)*" (17 :23-24), "*Je suis en fait un être humain comme vous*" (18 :110), "*Allah est mon Seigneur tout comme votre Seigneur*" (19 :36), "*Allah, point de divinité que lui*" (20 :8), "*Qu'Allah les extermine !*" (63 :4), "*Il m'a seulement été commandé d'adorer le Seigneur et il m'a été commandé d'être du nombre des musulmans et de réciter le Coran*" (27 :91-92), "*Me commanderez-vous d'adorer autre qu'Allah, ô ignorants ?*" (39 :64), "*Ne fais [Seigneur] croître les injustes qu'en égarement*" (71 :24).

Au X^e siècle, pour faire passer le texte au statut de parole de Dieu, on a rajouté « *dis* » en tête de certains versets pour éviter cette contradiction. *Dis : "Je cherche protection auprès du Seigneur de l'aube naissante* (113 :1, 114 :1). Cet artifice a été souvent oublié, en particulier dans la première sourate. Enfin, Dieu aurait-il posé cette question : *Votre Seigneur, aurait-il*

réservé exclusivement pour vous des fils, et lui, aurait-il pris pour lui des filles parmi les anges ? (17 :40, 53 :21)

Sur internet, on trouve de nombreux sites qui recensent ces approximations, plagias, et contradictions montrant que le coran n'a pas été écrit par dieu, qui n'en a donc pas un exemplaire à coté de lui car *Si celui-ci venait d'un autre qu'Allah, on y trouverait sûrement maintes contradictions !*" (4 :82)

Voir [Raison en bandoulière, Majid Oukacha arpente le Coran et ses contradictions - Dreuz.info](#)

Falsifications

Falsification des textes juifs et chrétiens :

Mohamed affirme qu'il fut le premier musulman : « J'ai reçu l'ordre d'être le premier musulman et de ne pas être du nombre des polythéistes ». » (6 :14) et pourtant le coran affirme par ailleurs que tous les hommes sont nés musulmans : *Dirige tout ton être vers la religion exclusivement [pour Allah], telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes - pas de changement à la création d'Allah -. Voilà la religion de droiture; mais la plupart des gens ne savent pas.* (30 :30). L'historien Ibn Khaldoun dit même : *tout homme naît musulman, c'est la famille qui le fait juif, chrétien ou zoroastrien.* Dans cet esprit, le coran, falsifiant tous les textes, nous présente les prophètes proclamant leur foi en Allah, et leur statut de musulman. En fait, ils croient tout simplement en *dieu* et lui sont *soumis*. Ainsi, Moïse dit : "*Chercherai-je pour vous une autre divinité qu'Allah, alors que c'est lui qui vous a préférés à toutes les créatures [de leur époque] ?*" (7 :140)

Salomon et David ne sont pas en reste : *Nous avons effectivement donné à David et à Salomon une science; et ils dirent : "Louange à Allah qui nous a favorisés à beaucoup de Ses serviteurs croyants".* (27 : 15)

Abraham évidemment était musulman : *Abraham était un guide (umma) parfait . Il était soumis à Allah, voué exclusivement à lui et il n'était point du nombre des associateurs. Il était reconnaissant pour ses bienfaits et Allah l'avait élu et guidé vers un droit chemin.* (16 :120) et *Luttez comme il se doit pour la cause de Dieu ! C'est lui qui vous a élus, sans vous imposer aucune gêne dans votre religion, qui est la religion de votre père Abraham, lequel vous a lui-même déjà nommés «les musulmans», nom que vous portez encore dans ce coran* (22.78)

Les apôtres aussi y vont de leur refrain : *Puis, quand Jésus ressentit de l'incrédulité de leur part, il dit : "Qui sont mes alliés dans la voie d'Allah ? " Les apôtres dirent : "Nous sommes les alliés d'Allah. Nous croyons en Allah. Et sois témoin que nous lui sommes soumis.* (3 :52) *Et quand j'ai révélé aux apôtres ceci : "Croyez en moi et mon messager (Jésus)". Ils dirent : "Nous croyons; et atteste que nous sommes entièrement soumis".* (5 :111)

Et même Jésus : *Et quand Jésus apporta les preuves, il dit : "Je suis venu à vous avec la sagesse et pour vous expliquer certains de vos sujets de désaccord. Craignez Allah donc et obéissez-moi. Allah est en vérité mon seigneur et votre seigneur. Adorez-le donc. Voilà un droit chemin* (43 :63). Et le comble de la falsification : *Ô Jésus, fils de Marie, est-ce toi qui as dit aux gens : « Prenez-moi, ainsi que ma mère, pour deux divinités en dehors d'Allah? »* (5 :116). Pourquoi Allah pose-t-il la question, ne sait-t-il pas que c'est faux, que ce n'est pas dans les évangiles ? D'autant qu'il pose l'évangile comme référence fiable de sa parole.

Tout ce qui concerne la vie, la personne et les actes de Jésus tel qu'il est présenté dans l'évangile, qui était connu et largement diffusé 400 ans avant Mohamed, est démenti, perverti, travesti, ou tout simplement ignoré par le coran, qui se prétend pourtant revendiquer l'évangile. Divinité de Jésus, crucifixion, pardon des péchés, résurrection, amour du prochain et même des non croyants, abrogation de la loi du talion, abrogation de la lapidation, abrogation de la loi du plus fort ... sont niés. Le comble de l'hypocrisie étant atteint lorsque l'on dit que Jésus était

musulman et que dans l'évangile de Jean (14 :16-20) il annonçait non pas l'esprit saint mais Mahomet ! (Lire notre page [Mohamed et le saint-esprit](#))

« Certes, nous avons envoyé avant toi des Messagers. Il en est dont nous t'avons raconté l'histoire; et il en est dont nous ne t'avons pas raconté l'histoire ... » (40:78) Les savants d'aujourd'hui en ont retrouvé les révélations et, selon le même procédé fallacieux, trouvent l'annonce de Mohamed dans le digha nikaya, le livre religieux des bouddhistes, dans le dasatir, livre religieux zoroastrien et dans les védas, écritures religieuses hindoues. Ils démontrent aussi que Brahma serait Abraham, Sarah Sarawati, Noé Manu, Ismaël et Isaac Atharva et Angira, et le Atharva Véda serait le *livre d'Abraham* ! (car un prophète doit avoir un livre de révélation)

Contrairement à ce que disent aujourd'hui les savants de l'islam, Allah n'a pas révélé le coran parce que les textes des autres prophètes, qui étaient largement diffusés du temps de Mohamed, étaient corrompus, puisqu'il les pose comme références (3 :3 5 :47 5 :68 7 :157 10 :94 18 :27) mais simplement pour que les arabes aient, dans leur langue, un avertissement qui confirme les écritures précédentes (46 :12). C'est dieu qui a créé les langues (symboliquement dans l'épisode de la tour de Babel), et quand Jésus a envoyé ses disciples pour instruire toutes les nations de la bonne nouvelle, il a voulu qu'ils le fassent dans les langues de ces nations, grâce à l'esprit saint.

Voici la liste des versets montrant que les livres des prophètes précédents (Torah, Evangile, ...) sont considérés par le coran comme des références fiables : 74.31; 87.18; 25.35; 35.25; 34.23-24; 54.43; 37.114-117; 19.28-29; 21.48; 29.27; 29.46-47; 32.23; 40.53-55; 41.45; 42.15; 45.16-17; 45.28-29; 46.10; 11.16-17; 28.43; 28.48-49; 28.52-53; 23.49; 13.36; 17.2; 17.4-7; 17.55; 6.20; 6.114; 6.124; 98.1; 2.1-5; 2.53; 2.87; 2.121; 2.136; 2.144-145; 2.176; 2.213; 2.285; 3.65; 3.81; 3.84; 3.99; 3.119; 3.183-184; 3.187; 62.5; 4.51; 4.54; 4.131; 4.136; 4.150-153;

L'évangile falsifié ou le coran corrompu ?

Les savants de l'islam disent que l'évangile a été falsifié, en particulier sur la trinité, mais nulle part le coran ne prévient de falsification de l'évangile, au contraire, il en parle comme de références de la parole de dieu (21:7, 7:157, 2:91, 5:43, 5:66, 5 :68, 29:46) *Que les gens de l'évangile jugent d'après ce qu'Allah y a fait descendre* (5:47). Il dit aussi (18 :27) qu'Allah veille particulièrement à ce que sa parole ne soit pas corrompue. Or Jésus est la parole de Dieu (3 :45, 4 :171, 19 :34) et Allah qui promet de protéger jusqu'à la résurrection ceux qui croient en Jésus (3 :55) n'aurait pas préservé son évangile ? sa propre parole ? Dans les versets (2 :75-79, 3 :78, 5 :41 et 4 :46), il n'est pas question de falsification mais de mauvaise interprétations ou de mensonge, car les savants de l'islam reprochent aux juifs d'avoir admis le talmud dans leurs textes sacrés, et aux chrétiens d'y avoir admis les actes et les épîtres des apôtres, mais jamais le coran n'accuse la torah ou l'évangile de falsification, au contraire. (voir <https://www.islam-et-verite.com/la-bible-a-t-elle-ete-falsifiee/>)

Paradoxalement Allah reproche aux chrétiens de soutenir des idées qui se trouvent dans l'évangile. Or l'évangile était déjà largement diffusé à l'époque de ces révélations d'Allah à Mohamed. Si ces textes avaient été falsifiés, Mohamed aurait demandé de ne pas s'y fier et de ne faire confiance qu'au coran, et le coran éternel aurait prévenu de ces risques de falsification ultérieure. Au contraire, Allah demande même à Mohamed d'aller voir ces révélations faites aux juifs et aux chrétiens pour lever les doutes qu'il pourrait avoir (10:94) et vérifier que ses révélations concordent avec les leurs. Les polémiques antichrétiennes du coran sont donc des ajouts tardifs, il s'agit alors de prouver que ces récits sont faux, que Jésus ne serait pas dieu et qu'il ne serait pas mort sur la croix, et donc pas ressuscité, et enfin que l'injil de Jésus, l'évangile, aurait été falsifié sur la mort et la divinité de Jésus et également sur la trinité. Mais le coran ne dit rien de cette prétendue falsification, le coran ne prétend pas venir rectifier les erreurs des juifs et des chrétiens, il se présente simplement comme une révélation faite aux

arabes, en arabe, venant confirmer les précédentes révélations faites aux autres peuples, dans leurs langues (3:3).

De deux choses l'une est vrai : soit l'évangile des chrétiens rapporte fidèlement l'histoire et les paroles authentiques de Jésus, préservées de la corruption, et le coran, qui contredit l'évangile, est faux ou corrompu;

Soit l'évangile est corrompu, et le coran est faux ou corrompu car il confirme l'autorité de l'évangile. (voir <http://youtu.be/0xDZjAAW0To>)

Dans les deux cas le coran est donc faux ou corrompu et puisque d'une part Allah n'a pas tenu sa promesse de préserver sa parole de la corruption (15 :9, 18 :27), et que d'autre part Mohamed connaissait les nazaréens (mais pas directement l'évangile des chrétiens, car on nous dit qu'il ne savait pas lire), on peut se poser la question suivante : pourquoi dans sa révélation Allah n'a pas prévenu de l'éventuelle falsification de l'évangile, qui 500 ans après sa diffusion aurait alors été déjà effectuée du temps de Mohamed ? C'est que le coran n'est pas révélé par Allah mais inventé par Mohamed, lequel, en se basant sur les prédications des nazaréens, imaginait ces pseudos révélations au fur et à mesure des besoins de ses campagnes et de sa vie personnelle. Cela était d'ailleurs connu du temps de Mohamed, le coran rapporte même que : *« Les mécréants disent : "Tout ceci n'est qu'un mensonge qu'il (Muhammad) a inventé, et où d'autres gens l'ont aidé". Or, ils commettent là une injustice et un mensonge. Et ils disent : "Ce sont des contes d'anciens qu'il se fait écrire! On les lui dicte matin et soir !" »* (25 :4)

Lors de la controverse, en 1215, entre 3 docteurs musulmans et l'abbé Giorgi, on trouve cet échange :

« **Le Cénobite:** Pouvez-vous me dire le nombre de tous les Évangiles écrits en tant de langues différentes, qui sont répandus dans toutes les parties de la terre?

Abou-Selamé: Cela est impossible.

Le Cénobite: Supposons pour un moment avec vous, qu'une nation placée à l'Occident, eut falsifié l'Évangile, comment un Évangile ainsi falsifié, eût-il pu passer aux peuples qui habitent à l'extrémité de l'Orient, dont les langues sont toutes différentes? Je dis la même chose des nations du Midi et du Septentrion; outre la diversité de leurs langues, elles ont des usages différents, des mœurs opposées; est-il possible qu'on puisse faire recevoir à tant de peuples divers le changement que vous supposez avoir été fait à l'Évangile? Quand bien même une nation aurait corrompu le texte de l'Évangile, cela serait-il suffisant pour croire que les diverses nations du monde, dont les langues sont si variées, eussent pu s'accorder, et consentir unanimement à changer les textes des Évangiles qu'ils ont entre les mains, pour imiter cette nation à qui il aura pris fantaisie de falsifier son Évangile: vous-même avec quiconque raisonne, regarderiez-vous la chose comme possible? Si ce que vous supposez de la falsification de l'Évangile est arrivé, un pareil événement a dû sans doute faire du bruit dans le monde; il doit se trouver chez quelque nation Chrétienne, l'Évangile supposé et non falsifié dont vous parlez; mais parcourez le monde, allez de l'Orient à l'Occident, du Midi au Septentrion, vous trouverez chez les peuples divers, dans les langues différentes, le même Évangile mot pour mot, tel qu'il a été prêché et donné par les Disciples et les Apôtres de Jésus-Christ le Messie. [...]

Si donc, poursuit le Cénobite, votre Al-Coran, qui n'est écrit qu'en une seule langue, ne peut être ni corrompu, ni falsifié, ni changé; vous convenez même que quiconque oserait l'entreprendre, ne le pourrait; à bien plus forte raison devez-vous avouer qu'il est impossible de falsifier et de corrompre des Évangiles écrits en tant de langues et répandus chez tant de peuples ».

Dans les évangiles, Jésus se proclame fils de dieu

Alors qu'il confirme l'évangile, largement connu et diffusé 500 ans avant Mohamed, comme étant une référence fiable, le coran reproche aux chrétiens de croire en Jésus fils de

dieu, et les savants de l'islam prétendent que les évangiles ont été falsifiés et que saint Paul est un menteur quand il proclame sa foi en la trinité : père, fils et saint esprit. Mais Saint Paul n'a rien inventé, les évangélistes avant lui ont proclamé la même foi, et c'est Jésus lui-même qui s'est proclamé « *le fils de l'homme* », « *fils de dieu* », et qui a fait également de nombreuses référence à son « *père* », le dieu éternel et tout puissant.

Par l'expression « *fils de l'homme* », Jésus fait référence aux nombreuses mentions de cette expression dans l'ancien testament pour désigner le vainqueur du combat apocalyptique et la royauté universelle qui lui est remise, ainsi il s'identifie au messie. « *sur les nuées des cieux arriva quelqu'un de semblable à un fils de l'homme; il s'avança vers l'ancien des jours, et on le fit approcher de lui. On lui donna la domination, la gloire et le règne; et tous les peuples, les nations, et les hommes de toutes langues le servirent. Sa domination est une domination éternelle qui ne passera point, et son règne ne sera jamais détruit.* » (daniel 7 :13). Jésus fait référence également à son père, affirmant par là être fils de dieu : « *Et maintenant toi, Père, glorifie-moi auprès de toi-même de la gloire que j'avais auprès de toi avant que le monde fût* » (jean 17 :1-5). Jésus utilise aussi l'expression « *Fils de Dieu* » en se référant à lui-même Dieu, en effet, *n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour qu'il juge le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui.* (Jean 3 :18), « *celui que le Père a sanctifié et envoyé dans le monde, vous lui dites: Tu blasphèmes! Et cela parce que j'ai dit: Je suis le Fils de Dieu* ». (Jean 10 :36) Lors de la résurrection de Lazare : « *Cette maladie n'est point la mort; mais elle est pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu soit glorifié par elle* ». (jean 11 :4), et il accepte l'expression quand elle est utilisée par d'autres, même quand c'était considéré comme un acte de blasphème (Jean 19 :7). Lorsque les chefs religieux juifs interrogent Jésus. « *Ils dirent: si tu es le Christ, dis-le nous. Jésus leur répondit: « Si je vous le dis, vous ne le croirez pas; et, si je vous interroge, vous ne répondrez pas. Désormais le Fils de l'homme sera assis à la droite de la puissance de Dieu. Tous dirent: Tu es donc le Fils de Dieu? Et il leur répondit: Vous le dites, je le suis* » (Luc 22 :66-71). Enfin lors de la passion en Jean 5 :18-47 et en réponse à Pilate : *oui, tu l'as dit, je le suis* (Mathieu 26 :63, Marc 14 :61, Luc 22 :70). C'est d'ailleurs ce blasphème qui est le motif de sa condamnation à mort par le sanhédrin. Jésus se proclame donc bien lui-même dieu et fils de dieu : *Moi et le Père nous sommes un* (Jean 10 :22-38) *vous connaîtrez que je suis en mon Père, que vous êtes en moi, et que je suis en vous* (Jean 14 :20), *Avant qu'Abraham fut, je suis* (jean 8 :58). En disant « *je suis* », Jésus proclame sa nature éternelle, et il reprend la formule de l'exode *Dieu dit à Moïse: Je suis celui qui suis. Et il ajouta: C'est ainsi que tu répondras aux enfants d'Israël: Celui qui s'appelle « je suis » m'a envoyé vers vous.* (exode 3 :14)

Dieu lui-même le confirme lors du Baptême de Jésus *Et le Saint Esprit descendit sur lui sous une forme corporelle, comme une colombe. Et une voix fit entendre du ciel ces paroles: Tu es mon Fils bien-aimé ; en toi j'ai mis toute mon affection* (Marc 1 :9-11, luc 3 :22 et mathieu 3 :16-17) Lors de la Transfiguration : *Et de la nuée sortit une voix, qui dit: Celui-ci est mon Fils élu: écoutez-le!* (Matthieu 17 :5, Marc 9 :7, Luc 22 :42, Marc 9 :2-10). Dans le récit majeur de l'Annonciation, l'ange Gabriel annonce à Marie la promesse d'un fils qu'elle doit nommer « *Jésus* » (en hébreu, « *Yahweh sauve* ») et dit : « *tu enfanteras un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus. Il sera grand et sera appelé Fils du Très Haut* » (luc 1 :32) *C'est pourquoi le saint enfant qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu* (Luc 1 :35).

L'évangile de saint Marc encadre son témoignage de deux affirmations explicites « *Commencement de l'Évangile de Jésus Christ, Fils de Dieu* » (Marc 1 :1)... « *Vraiment cet homme était le Fils de Dieu* » (Marc 15 :39). Saint Jean fait dire à Saint Jean Baptiste à l'ouverture de son évangile : « *J'atteste qu'il est lui, le Fils de Dieu* » (Jean 1 :26-33-34). « *Le Père aime le Fils, et il a remis toutes choses entre ses mains. Celui qui croit au Fils a la vie éternelle; celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie* » (jean 3 :35). Les apôtres après la tempête : *Ceux qui étaient dans la barque vinrent se prosterner devant Jésus, et dirent: Tu es*

véritablement le Fils de Dieu (Mathieu 14 :33). Pierre lors de la confession de Césarée : *Simon Pierre répondit: Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. Jésus, reprenant la parole, lui dit: Tu es heureux, Simon, fils de Jonas; car ce ne sont pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais c'est mon Père qui est dans les cieux* (Mathieu 16 :17). Plusieurs autres reconnaissent explicitement Jésus comme Fils de Dieu : Nathanaël (Jean 1 :49) ; Marthe (Jean 11 :27) ; l'apôtre Jean (Jean 20 :31) et Paul (Actes 9 :20 ; Romains 1 :4).

Même les démons, reconnaissent Jésus comme « *le Fils de Dieu* » (Luc 4 :41, Marc 3 :11). Le diable aussi le proclame en (Mathieu 4 :3, Luc 4 :3-9, Mathieu 8 :29).

La trinité est proclamée par Jésus en de multiples endroits où il parle du père et, après sa résurrection, de l'esprit : *moi et le père, nous sommes un* (jean 10 :30) ; *qui me voit, voit le père* (jean 14 :9, luc 10 :21, jean 14 :17); et très explicitement par Mathieu : *baptisez-les au nom du père, du fils et du saint esprit* (Mathieu 28 :19) et par saint Paul : *Que la grâce du Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la communion de l'Esprit Saint soient avec vous tous* (2^{ème} corinthiens 13 :13).

Le coran lui-même reconnaît implicitement que Jésus se proclame dieu. (5 :116).

Falsification du coran

Allah dans le coran a promis de préserver sa parole de toute erreur ou falsification : « *En vérité c'est nous qui avons fait descendre le Coran, et c'est nous qui en sommes gardien* » .(15 :9) Mais, en matière de falsification, les savants du coran sont passés maîtres pour faire disparaître les versions successives (lire notre page [collecte du coran](#)) et le coran est pris en défaut, puisque, d'après les sources musulmanes elles-mêmes, il n'a pas été préservé.

Abdullah ben Sa'd ben Abi Sarh, un scribe de Mohamed, l'abandonna lorsqu'il réalisa que au lieu d'écrire "*Et Dieu est puissant et sage*", il suggérerait d'écrire « *connaissant et sage* », et que Mohamed le laissait faire ce changement à la parole divine (1).

Ibn Abu Dawud (kitab al masahif) explique que « *de nombreux passages du coran qui furent révélés étaient connus par ceux qui sont morts lors du jour de (la bataille de) Yamama, mais ces passages n'étaient pas connus de ceux qui survécurent, n'avaient pas été écrits, n'avaient pas été collectés (à ce moment) par Abu Bakr, Umar ou Uthman dans le coran, et (ces passages) ne furent jamais retrouvés par personne après eux* ».

Des versets ont été perdus. *Aïcha a dit « la sourate 33 (les factions) se lisait du temps du prophète avec deux cent versets. Mais quand Othman a écrit les feuillets, il n'a pu en rassembler que ce qu'elle en contient de nos jours (76 versets). »* (Abu Ubaid – Kitab fada'il al quran)

Aïcha a dit : Le verset de la lapidation et de l'allaitement d'un adulte [2] a été révélé et le papier était avec moi sous mon oreiller. Quand le messager d'Allah est mort, nous étions préoccupés par sa mort, et une brebis apprivoisée est entrée et l'a mangé ».(ibn Majah :1944) Ce verset sur l'allaitement se trouve rapporté en Muslim :2636. Il y en a d'ailleurs eu plusieurs, un où 10 sucions des seins étaient stipulées, verset abrogé par un autre à 5 sucions.

A propos d'Ubayy, que Mohamed citait comme le meilleur récitant, *Umar dit : Ubayy était le meilleur d'entre nous dans la récitation du coran, Pourtant nous avons délaissé*

1 Voir

https://web.archive.org/web/20151108215436/http://www.asraralislam.com/Les%20secrets%20de%20l'islam/ibn_abi_sarh.html

2 Il s'agit de rendre possible la visite d'un homme chez une musulmane : il suffit de le transformer en parent en lui faisant téter, comme un enfant adoptif, les seins de sa belle pour rendre tout cela licite ! « fais le téter » a dit Mohamed. Et cela a été préconisé récemment concernant des collègues de bureau !

certaines des choses qu'il récitait. Ubayy dit : je l'ai entendu de la bouche du messenger d'Allah et je ne le délaisserai pour rien au monde. (Bukhari :5005)

Deux sourates ont été perdues. Abu Musa, celui que Mohamed citait comme second meilleur récitateur dit que : *« Nous recitions une sourate similaire en longueur et en gravité à la sourate barakat mais je l'ai oublié à l'exception de ce que je me souviens d'elle : « s'il y avait 2 vallées pleines de richesses pour le fils d'Adam, il voudrait une 3^{ème} vallée et rien ne remplirait le ventre du fils d'Adam, sauf la poussière » Et nous recitions aussi une sourate qui ressemblait à une des sourates de Mussabbihat, et je l'ai oublié ».* (Muslim :1050)

Ibn Omar a dit : ne laissez personne dire « j'ai appris le coran en entier » car comment peut-il savoir que c'est la totalité, alors qu'une grande partie du coran a disparu. Qu'il dise plutôt : « j'ai appris ce qu'il en reste » (Abu Ubaid - kitab fada'il al quran)

Les chiïtes reprochent à Othman d'avoir retiré les versets élogieux à l'égard d'Ali (1), que Mohamed aurait selon eux désigné pour lui succéder, mais Aïcha, la femme de Mohamed aurait favorisé son père Abu Bakr, et même empoisonné Mohamed (2). Ils identifient Aïcha parmi les mauvaises épouses des prophètes de la sourate 66. Enfin, ils dénoncent tout ce qu'on attribue comme mauvaises actions à Mohamed : Aïcha était veuve et aurait eu 16 ans lors de son mariage, et pas 6, Mohamed n'aurait jamais fait exécuter personne, ... tout cela pour affirmer que Mohamed, comme tous les prophètes, est un modèle parfait, tout le reste n'étant que falsification des textes (3).

Enfin, plus grave, Mojahed ben Jabr (collecteur des premières traditions), explique que l'origine de la révélation n'était pas toujours divine : *"Omar exprimait souvent une opinion, qui ensuite descendait dans le Coran."* Ainsi Bukhari, et Suyuti dans Itqân, rapportent cette tradition à propos d'Omar: *«Je me suis trouvé d'accord avec mon Seigneur en trois circonstances : Je dis à l'envoyé de Dieu : "Et si nous choisissons la station d'Abraham (à La Mecque) comme lieu de prière ?" Alors le verset descendit : "Prenez la station d'Abraham comme lieu de prière !" [2 :125]. Je dis (une autre fois) : "Envoyé de Dieu, les gens vertueux comme les libertins pénètrent chez tes femmes. Et si tu ordonnais à tes femmes de se dérober à leurs regards par un voile ?" Alors le verset du voile (hijâb) descendit [33 :59]. (Une dernière fois) lorsque les femmes de l'envoyé de Dieu se montrèrent jalouses les unes des autres à son sujet, je leur dis : "Il peut arriver que, s'il vous répudie, son Seigneur lui donne, pour vous remplacer, des épouses meilleures que vous !" Et le verset descendit tel quel [66 :5]. »*

Ibn Kathir rapporte l'importance de l'influence du rabbin Kaab : *“Quand Ka'b al-Ahbâr s'est converti à l'époque de 'Umar, il parlait en présence de 'Umar Ibn Al-Khattab de choses concernant les sciences des Gens du Livre. 'Umar l'écoutait par courtoisie, et il était surpris de ses idées parce que plusieurs de celles-ci sont conformes à la vérité de la “charia” purifiée. C'est pour cela que de nombreuses personnes ont accepté beaucoup de choses rapportées par Ka'b Al-Ahbâr.”* (Ibn Kathir, le Commencement et la fin)

D'ailleurs lorsqu'a été révélé le verset 33 :50, accordant à Mohamed, au delà des 4 femmes et des concubines esclaves, le droit d'accepter une femme qui se donne à lui, comme voulait le faire Omm Sharik, Aïcha répondit impertinemment *"Je vois que votre Seigneur est rapide à vous accorder vos souhaits"*.

1 Voir les versets chiïtes en

<https://web.archive.org/web/20160125023743/http://www.asraralislam.com/coran%20chiite.html>

2 (voir

https://web.archive.org/web/20171208201916/http://asraralislam.ch/Les%20secrets%20de%20l'islam/qui_a_tue_mahomet.html).

3 Au passage, notons que cette notion de falsification serait un excellent moyen d'épurer le coran et les hadiths des versets haineux, intolérants et guerriers.

Voici un autre verset (33 :53), qui ne peut que confirmer ce que pense aïcha de la divinité de la révélation, Allah y légifère concernant la bonne tenue des convives de Mohamed, ou alors c'est Mohamed qui se sert d'Allah comme d'une marionnette et lui fait dire, comme ci-dessus, ce qui l'arrange : *« Ô vous qui croyez! N'entrez pas dans les demeures du Prophète, à moins qu'invitation ne vous soit faite à un repas, sans être là à attendre sa cuisson. Mais lorsqu'on vous appelle, alors, entrez. Puis, quand vous aurez mangé, dispersez-vous, sans chercher à vous rendre familiers pour causer. Cela faisait de la peine au Prophète, mais il se gênait de vous (congédié), alors qu'Allah ne se gêne pas de la vérité. Et si vous leur demandez (à ses femmes) quelque objet, demandez-le leur derrière un rideau : c'est plus pur pour vos cœurs et leurs cœurs; vous ne devez pas faire de la peine au Messenger d'Allah, ni jamais vous marier avec ses épouses après lui; ce serait, auprès d'Allah, un énorme péché ».*

Il est vrai que Mohamed avait mieux à faire car, d'après Bukhari (5068) : *« le prophète avait l'habitude de faire la tournée de toutes ses épouses en une nuit, et il avait 9 épouses ».* Un autre hadith de Bukhari (268) raconté par Qatada, Anas bin Malik dit : *« le prophète avait l'habitude de faire la tournée de toutes ses épouses en une fois durant le jour et la nuit, et elles étaient 11. J'ai demandé à Anas : le prophète en avait-il la force ? Anas répondit : on avait pour habitude de dire qu'il fut donné au prophète la force de 30 hommes, et Sa'id a dit sous l'autorité de Qatada qu'Anas lui a parlé de 9 épouses seulement ».*

Concernant la falsification du coran par les ajouts anti chrétiens, après la rupture avec les nazaréens, lire notre page [la clef de lecture](#).

Falsification des livres des savants de l'islam

Les chiites accusent les sunnites de nombreuses falsifications de leurs livres (1) : A la faveur d'une réédition, il leur est aisé de modifier une citation, dans le but de cacher les vertus d'Ali, de cacher que Mohamed détestait les omeyyades, de cacher les récits qui noircissent les omeyyades (en remplaçant un nom par « un tel », ...), de cacher qu'Allah en immunisant ses compagnons contre le doute, le mensonge, l'erreur, la haine et la tromperie les a rendus infallibles, de supprimer tous les passages qui appuient les droits à sa succession des membres de la famille du prophète (d'Ali en particulier).

Versets abrogeants et abrogés

Allah, étant omniscient et sage, a tout prévu. Lorsque deux versets se contredisent, il a développé la doctrine des versets abrogeants (*nasikh*) et des versets abrogés (*mansukh*) qui consiste à décider que le verset le plus récent annule le plus ancien et donc qu'un verset médinois ou post-Hégire peut annuler, en cas de contradiction, un verset mecquois ou pré-Hégire. L'Hégire désigne la période où Mohamed a été chassé de la Mecque pour aller se réfugier à Yatrib (plus tard renommée Médine). Ainsi, les fameux versets sataniques, car idolâtres, inspirés non par dieu mais par Satan, datent du début de la conversion de l'Arabie, lorsqu'il ne fallait pas effaroucher les tribus païennes pour les attirer. *Avez vous considéré Al Lat (2) et Al Uzza et Manat, cette troisième autre ? Ce sont les sublimes déesses et leur*

1 Voir par exemple https://www.youtube.com/watch?v=Y4xHpvEco3w&feature=player_detailpage

2 *al lat*, c'est la déesse, (comme al Ilah est le dieu) déesse sumérienne de la fertilité, la lune, dont la statue était dans la kaaba pré-islamique. On en trouve réminiscence dans le croissant de lune sur les minarets et sur les drapeaux. (6:76-78). Allah n'est pas al-ilaah (l'éternel), mais l'idole lat élevée au titre de « dieu suprême »

Comme Josué avait arrêté le soleil, Mohamed a fendu la lune (54 :1) pour convertir les qoréchites, c'est l'un des 4 miracles de Mohamed mentionnés dans le coran. Les 3 autres sont

intercession est certes souhaitée. (53 :19-20) ce verset est abrogé par les suivants mais les traductions l'omettent, contrairement aux autres cas d'abrogation « *si nous abrogeons un verset quelconque ou que nous le faisons oublier, nous en apportons un meilleur ou un semblable. Ne sais-tu pas qu'Allah est omnipotent ?* » (2:106) et « *Quand nous remplaçons un verset par un autre – Et Allah sait mieux ce qu'il fait descendre –ils disent : "Tu n'es qu'un menteur". Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.* » De cette époque idolâtre restent le culte de la kaba, qui autrefois justement contenait ces idoles, et le culte de la pierre noire ainsi que de quelques rochers et pierres dressées.

Or les sourates ne sont pas classées dans l'ordre chronologique de leur révélation mais très approximativement par ordre de longueur décroissante (de la plus longue sourate à la plus courte, mais une dizaine de sourates violent cette règle, auraient-elles été modifiées après la publication d'Othman ?). Peut-on envisager un livre plus absurde que celui qui serait publié par ordre de taille de ses chapitres ? La question simple qui se pose alors du fait de cette organisation si peu claire est donc : en cas de contradiction entre deux versets, comment savoir quel est le verset révélé en dernier ? : « *Il faut se référer à la vie de Mohamed et aux études des savants de l'islam pour connaître l'ordre chronologique* ». Déclarer qu'une sourate est mecquoise ou médinoise est donc de la plus haute importance, selon ce que les commentateurs ont souhaité voir abroger ou être abrogeant. Or la rédaction de la « sirah » (la vie de Mohamed), au début du IX^e siècle, ne relève pas d'une source parallèle et indépendante, mais d'une seule : le coran. Les rédacteurs se sont attaqués aux sourates du coran, essayant d'en préciser le sens, de mettre partout des dates et des noms propres, chaque commentateur enjolivant la version de son prédécesseur en mettant en scène Mohamed en situation de faire ce qu'il est demandé au croyant dans le verset commenté, car *vous avez dans le Messenger d'Allah un excellent modèle, pour quiconque espère en Allah* (33 :21) et *il est d'une moralité éminente.* (68 :4) Par exemple, Mohamed a eu 4 filles de Khadidja, sa première femme, et deux fils morts en bas âge, puis un autre fils de Maria la copte, mort aussi jeune, mais aucun autre enfant ensuite. A-t-il vraiment eu toutes les femmes qu'on lui prête, en particulier sa belle fille ? Cette conduite est complètement incompatible avec le rigorisme nazaréen, mais comme c'était celle des califes, ils ont fait ajouter les versets et les hadiths correspondants pour se justifier.

La biographie de Mohamed a ainsi été tordue et façonnée pour les besoins de la cause, pour coller au texte du coran et en expliquer les passages obscurs ou contradictoires. On regarde le texte non en fonction de ce qui est écrit mais de ce qu'on doit y lire en vertu du dogme islamique et des commentaires tardifs. On est dans un cercle vicieux. On part du coran pour établir une « vie » du Prophète et on utilise à son tour celle-ci pour définir la chronologie de révélation des sourates du coran.

Pour bien démontrer que le coran a été révélé par dieu, et non écrit par Mohamed, les hadiths précisent que Mohamed ne savait ni lire ni écrire, et que c'est l'archange Gabriel qui lui a transmis oralement la parole de dieu, versets par versets (1) à partir de 610, et que ces versets ont été récités successivement à ses successeurs jusqu'à la mise par écrit finale. Mais le mot « *omi* » (7 :157) a été mal interprété, il ne signifie pas que Mohamed était *illettré* (2) mais

l'intervention des anges à la bataille de Badr (3 :124), l'ascension de Mohamed (17 :1) et la révélation du coran par l'intermédiaire de l'archange Gabriel. Les hadiths en rapportent d'autres (prières pour la pluie, ...).

1 « *Nous avons fait descendre un coran que nous avons fragmenté pour que tu le lises lentement aux gens. Et nous l'avons fait descendre graduellement* » (17 :106, 76:23).

2 Mohamed est dit illettré pour bien montrer qu'il ne peut ni déformer ni interpréter. Mais même s'il avait été analphabète, Mohammed n'étant pas sourd, et venant d'une civilisation de l'oralité, il pouvait avoir appris les récits bibliques oralement. Le prophète porte le message divin, qui est fixé, définitif. De même que Marie devait être vierge pour que la parole de dieu s'incarne

qu'il ne faisait pas partie des « gens du livre » (juifs, chrétiens, zoroastriens). Umi, c'est le mot hébreux Ummoth, qui désigne les peuples sans écriture ! et de là vient « oumma », la communauté musulmane. Le mot est utilisé en ce sens en 62 :2 *C'est lui qui a envoyé à des gens sans Livre (les Arabes) un Messager des leurs qui leur récite ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse.* C'est pour cela que 29 :48, avec ou sans son ajout tardif, affirme : *Et avant cela, tu ne récitais aucun livre et tu n'en n'écrivais aucun de ta main droite. Sinon, ceux qui nient la vérité auraient eu des doutes,* mais Bukhari rapporte : *Selon Ibn 'Abbas, lorsque ses douleurs s'accrochèrent, le Prophète s'écria : « Apportez-moi de quoi écrire afin que je laisse un écrit, qui vous empêchera de retomber dans l'erreur après moi. - Le mal ronge le Prophète, dit 'Omar, nous possédons le Livre de Dieu et cela nous suffit. » Les opinions divergeaient et les discussions augmentaient. – Sortez d'ici, laissez-moi ! s'exclama alors le Prophète, il n'est pas convenable que vous vous disputiez devant moi ! Ibn 'Abbas sortit en disant : - Il est mauvais, très mauvais de s'opposer au Prophète quand il souhaite écrire. »* (bukhari :114 3168, muslim :3089)

Un autre hadith de Bukhari (5133) dit qu'il a écrit lui même le contrat de mariage d'Aïcha. Mohammed savait donc écrire !

Le coran contient de nombreux versets relatifs à l'histoire de Mohamed : résistances des arabes à sa prédication, doutes, combats, ... et les hadiths et les commentateurs détaillent et expliquent chaque épisode. Ainsi, on comprend que certains versets étaient révélés au coup par coup, pour lever des points de discorde entre ses partisans, y compris, cerise sur le gâteau digne des télérealités modernes mais pas d'une écriture divine, des disputes entre lui et ses femmes (66 :1-5, 24 :2-26, 33 :28-53,), ou pour l'autoriser à transgresser certaines règles édictées auparavant (33 :37) (2). Le fait que les versets ne sont pas dans l'ordre chronologique rend cette prétendue histoire complètement inintelligible (3), à moins que ce ne soient les commentateurs qui affabulent en inventant pour chaque verset un épisode en justifiant la révélation.

Ceux qui invoquent les versets de la période dite mecquoise pour soutenir que « *l'islam est une religion d'amour, de tolérance et de paix* » (4) sont ignorants du principe de

en elle, de même Mohammed devait être illettré pour inscrire la parole de dieu dans un livre. Et pourtant, Mohammed savait lire, car le coran lui demande de lire en (96 :1) et en (17 :106). Le coran n'étant encore que récité, que pouvait-il avoir à lire ? La bible des nazaréens. Voir https://web.archive.org/web/20151108215458/http://www.asraralislam.com/Les%20secrets%20de%20l'islam/le_messager_des_ignorants.html

1 Quel est ce « livre de dieu » dont parle Omar, puisque le coran n'a été collecté et mis par écrit, par Omar lui-même et d'autres, qu'après la mort de Mohamed ? est-ce la traduction en arabe de la torah et de l'évangile ?

2 Voir

https://web.archive.org/web/20160126180529/http://www.asraralislam.com/Les%20secrets%20de%20l'islam/flagrant_delit.html

3 Voir ces questions d'un musulman concernant la chronologie <http://www.lesoiralgerie.com/articles/2015/04/09/print-41-177047.php>

4 Ils disent que l'islam est tolérant puisque le verset 2 :256 dit *aucune contrainte en religion.* Comme le montre le verset complet, il s'agit bien sur ici, loin de tout égarement, uniquement de la religion musulmane, *la religion naturelle de l'homme.* Que l'on vive "sans contrainte" parce que l'on est musulman ne signifie pas que l'on doit renoncer à exercer la contrainte à l'encontre des non-musulmans, ainsi que de nombreux versets en témoignent. ils feignent d'oublier ce qu'avait rappelé Benoit XVI au début de sa conférence de Ratisbonne : la sourate est l'une des sourates primitives datant de l'époque où Mohamed lui-même était privé de pouvoir et le verset est abrogé car il y a de nombreux versets médinois postérieurs contre les apostats, les mécréants, les juifs, les chrétiens, ...par exemple (9 :73), (9:5) ou (8 :39) *Et*

l'abrogation, ou pire encore, le connaissent très bien mais mentent par omission afin de nous manipuler. Ce sont les versets les plus durs qui abrogent les versets les plus doux, ce qui donne raison aux plus radicaux des musulmans, les versets les plus haineux étant les plus récents, car datant de la période conquérante, guerrière, post-hégire.

Mais dans le coran éternel qu'il a auprès de lui, tous ces versets abrogés sont-ils présents ? En les écrivant, dieu ne savait-il pas qu'il les abrogerait ?

Chronologie de révélation des versets

Pourquoi les sourates ne sont-elles pas classées par ordre de révélation ? (voir l'ordre reconnu par le consensus https://wikiislam.net/wiki/Ordre_Chronologique_du_Coran) Pour la raison très simple que cela ne résoudrait pas les contradictions internes à une sourate, car contrairement à ce qu'affirme la tradition, les sourates n'ont pas été écrites en une fois dans un coran éternel, mais sont chacune un recueil de groupes de versets qui ont chacun leur date. Certains le reconnaissent, Ibn Abbâs raconte ainsi : *Le prophète (sur lui la paix), me dit Uthmân, recevait en révélation plusieurs sourates. Quand il recevait en révélation quelque partie du coran il appelait quelque scribe et disait : "Placez ces versets dans telle sourate". Et quand il recevait en révélation un verset du coran, il disait : "Placez ce verset dans telle sourate".* (rapporté par Abû Dâoùd, n° 876, at-Tirmidhî, n° 3086, an-Nassâï, Ibn Mâja, authentifié par Ibn Hibbân : cf. *Fat'h ul-bârî*, tome 9 p. 29) et effectivement de nombreux hadiths parlent de la descente de tel ou tel verset, mais pas de la descente de la sourate correspondante ! Une révision annuelle du coran se faisait entre l'ange Gabriel et le prophète pendant le ramadân. La dernière révision est celle qui eut lieu l'année du décès du Prophète. Et comme les scribes écrivaient sur des omoplates de chameaux, des pierres plates, des feuilles de palmiers, ... on comprend d'une part la difficulté de leur travail, d'autre part la grandeur du talent de ceux qui l'apprenaient par cœur, et encore l'ampleur de la tâche de ceux qui ont dû, par la suite, rassembler ce puzzle, et on comprend aussi que la notion de « sourate mecquoise ou médinoise » n'a aucun sens, et qu'il faudrait au moins parler de « verset mecquois ou médinois ». Enfin, on finit par réaliser que la distinction « mecquois » « médinois » ne suffit pas pour gérer la chronologie de révélation.

Et pourquoi les versets abrogés ne sont-ils pas maintenant retirés du coran ? tout simplement pour pouvoir se référer aux uns ou aux autres selon que l'on est dans une phase de propagande, de conquête, ou de gouvernement, et pour publier des livres politiquement corrects ou participer à des plateaux télévisés. Oui, le coran souffle le chaud et le froid : les versets les plus tolérants sont pour les citoyens à convaincre dans les pays où l'islam n'a pas pris le pouvoir, et les autres sont pour les soumettre dans les pays d'islam.

Voir une liste de versets abrogés :

https://web.archive.org/web/20160124234827/http://www.asraralislam.com/coran%20sunnite/les%20versets%20abrogés/versets_abrogés.html

La takkia

combattez-les jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus d'association, et que la religion soit entièrement à Allah. Ou encore ce modèle de tolérance et de miséricorde envers les non croyants : Certes, ceux qui ne croient pas à nos versets, (le Coran) Nous les brûlerons bientôt dans le Feu. Chaque fois que leurs peaux auront été consumées, Nous leur donnerons d'autres peaux en échange afin qu'ils goûtent au châtement. (4 : 56)

En terre d'islam, l'apostasie est interdite par la charia, elle est punie de mort; même la conversion d'un juif au christianisme est interdite : si on change de religion, on ne peut choisir que l'islam. Donner une bible est considéré comme du prosélytisme, donc interdit..

Le chapitre 7 de l'*Appel à la réconciliation, foi musulmane et valeurs de la République française* de Tareq Oubrou est le chapitre abrogeant et résolvant toutes les contradictions de ce livre, qu'on en juge : *«La sagesse exige de ne pas dire la vérité toujours et à tout le monde. Dieu lui-même n'a pas tout dit.»* ... *«La vérité est comme un médicament, il y a une dose à ne pas dépasser. Une vérité peut tuer non seulement le corps, mais aussi l'âme.»* ... *«Notre livre lui-même s'est imposé cette éthique : ne pas tout dire, de peur d'être mal compris ou de blesser. La sagesse le commande, même si je risque, déjà, d'en trop dire.»* ... *«Nous évitons d'être trop précis, trop carrés et trop frontaux, plus que ne l'exige le problème.»* sans parler des passages où il fait référence au *« mensonge pieux »* de st Thomas d'Aquin, il s'agit alors de montrer que les chrétiens aussi mentent, donc c'est légitime, et le pompom : *« moi-même je suis issu d'un contexte culturel où plus la personne ment, plus elle jure par Dieu, plus elle fait passer son mensonge [...]. Moi-même j'ai vécu dans ce contexte du fait de mon pays d'origine – le Maroc –, où les libertés d'expression étaient très limitées à l'époque. Même une fois en France, alors que j'étais Frère musulman, il n'était pas question de le dévoiler à cause des persécutions que cette organisation subissait et subit toujours encore, et à cause de sa réputation qui fait peur.»* ... *«La ruse n'est pas le mensonge dans le sens de tromper la confiance des autres [...]. La ruse dont [le Prophète] parlait n'est donc ni fausseté ni trahison, mais simple économie morale pour résoudre un conflit. Un moyen d'obtenir une victoire par la diplomatie et à moindre coût humain et matériel. Une ruse qui permet d'éviter l'effusion de sang ou de fléchir l'ennemi sans combat.»* (Tareq Oubrou, l'imam qui takkiate à l'oreille des élites)

En situation d'infériorité, de minorité, on peut donc mentir par omission ou par action, dissimuler ou falsifier. Quand il s'agit de développer l'islam, tous les coups sont permis. La *« takkia »*, (dissimulation), est un devoir pour les croyants. Car si le coran dit bien *ne violez pas vos serments après les avoir solennellement prêtés et avoir pris Allah comme garant* (16 :91) il dit aussi, en parlant des mécréants : *fais-leur des promesses, ces promesses du Satan, qui ne sont qu'un leurre* (17 :64). Bukhari rapporte qu'*abu ad darda a dit : parfois nous sourions à des gens mais au fond nos cœurs les maudissaient.*

Ibn al-Munir (mort en 1333) a écrit : *« La guerre est tromperie, la guerre la plus parfaite qu'un saint guerrier puisse faire est une guerre de tromperie et non de confrontation, car la confrontation comporte des risques, tandis que l'on peut obtenir la victoire par trahison et sans risque pour soi »*. Et dans le coran on trouve *« Que les croyants ne prennent pas pour alliés des infidèles au lieu de croyants. Quiconque le fait contredit la religion d'Allah, à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux »* (3 :28, 16 :106), verset que Muhammad ibn Jarir at-Tabari (mort en 923), explique ainsi : *« Si vous êtes sous l'autorité de non-musulmans et craignez pour vous-mêmes, conduisez-vous avec une apparence de loyauté envers eux, par la parole, tout en conservant votre hostilité à leur égard par devers vous (...) [sachez que] Allah a interdit aux croyants de se montrer amical ou intime avec les infidèles, sauf si les infidèles les dominent. Dans ce cas précis, qu'ils se comportent amicalement avec eux tout en préservant leur religion »*.

L'islamisme modéré, amené à rejeter certains versets, suit un chemin étroit, pris entre le blasphème et la takkia, avec toujours comme objectif l'établissement de la charia et du califat mondial. D'ailleurs, évoquer un islam modéré, des musulmans modérés, n'est-ce pas sous entendre que l'islam lui-même n'est pas modéré mais extrémiste ? A-t-on déjà entendu quelqu'un se revendiquant "pacifiste modéré" ? et les même évoquent aussi le « salafisme quiétiste » ignorant sans doute qu'ils suivent tous le rincie *« Al-wala' wal-bara »*. (amour des musulmans, haine des mécréants)

La notion de laïcité n'existe pas en islam. Les valeurs Républicaines et démocratiques¹ n'ont rien à voir avec le Coran. Prétendre le contraire, c'est mentir, c'est de la takkia.

Si vous prêtez un jour serment de faire quelque chose et découvrez par la suite que quelque chose d'autre est mieux, alors dénoncez votre serment et faites ce qui est mieux. (Bukhari, hadith 9 :89 :261) (2)

C'est la takkia qui permet à Mr. Boubakeur d'affirmer un jour qu'un minaret n'a absolument aucune connotation ni politique ni conquérante ni de quoi que ce soit (30 11 09 à l'express) et un autre jour que l'islam est à la fois une religion une communauté, une loi et une civilisation (29 6 2 au figaro magazine). De même Tarek Oubrou devant ses fidèles ne dit pas la même chose que ce qu'il dit à celui qui l'a décoré de la légion d'honneur, Alain Jupé, en le félicitant de « jouer un rôle de salut publique en montrant que l'islam et la république sont compatibles et que le mot de laïcité peut aussi avoir un sens ». Pour se rendre compte de la supercherie, Alain Jupé aurait dû lire le coran. Il aurait su alors que l'islam, ce n'est pas seulement une religion, "L'Islam touche à tous les domaines de la vie, c'est une organisation, c'est un ordre des choses qui touche à tous les phénomènes et les champs de la vie. [...] Comme le veut le Coran, C'est un état, c'est un pays, dans le sens géographique, c'est à dire qu'il regroupe toute la communauté dans une géographie, il n'y a pas de frontières. La frontière entre deux pays musulmans est une hérésie méprisable par l'Islam. Les Frères Musulmans ne reconnaissent pas les frontières entre les peuples musulmans. Ils reconnaissent une communauté qui doit être réunie autour d'un Califat qui a ses représentants dans ces différents pays. C'est un gouvernement car la politique est un élément, une partie de l'Islam. Le Prophète Mohammed était un chef d'Etat et avait des rapports avec les juifs les chrétiens, il dirige la vie par la religion, il dirige la relation entre les hommes par la religion, mais pas à la manière ecclésiastique ou judaïque du terme. C'est une manière de vivre, c'est une conception des choses." Et « Le Califat est une obligation, et la réunion des musulmans autour de ce Calife est une obligation, et tant que les Musulmans ne sont pas réunis autour du Califat, ils sont des pécheurs, sauf ceux qui œuvrent pour instaurer ce Califat ». (voir [Tarek Oubrou et al Banna](#)).

Mais ayez le courage de confronter vos croyances et vos préjugés à la réalité des textes, lisez le coran par vous même, pour tout savoir, en particulier pour connaître les versets médinois, djihadistes et intolérants, qui abrogent les versets mecquois. Lisez les sourates abrogeantes : 4, 5, 8 et 9.

Lire nos pages [Clé de lecture du coran, jihad](#) et [Versets abrogeants et abrogés](#)

Voir aussi la théorie du mensonge et de la vérité selon Tareq Oubrou :

<http://mohamedlouizi.eu/2019/07/14/tareq-oubrou-lescobar-de-lislamisme/>

Le coran et la science

1 Est ce la fraternité, l'amour des autres, de tous les autres, même ceux des autres religions ? non, le coran proclame même qu'il ne faut pas prendre d'amis parmi les mécréants (5:51); est-ce la tolérance et la liberté de religion ? alors que les non musulmans, considérés comme impurs, sont, quand on ne les éradique pas, maintenus dans un statut inférieur de dhimmis. Voir par exemple (9:5), (8 :39) ou (4 :56) ; est-ce la paix, alors que le coran incite au jihad, que le monde musulman est à feu et à sang et que les réfugiés le fuient par milliers ? est-ce l'égalité ? du musulman et du dhimmi, du musulman et de l'esclave, de l'homme et de la femme ? non; est-ce la laïcité ? alors que seule la loi de Dieu, la charria, doit s'appliquer ; est-ce la démocratie, la liberté ? non, encore non et toujours non, ces valeurs que les nazaréens ont transmis dans les versets tolérants mecquois sont recouverts et abrogés par les versets conquérants médinois

2 Voir <http://www.postedeveille.ca/2010/01/raymond-ibrahim-comment-la-taqiyya-modifie-pour-lislam-les-r%C3%A8gles-de-la-guerre.html>

Ayant « *été créé faible* » (4 :28) par la volonté de dieu, l'homme ne peut pas être le créateur de ses propres actes. Dans les domaines de la connaissance et de l'action, le coran ne retient que la cause première (dieu) et néglige toute cause seconde (l'être humain) car *C'est Lui [Dieu] qui vous a créés, et tout ce que vous faites* (96 : 37) la conséquence de cette toute-puissance exclusive de dieu est que personne d'autre ne peut revendiquer une puissance créatrice en quelque domaine que ce soit.

C'est ce que résume parfaitement la réponse, citée par E. Renan, d'un cadî de Mossoul à un voyageur français qui l'interrogeait sur le passé de l'antique Ninive : « *Ce que tu me demandes est à la fois inutile et nuisible. Bien que mes jours se soient écoulés dans ce pays, je n'ai jamais songé à en compter les maisons, ni à m'informer du nombre de leurs habitants [...]. Pour l'histoire antérieure de cette cité, Dieu seul la sait, et seul il pourrait dire de combien d'erreurs ses habitants se sont abreuvés avant la conquête de l'islamisme. Il serait dangereux à nous de vouloir les connaître [...]. Dieu a créé le monde ; devons-nous tenter de l'égaliser en cherchant à pénétrer les mystères de sa création ?* ». Et Renan conclut : « *"Dieu sait mieux ce qui en est"* est le dernier mot de toute discussion musulmane » (*Journal des Débats*, 30 mars 1883).

Dans une école coranique (« *madrasa* »), les enfants apprennent à réciter le coran ; l'enseignement de matières « traditionnelles » (comme les mathématiques, la littérature, l'histoire générale, la géographie,...) n'a pas sa place et l'enseignement des sciences est inexistant. Un « bon musulman » doit simplement à se soumettre au coran et aux « guides spirituels » de l'islam. L'occident a inventé les universités, diffusant un enseignement profane, au moyen-âge, au XIIème siècle, alors que les études dans les universités en terre d'islam se sont longtemps résumées, et se résument encore pour certaines, aux seules « sciences » islamiques : langue arabe, coran, charia, hadith et dawa (prédication et prosélytisme). Où et quand les universités en terre d'islam ont-elles dispensés un autre savoir que ces cinq « sciences » islamiques ?

L'explication du coran a été fixée, une fois pour toutes, par les commentateurs, cette interprétation est définitive et aucun musulman ne peut la modifier sous peine d'apostasie. Cette défense formelle et irrévocable interdit tout progrès aux nations musulmanes. Exécutée à une époque barbare, l'interprétation orthodoxe n'est plus, depuis longtemps, à hauteur des progrès réalisés, dans tous les domaines, par les peuples civilisés.

Il ne faut pas prendre à la lettre des textes écrits dans l'esprit de leur époque pour transmettre un message spirituel par toutes formes de moyens littéraires : poèmes, images, symboles, comparaisons, fables, ... La bible elle aussi comporte de nombreuses erreurs scientifiques et contradictions, dont la liste a été dressée dans des livres et des sites internet. Elle ne prétend pas être un condensé de connaissances scientifiques, elle n'est pas réputée écrite par dieu. Ses auteurs étaient inspirés par dieu, mais n'écrivaient pas sous sa dictée, et chacun cherchait à décrire une facette d'une réalité complexe.

Le catalogue d'erreurs scientifiques du coran est comparable à celui de la bible, d'autant que le coran s'inspire souvent de la bible, qui elle-même s'inspirait du zoroastrisme, et le catalogue qui suit n'a pas d'autre intérêt que de démontrer ce que toute personne sensée connaît : le coran n'a été ni écrit ni dicté par dieu et celui-ci n'en a pas gardé un exemplaire sur sa table de nuit.

Les apports des peuples conquis

Le grec Aristarque de Samos, en -270, défend la théorie de la terre tournant autour du soleil, mais la théorie d'Aristote du système géocentrique reste admise, c'est la théorie des sept cieux venant de la civilisation zoroastrienne sumérienne (yacna XLIII : 3-4), la bible l'a reprise. Aristote (384 av JC) parlait des sphères de cristal qui tournaient autour de la terre et sur lesquelles étaient fixées les planètes (d'où 7 cieux) et les étoiles.

Les mathématiciens assyriens et babyloniens connaissent le concept du zéro, le théorème de Pythagore, la solution de l'équation du 2^{ème} degré, utilisent une numération de base 60,... Les astronomes chaldéens sont réputés, ils connaissent les planètes, notent les événements astrologiques cycliques, et prédisent les éclipses. Toutes ces connaissances passent aux grecs suite à la conquête d'Alexandre le grand.

Le grec Diophante est connu pour son étude des équations à variables inconnues.

Le mathématicien indien, Âryabhata (476-550) utilise une table des sinus, calcule les éclipses, sait que la lune réfléchit la lumière du soleil, sait que la terre tourne autour de son axe et autour du soleil. Brahmagupta (598-668) utilise des nombre négatifs et les chiffres décimaux (connus en Inde depuis 595), dont le zéro, connaît la solution de l'équation du 2^{ème} degré.

Les débuts de la science arabe sont basés sur la traduction en arabe des textes grecs, perses et indiens (sur ordre du calife al Mansour en 772).

Et aujourd'hui, on réécrit l'histoire, ainsi de fausses enluminures représentant la science islamique ont trouvé leur place dans les bibliothèques et les livres d'histoire les plus réputés. (voir <http://www.fdesouche.com/1084175-turquie-de-nombreuses-enluminures-presentes-dans-les-livres-dhistoire-sont-des-fabrications-recentes-exagerant-lavancee-scientifique-du-monde-islamique>)

Les miracles scientifiques du coran

Les savants de l'islam prétendent trouver traces dans le coran de découvertes récentes, inconnues au temps du prophète, et qui ne peuvent donc que prouver la révélation par dieu. En fait le procédé consiste à trouver dans le coran un mot du vocabulaire utilisé aujourd'hui pour parler de la découverte en question, et de prétendre alors que le coran la connaissait déjà il y a 1400 ans. Le problème, c'est que l'on peut réaliser la même chose avec n'importe quel texte de taille conséquente, la bible par exemple ou les textes zoroastriens, qui sont antérieurs au coran. Le procédé devient carrément mensonger quand il donne pour date de la découverte par la science, une date postérieure au coran, il devient même contreproductif lorsqu'il s'avère que le prétendu miracle est une erreur scientifique. *Ne méditent-ils donc pas sur le Coran? S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certes maintes contradictions! (4 :82).*

Dans tous les cas prétendus miraculeux, soit la connaissance scientifique était connue bien avant Mohamed, soit la formulation faite dans le coran se retrouve dans un texte plus ancien. Reprenons les arguments d'une des innombrables vidéos du web citant ces « miracles scientifiques du coran » :

La théorie du big bang serait annoncée en 21 :30 : *n'ont-ils pas vu que les cieux et la terre formaient une masse compacte? Ensuite nous les avons séparés et fait de l'eau toute chose vivante.* Mais la genèse disait déjà : *Que les eaux qui sont au-dessous du ciel se rassemblent en un seul lieu, et que le sec paraisse* (genèse 1 :7-9).

La théorie de l'expansion de l'univers apparaîtrait en 51 :47, 79 :30 *Le ciel, nous l'avons construit par notre puissance : et nous l'étendons [constamment]: dans l'immensité. Et la terre, nous l'avons étendue. Et de quelle excellente façon nous l'avons nivelée !* , on sait depuis longtemps que la terre n'est pas plate, et on trouvait déjà la même notion d'extension en Job 9:8, 37 :18 et en Isaïe 42:5, et même dans les textes zoroastriens (Yacna X :8) *Je loue la terre arrondie, large, vaste, productive, bienfaisante, qui t'engendre ! Je loue l'extension de la terre sur laquelle tu crois exhalant des odeurs suaves.*

Concernant le ciel et la terre, les grecs (Thalès, Pythagore, Platon) savaient déjà beaucoup de choses, et le coran en reste à une théorie proche des sphères de cristal d'Aristote : une terre sphérique (et non plate comme dans le coran) immobile au centre de l'univers et des astres fixés sur des sphères en révolution.

49 :12 67 :3 37 :6 11 :7 79 :27-87 71 :15 23 :17 *Renierez-vous [l'existence] de celui qui a créé la terre en deux jours, et lui donnerez-vous des égaux? Tel est le seigneur de l'univers, c'est lui qui a fermement fixé des montagnes au-dessus d'elle, l'a bénie, et lui assigna ses ressources alimentaires en quatre jours d'égale durée... Il s'est ensuite adressé au ciel qui était alors fumée et lui dit, ainsi qu'à la terre : "Venez tous deux, bon gré, mal gré". Tous deux dirent : "Nous venons obéissants". Il décréta d'en faire sept cieux en deux jours et révéla à chaque ciel sa fonction. Et nous avons décoré le ciel le plus proche de lampes [étoiles] et l'avons protégé.* C'est un mauvais plagiat de la bible, les cieux ont été créés après la terre ! La théorie des sept cieux vient de la civilisation zoroastrienne sumérienne (yacna XLIII : 3-4) , la bible l'a reprise.

Les étoiles sont dans le ciel le plus proche, donc ces cieux ne peuvent pas être les couches de l'atmosphère ni les orbites des planètes.

65 :12 *Allah qui a créé sept cieux et autant de terres.* Il y a 8 planètes qui tournent autour du soleil, et pas 7 qui tournent autour de la terre (Lune, Mercure, vénus, Soleil, Mars, Jupiter et Saturne)..

Le soleil n'est pas fixe mais tourne autour de son axe 36 :38 et 21 :33 *et le soleil court vers un gîte qui lui est assigné ; ... Le soleil ne peut rattraper la lune, ni la nuit devancer le jour; et chacun vogue dans une orbite.* Le soleil en orbite ? Mais autour de quel astre ? La terre ? La bible emploie la même expression : *Des cieux on combattit, De leurs orbites les étoiles combattirent contre Sisera* (juges 5 :20).

Le prophète me demanda au coucher du soleil : « Sais-tu où va le soleil lorsqu'il se couche ? » Je répondis « Allah et son apôtre savent mieux ». Il dit « Il va, jusqu'à ce qu'il se prosterne sous le trône et demande la permission de se lever à nouveau, et la permission lui est donnée, et alors un temps viendra où il ira se prosterner, mais sa prosternation ne sera pas acceptée, et il demandera la permission de poursuivre sa course, mais cela ne lui sera pas permis, mais il lui sera ordonné de retourner d'où il vient et alors il se lèvera à l'ouest. Et ceci est l'interprétation du verset d'Allah « Et le soleil court vers un gîte qui lui est assigné, telle est la détermination du tout puissant, de l'omniscient » (36 :38) (Bukhari volume 4 livre 54, 421)

Cela serait plausible si, comme le coran le prétend, la terre était plate, mais elle est sphérique et le soleil est toujours en train de se lever pour éclairer une moitié de la terre et sans cesse il se couche pour l'autre moitié. Autrement dit le soleil serait sans cesse sous le trône à se prosterner et sans cesse il n'y serait pas.

La rotation de la terre serait décrite en 27 :88 *Et tu verras les montagnes - tu les crois figées - alors qu'elles passent comme des nuages.* Âryabhata et Aristarque de Samos (puis Copernic), sont quand même plus exacts.

78:6-12 27 :88 *N'avons-nous pas fait de la terre une couche? et (placé) les montagnes comme des piquets? et construit au-dessus de vous sept (cieux) renforcés, et avons placé une lampe très ardente, et fait descendre des nuées une eau abondante.* Les montagnes sont comme des piquets, on est loin de la tectonique des plaques.

19:90. *Peu s'en faut que les cieux ne s'entrouvrent à ces mots, que la terre ne se fende et que les montagnes ne s'écroulent.* 34:9 *Si nous voulions, nous ferions tomber sur leurs têtes un fragment du ciel !* Tout s'éclaire, les gaulois étaient musulmans !

Curieusement, Allah ne parle pas des continents arctique, américain et antarctique et des dinosaures

La lune ne produit pas sa propre lumière comme le dit le coran, mais au contraire réfléchit celle du soleil (71 :15, 10 :5, 25 :61). Âryabhata, Démocrite et Anaxagore le savaient déjà, ils y voyaient des montagnes et des vallées. Le mot lumière utilisé pour la lune, *noor*, est le même que celui utilisé pour Allah en 24 :35, ce n'est certes pas une réflexion (in 'ikaas) !

Le coran oublie d'expliquer le soleil de minuit : *Il a fait de la nuit une phase de repos* (6 : 96). Selon la saison, les inuits ne peuvent plus se reposer, ou plus travailler.

La terre serait sphérique en 79 :30, mais au prix de remplacer le mot dahaha (étendre) par duhiya (œuf) et tant qu'à faire un œuf d'autruche pour expliquer la forme aplatie des pôles : *Et quant à la terre, après cela, Il l'a étendue.* En fait, elle est bien plate, comme le montre 18:86. *Et quand il eut atteint le couchant, il trouva que le soleil se couchait dans une source boueuse.* Comme en 71 :19 15 :19 *et c'est dieu qui vous a assigné la terre comme tapis.* Et comme en 88 :20 *et la terre comme elle est aplatie ?* Pour le coran la terre est bien plate [1]. D'ailleurs, si la terre était ronde, prier la tête vers la Mecque serait prier le postérieur vers la Mecque, et comme c'est inacceptable, la terre est plate. Et donc, comme le soleil se couche dans une mare boueuse aux bords de la terre, Bukhari (3260) explique ainsi les saisons : « *raconté par Abu Hurairah, le messenger d'Allah a dit : Le feu de l'enfer se plaint à son seigneur en disant : oh mon seigneur, mes différentes parties se dévorent entre elles ; donc il (Allah) l'autorisa à prendre deux respirations, Une durant l'hiver et l'autre durant l'été, et ceci est la raison des fortes chaleurs et des froids glaciaux que vous trouvez dans les saisons* ».

Les étoiles filantes seraient expliquées en 15 :16-18 *Très certainement, Nous avons assigné au ciel des constellations et nous l'avons embelli pour ceux qui regardent. Et nous le gardons contre tout diable ennemi. Si l'un d'eux cherche à en voler l'écoute, un bolide fulgurant alors le poursuit.* Et en 67 :65 37 :6-10 72 :8-9 *Oui, nous avons effectivement embelli le ciel le plus proche avec des lampes (les étoiles) dont nous avons fait des projectiles pour lapider des diables et nous leurs avons préparé le châtiment de la fournaise.* Ah les étoiles filantes c'est des missiles pour lapider les diables, et comme ça ne marche pas, les musulmans s'en chargent eux-mêmes à Mina lors du pèlerinage.

La gravitation universelle serait décrite en 22 :64-65 : *N'as-tu pas vu qu'Allah vous a soumis tout ce qui est sur la terre ainsi que le vaisseau qui vogue sur la mer par son ordre? Il retient le ciel de tomber sur la terre, sauf quand il le permettra.* Mais le renseignement ne devrait pas suffire pour envoyer un engin sur Mars.

Les montagnes empêcheraient les séismes 31.10 16 :15 21 :31 78 :6 *Il a créé les cieux sans piliers que vous puissiez voir ; et il a enfoncé des montagnes dans la terre, sinon elle aurait bougé et vous avec...* Justement, les montagnes sont formées par les mouvements des plaques, elles ne les empêchent pas.

Le cycle de l'eau est décrit en plusieurs versets dont l'énumération permet des effets de manche : 39 :21, 30 :24, 15 :22, 23 :18, 24 :43, 30 :48, 25 :48, 36 :34, 67 :30, 86 :11, 7 :57, 78 :12-16. Mais on avait déjà la même chose en Amos 5 :8, Isaïe 55 :9-11, Job 36 :26 37 :6-11, Osée 14 :5 et on l'avait aussi dans les livres du zoroastrisme en yacna XXXVIII 7 :15, yescht 6 et VIII :40.

L'eau salée et l'eau douce ne se mélangeraient pas 25 :53 et 55 :17 *Et c'est lui qui donne libre cours aux deux mers : l'une douce, rafraîchissante, l'autre salée, amère. Et il assigne entre les deux une zone intermédiaire et un barrage infranchissable.* C'est la vieille croyance en deux réservoirs, l'un d'eau douce et l'autre d'eau salée.

Le coran serait le premier à parler des eaux souterraines. Mais la genèse disait : *il sépara les eaux qui sont au-dessous de l'étendue d'avec les eaux qui sont au-dessus de l'étendue* (genèse 1 :7).

Le développement de l'embryon serait décrit en 23 :12-14 22 :5 40 :67 75 :37-39 96 :1. Mais cette description est complètement fausse : les os apparaissent après la chair, et non pas avant. De plus à aucun stade on ne peut dire que l'embryon soit une "goutte de sperme". Cette description ignore totalement le rôle de l'ovule. Et à aucun stade non plus l'embryon ne ressemble à une "substance machée". Ces croyances fausses viennent de Galien. La description

1 Voir

https://web.archive.org/web/20151108215736/http://www.asraralislam.com/createur_des_cieux_et_de_la_terre_plate.html

donnée par le zoroastrisme en yetsch 5, yesht XIII :11, yacna LXIV :6 est bien plus convaincante.

« gestation et sevrage durant trente mois » (46 :15) « Le sevrage étant de deux ans » (2 :233 ; 31 :14), soit donc une grossesse de 6 mois (30 – 24 = 6)

La théorie de l'évolution selon Mohamed : *«D'après Abou Hourayra, Le Prophète dit : «Adam fut créé à l'image de Dieu, sa taille fut de soixante coudées. Après l'avoir créé, Dieu [lui] dit : «Va et salue ces anges que voici assis et écoute comment vont-ils te saluer, ce sera donc ton salut et celui de tes enfants.» Alors Adam dit : «Que la paix soit sur vous !» Et les anges de répondre : «Que la paix soit sur toi ainsi que la miséricorde de Dieu !» Dès lors, quiconque entre au Paradis y entre sous l'apparence d'Adam ... Depuis, la taille de l'homme ne cesse de diminuer jusqu'à aujourd'hui.»* (Boukhari 6227) hadith sur lequel s'appuie Tareq Oubrou qui pourtant affirme dans le même livre que l'«anthropomorphisme [est] contraire à la transcendance de Dieu caractérisée par le dogme de l'unicité. »

Le couple est à la source de la vie 51 :49 13 :3 36 :36 31 :10 *Et de toute chose nous avons créé [deux éléments] de couple.* La division cellulaire et les animaux hermaphrodites sont inconnus : dieu ne connaît pas bien sa création.

Le coran ne parle pas du cerveau mais du cœur comme source de la compréhension, de la volonté et des sentiments (7 :179, 5 :41). Allah ne sait-il pas que le cœur n'est qu'un muscle ?

6 :38 prétend que tous les animaux vivent en communauté : *Nulle bête marchant sur terre, nul oiseau volant de ses ailes, qui ne soit comme vous en communauté. Nous n'avons rien omis d'écrire dans le livre.*

L'eau est à la base de toute vie 21 :30. Cela vient du zoroastrisme, le yesht 5 est consacré uniquement à l'eau, on y apprend d'ailleurs que l'eau est une des composantes du lait alors que 16 :66 décrit un lait plutôt curieux : *Il y a certes un enseignement pour vous dans les bestiaux : Nous vous abreuvons de ce qui est dans leurs ventres, - [un produit] extrait du [mélange] des excréments [intestinaux] et du sang - un lait pur, délicieux pour les buveurs.*

24 :45 *Et Allah a créé d'eau tout animal. Il y en a qui marchent sur le ventre, d'autres marchent sur deux pattes, et d'autres encore marchent sur quatre.* Cette classification animale est bien simpliste et incomplète.

Le coran est expert en zoologie car il cite l'araignée en 29 :41 la fourmi en 27 :17 et l'abeille en 16 :68. Pour l'abeille il prétend que le miel sort de son ventre. La bible, et pas seulement Noé, les cite aussi, ainsi que les sauterelles, les chevaux, les baleines, ...

Les plantes seraient fécondées par l'eau (20 :53) *du ciel il a fait descendre de l'eau avec laquelle nous faisons germer des couples de plantes de toutes sortes.*

Les voyages interplanétaires sont annoncés en 55 :33 *Ô peuple de djinns et d'hommes! si vous pouvez sortir du domaine des cieux et de la terre, alors faites-le. Mais vous ne pourrez en sortir qu'à l'aide d'un pouvoir [illimité].* Mais quel est ce pouvoir illimité ? le coran n'en dit rien, faudra bucher la physique pour savoir.

Les atomes sont cités en 34 :3, *Rien ne lui échappe fût-il du poids d'un atome dans les cieux, comme sur la terre. Et rien n'existe de plus petit ni de plus grand, qui ne soit inscrit dans un livre explicite.* Mais ceux-ci étaient connus de Démocrite, le mot atome (insécable) est grec.

La bombe à hydrogène serait annoncée en 81 :6 *Quand le soleil sera obscurci, ... et les mers allumées.* Mais il va falloir trouver le principe et le procédé ailleurs.

Une devinette : de quelle invention s'agit-il dans ce verset *« L'homme, pense-t-il que Nous ne réunirons jamais ses os? Mais si! Nous sommes Capable de remettre à leur place les extrémités de ses doigts ».* (74 :3) Vous pensez aux archéologues ? et non. Vous donnez votre langue au chat ? Il s'agit des empreintes digitales qui, comme chacun sait, sont liées aux os. Et comme le coran dit *« frappez-les sur tous les bouts des doigts ».* (8 :12) c'est sans doute pour effacer les empreintes et réaliser le crime qui, dans ce cadre, ne saurait être que parfait.

Il est un exemple que les savants de l'islam ne citent jamais, pourtant Mohamed a bien prévu la greffe de peau pour les grands brûlés : *Certes, ceux qui ne croient pas à nos versets, (le Coran) Nous les brûlerons bientôt dans le Feu. Chaque fois que leurs peaux auront été consumées, Nous leur donnerons d'autres peaux en échange afin qu'ils goûtent au châtimement* (4 : 56) Allah le miséricordieux est certes expert en feu de l'enfer ! coté tolérance envers ceux qui ne croient pas, c'est moins convaincant !.

Et voici un dernier miracle, trois même pour le prix d'un : qui sont les mieux protégés en cas d'épidémie ? mais les femmes évidemment, puisque le coran préconise l'usage de masques. Allah est grand et prévoyant, car en plus du voile protecteur (en fait contre la lubricité des hommes) (33:59, 24 :31), il a prévu aussi le remède : l'urine de chameau (bukhari :233, muslim :3162) et le vaccin : sept dattes (muslim :3813) dont les effets ont été testés et validés, taqiya y croire.

Mais, qui a su élaborer les savoirs en théories et les transformer en réalisations techniques ? En fait, ces vidéos sur les miraculeux mirages du coran en viennent, sans le vouloir, à vanter « les récentes découvertes » des mécréants occidentaux et à prétendre qu'elles sont prévues par le coran, selon le même mécanisme qu'utilisent les charlatans voyants, tireurs de cartes, ...

Tout cela relève de la méthode Coué : dieu sait tout donc il sait, et il sait mieux que vous puisque le coran qu'il a écrit dit qu'il sait tout et prétendre le contraire est un blasphème.

Etc, etc voir les nombreux sites web sur le sujet (par exemple <http://www.critique-islam.com/categorie-11871612.html>)

Allez, encore un, bonus : calcul de la vitesse de la lumière d'après le coran

Le verset 70 :4 « *Les Anges ainsi que l'Esprit montent vers Lui en un jour dont la durée est de cinquante mille ans* » sert à calculer la vitesse de la lumière.

50 000 ans solaires, c'est $365,25 \times 50.000 = 18.262.500$ jours solaires et 50000 ans lunaires c'est $354,36 \times 50.000 = 17.718.500$ jours lunaires.

La moyenne est : $(18.262.500 + 17.718.500) / 2 = 17.990.250$, arrondi à 18.000.000

Le verset affirme donc que les anges (la lumière) se déplacent 18 millions de fois plus vite qu'un homme du 7^e siècle. Or, le moyen de locomotion le plus rapide de cette époque était le cheval, qui atteint une vitesse voisine de 60 km/h (en réalité ce n'est que 30 Km/h). Et les savants, sans rire, trouvent pour la vitesse de la lumière : $60 \text{ Km/h} \times 18.000.000 / 3600 = 300.000 \text{ Km/s}$ Je le jure, ce n'est pas moi qui ai inventé le coup du cheval à 60 Km/h. (moi j'aurai mis une caravane de 6 bourriquets à 10 Km/h chacun)

Le coran donne pour le jour une autre valeur, contradictoire : *Du ciel à la terre, Il administre l'affaire, laquelle ensuite monte vers Lui en un jour équivalant à mille ans de votre calcul* (32 :5). Qu'à cela ne tienne, cette deuxième mesure va permettre d'être plus précis, mais faux à 108 km/s près.

(voir http://atheisme.free.fr/Contributions/Vitesse_lumiere_coran.htm)

Ces « miracles » du coran, sensés être des preuves de son origine divine, car évoquant des résultats scientifiques soi-disant inconnus à l'époque de Mohamed, ne sont que des plagiats de textes antérieurs ou des interprétations tirées par les cheveux de métaphores poétiques. C'est toujours après la découverte, par l'effort humain, d'une nouvelle théorie scientifique que l'on va laborieusement en chercher la trace dans le coran, mais le coran ne nous apprend sur le sujet, ni sur ses principes, ni sur ses conséquences, et les traducteurs suivants y introduisent le nouveau vocabulaire pour faire pencher la balance.

Les applications de la science

Amjad Barghouti relève que « *En islam on appelle savant celui qui est spécialisé dans les menstrues, les modalités du pet, le traitement à l'urine de chameau, l'art de l'allaitement des adultes, la torture dans le tombeau, etc* ».

Et en effet quelles sont, d'après les hadiths fiables, les applications pratiques tirées de la science du coran ?

Bukhari (3320) montre comment combattre les maladies apportées par les mouches : « *Raconté par Abu Hurairah, Le prophète a dit : Si une mouche tombe dans la boisson de l'un d'entre vous il devrait la tremper (dans la boisson) car une de ses ailes a une maladie et l'autre a le remède pour la maladie* ».

Sunan Abu Davud (3844) précise : « *Quand elle tombe elle tombe sur l'aile où il y a la maladie alors immerge là complètement* ».

Sunan an nasai (307) explique les bienfaits de l'urine de chameau : « *Il a été raconté par Anas Bin Malik que certains bédouins d'Urainah vinrent vers le prophète et sont devenus musulmans, mais le climat de Médine ne leur convenait pas, leur peau devint jaune et leurs estomacs gonflés. Le messenger d'Allah les envoya vers des chamelles qu'il possédait et leur dit de boire leur lait et leur urine jusqu'à ce qu'ils se rétablissent. Puis ils tuèrent le berger des chameliers et dispersèrent les chameaux. Mohamed envoya des gens après eux et ils furent ramenés, leurs mains et leurs pieds furent coupés et leurs yeux crevés avec des clous brûlants et ils furent laissés comme cela jusqu'à ce qu'ils meurent.. Le leader des croyants Abdul Malik dit à Anas quand il lui raconta ce hadith : furent-ils punis pour kufir ou pour un péché ? il dit : pour kufir (mécréance)* ». Abu Davud 4357 Précise qu'ils dispersèrent les chameaux et apostasièrent de l'islam. Et les flacons d'urine de chameau de se vendre comme d'autres vendent des bouteilles d'eau de Lourdes, et la grande tolérance de Mahomet envers les mécréants, ceux qui ne pensent pas comme lui, une nouvelle fois démontrée.

At.-Tirmidhi (66) et an-Nassai (326) l'eau est pure et rien ne peut la rendre impure : « *Il a été rapporté d'après Abou Said al-Khoudri qu'on a dit : ô Messenger d'Allah, pouvons nous faire nos ablutions avec l'eau du puits de Boudhaa? Un puits dans lequel on jetait les déchets des règles, des cadavres de chien et d'autres pourritures...Le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) dit: «certes, l'eau est pure et rien ne la rend impure.»* Hadith jugé authentique par al-Albani dans les Sunan d'at.-Tirmidhi.

Le consensus est que si la couleur, l'odeur ou la saveur de l'eau sont déjà changées, elle devient impure et partant il n'est pas permis de l'utiliser. Si elle garde ses propriétés naturelles et ne change pas, elle est pure.

Quoi d'autre ? Le mépris du passé préislamique limite les connaissances historiques et réduit les horizons intellectuels et comme on recherche dans le passé islamique l'idéal du présent, le progrès est par principe impossible, puisqu'il faut revenir sans cesse au temps, aux pratiques de mohamed pour les imiter, l'innovation est un mal comme le dit an nawawi dans un de ses 40 hadiths : *prenez garde aux choses nouvelles, car toute nouveauté est une innovation, toute innovation est égarement et l'égarement conduit en enfer.* et cet autre hadith rapporté par Abou Dawoud, at-Tirmidhy, Ibn Mâjah : le Prophète a dit : « *Méfiez vous de ce qui est innové ! Certes, toute innovation est une bida'a et toute bida'a est une déviation* ».

Alors on nous explique que l'adjectif « toute » est un terme général au sens restreint. C'est à dire que toute innovation qui est en contradiction avec la religion est rejetée, et non pas toute innovation dans l'absolu. Admettons donc que ce « toute » est un peu abusif et qu'il faut comprendre « *Toute mauvaise innovation est mauvaise* » Mais cela ne serait-il pas une tautologie, qui n'apporte rien ? Allah et Mohamed faisaient dans la tautologie ?

Quand à vous, n'allez surtout pas vous risquer aux amalgames du genre *tous les Musulmans sont schtroumpfs* ni du genre *dans les prisons la majorité est schtroumpf* car cela sera hypocritement retenu contre vous comme si vous aviez dit *tous les schtroumpfs sont*

délinquants (1). Platon et Aristote avaient en leur temps démontré la fausseté de ce syllogisme, mais certaines de leurs lumières semblent bien avoir été perdues dans certains incendies de certaines bibliothèques par certains islamistes (mais pas par tous !) [2] On nous dit que ces savoirs grecs ont été sauvés et préservés par les savants arabes, il faut donc aller demander à Al Azhar au Caire de nous éclairer de ces lumières de la raison. Ah on me dit à l'oreillette que je déraile, il faut dire les lumières de l'islam, les portes de l'ijtihad (interprétation) sont fermées depuis le XIème siècle, bon je reprends ma dose de cépasçalislam 400mg et je vais relire le paragraphe [la fixation du dogme](#)

Il faut lire enfin ce qu'écrivait le célèbre historien arabe Ibn Kaldoun vers 1380 dans « les prolégomènes » de son histoire universelle : *« Aussi, considère tous les pays qu'ils (les arabes) ont conquis et assujettis depuis la Création : tu verras combien leur civilisation est disloquée, leurs habitations appauvries ; leur terre elle-même est transformée. Au Yémen, tous les établissements sédentaires sont ruinés, à l'exception de quelques villes. Dans l'Irak Arabe il en va de même : la civilisation que les Perses y avaient développé est ruinée pour sa plus grande part. En Syrie, de nos jours, il en va de même. En Ifriquiya et au Maghreb, depuis que les Banou-Hilal et les Banou-Soulaïm y sont passés, au début du Ve siècle, et se sont acharnés sur ces pays pendant 350 ans, toutes les plaines sont ruinées, alors qu'autrefois du Soudan jusqu'à la Méditerranée tout était cultivé, comme l'attestent les vestiges qui s'y trouvent : monuments, constructions, traces de fermes et de villages ».*

(voir d'autres extraits, que l'on ne peut citer sans s'exposer à l'accusation de racisme, en http://www.amazighworld.org/history/index_show.php?id=1819)
1380 – 2017 ? la situation ne s'est pas améliorée.

Numérologie et statistiques des mots du coran

Alors que le coran est réputé très clair, certains y recherchent un sens caché dans une espèce d'ésotérisme malsain.

Le top des mots les plus utilisés par le coran est : Allah (3000), seigneur (960), gens (554), terre (501), jour (407), miséricordieux (407), châtiment (352), vérité (318), livre (249), verset (246), messenger (238), croyants (233), croient (223), peuple (216), descendre (212), ... aimer est cité 80 fois (dont plus de la moitié avec la négation, *Allah n'aime pas...*). Ces nombres ne donnent qu'une indication, car les différentes formes d'un même sème (châtiera, châtie, châtiments, châtiment, ...) ne sont pas regroupés (3), et surtout, il faudrait évidemment faire le calcul sur l'original en arabe, et pas sur une traduction et pas non plus sur une traduction d'arabe classique en arabe moderne, qui contient les mêmes ajouts de mentions entre parenthèses que les traductions françaises (en particulier des mentions de noms propres), enfin il faudrait faire le calcul en distinguant les sourates mecquoises et les sourates médinoises. Le coran est le seul exemple d'un texte écrit pour dire quelque chose et auquel les traducteurs et les commentateurs font dire autre chose par le biais de parenthèses qui finiront par devenir le texte officiel, il suffira de retirer les parenthèses.

1 En novembre 2014, Jack Lang, ancien ministre et président de l'Institut du monde arabe, réclame au Premier ministre, Manuel Valls, une augmentation du nombre d'aumôniers musulmans : *« Ils sont moins nombreux, alors que l'on estime qu'en moyenne les détenus de culture musulmane représentent près des deux tiers de la population carcérale. »* il confirme donc l'affirmation d'Eric Zemmour qui avait été condamné pour des propos semblables.

2 Voir les premiers éléments d'un bon cours de logique.

3 voir <http://www.dreuz.info/2013/03/dans-le-coran-lamour-du-prochain-nexiste-pas-le-mot-amour-est-oublie/>

Moïse est le personnage le plus cité, 162 fois, Abraham 76 fois, Noé 48 fois, Joseph 37 fois, Marie (la seule femme citée) 36 fois, Lot 30 fois, Adam 29 fois, Jésus 26 fois, Jacob 18 fois, Isaac 17 fois, Ismaël 13 fois, Iblis 13 fois, Gabriel 8 fois.

les djins 34 fois, Satan, le diable ou le démon 80 fois, les diables ou les démons 12 fois,

Les articles circulant sur le web concernant la numérologie du coran sont basés sur des chiffres complètement mensongers (1) :

Le mot *prière* (salat) y est dit apparaître 5 fois (alors que l'incitation à la prière est l'un des leitmotivs du coran, 17 fois *prière* et 80 fois *salat*, donc environ 97 fois en arabe !).

Le mot *jour* est soi-disant cité 365 fois et le mot *mois* 12 fois, c'est un mensonge puisqu'ils apparaissent respectivement 407 et 25 fois. De toute façon, le calendrier musulman étant lunaire, ce n'est pas 365 qu'il faudrait trouver !

On construit aussi des couples de mots censés avoir des nombre d'occurrences liés (égaux ou multiples) : le mot *vie* (189) autant que le mot *mort* (140), encore un mensonge, et, cerise sur le gâteau, on démontre que le coran défend l'égalité de l'homme et de la femme puisque les deux mots apparaîtraient chacun 24 fois, ce qui est encore un mensonge.

Encore mieux le mot *mer* de 32 occurrences (en fait 37) et le mot *terre* de 13 occurrences (en fait 500) donne une proportion de 71% d'eau, mais c'est toujours mensonger.

Le mot *pardon* deux fois plus que le mot *châtiment* (en fait c'est 73, soit 5 fois moins ! et même en ajoutant *pardonneur* (98) *pardonne*, *pardonna*, ... on reste très loin du compte : deux fois moins de *pardon* que de *châtiment*, sans compter les 17 *châtiments* ni les 40 *punitions*) C'est donc encore faux. Certes, Allah est miséricordieux, le coran le répète plus de 400 fois, mais comme preuves, il n'a que des châtiments très précisément qualifiés (2).

Ceux qui affirment ces contre-vérités supposent que leurs auditeurs sont trop analphabètes pour lire le coran. Et c'est présenté comme un miracle scientifique du coran !

Plutôt que de propager tous ces mensonges, les savants de l'islam devraient utiliser un programme de statistiques textuelles : http://www.intratext.com/IXT/FRA0015/_FA.HTM

Cette page sur la numérologie dans le coran est la plus lue du site, mais que venez-vous donc y chercher ? c'est désolant. Ces quelques considérations d'un haut niveau spirituel ne vous ont pas satisfaits, elles ne le pouvaient évidemment pas, allez plutôt voir ces pages :

- [Contradictions du coran](#)
- [collecte du coran](#)
- [les nazaréens de Syrie](#)
- [la Mecque](#)
- [clef de lecture du coran](#)
- [conclusions](#)

Signes de radicalisation

Sur <http://www.mairesdemeuse.com/> on trouve une liste des signes pouvant indiquer une radicalisation islamiste. La classification vaut ce qu'elle vaut, et l'étiquetage *signal faible* ou *signal fort* est hautement discutable, d'autant que certains de ces signaux caractérisent des comportements asociaux ou sectaires. Un seul indice n'a pas de sens, c'est une liste qui peut constituer un faisceau d'indices démontrant la radicalité.

1 Voir pour un petit clin d'œil sur <http://www.critique-islam.com/5-categorie-11871608.html>

2 Voir <https://ripostelaique.com/lenfer-ou-la-prison-a-perpette-pour-les-ennemis-dallah-2e-partie.html>

Ruptures

- **Comportement de rupture avec l'environnement habituel**
 - **Signaux forts**
 - Rejet brutal des habitudes quotidiennes
 - Rupture avec les proches
 - Eloignement de ses proches
 - Rejet de toute forme de convivialité familiale
 - Rupture avec les anciens amis
 - Absences prolongées et inexpliquées du domicile
 - Modification des centres d'intérêts
 - Clivage exacerbé entre les hommes et les femmes
 - Attitude discriminatoire vis-à-vis des femmes
 - Intérêt soudain pour les armes
 - Pratique intensive du sport de combat
 - **Signaux faibles**
 - Rupture avec l'école
 - Contestations répétées d'enseignements : histoire (shoa), biologie (théorie de l'évolution), éducation civique (loi humaine)
 - Multiplication des absences
 - Abandon des activités périscolaires
 - Déscolarisation soudaine.
 - Modification des humeurs, exaltation, fuite dans l'imaginaire et la virtualité, perte des affects, indifférence
 - Privations de soins conventionnels, manque d'hygiène important, négligence extrême quant aux conditions de vie et de santé
 - Investissement financier exorbitant dans un domaine exclusif
 - Financement d'activités humanitaires, caritatives, et de bienfaisance sollicité ou réalisé à destination de populations présentées comme victimes d'exactions
 - Privation de sommeil et de repos
 - Incitation à un régime alimentaire particulier
- **Changement d'apparence physique et vestimentaire**
 - **Signal fort**
 - Passage à des signaux de religiosité forts
 - Changements physiques : barbe, zabiba (hypersteratose sur le front)
 - Changement vestimentaires : voile, djelaba
 - Changement alimentaires : vin, porc, halal
- **Pratique religieuse hyper ritualisée**
 - **Signaux forts**
 - Participation à des groupes de prières et cercles de réflexion radicaux ou conférences religieuses de prédicateurs islamistes
 - Agressivité ou hostilité pour un motif religieux
 - **Signaux faibles**
 - Interdits alimentaires et obligation vestimentaires étendus à l'entourage

- Changement de décoration au domicile habituel (réorganisation ascétique de la chambre, retrait des photos et de toute représentation humaine)
- Mimétisme culturel et religieux
- Obsession autour des rituels

Environnement personnel de l'individu

- **Image paternelle et/ou parentale défaillante voire dégradée**
 - **Signaux faibles**
 - Image paternelle et parentale défaillante voire dégradée
 - Environnement familial fragilisé
 - Absence ou rejet du père
 - Placement dans des centres de protection de l'enfance ou famille d'accueil
 - Rupture avec la famille
 - Limitation de la communication avec les proches
 - Tentatives de fugue
 - **Signal fort**
 - Immersion dans une famille radicalisée
 - **Signaux faibles**
 - Traumatismes personnels ou dont l'individu a été témoin
 - Violences, incestes
 - Agressions sexuelles
 - Suivi psychiatrique de l'un des parents
- **Environnement social**
 - **Signaux faibles**
 - Fragilité sociale
 - Difficulté d'intégration
- **Traits de personnalité**
 - **Signal fort**
 - Dépendance (à une personne, un groupe, à des sites internet)
 - **Signaux faibles**
 - Immaturité, instabilité, fragilités narcissiques, intolérance à la frustration, pauvreté voire absence d'affects, hypersensibilité
 - Haine de soi, rejet de sa propre personne, déplacement de la haine de soi sur autrui
 - Dogmatisme, refus du compromis
 - Quête personnelle de réparation et de reconnaissance avec soit une sensibilité particulière pour l'humanitaire (filles en particulier) soit des aspirations guerrières ou chevaleresque (garçons leur permettant d'exprimer leurs pulsions agressives)
 - Antécédents psychiatriques et troubles du comportement ayant pu conduire à un suivi psycho-social ou à une hospitalisation
 - Recherche d'affection
 - Recherche de reconnaissance, valorisation
 - Revendication à être vu, remarqué, provocation
 - Anesthésie affective et insensibilité
 - Imperméabilité aux critiques ou à tout avis autre
 - Multiplication des tensions ou des conflits avec autrui.
- **Réseaux relationnels**

- **Signal fort**
 - Contact avec des réseaux réputés pour leur radicalisme
 - Socialisation réduite aux réseaux sociaux
 - Adhésion à des discours extrémistes sur ces réseaux.

Théories et discours

- **Théories complotistes et conspirationnistes**
 - **Signaux forts**
 - Allusion à la fin des temps, à la fin du monde, à l'apocalypse
 - Développement d'une vision paranoïaque du monde (discours binaire et manichéen)
 - Double discours, admiration, vénération des terroristes...
 - **Signaux faibles**
 - Appréhension complotiste et conspirationniste, antisémite, apocalyptique de la société.
 - Allusion à un complot judéo-maçonnique
- **Changements de comportements identitaires**
 - **Signaux forts**
 - Menace de l'Etat français
 - Soutien aux djihadistes
 - Discours antisémites
 - Dénonciation de façon véhémement de ceux qui ne partagent pas leur foi (les autres musulmans, les personnes d'autres confessions ou sans confessions)
 - Totalitarisme
 - Absence d'expression autonome, auto-récitation, discours instrumentalisé
 - Distinction entre les bons et les mauvais musulmans (impis, takfir...)
 - **Signaux faibles**
 - Propos asociaux virulents ou violents
 - Rejet ou remise en cause de l'autorité (parents, éducateurs, professeurs, ...)
 - Rejet des différentes formes de la vie en collectivité, repli sur soi, mutisme.
 - Contestation du système démocratique
 - Condamnation de la société occidentale concernant son organisation, ses valeurs, ses pratiques (impérialisme, consumérisme, immoralisme, mariage homo, théorie du genre, ...)
 - Critique de l'Etat français
 - Changement de vocabulaire et de sémantique employés
 - Discours stéréotypé
- **Prosélytisme**
 - **Signaux forts**
 - Activité prosélyte en vue de radicaliser son entourage voire d'un recrutement
 - Incitation au départ vers la Syrie (Hijra : retour en terre d'islam) voire à l'action violente
 - Conversion tenue secrète vis-à-vis des parents pour les mineurs
 - **Signaux faibles**

- Prosélytisme à l'école
- Intérêt soudain pour telle religion ou telle idéologie, manifestement excessif et exclusif.
- Conversion soudaine

Techniques

- **Usage des réseaux virtuels ou humains**
 - **Signaux forts**
 - Changements réguliers de puces téléphoniques
 - Fréquentation de sites internet et des réseaux sociaux à caractère radical ou extrémiste
 - Fréquentation de lieux de culte ou tout autre lieux défavorablement connus pour des tendances radicales exprimées ou sous-jacentes, ou de personnes défavorablement inscrites dans un parcours radical, criminel ou terroriste
 - **Signaux faibles**
 - Comptes facebook ouverts sous de nouvelles identités (double facebook)
 - Communications compulsives par sms, courriels, tweets
 - Utilisation du téléphone et d'internet de manière excessive et intense (de jour comme de nuit)
- **Stratégies de dissimulation / duplicité**
 - **Signaux forts**
 - Découverte de cartes d'itinéraire et brochures de voyage vers la Turquie et Syrie
 - Historique de consultations de sites internet radicaux
 - Recours à des itinéraires de sécurité afin de déjouer une éventuelle surveillance
 - **Signaux faibles**
 - Voyages touristiques ou projets humanitaires en Turquie
 - Pratique du double discours

Judiciaire

- **Condamnation pénale et incarcération**
 - **Signaux forts**
 - Condamnation pour des faits de terrorisme
 - Incarcération pour des faits de terrorisme
- **Antécédents**
 - **Signaux forts**
 - Signalement de la cellule renseignement de la DISP ou de la DAP
 - Signalement des services partenaires du renseignement
 - Signalement d'autres services (SPIP, médical, éducation nationale...)
 - Classé DPS (détenu particulièrement signalé) ou a été classé DPS
 - Antécédents de violence graves aux personnes
 - Séjour dans un pays cible d'un djihad guerrier (Afghanistan, Mali, Syrie...)
- **Commission de certaines infractions**
 - **Signal faible**

- Délits d'appropriation (acquisition de moyens pour partir en zone de conflit)
- **Comportement en détention**
 - **Signaux faibles**
 - Nie les faits objet de la condamnation ou de la prévention
 - Contesté l'incarcération
 - Influence ou tentative d'influence des autres détenus
 - Pratique intensive du sport
 - Incident lors des parloirs pour un motif religieux (port du voile intégral, refus de se soumettre aux mesures de contrôle...)

Le djihad

Le djihad est "l'effort dans le sentier d'Allah" (*djihad fisabilillah*), c'est un acte de piété et un devoir. Ce combat sur le sentier d'Allah est cité 60 fois dans le Coran, et il y est toujours question de luttes, de combats et de tuer, c'est un combat guerrier, jamais un combat spirituel (voir le mensonge du djihad spirituel dans islam-questions.com), et c'est un devoir religieux en raison de l'universalisme de la mission musulmane et de l'obligation de convertir le monde à l'islam par la persuasion ou par la force (1).

Dans le Coran, *le sentier d'Allah* ce n'est jamais de faire le bien, de nourrir ceux qui ont faim, de soigner les malades, etc., c'est seulement de tuer et de piller ceux qui ne sont pas musulmans. Cette définition de ce qui plaît à Allah est répétée 35 fois : 2 :190, 195, 218, 244, 262. 3 :13, 167. 42 :74, 75, 76, 84, 94, 95. 5 :35, 54. 8 :47, 72, 74. 9 :19, 20, 24, 38, 41, 60, 81, 111. 22 :190, 195. 22 :58. 47 :4, 38. 49 :15. 57 :10. 60 :1. 61 :4, 11. 73 :20. L'unique raison d'aller en enfer est répétée près de trois cents fois : ne pas croire en Mahomet et au Coran. Il n'est en revanche jamais question d'y être condamné pour avoir volé, trompé, menti, ou exécuté un acte que la morale réprouve. Là encore se retrouve la soumission, fondement de l'Islam : les soumis qui ont *tué et se sont fait tuer sur le sentier d'Allah* vont au Paradis ; les autres musulmans y vont si Allah le décide. Et tous les non-musulmans, les insoumis, vont en enfer – quels que soient leurs actes. (Jean Jaques Walter – les 2 islams)

Le serment d'allégeance de la «Muslim Student's Association of America» proclame : *"Allah est mon Seigneur. L'islam est ma vie. Le coran est mon guide. La sunna est ma pratique. Le jihad est mon esprit. La justice est mon principe et le paradis mon but. J'ordonne le juste, j'interdis le mal. Je combattrais contre l'oppression et je mourrais pour établir l'islam. »*

Nous avons écrit dans le psautier [les psaumes], après le rappel : oui, ils hériteront de la terre, mes serviteurs, gens de bien. (21 :105) cette affirmation est lourde de conséquence, elle justifie le jihad pour soumettre la terre, au nom de dieu, et Omar transmet ces mots du prophète : J'ai reçu l'ordre de combattre les hommes jusqu'à ce qu'ils disent : « point de divinité excepté Allah » Celui qui dit : « point de divinité excepté Allah » préserve de mon atteinte ses biens et sa personne. (Muslim – I, 200)

Certes, Allah a acheté des croyants, leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis. Ils combattent dans le sentier d'Allah : ils tuent, et ils se font tuer. C'est une promesse authentique qu'il a prise sur Lui-même dans la Thora, l'évangile et le Coran (9 :111).

Le Jihad, grand ou interne, représente les luttes, les efforts que doit faire une âme face aux démons, c'est la reprise du thème biblique : *la foi sans œuvres est morte* (Jacques 2 : 14). Le Jihad, petit ou externe, sont les combats que le croyant doit faire vis-à-vis des mécréants, les

1 Voir

https://web.archive.org/web/20151108215443/http://www.asraralislam.com/Les%20secrets%20de%20l'islam/ils_sont_des_leurs.html

koufars. Mais cette distinction récente n'est basée sur aucun verset du coran, ni aucun hadith, elle relève de la takkia.

Des pans entiers du coran sont rédigés pour entrainer les hommes au combat, et tous les moyens sont employés: terreur du jugement dernier et de l'enfer, offre de butin, faveur divine, ... « Certes, vous avez eu un bel exemple en Abraham et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple : Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul » (60:4) Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et son messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le livre, jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés. (9 :29) Je vais jeter l'effroi dans les cœurs des mécréants. Frappez donc au-dessus des cous et frappez-les sur tous les bouts des doigts. (8 :12) (1).

Syaikh Zadah, auteur de la "Majma 'al Anhar fi Charh Multaqal Abhar" écrit : « Le Jihad signifie linguistiquement exercer son plus grand effort en parole et en action dans la Charia ; c'est le combat contre les infidèles, et implique tous les efforts possibles qui sont nécessaires pour démanteler la puissance des ennemis de l'Islam, y compris le combat, le pillage de leurs richesses, la destruction de leurs lieux de culte, et la mise en pièces de leurs idoles. Cela signifie que le jihad c'est œuvrer pour assurer la domination de l'Islam par des moyens tels que la lutte contre ceux qui vous combattent et les dhimmis (si ils violent l'un des termes du traité) et les apostats (qui sont les pires des mécréants, car ils ne croient plus après avoir affirmé avoir cru) ».

Lors de la quatrième conférence de l'Académie des recherches islamiques à l'université al Azhar au Caire en 1968, les théologiens musulmans sunnites concluent que : « Le djihad ne terminera jamais, il durera jusqu'au jour de la résurrection, quand ses buts seront atteints, par le rejet de l'agression et la reddition de l'ennemi (...) Le djihad a renforcé la religion et augmenté le nombre de fidèles d'Allah (...) Pour ceux qui sont loin, le jihad est un devoir par procuration. Les différents moyens de soutenir et consolider les combattants du jihad, tels l'apport financier, l'usage de la langue et de la plume, le recours aux tactiques politiques, font partie du combat. Le djihad a été légiféré pour devenir un moyen de propagation de l'islam. En conséquence, les non-musulmans doivent venir à l'islam soit de leur plein gré, soit par la force. La guerre est à la base des relations entre les musulmans et leurs adversaires, à moins qu'il y ait une raison valable pour faire la paix, par exemple l'adoption de l'islam par l'adversaire ou un traité de paix mutuel. Mais les musulmans sont libres de rompre leur pacte avec leurs ennemis s'ils suspectent ceux-ci de vouloir les trahir ».

Voir une chronologie d'événements sur l'histoire de l'islam : <https://chronoislam.com>)

Djihad défensif et djihad offensif

Le djihad défensif est celui qui doit être mené pour défendre les pays musulmans attaqués par les mécréants, et le djihad offensif est celui que le califat doit mener contre les états mécréants pour y porter la parole d'Allah. Yussef Al-Qaradawi en 1990 dans ses « Priorités du Mouvement islamique dans la phase à venir » explique :

« [Dans le djihad défensif] Il s'agit de porter secours aux pays musulmans qui sont

1 Ce n'est pas très clair, mais la Sirah d'ibn icha éclaire la chose : « M'entendez vous oh gens de Qoreich, par celui qui tiens mon âme en sa main, je suis venu avec l'égorgement ». Et cette histoire absurde de doigts est sûrement aussi une mauvaise traduction, s'agit-il de couper les mains ou de supplicier les prisonniers ?

attaqués par les mécréants.

Nous, musulmans, nous ne nous sommes pas acquitté du devoir du jihad qui est obligatoire pour chacun d'entre nous dans de nombreux pays islamiques pour libérer la terre musulmane d'usurpateurs et les agresseurs en Palestine, en Erythrée, aux Philippines, en Afghanistan, à Tachkent, Boukhara, Samarkand, en Ouzbékistan, Azerbaïdjan et d'autres républiques musulmanes (et villes) de l'Union soviétique, et d'autres lieux similaires en Chine, en Ethiopie et en Thaïlande, etc.

Aucun musulman ne peut argumenter contre la nécessité de les sauver des mains des forces anti islamiques, et le jugement d'Allah dans le Coran inclus dans le verset suivant s'applique à eux : « *Et pourquoi ne vous battez pas pour la cause d'Allah et pour ceux qui, étant faibles, sont maltraités [et des opprimés] ? Hommes, femmes et enfants qui disent : "Notre Seigneur ! Sauve-nous de cette cité dont les gens sont injustes, et fais apparaître chez nous un allié qui nous protégera* » [Sourate AlNisa : 75]

La nation musulmane n'a même pas effectué cette tâche défensive obligatoire, alors comment peut-elle parler maintenant du jihad offensif ?

Le jihad offensif, pour ceux qui le défendent, est de débayer les forces qui bloquent le chemin des serviteurs d'Allah et qui empêchent les musulmans de transmettre la Parole de Dieu aux gens.

Mais aucune force ne peut se dresser sur notre chemin si nous agissons aujourd'hui pour de bon et consacrons nos efforts pour transmettre notre Appel au monde entier. La parole, écrite et télévisée peut se propager partout dans le monde dans toutes les langues par la radio, la télévision, les livres, des messageries, la presse et les communautés musulmanes dans tous les pays du monde. [...]

Nous dépendons des autres pour la puissance militaire. Ceux contre qui nous voulons lancer notre jihad offensif sont les mêmes personnes qui produisent toutes sortes d'armes et nous les vendent. Mais pour eux, nous serions désarmés, sans défense et incapable de faire quoi que ce soit !

Cela étant, comment pouvons-nous parler de lancer des offensives et de soumettre le monde entier à notre Message, quand les seules armes que nous pouvons rassembler sont celles qui nous sont données par eux, quand les seules armes que nous pouvons transporter sont celles qu'ils acceptent de nous vendre ? » (Cité par Joachim Véliocas dans "les frères musulmans dans le texte")

Voir <https://ripostelaique.com/lenseignement-du-coran-ne-peut-que-mener-a-la-radicalisation-nouvelles-preuves.html>

Evolution de la novlangue à propos du jihad :

Encyclopédie Larousse en 10 volumes de 1961, volume 4 page 152.

« *Guerre sainte que tous les musulmans doivent faire sans cesse contre les infidèles* »

le Robert de 1991 page 310 : *guerre sainte menée pour propager ou pour défendre l'islam.*

Dictionnaire Hachette encyclopédique de 2000 page 566 : *mot arabe désignant une démarche individuelle de recherche de la perfection ou une démarche collective pour étendre l'islam par la force (sens proche de guerre sainte).*

le Larousse 2017 : *Effort sur soi-même que tout musulman doit accomplir contre ses passions. (Il est considéré par le prophète Muhammad comme le « djihad majeur ») Combat pour défendre le domaine de l'islam. (Il est qualifié de « djihad mineur »).*

Nathan 5ème 2018 : « *Effort permanent que doit faire tout musulman afin de se purifier. Egalement droit de combattre contre l'occupant.* »

La Palestine

L'article 15 de la charte de l'OLP déclare que La libération de la Palestine est, du point de vue arabe, un devoir national ayant pour objet de repousser l'agression sioniste et impérialiste contre la patrie arabe et visant à éliminer le sionisme de la Palestine.

Le hamas dans sa charte (1988) déclare qu'il n'y aura de solution à la cause palestinienne que par le jihad (art 13) Le jihad pour libérer la Palestine est une obligation religieuse individuelle (art 14) Le jour où les ennemis usurpent une terre qui appartient aux musulmans, le combat devient une obligation religieuse individuelle qui incombe à chaque musulman.(art 15). Le président iranien, Hassan Rohani, un « modéré » succédant à Mahmoud Ahmadinejad, qui voulait rayer Israël de la carte, déclare : *« Dans notre région, une blessure a été créée depuis des années dans le corps du monde islamique sous l'ombre de l'occupation de la terre sacrée de Palestine et de notre cher Qods (Jérusalem) par Israël ».*

La Palestine historique

Dans le coran il est écrit qu'Allah aime les Juifs *« plus que tous les peuples de la terre »* (Coran 2 :47,122 ; 7 :140) et il confirme que la terre d'Israël appartient aux juifs, qu'il leur donne l'ordre de s'y installer, ce qui fait que d'autres n'ont aucun droit de la revendiquer. En effet Moïse a dit : *« Oh mon peuple, entre dans la terre sainte qu'Allah a décrété pour toi, et ne te rebelle pas, à moins de devenir un perdant ».* (5 :21) *« Et après lui (pharaon), Nous dîmes aux Enfants d'Israël : "Habitez la terre", puis, lorsque viendra la promesse de la vie dernière, Nous vous ferons venir en foule. »* (17 :104)

Selon la tradition biblique, les Israélites sont sorti d'Egypte sous la direction de Moïse et ont conquis la terre promise, la terre de Canaan, sous la direction de Josué.

Sous les rois Saul, David et Salomon, Israël était un royaume unifié et puissant. Le règne de David est souvent considéré comme l'apogée de la puissance israélite, tandis que son fils, Salomon, est connu pour avoir construit le premier Temple de Jérusalem.

Après la mort de Salomon, le royaume d'Israël s'est divisé en deux : le royaume d'Israël au nord, avec sa capitale à Samarie, et le royaume de Juda au sud, avec Jérusalem comme capitale.

Mais plusieurs empires se disputent le moyen orient : au nord, Babylone (Nabuchodonosor), l'Assyrie (Sargon, Assourbanipal), la Perse (Cyrus, Darius), la Grèce (Alexandre le grand) et au sud l'Egypte (Ramsès).

Les Assyriens ont conquis le royaume d'Israël en 722 av. J.-C., déportant de nombreux habitants.

Le royaume hébreux de Juda se redresse avec l'économie assyrienne et culmine avec la montée sur le trône de Josias, qui projette de réunifier Israël et Juda. Il fait rassembler les premiers textes de la bible (le deutérionome, le livre de Josué et celui des juges) . Pour soutenir ses visions politiques, d'anciennes histoires sont revues en une épopée unique qui magnifie l'histoire des patriarches des hébreux, faisant ressortir l'unicité du peuple des descendants d'Abraham. Seule l'observance scrupuleuse du « livre de la Loi », récemment découvert lors des travaux sur le temple, peut racheter les fautes des générations précédentes et permettre aux hébreux de sortir du cycle impiété/châtiment et recouvrer la totalité de la terre promise, sous la conduite d'un roi, Josias, cumulant les vertus du conquérant Josué et du roi David. Les rois d'Israël sont accusés de subir les influences des étrangers, d'adorer leurs dieux, de sombrer dans le luxe, ... les prophètes leur promettent les pires châtements. Il ne s'agit pas de raconter l'histoire mais de donner une explication théologique rétrospective de la catastrophe finale

constituée par la déportation des israélites, et de proposer un avenir s'appuyant sur un passé glorieux idéalisé (royaumes de Salomon et de David).

Les Babyloniens ont conquis le royaume de Juda en 586 av. J.-C., détruisant le premier Temple et déportant les habitants à Babylone. Après plusieurs décennies, les Perses ont vaincu les Babyloniens en 539 av. J.-C.. Les juifs entrent alors en contact avec la religion monothéiste de Zoroastre, tolérante, et annonçant un messie, une résurrection et un jugement. La diffusion de l'araméen s'intensifie.

Les Juifs sont autorisés à retourner dans leur terre et à reconstruire le Temple, un événement connu sous le nom de Retour à Sion.

Le Second Temple a été construit sur le site du premier Temple détruit par les Babyloniens. La construction a été entreprise sous la direction de Zorobabel, un gouverneur juif, avec le soutien du roi perse Cyrus le Grand. Le Temple a été achevé en 516 av. J.-C.

En l'absence de monarque à Jérusalem, le clergé du temple est le seul à représenter l'identité du peuple juif. Pour expliquer l'échec de Josias, les textes du pentateuque sont revus et complétés en récupérant les mythes babyloniens (paradis, déluge, tour de Babel) d'où écriture ou réécriture de la genèse, de l'exode, des juges, du lévitique.

Le scribe Esdras, qui revient de Babylone avec une vague d'exilés en 458 av. J.-C., participe à ces révisions, et consacre la primauté de la loi religieuse. La recherche de la pureté, le rejet des influences étrangères, conduit à renforcer les rites : circoncision, sabbat, interdits alimentaires, mariage exclusivement juif.

Israël a alors connu plusieurs siècles de domination sous les Grecs (sous Alexandre le Grand et les Séleucides). Il y a eu des tentatives d'hellénisation forcée, y compris la profanation du Temple de Jérusalem, ce qui a conduit à la révolte des Maccabées en 167-160 av. J.-C.

Cette révolte, menée par la famille juive des Hasmonéens contre le contrôle séleucide, a abouti à la reprise du Temple de Jérusalem et à l'établissement de la dynastie hasmonéenne, qui a régné sur la Judée pendant environ un siècle jusqu'à ce que le territoire tombe sous le contrôle de l'Empire romain.

En 63 av JC, Pompée intervient dans la guerre civile en Judée qui oppose les deux frères Hyrcan II et Aristobule II de la dynastie des rois Hasmonéens, qui se disputent le titre de roi et de grand prêtre. La Judée devient province romaine.

Après la révolte et la défaite face aux Romains en 70 de notre ère, le Second Temple a été détruit par un incendie, les zélotes massacrés à Massada, et une grande partie de la population juive dispersée à travers le monde.

En 135 Aelius Hadrianus détruit à nouveau Jérusalem suite à la révolte de Bar Kokhba Il veut effacer de la carte les noms de Jérusalem et de Judée et introduit les noms de Aelia Capitolina et Syrie-Palestine, d'après le nom des philistins (« les envahisseurs ») qui habitaient le long de la cote, (Palestine n'est pas un mot arabe, il n'y a pas de lettre P en arabe). La frontière orientale de cette région a fluctué par la suite et n'a pas toujours été le Jourdain. On parlera alors de Transjordanie (1920) pour cette région lorsqu'elle incluait les deux rives du Jourdain (Palestine et Jordanie). Mais jusqu'à l'ère moderne la Palestine n'a alors jamais été une entité étatique.

Vers 200 Septime Sévère divise la province de Syrie en deux : la Syrie Cœlé, ou Syrie proprement dite au nord, avec Antioche pour capitale, et la Syrie-Phénicie au sud, avec Tyr ou Émèse comme capitale

En 290 Les réorganisations administratives de Dioclétien et de ses successeurs font disparaître le terme de Syrie-Palestine. Devenue la province romaine de Palestine, elle est agrandie au sud d'une grande partie de la province d'Arabie (Arabie Pétrée et Sinaï)

La Syrie-Phénicie est divisée vers la fin du IV^e siècle en deux provinces : la Phénicie maritime et la Phénicie libanaise

Les Arabes musulmans ont conquis Jérusalem en 638, mettant ainsi fin à la domination romaine (byzantine) dans la région.

Voir une chronologie d'événements sur l'histoire antique : <https://chronoislam.com>)

La Palestine moderne

Nombreux sont ceux qui disent que la terre sainte sera rendue un jour aux Israélites pour s'y reconstituer en nation, et que cette nation ne sera plus expulsée tant que la terre existera. D'où la création en 1897 de l'organisation sioniste mondiale qui se donne pour but de préparer un foyer juif en Palestine. C'est aussi le cas du 1er ministre anglais, Balfour, qui, en 1917, se déclare pour l'établissement d'un foyer juif en Palestine. Cela se concrétise après la guerre de 1914. Après les traités de Versailles pour l'Allemagne (juin 1919), de Saint-Germain-en-Laye pour l'Autriche (septembre 1919) de Neuilly pour la Bulgarie (novembre 1919) et de Trianon pour la Hongrie (juin 1920), le traité de Sèvres entend régler le sort de l'Empire ottoman déchu, et l'organisation du moyen orient.

La Société des Nations est une organisation internationale introduite par le traité de Versailles en 1919. Par son article XXII la Charte de la SDN prévoit la création de « territoires mandataires » : « Aux colonies et territoires qui, par suite de la guerre, ne sont plus sous la souveraineté des Etats qui les gouvernaient dans le passé et dont la population n'est pas encore capable de se gouverner elle-même, on appliquera le principe selon lequel le bien-être et le développement de ladite civilisation constitue une mission civilisatrice sacrée... La meilleure méthode pour accomplir cette mission sera de confier la tutelle de ces populations à des nations plus avancées... » Il distingue ensuite entre des territoires mandataires susceptibles d'accéder rapidement à une existence indépendante (qui seront qualifiés par la suite de « mandats de la classe A »), d'autres où celle-ci ne pourra être assurée que dans un avenir plus lointain (« classe B ») et quelques-uns, enfin, qui pour telle ou telle autre raison, notamment l'absence d'une population substantielle, pourront être administrés comme une partie intégrante du territoire de la puissance mandataire (« classe C »)

Sous les auspices de la SDN la Conférence de San Remo en avril 1920, dans l'article 22, recommande la création d'un « Home national » pour le peuple juif.

Au traité de Sèvres en 1920, selon la découpe des accords secrets de Sykes-Picot, l'empire ottoman vaincu est réduit par les mandats anglais sur la Transjordanie (Jordanie et Palestine) et la Mésopotamie (Irak) et le mandat français sur la Syrie et le Liban. La Palestine est destinée à accueillir un foyer juif. L'article 6 du Mandat précise le droit pour les juifs d'« immigrer librement sur la terre d'Israël et d'y établir des communautés de peuplement ». Les Arabes croyaient disposer bientôt d'un grand Etat unitaire et indépendant de la Méditerranée au Golfe Persique : en fin de compte, ils n'obtiendront qu'une demi-douzaine de petits Etats.

Les nazis réalisent l'intérêt de supporter la cause arabe contre l'Angleterre et la France et condamnent la création d'un état juif appelé « à devenir une nouvelle place forte de la juiverie internationale comme le Vatican pour le catholicisme politique et Moscou pour le communisme » d'où en 1939 la publication de Mein Kampf en arabe par le frère de Nasser.

Al Husseini, le mufti de Jérusalem, s'exile en Irak et travaille au rapprochement avec l'Allemagne. En 1941 il s'installe en Allemagne. Il dirige l'Institut Islamique de Berlin. Il est reçu par Hitler et lui apporte son soutien à la lutte contre l'ennemi commun : les français, les anglais, ... et surtout les juifs. « La condition de notre collaboration avec l'Allemagne est la complète liberté d'éliminer les juifs jusqu'au dernier de Palestine et du monde arabe. J'ai demandé à Hitler son accord explicite de nous autoriser à résoudre le problème juif. La réponse fut : les juifs sont à vous » (Amin al Husseini, *Mémoires*).

Il constitue une division SS des musulmans de Bosnie, Handjar ("le Poignard") constituée de 20 000 hommes. Il organise aussi les émissions en arabe dans les radios nazies, faisant passer « le juif » comme l'allié des colonisateurs.

En 1942, il est reçu par Adolf Eichmann, qui lui fait un exposé sur la « solution finale ». Le Mufti demande à Himmler de désigner quelqu'un de l'équipe d'Eichmann en tant que son conseiller personnel, pour l'aider à « résoudre définitivement » la question juive en Palestine, une fois qu'il serait réinstallé dans ses fonctions par la victoire de l'Axe.

« Nous admirions les Nazis. Nous étions immergés dans la littérature et les livres nazis. Nous fûmes les premiers à envisager de traduire Mein Kampf [en arabe]. Quiconque a vécu à Damas à cette époque était témoin de l'engouement arabe pour le nazisme. » (Sami al Jundi, fondateur du Parti Ba'ath syrien).

À la libération, Al Husseini est recherché pour les crimes de guerre commis en Bosnie par la division Handzar. Il parvient à fuir l'Allemagne et à gagner la France, où il est brièvement incarcéré. Mais la France a tôt fait de le relâcher, et c'est son ami Hassan Al-Banna (fondateur des frères musulmans) qui va lui venir en aide, et le faire échapper à la potence, en lui permettant de trouver refuge en Egypte en 1946, et d'échapper ainsi aux poursuites pour crimes de guerre.

En 1946, des organisations sionistes de droite, l'Irgoun et le Lehi se lancent dans une insurrection armée contre les Britanniques, bientôt suivis par une organisation plus centriste, la Haganah.

De décembre 1947 à mai 1948, c'est une guerre civile entre milices juives et arabes, déjà émaillée de durs combats et de massacres.

En 1947 les anglais confient le mandat palestinien à l'ONU, qui propose un plan de séparation avec un territoire israélien et un territoire palestinien, et l'internationalisation de Jérusalem. Le 22 novembre 1947, arguant que « le peuple juif mérite un foyer national et souverain sur son ancienne Terre, et il a tous les droits de disposer de son propre destin », l'ONU vote, sur une terre conquise à l'empire ottoman effondré, la création (ou la renaissance pour certains) d'un « état juif » (on ne parle pas encore d'Israël), toujours sous mandat anglais (résolution 181). Depuis cet état est en guerre larvée perpétuelle avec les pays arabes du proche orient. Cette résolution 181 recommande aussi la création d'un état arabe indépendant (on ne parle pas encore de Palestine). Mais les pays arabes refusèrent, et cet autre état ne fut pas créé, et donc, d'après la charte de l'ONU (résolution 80), seul Israël peut maintenant décider d'accorder une partie de son territoire à un autre état.

À la fin du mandat anglais, Ben Gourion proclame l'indépendance de l'état d'Israël (14 mai 1948) qui devient membre de l'ONU (le 11 mai 1949)

Les états arabes incitent les arabes à quitter temporairement la Palestine pour leur permettre de réaliser sans dommage collatéral l'épuration ethnique de cette zone. Le lendemain, l'Egypte, la Syrie, la Transjordanie, le Liban et un contingent irakien entrent en Palestine. La Transjordanie annexe la Cisjordanie et Jérusalem est, et tous ceux qui vivaient dans cette région ont été déclarés citoyens jordaniens. L'Egypte annexe et administre Gaza. C'est la nakba (catastrophe). Il y a 750 000 réfugiés palestiniens vers les pays voisins et 600 000 nouveaux immigrants juifs venant des pays arabes, victimes d'épuration ethnique (en particulier après la crise de Suez en 1956). Les réfugiés palestiniens sont restés dans des camps dans les pays voisins. L'ONU par l'intermédiaire de l'UNRWA leur a donné le statut de réfugiés ainsi qu'à toute leur descendance, ce qui fait qu'ils sont de plus en plus nombreux.

Les conventions d'armistice signées à Rhodes entre février et juillet 1949 délimitent un Etat israélien, non reconnu en droit par les signataires arabes. La ligne d'armistice de 1949, aussi appelée ligne verte, est la ligne de démarcation entre les forces israéliennes et les forces arabes résultant des quatre accords d'armistice conclus en 1949 entre Israël et les États voisins : Syrie, Liban, Transjordanie et Égypte, à la fin de la guerre israélo-arabe de 1948. Son tracé a

eu notamment pour effet d'étendre la « superficie effective » de l'État d'Israël par rapport à celle qui aurait résulté du plan de partage de la Palestine ; en résulte la division de la ville sainte de Jérusalem en deux secteurs, Jérusalem-Ouest, administré par Israël, et Jérusalem-Est, administré par la Jordanie jusqu'en 1967.

Ces accords d'armistice doivent être suivis de traités de paix. Mais le chef d'Etat arabe le plus disposé à une telle évolution, le roi Abdallah de Jordanie, est assassiné dès 1951. Ses successeurs, son fils Talal, puis le Conseil de Régence qui prend le pouvoir en 1952, interrompent les négociations. En Egypte, le régime instauré par Gamal Abd-el-Nasser en 1953 rejette toute normalisation avec Israël. Les autres pays arabes se raidissent à leur tour.

En l'absence de traité de paix, les dispositions du Mandat de 1920 s'appliquent.

Lors de la guerre des six jours en 1967, Israël prend le Golan à la Syrie, la Cisjordanie (Judée et Samarie) à la Jordanie, la bande de Gaza et le Sinaï à l'Egypte, et Jérusalem-est. Israël confie l'administration des lieux saints musulmans (gérée par la confrérie WAQF) aux jordaniens et interdit l'accès pour la prière des juifs.

Tout en se conformant aux obligations d'une « puissance occupante », telles qu'elles sont définies par les conventions de Genève, les Israéliens rappellent qu'en plus de leur droit de puissance belligérante, ils détiennent des droits éminents sur toute l'ancienne Palestine mandataire. Aucun traité de paix n'ayant établi de statut juridique sur les territoires disputés de Cisjordanie, n'appartenant depuis 1948 à aucun état souverain, Israël s'estime légitime à y installer des « implantations » de peuplement que d'autres appellent « colonies »

La Ligue arabe, réunie à Khartoum, émet la déclaration des “trois non” : pas de paix avec Israël, pas de reconnaissance d'Israël, pas de négociations avec Israël.

Le Congrès Islamique Mondial d'Amman déclare qu'il faut considérer les juifs vivants dans les pays arabes comme des « ennemis mortels »

De fait, après la décolonisation, les proclamations de tolérance et d'assimilation répétées mais toujours démenties des gouvernements musulmans ont conduits partout au départ complet des communautés juives. Les chrétiens y restent donc les seuls dhimmis.

Le Fatah organise la « lutte intérieure » dans les territoires disputés : il établit des bases le long des frontières jordaniennes et libanaises, réunit des armes et organise des cellules de résistance dans les territoires et particulièrement en Cisjordanie.

En 1970 les organisations paramilitaires palestiniennes cherchent à prendre le pouvoir en Jordanie, mais elles sont repoussées par l'armée du roi Hussein (septembre noir). L'OLP s'installe alors au Liban, à Beyrouth, c'est un véritable état dans l'état. la Ligue arabe impose au Liban l'accueil de nouveaux réfugiés palestiniens ; le cauchemar commence pour les régions chrétiennes libanaises qui vont être ravagées par les agressions de commandos terroristes cherchant à déstabiliser le pays.

En 1972, Attentats de Munich : 11 athlètes de l'équipe olympique israélienne sont assassinés.

En 1973 Les égyptiens et les syriens attaquent par surprise le Golan et le Sinaï pendant le kippour. Les soviétiques livrent des armes à l'Egypte et à la Syrie, les américains à Israël. Les égyptiens attaquent préventivement les aérodromes israéliens, passent le canal et, prudents, restent sous la protection de leur ligne de missiles. Leur infanterie est équipée d'armes anti char efficace et de missiles sol-air. Les forts de la ligne bar lev cèdent. Israël réplique, détruit les missiles, passe le canal de Suez et enveloppe l'armée égyptienne. Au nord, les syriens sont repoussés.

L'OLP est admis comme observateur non membre à l'ONU en 1974.

Ce n'est qu'en 1978, trente ans après les cessez-le-feu de Rhodes, dix ans après la mort de Nasser, et après plusieurs autres guerres majeures, qu'un premier traité de paix israélo-arabe sera enfin signé à Washington : entre Israël et l'Egypte. Le Sinaï est rendu à l'Egypte. Un

second traité, avec la Jordanie, sera signé en 1994, quarante-cinq ans après Rhodes. Le Jourdain sera alors reconnu comme la frontière.

L'ensemble de ces textes internationaux sont des actes signés entre Etats, et les obligations ou interdictions qu'ils contiennent s'adressent à ces Etats. Ni l'Autorité palestinienne, ni l'OLP n'étant des Etats, aucun de ces textes ne s'appliquent, d'autant plus que n'étant pas « parties contractantes ». ni l'OLP, ni l'Autorité Palestinienne n'ont signé ces textes.

Le Hamas dans sa charte (1988) déclare qu'il n'y aura de solution à la cause palestinienne que par le jihad (art 13) Le jihad pour libérer la Palestine est une obligation religieuse individuelle (art 14) Le jour où les ennemis usurpent une terre qui appartient aux musulmans, le combat devient une obligation religieuse individuelle qui incombe à chaque musulman.(art 15)

L'éclatement de l'Intifada précipite la proclamation depuis Alger d'un État palestinien en novembre 1988 et Arafat en est élu président par le Conseil national palestinien. Il cherche à faire reconnaître internationalement cet état et, en décembre 1988, il précise lors d'une conférence de presse que l'OLP reconnaît la résolution 242, le droit à l'existence d'Israël et renonce au terrorisme. Dans la foulée, l'OLP reconnaît la résolution 181 de l'ONU de 1947 portant sur le partage de la Palestine.

L'Autorité palestinienne voit le jour à la suite des accords de Washington (ou Oslo I), signés le 13 septembre 1993 entre l'État d'Israël, qui gouverne l'entièreté de la Palestine depuis la guerre des six jours, et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Son autorité s'étend sur la bande de Gaza et la Cisjordanie. La Cisjordanie est divisée en 3 niveaux d'autorités, les zones A, B et C. En 1996 et 1998, pour respecter cet accord, le conseil palestinien prévoit de réviser la charte de l'OLP pour supprimer les articles niant l'existence d'Israël. Mais cette révision n'a jamais eu lieu, aucun nouveau texte n'a été ni voté ni diffusé par le conseil palestinien.

Sharon décide en 2005 le retrait unilatéral de Gaza.

En 2007 le Hamas contrôle la totalité de la bande de Gaza. Les incursions, les intifadas, les attentats et les roquettes tirées journellement depuis le sud Liban, la bande de Gaza, amènent Israël à construire des abris pour les civils, à mettre en place un « dôme de fer », et à régulièrement déclencher des opérations pour faire taire les lance roquette, ...

En 2012, le chef du Hamas Khaled Mechaal déclare « La Palestine est à nous, du fleuve à la mer et du nord au sud. Il n'y aura aucune concession sur le moindre morceau de cette terre », la charte du mouvement islamiste reprend également cette expression en 2017, affirmant « rejeter toute alternative à la libération entière et complète de la Palestine, du fleuve à la mer ».

Par les accords d'Abraham entre Israël et les Émirats arabes unis d'une part et entre Israël et Bahreïn d'autre part en août et septembre 2020, les Émirats arabes unis et Bahreïn sont les troisième et quatrième pays arabes à normaliser leurs relations avec Israël par un traité de paix. La Syrie ne régularise pas.

Le 7 octobre 2023, le Hamas attaque des kibboutz et un festival de musique à la frontière de Gaza. Ils tuent, violent et emmènent des otages. Le bilan est de 1 200 morts dont 36 enfants et plus de 7 500 blessés. 138 personnes sont emmenées en otage à Gaza dont des enfants et même des bébés. Les islamo-gauchistes refusent de parler de terrorisme, et parlent de résistance.

La bête immonde redresse la tête, l'antisémitisme se dévoile au grand jour sans complexe, il est passé de la droite à la gauche.

Israël répond en envahissant Gaza, faisant évacuer les lieux avant les combats, détruisant les tunnels, bombardant les infrastructures, ciblant les dirigeants Hamas et Hesbolah, Ils découvrent des munitions sous les hôpitaux et les écoles. Nombreuses victimes collatérales.

Voir une chronologie d'événements sur l'histoire de l'islam : <https://chronoislam.com>

Falestine

La Palestine et les palestiniens seraient arabes, depuis des millénaires.

Problème : il n’y a pas de lettre P en arabe ! C’est Hérodote, au Vème siècle av. JC, qui inventa le néologisme basé sur le mot *philistin* (les envahisseurs crétois de la bande côtière) puis en 135, en signe de répression, l’empereur Hadrien renomma la *Judée, pays d’Israël* en *Syrie-Palestine et Jérusalem* en *Aelia*. Il faudra donc trouver un autre nom pour la Palestine arabe éternelle lorsque Jérusalem sera *judenfrei* et siège du califat restauré. (1). Mais le

1 Pour l’origine du mot Palestine et sa récupération récente par le monde arabe voir

<http://davidbelhassen.blogspot.fr/2015/10/pour-en-finir-avec-lusage-du-terme.html>

Et pour suivre l’histoire de la présence millénaire des juifs au pays d’Israël, la Judée (la « Palestine »)

<https://leblogdeshebreux.blogspot.fr/2017/12/jerusalem-premier-volet-nombril-de-dieu.html>

<https://davidbelhassen.blogspot.fr/2017/12/jerusalem-second-volet-memoire-et-trou.html>

<https://davidbelhassen.blogspot.fr/2016/12/comment-sest-forme-le-peuple-disrael.html>

<http://www.dreuz.info/2013/09/israel-hier-aujourd'hui-demain>

<http://www.dreuz.info/2017/07/05/quand-mediapart-reconnaissait-que-la-cause-palestinienne-est-une-invention-historique/>

<https://www.dreuz.info/2018/03/13/pourquoi-macron-a-besoin-dun-cours-de-soutien-en-histoire-sur-jerusalem/>

<https://www.dreuz.info/2018/11/29/le-29-novembre-1947-les-arabes-refusaient-un-etat-en-palestine-propose-par-lonu-depuis-ils-sont-occupants-illegaux/>

[Ce témoignage du Monde de 1951 démontre que la Nakba est une transformation postérieure des faits - Dreuz.info](#)

[La vraie mosquée al Aqsa n’est pas à Jérusalem \(dreuz.info\)](#)

[Pourquoi les "colonies israéliennes" n'existent pas - Dreuz.info](#)

[Pour en finir avec l’imposture “palestinienne” - Dreuz.info](#)

[Le passé historique du mot "Palestine" - Peleshet/Philistie, Plishtim/ Philistins/Envahisseurs - Menora.info](#)

[Qu’y avait-il en Israël avant la création de l’Etat d’Israël ? \(nouvelobs.com\)](#)

[Le mythe "palestinien" - Dreuz.info](#)

[Europe Israel – analyses, informations sur Israel, l’Europe et le Moyen-Orient – Le jour où les Arabes sont devenus Palestiniens \(archive.org\)](#)

[Voici pourquoi la CPI n’a pas compétence sur Israël, la Judée Samarie et Gaza - Dreuz.info](#)

[Israël-Palestine: la guerre des mots | Slate.fr](#)

[Ce que dit le dictionnaire Larousse de 1957 au mot : “Palestine” – Israël 24 7 \(israel247.org\)](#)

[La Jordanie est-elle la Palestine ? – Israël 24 7 \(israel247.org\)](#)

[La “clause des juifs” de l’ONU, ou pourquoi il n’y aura pas d’Etat palestinien – Israël 24 7 \(israel247.org\)](#)

[“Jérusalem capitale d’Israël” répond à un mouvement historique – Israël 24 7 \(israel247.org\)](#)

[Vous pensiez vraiment savoir qui sont les Palestiniens ? Vous allez être surpris - Dreuz.info](#)

[Un siècle entre sionistes et Arabes - Dreuz.info](#)

[liens nazisme-islam.pdf \(lahuppe.com\)](#)

<https://www.dreuz.info/2019/07/03/les-arabes-de-palestine-sous-la-banniere-nazie-la-collaboration-entre-nazis-et-nationalistes-palestiniens-1933-1946/>

[Hitler et le Mufti : retour sur l’alliance occultée entre le nazisme et le mouvement national palestinien - Dreuz.info](#)

<https://youtu.be/97XL6ZmrhCI>

[Liste des chefs nazis recueillis par les pays arabo-musulmans - Riposte LaïqueRiposte Laïque \(ripostelaique.com\)](#)

« peuple palestinien » n'existe pas, les habitants sont des immigrés pour la plupart arrivés au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle (Yasser Arafat était égyptien) ; d'ailleurs le roi Hussein de Jordanie répétait : « Il n'y a aucune distinction entre la Jordanie et la « Palestine ». » Hafez el Assad (ex-Président syrien) disait : « Il n'y a pas de peuple « palestinien », il n'y a pas d'entité « palestinienne » et Ahmed Shuqeiri (ex-président de l'OLP) : « La « Palestine » ne fut jamais rien d'autre que la Syrie du Sud. »

Jusqu'en 1950, le journal Jerusalem Post s'appelait tout bonnement Palestine Post. Le périodique pour l'Organisation Sioniste d'Amérique (Zionist Organization of America) s'appelait « New Palestine »

La banque israélienne Leumi s'appelait « Anglo-Palestine Bank ».

La compagnie d'électricité d'Israël s'appelait : Palestine Electric Company.

On trouvait « Palestine Foundation Fund » et « Palestine Symphony Orchestra ».

Toutes ces entreprises, toutes ces organisations étaient dirigées par des juifs.

Aux États-Unis, la Jeunesse Sioniste chantait « Palestine, my Palestine », « Palestine Scout Song » et « Palestine Spring Song ». (voir les anciens livres parlant de la Palestine : [Le vrai peuple palestinien est le peuple juif - Dreuz.info](#))

Ainsi, le mot « Palestinien » désignait, pour tout le monde, les juifs, et après la guerre des six jours (1967), les mots « Palestine » et « Palestinien » changent soudain de sens, les réfugiés « jordaniens » deviennent « palestiniens » car, comme le reconnaîtra en 2006 Zahir Muhsin, ancien membre du comité exécutif de l'OLP : Le peuple « palestinien » n'existe pas. La création d'un État « palestinien » est seulement un moyen de continuer notre lutte contre l'État d'Israël pour l'unité arabe. En réalité aujourd'hui il n'y a aucune différence entre les Jordaniens, les « Palestiniens », les Syriens et les Libanais. Seulement, pour des raisons politiques et tactiques, nous parlons aujourd'hui de l'existence des « Palestiniens » pour des intérêts arabes exigeant la création d'un peuple « palestinien » pour nous opposer au sionisme.

De même pour Jérusalem, 3^{ème} lieu saint de l'islam, jamais dans les siècles précédents, les mosquées de Jérusalem, Al Qods, et Al Aqsa n'avaient eu pareille importance symbolique, pour preuve les anciennes photos de l'esplanade du temple, envahie d'herbes folles.

On notera enfin que le « peuple palestinien », soi-disant présent depuis des millénaires en Palestine, n'avait ni drapeau ni hymne, puisque la charte de l'OLP en 1968 prévoit dans son article 31 de l'en doter. Ce drapeau choisi sera finalement celui de la révolte arabe hachémite en Syrie.

Voir une chronologie d'événements sur l'histoire de l'islam : <https://chronoislam.com>

La charte de l'OLP (1964 révisée en 1968)

Elle définit la Palestine et les palestiniens

Article 2 : La Palestine, dans les frontières du mandat britannique, constitue une unité territoriale indivisible

Article 5 : Les Palestiniens sont les citoyens arabes qui résidaient habituellement en Palestine jusqu'en 1947, qu'ils en aient été expulsés par la suite ou qu'ils y soient restés. Quiconque est né de père palestinien après cette date en Palestine ou hors de Palestine, est également palestinien.

Elle justifie la lutte armée

Article 9 : La lutte armée est la seule voie menant à la libération de la Palestine. Il s'agit donc d'une stratégie d'ensemble et non d'une simple phase tactique. Le peuple arabe palestinien affirme sa détermination absolue et sa ferme résolution de poursuivre la lutte armée et de préparer une révolution populaire afin de libérer son pays et d'y revenir. Il affirme également son droit à avoir une vie normale en Palestine, ainsi que son droit à l'autodétermination et à la souveraineté sur ce pays.

Elle place la Palestine dans le cadre de l'unité du monde arabe

Article 12 : Le peuple palestinien croit à l'unité arabe. Afin de continuer pour sa part à la réalisation de cet objectif, il doit cependant, au stade actuel de la lutte, sauvegarder son identité palestinienne et renforcer la conscience qu'il a de cette identité, en s'opposant à tout plan qui risquerait de la diminuer ou de l'affaiblir.

Article 13 : L'unité arabe et la libération de la Palestine sont deux objectifs complémentaires ; la réalisation de l'un facilite celle de l'autre. Ainsi, l'unité arabe mène-t-elle à la libération de la Palestine, et la libération de la Palestine à l'unité arabe. Les actions visant à réalisation de chacun de ces deux objectifs vont de pair.

Elle prône l'élimination de l'entité sioniste en Palestine

Article 15 : La libération de la Palestine est, du point de vue arabe, un devoir national ayant pour objet de repousser l'agression sioniste et impérialiste contre la patrie arabe et visant à éliminer le sionisme de la Palestine. La responsabilité entière incombe à cet égard à la nation arabe; peuples et gouvernements - avec à l'avant-garde le peuple arabe de Palestine. Il s'ensuit que la nation arabe doit mobiliser tout son potentiel militaire, humain, moral et spirituel afin de participer activement avec le peuple palestinien à la libération de la Palestine. Elle doit, notamment dans la phase de la révolution armée palestinienne, offrir et fournir au peuple palestinien toute l'aide et tout le soutien matériel et humain possibles et mettre à sa disposition les moyens et les facilités qui lui permettront de continuer à tenir son rôle de premier plan dans la révolution armée, jusqu'à la libération de la patrie.

Elle conteste le partage de 1947 par l'ONU

Article 19 : Le partage de la Palestine en 1947 et l'établissement de l'État d'Israël sont entièrement illégaux, quel que soit le temps écoulé depuis lors, parce qu'ils sont contraires à la volonté du peuple palestinien et à son droit naturel sur sa patrie et en contradiction avec les principes contenus dans la charte des Nations Unies, particulièrement en ce qui concerne le droit à l'autodétermination.

Elle nie la présence juive millénaire en Palestine

Article 20 : La déclaration Balfour, le mandat sur la Palestine et tout ce qui en découle sont nuls et non avenue. Les prétentions fondées sur les liens historiques et religieux des Juifs avec la Palestine sont incompatibles avec les faits historiques et avec une juste conception des éléments constitutifs d'un État. Le judaïsme, étant une religion, ne saurait constituer une nationalité indépendante. De même, les Juifs ne forment pas une nation unique dotée d'une identité propre, mais ils sont citoyens des États auxquels ils appartiennent.

Nabil Shaath, responsable du département des relations extérieures de l'OLP, décrit l'histoire juive comme «un pot-pourri de légendes et de fabrications». Il ajoute que la Grande-Bretagne a offert le pays à ceux qui n'y avaient pas le moindre lien : «*[les Juifs], dit-il, n'ont aucun lien avec le pays ni dans l'histoire lointaine et récente. La Grande-Bretagne a détruit la Palestine et a ouvert la voie pour les colons colonialistes au lieu des véritables propriétaires du pays. C'est l'histoire vraie*», a déclaré Shaath.

Elle définit le sionisme comme un colonialisme et un instrument du capitalisme mondial

Article 22 : Le sionisme est un mouvement politique organiquement lié à l'impérialisme international et opposé à toute action de libération et à tout mouvement progressiste dans le monde. Il est raciste et fanatique par nature, agressif, expansionnisme et colonial dans ses buts, et fasciste par ses méthodes, Israël est l'instrument du mouvement sioniste et la base

géographique de l'impérialisme mondial, stratégiquement placé au coeur même de la patrie arabe afin de combattre les espoirs de la nation arabe pour sa libération, son union et son progrès. Israël est une source constante de menaces vis-à-vis de la paix au Proche-Orient et dans le monde entier. Étant donné que la libération de la Palestine éliminera la présence sionisme et impérialiste et contribuera à l'instauration de la paix au Proche-Orient, le peuple palestinien recherche l'appui de toutes les forces progressistes et pacifiques du monde et les invite toutes instamment, quelles que soient leurs affiliations et leurs croyances, à offrir aide et appui au peuple palestinien dans sa juste lutte pour la libération de sa patrie.

En 1989, au moment d'une visite en France en vue de faire reconnaître l'état palestinien, Arafat déclare que cette charte est « caduque » et reconnaît l'état d'Israël.

Après la signature des accords d'Oslo, le Conseil national palestinien réuni pour la première fois en Palestine à Gaza en avril 1996, adopte la résolution suivante :

- 1) « La Charte nationale palestinienne est amendée par la suppression des articles contraires aux lettres échangées par l'OLP et le gouvernement d'Israël les 9 et 10 septembre 1993. »
- 2) [Le Conseil] « assigne à son comité légal la tâche de revoir la charte de l'OLP afin de la présenter à la prochaine session du Conseil national palestinien. »

Le 14 décembre 1998, le Conseil National Palestinien, en accord avec le mémorandum de Wye Plantation, s'est réuni à Gaza en présence du Président Clinton pour réaffirmer cette décision [du 24 avril 1996]. » Il s'agit à nouveau de la décision de revoir la Charte et pas de sa révision.

La résolution de 1996 est une « injonction paradoxale », c'est-à-dire inapplicable : si on annule, (quels articles ?) on n'a pas besoin de revoir et si on revisite c'est qu'on n'annule pas. La charte n'ayant jamais été révisée, aucun nouveau texte n'a été ni voté ni diffusé par le conseil palestinien, c'est celle de 1968 qui fait foi.

Voir le texte complet : [Charte nationale palestinienne | Perspective Monde \(usherbrooke.ca\)](#)

Charte du hamas (1988)

Le mouvement de la résistance islamique s'y définit comme « l'une des ailes des Frères musulmans en Palestine » (art 2) et déclare que l'islam est sa règle de vie, et la charte cite abondamment le coran et les hadiths, y compris les plus antisémites « L'Heure ne viendra pas avant que les musulmans n'aient combattu les Juifs, avant que les Juifs ne se fussent cachés derrière les pierres et les arbres et que les pierres et les arbres eussent dit : 'Musulman, serviteur de Dieu ! Un Juif se cache derrière moi, viens et tue-le ».(art 7) La devise du halas est : « Allah est son but, le prophète son modèle, le Coran sa constitution, le jihad son chemin et la mort sur le chemin de Dieu la plus éminente de ses espérances » (art 8). La charte fait référence aux « protocoles des sages de Sion » (art 32), qui est un faux antisémite notoire, élaboré par la police du tsar.

Le Mouvement de la Résistance Islamique considère que la terre de Palestine est une terre islamique waqf pour toutes les générations de musulmans jusqu'au jour de la résurrection. Il est illicite d'y renoncer en tout ou en partie, de s'en séparer en tout ou en partie (art 11)

Le Mouvement de la Résistance Islamique ne considère pas que des conférences puissent répondre aux revendications, restituer les droits et rendre justice aux opprimés. Que sont donc de telles conférences sinon l'une des formes de l'arbitrage des infidèles sur la terre des musulmans ? ... Il n'y aura de solution à la cause palestinienne que par le jihad (art 13) Le jihad pour libérer la Palestine est une obligation religieuse individuelle (art 14) Le jour où les ennemis usurpent une terre qui appartient aux musulmans, le combat devient une obligation religieuse individuelle [fard 'ayn] qui incombe à chaque musulman.(art 15)

[Les ennemis (comprendre : les juifs) agissent] par l'intermédiaire de leurs créatures membres de ces organisations sionistes aux noms et formes multiples, comme la franc-maçonnerie, les clubs Rotary, les sections d'espionnage, etc., qui toutes sont des nids de subversion et de sabotage. Ces organisations sionistes disposent de ressources matérielles considérables qui leur permettent de jouer leur rôle au coeur des sociétés visant à atteindre les objectifs sionistes et à enraciner profondément les concepts qui servent l'ennemi (art 17) Notre ennemi a adopté les châtiments collectifs pour pratiques courantes; il prive les gens de leurs patries et de leurs propriétés, il les pourchasse jusque dans leur exode et leurs lieux de rassemblement; parmi ses autres pratiques figurent également la fracture des os, l'ouverture du feu sur les femmes, les enfants et les vieillards, avec ou sans raison, la création de centres de détention pour y jeter des milliers d'hommes dans des conditions inhumaines. Et tout cela, sans parler de la destruction des maisons, la multiplication des orphelins, la prononciation de jugements iniques à l'encontre de milliers de jeunes condamnés à passer la fleur de leur âge à l'ombre des prisons. Le nazisme des Juifs vise également les femmes et les enfants; ils terrorisent l'ensemble de la population, s'attaquent au gagne-pain des gens, pillent leurs biens et menacent leur honneur. Par leurs actes monstrueux, ils se comportent avec les gens comme les pires criminels de guerre. Le bannissement loin de la patrie constitue l'une des formes du meurtre. (art 20) Les ennemis ont travaillé à rassembler des fortunes matérielles considérables et dont l'influence est grande qu'ils ont affectées à la réalisation de leur rêve. Grâce à l'argent, ils règnent sur les médias mondiaux, les agences d'informations, la presse, les maisons d'édition, les radios, etc. Grâce à l'argent, ils ont fait éclater des révolutions dans différentes régions du monde pour réaliser leurs intérêts et les faire fructifier. Ce sont eux qui étaient derrière la révolution française, la révolution communiste et la plupart des révolutions dont nous avons entendu et entendons parler de-ci de-là. Grâce à l'argent, ils ont créé des organisations secrètes qui étendent leur présence dans toutes les parties du monde pour détruire les sociétés et réaliser les intérêts du sionisme, comme la franc-maçonnerie, les clubs Rotary et Lyons, le B'nai B'rith [Abnâ' al-'Ahd], etc. Ce sont toutes des organisations qui se livrent à l'espionnage et au sabotage. Grâce à l'argent, ils sont parvenus à prendre le contrôle des Etats colonialistes et ce sont eux qui les ont poussés à coloniser de nombreuses régions pour en exploiter les richesses et y répandre leur corruption. En ce qui concerne les guerres localisées et mondiales, aucune difficulté à en parler : ce sont eux qui étaient derrière la première guerre mondiale lorsqu'a été prononcée la condamnation de l'Etat du califat islamique. Ils ont amassé des bénéfices matériels considérables et pris le contrôle de nombreuses richesses. Ils ont obtenu la déclaration Balfour et ont jeté les bases de la Société-des-Nations pour gouverner le monde à travers cette organisation. Ce sont eux qui étaient derrière la seconde guerre mondiale qui leur a permis d'amasser d'énormes profits grâce au commerce du matériel de guerre. Ils ont préparé le terrain pour l'établissement de leur Etat et ce sont à leurs instigations qu'ont été créés l'ONU et le Conseil de sécurité pour remplacer la Société-des Nations afin de gouverner le monde à travers eux. Qu'une guerre éclate de-ci de-là et c'est leur main qui se trouve derrière. Les forces colonialistes dans l'Occident capitaliste comme dans l'Orient communiste soutiennent l'ennemi de toutes leurs ressources matérielles et humaines (art 21)

Malgré toute notre estime pour l'Organisation de Libération de la Palestine, et pour tout ce qui pourrait s'y développer, et sans vouloir minimiser son rôle dans le conflit arabo-israélien, il nous est impossible de troquer l'islamité actuelle et future de la Palestine pour l'adoption de l'idée laïque. L'islamité de la Palestine fait, en effet, partie de notre religion; or quiconque néglige une part de sa religion perd à tout coup. (art 25)

L'invasion sioniste est une invasion cruelle qui ne recule devant aucun procédé mais utilise tous les moyens vils et corrompus pour réaliser ses aspirations. Pour ses opérations de subversion et d'espionnage, elle s'appuie fortement sur les organisations secrètes qu'elle a engendrées comme la franc-maçonnerie, les clubs Rotary et Lyons et autres organisations

d'espionnage. Toutes ces organisations secrètes ou publiques opèrent au service des intérêts du sionisme et sous ses orientations. Elles visent à miner les sociétés, à détruire les valeurs, à annihiler les consciences, à pourrir la morale et à anéantir l'islam. Ce sont elles qui sont derrière le commerce de la drogue et de l'alcool sous toutes leurs formes pour faciliter au sionisme puissance et expansion... Israël, par sa judéité et ses Juifs, constitue un défi pour l'islam et les musulmans (art 28)

Les lettrés, les intellectuels, les hommes de médias, les prêcheurs, les éducateurs et les enseignants, tous les différents secteurs dans le monde arabe et islamique, tous sont invités à assumer leur rôle et à faire leur devoir vu la cruauté de l'invasion sioniste, le degré de pénétration [du sionisme] dans de nombreux pays, son hégémonie matérielle et médiatique et tout ce qui y mène dans la plupart des pays au monde. (art 30)

Le sionisme mondial et les forces colonialistes, par un mouvement subtil et une planification étudiée, essaient de faire sortir les uns après les autres les Etats arabes du cercle du conflit avec le sionisme pour qu'en fin de parcours le peuple palestinien se retrouve tout seul. Ils ont déjà réussi, en grande part, à faire sortir l'Egypte du cercle du conflit par les traîtres accords de « Camp David » et ils essaient d'entraîner d'autres Etats encore vers de semblables accords pour les sortir du cercle du conflit. ... Le Mouvement de la Résistance Islamique appelle les peuples arabes et islamiques à oeuvrer avec sérieux et persévérance à empêcher la poursuite de ce plan effroyable et à conscientiser les masses sur le danger que représente la sortie du cercle du conflit avec le sionisme. Aujourd'hui, il s'agit de la Palestine et demain il s'agira d'une ou plusieurs autres régions : le plan sioniste n'a pas de limite; après la Palestine, ils ambitionnent de s'étendre du Nil à l'Euphrate. ... Leur plan se trouve dans « les Protocoles des Sages de Sion » (art 32)

Voir le texte complet : [1988_Charte_Hamas.pdf \(monbalagan.com\)](http://monbalagan.com/1988_Charte_Hamas.pdf)

Cette charte a été révisée en 2017, pour atténuer l'antisémitisme de la version initiale et couper le lien avec les frères musulmans. Voir le texte complet : [Charte-Hamas-2017.pdf \(franceisrael.fr\)](http://franceisrael.fr/Charte-Hamas-2017.pdf)

D'où viennent les habitants arabes de la Palestine

L'armée de Salah ad-Din al-Ayyubi (Saladin) avait un commandement kurde. Après avoir conquis le pays, il a transféré une partie considérable de son armée à Hébron

La guerre du XIX^e siècle du sultan égyptien Ibrahim Pacha contre l'Empire ottoman a amené des familles égyptiennes, car L'armée d'Ibrahim Pacha n'est pas retournée en Egypte, mais s'est installée dans le pays.

Du temps de l'empire ottoman, des populations furent déplacées vers la Palestine : des grecs, des arméniens, des kurdes, des syriens, ... sans oublier les mouvements des tribus arabes de la péninsule arabique.

Pour nier le récit des juifs et se présenter comme leurs victimes et encore plus anciens qu'eux, un récit «Canaanéen» fut inventé récemment.

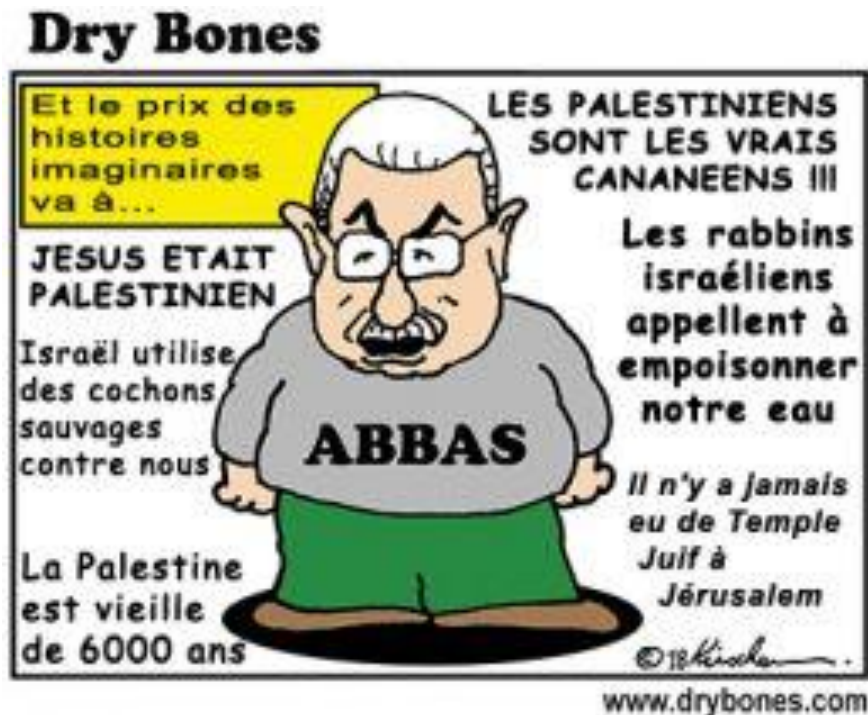
A Berlin, le 24 mars 2017 Mahmoud Abbas a dit : *“Ma patrie palestinienne a une longue histoire comme phare pour tous les peuples; notre peuple est une ramification de personnes cananéennes qui vivaient il y a 3500 ans. Notre pays, qui existe déjà depuis des milliers d'années, comprenait la première communauté agricole de l'histoire humaine à Jéricho, ainsi que la ville la plus ancienne, Jérusalem, la ville de la paix. Il a également parlé de «Hébron, qui porte le nom du père des prophètes, Ibrahim et Bethléhem, lieu de la naissance du prophète chrétien. Ces villes historiques constituent un changement important dans la civilisation humaine ».*

De même, Yasser Arafat décrivait les Palestiniens comme une «nation de héros» (Kum Jabarin). Le terme vient d'un verset du Coran concernant l'appréhension des israélites sur l'entrée de la terre de Canaan, car il hébergeait une «nation de géants», c'est-à-dire les Cananéens.

Mais, dans leurs généalogies familiales, les Palestiniens eux-mêmes ne voient pas leur propre ascendance comme de racine cananéenne. au lieu de cela, ils se considèrent tous comme des Arabes fiers, issus des tribus arabes les plus remarquables du Hejaz, de l'Irak d'aujourd'hui ou du Yémen.

Le 23 mars 2012, le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité nationale du Hamas, Fathi Hammad, reliait les origines des Palestiniens à l'Egypte et à la péninsule arabique : *Qui sont les Palestiniens? Nous avons beaucoup de familles appelées al-Masri, dont les racines sont égyptiennes! Ils peuvent être d'Alexandrie, du Caire, de Dumietta, du nord, d'Assouan, de la haute Egypte. Nous sommes égyptiens; nous sommes Arabes. Nous sommes musulmans. Nous faisons partie de vous, Égyptiens! Personnellement, la moitié de ma famille est égyptienne— et l'autre moitié sont des Saoudiens* (<https://youtu.be/kANLcDZM-u0>)

[Vous pensiez vraiment savoir qui sont les Palestiniens ? Vous allez être surpris - Dreuz.info](#)



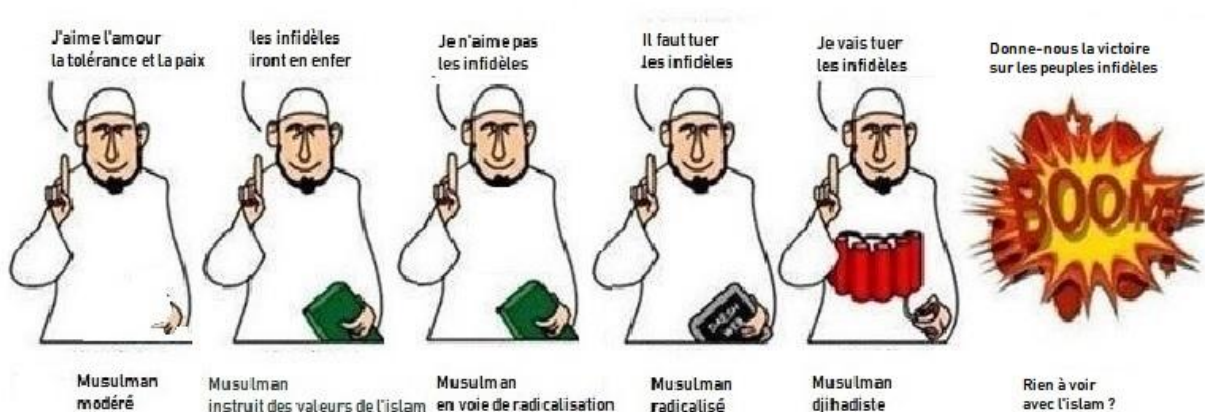
*Quand a été fondé l'état de Palestine, par qui ?
Quels en ont été les personnages les plus connus ?
Quelle en était la monnaie ?
Quelles était la langue et la religion des habitants ?
Pourquoi Jérusalem et la Palestine ne sont jamais cités dans le coran ?
Puisque cet état n'existe plus, qu'est ce qui a causé son déclin et sa fin ?*

Pour clouer le bec aux racistes de tous poils il faudrait que les musulmans aient libre accès à l'esplanade du temple de Salomon et de la mosquée el aqsa pour la prière du vendredi, les juifs pour le shabat du samedi, et tous ensemble le dimanche puisque on nous affirme que c'est le même dieu. Ainsi ce serait une solution équilibrée et de bon sens, et il serait clair pour tous que la présence de qui que ce soit n'a jamais souillé quelque lieu que ce soit.

Modérés et djihadistes

Pour faire un djihadiste, il faut 3 facteurs : d'abord évidemment affirmer sa croyance à l'islam, mais cette simple affirmation masque souvent une ignorance plus ou moins grande de ce qui constitue l'islam. Il faut respecter les rites visibles : prières, ablutions, jeûne, voile, interdits du vin, du porc, obligation de la viande hallal, séparation des hommes et des femmes, ... d'accord. Cela est facilement acquis par des croyants sincères, c'est de plus facilement contrôlable par la communauté, et c'est la porte d'entrée pour un recruteur qui peut alors tenir ce genre de discours : *« tu crois que Allah veut que tu vives en paix avec les mécréants, cette idée vient des mécréants, pas d'Allah, laisse-moi te montrer ce que l'islam enseigne réellement »* C'est donc le 2^{ème} facteur : la connaissance de ce que Allah commande, l'islam politique : une foi, une loi, et un objectif : soumettre les non croyants sur toute la terre (3 :110, 3 :167-172, 4 :89, 9 :5, 9 :29, 9 :111, 8 : 65, 2 :191, 4 :95) et y établir la loi de dieu, la charia. Une fois ce 2^{ème} facteur bien ancré, le recruteur porte son attention sur le 3^{ème} facteur qui est l'obéissance absolue, et il continue : *« tu crois que tu peux choisir comme tu veux à quel ordre d'Allah tu vas obéir, et quel commandement tu vas ignorer, comme si l'islam était à la carte ? Allah commande une soumission complète, et si tu n'obéis pas à tous ses commandements alors tu n'es pas un vrai musulman, et tu iras en enfer »* Or Allah a donné le djihad comme moyen d'établir sa loi, et les versets ne manquent pas pour montrer que les djihadistes sont les meilleurs musulmans : *« Ne sont pas égaux ceux des croyants qui restent chez eux - sauf ceux qui ont quelques infirmité - et ceux qui luttent corps et biens dans le sentier d'Allah. Allah donne à ceux qui luttent corps et biens un grade d'excellence sur ceux qui restent chez eux. Et à chacun Allah a promis la meilleure récompense; et Allah a mis les combattants au-dessus des non combattants en leur accordant une rétribution immense »* (4 :95). Heureusement ce dernier niveau d'islamisation est rarement atteint, et on constate donc différents types de musulmans improprement dit « modérés » mais en fait incomplets, inachevés, car, par ignorance ou par répulsion, ils n'appliquent pas tous les commandements du coran, et c'est précisément pour cela qu'ils sont, non pas les premières victimes des terroristes islamistes, ce serait indécent de dire cela, mais, au même titre que les non musulmans, victimes des djihadistes qui ordonnent le convenable et interdisent le blâmable (3 :110). (voir les vidéos <https://youtu.be/F0K0MkuSN04>, <https://youtu.be/U9iOlaXPOU> et <http://www.dreuz.info/2014/09/au-sujet-des-musulmans-moderes-vous-avez-ete-roules-dans-la-farine/>)

Où placer le curseur sur l'échelle de la radicalisation ?



Qu'en dit le coran ?

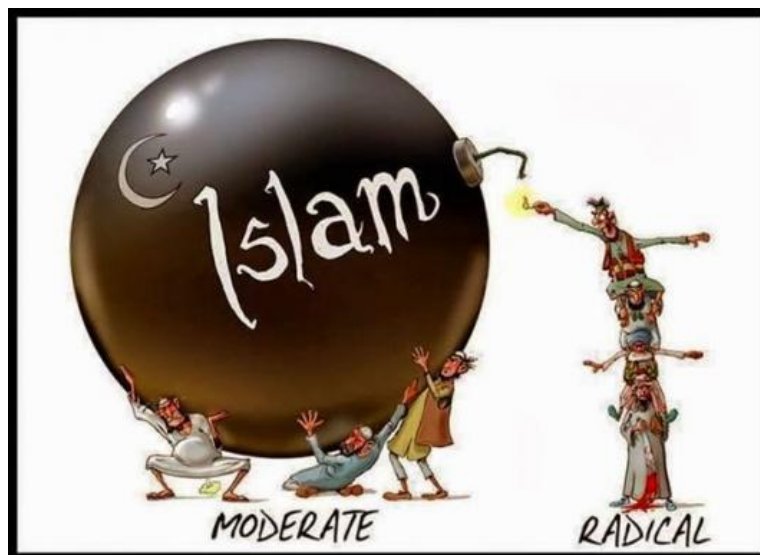
- *Quiconque désobéit à Allah aura le feu de l'enfer pour y demeurer éternellement.* (72:23, 8 :14, ...)
- *Allah n'aime pas les infidèles, les mécréants, ...* (3 :32, 2 :276, 4 :56, ...)
- *Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et son messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité* (9 :29,123, 2:190-193, 8: 12-17,39, ...) Qui incite à la haine en raison de la religion ?
- *Tuez les [infidèles] où que vous les trouviez.* (4 :89, 9 :5, 8 :17,67, ...) Qui appelle au meurtre en raison de la religion ?

Et Waleed Al-husseini nous apporte cette démonstration incroyable à la fois de la non pertinence de la distinction modérés/radicalisés et à la fois de manipulation des foules :

<https://twitter.com/i/status/1218521096854654976>

Islamisme et communautarisme

Thibault de Montbrial explique que l'islam c'est une religion, une culture et une idéologie et « l'hydre islamiste », selon la formule d'Emmanuel Macron, a plusieurs têtes nourries à l'idéologie islamiste : il y a des réseaux de terroristes islamiques, des comportements radicaux et il y a le communautarisme, ce terreau qui a vocation à amener la société à la sécession, l'objectif qui est poursuivi est exactement le même. Les terroristes ont l'objectif de fracturer la société par la terreur et par la déstabilisation alors que les communautaristes ont vocation à déstabiliser la société et à organiser des sécessions. Ce sont deux routes prises par des gens qui à l'arrivée veulent la même chose. On remarque que souvent les terroristes, les radicalisés, sont soutenus, au moins d'une façon logistique, par des gens qui sont dans le communautarisme, qui ne sont pas dans l'action violente directe mais qui pratiquent le soutien, l'accueil et l'aide logistique à un frère plutôt que la loyauté à la république française.



Soyons concrets, un petit exemple : « [Vous avez entendu Allah Akbar, pourquoi vous ne le dites pas ?](#) » : [L'ancien directeur adjoint de la sécurité du Bataclan revient sur la nuit du 13 novembre 2015 - Fdesouche](#)

Voilà quels sont les deux vecteurs de la manœuvre globale : il y a une conquête violente par les terroristes islamiques égorgeurs, et en même temps une conquête sous anesthésiques par les musulmans dits « modérés » déguisés en républicains laïques, et dont la stratégie consiste à :

- Se poser en seuls connaisseurs républicains de l'islam et interdire à tout non musulman la moindre critique de cette religion. Se prétendre plus républicain et laïque que tout autre afin de contrer tout adversaire en l'excluant du champ républicain.
- Faire semblant de dénoncer la taqiya des frères musulmans pour mieux anesthésier les Français par une taqiya républicaine.

C'est curieux comme cette description concorde parfaitement avec l'attitude de certains chroniqueurs « racisés » des talk show télévisuels.

Communautés, nations, société mondialisée - immigration

Pierre Brochand, dans « *pour une véritable politique de l'immigration* », distingue trois niveaux d'évolution de la société, du plus simple au plus abouti, dans le « sens du progrès » :

- Les communautés familiales et tribales représentent la couche primordiale, le degré zéro de l'auto-détermination et de l'égalité, mais le point culminant de l'appartenance et de l'identité collectives, au plus près de la Nature. Tout y est hiérarchisé, subi et prescrit une fois pour toutes, sans marge de choix, dès la naissance, au nom d'absolus non négociables, offrant réponse à tout, dictés d'en haut, par la religion et la tradition. Dans les relations humaines, la confiance y est garantie par les liens du sang. Ces groupes, peu portés sur l'échange, et tout entiers dédiés à la répétition d'eux-mêmes, n'ont d'autre vocation que de « survivre ensemble », survie qu'ils assurent par les liens du sang et, donc, le contrôle des femmes.

- L'état national confère à une autorité centrale, neutre, impersonnelle et surplombante, le monopole de la violence et de ses instruments, et introduit, ipso facto, le plan de l'égalité entre ses ressortissants, tous pareillement désarmés. Son homogénéité n'est plus donnée seulement par le sang, mais façonnée par la symbolique, la langue, l'éducation, les mœurs, l'habitude, les épreuves partagées et, plus encore, leur souvenir, soit « l'héritage indivis » dans le miroir duquel elle se reconnaît et s'admire. Grâce à quoi, la Nation se transforme peu à peu en cercle vertueux de confiance et même d'affection, au sein duquel l'altruisme par-delà les liens familiaux devient possible. Cette transmutation a pour nom le civisme, qui autorise l'impôt, la redistribution, la conscription, la primauté du public sur le privé, du général sur le particulier, et finalement la règle de la majorité, entre des citoyens qui ne sont plus des parents. Toutefois, l'égalité entre eux ne va pas jusqu'à nier leurs différences de « vertus et de talents », que prend en compte la notion de mérite. L'objectif est de « faire ensemble », et la confiance est l'aboutissement du processus de formation de la Nation, par le civisme, l'Histoire partagée et la médiation d'institutions respectées : école, armée, police, justice. Une claire et forte discrimination est maintenue entre les siens et les autres, mais l'acculturation et l'immigration y sont possibles, par la voie de l'assimilation de celui qui adhère à la continuité historique du projet, symbolisée par le Récit National, et, qui d'autre part, se considère redevable à l'égard de ceux qui l'ont écrit par leurs sacrifices. En somme, on n'entre « dedans » qu'en souscrivant une dette vis-à-vis de « l'avant », auquel on reconnaît préséance.

- La société mondialisée des individus regroupe tous les êtres vivants, sans distinction, présents sur terre à un moment donné, qui détiennent chacun l'autorité de dernier ressort. Ils sont laissés libres de choisir leurs contenus de vie, grâce à une panoplie, toujours plus étendue, de « droits de » et de « droits à », élargie à toujours plus de bénéficiaires. C'est une société extravertie, ouverte à tous, sans dedans ni dehors, au sein d'un espace indifférencié, où la circulation est jugée bonne en soi et où l'immigration n'est qu'un flux parmi d'autres (économiques, financiers, informationnels), qu'il convient de « laisser passer », parce que tout le monde gagne à la « levée des obstacles », une humanité entièrement réconciliée avec elle-même, sous la bannière des droits individuels et du commerce, de la liberté et de la tolérance.

L'individu autodéterminé de la société mondialisée n'admet rien qui lui soit supérieur et déconstruit les stéréotypes hérités des structures maintenant dépassées (famille, couple,

frontières, nations, identité). Le seul regroupement dont il admette la légitimité est celui des ONG, associations issues de lui-même, transitoires et réversibles, chargée de remplacer ou de contrôler les institutions, héritées des nations, désormais décriées. On y vit sur le capital de confiance légué par l'État-Nation, lequel, ne se régénérant pas, est en voie d'épuisement rapide. S'il persiste de l'incommensurable et de l'incompatible dans la société, ils ne peuvent résulter que de la malveillance humaine, en l'occurrence celle, résiduelle, des nostalgiques de l'État national, qualifiés de « racistes », et des discriminations qu'ils s'obstinent à vouloir perpétuer : il suffit de combattre inlassablement ces dernières ou, en d'autres termes, de pratiquer un « antiracisme » militant à très large spectre, pour que l'écart culturel s'efface de lui-même. Comme il n'est pas de problèmes que l'argent, le contrat ou la parole ne soient en mesure de régler, aucune violence n'est concevable hors de la rubrique des faits divers. La société mondialisée s'étant ainsi auto-amputée du levier de la coercition politique par la violence légitime, il lui faut alors, pour perdurer, suivre un processus parfaitement logique : celui de la fabrication et de l'installation, en position aussi exclusive que possible, de la croyance légitimante, dont chaque société a besoin pour exister et se perpétuer. Il s'agit d'emprisonner les esprits, à défaut des corps, dans une doxa prophylactique - Ce qui explique que les seuls magistères verticaux qu'elle laisse subsister, sont d'une part l'appareil judiciaire, qui ne juge plus au nom du peuple français mais selon les dogmes de l'auto-détermination individuelle de la société mondialisée et d'autre part celui des media, porte-voix et gardiens de ces dogmes, ni l'un ni l'autre n'ayant de compte à rendre au suffrage universel. Les juges et les médias sont devenus les grands prêtres chargés d'imposer au peuple la morale des droits de l'homme.

Comme ces trois systèmes (tribal, national et mondialisé) existent au même instant chacun en des lieux différents sur la terre, des flux, politiquement non contrôlés, amènent à se heurter, en désordre et à contretemps, des configurations de l'être ensemble et des contenus culturels, qui « logiquement », selon l'Évolution, auraient dû se succéder dans le temps, sans se télescoper dans l'espace, mais qui vont, là, entrer dans des collisions anachroniques pour se disputer le pouvoir sur un même territoire.

Le couple Colonisation/Décolonisation s'analyse alors comme l'exportation, par la force, du paradigme de l'État national dans des contrées qui n'y étaient pas préparées, car encore dominées par des communautés tribales vivaces et tenaces. Elle y a semé les graines d'un nationalisme d'autant plus exacerbé qu'il a connu presque partout, après le retrait physique de l'Occident consécutif à la décolonisation, l'échec et l'humiliation. Parmi les nombreuses réponses possibles, figurent des mouvements migratoires de masse, dont la mise en marche a été précisément rendue possible, et d'une certaine manière encouragée, par la propagation planétaire des dogmes de la société mondialisée.

Toute immigration se ramène à un phénomène d'acculturation, décomposé en une première phase de déstructuration puis une seconde de restructuration : quand la distance culturelle n'est pas trop grande, cette restructuration conduit à l'adoption, volontaire ou résignée, des valeurs de la culture d'accueil ; quand le décalage est trop important, elle se traduit par une contre-acculturation, c.-à-d. un refus et une tentative rageuse de restauration du mode de vie antérieur à l'immigration.

La première vague d'immigration va de 1850 aux années 1970. Elle répond à une pure logique de travail : la France manque de bras, l'Europe catholique les lui fournit (italiens, polonais, espagnols, portugais) L'écart culturel et ethnique étant faible, l'assimilation fonctionne pour une bonne part, cependant un grand nombre seront rapatriés (deux millions sur 3 des italiens arrivés entre 1870 et 1940 sont repartis).

La seconde vague répond à une logique de peuplement, les pays d'origine sont d'ex-colonies, la plupart à majorité musulmane et à fort écart culturel et ethnique avec le pays d'accueil. Cet écart, démultipliée par le nombre, contribue, au-delà d'un certain seuil, à créer des groupes fermés, des diasporas, qui, reproduisant les manières de vivre du pays de départ,

forment autant de noyaux durs, non solubles dans la Société des individus. Nodules qui, à leur tour, suscitent de nouveaux courants d'immigration, en fournissant des structures d'accueil par définition plus familières que celles du pays d'arrivée. Le taux d'absorption des immigrés par la société d'arrivée est ainsi inversement corrélé à la taille croissante de sa diaspora. Comme le dit Eric Zemmour « *Le prénom est un destin ; donner à un enfant un prénom de sa communauté c'est lui dire tu resteras dans ta diaspora* ». L'assimilation est peu à peu abandonnée pour l'intégration, qui ne demande pas l'adoption de la culture d'accueil. Cas particulier des asiatiques, qui, n'ayant pas de « bon modèle » ancestral à répliquer, relèvent le défi éducatif et économique et s'assimilent cependant.

La troisième vague, soudaine et massive, suite aux guerres d'Irak, de Syrie et de Lybie, voit l'élargissement des pays d'origine au-delà du cercle colonial, et concerne la plupart des pays européens, signataires des accords de Schengen. Le recours au droit d'asile remplace le regroupement familial établi par Chirac, 1^{er} ministre de Giscard en 1976, et le tout s'accompagne du versement de tributs aux « barbares des confins » (Turquie et Lybie) sensés contrôler l'émigration.

Entrés comme des individus dans la société mondialisée, les immigrés des deuxième puis troisième vague s'installent pourtant comme des communautés non reconnues légalement (africaine, maghrébine, musulmane, turque, etc.), fortement lestées d'allégeances communautaires et nationales, à contre-courant de l'Évolution, regroupées dans des « quartiers » (sensibles, difficiles, populaires, etc...) qui leurs sont propres. Pour ne pas parler de race, on utilise les sigles ZUS, ZEP, REP, ZSP, QPV, QRR, etc. qui représentent les enclaves où les immigrés sont majoritairement présents et qu'il faut discriminer positivement par des politiques de la ville, oubliant que le défi n'est pas social mais culturel, religieux, historique, et même ethnique, politiques qui n'ont pour visée que de maintenir le couvercle sur la cocotte-minute.

Ces communautés se réclament imperturbablement des droits individuels, que leur accorde la Société des individus, pour légitimer ces singularités collectives, présentées, pour la circonstance, comme une somme de choix personnels nécessitant des accommodements raisonnables de la société d'accueil. Ces accommodements consistent à faire des pas dans la direction, non pas tellement de ceux qui cherchent à s'intégrer, mais de ceux qui, ne le voulant pas, font pression et exercent un chantage au quotidien pour que la société française entérine le mode de vie de leur pays d'origine (ou plutôt celui d'un « bon modèle fantasmé ») et leur reconnaisse la capacité de l'imposer autour d'eux. C'est ainsi que la république fabrique même des français francophobes. Les programmes d'intégration visent bien à la réduction de la distance entre ces deux masses de populations, mais, de fait, renvoient à l'une d'entre elles, la société d'accueil, tous les efforts nécessaires à ce rapprochement. On ne parle même plus d'intégration et on peine à définir et distinguer des concepts fumeux d'insertion, d'inclusion, de multiculturalisme, en fait de vie côte à côte avant que ce ne soit bientôt face à face.

(d'après Pierre Brochand, ancien directeur général de la DGSE – voir https://www.fondation-res-publica.org/Pour-une-veritable-politique-de-l-immigration_a1227.html)

La convergence des marxistes et des islamistes

Les lumières ont montré la grandeur du « bon sauvage » et de ses valeurs alors que le « civilisé » avait été rendu mauvais par la société. Dans cet esprit, les décoloniaux expliquent aux descendant d'immigrés qu'ils sont victimes de la société occidentale chrétienne et qu'ils ne doivent pas s'y assimiler mais plutôt protéger leur communautarisme. D'ailleurs l'éternelle repentance de la société occidentale rend impossible l'assimilation à cette société qui serait si mauvaise et dont les lois permettent chaque jour plus d'ignominies toutes contraires au coran : mariage homosexuel, théorie du genre, égalité homme femme, droits LGBTQ, avortement, euthanasie, ...

Après la dislocation de l'empire ottoman (1918), l'islamisme a été un des moteurs de la résistance au colonialisme occidental. L'injustice, la pauvreté, la domination occidentale, le déclin du monde musulman et un sentiment d'humiliation, tout cela a généré un questionnement et une partie de la gauche s'est convaincue qu'il fallait s'allier avec les islamistes pour vaincre les « systèmes » libéraux, capitalistes.

Les défaites répétées du monde arabe dans les guerres avec Israël montrent que l'espoir d'une victoire militaire doit être abandonné et qu'il faut utiliser la tactique du terrorisme. L'affaire proche-orientale devient alors un véritable point de ralliement des nationalistes arabes voulant la libération du peuple palestinien, des courants de la « gauche révolutionnaire » prônant la lutte contre l'impérialisme, le colonialisme et le sionisme et de tous les groupes islamistes prônant la lutte contre les juifs et la récupération de Jérusalem, troisième lieu saint de l'islam. (voir *les fossoyeurs de la république* de Mohamed Sifaoui – 2021)

Les thèmes de convergence

Marxistes et islamistes ont la volonté de réaliser, coûte que coûte, le bonheur de la collectivité, y compris contre son gré.

Tous ont théorisé que seul un « chaos » ou une « révolution » peut créer les conditions d'un affaiblissement des puissances capitalistes et impérialistes, représentées comme étant l'incarnation du mal, mais également comme principal obstacle contre l'instauration du bon modèle, théocratique pour les uns, ou égalitaire pour les autres.

Les uns prônent la dictature du prolétariat, et justement la démocratie et les droits de l'homme sont niés par le coran puisque la loi de dieu est supérieure à toutes les lois humaines.

La liberté d'expression est pour tous un grand danger puisque pour les uns elle permet aux réactionnaires de propager leur idées sombres et pour les autres elle protège les blasphémateurs

L'égalité est une hérésie, comment mettre sur le même pied l'avant-garde du prolétariat et le citoyen lambda, entre un musulman et un incroyant, entre une femme et un homme.

L'internationalisme, visant l'abolition des frontières, s'oppose aux états, et l'islamisme aussi, visant l'établissement du califat.

Tous partagent un antisémitisme viscéral, les uns parcequ'il fait partie intégrante de l'histoire de Mahomet, à Médine et à Kaybar, telle quelle est rapportée dans le coran et les hadiths, bien avant l'existence de l'état d'Israël (1948) et les autres parcequ'il permet d'instrumentaliser une entité victime.

Certes, les islamistes pensent plus au prosélytisme et à la réislamisation des sociétés arabes et des diasporas, qu'au « combat anticolonialiste ». Mais, la divergence de taille, c'est que pour les uns la religion est l'opium du peuple, et que pour les autres la laïcité, cela n'a pas de sens, puisque la loi de dieu doit s'imposer à tous les hommes, au besoin par la force, comment tenir cette loi de dieu à l'écart de la vie publique, c'est même la seule « constitution » possible. Cette contradiction, les gauchistes pensent naïvement la résoudre à leur profit après le renversement des états qu'ils projettent de réaliser par cette alliance, la revanche de l'échec de l'attaque de l'Europe lors des batailles de Poitiers (732) et de Vienne (1529)

« Les islamistes ne sont pas nos alliés. Ils sont des représentants d'une classe qui tente d'influencer la classe ouvrière [...]. Leurs sentiments de révolte pourraient être canalisés vers des objectifs progressistes, si une direction leur était offerte par une montée des luttes ouvrières [...] ; beaucoup de ceux qui sont attirés par des versions radicales de l'islamisme peuvent être influencés par les socialistes – à condition que ceux-ci combinent une indépendance politique à l'égard de toutes les formes d'islamisme, avec la volonté de saisir les opportunités pour entraîner à leurs côtés des individus islamistes dans des formes de lutte authentiquement

radicales. » « Là où les islamistes sont dans l'opposition, notre règle de conduite doit être : "avec les islamistes parfois, avec l'État jamais. » (le trotskiste Chris Harman)

Le terroriste Carlos expliquera plus tard sa démarche : « *J'utilise souvent le terme convergence, au sujet de militants d'idéologies différentes avec qui nous nous retrouvons d'accord sur l'essentiel. [...] Tous ceux qui combattent les ennemis de l'humanité, à savoir l'impérialisme états-unien, les sionistes, leurs alliés et leurs agents, sont mes camarades. [...] Je me suis converti à l'islam en octobre 1975, et je continue à être communiste. Il n'y a pas de contradiction entre la soumission à Dieu et l'idéal de la société communiste. J'ai eu un profond soulagement en voyant les héroïques opérations de sacrifice du 11 septembre 2001. J'ai compris que mon sacrifice à Khartoum n'avait pas été vain. Cheikh Oussama Ben Laden est le modèle du moudjahid. C'est un martyr vivant, un pur* » (Carlos)

Le premier exemple d'islamo gauchisme, ce sont les communistes égyptiens qui s'allient aux islamistes pour renverser le roi Farouk (1952), et puis c'est le parti communiste iranien (tudeh) qui, croyant que ce religieux ne saura pas gouverner, fait alliance avec Khomeini pour renverser le schah d'Iran en 1979. Et plus tard, en 1989, ce sont les dhihadistes afghan qui chassent les communistes du pouvoir et qui tiennent même l'armée russe en échec.

L'alliance des islamistes et des marxistes pour abattre le régime du shah d'Iran

C'est dans le cercle germanopratin que se théorise une théologie de la libération, liant le marxisme et la lutte des classes à islamisme, « arme formidable » pour abattre la société colonialiste et capitaliste. Ainsi le théoricien iranien Ali shariati, élève de Louis Massignon (islamophile chrétien), proche de Jean-Paul Sartre et de Frantz Fanon dont il a traduit en arabe « les damnés de la terre » côtoie également l'icône Michel Foucault et le militant FLN Malek Bennabi. Il constate qu'« *Ici il n'y a rien d'autre que danse, cabaret, vin, casino et toutes sortes de recherches sur les différentes façons de copuler [...], dans cette ville du vin, de la concupiscence et du fric. [...] La plupart des femmes ressemblent à des oies plus belles que Brigitte Bardot, mais moins chères qu'un paquet de cigarettes.* » et il étudie « *le rôle que peut assumer l'islam dans la marche de l'histoire et la lutte des peuples opprimés contre tous les tyrans étrangers et autochtones* » car « *l'islam est, dans le tiers monde, l'élément social et idéologique le plus puissant pour faire face à l'Occident... J'espère de tout cœur que les intellectuels authentiques dans vos pays sauront s'attacher à cette arme formidable, cette réserve immense de richesses morales et culturelles, qui gît dans les profondeurs des sociétés musulmanes.* » (Frantz Fanon)

L'islamo gauchisme – l'intersectionnalité des luttes

Héritiers des intellectuels français qui ont adhéré au XXe siècle, les uns à la violence fasciste, les autres à la violence communiste, voici donc les bobos extrémistes, se revendiquant progressistes, mais animés par la haine de la société de l'homme blanc hétérosexuel occidental. Se trouvant abandonnés par le prolétariat, ils croient avoir trouvé des alliés de remplacement pour déconstruire les valeurs de la société qu'ils veulent abattre. Ils les font donc venir en masse, ces migrants illégaux, et dans le cadre de la « politique de la ville » les répartissent dans les moindres communes pour faire pencher la balance démographique dans ce qu'on est bien avisé de nommer le « grand remplacement ». Mais ce ne sont que des idiots que les islamistes ne considèrent comme utiles que tant qu'ils leur permettent d'obtenir des accommodements déraisonnables faisant avancer leur plan de conquête des terres des mécréants.

Ils analysent le monde et toutes les matières par le biais de la race, du genre et de la classe sociale. Cela donne un regard très partial sur les sciences et sur l'enseignement, et très discriminant, tout relevant prétendument d'oppositions binaires entre maîtres dominants et

victimes dominées sur plusieurs axes : hommes / femmes, descendants de colonisés / ancien colonisateur, libéraux / anti capitalistes, Blancs / noirs, hereros / homosexuels, cathos / musulmans, c'est cela l'intersectionnalité et c'est la source de toutes les fadaïses progressistes, indigénistes, décolonialistes, racistes, végétaristes, anarchistes, féministes et dégénérées, sans oublier les écologistes, verts à l'extérieur et rouges à l'intérieur.

Au sein de cette mouvance, des Juifs peuvent même être tolérés, voire acceptés, à condition qu'ils fassent preuve de palestinophilie inconditionnelle et d'antisionisme fanatique.

Clémentine Autain résume cette convergence : "Je ne comprends pas exactement ce que veut dire le mot [*islamo gauchisme*], mais si ça désigne l'intersectionnalité des luttes, alors oui, c'est ça qui me préoccupe. Je suis de gauche, et je me bats contre le rejet des musulmans en France."

C'est ainsi qu'être français en France est devenu être raciste, et pour éradiquer les vilains patriotes trop amoureux de leur pays, le gouvernement fait appel rien de moins qu'à l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité, les génocides et les crimes de guerre, Mais en même temps, le ministre prône *« une grande fermeté face à tous ceux qui, aujourd'hui, en se croyant progressistes, font en réalité le lit d'une forme de tolérance à la radicalité »*.

Le clientélisme expliqué par les islamistes : comment faire chanter les élus

Hassan Iqoussen, prédicateur vedette de l'UOIF, dans une vidéo d'un prêche collector du 16 mars 2014 explique comment faire chanter les élus pour obtenir des accommodements : « Regardez, il y a des associations musulmanes organisées, qui ont fait du civisme, ils ont poussé leurs ouailles, allez vous inscrire, ils se sont inscrits, on a mis quelqu'un là-bas qui prend les noms et les adresses, on se retrouve avec une liste de 853 personnes, la mosquée a 853 adhérents, et puis on est parti, on s'est assis avec Mr le maire et on a discuté avec lui : « Mr le maire, je suis ici pour faire du business », oui, c'est du commerce, c'est du tiens, donnant, c'est pas tu vas voir Mr le maire et puis tu lui dis « vous allez me donner quoi ? » non non, tu viens avec une liste : « Mr le maire ça, ça, ça, vous voulez [garder] votre poste ? je vous le garantis, 850 personnes vont voter pour vous, vous avez gagné la dernière fois à 50 voix, à 200, à 300 voix ». Il fait quoi Mr le maire à ton avis ? il fait [il se prosterne] parceque à partir d'aujourd'hui, les prochains candidats à l'élection présidentielle n'oseront plus vomir sur les musulmans, parceque Sarko il s'est pris une claque à cause des musulmans, ils vont réfléchir. Rien que ça, ça nous suffit, même si Hollande il est pire. C'était pas mon objectif qu'Hollande soit pire, mon objectif c'est de prouver aux hommes politiques qu'on existe, que nous sommes devenus un lobby politique, une communauté politique, regarde, je vais te dire, que nous sommes devenus un vote communautaire. Il y a un responsable politique vous savez ce qu'il a dit, il a dit : « mais c'est dangereux, maintenant il y a un vote communautaire musulman », il a dit ça, un ennemi de l'islam, islamophobe, il l'a dit, écoute bien, dans une émission la 5, avec Calvy ou Levy, c'est pas dans l'air [...] qui c'est qui dit ça, c'est notre ennemi, hamdoulilah, enfin j'ai un truc qui fait peur à mon ennemi. Voila, j'ai trouvé le moyen de pression sur mon ennemi. Pourquoi il dit « c'est dangereux » parceque on peut faire pression maintenant. Ecoute bien, demain il y a un candidat qui dit : « je vais voter une loi pour permettre à ceux qui veulent se marier avec les animaux de se marier avec les animaux » hein, après les hommes avec les hommes ce sera les hommes avec les animaux, ça arrive mon frère. Le mec c'est ça son programme, entre autres, et il me garantit dans son programme que fini l'islamophobie, il va voter une loi contre l'islamophobie ... je vote pour lui, et celui qui veut se marier avec un animal, qu'il se marie avec 2 animaux, rien à cirer moi.

C'est l'anniversaire de la loi infame, la loi du 15 mars 2004, c'était hier, une loi qui interdit le port du foulard, ça fait 10 ans. En 10 ans on a fait quoi ? tu pète les plombs avec cette communauté, c'est toi le problème, tu n'aimes pas ta religion, si tu l'aimais réellement ta religion, ben tu bougerais pour pouvoir la pratiquer en toute dignité. Vous voulez faire quoi ?

Vous faites rien et vous voulez rien faire, et quand on vous dit ce qu'il faut faire, vous dites non. Que voulez vous que je vous dise moi, je deviens fou, je pète les plombs. Ce sont bien les députés qui ont voté la loi du 15 mars 2004, oui ou non ? Vous savez ce que c'est un député ? Un député c'est quelqu'un qui représente une circonscription, c'est-à-dire un nombre d'habitants. Votez, faites pression sur vos députés, communiquez avec vos députés, les députés sont des êtres humains influençables, comme ils ont été influencés, comme ils ont subis une pression pour voter cette loi infame, influencez les, faites pression sur eux pour qu'ils l'abolissent, une loi faite par les hommes est défaite par les mêmes hommes » (voir <https://youtu.be/k5qgOUeB9Cs> et https://youtu.be/6MvXNp_wAfE)

Le clientélisme vu par ceux qui l'ont pratiqué

Voyons l'affaire du côté des élus échangeant des subventions contre des votes - Ce document est un peu long, mais il est tellement exemplaire de la naïveté et de la trahison des élites depuis 50 ans. Céline Pina, ex PS, invitée sur France24 pour son livre « Silence coupable » le 27 mars 2018 avoue sa participation passée : « On a bâti toute la stratégie électorale notamment autour des quartiers. En fait en 2012 quand on a réfléchi à la façon dont on pouvait prendre le pouvoir en France il y a eu une note, *terra nova*, qui est sortie qui a dit que les immigrés c'était le nouveau prolétariat et en fait on n'est pas sorti de là. Si vous avez des territoires extrêmement communautarisés, ça veut dire que vous pouvez avoir un réservoir de voix qui votera pour qui on lui dira de voter, non pas parceque ces gens n'ont aucune idée politique mais parcequ'on leur dit : « aujourd'hui pour assurer vos intérêts c'est le lien que vous allez avoir avec le pouvoir qui va être intéressant, pas la couleur de ce pouvoir là »

Aujourd'hui pour renouveler les maires, on tombe à presque 40% de votants, autrement dit les gens qui votent, vous savez exactement ce qu'ils vont faire, ce sont les plus politisés, ce qui veut dire que le delta qui va vous permettre soit de garder soit de perdre votre ville, il se joue à deux trois cent voix, c'est très peu, il suffit que vous ayez les bons accords avec certains chefs de communauté et ça marche.

- C'est ce qu'on appelle le clientélisme, vous l'avez vu monter au cours de vos mandats, ce clientélisme et l'acceptation des revendications communautaristes ?

Oui mais en même temps c'est logique, il ne peut que monter, on a oublié de transmettre au peuple le fait qu'il était une nation donc aujourd'hui on a des gens qui ne savent pas ce qui les unit, nos grands principes, ils ont l'air lointains pour un certain nombre de personnes y compris qui sont nos compatriotes, et en face vous avez du coup des gens pour qui le pouvoir n'est plus devenu symbolique, n'est plus une incarnation, c'est pas une façon de porter un contrat social, c'est devenu une manière de répondre à la demande. Or la demande elle est impossible à arrêter et surtout quand vous rentrez dans cette logique de demande, vous en oubliez de regarder les besoins, et vous en oubliez surtout l'égalité. Et on est tombé là dedans, depuis que les politiques ne sont plus politiques et qu'ils sont de simples gestionnaires. [...]

- Il y a le clientélisme, est-ce qu'il y a aussi la culpabilisation qui est rentrée en ligne de compte, vous citez *terra nova*, sur le nouveau prolétariat, une certaine gauche a dit il faut qu'on s'en occupe, est-ce qu'il y avait forcément du cynisme politique derrière ?

Il y a un bouquin qui est très très beau, qui s'appelle « Génération » et qui raconte la génération qui est en train de quitter le pouvoir, mais qui y a été pendant pas mal de temps, et qui explique que ces gens se sont construits, notamment pendant la guerre d'Algérie, surtout à gauche, en étant porteur de valises, donc en luttant contre leur propre état. Ils ont construit leur conscience politique et leur façon d'être au monde politique de cette manière là, et ensuite ils ont eu le pouvoir. Le problème c'est qu'ils se sont construits en tirant à balles symboliques contre l'état. Quand ils ont eu le pouvoir les choses sont devenues compliquées et moi je me suis retrouvée en 2012 par exemple à être suppléante d'un député dans des réunions d'appartements, c'étaient des réunions très communautarisées, à tel point qu'ils pouvaient dire aux gens : « vous

voyez cette société ne vous donnera jamais votre place, elle est raciste » Et moi je suis intervenue en disant que je ne suis pas d'accord avec ça, [...]

- Le politique est très fautif

Oui, parceque les mères sont venues me voir et elles m'ont dit : « merci madame, parceque quand on écoute un discours comme Mr le député, comment voulez vous qu'on aide nos enfants à se lever le matin ? » Donc même eux sur le territoire il y avait cette demande là, parceque sans exigence on n'arrive pas à élever les gens. Et aujourd'hui ce qui pourrait aider à sortir du ghetto, ce n'est pas de continuer à pleurer sur la misère sociale, c'est de regarder ce qu'il y a, parceque des atouts il y en a, et remettre de l'exigence, on a besoin d'exigence.

- Ce que vous dites c'est que ce qui a dégouté bon nombre de français de la politique et de se rendre aux urnes, c'est tout ça, je vais vous citer : « on les a dégouté à coups de lâcheté face au communautarisme, de démission face aux provocations islamistes, de déni face aux pressions que subissent les femmes dans certains quartiers et de refus de reconnaître la progression d'un antisémitisme culturel et décomplexé », ça Manuel Valls en avait aussi parlé, et malheureusement l'actualité semble en donner une nouvelle illustration.

Il y a un mythe autour d'Israël Palestine, il y a un besoin chez certaines personnes extrêmement radicalisées ...

- Vous parlez d'un antisémitisme islamique ?

Tout à fait, ils ont le sentiment que la shoah, c'est horrible à dire, a été la chance des juifs qui aujourd'hui sont intouchables, et donc du coup ils essayent d'expliquer qu'il y a un génocide, il y a un génocide chez les musulmans et ce génocide est commis par des juifs et donc tout d'un coup ce qui se passe en Palestine devient le summum de l'injustice. Et quand on regarde les chiffres on se rend compte qu'il y a eu plus de morts en 4 ou 5 ans de conflit syrien, et beaucoup plus qu'en plus de vingt ans de conflit israélo-palestinien, et ça personne ne s'en rend compte. Au contraire c'est instrumentalisé et ça justifie un sentiment de victimisation profond et une haine profonde envers les juifs qui aujourd'hui s'exprime enfin qui n'a plus tellement l'occasion de s'exprimer dans les territoires que je connais tout simplement parcequ'on a une *alya* interne, les juifs fuient certains endroits de France » (voir l'interview complet sur <https://youtu.be/Ru3sndLtNts>)

Malek Boutih dans un interview du 19 mai 2018 parle aussi de la stratégie de victimisation : « Les jeunes d'aujourd'hui qui partent vers le radicalisme ont croisé des militants politiques. Mais ces mecs-là, au lieu de leur parler positivement, les ont caressé dans le sens du poil: 'T'as raison d'avoir la haine, ouais c'est un pays pourri, ouais vous êtes maltraité [...] Ça peut être un sas [vers DAESH]. Quand vous biberonnez à la haine, quand monsieur Mélenchon biberonne à la haine une jeunesse [...], oui, ça amène à ça... Quand toute la tonalité est violente, tout vous amène à la violence. [...] toute une génération ne croit plus à la démocratie, pense que c'est un décor de carton-pâte. » (Malek Boutih)

Et le résultat de tout cela : « *aujourd'hui on vit côte à côte, je crains que demain on vive face à face* » ... « *La situation est très dégradée et le terme de reconquête républicaine prend là tout son sens parce qu'aujourd'hui dans ces quartiers, c'est plutôt la loi du plus fort qui s'impose, des narcotrafiquants, des islamistes radicaux, qui a pris la place de la République* ». Et, cette foi, ce n'est pas Eric Zemmour qui parle ainsi des *territoires perdus de la république* (déjà décrits, en vain, en 2002 sous les dénégations violentes de ceux qui se prétendent aujourd'hui lanceurs d'alerte), c'est donc bien Gerard Collomb, ministre de l'intérieur, qui, abandonnant piteusement le navire, présente benoîtement le bilan calamiteux de 40 ans de « progressisme », caractérisé par le clientélisme et le communautarisme.

Et voyons les résultats obtenus par les lobbyistes musulmans (article de Causeur)

Durant des années, M'hammed Henniche a dominé le jeu électoral en Seine-Saint-Denis, profitant de la veulerie de politiciens désireux de se faire élire ou réélire. L'homme, qui était notamment à la tête de la mosquée de Pantin fermée après la décapitation de Samuel Paty, a influencé des élus de Gauche, de droite, du centre, ... il a mangé à tous les râteliers. Il s'est même vanté devant Gilles Kepel d'être «le premier lobbyiste musulman de France».

En 2003, en effet, il réussit à rassembler la plupart des associations islamiques de Seine-Saint-Denis en une seule organisation, l'UAM93, dont il est le président. Cela l'a rendu assez puissant pour décider qui serait maire et qui ne le serait pas en Seine-Saint-Denis.

«Quand je soutiens un candidat, je vais “travailler le produit” comme un commercial: on prend contact, on discute, on voit ce qu'on peut vendre à [pour] la communauté.» «On préfère peser sur les partis majoritaires plutôt que donner notre soutien à une liste qui va faire 3 %.»

Le cas de l'UDI- *«À un moment, on a mis le cap beaucoup plus à droite, et tout le monde l'a constaté. Pourquoi? Tout simplement les musulmans de France ont mis tous leurs oeufs dans un même panier qui est celui de la gauche. Pour obtenir quoi en échange? Rien. La droite était demandeuse. Alors on s'est dit: “Si on met deux ou trois oeufs, sur cinquante oeufs présents à gauche, peut-être que ça va marcher”. Et effectivement cela a très bien marché pour nous. La droite était plus entreprenante et la gauche a commencé à se questionner à propos de ce vote qu'elle pensait acquis.»*

Lagarde aurait d'abord payé 50 000€ à l'association GELA qui se prétend laïque mais se présente, sur sa page Facebook, comme dédiée à l'enseignement de «la langue arabe et les bases de la religion musulmane, aux enfants et aux femmes». Ensuite, il aurait versé 80 000€ pour financer l'Association culturelle des Musulmans de Bobigny, au profit de la «création d'un centre culturel musulman». Ce qui lui vaut ce satisfecit : *«Un grand merci au député JC Lagarde pour sa subvention de 80000€ accordée à l'association dans le cadre de la réserve parlementaire !!!!!»*

Le cas du PS - En octobre 2007, au congrès de l'UAM93, le député Claude Bartolone (PS) déclare: *«Nous devons relever ce pari pour montrer que dans notre pays nous pouvons construire des lieux de cultes beaux, accueillants... Permettez-moi d'évoquer un combat qui a été le mien : la nécessité de former des imams en France. Parce qu'à un moment donné, la prière, la langue et la culture doivent devenir des lieux de rencontre, des lieux d'enrichissement pour donner encore plus de force à l'islam de France.»*

Le 20 mars suivant, il emporte la présidence du conseil général de Seine-Saint-Denis face à Éric Raoult (UMP-LR). Invité sur Radio Beur, Henniche le loue en ces termes : *«On a de très bons contacts avec le président du Conseil général. Je peux – et tout le monde le sait dans le 93 qu'on a fait sa campagne pour qu'il devienne président du Conseil général c'est officiel... Tout le monde le sait! Et même le parti communiste qui a perdu le conseil général l'a dit: “Pourquoi vous nous avez fait-ça?”»*

L'UMP et le PS, mis en concurrence, ne sont pas en reste - Hassen Farsadou, fondateur de l'association Espérance musulmane de la jeunesse française (EMJF), préside avec Henniche l'UAM93. Tous deux soutiennent en 2003 le député UMP-LR Gérard Gaudron à Aulnay-sous-Bois. *«J'avais négocié un terrain pour la mosquée avec la droite, dit Farsadou, mais en 2008, il n'y avait toujours rien de concret.»* Hassen Farsadou quitte Gaudron et promet au conseiller général Gérard Ségura (PS) de le faire maire d'Aulnay s'il lui satisfait toutes sortes de revendications: «une école, des postes de directeurs généraux adjoints et de conseillers techniques à la mairie. Très sûrs d'eux, ils vantent leur influence dans les quartiers nord et font comprendre au candidat socialiste que des négociations sont aussi en cours avec son adversaire, le maire sortant de droite Gérard Gaudron.»

Ségura accepte, Farsadou et Henniche font campagne pour lui, et ils le font élire en 2008. Mais il donne la mosquée à une association musulmane rivale. Henniche punit Ségura en lui faisant perdre les élections de 2014 et en faisant élire à sa place Bruno Beschizza (UMP-LR).

Beschizza a accepté d'autoriser l'EMJF à faire une école confessionnelle musulmane par prêt gratuit (bail emphytéotique de 99 ans), d'une ancienne école publique désaffectée. L'école sera islamiste, puisque Farsadou invite des prédicateurs comme Nader Abou Anas, Éric Younous et le salafiste pro-djihad Mehdi Bouzid, proche de l'un des frères Kouachi.

Le cas de LR - En juillet 2015, Valerie Pécresse prépare les élections régionales en allant d'un iftar à l'autre. Et les discours démagogues de pleuvoir. Au Blanc-Mesnil, le 8 juillet, le maire Thierry Meignen (LR) déclare qu'il veut avancer rapidement sur le projet de la future mosquée, laquelle sera magnifique, et qu'il sera le plus heureux des hommes le jour où l'on aura posé sa première pierre. Valérie Pécresse, qui parle à ses côtés, est si flatteuse que le Canard Enchaîné commence son article par: «Valérie Akbar!» et la cite disant qu'il faut «résoudre la question des lieux de culte et des écoles confessionnelles car on doit pouvoir donner aux musulmans ce qu'on donne aux Français et aux Juifs (sic!). Le tout étant de lutter contre l'islamophobie.»

Naturellement, Henniche se réjouit quand, en décembre, Pécresse est élue présidente du Conseil régional d'Île-de-France. Il explique à l'hebdomadaire francoturc Zaman pourquoi: *«Elle est venue nous voir quatre à cinq fois et pas pour nous rappeler qu'il faut respecter la laïcité, mais pour nous dire de nous battre pour avoir notre place dans la République. Elle a exprimé son refus d'interdire le voile à l'université! ... Elle a sûrement dû rajouter des éléments dans son programme après les attentats et a été contrainte de participer à la surenchère sécuritaire, mais on lui fait confiance et on espère qu'une fois le climat adoucit [sic], elle aura d'autres priorités.»*

Voir l'article complet [Quand M'hammed Henniche faisait la pluie et le beau temps en Seine-Saint-Denis - Causeur](#)

Aujourd'hui, à la veille des présidentielles 2022, Moussa Darmanin énumère les moyens de détourner la loi : *« Vous savez, il y a beaucoup d'argent disponible pour l'islam et pour les religions en général. Il y a beaucoup de possibilités ! Tout d'abord, l'Etat peut subventionner les difficultés qui naissent de l'accessibilité pour les personnes handicapées dans les lieux de culte, les travaux à faire, la sécurité ou la transition écologique, si on a envie de passer dans tel type de protection et d'éviter des factures énergétiques trop fortes. Cela reste toujours possible. C'est ce que la loi contre les séparatismes a d'ailleurs permis de le faire. Avant, la loi ne le permettait pas toujours.*

Deuxièmement, je rappelle que, si les mosquées passent en loi 1905, ce que la loi les oblige à faire désormais, elles auront accès à un certain nombre de choses qui leur permettraient du financement national et local. La taxe foncière, vous ne la payez pas si vous êtes en (loi) 1905. Je connais des musulmans qui continuent à faire des appels aux dons et à faire venir de l'argent étranger pour payer une taxe foncière qu'ils n'auraient pas payé s'ils sont en 1905. C'est un peu absurde ! La déduction fiscale, personne ne la touche aujourd'hui parce qu'il n'y a pas des reçus fiscaux donnés. C'est pourtant une énorme source de financement pour tout le monde.

Le hagg, c'est aussi une source de financement très important. Pareil pour le halal. C'est une question qu'on peut se poser, les juifs y ont répondu par la cacherout. Ce n'est pas l'Etat qui l'organise, ce sont les juifs eux-mêmes et une partie des financements va au Consistoire. Il n'est donc pas anormal de dire qu'on peut peut-être se partager cet argent qui, vous savez bien, est très important. Je pense qu'il y a plein de sources de financement possibles, à condition que les gros aident les petits. Que l'on considère que ce qui compte, c'est le culte musulman, pas les endroits où on a des positions monopolistiques. »

Voir l'interview complet sur [Gérald Darmanin : « Si les musulmans s'organisent, ce n'est pas seulement le Ciel mais c'est l'État qui les aidera »](#) ([saphirnews.com](#))

Alice Coffin n'est pas en reste, tous les coups sont bons pour amadouer les électeurs : [Alice Coffin, aujourd'hui soutien des "Hijabeuses", scandait en 2004 "Non au voile", le considérant comme un "symbole d'oppression" et signait dans libération une tribune au vitriol sur les dérives de l'antiracisme - Fdesouche](#)

Quant à Valérie Pécresse, elle ne sait plus ce qu'elle doit dire pour arrêter l'hémorragie de ses cadres, en tout cas voici ce qu'elle disait il y a 15 ans : *« La France est une société métissée qui ne se voit pas comme telle. Il faut pourtant le savoir : les habitants des ghettos et ceux des beaux quartiers finiront par se mélanger. Nos frontières vont s'ouvrir à de nouvelles formes d'immigration, venant d'Asie comme des pays de l'Est. Nous sommes à la croisée des chemins et nous avons peur. La peur de l'autre, de l'étranger. On construit plus facilement l'avenir lorsque l'on est fier de ce que l'on est, quand on est réconcilié avec son passé. L'histoire de la France est faite de grandeur, d'humanité et nous devons en être fiers. Il y a aussi des mémoires blessées, des personnes sacrifiées et des martyrs. Mais si, en tant que responsable politique, nous passons toute notre énergie à panser des plaies, à réécrire le passé pour le rendre plus acceptable, alors nous ne nous projetons plus dans l'avenir, à savoir la construction d'une société métissée. »*

La convergence tactique islamo-gauchiste

Les gauchistes, croient avoir trouvé dans ces djihadistes des exécutants pour leur grand soir, et s'imaginent les manipuler en défendant ce prolécharia. En effet, le musulman est le prolétaire qui leur fait défaut, et la Palestine la nouvelle cause internationaliste qui remplace la révolution permanente communiste. Ils appliquent aux musulmans la maxime marxiste de Gramsci : *« fabriquer un groupe opprimé pour entretenir la lutte »* et au seul prétexte de la même détestation de la culture judéo-chrétienne, n'espérant le bonheur que dans l'au-delà, et donc vue comme un frein au progrès, ils ont choisi l'alliance suicidaire avec la terreur islamique. Il semble n'y avoir uniquement qu'un rapprochement tactique ponctuel, temporaire mais il y a en fait une convergence fondamentale : éradiquer le mal de la terre et y installer ici-bas le royaume de la vertu, selon les lumières de 1789 et les moyens de 1793, pour les uns, et royaume d'Allah, selon les lumières du coran et le moyen du djihad pour les autres. Mais *« pour un messianiste matérialiste cette espérance religieuse n'existe pas, elle est incompatible avec le sens de l'histoire, et tout ce qui pourrait mettre en cause le rêve est occulté et refoulé [...ainsi] le musulman n'est qu'un objet, une abstraction manipulée par la logique antiraciste. On le met en scène dans une vision idéologique qui ne l'a jamais accepté pour ce qu'il était mais pour ce à quoi il peut servir : il serait « l'autre », antidote et levier de destruction de la « France moisie », en particulier des restes de la France chrétienne, et tour à tour également clientèle électorale, opprimé éternel, victime incapable de se prendre en main par lui-même, caution de respectabilité morale, brevet de « diversité », sous-prolétariat de substitution, pourvoyeur des retraites de baby-boomers stériles, consommateur de réserve, caïd de service, ... mais jamais musulman ! On comprend donc que de plus en plus de Français musulmans se révoltent contre ces instrumentalisation et le profond mépris dont elles procèdent »* (la laïcité, mère porteuse de l'islam)



Le chœur des ministres depuis 50 ans :

Vous jouez un rôle de salut public en montrant que l'islam, religion de paix et de lumière, et la république sont compatibles avec l'égalité des hommes et des femmes, avec le dialogue et que le mot de laïcité peut aussi avoir un sens auprès des musulmans car ce n'est pas un délit de prôner le djihad.

La lettre ouverte du CCIF adressé au président de la république :

« le bons sens républicain doit s'appliquer fermement et empêcher toute inférence laïciste avec la même énergie que celle déployée contre le terrorisme parcequ'ils sont les deux faces d'une même pièce » (13 mars 2018)

Cette convergence ne date pas d'aujourd'hui, ainsi Mgr Bressolles expliquait en 1958 comment dans ses colonies africaines la république française radicale socialiste et laïque a privilégié et développé l'islam : *« C'est un fait éclatant que, depuis cent ans, l'Administration française a presque toujours réservé sa bienveillance et accordé son appui à l'islam. J'énumère: elle a imposé des chefs musulmans à des groupements animistes; elle leur a donné des instituteurs musulmans, des infirmiers musulmans, des fonctionnaires musulmans, tout un encadrement auquel s'ajoute, en son temps, l'encadrement militaire qui place généralement les recrues animistes sous l'autorité de gradés musulmans. Elle a introduit des marabouts dans ces mêmes populations. Elle a fait rendre la justice selon le Coran entre deux parties païennes. Elle a construit des mosquées, des écoles coraniques [...] elle a financé et patronné le pèlerinage à La Mecque ».* (conférence donnée à Paris le 19 mars 1958, cité dans le journal *La Pensée Catholique* n°55, p.51. et dans *la laïcité, mère porteuse de l'islam*)

Les techniques toxiques héritées des activistes de gauche

Toutes les techniques subversives théorisées par les marxistes sont bonnes à utiliser :

La victimisation

- L'objectif est de placer les musulmans, en toutes circonstances, dans le statut de victimes d'une force d'oppression, comme des « damnés de la terre »
- Le cycle de la provocation, amenant une réaction que l'on présente alors comme une attaque, d'où la victimisation, qui déresponsabilise et tend à transformer « l'éternelle victime », descendante de « colonisés » ou d'« esclaves », en assistée.

- Les limitations au port du voile ou du burkini, ou à la disponibilité du menu hallal, l'accusation d'islamophobie ou de racisme systémique, la dénonciation de violences policières , ... alimentent la victimisation.

La diabolisation

- Elle cible tout opposant, et également les équipes au pouvoir dans les pays musulmans, le gendarme du monde, Israël, et les autres petits Satan

Staline conseillait à ses militants de traiter tous ses opposants de « fasciste », expliquant que pendant qu'ils passaient du temps à se justifier, ils ne faisaient pas autre chose. (voir [Mathieu Block Coté explique la diabolisation](#))

- Le mot *islamophobe* a remplacé le mot *fasciste*. Il s'agit d'interdire toute critique de l'islam, si possible en faisant reconnaître un délit d'islamophobie (en fait un délit de blasphème)
- L'amalgame sert à faire passer la critique de l'islam pour de la haine des musulmans
- Mettre en place des « observatoires » pour exiger, menacer, dénoncer, et faire plier.
- Dénoncer des violences policières et accuser l'état de racisme systémique sert à diaboliser les états démocratiques
- Cibler les piliers de l'état attaqué : d'abord les prêtres, les professeurs, les journalistes et les philosophes, qui sont en position de tenir un contre discours et puis les forces de l'ordre qu'il faut paralyser en vue de l'insurrection. La paralysie joue sur la peur et sur la démoralisation.

La censure

- La réalité n'a aucune importance, il n'y a que la perception qui compte. Les technologies modernes permettent une occultation sournoise : quel est l'algorithme utilisé pour présenter les réponses à vos recherches sur internet ? y a-t-il une liste des pages et des sites exclus des réponses ou placés en fin de résultat ? C'est si simple à réaliser ! l'Etat, via la *délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT* (DILCRAH), décide d'une censure contre une structure ou une personne et l'entreprise (facebook, twitter, youtube ...) l'exécute (si elle ne l'avait pas censurée d'elle-même), et les victimes sont privées de toute garantie judiciaire et de tout recours.
- Le plus insupportable pour un régime basé sur le mensonge, c'est la vérité car elle ne peut être contredite. Il n'y a que la solution de la faire taire, la censure sous toutes ses formes donc, et la dérive vers une dictature. Ainsi je ne sais si cette vidéo, qui ne contient aucune incitation au meurtre, ni même d'appel à la haine trouvera grâce aux yeux des censeurs de la loi Avia, « *les cafards de la toile, grassement payés par nos impôts : les antiracistes, islamo-collabos, commissaires politiques qui font le sale boulot que les islamistes n'ont pas besoin de faire* » (Pierre Cassen). (voir <https://youtu.be/fNjvKkugAwo>)

Les attaques ad hominem et la réduction ad hitlerum

Au cas où la contradiction émerge tout de même, on ne réfute pas les arguments de l'opposant, on attaque le lanceur d'alerte, on le décrédibilise :

- On met en exergue une généralisation dans son discours - « vous avez dit : *les grenouilles sont vertes* », mais non, toutes les grenouilles ne sont pas vertes, il y a des crapauds qui se sentent grenouilles ou qui sont effectivement des grenouilles.
- On met en exergue une erreur annexe et on en oublie l'ensemble de son argumentation.
- Une citation incomplète permet de l'accuser de mensonge et de passer le raisonnement sous le tapis
- On conteste un chiffre, qui serait faux, ambigu, non sourcé, ...
- On l'accuse de parler comme le Pen, d'avoir un ex qui a diné avec le Pen, ...
- On recherche dans son passé, sa jeunesse, ce qu'il a dit ou fait qui le met en contradiction avec son argument actuel.

La judiciarisation, le jihad judiciaire

Finalement on réduit au silence l'opposant par diabolisation et judiciarisation (Voir le discours d'Emmanuelle Menard à l'assemblée : <https://youtu.be/rZ4oUxGy3c8>) Ah ben comme c'est bizarre, ils l'ont censuré !

- « *Le procès politique c'est l'arme principale utilisée dans le cadre d'un combat visant à faire taire les opposants. C'est la terreur du pauvre. On emploie la justice pour imposer le silence. Le réel n'intéresse pas ceux qui me font des procès. Pour ces gens, le réel n'existe pas, il n'est qu'une création du verbe. Ils pensent d'ailleurs que je n'exprime pas ce qui existe réellement, mais que j'essaye d'endoctriner les Français, qu'il suffirait de me faire taire pour que la réalité n'existe pas. Mais je ne suis qu'un messenger* » (Eric Zemmour).
- Mathieu Bock-côté explique qu'il y a des corridors de débat assez étroits avec des gardiens de la circulation idéologique qui distribuent des contraventions idéologiques et médiatiques à ceux qui s'écartent un peu trop du courant central de ce que doit être la pensée officielle, et alors les opposants ne peuvent plus argumenter mais doivent se justifier de leur déviance. Ces policiers de la pensée unique, c'est la meute de ceux qui, sur les plateaux télé, aux heures de grande écoute, ont le pouvoir de faire le scandale, en poussant goulument au « dérapage », pour coller alors l'étiquette infamante : islamophobe, xénophobe, extrême droite, raciste, nazi. Les différents juges nationaux et européens ayant enfin le rôle de museler le fautif (voir le documentaire de Gérard Boyadjian : le jihad judiciaire <https://youtu.be/k1dfwzajARU?t=1603>).

La cancel culture

- Plus efficace que la judiciarisation, la cancel culture permet d'obtenir des résultats immédiats et l'élimination d'un opposant de la sphère publique. C'est la version moderne du lynchage, en utilisant le cyber harcèlement de ses employeurs.
- le doute et l'esprit critique ont été remplacés par le politiquement correct et la pensée unique, le simple questionnement est « *de droite* » ou « *islamophobe* ». Il n'y a plus aucune place pour les entre-deux, les zones grises où s'effectuent les rencontres et s'invente la liberté, les débats argumentés. On en arrive à interdire une conférence et même à refuser de débattre avec un opposant, qu'il soit candidat à l'élection présidentielle ou chroniqueur.
- La cancel culture atteint également les personnalités du passé, dont on abat les statues et dont les rues sont débaptisées, les livres retirés des catalogues, lorsqu'on juge leurs actions rétroactivement, avec les yeux, les lois et les connaissances d'aujourd'hui, ce qui constitue à la fois une injure à l'intelligence et un rejet de la notion de progrès humain.

L'entrisme

- Les adeptes de l'action politique et les partisans du long terme ont pour objectif l'institutionnalisation, car à travers elle, vient la « respectabilité » et donc la légitimité. Et c'est celle-ci qui leur permet en vérité d'accomplir un travail de fond qui vise à retourner les esprits et installer l'islam politique comme projet de société.
- les défenseurs de l'islam politique, comme les identitaires structurés autour du référent islamique ont infiltré les associations antiracistes, certaines formations politiques et une partie du monde syndical. Ils sont devenus des figures influentes au sein d'importantes structures, traditionnellement proche de la gauche : LDH, UNEF, FCPE, Ligue de l'enseignement, ... des militants se font élire à des postes de maires, de députés, ou deviennent chroniqueurs télé, et même parfois ministres. On parlait autrefois de « taupes » et d'« agents dormants ».

Le clientélisme

- il s'agit de négocier une masse démographique, un nombre d'électeurs, et donc, à mettre en balance une élection et la promesse de réalisation de certains points de l'agenda islamique matérialisé par des accommodements de la loi à la charria.

L'inversion des valeurs

- Modifier le sens des mots, créer de mots sidérants, abolir certains mots de sorte que la description du réel devient problématique (voir notre page [novlangue](#))
- La laïcité serait facteur de discrimination, le voile un instrument d'émancipation des femmes, l'abattage confessionnel une liberté, la polygamie une richesse, le crime d'honneur une tradition culturelle.
- Banaliser le port du voile islamiste permet de maintenir la femme soumise. Là où la femme est indépendante, la société est libre. Permettre aux femmes de s'émanciper, ce serait libérer les mœurs et ainsi la pensée, et par conséquent la critique. Et c'est tout l'édifice islamiste et patriarcal qui s'effondrerait comme un château de cartes
- Déconstruire les valeurs démocratiques et républicaines, les triturer, les traîner dans la boue, les diaboliser pour leur opposer une charia magnifiée et présentée comme le cadre idéal pour atteindre la félicité
- La laïcité, étant la défense de l'état contre l'emprise des religions, est la première « valeur » à abattre.
- Déconstruire l'architecture idéologique républicaine et laïque, Diaboliser les principes essentiels et les « ringardiser » afin qu'ils ne puissent plus attirer ni séduire. L'objectif vise la cohésion de la société, à travers une démarche qui cherche à saper les fondements de la République et de la France, et par là empêcher toute assimilation des fidèles musulmans, tout désir de vivre ensemble, et donc entraîner le repli sur la communauté d'origine.

Le détournement d'attention

- Il s'agit de montrer que les indigènes « souchiens » sont pires que les « clandestins » migrants.
- « BalanceTonPorc » sert à faire oublier que c'est à Sevran qu'un café est interdit aux femmes, pas à St-Germain et arrêter 10 guignols avec 3 pistolets, ça permet encore d'excuser Vladimir, quitte à reconnaître le lendemain que « ce ne sont pas les plus sérieux qu'on a arrêté ».

L'amalgame et les syllogismes au service de la mauvaise foi et de l'hypocrisie

- C'est le cas de cette argumentation réduisant certaines pratiques communautaristes à du simple machisme. On constate en entreprise le refus de travailler sous les ordres d'une femme, le refus de saluer les femmes, le refus de leur succéder à un poste de travail : Les machistes font ce genre de choses, donc ce n'est qu'un signe de machisme. Ce type de raisonnement consiste, dans un discours sans phrase ni point ni pause, à mélanger deux cas qui n'ont rien à voir, ou si peu, et cette rhétorique confusante a pour but, par une sorte de diarrhée verbale, de réaliser l'amalgame entre tout et son contraire, et finir par accuser les uns de justifier les forfaits des autres, de les avoir commis même, et donc de conclure que les vrais coupables sont innocents.
- Aristote et Platon, en analysant les syllogismes, ont placés les bases de la logique, et doivent se retourner dans leurs tombes devant ces sophismes ! Selon ces procédés fallacieux (voir <https://fr.wikipedia.org/wiki/Sophisme>) on déduit tout un tas de choses incroyables. On constate le refus d'accomplir une tâche à l'heure de la prière ou pendant le ramadan : Si vous dites que l'islam pose des problèmes au travail, comme l'islam est une religion, vous devriez réaliser que toutes les religions posent donc des problèmes. On constate une recrudescence d'attentats dus au terrorisme islamiste : Ouvrez un livre de n'importe quelle religion, vous pourrez y trouver des incitations en ce sens et d'ailleurs il y a bien des fondamentalistes dans les religions qui instrumentalisent leur religion pour justifier des actes de discrimination. Et ainsi on arrive à amalgamer les terroristes islamiques et la manif pour tous (la manifestation pour demander le respect des droits de l'enfant était-elle illicite ? combien y a-t-il eu de blessés ?). On constate aussi d'une part que Jésus est révééré dans le coran et d'autre part que les islamistes sont monothéistes, or le christianisme est monothéiste : Bon sang mais c'est bien sûr, Jésus était islamiste, djihadiste même.

- La technique du deux poids deux mesures permet de mettre sur le même plan un incendie d'église et des tags sur un mur, une critique d'une idéologie et une agression mortelle au couteau.
- La technique de l'excuse complète la panoplie pour justifier ce que le bon sens rejette.

L'émotionnel

- Le poids des arguments biaisés de mauvaise foi n'a d'égal que le choc des photos retouchées ou prises ailleurs que prétendu et des reportages bidonnés, des mises en scène, c'est palywood à l'échelle planétaire. Qui a vu la photo du petit Aylan entouré de soldats turcs, montrant que le drame s'est produit en Turquie, qui contrôle les départs vers la Grèce ?
- Peu importe les promesses contradictoires, l'important c'est de les faire au bon moment, après la « *bouffée émotionnelle* » suivant le fait divers causé par une « *bouffée délirante* ». Il suffit de jurer que les lendemains ne seront plus jamais comme avant. L'émotion permet de combler un manque : le manque d'action.

Réécriture de l'histoire, repentance

- On assiste à la manipulation de l'histoire par omission et mensonge pour y faire apparaître les victimes comme attaquants et justifier les actes des attaquants réels.
- La repentance ne débouche pas sur l'apaisement mais est utilisée pour attiser un ressentiment qui alimente la pensée décoloniale et l'islamisme (<https://www.fdesouche.com/2021/03/08/ferghane-azihari-on-ne-peut-pas-mettre-le-rejet-de-la-liberte-dexpression-par-des-minorites-musulmanes-sur-le-dos-de-la-colonisation/>).
- Tatjana Festerling explique la culpabilisation quotidienne pour maintenir les citoyens prisonniers de la souricière névrotique en construction : dans la société collectiviste névrotique, les gens n'ont pas le droit d'avoir une conscience propre, ils n'ont le droit d'avoir ni estime de soi, ni personnalité, ils doivent rester interchangeables. car ces qualités impliqueraient l'émergence d'un dangereux esprit de raisonnement et c'est pourquoi cette société se construit tout naturellement des mécanismes de défense : le déni, la banalisation, la relativisation, la projection, la haine, la menace, le mensonge et les contes de fées (les chances pour la France, les migrants super diplômés, lecteurs de Victor Hugo, l'âge d'or andalous, la religion de paix, les dictateurs qui tirent sur leur propre peuple, ...).

Toutes ces techniques aboutissent à la confusion des esprits, amenant finalement à l'inversion des valeurs : le beau est laid et le mal est bien. Dans un tel chaos psychique, tout est possible aux manipulateurs de tous poils. Des peuples sans âme, sans identité, sans traditions accepteront plus facilement un gouvernement mondial, ou un califat. Cochez la case de votre choix !

Le déni de réalité empêche tout constat et conduit à l'inaction

De la part des autorités, aucune réflexion sur les sources idéologiques de la radicalisation islamiste, comme si nous étions confrontés à une génération spontanée d'assassins sortis de nulle part, et donc évidemment aucun commencement d'ébauche de plan pour ne serait-ce qu'envisager de combattre cette idéologie autrement que par des dispositifs sécuritaires, notre réponse sécuritaire, économique, culturelle, philosophique et éducative est dérisoire, la seule réponse est : « *Ils sont là, qu'est ce qu'on peut faire ?* » qui sonne comme un aveu d'impuissance et de résignation, et voilà le résultat :

- On continue à garder les frontières grandes ouvertes sans contrôles. On continue à répartir 1 des « réfugiés » sur l'ensemble du territoire, sans préparer leur retour. On continue à subventionner les ONG qui sont en contact téléphonique avec les passeurs et vont directement les chercher sur place là où les passeurs les abandonnent (voir [MichaelVlltFR on Twitter: "Ce que vous ne verrez pas chez #BFMTV... Les migrants arrivent avec un beau chalutier "sûrement les passeurs" sont transférés sur une barque et on appelle le taxi des ONG... comme \(#OceanViking \) Images #Frontex https://t.co/BULDd0fNGn" / Twitter et https://twitter.com/i/status/1142876548032339968](#)). On continue à déstabiliser les régimes du Moyen-Orient. On continue à attribuer la nationalité française sans conditions d'intégration.
- On continue à verser des allocations à tout le monde, français ou pas
- On continue à construire avec l'argent public des mosquées, des centres culturels islamiques, des musées des arts de l'Islam. On continue à tolérer des imams ignorants la langue française, l'histoire et les sciences. On continue à tolérer des prêches, en arabe, et des écrits et vidéos intolérants, contenant des appels au meurtre en raison de la religion, des apologies de crimes, des paroles antisémites.
- On continue à se voiler la face sur le financement et la corruption d'élus qui prennent les bureaux des ambassadeurs de divers émirats pour des distributeurs de billets de 500 euros : certains vont jusqu'à demander à être rétribués pour leurs action de lobbying, le financement de leur mosquée, leur cadeau de Noël oublié, ... (voir le livre *nos très chers émirs*)
- On continue à solliciter des centaines d'imams étrangers dont on ignore le degré de radicalisation pour prêcher le ramadan
- On continue à faire intervenir des polices étrangères sur le sol français (marocains et roumains à Paris)
- On continue d'excuser l'inacceptable comme étant des traditions culturelles
- On continue à tolérer le voile intégral pour tout.e.s,
- On continue à tolérer la polygamie et à excuser les crimes dits d'honneur
- On continue à admettre les viols collectifs lors des fêtes populaires
- On continue à tolérer les manifestations ostentatoires de sa religion (prière publique, habillement, ...)
- On continue de refuser obstinément de lire le coran

1 la rumeur du 9 3 ne serait qu'un fantasme ?
<https://disq.us/url?url=https%3A%2F%2Fwww.fdesouche.com%2F2021%2F02%2F08%2Fclemence-olsina-directrice-de-lasile-a-la-direction-generale-des-etrangers-en-france-laffirme-les-campagnes-francaises-ne-verront-pas-arriver-des-milliers-de-migrants-sur-leur-te%2F%3AL5UN1slyWiZ2B5jagNtQrmglPuw&cuid=4846878>

<https://disq.us/url?url=https%3A%2F%2Fwww.fdesouche.com%2F2015%2F09%2F10%2Fenvoye-special-la-rumeur-du-9-3-video%2F%3ALqnYfzaoAwG2b6qHxiDIYP-45B0&cuid=4846878>

<https://disq.us/url?url=https%3A%2F%2Fwww.lanouvellerepublique.fr%2Fdeux-sevres%2FI-accueil-de-36-mineurs-isoles-etrangers-fait-debat%3Aq9UwVlx0BrcYKqWcQnsWtL0dBpE&cuid=4846878>

et bien non ce n'était pas qu'un sentiment :

[Éric Dupont Moretti, ministre de la justice, a signé l'arrêté qui fixe la répartition des mineurs non accompagnés entre les départements pour l'année 2021 - Fdesouche](#)

On continue à persécuter ceux qui utilisent leur liberté de pensée et d'expression et analysent l'islam et ses textes fondateurs.

-On continue à promouvoir les supposées splendeurs de l'islam dès la maternelle, la langue arabe, ...

Heureusement, on va construire des trottoirs moins étroits et mieux éclairés ! cela, comme dit le coran à propos du voile, permettra aux femmes d'être *plus vite reconnues et elles éviteront d'être offensées* (33:59).

C'est pourtant simple, il suffit de remplacer « *on continue à* » par « *on arrête de* » et pour chacune de ces propositions, on fait un article de loi, et on la fait appliquer par une autre équipe que celles qui ont failli.

(Lire <https://www.dreuz.info/2018/05/05/pour-prevenir-la-radicalisation-financons-les-mosquees/> et lire aussi notre page [proposition de loi anti radicalite islamiste](#))

Jeux des 20 autruches

(Parmi ces lieux communs, devinez de qui sont les citations)

- Les religions prônent la miséricorde, le respect fraternel, jamais le meurtre, l'agression et la sauvagerie

Le voile n'est pas un signe religieux ostensible, ce n'est pas une obligation religieuse

- Ce n'est pas un délit de prôner le djihad

L'immigration massive est une chance pour la France

Les trois religions monothéistes ont le même dieu

- Toutes les religions ont leurs fondamentalistes

- Les musulmans sont pacifiques et tolérants

- Si on parle de violence islamiste, il faut parler de violence catholique

- Quand un martyr égorge une femme et poignarde une autre là ça fait du bruit : Terrorisme, du sang, civilisation, bla bla bla

- Respect pour les musulmans qui ont protégé les églises pour Noël

Le grand remplacement est un fantasme de complotiste

- Si on considère que l'islam est par construction incompatible, insoluble dans la République, c'est la guerre civile

- Le catholicisme est incompatible avec la liberté, contrairement à l'islam

L'islam des lumières nous a transmis l'oeuvre des philosophes antiques

- La bible aussi contient des idées et théories extrêmement violentes

Les quelques djihadistes sont l'arbre qui cache la forêt de l'islam modéré ultra-majoritaire

- L'islam est totalement compatible avec la démocratie, avec la république, avec l'égalité des hommes et des femmes, avec le dialogue

- L'état doit participer à la construction de mosquées il faut faire évoluer la loi de 1905

- Ne pas faire l'amalgame entre une poignée de djihadistes et la grande masse des musulmans

Islam signifie paix

- Ceux qui prétendent que l'islam se construit en détruisant les autres religions sont des menteurs

- L'islam est une religion de paix et de lumière

- Il est essentiel qu'il y ait un signal comme quoi le radicalisme est une pathologie de l'islam,, que ce n'est pas l'islam

- Al Nosra fait du bon boulot en Syrie



Je suis Charlie

Voir les citations dans la page [résultats](#) (certaines, trop longues, ont été ici compressées)

- De 15 à 20 points : lucide et bien informé, ne changez pas de braquet.
- De 10 à 15 points : risque de contamination à l'islamo-gauchisme ou à la boboïté, abandonnez les médias officiels de désinformation et de fake news et consultez régulièrement les différents sites de réinformation.
- De 5 à 10 points : nécessite une clarification sur les vraies valeurs de l'islam, lisez de toute urgence le coran dans n'importe quelle traduction.
- De 0 à 5 points : aller simple pour aller vivre dans un pays de votre choix appliquant la charia.

Pour rester ludiques, voici un autre jeu : le jeu du morpion chariatique :

CHARIA BINGO !!

Recommandez cette page à vos amis(ies) >>>> <http://wolf.over-blog.com>

Islam signifie « paix »	Vous ne connaissez rien à l'islam	Tout est une question d'interprétation	Vous faites la même interprétation que les extrémistes	Il faut lire le Coran en arabe
Toute la science actuelle était déjà dans le Coran	Vous êtes un fachos	Le Coran interdit de tuer	Ce sont les musulmans qui ont rebâti l'Europe après la guerre	Il faut tenir compte du contexte
Vous êtes certainement membre du FN	Vous citez les versets hors contexte	Le Talmud est rempli d'horreurs	Et l'Inquisition ? et les croisades ?	Ce ne sont pas des musulmans
Vous n'êtes qu'un raciste	Vous ne pouvez pas comprendre le Coran	Vous n'êtes qu'un haineux	L'islam dit de respecter les autres religions	Les salafistes ne sont pas de vrais musulmans
Le vrai danger, ce sont les sionistes	Vous n'êtes qu'un islamophobe	Les islamistes sont des marionnettes dont les USA tirent les ficelles	L'islam respecte les femmes	Ce groupe terroriste est une création du Mossad

Règle du jeu : quand vous discutez avec des pro-charia, chaque fois qu'un argument figurant dans une des cases de ce tableau est énoncé, barrez-le. Quand vous avez obtenu une ligne complète de cases barrées (horizontale, verticale ou diagonale), lavez-vous et criez : « BINGO ! »



On trouve sur le web cette analyse dont la lucidité s'imposera bientôt aux pratiquants de la politique de l'autruche : *« Il y a beaucoup plus grave que l'islamisme terroriste, c'est l'islamisation par le bas [le djihad silencieux], comme l'humidité qui ronge les murs. La violence islamiste provoque paradoxalement un effet « anti islamique », celui de créer un éveil de conscience contre le danger de l'islamisation et la vraie nature de l'islam [...] »*. et ceux

« qui veulent conquérir en douceur l'Europe (par immigration et démographie) condamnent toutes les violences « islamistes » stupides et toutes les provocations d'un islam fondamentaliste et radical. Ils l'estiment maladroit et prématuré, contreproductif. Calcul stratégique et ruse. Très souvent, les dénonciations des égorgements d'occidentaux sont des larmes de crocodile. Seuls les ignorants croient qu'il existe une différence de nature entre islamisme et islam. C'est simplement une question de degré, de phase, de stratégie du lieu et du moment dans le combat de conquête, le djihad, ce dernier pouvant prendre toutes les formes. L'islam est un bloc. intolérant à tout autre qu'à lui-même, qu'il soit sunnite ou chiite. L'islam modéré ou laïc, ou « corrigé » par aggiornamento, est une impossibilité et correspond à un fantasme de mouton occidental naïf qui se laisse prendre au piège, comme le chaperon rouge, par le gentil loup déguisé. » (Guillaume Faye)

Les phases du djihad

L'Islam est *Dîn, Duniâ, Daoula* : une religion, une société, un État. Un musulman ne peut vivre une vie authentiquement islamique que si les trois sont présents et il a le devoir de les faire advenir par tous les moyens. Détruire la société d'accueil pour lui substituer l'Oumma, la communauté musulmane, régie par la charia, les lois et les règles issues du Coran et de la tradition mahométane, voilà le projet du djihad, au service d'une idéologie qui mêle spirituel et temporel, religiosité et politique. Il faut islamiser ou réislamiser d'abord les individus et les familles, et cela commence évidemment par les pays musulmans eux-mêmes, anciennement colonisés mais encore dirigés par des mauvais musulmans, d'où les printemps arabes qui voient les frères musulmans prendre le pouvoir partout. Il faut lire à ce sujet les 50 recommandations d'Hassan al Banna dans [la charte des frères musulmans](#). Puis il s'agit de reprendre les pays anciennement islamisés (Andalousie, balkans, ...) et enfin les pays mécréants proprement dits. (voir <https://youtu.be/Jhj-ebH4Uo8>) Il est fondamental de comprendre que le jihad (1) progresse en plusieurs phases, et cela explique les contradictions des versets du coran, et pourquoi les versets abrogés n'ont pas été supprimés du coran, car tout bonnement ils s'appliquent à l'une ou l'autre de ces phases.

Stratégie de l'ISESCO pour la colonisation et l'islamisation de l'Europe

Alain Wagner décrit le protocole de Barcelone (https://youtu.be/M0h_82wLK20) par lequel les états de l'OCI imposent en 1973 aux européens, en échange du pétrole, leurs conditions de vivre ensemble et installent peu à peu la charia en Europe et dans le monde (<https://youtu.be/SMd10f5s9jw>) et l'ISESCO publie la stratégie de l'action islamique culturelle (en fait politique) à l'extérieur du monde islamique, adoptée en 2000 par l'OCI (mais le document a été remplacé en <https://www.isesco.org.ma/wp-content/uploads/2015/05/Strategy-for-Islamic-Cultural-Action-outside-the-Islamic-World.pdf> mais il est là [Doc-ISESCO-Strategy-for-Islamic-Cultural-Action.pdf](#) (jfpoisson.fr))

La 1^{ère} réunion pour élaborer cette stratégie s'est tenue en 1993 à Château Chinon (centre de formation des frères musulmans) à l'instigation des associations musulmanes occidentales constatant l'aculturation, « *l'assimilation et la contamination des enfants des immigrés musulmans par les valeurs et la culture occidentale* ».

Le constat

L'ISESCO constate « *une implantation et une expansion irréversible de la communauté musulmane en Europe. Il y a des racines qui s'enfoncent de plus en plus profondément dans le*

1 Voir http://lesalonbeige.blogs.com/my_weblog/2015/01/comment-le-djihad-sinstalle-progressivement-dans-un-pays.html

sol et sont maintenant impossibles à arracher » et « l'attachement des musulmans aux lieux de leur cohabitation avec la conviction que ces lieux sont leurs points de fixation permettra la réalisation de certains dessins dont l'élimination des courants contradictoires auxquels ils sont exposés ».

« Les communautés islamiques hors du monde musulman seront confrontés à deux cultures : la culture du pays hôte et celle de la globalisation. Ces cultures ne sont pas équivalentes, sinon des pays européens n'auraient pas revendiqué 'l'exception culturelle' ».

« Les enfants des communautés musulmanes sont sujets d'un projet organisé de consolidation des valeurs occidentales et d'enracinement des modes de pensées, comportement et coutumes associés. »

« Certains obstacles sont liés à l'absence d'un interlocuteur unique qui soit accepté par les musulmans locaux. Bien que quelques pays, dont la France, ont établi un interlocuteur musulman (CFCM), des problèmes persistent ».

« La plupart des immigrants, ayant un taux élevé d'illettrisme, viennent d'un monde agricole et entrent abruptement dans un monde industriel »

« Chaque génération a ses problèmes spécifiques : la préoccupation de la première génération est d'acquérir de l'argent, la seconde se caractérise par l'intransigeance et la violence, la déviance est un trait de la troisième ».

« Le modèle patriarcal par lequel le père a le pouvoir absolu et le respect des autres membres de la famille se heurte à la réalité : le père, illettré, ne pouvant interagir avec le monde extérieur ne peut remplir sa fonction, il doit demander l'aide de ses enfants. Il n'est plus celui qui les prépare à gérer le monde extérieur ».

« L'échec scolaire, qui mène au rejet et à la marginalisation, s'ajoute aux problèmes à la maison et au travail ».

Les buts de la stratégie islamique de l'ISESCO

- Buts individuels et collectifs : empêcher « l'assimilation des enfants des musulmans expatriés »
- Les réislamiser et faire en sorte que dans leur pays hôte ils « observent les commandements et les interdictions de dieu, qu'ils adoptent les valeurs morales islamiques, et appliquent la charia » et « conservent aussi bien les conceptions intellectuelles et doctrinaires que les us et coutumes sociales et morales de leurs pays d'origine »... « tout en conservant leur supériorité et leur différence spirituelle et morale » ceci impliquant une loyauté prioritaire à l'islam et à la nation islamique (oumma)
- « L'enseignement de l'arabe devrait être étendu à tous les enfants des communautés musulmanes d'Europe, car c'est la langue du saint coran et le pilier de l'identité musulmane ».
- Coordonner les actions de tous les acteurs musulmans présents dans les pays européens
- Créer des centres culturels islamiques dans les grandes villes. « un centre culturel islamique est une institution culturelle à plusieurs facettes qui comprend une mosquée, une bibliothèque, une salle de conférence, des classes ».
- « Le modèle culturel occidental imposé aux enfants musulmans par l'invasion des médias commande de planifier l'action pour les en immuniser en promouvant l'effort des associations culturelles pour répandre l'éducation immunisatrice et la bonne guidance »
- « Pourvoir aux conditions nécessaires pour les individus des communautés musulmanes afin qu'ils occupent les positions clefs des sociétés hôtes, dans les domaines économiques, culturels, politiques ou informationnels. [...] Ces communautés constituent la ligne de front à la frontière entre cette nation islamique et l'occident ».

En clair l'Europe a donc affaire à une ingérence étrangère de type politique, et non religieuse, de la part de la nation islamique, et cette stratégie d'ingérence étrangère a ouvertement les buts d'implanter et développer irréversiblement une communauté civilisationnellement étrangère, dont les membres rejettent nos valeurs et notre mode de vie, et jusqu'à ce que la pratique de la charia puisse s'effectuer sans aucun facteur restrictif.

Les agents propagateurs de charia :

- Les organisations musulmanes transnationales, OCI, ISESCO, frères musulmans, ...
- Les organisations musulmanes locales : mosquées, centres culturels, écoles islamiques, cours d'arabe, cours de religion, scouts musulmans, associations musulmanes (en particulier sportives), lieux de rencontre et d'activité des musulmans
- Les idiots utiles et les collabos :
 - les politiques, les élus cédant aux provocations et accordant les accommodements et modifications des lois (construction de mosquées, « menus de substitution », port du voile, abattage sans étourdissement et sans traçabilité, , ...)
 - les médias par fausse connaissance et fausse information faisant la promotion de tel ou tel élément de la charia (ramadan, pèlerinage, Andalousie des lumières, ...)
 - les commerçants et industriels commercialisant les produits hallal
 - les citoyens achetant ces produits hallal



Phase de réislamisation des personnes et des familles

La première étape est la désassimilation des musulmans d'Europe, la non-intégration et la ré-islamisation des individus, des familles et des communautés musulmanes. Ce séparatisme islamique a pour but de constituer un noyau dur, une sorte de 5^e colonne qui sera utilisée plus tard.

Les anciens colonisés agissent sur leurs coreligionnaires dans les pays de leurs anciens colonisateurs (on envoie des imams « modérés » pour le ramadan, ...) : l'Algérie sur la France, le Pakistan sur la grande Bretagne, la Turquie sur l'Allemagne, ... Les pays anciennement musulmans (Espagne et Europe centrale) sont présentés comme rêvant d'un âge d'or mythique.

Alexandre del Valle explique les tactiques des différents groupes : « Les Turcs veulent surtout s'occuper de leurs ouailles, afin que les Turcs ne s'intègrent pas, qu'ils restent turcs et qu'ensuite ils votent pour Erdoğan ou d'autres un jour. Les Marocains font pareil. Ils ne sont pas aussi modérés qu'on le dit au niveau extérieur. Ils entretiennent des communautés marocaines en leur disant de s'intégrer au niveau économique, tout en restant marocains et musulmans. Les Saoudiens veulent distiller l'islam salafiste pur, le wahhabisme, qu'on appelle aussi le salafisme. Les Frères musulmans ont une forme de salafisme qu'on appelle réformiste et qui est un peu plus habile.

Chacun a des tactiques différentes et des orientations différentes suivant les pays. L'objectif commun consiste à désassimiler les musulmans d'Europe d'origine étrangère qui sont devenus français, italiens, anglais ou autres. Après une première génération qui allait vers l'assimilation, la paranoïa islamique et confessionnelle qu'on leur transmet va les déconnecter de la société mécréante et leur faire croire que même dix générations après, rien que le fait d'être d'origine musulmane les exclura de cette société mécréante foncièrement hostile ». (Alexandre del Valle – la stratégie de l'intimidation)

Comme on est minoritaire le but est de susciter de l'empathie et de faire apparaître des alliés : humanistes, droit de l'homme, chrétiens, gauchistes, ... On prêche l'amour la tolérance et la paix, on se pose en victime persécuté par des racistes, on noue des alliances avec des non musulmans [biens pensants](#) qui viennent soutenir les musulmans persécutés.

Phase de mise en place progressive de la charia par les alliés de l'islam

L'islam possède un système juridique, une loi, appelé la charia, et les croyants fidèles du coran doivent, où qu'ils se trouvent, tenter d'amener leur gouvernement à s'y conformer (3 :110).

Face à l'élite dirigeante protégée, immigration et démographie permettent une danse du ventre électorale qui fait tourner la tête aux candidats et aux rééligibles et leur fait accepter successivement, par clientélisme, des accommodements déraisonnables. Face aux citoyens il s'agit de leur faire admettre que ces accommodements successifs destinés soi-disant aux seuls musulmans sont la suite logique et naturelle des précédents, alors que ce sont des reculs des droits de l'homme pour tous les citoyens. La stratégie est bien rodée : d'un côté, les terroristes islamistes travaillent à semer la terreur dans l'esprit des non-croyants, de l'autre les islamistes soi-disant modérés présentent leurs revendications. Le chantage est donc évident : si vous n'acceptez pas nos demandes par voie de négociation, vous subirez la vengeance islamique (la terreur islamique), et votre peuple vous le reprochera. Alexandre del valle dans "*la stratégie de l'intimidation*" explique que « *Le génie de l'islamisme consiste à utiliser le djihadisme, tout en le dénonçant, comme un effet dissuasif qui fait que le mécréant va donner des exceptions, des extraterritorialités et des circonstances atténuantes aux requêtes pourtant explicitement obscurantistes et suprémacistes de l'islamisme* » il ajoute même « *plus on tue au nom d'Allah, plus l'Occident combat l'islamophobie et plus on parle en bien de l'islam pour ne pas faire d'amalgame* ».

L'un des arguments les plus hypocrites étant celui-ci : « *telle habitude risque de choquer les musulmans, notre pratique d'accueil et de respect de l'autre nous conduit donc à modifier cette vieille habitude sur ce point mineur* ». Par exemple, il ne faudrait pas manger du porc devant un musulman, de peur de le choquer, il faudrait retirer les croix, de peur de faire souffrir les musulmans, et pendant le ramadan il ne faudrait pas manger à la vue d'un musulman, de peur encore de le choquer. C'est en fait un mode de vie et des valeurs qui sont abandonnés progressivement pour d'autres, en reconnaissant l'apartheid ainsi créé.

Dans la stratégie de l'ISESCO, après y avoir lu qu'il faut « *Pourvoir aux conditions nécessaires pour les individus des communautés musulmanes afin qu'ils occupent les positions clefs des sociétés hôtes* » on lit encore qu'il faut « *soutenir les intellectuels et éducateurs objectifs pour permettre d'intégrer des cours d'éducation islamique, et des cours d'arabe car c'est le langage du saint coran et le pilier de l'identité civilisationnelle* ». (bonjour Najat Vallaud Belkhacem, coucou Sadiq Khan, ...)

Ces accommodements imposés peu à peu à tous sont [les éléments du bloc insécable de la charia](#) :

- Interdits alimentaires (nourriture hallal, refus pour tous de l'alcool et du porc dans les collectivités, en particulier pendant le ramadan). On en arrive même à imposer à tous cette nourriture sacrifiée au nom d'Allah alors que la religion des chrétiens leur interdit de manger de la nourriture sacrifiée à une idole (actes 15 :29)
- Contraintes d'habillements féminin (foulard, voile, burqa, burqini) et masculin (barbe, kamis).
- Finance et banques islamiques, boutiques musulmanes
- Multiplication des mosquées avec dômes, minarets, établissements scolaires musulmans et des écoles coraniques, tribunaux islamiques, cimetières islamiques, appels à la prière par haut-parleur
- Aménagement de la loi pour permettre le financement publiques des lieux de culte
- Construction de centres culturels islamiques dans les grandes villes
- Apprentissage de l'arabe dans les écoles
- Suppression des symboles chrétiens (crèches, calvaires, processions, croix, sonneries de cloches, ...)
- suppression de la visite du père Noël dans les écoles, de saint Nicolas, ...
- Suppression des références au cochon (transformation des fêtes du cochon de truffouilli en fête de truffouilli)
- Alignement des congés sur le calendrier islamique (Ramadan, fêtes musulmanes)
- Organisation des prières dans les lieux publics, dans les entreprises
- Ségrégation par refus de la mixité (piscines, salles de sport, stades, hôpitaux et maternités, ...)
- Refus de saluer les femmes
- chantage à l'embauche des grands frères pour éviter les problèmes sur les chantiers
- Organisation (par les services sociaux ou par la fuite des autochtones) de quartiers et de cités à majorité musulmane
- Infiltration des structures d'influence (police, armée, services publics, médias, postes d'élus, bienfaisance, ...)
- Limitation de la liberté d'expression par la revendication d'un délit de blasphème. Ainsi la moindre critique contre l'islam, le coran ou le prophète sont suivis de dépôts de plaintes, tohu-bohu médiatique, manifestations de mieux en mieux coordonnées. L'utilisation du mot « islamophobie », permet l'amalgame de la critique de l'islam avec le racisme et l'extrême droite et la stigmatisation des opposants qui finissent par s'autocensurer.

Sur ce sujet, il faut lire absolument « *histoire de l'islamisation française – 1979- 2019* », chaque page en est une perle décrivant un renoncement ou une trahison d'un collabo du système. (voir notre page [détails de la charia](#) montrant les adaptations de nos lois pour respecter peu à peu la charia)

« Mais qu'ils soient coupeurs de langues ou coupeurs de têtes, c'est-à-dire ceux qui tuent pour intimider physiquement et créer une sidération, les deux participent de la stratégie de

l'intimidation. Ce sont deux formes d'intimidation physique et psychologique ». (Alexandre del Valle)

"Journalistes, collabos, couvrez ces faits que je ne saurais voir.
Par de pareils objets les âmes sont blessées,
Et cela fait venir de coupables pensées."

Phase de déstabilisation de la société.

Si la seule manière d'aller au paradis est de mourir en combattant pour l'islam, la guerre est nécessaire. Et si c'est votre devoir sacré d'amener tous les gouvernements à mettre en œuvre la charia, il faut prendre ces gouvernements. Mais vous ne voulez pas avoir l'air d'être l'agresseur. Les apparences comptent. Il s'agit donc de trouver des motifs de mécontentement de manière à pouvoir déclencher une guerre sainte, afin de pouvoir combattre et mourir pour la cause d'Allah et contribuer à faire que le monde soit soumis à la loi d'Allah. Le principe du prétexte signifie que vous essayez de provoquer une réaction hostile puis présentez cela comme une agression contre l'islam, agression contre laquelle il faut « se défendre », sous-entendu par la violence, en appliquant deux autres principes, celui de la riposte disproportionnée et celui du deux poids deux mesures, alors que la même chose est niée en terre d'islam aux non musulmans, car la justice et l'égalité avec des infidèles sont tout à fait déplacées. (voir <https://www.delitdimages.org/terrifiant-genie-lislam/> et <https://www.dreuz.info/2018/05/26/la-mauvaise-foi-absolue-des-musulmans/>)

Pendant que les accommodements se mettent en place, et lorsqu'on approche de l'« égalité », c'est donc le djihad contre ce que l'on considère, abusivement, comme des attaques : critiques de Mohamed, du coran ou de l'islam, refus d'accommodements, tentatives de la police de faire respecter la loi « islamophobe », ... on y répond par la violence : insultes, intimidations, provocations, agressions, incendies, guérilla contre les représentants de l'ordre (police, pompiers, conducteurs de bus, ambulanciers, maires, ...) évidemment comme on agresse, il faut prétendre qu'on a été agressé, menacé, insulté, voire frappé.



*Bien noter que par soucis de ne pas rajouter à la souffrance des croyants,
l'incroyant n'est pas blessé par des croyants mais par des islamistes*

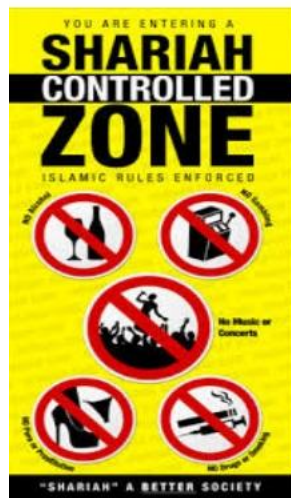
Phase de prise du pouvoir et d'établissement d'un état islamique

Le frère musulman Amar Lasfar, futur président de l'UOIF, explique son option d'islamisation : « c'est une option purement politique. Nous parvenons à transmettre le message d'Allah, le très haut, par un coup d'état, par un travail politique consistant à infiltrer les conseils municipaux, les parlements et à nous emparer du pouvoir d'un point de vue politique, et après ça, passera le message d'Allah, le très haut. Ca fait partie de la stratégie (de conquête). » (28 mai 1994 conférence sur le prosélytisme islamique en général et en occident en particulier)

Cela semble aussi l'option que vient de prendre le prince saoudien : c'est un virage à 180 degrés, inutile de précipiter les choses, le fruit est mur, il va tomber par la démographie, d'où un festival de takkia (<https://www.dreuz.info/2018/04/05/lobjectif-de-lislam-netait-pas-de-conquerir-mais-de-repandre-pacifiquement-la-parole-dallah-mohamed-bin-salman/>)

Frédéric Saint Clair affirme même dans « *la droite face à l'islam* » qu'il faut considérer le djihad comme un leurre, destiné à faire diversion « *La formule peut paraître provocante. Elle n'est pas destinée à minimiser le phénomène terroriste, mais plutôt à renverser la grille de lecture que nous opérons à la fois du djihad et de l'islam politique, grille de lecture qui est la cause de notre impuissance, car elle omet la dimension culturelle de la résurgence islamique. Nos responsables politiques doivent comprendre que la vraie guerre qui confronte l'Occident est une «soft war», une guerre culturelle, menée au moyen d'un soft power islamique* »

En effet, il n'y a pas un islam politique et un djihad terroriste, il y a plusieurs degrés qui utilisent le terrorisme, la politique, la communication ... qui ne sont que des outils pour installer une théocratie musulmane sur toute la planète, et, si l'effet démographique et immigratoire ne suffit pas à faire basculer les élections, lorsque l'on est prêt à prendre le pouvoir, la déstabilisation et le chantage s'accroissent, la police de la charia entre en action contre les critiques et les mauvais musulmans ne respectant pas tel ou tel préceptes (femme non voilée, portant une jupe ou entrant dans les cafés, commerçants non hallal, consommation de vin ou de viande non hallal, non-respect du jeûne, pratique de la musique et de la danse, non séparation des hommes et des femmes, ...) Le but est de faire reconnaître des zones où la communauté des croyants appliquera officiellement sa loi, la charia, par des tribunaux islamiques.



Enlèvements, attentats aveugles, tueries mises en scène, agressions armées, mutilations, harcèlement sexuel, viols, assassinats ciblés contre les forces de l'ordre terrorisent et sidèrent les opposants. On assiste alors au paradoxe que plus les disciples d'Allah tuent, plus, au nom du « pas d'amalgame », on parle en bien de l'islam et plus les autorités policières et judiciaires s'acharnent sur les patriotes qui refusent l'islamisation de leur pays, et plus leurs dirigeants se prosternent devant les complices des assassins et du côté islamiste, ce chaos persuade les fidèles que la fin du monde promise par les prophéties arrive, et ils s'enferment dans un univers mortifère : ils se bourrent le crâne de pensées morbides et négatives et se coupent de tout lien avec la vie, l'avenir, le bonheur. Plus la perspective de la fin des temps est ancrée dans le cerveau du combattant, plus il sera enclin au sacrifice ultime.

Mais pas d'affrontement de masse direct, entre des forces armées, jusqu'au moment où le terrain aura été préparé par la désorganisation complète des sociétés. Ce stade, le théoricien du djihad Abou Bakr Naji l'appelle « la barbarie », signifiant par là que la société visée, affolée et ruinée, en revient à un stade barbare où le moral des chefs militaires et de leurs troupes est tellement atteint que les armées peuvent être attaquées avec une quasi certitude qu'elles vont se déliter et, soit se rendre sans combattre, soit résister dans un désordre tel que leur résistance sera inefficace. Il suffit de les affoler par la terreur, seul moyen d'aller vite pour éviter les bains de sang que les armées occidentales sont capables d'infliger aux ennemis qu'elles combattent. C'est le curieux argument des djihadistes de E.I. : quelques milliers d'égorgés, pendus, écorchés vifs, brûlés, crucifiés ou lapidés feront beaucoup moins de victimes que les millions de morts par bombardements, canonnades, tanks, napalm, tranchées, que font les guerres « à l'occidentale ». Leur stratégie, disent-ils, est finalement le moindre mal pour arriver sans trop de sang versé et de morts à la paix islamique universelle, c'est donc « un acte de miséricorde »

A la fin, on élimine les alliés et on soumet et on humilie les non musulmans.

Phase du califat islamique

Il s'agit, après proclamation de la renaissance du califat, de porter par le djihad « offensif » la parole d'Allah aux pays voisins, de proche en proche afin que le califat islamique atteigne le statut *d'Ustathiya* (prééminence parmi les nations).

Dans son recueil de lois « Reliance of the Traveller », l'école sunnite Shafi'ite affirme : *Le calife lutte contre les juifs, les chrétiens et les zoroastres et la guerre se poursuit jusqu'à ce qu'ils deviennent musulmans ou versent l'impôt des non-musulmans. ... Le calife combat les autres peuples jusqu'à ce qu'ils deviennent musulmans.*



Il est temps de sortir la tête du sable !

Tarek Oubrou explique dans une de ses conférences sur le fondateur des frères musulmans que « *La première règle [d'Hassan al Banna] parle d'un Islam global qui touche à tous les domaines de la vie. C'est une organisation, c'est un ordre des choses qui touchent à tous les phénomènes et les champs de la vie. [...] L'islam comme le veut le Coran, c'est un état, c'est un pays, dans le sens géographique, c'est à dire qu'il regroupe toute la communauté dans une géographie, il n'y a pas de frontières par conséquence. La frontière entre deux pays musulmans est une hérésie méprisable par l'Islam. Les Frères Musulmans ne reconnaissent pas les frontières entre les peuples musulmans. Ils reconnaissent une communauté qui doit être réunie autour d'un Califat qui a ses représentants dans ces différents pays (Wilaya). C'est un gouvernement car la politique est un élément, une partie de l'Islam. Le prophète (saw) était un chef d'état, il avait des rapports avec les juifs, avec les chrétiens, avec les autres communautés,*

il représentait une communauté Il dirige la vie par la religion. Il dirige les relation entre les hommes par la religion, quand on dit la religion c'est pas dans le sens ecclésiastique ni judaïque du terme. La religion en islam a une toute autre signification, c'est une manière de vivre, c'est une conception des choses, c'est un mode de vie selon la volonté d'Allah. (...) Il ne faut pas se tromper d'objectif, c'est Allah qu'on cherche, c'est parceque Allah nous a demandé de construire des individus musulmans, des familles musulmanes, des sociétés musulmanes des états islamiques, un califat islamique qui réunit les états islamiques, c'est parceque Allah nous a demandé de faire cela qu'on le fait, notre but qu'on ne doit pas perdre de vue, c'est Allah ».

Et quel plus bel objectif que de conquérir le monde pour y établir le royaume de dieu, sachant que tous les moyens employés plaisent à dieu et assurent une place dans son paradis ? comme le rappelle la devise des Frères musulmans : *« Allah est notre but, le prophète notre chef, le coran notre constitution, le djihad notre voie, le martyr notre plus grande espérance. »*

Cette idéologie guerrière décuple l'énergie des combattants, et les vaincus, terrorisés par les châtements de la charia se tiennent soumis, tremblant comme des moutons. Les grands conquérants en ont été fascinés, les mongols l'ont adopté dès qu'ils ont compris son efficacité ; En Egypte, Napoléon lui-même s'est rêvé conquérant Constantinople et revenant en Europe enturbanné, au nom d'Allah.

Sayyid Qutb, théoricien des frères musulmans, écrivait dans *À l'ombre du Coran* : *« Bien sûr, protéger le territoire de l'islam, c'est protéger le système de société qu'il régit, mais le but ultime du jihad n'est nullement la protection d'un territoire. Il est bien plutôt le moyen d'instaurer le royaume de Dieu au sein du territoire et ensuite, à partir de cette base, de se déplacer dans le monde entier, le genre humain tout entier [...] L'islam est tel qu'il ne peut exister sans avancer, afin de sauver l'homme de l'esclavage à d'autres que Dieu. Il ne peut s'arrêter à telles ou telles frontières géographiques [...]. Les camps ennemis peuvent très bien choisir de rester sans attaquer l'islam [...] mais l'islam ne peut pas être en trêve réelle avec eux ».*

Voir <http://www.l-union-fait-la-force.info/modules/news/article.php?storyid=21> (eurabia)
et aussi la vidéo : <http://youtu.be/ntWMb4VpARw>

Les martyrs (shahid)

Allah promet le paradis à ceux qui meurent sur le sentier d'Allah, et c'est même la seule certitude de salut : *« En vérité, Je ne laisse pas perdre le bien que quiconque parmi vous a fait, homme ou femme, car vous êtes les uns des autres. Ceux donc qui ont émigré, qui ont été expulsés de leurs demeures, qui ont été persécutés dans Mon chemin, qui ont combattu, qui ont été tués, Je tiendrai certes pour expiées leurs mauvaises actions, et les ferai entrer dans les Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, comme récompense de la part d'Allah. »* (3 :195)

Le palestinien Mohammed Ibrahim Madi exhorte ses fidèles en ces termes : *"J'ai été ravi quand un enfant m'a dit : « Oh cheik ! j'ai 14 ans, dans 4 ans je vais me faire exploser parmi les ennemis d'Allah, je vais me faire exploser parmi les juifs. » Je lui ai dit : « Oh, jeune enfant, qu'Allah t'accorde de mériter Shahada ».*

Nous les ferons exploser à Hadara, nous les ferons exploser à Tel-Aviv et Netanya, pour qu'Allah fasse de nous les maîtres de cette racaille. Rien ne les arrêtera, sauf la couleur du sang versé par leur peuple répugnant, rien ne les arrêtera, à moins que nous ne nous fassions exploser en le désirant et en le voulant parmi eux. Nous entrerons à Jérusalem en conquérants, et à Jaffa en conquérants, et à Haïfa en conquérants, et à Ashkelon en conquérants.

Que soit béni celui qui éduque ses fils pour jihad et shahada ! Que soit béni celui qui se livre au jihad pour Allah, que soit béni celui qui fait des raids pour Allah, béni soit celui qui ceint son corps ou celui de ses fils d'une ceinture d'explosifs et est allé parmi les juifs en criant « Allah akbar » Loué soit Allah, il n'est d'autre dieu qu'Allah et Mohamed est son messager".

et Ahmad Abdul Razek affirme que : *"Le croyant a été créé pour connaître son seigneur, pour réaliser l'islam, pour brandir le drapeau : « il n'y a de dieu qu'Allah » , pour être un shahid ou avoir l'intention d'être un shahid . Si le croyant n'aspire pas au shahada, il mourra comme dans la jahiliya. Nous devons aspirer au shahada et le demander à Allah. Si nous le demandons vraiment à Allah, il nous accordera ses récompenses, même si nous mourons dans notre lit. Allah a semé dans notre jeunesse l'amour du jihad et l'amour du shahada. Notre jeunesse s'est transformée en bombes qui se font exploser parmi eux [les juifs] jour et nuit"*.

Et donc, on est habitué que dans les pays musulmans, les « martyrs » soient glorifiés, leurs familles récompensés, financièrement, leurs noms donnés à des rues, des collèges, ... et le politiquement correct a depuis longtemps accepté chez nous cette complaisance, jusqu'à présent limitée aux seuls « martyrs » antisémites. (voir les racines de cet antisémitisme en <http://www.debriefing.org/18610.html>) Mais lorsque cette limite saute chez nous, et sans réaction des autorités, c'est le signe qu'une transition majeure s'est opérée. Ainsi en octobre 2017, Sonia Nour, collaboratrice de Gilles Poux, maire communiste de La Courneuve, a pu tweeter : *« Quand un martyr égorge une femme et poignarde une autre là ça fait du bruit. Terrorisme, du sang, civilisation, bla bla bla ... Par contre que le terrorisme patriarcal nous tue tous les 2 jours, on l'entend moins votre grande gueule. »* visiblement elle n'a pas remarqué que son « martyr » se revendique d'une idéologie passablement patriarcale ! et Zoé Desbureaux, suppléante du député François Ruffin (« France Insoumise ») a jugé bon de répondre : *« soutien total à Sonia Nour qui subit les pressions de la fachospère et de la gauche cassoulet »*.

La violence, la bible et le coran

L'attachement à la lettre d'un texte sacré, réputé valable pour tous les temps et tous les lieux, puisqu'il est écrit par dieu, a des conséquences catastrophiques : il amène les fidèles à respecter aujourd'hui des règles d'un autre temps et à imiter sans retenue le comportement de modèles historiques. Paul a dit : *la lettre tue, mais l'esprit vivifie* (2 Corinthiens 3:6).

Le coran a dit ..., c'est Allah qui parle, il n'y a qu'un auteur, Allah, mais la bible ce n'est pas le coran, il y a plusieurs livres, et plusieurs auteurs, certains sont des prophètes mais pas tous. l'évangile par exemple n'est ni écrit ni dicté par dieu, il y en a 4 auteurs, et ils ne sont pas des prophètes. Les épîtres sont écrits par des saints, certes, mais ce sont des hommes, ils ont été déclarés saints par d'autres hommes, et ils ne sont pas prophètes.

Confondant bible (en fait thorah) et évangile pour relativiser les reproches fait au coran, on croit avoir trouvé la justification ultime : *« la bible aussi contient de la violence »* mais il n'y a dans l'évangile aucun appel à combattre par les armes, au contraire, et dans la bible il y a bien glorification des récits de combats passés, mais limités à l'entrée des hébreux dans la terre promise : ce sont des récits descriptifs et non prescriptifs, ce ne sont pas des commandements se prétendant universels, valables en tous temps et en tous lieux, ils ont été écrits entre 600 et 500 av JC, au cours et au retour de l'exil à Babylone, bien après les faits qu'ils décrivent datant du retour d'exil en Egypte (1400 av JC), ils ont plus à voir avec un mythe fondateur qu'avec l'histoire, et il n'y a dans l'évangile aucun appel à soumettre le monde. La violence des croisades (1), qui sont une réponse politique à l'expansionnisme islamique, est en contradiction avec les principes de l'évangile. Ces guerres de conquête, de reconquête et de défense, en d'autres temps anciens, ne sont pas décrits comme des modèles à imiter. Rien dans l'évangile ne les justifie, par contre tout le coran appelle à soumettre le monde en imitant Mohamed. L'imitation de Jésus Christ ne suscite pas des jihadistes mais c'est St François d'Assise, l'abbé Pierre, mère Thérèse, soeur Emmanuelle, ... La pratique de l'esclavage est totalement contraire

1 Voir la carte animée de l'expansionnisme islamiste <https://youtu.be/qs0TsnfZxOY>

à l'amour du prochain « *ce que vous faites au plus petit d'entre vous, c'est à moi que vous le faites* » (Mathieu 25 :40). Rien dans l'évangile ne le justifie, alors que le coran le légalise depuis 14 siècles. Le pape Paul III l'a condamné en 1537 suite à la controverse de Valladolid à propos des indiens d'Amérique. Le roi Louis X en 1315 avait déjà proclamé que « *le sol de France affranchit l'esclave qui le touche* ».

Critiquer le dieu de la bible (ancien et nouveau testament), lorsque le coran est attaqué, c'est un détournement d'attention qui ne rend pas juste et honorable ce qui est injuste et abominable dans le coran, sous le prétexte hypocrite qu'on aurait trouvé même forfait ailleurs que dans le coran : cela reste un forfait. La diversion consistant à changer de sujet en dénonçant un autre forfait n'excuse en rien le forfait initial.

Critiquer le dieu de la bible, lorsque l'on prétend que c'est le même dieu que celui du coran, c'est incohérent, c'est même confirmer la critique du coran.

Prétendre que la bible est falsifiée, alors qu'en même temps on soutient que Allah en est l'auteur et qu'il a promis de garder sa parole intacte, c'est démontrer qu'Allah s'est fait duper par de simples humains et que son omniscience ainsi que sa maîtrise du destin sont faillibles.

Mettre en parallèle le coran, écrit par Allah lui-même, et la bible, inspirée à de nombreux auteurs humains n'ayant ni la responsabilité ni les pouvoirs de dieu, c'est humiliant pour Allah, et c'est illogique. Les commandements du coran, prévoyant des sanctions en cas de manquement, et ne comportant de limitation ni de temps ni de lieu, sont valables en tous temps et en tous lieux et n'ont rien à voir ni avec des récits historiques ou mythiques, ni à des opinions ou des souhaits de simples humains ou prophètes ne menaçant ou ne pouvant plus exécuter aucune sanction.

C'est dans les sanctions prévues dans les lois divines du coran, formalisées dans la [charia](#), que se situe la violence reprochée au coran, également dans l'ordre divin d'imiter en tous points Mahomet, « le bon modèle » (33 :21), simple humain, qui a eu des [comportements violents](#), qu'il faudrait donc reproduire.

Voir la vidéo de Majid Oukacha : <https://youtu.be/QrC33UeHa-E>

La raison et la force

En 2006 le pape Benoit XVI dans une conférence mal comprise à l'époque, mais combien prémonitoire, affirmait qu'il est contraire à la raison de répandre la foi par la contrainte. Celle-ci est en contradiction avec la nature de dieu et la nature de l'âme, et il citait l'empereur byzantin Manuel II Paléologue s'adressant à un contradicteur persan en 1391 : « *Montre-moi donc ce que Mohamed a apporté de neuf, et alors tu ne trouveras sans doute rien que de mauvais et d'inhumain, par exemple le fait qu'il a prescrit que la foi qu'il prêchait, il fallait la répandre par le glaive.* »

Les appels au meurtre sont en effet clairs dans le coran : *Tuez les associateurs où que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade.* (9 :5)

Ils aimeraient vous voir mécréants, comme ils ont mécré : alors vous seriez tous égaux! Ne prenez donc pas d'alliés parmi eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent dans le sentier d'Allah. Mais s'ils tournent le dos, saisissez-les alors, et tuez-les où que vous les trouviez; et ne prenez parmi eux ni allié ni secoureur. (4 :89)

Et, pour être plus clair encore, il suffit de citer des versets qui sont des incitations à tuer ou emmener en esclavage des civils (hommes, femmes et enfants) **à cause de leur religion** : *Combattez les incroyants parmi vous et faites en sorte qu'ils subissent votre cruauté.* (9: 123) *Je terroriserai les infidèles, brutalisez leurs corps et réduisez-les à l'impuissance parce qu'ils s'opposent à Allah et à son messenger.* (8: 12)

Ce que Mohamed confirme : *Un prophète ne devrait pas faire de prisonniers avant d'avoir prévalu [mis les mécréants hors de combat] sur la terre. Vous voulez les biens d'ici-bas, tandis qu'Allah veut l'au-delà. Allah est puissant et sage.* (8 : 67) *Le prophète Mohamed a dit: " J'ai*

reçu l'ordre de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils témoignent qu'il n'y a de dieu qu'Allah et que je suis son messager et qu'ils instituent la prosternation et l'impôt religieux. S'ils le font, leur sang et leurs propriétés seront protégés. (Muslim Chapitre 9)

Et effectivement dans les narrations des combats menés par les troupes de Mohamed, on trouve : *Ibn 'Omar a dit : Les juifs des Banû An-Nadîr et des Banû Qurayza ayant attaqué le prophète, celui-ci expulsa les Banû An-Nadîr, mais maintint les Banû Qurayza par mesure de faveur jusqu'au jour où, ceux-ci l'ayant de nouveau attaqué, il mit alors à mort leurs hommes et partagea leurs enfants, leurs femmes et leurs biens entre les musulmans. Toutefois quelques gens des Banû Qurayza se rallièrent au prophète qui leur accorda la sécurité et ils se convertirent à l'islam. Le prophète expulsa de Médine tous les juifs : ceux de la tribu des Banû Qaynuqâ', ceux de la tribu des Banû Hâritha et tous les juifs de Médine. (Muslim 3312)*

Malek Chebel, un musulman modéré, auteur d'une traduction du coran, déclarait à la télévision le 23 mars 2012 que Mohamed Merah n'était pas un bon musulman puisqu'il avait bu de la bière la veille de sa virée mortelle et qu'il avait tué des musulmans (deux des 3 soldats assassinés étaient musulmans). Et donc, visiblement, le fait qu'il ait tué à bout portant des enfants ne compte pas, ça serait même « normal », puisque c'étaient des enfants juifs.

Les juifs, nous les avons maudits) à cause de leur rupture de l'engagement, leur mécréance aux révélations d'Allah, leur meurtre injustifié des prophètes (1), et leur parole : "Nos cœurs sont (enveloppés) et imperméables" Et à cause de leur mécréance et de l'énorme calomnie qu'ils prononcent contre Marie. Et à cause de leur parole : "Nous avons vraiment tué le Christ, Jésus, fils de Marie, le messager d'Allah". Or, ils ne l'ont ni tué ni crucifié; mais ce n'était qu'un faux semblant ! (4 :155-157) or le coran parle, exactement dans les mêmes termes, de Jean-Baptiste : Que la paix soit sur lui le jour où il naquit, le jour où il mourra, et le jour où il sera ressuscité vivant! (19 :15) et de Jésus bébé : Et que la paix soit sur moi le jour où je naquis, le jour où je mourrai, et le jour où je serai ressuscité vivant (19 :33)

1 Mais quels sont ces meurtres dont le coran les accuse faussement, puisque à la fin du verset il dit qu'ils n'ont pas tué Jésus ! Le coran fait là une citation erronée, les juifs ne prétendent évidemment pas avoir tué le messie, mais quelqu'un se prétendant tel. Alors que chacun est sensé porter ses propres péchés, le coran ferait retomber leur faute sur leurs descendants ? C'est incohérent. Ce verset ne critique pas la religion juive, mais attaque les juifs dans leur ensemble, c'est du racisme à l'égard d'un groupe humain. Le protocole des sages de Sion, vaste plan supposé de conquête du monde, est reconnu aujourd'hui comme étant un faux. C'est un pamphlet regroupant un flot de calomnies antisémites, propagé par le régime tsariste, il fut utilisé par Hitler, et est encore largement dans le monde musulman, où on le diffuse dans certaines mosquées. Mein kampf est également réédité dans ces circuits, et c'est même un best seller dans ces pays.

Pour les liens entre nazisme et islamisme voir :

<http://observers.france24.com/fr/content/20080214-mein-kampf-tete-gondole-librairies>

<http://www.agoravox.fr/actualites/international/article/mein-kampf-et-neonazisme-en-6686>

<http://www.islamisation.fr/archive/2011/12/05/le-virgin-megastore-du-qatar-met-a-l-honneur-mein-kampf.html>

http://lahuppe.files.wordpress.com/2009/09/liens_nazisme-islam.pdf

<https://ripostelaique.com/oui-lislam-est-bien-pire-que-le-nazisme-quelques-preuves.html>

<http://www.dreuz.info/2015/04/la-laicite-couvre-la-lachete-face-a-la-conquete-islamique>

<https://www.dreuz.info/2019/03/24/les-origines-de-la-cause-palestinienne-le-dernier-documentaire-vraiment-explosif-de-pierre-rehov/>

Lire cette étude sur l'islam militant :

[http://www.mosci.info/pdf/L%27occident%20face%20%E0%201%27islamisme%20militant%20\(EssaiRyan27092006.pdf](http://www.mosci.info/pdf/L%27occident%20face%20%E0%201%27islamisme%20militant%20(EssaiRyan27092006.pdf)

Le syncrétisme et le dialogue islamo chrétien

Pour commencer un dialogue, supposé sincère et raisonné, il convient au minimum d'avoir lu en entier les textes fondateurs (évangile et coran), car, en éliminant systématiquement tout ce qui différencie, le risque est grand d'être entraîné dans les méandres du relativisme et du syncrétisme, selon lesquels toutes les religions se valent, sont interchangeables selon le milieu, manifestent un absolu que personne ne peut vraiment connaître, et convergeraient, pour le bien de l'humanité, dans un compromis de réconciliation car les religions « reflètent un rayon de la vérité qui illumine tous les hommes » (nostra aetate – vatican II)

L'affirmation de sa propre foi est un préalable à tout dialogue car « *malheur à moi si je n'annonce pas l'évangile* » disait Saint Paul (Corinthiens 9 :16). Il ne s'agit pas de renier sa propre richesse et ses traditions culturelles, mais, dans une relation de confiance, de reconnaître l'égale dignité de l'autre et se reconnaître réciproquement comme des frères et des sœurs humains, s'acceptant dans leurs diversités, cette acceptation réciproque et franche étant une condition sine qua non du dialogue.

Le coran confirme que l'évangile n'est pas falsifié

Par sincérité, il convient de crever l'abcès de la prétendue falsification de l'évangile (en fait il y a 4 évangiles). Oui, les musulmans croient que la parole de dieu est descendue en un livre, le coran, et les chrétiens croient que la parole de dieu s'est fait homme en Jésus, pour le salut des hommes, et leur crédo le proclame. Mais lorsqu'on nous explique que Jésus était musulman et que, dans l'évangile (Jean 14 :16-20), il annonçait, non pas l'esprit saint, mais Mahomet, qui falsifie l'esprit et la lettre ?

Le coran parle de l'évangile comme une référence de la parole de dieu (21:7, 7:157, 2:91, 5:43, 5:66, 5 :68, 29:46) *Et nous avons envoyé après eux Jésus, fils de Marie, pour confirmer ce qu'il y avait dans la Thora avant lui. Et Nous lui avons donné l'Évangile, où il y a guide et lumière, pour confirmer ce qu'il y avait dans la Thora avant lui, et un guide et une exhortation pour les pieux.*» (5:47). Il dit aussi (18 :27) qu'Allah veille particulièrement à ce que sa parole ne soit pas corrompue. Or Jésus est la parole de Dieu (3 :45, 4 :171, 19 :34).

(Lire notre page [falsification](#))

Allah n'est pas Dieu le père

Proclamer l'existence, et l'unicité, de Dieu, c'est une chose, mais que sait-on de plus de ce Dieu avec cette seule proclamation ? Laisser entendre que nous partageons une même conception monothéiste de Dieu revient à renier la foi chrétienne.

Les musulmans ne peuvent espérer en l'autre monde que les plaisirs qu'ils doivent haïr ici-bas, alors que le paradis, le royaume de Dieu promis aux chrétiens est la relation avec Dieu, communion dans l'amour divin.

Le dieu de soumission (1), qui guide ou égare qui il veut, sans possibilité de pénitence, n'est pas le père qui appelle sa création à l'amour. Dieu le père a créé tous les hommes pour participer activement à la création et aller au paradis, Allah en a créé certains prédestinés pour

1 Islam ne signifie pas « paix » mais « soumission » par une mauvaise traduction de la recommandation de Dieu à Abraham : *sois parfait* mal traduit en *sois soumis* (genèse 17 :1 : *haweî selim* , sois parfait). La paix c'est *salam*, comme dans *salam aleikoum*, ou dans *shalom alekhem*, salutation répandue en orient : *que la paix soit avec vous*.

l'enfer (7 :179), sans rédemption possible, « mektoub ». Le chrétien, bénéficiant du libre arbitre, croit que ses péchés ont été rachetés par le sacrifice de Jésus, et qu'il peut, par la confession et le repentir, en obtenir le pardon. Le coran ne donne pas cette facilité, et ne propose au croyant comme espoir de rédemption pour son salut que de mourir en martyr, en faisant le plus de mal possible aux ennemis d'Allah (1). Dieu le père n'a pas d'ennemis sur cette terre, c'est le bon pasteur, il n'a que des brebis égarées qu'il recherche inlassablement.

Une fatwa du sultan malaisien de Selangor affirme d'ailleurs que le mot Allah, qui était employé pour « dieu » par les chrétiens dans leur traduction locale de la bible, est « un mot sacré, exclusivement réservé aux musulmans ». Ce n'est donc pas le même Dieu.

C'est Allah qui a écrit le coran, est-ce dieu le père qui a écrit le coran ? non, ce n'est donc pas le même dieu.

Le Coran ne cesse de répéter qu'Allah déteste tous les gens dont l'Evangile dit que Dieu les aime tellement qu'il a envoyé son Fils pour les sauver. Dieu le père aime non seulement les justes, mais il aime les pécheurs comme on aimerait son enfant et il entre dans sa création pour les sauver. Par contre *Allah aime ceux qui vont jusqu'à tuer pour sa cause* (61 :4) et il n'aime pas les transgresseurs (2 :190), les mécréants (2 :276), les pécheurs (4 :107), les infidèles (3 :32), les injustes (3 :57), les traîtres (4 :107), les présomptueux, les orgueilleux (16 :23), les arrogants (28 :76), les corrupteurs (28 :77), les semeurs de désordre (5 :64), ceux qui commettent des excès (7:31), les gaspilleurs (6 :141), les présomptueux (31 :18), ... et en 80 :17 Allah dit même : *Que périsse l'homme, qu'il est ingrat*, alors pourquoi entrerait-il dans sa création et mourrait-il pour les péchés de ceux qu'il n'aime pas ? Ce n'est donc à l'évidence pas le même dieu, d'ailleurs le coran le confirme : *Ô vous les infidèles! Je n'adore pas ce que vous adorez. et vous n'êtes pas adorateurs de ce que j'adore* (119 :1) *Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul.* (60 :4)

D'ailleurs, en 1978, en réponse aux représentants du vatican qui voulaient tenir une conférence intitulée « La croyance commune en un dieu unique comporte des implications humanistes et culturelles et peut représenter une base de rapprochement entre chrétiens et musulmans » la revue officielle d'Al Azhar dénonce « l'équivoque du titre même de la conférence » [car] la foi musulmane en Dieu n'est pas semblable à la foi chrétienne », [si bien que] « faire croire qu'il n'y a pas de différence ne peut que nuire et aux musulmans et aux chrétiens » car l'islam est venu après le christianisme pour en réformer la foi en Dieu comme en témoignent les multiples interventions de Muhammad auprès des chrétiens de son temps, [foi qui] « est commune avec celle que professent les associateurs [*mushrikun*] ». [...] La commune affirmation de l'existence de Dieu » ne saurait suffire : le problème est de savoir ce que l'on entend signifier par « Unicité de Dieu ». Les chrétiens [...] y ont ajouté les doctrines trinitaires qui leur rendent difficile toute synthèse appropriée. Seul, l'islam a parfaitement développé « la science de l'Unicité » [...] la foi islamique ne saurait admettre [...] ce que

1 Il est évident que la majorité des musulmans sont comme vous et moi : ils aiment l'amour la tolérance et la paix, et ils cherchent à suivre du coran les versets tolérants, dit « mecquois », qui sont majoritairement ceux traduits de l'araméen et de l'hébreu en arabe par les nazaréens inspirés par l'évangile et l'ancien testament (Lire notre page [version du notre pere](#)). Mais que vienne un prédicateur qui prêche à la lettre le coran complet, avec ses versets conquérants dits « médinois », et voila que se forme sur cette base une minorité agissante djihadiste, plus pure, selon le texte fondateur, plus accomplie, et qui, sous la menace permanente de l'accusation de blasphème ou d'apostasie, mènera rapidement la majorité par la terreur. Le drame pour l'humanité, c'est que, selon le coran et les savants de l'islam, ces versets médinois, révélés en dernier, abrogent les premiers, et la solution la plus raisonnable, qui consiste à renier les versets médinois est malheureusement un blasphème.

Vatican I dit de Dieu, à savoir qu'Il est « substance » ; esprit ; spirituel ; naturel ; ayant une « nature ». Quant à l'humanisme, comment serait-il commun puisque Dieu, qui en est la base, n'est pas le même ? D'ailleurs « que veut dire un humanisme basé sur Dieu » ? Seule, « la raison qui se soumet à la sagesse divine » peut y prétendre [...] » (cité dans *l'église face à l'islam* de Joachim Véliocas)

Voir ce schéma très complet pour la comparaison entre Allah et le dieu trinitaire des chrétiens ; <http://www.jesus-islam.fr/questions/chretiens-musulmans-croient-meme-dieu/>

Dieu dans l'ancien testament

« Celui qui est » : « Je suis Celui qui est » (Ex 3 :14)
« Le Créateur » : « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre » (Gn 11)
« Le Sauveur » : « Tu es béni, sauveur d'Israël » (1 Maccabés 4 :30 et Sagesse 16 :7)
« Le Seigneur » : « Il est le Dieu des dieux et le Seigneur des seigneurs » (Dt 10 :17)
« Le Rédempteur » : « Notre Rédempteur, tel est ton nom depuis toujours » (Is 63 :16)
« Le Puissant » : « Ton Rédempteur, c'est le Puissant de Jacob » (Is 49 :26 ; 60 :16)
« Le Maître » : « Les montagnes fondent comme cire devant le maître de la terre » (Ps 96 :5)
« Le Juge » : « Tu es le Juge du monde » (Tobie 3 :2 ou Ps 49 :6 ; 93 :2)
« La Lumière » : « Le Seigneur est ma lumière et mon salut » (Ps 26 :1)
« Le saint d'Israël » : « Ils ont abandonné le Seigneur, méprisé le Saint d'Israël » (Is 1 :4)
« Le salut » : « C'est toi le Dieu de mon salut » (Ps 24 :5)
« Le sauveur » : « le seigneur est notre roi, c'est lui notre sauveur » (Is 33 :22)
« Le miséricordieux » : « Le Seigneur ton Dieu est un Dieu miséricordieux » (Dt 4 :31)
« Le vivant » : « le seigneur est le Dieu véritable, le Dieu vivant » (Jérémie-10 :10)

« le jour du seigneur » : « Avant le jour du Seigneur, grand et redoutable » (Mal 3 :23)
« Le nom du Seigneur » : « Notre secours est dans le Nom du Seigneur » (Ps 123 :8)
« La gloire du Seigneur » : « Toute la terre est remplie de sa Gloire » (Ps 71 :19)
« le temple du seigneur » : « La gloire remplissait le temple du seigneur » (1 Ro 8 :11)

Le nouveau testament attribue à Jésus tous les titres attribués à Dieu

« Celui qui est » : « Avant qu'Abraham ait été, Moi, Je Suis » (Jn 8 :24: 28 : 13,19)
« Le Créateur » : « Tout fut par lui et sans lui rien ne fut » (Jn 1 :3 ; Hb 1 :10)
« Le Sauveur » : « C'est vraiment lui le Sauveur du monde » (Jn 4 :42)
« Le Seigneur » : « Le disciple que Jésus aimait dit à Pierre: c'est le Seigneur ! » (Jn 21 :7)
« Le Rédempteur » : « En lui nous trouvons la Rédemption, par son sang » (Ep 1 :7)
« Le Maître » : « Vous m'appellez Maître et Seigneur et vraiment je le suis » (Jn 13 :13)
« Le Puissant » : « Ce Fils qui soutient l'univers par sa parole puissante » (Hb 13)
« Le Juge » : « Le Seigneur, lui le juste Juge, lors de son Apparition » (2 Ti 4 :8)
« La Lumière » : « Le Verbe est la vraie lumière qui éclaire tout homme » (Jn 1 :9)
« Le saint d'Israël » : « Ainsi parle le Saint, le Vrai, qui détient la clé de David » (Ap 3 :7)
« Le sauveur » : « Jésus Christ est le Dieu véritable et la vie éternelle » (1 Jn 5 :20)
« Le miséricordieux » : « Le Seigneur est miséricordieux et compatissant » (Jacques 5 :11)
« Le vivant » : « je suis la Résurrection et la Vie » (Jn 11 :25)

« Le jour du Seigneur Jésus » : « Et moi je le ressusciterai au dernier jour » (Jn 6 :44)
« Le nom de Jésus » : « Pour que tout, au nom de Jésus, s'agenouille » (Phi 2 :10)
« La gloire de Jésus » : « A lui la gloire dans tous les siècles ! Amen ! » (2 Tm 4 :18)
« Le temple de son corps » : « Détruisez ce temple et en 3 jours je le relèverai » (Jn 2 :19)

L'évangile développe la révélation de l'identité du christ

« Je suis le Pain de la Vie, qui est descendu du Ciel » (Jn 6 :35 ; 6 :48 ; 6 :51)

« Je suis la Lumière du monde » (Jn 8 :12 ; 9 :5)

« Je suis la Porte des brebis » (Jn 10 :7 ; 10 :9)

« Je suis le bon Pasteur » (Jn 10 :11 ; 10 :14)

« Je suis la Vigne véritable et mon Père est le vigneron » (Jn 15 :1)

« Je suis le Roi des juifs » (Jn 18 :37)

« Je suis le Premier et le Dernier, le Vivant » (Ap 1 :17)

« Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie. Nul ne va au Père que par Moi » (Jn 14 :6)

« Je suis la Résurrection et la Vie. Celui qui croit en Moi-même s'il meurt vivra » (Jn 11 :25)

« Je suis l'Alpha et l'Oméga, Celui qui est, qui était et qui vient » (Ap 1 :8 ; 21 :6)

« Je suis l'Alpha et l'Oméga, le Premier et le Dernier, le Commencement et la Fin » (Ap 22 :13)

« Je suis le Commencement et la Fin, le Vivant. J'étais mort et me voilà vivant pour les siècles des siècles : je détiens les clés de la mort et du séjour des morts » (Ap 1 :17)

« L'Agneau les vaincra car il est Seigneur des seigneurs et Roi des rois » (Ap 17 :14)

« Il porte un nom écrit : "Roi des rois et Seigneur des seigneurs" » (Ap 19 :16)

Qui peut dire tout cela sinon dieu seul ?

Le fils est aussi explicitement appelé « Dieu »

« Au commencement était le Logos, le Logos était avec Dieu, le Logos était Dieu » (Jn 1 :1)

« Mon Seigneur et mon Dieu » (Jn 20 :28) - (formule hébraïque : « Adonai Elohim »)

« Le Christ est au-dessus de tout, Dieu béni éternellement » (Rm 9 :5)

« Jésus Christ est le Dieu véritable et la vie éternelle » (1 Jn 5 :20)

« Attendant l'apparition de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus Christ » (Tt 2 :13)

Jésus agit comme Dieu

« Il menaça les vents et la mer, et il se fit un grand calme » (Mt 8 26)

« Le Ciel et la Terre passeront, mes paroles ne passeront pas » (Mt 24,35)

« Le Fils de l'homme est maître, même du sabbat » (Mc 2 28)

« Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens ... Eh bien ! moi, je vous dis » (Mt 5,21)

« Le Fils de l'homme a le pouvoir, sur la terre, de pardonner les péchés » (Mt 9,6)

« Si quelqu'un vient à moi sans me préférer à son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères et soeurs, et même à sa propre vie, il ne peut pas être mon disciple » (Lc 14 :26)

« En dehors de moi, vous ne pouvez rien faire » (Jn 15.5)

« En ces jours, Dieu nous a parlé par son Fils, par qui il a créé les mondes » (Hb 1.2)

En définitive rien de ce qui appartient à Dieu seul n'est refusé à Jésus. c'est d'ailleurs pour cela qu'il est condamné à mort :

« Toi qui n'est qu'un homme tu te fais dieu » (Jn10 :33)

« Vous avez entendu le blasphème » (Mt 26,65 ; Mc 14 :64)

Jésus est dieu fait homme

Le coran distingue les nazaréens (1), qui croient en Issa, et qui sont les meilleurs amis des musulmans, et les associateurs, qui associent à Dieu un fils, Jésus et même une mère (2), Marie (5 :116), et qui sont accusés de commettre par la même le pire des crimes, impardonnable : le polythéisme.

Les miracles de Jésus rapportés par le coran montrent exclusivement sa puissance : il parle dès sa naissance (19 :30), il donne la vie à des oiseaux d'argile (3 :49, 5 :111), il fait descendre une table servie (5 :112), mais le coran ne rapporte aucun des miracles des évangiles, qui sont des miracles montrant aussi l'amour de Jésus. Comment Jésus du coran, dont il prouve la puissance, pourrait avoir été crucifié et comment Jésus des évangiles, dont la vie démontre l'amour des hommes, accepterait-il qu'un autre soit crucifié à sa place ? (Voir notre page [Jésus et Issa](#))

L'ancien testament nous montre Dieu comme le Père de son peuple, il montre aussi la Parole de Dieu issue de lui, et l'Esprit de Dieu artisan de relations. Cela ne fait pas pour autant trois dieux: Dieu est unique! Dieu est amour, il aime, mais qui aime-t-il ? Comme il est autosuffisant, cet autre doit être en lui, c'est donc un dieu en au moins deux personnes. Cette relation d'amour a besoin d'être reconnue, par un 3^{ème} qui en est le témoin, et ces trois personnes coopèrent à la création.

D'ailleurs, le coran affirme que Jésus a été fortifié du Saint-Esprit, qu'il est la "parole de Dieu", par laquelle tout a été créé et qu'il apporte des preuves miraculeuses « par la permission de Dieu» (5 : 110, 3 :45-49, 19 :17). N'est-ce pas là un reste des écrits chrétiens originaux, une reconnaissance de la trinité ? Voir aussi <https://www.islam-et-verite.com/dieu-na-pas-de-fils-et-il-na-pas-engendr/>

On ne peut aimer et être aimé de ce que l'on domine, c'est pourquoi la révélation chrétienne est la connaissance de l'essence trinitaire de dieu et son dessein de salut par l'amour, dans la communion avec Dieu (3). Et c'est pour rendre possible cette communion avec Dieu que, pour les chrétiens, l'homme et la femme ont été créés à l'image de Dieu (genèse)n d'où le respect dû à toute personne, et dieu traite ses créatures avec patience, comme un père compatissant traite ses enfants. Les croyants le reconnaissent tel en priant le « père éternel » et les chrétiens, comme le leur a appris Jésus, disent « Notre père qui êtes aux cieux ... ». Cependant pour eux Jésus est bien plus qu'un fils de Dieu, et le coran le reconnaît puisqu'il affirme qu'il est le « verbe » (3 :45) et l' « esprit » (2 :87, 253, 4 :171) de Dieu, sa parole créée et inséparable, qui existe depuis le commencement (jean 1 :1), et qui, non créé mais éternel, a

1 Mais aujourd'hui, l'existence des origines nazaréennes du coran ayant été effacées, le mot nazaréen est celui utilisé pour désigner les chrétiens, d'où le "N" qui sert à marquer leurs maisons pour le passage des hordes djihadiques.

2 L'erreur vient de ce que l'esprit, qui est féminin en hébreu et en araméen, a été faussement identifié, dans le coran, à Marie, mais celle-ci n'a jamais été déifiée par les chrétiens. De plus, contrairement à ce que dit le coran, Marie n'est pas la fille d'Amram et la sœur d'Aaron (19:28) et donc de Moïse, qui vivaient 1500 ans avant elle

3 Jean Paul II (entretiens) affirme : *Quiconque lit le coran, en connaissant déjà bien l'ancien et le nouveau testament, percevra clairement le processus de réduction dont la Révélation divine y est l'objet. Il est impossible de ne pas être frappé par l'incompréhension qui s'y manifeste de ce que Dieu a dit de lui-même, d'abord dans l'Ancien Testament par les prophètes, ensuite de façon définitive dans le nouveau testament par son Fils. Toute cette richesse de l'auto-révélation de Dieu, qui constitue le patrimoine de l'Ancien et du nouveau testament, a été, en fait, laissée de côté dans l'Islam Le Dieu du Coran est [...] un Dieu qui reste étranger au monde. Un Dieu qui est seulement Majesté et jamais Emmanuel, « Dieu-avec-nous ». L'Islam n'est pas une religion de rédemption. [...] C'est pourquoi non seulement la théologie mais encore l'anthropologie de l'Islam sont très éloignées de celles du Christianisme.*

été insufflée dans le sein de la vierge Marie (66 :12). Comme annoncé par les prophètes, il a donc pris chair sans conception humaine (3 :47, 19 :20, 21 :91). Et quand Dieu décide une chose, il lui suffit de dire : « Sois », et elle se réalise. En se faisant ainsi homme, Jésus a donc pris la nature de fils de dieu pour descendre parmi les hommes et leur annoncer la bonne nouvelle du salut des pêcheurs qui le veulent.

Lors de la controverse, en 1215, entre 3 docteurs musulmans et l'abbé Giorgi, on trouve cet échange :

« **Rechid:** Je persiste à nier ce que vous soutenez, que Dieu ait pu engendrer, et que vous puissiez appeler le Messie, Fils de Dieu, d'autant plus que Dieu a dit dans le Livre qui est descendu du Ciel à Mahomet notre Prophète: Dites, c'est lui qui est Dieu, il est un, il est éternel, il n'engendre point, il n'est pas engendré, et il n'a point d'associé, ni d'égal.

Le Cénobite: Que dit encore l'Al-Coran? Si Dieu, dit-il, eût voulu se donner un Fils, il se le fût choisi. C'est-à-dire, il l'eût pris parmi les enfants d'Adam. Pesez ces paroles, et faites réflexion. [...]

Dites-moi, Rechid, n'est-il pas vrai, que la parole proférée par la bouche de l'homme, est engendrée et conçue dans son esprit?

Rechid: Oui.

Le Cénobite: Les rayons et la lumière ne sont-ils pas engendrés par le Soleil; la lumière que le feu met en mouvement, n'est-elle pas une production de cet élément. Le vin n'est-il pas engendré par la vigne, la parole par la pensée, pouvez-vous nier cette hypothèse ?

Rechid: Non, je ne la puis nier.

Le Cénobite: D'où vient donc que vous ne vous rendez pas à cette vérité constante, que la parole de Dieu, le Verbe soit engendré par Dieu même; c'est cette parole, c'est ce Verbe que nous appelons Fils de Dieu. Votre Prophète, votre Al-Coran disent, que Jésus-Christ le Messie, est l'Esprit et le Verbe de Dieu, pourquoi donc voudriez-vous nier que le Verbe est Fils de Dieu? Il faut ou que vous croyiez cette vérité, ou bien que vous accusiez de mensonge et votre Prophète et votre Al-Coran. »

Voir aussi comment Jésus réalise ce qu'annonce la bible : [On ne peut croire à l'Evangile et nier la divinité du Christ \(mariedenazareth.com\)](http://mariedenazareth.com)

Myriam n'est pas l'immaculée conception

Marie est l'immaculée conception, c'est-à-dire qu'à sa naissance elle est préservée du péché originel, qui n'existe pas en islam.

C'est un « homme parfait » qui vient annoncer à Myriam qu'elle va être mère, ce n'est pas Gabriel, qui est rajouté au texte par les traducteurs (19 :17) et elle est restée vierge jusqu'à la conception du messie (66 :12) Pour les chrétiens, son mariage avec Joseph protège Marie de la diffamation, mais d'après le coran Myriam n'est ni fiancée ni mariée à Joseph et c'est pourquoi l'esprit d'Allah lui conseille le mensonge pour expliquer son absence qui serait jugée malhonnête : « *Mange donc et bois et que ton œil se réjouisse! Si tu vois quelqu'un d'entre les humains, dis [lui :] "Assurément, j'ai voué un jeûne au Tout Miséricordieux : je ne parlerai donc aujourd'hui à aucun être humain"* » (19 :26)

Prétendre que Marie « *rassemble l'ensemble des croyants, chrétiens et musulmans* » est une arnaque car quelles croyances ces « croyants » ont-ils en commun sans apostasier leur propre foi ? Marie est la mère de dieu incarné pour les uns et ceci est un blasphème abominable pour les autres !

Voir notre page [Jésus et Marie](#)

Le christianisme n'est pas la religion d'un livre

La bible et l'évangile sont des livres inspirés par Dieu à des auteurs humains, le coran est la parole de Dieu révélée, descendu directement.

Le christianisme n'est pas la religion d'un livre mais celle de la parole de Dieu incarné : Jésus Christ, la bonne nouvelle à accepter avec foi. Evoquer l'appartenance aux *gens du livre* laisse entendre qu'il n'y aurait qu'une religion et qu'un livre et que le chrétien se sauverait en obéissant à une loi, alors que c'est la foi qui sauve, les bonnes œuvres sont la conséquence du salut et nullement le moyen de l'obtenir. Parmi ces œuvres l'amour du prochain lui-même n'est que l'amour de Dieu, puisque l'Evangile nous montre Dieu dans chacun de nos prochains.

L'expression « gens du livre » est associée dans le coran avec le statut discriminatoire de « dhimmi » et se ranger, faussement, parmi les gens du livre, c'est accepter ce statut d'inférieur, on pourrait au moins se revendiquer comme les gens des livres, les musulmans étant les gens d'un livre et de ses commentaires ! D'ailleurs ce promener dans la rue avec ce fameux livre, la bible, est un délit dans les pays musulmans. Il faut aussi expurger du discours chrétien contemporain les expressions aussi pernicieuses que « les trois religions abrahamiques », « les trois religions révélées » et même « les trois religions monothéistes » parce qu'il y en a bien d'autres, et que cela sous-entend une convergence inexistante, reniée par les textes fondateurs, l'association (la croyance en la trinité) est dénoncée comme le pire crime dans le coran.

Nous sommes tous descendants d'Abraham

On dit traditionnellement que les arabes descendent d'Ismaël et les juifs d'Isaac. Dieu a fait alliance avec Abraham et lui a promis un fils, mais Abraham et Sara vieillissent et ce fils ne vient pas. *« Abraham, dans son impatience, veut arracher à dieu ce qu'il avait annoncé, au lieu d'attendre le temps choisi par dieu, et dieu ne désapprouve pas cette union d'Abraham avec la servante égyptienne Agar, il ne le condamne pas d'avoir voulu faire par lui-même ce qui ne peut venir que de dieu. Mais la promesse de bénédiction n'ira pas à celui que l'homme a choisi : Ismaël reçoit une promesse purement séculière et qui concerne son histoire mais ce n'est ni une promesse universelle, ni une promesse pour l'éternité. Isaac reçoit l'héritage total d'Abraham, la promesse de l'alliance, et en lui, l'enfant du miracle (et sa naissance est aussi miraculeuse que celle de Jésus) tous les peuples seront effectivement bénis, en Jésus-Christ »* (d'après Jacques Ellul) D'ailleurs Jésus montre que descendre d'Abraham n'est pas une garantie de salut : *Ne vous avisez pas de dire en vous-même: Nous avons pour père Abraham; car je vous le dis, des pierres que voici, Dieu peut susciter des enfants à Abraham* (Matthieu 3, 8-9). Et par la suite, Abraham eut d'autres fils, en épousant Keturah, il y a donc bien d'autres descendants d'Abraham que juifs et arabes ! et les chrétiens ne descendent pas d'Abraham, si ce n'est par l'alliance universelle de l'esprit.

Voir <https://davidbelhassen.blogspot.fr/2017/11/israel-contre-ismael-ou-qui-fait-croire.html> Et <https://www.dreuz.info/2020/08/16/irlande-un-prelat-catholique-et-un-rabbin-ont-assiste-a-la-fete-islamique-de-laid-el-kebir/>

Jésus a accompli les prophéties, abrogé la partie rituelle et civile de la loi juive et, en confirmant les dix commandements de Moïse, il a parfait la loi morale.

Jésus a dit *« Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé »* (Matthieu 5 :17) et donc Jésus est venu accomplir les prédictions des prophètes, et confirmer les 10 commandements donnés à Moïse, dont pas un iota ne changera. Et le sermon sur la montagne rappelle et détaille ces commandements. Les prescriptions rituelles et civiles des pharisiens, Jésus s'y est soumis, s'en est libéré par sa mort, et nous en libère par sa résurrection.

Les versets tolérants de l'évangile abrogent ceux qui ne le sont pas dans la torah :

L'ancien testament contient la loi du talion (deutéronome 19:21 et lévitique 24:17) et Jésus lui-même le dénonce (Matthieu 5:43-48), l'évangile abroge donc la loi du talion, qui est conservée par le coran.

L'ancien testament contient la lapidation de la femme adultère (deutéronome 22:13-24) et Jésus lui-même le dénonce (Jean 8 :7-11), l'évangile abroge donc la lapidation, qui est conservée par l'islam.

L'ancien testament contient, dans le contexte de l'entrée des hébreux dans la terre promise, de multiples exemples de glorification de l'usage de la force, des rois qui prennent des villes et exterminent les habitants, ... (deutéronome 20 :13, livre des rois, livre de Samuel), et Jésus lui-même le dénonce (Mathieu 26 :52 et Jean 18 :36), l'évangile abroge donc l'usage de la violence, qui est conservée par le coran sous la forme théorisée du jihad.

L'ancien testament contient de multiples obligations rituelles journalières et d'interdits (vin, porc, ...) et Jésus a clairement abrogé ces ablutions rituelles et ces interdits : *« Ne comprenez-vous pas que tout ce qui entre dans la bouche va dans le ventre, puis est jeté dans les lieux secrets? Mais ce qui sort de la bouche vient du cœur, et c'est ce qui souille l'homme [...]mais manger sans s'être lavé les mains, cela ne souille point l'homme. »* (Matthieu 15 :16-20) Dans sa lettre au musulman al Hasimi le chrétien Abd Al-Masih Al-Kindi écrit : *« Concernant tes propos à pratiquer les ablutions, à se laver après le coït, à se faire circoncire pour se conformer à la tradition de notre père Abraham, nous te répondrons par la parole que le Christ adressa aux juifs qui lui demandaient : « Pourquoi tes disciples ne se lavent-ils pas ? » (Matthieu 15 :1-2) Il leur répondit : « Quelle utilité y a-t-il, dans une maison obscure, d'avoir à l'extérieur une lampe lumineuse et que l'intérieur de la maison reste obscure ? Ce sont les intentions et le cœur qui doivent être purifiés des mauvaises pensées et du vice du péché qui souille et flétrit. Quant à l'extérieur du corps, quelle utilité y a-t-il de le nettoyer ? « O hypocrites qui soignez les apparences ! Vous ressemblez aux tombeaux décorés à l'extérieur dont l'intérieur est plein de cadavres puants. » (Matthieu 23 :25-28)*

De même vous, vous vous lavez le corps, mais vos cœurs sont impurs et souillés par le péché. Quelle est donc l'utilité de se laver les mains, les pieds et le corps, et de célébrer la prière, et, en même temps, former dans le cœur, la conscience et la volonté le dessein de tuer les gens, de les piller et de prendre leurs enfants captifs ?

Réfléchis à ce que leur répondit le Christ : Il faut d'abord que l'homme se purifie intérieurement, éliminant de son cœur les mauvaises pensées qui poussent à faire le mal et à nuire aux autres. Et quand la conscience et les intentions auront été purifiées de toute mauvaise conception, on peut alors se laver les mains avec de l'eau. »

L'ancien testament contient l'obligation de la circoncision, qui n'est jugée nécessaire ni par les chrétiens ni par les musulmans. Dans sa lettre au musulman al Hasimi le chrétien Abd Al-Masih Al-Kindi affirme : *« Et comment invites-tu les gens à se faire circoncire, sachant que ton maître n'était pas circoncis ? C'est l'assertion de ceux qui professent ta doctrine d'après ce que les narrateurs ont rapporté qu'il n'était pas circoncis, parce qu'ils l'ont comparé, et ils ont affirmé cette comparaison sur ce point, à Adam, père du genre humain, à Seth, à Noé et à Hanzala b. Safwân. Ce témoignage est admis, et aucun de tes amis, ceux qui professent ta doctrine, ne met en doute son authenticité. Si tu fais remarquer que le Christ était circoncis, nous te répondrons que le Christ voulut se soumettre aux prescriptions de la Torah, afin que personne ne pût prétendre qu'il ne les respectait pas, ou qu'il en supprimait. La preuve en est cette déclaration : « Je ne suis pas venu pour abolir la loi et les prophètes, mais pour achever et accomplir. » (Matthieu 5 :17) De même Paul, Apôtre de la vérité, déclare : « Si vous vous faites circoncire, parce que le Christ était circoncis, cela ne vous servira à rien. L'incirconcision non plus n'est pas nuisible à la vraie foi et au cœur pur. Autrement il vous faudrait offrir les sacrifices, respecter le Sabbat, célébrer la Pâque, accomplir toutes les prescriptions de la Torah, comme le fit le Christ, notre Seigneur. » (Galates 5 :2-6). [Jésus n'est donc pas venu pour abolir*

la loi mais pour la parfaire] : le Christ accomplit les prophéties et nous libère de la loi. Il nous enrichit par ses prescriptions divines et ses commandements spirituels, par lesquels il remplaça la Loi au sujet de laquelle Dieu disait par la bouche de son prophète : « Je vous ai donné, ô peuple d'Israël, des prescriptions qui ne sont pas parfaites et des ordonnances que vous ne pouvez accomplir et vivre par elles (1). » (Ezéchiel 20 :25) Sois donc équitable et reconnais que la circoncision n'est pas un devoir nécessaire, puisque ton livre qui contient, selon toi, les prescriptions de ta religion [n'indique pas que la circoncision est une obligation légale, et indique même plutôt le contraire] (30 :30) Ce n'est qu'une vieille coutume, celui qui la trouve bien l'accomplit, et celui qui la trouve affreuse s'en abstient. Quant à nos amis qui se font circoncire, qui pratiquent des ablutions et se lavent après le coït, ils ne le font pas parce qu'il s'agit d'une tradition nécessaire ou d'une obligation indispensable dont il n'est pas permis de se dispenser, mais ils le font pour suivre l'habitude courante chez les gens et se conformer aux pratiques des populations au sein desquels ils vivent. »

L'ancien testament, ne faisant pas la distinction entre la loi divine et le code civil contient les descriptions des peines relatives aux délits et Jésus par sa célèbre formule « *rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu* » (Matthieu 22 :15-22) a souhaité laisser le pouvoir politique organiser l'équité entre les citoyens. Le tout est conservé par le coran, sous la dénomination de charia.

De quelle loi, dont pas un iota ne changera, parle Jésus en Matthieu 5 :17 ? La loi juive ne distinguait pas la loi rituelle, la loi civile et la loi morale. Mais, que reste-t-il des prescriptions civiles et rituelles de la loi juive après que Jésus, ayant accompli les prophéties et confirmé les 10 commandements, ait abrogé la loi du talion, la lapidation, l'usage de la violence, les ablutions de purification et les interdits alimentaires et que saint Pierre et saint Paul aient abrogé la circoncision ? Ne sont-elles pas de fait abrogées ?

Et le coran le confirme en rapportant ces paroles de Jésus inconnues des évangiles : « *Et je confirme ce qu'il y a dans la Torah révélée avant moi, et je vous rends licite une partie de ce qui était interdit* » (3 :50) et « *Dieu veut vous alléger (les obligations), car l'homme a été créé faible* » (4 : 28)

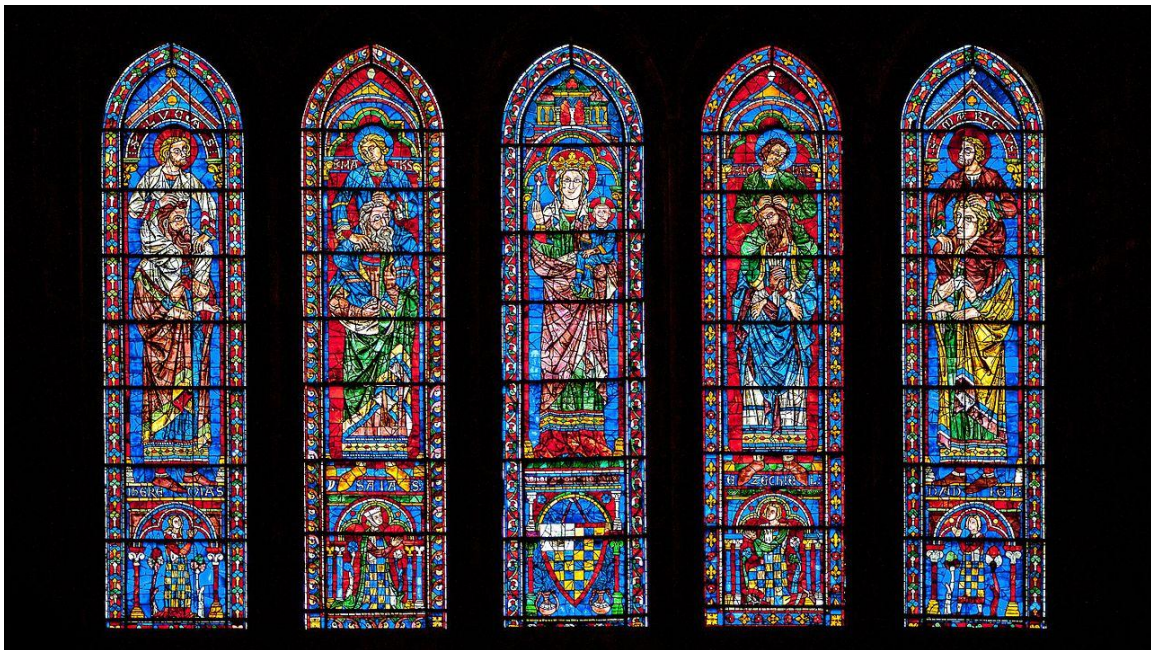
Les Sages d'Israël l'affirment : « lorsqu'un homme est mort, il est exempté des commandements » (Talmud Chabbat 30 B), et donc Jésus, qui y fut fidèle, en fut affranchi à sa mort, ainsi, tous ceux qui vivent dans la nouvelle alliance avec le christ ressuscité, le messie annoncé par l'ancien testament, se trouvent de fait affranchis (Romains 7 :1-4, 8 :10, Galates 2 : 19-20) tout en puisant leur nourriture dans l'entièreté de la bible car « Le Nouveau Testament est caché dans l'Ancien et l'Ancien est dévoilé dans le Nouveau » (st Augustin)

Jésus donc nous libère des prescriptions civiles et rituelles de la torah, et les versets tolérants de l'évangile abrogent ceux qui ne le sont pas dans la torah. Le premier pape précise encore : « *Car il a paru bon au Saint Esprit et à nous de ne vous imposer d'autre charge que ce qui est nécessaire* » (actes 15 :28-29) et « *parce que ce n'est pas par les œuvres de la loi que l'homme est justifié, mais par la foi* » (galates 2 :16). En quelque sorte un réel *pas de contrainte en religion* (2 :256). (voir aussi <https://www.connaitrepourvivre.com/single-post/jesus-a-t-il-aboli-la-loi>)

Et voila pourquoi les chrétiens suivent la loi morale de Moïse, les 10 commandements, inscrits sur les tables de la loi, mais pas les contraintes des prescriptions civiles et rituelles de la torah, car il n'y a pas de contrainte en religion, et sans doute mangent-ils du porc et boivent-ils du vin, de même que les musulmans mangent du chameau, (16 :80) alors que le porc comme le chameau sont prohibés par la torah, (deutéronome 14 :3). De même que dieu a dit à Abraham

1 Pie IX précise que « *la révélation divine est imparfaite et par conséquent sujette à un progrès continu et indéfini qui répond au développement de la raison humaine* ». (syllabus 5 qui pluribus - 9 11 1846)

« sois parfait » (génèse 17 :1) mal traduit en « sois soumis » Jésus a accompli les prophéties et parfait la loi en plaçant au-dessus de tout le plus grand commandement : aimer, pardonner et prier pour ceux qui nous persécutent. Et c'est cette nouvelle alliance, ce nouveau rite, que les chrétiens célèbrent, mais il est hors de question pour eux d'imiter Marcion (1) et de rejeter l'ancien testament qui est bien plus qu'une loi rituelle, civile et morale puisque dans la genèse il proclame l'existence du dieu unique et créateur de toutes choses, il en chante les louanges par des psaumes, des cantiques et des poésies, il en définit la loi morale et il annonce par des prophètes la venue du messie Jésus Christ, c'est bien le fondement de leur foi, une étape de leur histoire, de la pédagogie de dieu, et ils ne sont pas assez fous pour couper leurs propres racines !



Chartres : Les évangélistes sur les épaules des prophètes

Les quatre grands prophètes de l'Ancien testament portent sur leurs épaules les quatre évangélistes. De la gauche vers la droite : Jérémie porte saint Luc (la bonne nouvelle aux païens), Isaïe porte saint Matthieu (Jésus homme et juif), Ézéchiël porte saint Jean (Jésus parole de dieu), et Daniel porte saint Marc (Jésus fils de dieu).

Bernard de Chartres, maître du XII^{ème} siècle, disait : « *Nous sommes comme des nains juchés sur des épaules de géants, de telle sorte que nous puissions voir plus de choses et de plus éloignées que n'en voyaient ces derniers. Et cela, non point parce que notre vue serait puissante ou notre taille avantageuse, mais parce que nous sommes portés et exhaussés par la haute stature des géants* ».

<https://www.dreuz.info/2019/04/11/le-sens-biblique-du-sign-de-croix-2/>

<https://www.dreuz.info/2019/04/10/le-kaddish-et-le-notre-pere-2/>

<https://www.dreuz.info/2019/04/09/les-origines-juives-de-la-messe-catholique/>

<https://www.dreuz.info/2019/04/16/ce-que-les-chretiens-doivent-a-leurs-freres-aines-3/>

1 Marion rejetait même 3 des 4 évangiles (ne gardant que Luc), et beaucoup d'épîtres qu'il jugeait trop imprégnés de judaïsme.

[La Bible, matrice de l'eucharistie – les origines juives de la messe \(dreuz.info\)](#)

L'amour du prochain est incompatible avec le djihad

L'évangile donc abroge une partie de l'ancien testament, mais c'est exactement l'inverse qui se produit dans le coran lui-même, avec les versets médinois, intolérants, qui abrogent les versets mecquois, plus anciens. Jésus nous apprend la miséricorde, même envers les ennemis, mais le coran, au contraire de l'amour du prochain, nous appelle, par le jihad, à conquérir le monde pour plaire à Dieu et à tuer ou soumettre ici-bas en son nom tous les non musulmans. Il faut tuer ou se faire tuer, *aimer pour Allah et haïr pour Allah* (al-Ghazali). Le coran demande même de rejeter toute compassion (24 :2) envers les mécréants. *Mon royaume n'est pas de ce monde* disait Jésus.

Mohamed propage sa religion par l'épée et le jihad, Jésus nous appelle à nous aimer les uns les autres (1) Il faut lire les textes fondateurs, l'islam n'est pas ce que l'on voudrait qu'il soit, il n'est défini ni par les bonnes paroles de certains, ni par les actes de déséquilibrés, il est défini par les textes fondateurs, qu'il faut lire avant d'en parler.

De l'évangile, les islamistes concluent sans rire que Jésus était un djihadiste car ils retiennent particulièrement une parabole sur le jugement dernier, où Jésus présente un roi faisant mettre à mort un mauvais serviteur (luc 19 :17-27) et au moment d'envoyer ses disciples porter la bonne nouvelle de la parole de dieu aux peuples du monde, il les prévient qu'il les envoie dans un dur combat de la foi contre le mal : « *je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive, car je suis venu mettre la division, ..., et l'homme aura pour ennemis les gens de sa maison. ... celui qui ne prend pas sa croix, et ne me suit pas, n'est pas digne de moi.* » (matthieu 10 :16-42) « *Il frappera la terre de sa parole comme d'une verge, Et du souffle de ses lèvres il fera mourir le méchant* » (Isaïe 11 :4) et Paul (ephésiens 6 :11-17) explique que « *La Parole de Dieu est plus tranchante qu'une épée quelconque à deux tranchants, pénétrante jusqu'à partager âme et esprit, jointures et moelles. Elle juge les sentiments et les pensées du cœur.* » (Hébreux 4 : 12) « *De sa bouche sortait une épée aiguë* » (apocalypse 19 :15). Ce glaive, c'est l'action salvatrice du Saint-Esprit qui sépare le bien du mal (Jean 20 :21-22) car la paix du christ, et le combat auquel il nous appelle dans le contexte de l'ensemble de l'évangile et de son plus grand commandement de l'amour du prochain, n'a rien à voir avec la kouffarophobie et le djihad (combat sur les sentiers d'Allah) du coran.

Dire que nous avons des valeurs communes ne veut rien dire, tant qu'on ne précise pas lesquelles (2) ; nous sommes effectivement issus de la même source, juive, mais cela a tellement été réécrit et réinterprété que c'en est devenu méconnaissable. Oui, le coran parle, en bien, de Issa et de Myriam, mais Issa, simple prophète, n'est pas Jésus, membre de la trinité divine, dieu fait homme, mort sur la croix, ressuscité, rédempteur des péchés du monde. Le coran contredit

1 Voir <http://www.bvoltaire.fr/pierredelacoste/ny-a-dislam-moderne,184741>

2 Est-ce la fraternité, l'amour des autres, de tous les autres, même ceux des autres religions ? non, le coran proclame même qu'il ne faut pas prendre d'amis parmi les mécréants (5:51) ; est-ce la tolérance et la liberté de religion ? alors que les non musulmans, considérés comme impurs, sont, quand on ne les éradique pas, maintenus dans un statut inférieur de dhimmis. Voir par exemple (9:5), (8 :39) ou (4 :56) ; est-ce la paix, alors que le coran incite au jihad, que le monde musulman est à feu et à sang et que les réfugiés le fuient par milliers ? est-ce l'égalité ? du musulman et du dhimmi, du musulman et de l'esclave, de l'homme et de la femme ? non ; est-ce la laïcité, la démocratie ? alors que seule la loi de Dieu, la charria, non réformable par le vote des citoyens, doit s'appliquer, est ce la liberté ? alors que *islam* signifie *soumission*, soumission du musulman à Dieu et du non musulman au musulman, non, encore non et toujours non, ces valeurs que les nazaréens ont transmis dans les versets tolérants mecquois sont recouverts et abrogés par les versets conquérants médinois.

l'évangile sur tout ce qui concerne le message et la mission de Jésus : Issa n'est pas Dieu, n'est pas mort sur la croix, n'est pas ressuscité, n'a pas racheté les péchés. Comme les autres prophètes, il est soumis à dieu, donc musulman ! Aux derniers jours il reviendra, avec le mahdi, pour abattre les croix, tuer les porcs (les chrétiens) et les singes (les juifs) et établir l'islam. Le coran ne raconte pas l'histoire de Jésus et recouvre son message auquel il n'accorde strictement aucune place.

La révélation coranique n'est uniquement qu'une loi et des rites à appliquer. D'un côté on s'attache à l'apparence : « la barbe », « le voile », « la djellaba », le « pèlerinage », « les ablutions », « le jeûne », « l'interdit du porc », « l'interdit du vin », même la « prière » n'est en rien un dialogue avec dieu mais d'abord un alignement du corps individuel sur le comportement du groupe, puis une suite très codifiée de mouvements et de récitation à faire dans le bon ordre, il faut faire, selon l'heure, 2, 3 ou 4 « rakats » et pas autrement sinon ce n'est pas « valable » et il faut tout recommencer au début, le fin du fin étant d'avoir la trace de la prosternation marquée au front, imiter, faire la même chose, les mêmes rituels, les mêmes interdits, ce ne sont que des signes extérieurs, facilement contrôlables par la communauté qui ainsi peut faire pression sur les « mauvais » musulmans, qui ne respecteraient pas cet apartheid sexiste avec le voile, le refus de serrer la main d'une femme, le confinement des femmes dans leur maison, apartheid alimentaire avec le halal, apartheid social et suprématiste avec l'apparition de groupes réprimant les manquements à la charia (intimidation, agression à l'acide, tabassage, « autodéfense » contre les roms aujourd'hui...) C'est exactement le contraire du message du Christ dans l'évangile. La parole du Christ est spirituelle, c'est la liberté, le choix de la foi, sans contrainte, le don de soi à l'autre, intégralement sans attendre une contrepartie, sans désir de domination, et encore moins d'humiliation, de rapport de force. C'est le pardon pour celui qui est tombé, et par son sacrifice sur la croix, tout est pardonné à l'homme.

Jésus a annoncé des faux prophètes

Qui peut venir amener un nouveau message après le messie, Jésus ? Sinon l'antéchrist ? Jean (1 :2 :22) dit même que « *Celui-là est l'antéchrist, qui nie le Père et le Fils* » or Allah, dans le coran (9 :30), nie le père et le fils.

Oui, Jésus dans l'Evangile a annoncé des faux prophètes (matthieu 24 :11, marc 13:6) « *Gardez-vous des faux prophètes. Ils viennent à vous en vêtement de brebis, mais au dedans ce sont des loups ravisseurs. Vous les reconnaîtrez à leurs fruits.* » (Matthieu 7 :15) et « *L'heure vient où ceux qui vous feront mourir croiront rendre un culte à Dieu.* » (Jean 16 :2) .

L'angélisme et l'ignorance sont mauvais conseillers. Et le coran le reconnaît : *Allah est le meilleur de ceux qui rusent* (3 :54, 8 :18-30) (voir <https://www.dreuz.info/2020/02/27/peut-on-avoir-confiance-en-allah-le-dieu-du-coran/>)

De même que, par ruse, Mohamed s'est prosterné devant les « sublimes déesses » des idolâtres de la Mecque pour les amadouer, de même on prétend aujourd'hui révéler Issa et Myriam (présentés comme [Jésus et Marie](#)), et de même certains aujourd'hui comme hier se réjouissent que « Mohammed a parlé d'eux en bons termes et les a traité d'éminent et dont l'intercession est approuvée ».

Prier ensemble ? Quel Dieu ?

Prier ensemble autrement qu'en silence sera impossible (1) : un musulman ne pourra prononcer sans blasphème le *credo* ou le *notre père* (2), et un chrétien ne pourra s'injurier lui-même en prononçant la *fatiha*, si on ne lui cache pas que *ceux qui se sont égarés* du droit chemin sur lequel nous prions Dieu de nous guider, ce sont les chrétiens (3). Les juifs, quant à eux, savent que *ceux qui ont encourus la colère de Dieu*, ce sont eux.(4)

La vision du dialogue par les frères musulmans

Ils insistent sur le fait que le communisme d'une part et le laïcisme d'autre part sont les ennemis de toutes les religions et que les chrétiens trouveraient donc avantage à se trouver protégés par un état islamique. Ainsi Yussef Al-Qaradawi dans « Priorités du Mouvement islamique dans la phase à venir » affirme en 1990 :

« Un chrétien qui accepte d'être soumis au système laïc non religieux, ne serait pas dérangé d'être sous une règle islamique. En outre, un chrétien qui comprend son droit religieux doit accueillir la règle de l'Islam, car une telle règle est basée sur la croyance en Allah, les messages du Ciel et de la récompense dans l'au-delà. Une telle règle vise également à renforcer les valeurs de foi et de morale qui ont été appelés par tous les Prophètes. Elle vénère aussi le Christ, Marie et l'Injil, et a une attention particulière pour les gens du Livre. Alors, comment se pourrait-il qu'une telle règle, avec sa nature céleste, morale et humanitaire, soit une source d'inquiétude ou de peur pour un croyant dans une religion qui reconnaît Allah, Ses messagers, et l'au-delà, alors que ce croyant ne se préoccuperait pas d'une règle séculière qui méprise toutes les religions et ne lui laisse qu'un petit coin dans la vie ? [...] »

Les sages chrétiens à la largesse d'esprit ont salué la règle islamique comme une formidable barrière qui peut arrêter l'avancée du matérialisme horrible qui menace toutes les religions aux mains du communisme mondial ».

Et il donne le dialogue comme une des priorités de son mouvement :

« Qu'il y ait un dialogue religieux entre islam et le christianisme, pour divers objectifs, dont les suivants :

1- Se tenir fermes devant la tendance de l'athéisme et du matérialisme qui veut en terminer par l'épée avec tous les Messagers du Ciel, se moquent de la croyance en l'invisible, et qui rejette Allah, Ses messagers, ses Punitions et les valeurs morales, et qui tend à la permissivité et mœurs légères qui ont presque complètement détruit les caractéristiques nobles que l'humanité a acquise avec l'orientation des messages du ciel.

1 Pour éviter toute tromperie, ne pas admettre de prière en latin ou en arabe, car le pape François lui-même, lors de la prière pour la paix au Vatican en 2014, s'est fait traitreusement surprendre : l'imam a rajouté une prière non prévue, en arabe, se terminant par « *et donne nous la victoire sur les peuples infidèles* » (2:286) Pour une prière pour la paix, par une religion de paix, c'était effectivement particulièrement bien choisi.

2 Tareq Oubrou : « *La rencontre des religions autour d'une prière commune me gêne énormément, il est très difficile de trouver un langage commun : les chrétiens disent Notre Père ; ce n'est pas possible pour nous.* »

3 Cela n'a pas empêché le cardinal Barbarin de faire réciter cette *fatiha* en chaire, à l'occasion de plusieurs rencontres "œcuméniques" autour du dieu de miséricorde. Ignorance ou naïveté ? Petite question : où se passent toujours les rencontres du dialogue islamo-chrétien ? Dans les églises et les salles paroissiales. Pourquoi ? Réponse : vous n'avez rien à nous apprendre, tout est dans le coran. Voir <http://www.dreuz.info/2016/04/20/lyon-le-cardinal-barbarin-indigne-les-chretiens-dorient-au-nom-de-la-fausse-misericorde-coranique/>

4 Voir le très intéressant article de Jacques Ellul : <http://www.info-sectes.org/islam/ellul.htm>

2- *Confirmer les points d'accord entre les deux religions, qui sont remarquées par le Saint Coran qui évoque la façon de discuter avec les gens du Livre : (Dites : « Nous croyons dans la Révélation qui est venue jusqu'à nous, et dans ce qui provient de vous ; notre Dieu et votre Dieu est un, c'est à Lui que nous soumettons [l'Islam]) [Sourate Al Ankabut : 46]*

3- *Purifier des relations les restes des sentiments hostiles laissés par les croisades du passé et l'impérialisme présent, et la promotion des sentiments de fraternité, de l'humanisme et de la charité. Tourner une nouvelle page pour plus de pureté et des relations plus claires. Cela comprend que l'Eglise arrête de soutenir les chrétiens contre les musulmans dans toutes les batailles qui éclatent entre les deux parties, tels que ceux dans le sud du Soudan et aux Philippines, et dans d'autres régions. L'Eglise se tiendrait même aux côtés des communistes et des païens contre les musulmans ». (Cité par Joachim Véliocas dans « les frères musulmans dans le texte »)*

Vatican II et Le dialogue islamo-chrétien

La congrégation pour la doctrine de la foi déclare qu' « *il est contraire à la foi catholique de considérer l'église comme un chemin de salut parmi d'autres, dont les autres religions seraient complémentaires* ». (dominus jesus 21 - 6 aout 2000) et Pie XI condamne « *l'entreprise de ces hommes qui sont convaincus d'amener sans difficulté les peuples malgré leurs divergences religieuses à une entente fraternelle sur la profession de certaines doctrines considérées comme un fondement commun de vie spirituelle (...)* » « *De telles entreprises ne peuvent, en aucune manière, être approuvées par les catholiques puisqu'elles s'appuient sur la théorie erronée que les religions sont toutes plus ou moins bonnes et louables, en ce sens que toutes également, bien que de manières différentes, manifestent et signifient le sentiment naturel et inné qui nous porte vers Dieu et nous pousse à reconnaître avec respect sa puissance. En vérité les partisans de cette théorie s'égarent en pleine erreur, en pervertissant la notion de la vraie religion, ils la répudient. (...) Se solidariser des partisans et des propagateurs de pareilles doctrines, c'est s'éloigner complètement de la religion divinement révélée !* » (Pie XI mortalium animos)

C'est pourquoi le catéchisme proclame que « *L'Économie chrétienne, étant l'Alliance Nouvelle et définitive, ne passera donc jamais et aucune nouvelle révélation publique n'est dès lors à attendre avant la manifestation glorieuse de notre Seigneur Jésus-Christ. Cependant, même si la Révélation est achevée, elle n'est pas complètement explicitée ; il restera à la foi chrétienne d'en saisir graduellement toute la portée au cours des siècles* » (Catéchisme N°66). Malheureusement la déclaration « *Nostra aetate* » de Vatican II ne fait pas clairement la différence entre les religions apparues avant la venue du christ et celles venues après lui. Or, avant cette venue, les hommes pouvaient s'égarer dans la recherche de la vérité, ils ne le peuvent plus après avoir reçu la connaissance du christ. Ainsi le concile Vatican II, pour ne plus exclure du salut ceux qui n'ont eu connaissance ni de l'évangile ni du christ, a admis qu'il y a plusieurs chemins qui mènent à dieu, d'où, logiquement, on en est venu à l'idée que nous prions le même dieu. et au bout du raisonnement on aboutit au refus d'annoncer l'évangile, et à la volonté d'affermir dans leurs religions ceux que l'on trouve maintenant inutile d'évangéliser puisqu'ils seraient sur un chemin droit (exemples hallucinants des cours d'islam à Taizé pour des migrants et de récitation en chaire de la sourate *la fatiha* (Barbarin à Lyon) ou de l'*adhan*, l'appel blasphématoire à la prière (à st Louis des invalides), la reconnaissance de Mahomet comme Prophète, du coran comme révélation et verbe de dieu (d'où les embrassades du coran), reconnaissance de l'islam comme voie du salut.

Et que dire lorsque dans cette esprit, à l'occasion d'une restauration, on laisse graver « Allah ouakbar, dieu est grand » sur une gargouille de la cathédrale St Jean à Lyon, avec en plus une

traduction fausse puisqu'il aurait au moins fallu graver « Allah est le plus grand » ? (1) et que dira-t-on lorsque, la flèche de Notre Dame de Paris ayant été reconstruite on la surmontera d'une croix, d'une étoile de David et d'un croissant lunaire ? Tout le monde applaudira à ce magnifique symbole du syncrétisme multiculturel. Encore heureux si l'on échappe à la flèche en forme de plug anal et au porche du jugement dernier restauré en vagin de la reine, ce qui serait pourtant symbolique du progressisme.

Ainsi, dans son livre « *l'église face à l'islam* », Joachim Véliocas présente un grand nombre de déclarations d'évêques italiens et français s'offusquant de l'interdiction du voile intégral, demandant la construction de mosquées, le financement public parfois même paroissial, ou le prêt ou don de terrain, d'églises ou de salles paroissiales à transformer en mosquées, l'extension du concordat à l'islam, et des discours incroyables lors de l'inauguration de ces mosquées, démontrant une méconnaissance totale des textes fondateurs et de la vie de Mahomet, ou un reniement de pans entiers de leur ancienne foi.

Autant il est juste de s'ouvrir à chaque musulman individuellement venant en frère humain, autant c'est une grave et funeste erreur de reconnaître l'islam comme seulement une religion, portant un message spirituel, une explication de la vie et de la mort, un espoir pour l'au-delà, alors que c'est à la fois une idéologie politique de conquête, une communauté, une loi, un état, une civilisation et c'est une hérésie ou une apostasie de proclamer en estimer les valeurs et d'en supporter les fondements telles que décrits dans le coran, les hadiths et l'exemple de Mahomet, fondements contraires sans ambiguïté aux valeurs de l'évangile. Certes tous les papes depuis Paul VI ([voir notre page de documents](#)) commettent cette erreur, sauf Benoit XVI qui a précisément été victime d'un coup d'état à cause de cela.

Voir la vidéo de l'abbé Pagès : <https://gloria.tv/like/gYsiB9eReAoH4GgHgK4yq1qxe>

Voir notre page [controverses du dialogue islamo chrétien des premiers siècles](#)

1 Cette gargouille gravée Allah ouakbar n'est pas une fake news, voir <https://www.ladepeche.fr/article/2010/09/06/900942-lyon-gargouille-cathedrale-saint-jean-appelle-ahmed.html> et https://www.lepoint.fr/societe/lyon-allah-est-grand-a-la-cathedrale-saint-jean-07-09-2010-1233237_23.php et encore <http://www.leparisien.fr/lyon-69000/lyon-ahmed-la-nouvelle-gargouille-de-la-cathedrale-saint-jean-06-09-2010-1057485.php>)

Pas d'amalgame, ce n'est pas ça l'islam

Dans son *manifeste pour un islam des lumières*, Malek Chebel cite, faussement, le verset 5 :32 , et ce verset a été repris dans le communiqué du CFCM lu dans les mosquées lors de l'attentat de novembre : *Celui qui a tué un homme (innocent) est considéré comme s'il avait tué tous les hommes*. Outre que ce verset vient du talmud [1], il faut lire le verset complet, non édulcoré par la takia, et il faut aussi lire la fin du raisonnement, dans le verset suivant : *C'est pourquoi Nous avons prescrit pour les Enfants d'Israël que quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. Et quiconque lui fait don de la vie, c'est comme s'il faisait don de la vie à tous les hommes. En effet Nos messagers sont venus à eux avec les preuves. Et puis voilà, qu'en dépit de cela, beaucoup d'entre eux se mettent à commettre des excès sur la terre.* (5 :32)

Voilà donc pour la partie s'adressant aux croyants, et même plus exactement aux enfants d'Israël : ils ne doivent pas tuer des croyants, quant aux non croyants, voici ce qu'en dit le verset suivant : *La récompense de ceux qui font la guerre contre Allah et Son messenger, et qui s'efforcent de semer la corruption sur la terre, c'est qu'ils soient tués, ou crucifiés, ou que soient coupées leur main et leur jambe opposées, ou qu'ils soient expulsés du pays. Ce sera pour eux l'ignominie ici-bas; et dans l'au-delà, il y aura pour eux un énorme châtement.* (5 :33)

Ces deux versets disent donc l'inverse de ce qu'on prétend, et donnent raison aux radicaux, car en effet, qu'est-ce que « semer la corruption sur la terre » ? le coran explique que celui qui critique, met en doute, ou combat la religion de Mohamed est coupable de semer le désordre et la corruption. Celui qui doute, qui ne croit pas, sème donc la corruption, et est donc exclu de la première partie du raisonnement, et est pris en compte par la seconde, qui le voue à la mort, ainsi que le confirme ce verset exemplaire : *Certes, ceux qui ne croient pas à nos versets, (le Coran) Nous les brûlerons bientôt dans le Feu. Chaque fois que leurs peaux auront été consumées, Nous leur donnerons d'autres peaux en échange afin qu'ils goûtent au châtement.* (4 : 56)

Curieuse idée donc de la liberté de pensée, curieuse "lumière".

N'y a-t-il donc pas dans le coran de meilleur extrait que celui-ci, extrait et faussé du talmud, pour illustrer la tolérance de l'islam ?

Il y a bien celui-ci : *Quiconque tue intentionnellement un croyant, Sa rétribution alors sera l'Enfer, pour y demeurer éternellement. Allah l'a frappé de Sa colère, l'a maudit et lui a préparé un énorme châtement* (4 :93) mais il n'est pas plus rassurant pour les non croyants !

1 C'est une citation faussée du Talmud de Babylone (Sanhédrin, 4 :8 37a) : « Dans un procès capital, le sang de celui qui aura été exécuté à tort et le sang de toute la descendance qu'il aurait pu avoir jusqu'à la fin des temps retombent sur celui qui est responsable de sa mort. C'est ce qui apparaît du récit biblique du meurtre d'Abel par son frère Caïn, puisqu'il est écrit : « Les sangs de ton frère crient ». [Il n'est pas dit : « Le sang de ton frère » mais « les sangs de ton frère » : son sang et celui de sa descendance.] « C'est pour cela que l'homme a été créé seul, pour t'enseigner que quiconque anéantit une âme d'Israël, l'Écriture lui en tient compte comme s'il avait anéanti tout un univers. Et quiconque fait subsister une âme d'Israël, l'Écriture le lui compte comme s'il avait fait subsister tout un univers. C'est aussi pour assurer la paix entre les hommes – afin que personne ne dise à un autre : Mon père était plus grand que le tien. Et encore, pour que les hérétiques ne puissent prétendre que le ciel est peuplé de nombreuses divinités ayant créé, chacune, un autre homme ».

On remarque que dans l'original talmudique, il n'y a pas d'exception concernant "ceux qui répandent la corruption sur la terre". Pour bien comprendre ce « monde entier » il faut remarquer que cet épisode est celui du meurtre de Caïn, qui a tué son frère, et donc ses descendants, à comparer aux descendants de Seth, l'autre fils d'Adam, qui peuplent le monde.

Messieurs les donneurs de leçon de morale, regardez les églises qu'on brûle en Turquie, en Egypte, au Nigéria ! ... Les chrétiens qu'on assassine au Pakistan, au Soudan, en Egypte, en Syrie !... Regardez ces mains et ces pieds qu'on coupe en Arabie, au Mali ! Regardez ces nez et ces oreilles qu'on coupe en Egypte, en Afghanistan ! Regardez ces femmes qu'on lapide en Arabie, au Yemen, au Soudan, regardez ces gens qu'on égorge ou qu'on décapite en Syrie, en Lybie, en France même.

Oui, en France, des adeptes de l'islam et du coran ont déjà tué en masse et en détail à de multiples reprises :

En 1986 d'abord, en 1995 et 1996 puis récemment les spectateurs du bataclan en 2015, les promeneurs de Nice en 2016, les acheteurs du marché de Noël de Strasbourg en 2018, ...

Ainsi ils ont tué le juif : les clients du restaurant de la rue des rosiers en 1982, les écoliers de l'école juive de Toulouse en 2012, les clients de la superette casher de Vincennes en 2015, Iliyan Halimi à Paris en 2006, puis Sarah Halimi à Paris en 2017

Ils ont tué les journalistes de Charlie hebdo en 2015

Ils ont tué un chef d'entreprise, Hervé Comara à st Quentin Falavier en 2015

Ils ont tué l'homme de prière, le Père Hamel. dans son église en 2016

Ils ont tué la jeunesse, Laura et Mauranne à la gare de Marseille en 2017

Ils ont tué celui qui protège : la policière Aurélie Chatelin en 2015, le couple de policiers de Magnanville en 2016, un policier avenue des champs Elysées en 2017, le commissaire Arnaud Beltrame à Trèbes en 2019, les policiers de la préfecture de Paris en 2019, une policière, Stéphanie Montfermé, à Rambouillet en 2021, le médecin militaire Alban Gervaise à Marseille en 2022

Ils ont tué des passants à Paris en 2018 et à Villejuif et à Romans sur Isère en 2020

Ils ont tué un enseignant, Samuel Paty à Conflans st Honorine en 2020,

Ils ont tué des fidèles dans la basilique Notre Dame de Nice en 2020.

Ils ont même tué en prison, Yvan Colonna, à Arles en 2022

Il restait l'innocence de l'enfance, ce fut Lola en 2022

Ils ont tué un autre enseignant, Dominique Bernard, à Arras en 2023

Ils ont tué des jeunes, Thomas à Crépol en 2023, Nicolas à st Peray, Zacharias à Romans sur Isère et Philippine en 2024, et Elias à Paris en 2025

Demain, si tu continues à croire les bonimenteurs de plateau TV, habiles à crier à l'indécence et à la récupération contre les lanceurs d'alerte, et si tu ne dis rien, si tu ne fais rien, ce sera toi ou tes enfants.

Nulle contrainte pour la religion ? Ces corps mutilés témoignent contre vous, et ces versets intolérants aussi.

Mais c'est incroyable, le nombre de déséquilibrés, depuis 1400 ans, à travers la terre, qui déforment les versets si clairs et si pacifiques du coran !

Lors des attentats de janvier, il y avait eu aussi une condamnation des assassinats, assortie d'un : *mais* ... il faut reconnaître qu'ils l'avaient bien cherché, puisqu'ils ne respectaient pas le prophète et La religion, autrement dit "ils répandaient la corruption sur la terre". et l'imam de Brest dans une de ses vidéos buzzantes avait également averti que la musique n'était pas licite, que c'était une œuvre du shaitan et qu'ils allaient être transformés en singe et en porc [1], voila donc la justification pour les spectateurs assassinés du bataclan. Quant à ceux des terrasses de café, ils buvaient du vin, avec des femmes ! , alors, bien évidemment, la police des mœurs se devait de sévir, pour faire respecter la charia.

A une autre occasion d'annoncer « *c'est pas ça l'islam* » (et elles ne manquent pas) Mohamed louizi a déconstruit un communiqué trempé dans la même encre de la mauvaise foi

et de l'hypocrisie ([L'islam, religion de paix et d'amour ? Eléments de décryptage des citations coraniques à l'usage de ceux qui refusent la propagande - Le Salon Beige](#))

Sur quoi se basent nos belles âmes politico-médiatiques pour affirmer que ce n'est pas le vrai islam ? Quelles sont leurs sources ? En tout cas c'est le vrai coran ! Mais l'ont-ils seulement lu ? Ils disent du fanatisme de quelques-uns que c'est l'arbre qui cache la forêt de l'islam pacifique. mais quel est donc l'état réel de la forêt en laquelle un tel arbre peut prendre racine et s'y retrouver, comme disait Mao, « comme un poisson dans l'eau » ?

En français, il existe des familles de mots que l'on obtient par dérivation, avec des suffixes ou des préfixes, ainsi à partir d'une notion ou d'un symbole, ou d'un nom propre, on obtient avec le suffixe *isme* l'idéologie, et avec le suffixe *iste* l'adepte de cette idéologie. Par exemple Marx (le philosophe), donne marxisme et marxiste, faisceau (le symbole), fascisme et fasciste, nazi (le parti) donne nazisme. De même à partir du mot arabe *islam* portant la notion de soumission à dieu et de perfection de la racine SLM, on obtient *islamisme*, l'idéologie, et *islamiste*, l'adepte. *Musulman*, c'est la déformation en français du mot turc *muslumam*, lui-même dérivé en arabe de *islam*, celui qui pratique (*mu*) la soumission (*islam*). Mais cela n'a pas de sens de comparer l'idéologie, qui est définie par le coran et les hadiths, et l'adepte, qui est évidemment pluriel, celui qui veut appliquer cette idéologie, et qui est, à nos yeux, plus ou moins modéré (1), ou plus ou moins radicalisé, selon qu'il connaît, approuve et applique plus ou moins littéralement tous les commandements du coran et des hadiths. Depuis peu, au XXIème siècle, le politiquement correct et le [novlangue](#) réservent les mots *musulman* aux uns et *islamiste* aux autres, mais où placer le curseur sur cette échelle de la modération et de la radicalité ? Il est vrai que tous les musulmans ne partent pas au jihad, bien que le coran le leur demande clairement (3 :167-172, 9 :29, 9 :111, 8 : 65, 2 :191,4 :95). Or qui est cet homme qui dirait « Cette loi de Dieu est mauvaise, et, celle-là, je ne l'appliquerai pas » ? Un hypocrite, qui ne respecte de la loi de Dieu que ce qui l'arrange ! (voir 2 :85) C'est ce que proclame lors de son procès du bataclan en janvier 2022 Mohamed Abrini : « *La charia, c'est la loi divine. Et la loi divine sera toujours supérieure à la loi des hommes* » « *Le djihad fait partie de l'Islam* », « *Je sais que certains en prennent la moitié et rejettent l'autre, mais moi, le Coran, je le prends en entier* »

« *Cela n'a rien à voir avec l'islam* » bêlent ils tous en cœur, il est vrai que cela n'a rien à voir avec l'idée qu'ils se font de l'islam, mais cela à tout à voir avec l'islam des textes, et de ceux qui s'en réclament. C'est fou le nombre de koufars qui se sentent la mission d'expliquer aux musulmans ce qu'est le vrai islam !

Montrez-moi ce que les djihadistes ne comprennent pas dans le coran, en quoi ils n'en respectent pas les commandements et je vous démontrerai qu'ils sont meilleurs musulmans que vous ne le croyez, car tout ce qu'ils font y est écrit noir sur blanc. Mais pour cela, il faudrait que vous l'ayez lu et que vous ne parliez tant sans savoir.

L'article « attentats sur la voie prophétique » du magazine de l'Etat Islamique, N°8 et N°10 est une démonstration capitale. Il s'appuie sur de nombreuses références au coran, aux hadiths, à la vie du prophète, et aux commentaires des savants des différentes écoles de l'islam. C'est en quelque sorte une réponse très argumentée à ceux qui disent « ce n'est pas cela l'islam » et cela démontre la réalité de cette idéologie de conquête. Il n'y en a pas eu de réfutation par les "savants" autoproclamés de l'islam. Voir [dar-al-islam-8/](#) et [dar-al-islam-10/](#)

En effet, « *Al Azhar ne peut condamner l'Etat islamique. L'Etat islamique est un sous-produit de l'enseignement d'Al-Azhar. Al-Azhar peut-il se déclarer lui-même non islamique ? Al Azhar dit que le califat est nécessaire et que le Monde musulman doit l'établir. Al-Azhar enseigne que les apostats doivent être tués. Al Azhar est hostile envers*

1 Erdogan répondant au prince saoudien : *Le terme «Islam modéré» est de nouveau utilisé. Le brevet « d'islam modéré » appartient à l'Occident. Il n'y a pas d'Islam modéré ou immodéré; L'Islam est un. Le but de l'utilisation de tels termes est d'affaiblir l'Islam.*

les minorités religieuses, et enseigne qu'il ne faut pas construire d'églises, etc. Al Azhar défend la capitation de la jizya. Al Azhar enseigne la lapidation des gens. Alors comment Al-Azhar peut-il se déclarer lui-même non islamique ? L'État islamique ne fait que ce qu'Al Azhar enseigne » (Cheikh Mohamed Abdullah Nasr - télévision le 2 décembre 2016 [interview](#))

Qui représente le mieux l'islam ? (par frère Rachid)

Il n'existe pas d'institution, ni de groupe ni de faction pour représenter les musulmans et parler en leur nom. Et ce ne sont pas des musulmans dont on parle lorsque l'on dit que l'islam est une religion de violence et de terrorisme. Il y a une différence entre l'islam et les musulmans : l'islam est défini par les textes : le coran et la sunna ! Il est défini, aussi, par ses symboles, qui l'ont vécu concrètement, comme le prophète Mahomet et ses compagnons « les fondateurs de l'islam ». Le représentant de l'islam est celui qui respecte le mieux les enseignements de ses textes, non pas celui qui les ignore ou qui ne les pratique plus ou qui n'en pratique qu'une partie car elles le dérangent de nos jours. Beaucoup de musulmans ne font pas les 5 prières par jour sans discontinuité ..., beaucoup d'entre eux ne vont pas en pèlerinage. Si beaucoup de musulmans ne font pas la prière quotidiennement, peut-on en déduire que l'islam ne l'a pas enseigné ? Ce n'est pas à la majorité de définir ce que la religion dit, ce sont ses textes qui le définissent ! Une majorité de musulmans ne se marient pas avec 4 épouses. Peut-on dire de ce fait que l'islam ne l'a pas permis et enseigné ? La majorité des pays musulmans ne coupent pas la main du voleur ! Ils ne lapident pas les fornicateurs, cela nous donne-t-il le droit de dire que l'islam est innocent de ces pratiques ? Ce n'est pas une bonne mesure pour en juger, on doit en juger d'après ses textes comme ils ont été compris par ses fondateurs et les grands symboles de l'islam, ses exégètes et ses ulémas.

Voici une grille pour démontrer qui représente l'islam : d'un côté les 5 piliers de l'islam et quelques préceptes de la charia et de l'autre quelques états.

L'Arabie Saoudite est un état musulman : il oblige les musulmans aux 5 piliers de l'islam sous peine d'apostasie, d'ailleurs la police religieuse oblige à la fermeture des magasins à l'heure de la prière ! Cet état-là oblige les femmes aux signes ostentatoires (niqab), il fait respecter aussi l'héritage musulman, il applique certaines sentences comme couper la main du voleur, tuer celui qui quitte l'islam, il administre des coups de fouet. En revanche il ne lapide pas l'adultère, il n'est pas organisé en système du califat, il n'oblige pas les juifs et les chrétiens à l'impôt sur la vie (djiziah), il n'ordonne pas le jihad pour propager l'islam, du moins pas pour le moment.

Le Maroc est un pays musulman, mais plus libre que l'Arabie Saoudite. Il n'oblige pas ses citoyens aux 5 piliers de l'islam, en revanche il punit les non jeûneurs du ramadan, il n'oblige pas aux signes ostentatoires, il n'exécute aucune des punitions de la charia, il n'appelle pas au jihad, n'oblige pas les chrétiens et les juifs à l'impôt sur la vie, il n'est pas organisé sur le système du califat.

Prenons maintenant le musulman de base en pays non musulman : il croit aux 5 piliers mais il ne pratique que la prière et le jeûne par exemple, parfois il ne prie que le vendredi, il se pourrait qu'il donne ou pas l'aumône, il se pourrait qu'il fasse ou pas le pèlerinage, il ne s'oblige à aucun signe ostentatoire, même pas la barbe ou le niqab, il appelle peut-être au jihad, mais n'a pas le pouvoir d'appliquer les punitions de la charia, ni l'impôt sur la vie. [Et même après la partition en préparation des territoires perdus de la république et la création de tribunaux islamiques (comme en Angleterre). Ces tribunaux feront appliquer certes l'héritage musulman et les droits de l'homme sur la femme, et, par une police des mœurs, le port de signes ostentatoires, mais ils resteront incompetents pour les punitions les plus dures de la charia, tant

que le califat ne sera pas proclamé à Malmo, Molenbeck ou Saint Denis, qu'il devient d'ailleurs urgent, pour ne pas choquer sa population, de renommer en Denisville].

Maintenant prenons le califat de DAESH, qui croit en tout cela et à la lettre, et veut tout appliquer et applique tout sur le terrain, sans aucune exception.

Qui représente l'islam alors ? Qui applique le mieux l'islam, entièrement ? Est-ce l'Arabie Saoudite, le Maroc ? Non, d'après cette grille, c'est Daesh qui est le vrai représentant de l'islam. Mais ce qui est étrange c'est que tous les autres disent que DAESH ne représente pas l'islam !

			Punitions de la charia						5 piliers					
Impôt sur la vie	Système du califat	Appel au jihad	Exécution des apostats	Coups de fouet	Lapidation de l'adultère	Couper la main du voleur	Système de l'héritage	Signes ostentatoires (barbes, hidjab)	pèlerinage	Aumône légale	jeûne	prière	Profession de foi	
X	X	X	V	V	X	V	V	V	V	V	V	V	V	Arabie saoudite
X	X	X	X	X	X	X	V	X	X	X	V	X	V	Maroc
X	X	?	X	X	X	X	X	?	?	?	V	V	V	Musulman en pays non musulman
V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	DAESH

(Voir la vidéo de frère Rachid : <https://youtu.be/3XShBD-33WM>)



L'ignorance est la meilleure arme de ces radicaux, d'après eux tous les livres sont soit dans le coran, soit sont faux donc il suffit de se référer au coran pour connaître la vérité. De plus il faudrait le lire en arabe pour éviter les mauvaises interprétations, or qui connaît l'arabe classique ? [1] Ces savants fous de l'islam se veulent donc l'unique filtre de la connaissance. Plutôt que d'allumer des bougies et lâcher des ballons à chacune de leurs œuvres ou tomber dans les provocations et répondre à un radicalisme maléfique par un autre radicalisme maléfique, il faut, par l'instruction, sans dureté ni humiliation, provoquer l'ouverture des yeux et des oreilles, pour arriver à celui des cœurs ; pour cela commencer par lire et faire lire les textes fondateurs afin que les esprits abusés délaissent les mensonges et découvrent la fraternité pour tous les humains, sans exception.

1 Bien sur, vous avez appris le grec pour lire l'Iliade, vous avez appris le japonais pour lire Sun Tzu, le russe pour lire Dostoïevski, l'allemand pour lire Kant et Goethe, le vieux français pour lire Rabelais et Montaigne, l'anglais ancien pour lire Shakespeare, l'italien pour lire Dante, le latin pour lire Ovide, le breton pour lire la Villemarqué, ...

Religion de tolérance ou idéologie de conquête

Pour les hommes de bonne volonté, une religion est un équilibre entre d'une part ce qui relie l'homme à sa transcendance, et à l'au-delà, et d'autre part ce qui le relie à l'humanité et aux autres hommes, et elle manifeste cet équilibre par des prières et des rites à appliquer plus ou moins strictement. et donc une religion, en plus de proposer un sens à la vie et une vision de la mort, un espoir, appelle ses adeptes à œuvrer pour une meilleure concorde entre les hommes.

Mais peut-on appeler religion une idéologie dont le texte fondateur (1) prône l'intolérance (3:85,116, 40:70, 5:33), l'appel au meurtre des chrétiens (2:191-193, 9:5, 8:39), l'appel au meurtre des non musulmans (4:56,89, 8:12-17), l'antisémitisme (2:87, 4:153-155, 5:64, 33:26, 7:166), l'appel au meurtre des apostats et la non liberté de conscience (4:89,3:86,90, 9:74, 16:106), la vendetta (17:33, 2:178,194, 5:45, 17:33), l'appel au meurtre des homosexuels (26:160) , des adultères (24:2), ..., les châtements inhumains : le lynchage par lapidation, l'égorgeement et la décapitation (8:12, 47:4), l'amputation des mains et des pieds (5:38), le supplice du feu (4:56), l'absence de pitié (24:2), le suprématisme (3:110), la discrimination religieuse (9:28,29,123, 60:4, 2:221, 4:56), le communautarisme et l'apartheid (5:51, 3:28), la haine de l'autre, impur (3:10, 4:48,56,76,89,91, 5:33, 8:12,39,60-65, 9:5,17,28-30,34,36,73,111,123, 21:98, 22:55, 25:21,77, 33:26,60-62,64, 47:4, 48:13, 59:4, 60:4, 66:9), l'esclavage (4:3,2:221, 16:61,75, 2:178, 4:25, 23:6, 24:33, 70:30), la misogynie (43:18, 17:40, 4:34), l'inégalité juridique de l'homme et de la femme (2:228,230,282, 65:1-4, 4:11) le viol et la violence conjugale (2:223, 4:34), la polygamie (4:3,24,25, 23:6, 24:33, 33:50), la prostitution, sous le nom de *mariage temporaire* (4:24), l'esclavage sexuel (4:25, 33:52, 70:30), le "mariage" des enfants impubères (65:4), une idéologie qui appelle, cinq fois par jour, à prier contre les juifs et les chrétiens (1:7) enfin, peut-on appeler religion une idéologie guerrière de soumission du monde qui institutionnalise les razzias sous le nom de *guerre sainte* ou *jihād* (4:74,95, 8:7,74, 9:24,29,111, 66:9, 47:4-7) au cours desquelles sont encouragés : le reniement des traités (8:58), la prise de butin (8:69), la fourberie (3:28), le viol des femmes des vaincus (4:3,24, 33:50, 70 :30), le massacre des prisonniers (8:67, 33:26), le racket des vaincus (9:29), les mécanismes terroristes pour épouvanter les opposants (8:12,57).

D'ailleurs, tous ces versets ne sont-ils pas contraires au droit pénal français, comme incitation à la haine et au meurtre en raison de la religion ?

La question que devraient se poser les « infidèles utiles » qui, en refusant de lire le coran, craignent de confronter leurs croyances et leurs préjugés à la réalité des textes, est celle-ci : Est-ce qu'une religion a à voir avec ses textes fondateurs, avec la conduite et les enseignements de son fondateur ? Tout ce qui est donné ci-dessus en référence est bien dans les textes fondateurs (coran et hadiths), approuvé et pratiqué par le fondateur, pratiqué dans les pays musulmans, approuvé, justifié, soutenu, maintenu par les écrits des savants de l'islam qui tous disent que c'est une pratique de l'islam, les responsables religieux le laissent faire, le justifient et l'ordonnent et toute tentative d'abrogation a été taxée de non islamique et sévèrement réprimée.

1 Les références sont ici limitées au coran, on trouve dans les hadiths de quoi illustrer et détailler bien plus largement chaque point, lire notre page [coran et hadith](#)



Accuser de racisme, d' « islamophobie », ceux qui dénoncent ces versets et les actes qui en découlent, et aller jusqu'à dire que les victimes le méritent car soit elles provoquent les bons musulmans, elles l'ont bien cherché en quelque sorte, soit leurs ancêtres ont commis des actes qui justifient la punition de leurs descendants, c'est la lâcheté ultime, le refus de s'occuper du problème. Prétendre que « ce n'est pas ça l'islam », c'est de la tromperie, de la taqiya, car cela est bien prôné par le coran, qui définit l'islam.

Ces actes que notre raison désapprouve sont commis au nom d'Allah, et en disant simplement « oui, mais tous les musulmans ne font pas cela, ces choses là arrivent » non

seulement on ne s'intéresse pas aux victimes mais en plus on justifie l'inacceptable et on permet que cela continue.

Le coran n'instaure pas une religion à usage privé, prônant un combat intérieur spirituel, c'est bien au contraire un système de croyances qui donne à ses fidèles mandat pour le djihad, un combat pour la gouvernance du monde, un totalitarisme où tous les aspects de la vie sont gérés par une loi, la charia, où toutes les relations entre les hommes sont régies et contrôlées par la communauté des fidèles, l'oumma. (Voir <https://ripostelaique.com/les-regles-de-lislam-pour-asservir-les-peuples.html> et [stratégie de l'ISESCO](#))

Et en quoi est-ce de la haine ou du racisme que de condamner ces discours moyenâgeux, barbares et intolérants puisés dans le coran, les hadiths et la vie du prophète ? Dire cela n'appelle pas à la haine de ceux qui suivent ces préceptes inhumains, et persécutent leurs semblables, au contraire c'est leur ouvrir les yeux en souhaitant que leur humanité reprenne le contrôle de leur esprit abusé, afin qu'ils puissent vivre heureux en œuvrant pour le bien de tous leurs frères humains. Prions en ce sens pour ceux qui nous persécutent; le conseil des théologiens musulmans de Belgique, lui, a refusé, après les attentats de Bruxelles, de faire respecter dans les mosquées une minute de silence pour les victimes ou de réciter la fatiya en leur mémoire, car "les victimes n'étaient pas toutes musulmanes" *Et ne fais jamais la prière sur l'un d'entre eux [les mécréants et les hypocrites] qui meurt, et ne te tiens pas debout auprès de sa tombe, parce qu'ils n'ont pas cru en Allah et en Son messenger, et ils sont morts tout en étant pervers* (9 :84), et il est vrai que réciter le dernier verset de la fatiya (1:7) en l'honneur de mécréants, qui se sont égarés (les chrétiens, assimilés par ailleurs aux porcs) ou qui ont encourus la colère de dieu (les juifs, assimilés par ailleurs aux singes) ce n'est pas hallal, puisque le coran préconise d'être dur avec les non croyants, de n'avoir aucune pitié dans leurs supplice (24 :2) et de les humilier (9 :29)! et il était sans doute « inapproprié » de réciter devant les caméras celle-ci :

O Allah. Accorde-nous la victoire sur les juifs, qui sont tes ennemis mais aussi les ennemis de notre religion. (Amen)

O Allah. Fais périr les mécréants, les polythéistes et les ennemis de l'islam. (Amen)

O Allah. Eparpille leur nation. (Amen)

O Allah. Disperse leurs troupes. (Amen)

O Allah. Détruis leurs édifices. (Amen)

O Allah. Fais périr leur récolte. (Amen)

O Allah. Rend orphelins leurs enfants. (Amen)

O Allah. Rend veuves leurs épouses. (Amen)

O Allah. Fais tomber leurs biens et leurs fortunes comme butin entre les mains des musulmans. (Amen)

Une religion d'amour, de tolérance et de paix que nous disent nos élites médiatico-politico-religieuses, qui n'ont jamais lu le coran.

Les 26 idées fortes qui ont fait le succès de l'islam

1. Une version standardisée de l'ensemble d'idées est écrite.
2. Le Coran contient des instructions pour sa propre dissémination.
3. L'ensemble d'idées contient des instructions pour sa propre préservation, sa protection et la fidélité de sa réplique.
4. L'islam ordonne à ses adeptes de créer un gouvernement qui lui soit favorable.
5. Autorisation de répandre la religion par la guerre.
6. Les terres doivent être conquises et reconquises, l'empire islamique doit s'étendre.
7. L'ensemble d'idées assure le renouvellement des combattants en autorisant la polygamie.

8. Critiquer l'islam est un délit punissable.
9. Il n'est pas possible de quitter l'islam une fois qu'on lui appartient.
10. L'islam est votre première appartenance.
12. Le Coran doit être lu en arabe.
13. Il faut prier cinq fois par jour.
14. Les prières impliquent des mouvements d'ensemble, au même moment.
15. La femme est en situation de soumission complète par rapport aux hommes.
16. La seule manière pour une femme d'être certaine d'aller au paradis est que son mari soit content d'elle au moment où elle meurt.
17. Allah s'autorise à abroger et modifier sa propre œuvre.
18. Le Coran utilise la carotte et le bâton pour imposer les comportements.
19. Il fournit un objectif énorme et enthousiasmant : réaliser la volonté de dieu sur toute la terre
20. Les non-musulmans doivent payer une lourde taxe.
21. Il est interdit au musulman de devenir ami avec un infidèle.
22. Le Coran recommande le mensonge avec les infidèles.
23. L'islam doit toujours être défendu.
24. Les écritures islamiques enseignent l'utilisation de prétextes pour déclencher des guerres.
25. Utilisation explicite d'un système à deux poids et deux mesures : une norme pour les musulmans et une autre pour les non-musulmans.
26. Il est interdit de tuer un musulman (sauf pour une juste cause). Il n'est pas interdit de tuer un infidèle.

(voir le détail de chacun de ces points dans : <https://www.delitdimages.org/terrifiant-genie-lislam/>)

Il va falloir changer le logiciel de pensée

D'abord quelques questions à poser par la commission d'enquête sur l'attaque à la préfecture de police de Paris :

- Quel est le premier islamo-collabo qui a parlé dans cette affaire de déception amoureuse ?
- Quel est le premier islamo-collabo qui a parlé de conflit du travail ?
- Quel est le premier islamo-collabo qui a parlé de déséquilibre
- Quel est le premier islamo-collabo qui a parlé de couteau en céramique
- Quel est le premier islamo-collabo qui a parlé de conversion récente (18 mois)
- D'où ont il puisé ces fausses informations ?

Heureusement que le procureur a renvoyé tous ces guignols, et ils sont nombreux, au coin avec le bonnet d'âne ! Tout était faux : des fake news relayés par tous les journalistes alors que, dès la première heure, ils savaient tous, comme vous et moi, qu'il y avait :

- Une attaque au couteau
- Une cible républicaine
- L'égorgeur de la première victime (« large plaie au cou »)
- La volonté de mourir en martyr (il avance vers le policier qui finit par l'abattre)

Quelle est cette logique qui fait qu'ils ne voient pas ce qu'ils voient ? Il va falloir changer de logiciel.

Une heure après, ils savaient encore :

- Conversion à l'islam
- Epouse musulmane – y a-t-il eu à cette occasion reprise de l'habilitation ? non.
Il va falloir changer de logiciel.
- blâme administratif pour violences conjugales.

- Il se rendait à la mosquée après le travail, habillé en djellaba – signal faible ? Il va falloir changer de logiciel
- Convocation par sa chef pour, entre autre, refus de saluer les femmes – signal faible ? La hiérarchie était donc bien au courant. Il va falloir changer de logiciel
- Il a acheté deux couteaux, en métal, le matin même et les a simplement dissimulé sous sa veste
- Il est rentré avec son badge, donc sans passer sous les portiques de contrôle. Il va falloir changer de logiciel.
- Quel usage du 2^{ème} couteau, un couteau à huitres ?, a-t-il fait ?

Puis on a eu connaissance d'un premier SMS de sa femme : « *seul Allah te jugera* »

et enfin le pot aux roses confirmé par le procureur :

- 33 SMS d'encouragement religieux entre lui et sa femme
- Ses collègues rapportant des comportements inquiétants en 2015 (apologie de l'attentat de charlie hebdo), « *on leur a proposé de porter témoignage par écrit, il ne l'ont pas fait* » mais pourquoi Mr Laurent Nunes ? Il faut peut être se poser la question : n'ont-ils pas eu peur d'être accusé d'islamophobie et que cela nuise à leur carrière, alors que le révoqué aurait été réintégré par le tribunal administratif ? Il va falloir changer de logiciel.
- Il était en contact avec un imam salafiste marocain, (pour un islam de France), qui avait une OQTF, non exécutée car il a eu, bien plus tard, un enfant et s'est marié. Les droits de l'homme et le « mariage d'expulsion », c'est sympa, mais il va falloir changer de logiciel.
- L'imam en question était donc sous le coups d'une OQTF non pas en tant que radicalisé, ce n'est pas un délit, mais pour une condamnation pour fraude fiscale et pension alimentaire. Il va falloir changer de logiciel.
- Il avait à son bureau une clé USB avec entre autre les coordonnées de dizaines de policiers – c'est lui qui a donné le couple de Magnanville ? et qu'y avait-il d'autre sur la clef qui pouvait lui servir à renseigner on ne sait qui ?

Au fait, il disait quoi Eric Zemmour, la veille, ce qui lui a valu d'être mis au banc de la nation pour avoir fait un état des lieux trop tôt ? Le diagnostic n'est pas posé, il n'y a pas de large consensus sur l'état d'ensauvagement et d'islamisation de l'Europe. Et donc, comment dès à présent proposer des solutions alors que le politiquement correct (voir notre page sur le [novlangue](#)) empêche tout débat équilibré et honnête, le contradicteur étant immédiatement menacé de la 17^{ème} chambre et condamné à la mort sociale. Cet attentat lui donne raison et l'état des lieux qui commence à être partagé montre qu'il va falloir changer de logiciel.

Après le soutien de Tariq Ramadan, coucou le revoilà, à « la mémoire » de l'assassin, heureusement qu'une sénatrice puis Pascal Praud sur BFM a relayé ce matin l'information parue **avant hier** comme quoi Adama Traoré organisait une manifestation de soutien à l'assassin, manifestation que le préfet, pas très « vigilant » et ne voulant pas « courir de risque », indique ne pas pouvoir interdire du fait du tribunal administratif qui le retoquerait. Il va falloir changer de logiciel. Ce Traoré sera-t-il poursuivi comme Zemmour l'a été ? Castaner annonce que la manifestation **sera** interdite. A suivre.

Il est inutile de remplacer Castaner par Cazeneuve, qui n'est toujours pas remis de son « *ce n'est pas un délit de prôner le djihad* » Si ce n'est pas un délit (c'est quand même une incitation à la haine et un appel au meurtre), mais qu'est ce qu'ils ont attendu pour proposer un amendement à la loi ? Et pourquoi c'est un délit d'opinion pour Zemmour de le dénoncer ? Il va falloir changer de logiciel.

S'il y a eu des dysfonctionnements de l'appareil d'état, depuis 40 ans, il faut les régler, mais s'il y a eu complaisance voir complicité de l'état, la démission du ministre, des préfets et

des directeurs de cabinet s'impose car, par leur passé de déni de réalité, ils ne sont pas crédibles pour mener ce réarmement moral et ce combat, et il faudrait alors rétablir l'honneur des sonneurs de tocsin injustement stigmatisés et commencer par libérer les identitaires emprisonnés, arrêter les poursuites de délit d'opinion contre Zemmour, Cassen, Tassin, Mesnard, ..., réviser ces procès, annuler ces condamnations, rembourser ces amendes.

Au lieu d'engager ce changement de logiciel pour un réarmement moral, Macron, tel Ponce Pilate, avoue son impuissance et tout ce qu'il trouve à faire est d'engager tous les français (et pas seulement les responsables de la sécurité) à prendre en main la vigilance, à dénoncer tous les auteurs de signes de radicalisation (en quelque sorte #balancetonislamiste), mais c'est quoi ça la radicalisation ? ce n'est pas un délit pouvant motiver la révocation d'un fonctionnaire (voir notre page sur les [signes de radicalisation](#)) il va falloir changer de logiciel.

La question à se poser est celle-ci : Qu'est ce qui, dans leur idéologie, l'islam et la charia, pousse certains musulmans à se radicaliser, à devenir djihadistes et à finir en « martyr » (voir notre page [modérés et djihadistes](#)). Cette idéologie est définie par le coran, et il n'y a qu'un coran, le terroriste islamique ne serait-il qu'un islamiste en phase terminale ? Le politiquement correct nous fait dire que c'est le dévoiement (ou la dérive) d'une religion, mais chacun s'accorde à reconnaître que les textes fondateurs (coran et hadiths) devraient être réformés, ce qui revient à reconnaître que oui, le contenu de ces textes pose problème car il alimente et donne raison aux plus radicaux (voir l'article « *attentats sur la voie prophétique* » dans [dar-al-islam-8/](#) et [dar-al-islam-10/](#)) D'ailleurs l'Imam de Gonesse, Hassan el-Houari, affirme refuser de donner le Coran en français aux nouveaux convertis car « *Lire le Coran comme ça, sans détail, sans connaître le contexte, l'exégèse, ça peut faire des dégâts, c'est une bombe atomique...* »

Aujourd'hui (14 décembre 2019) on apprend que le secrétaire général de la Ligue islamique mondiale, rendra hommage à st Etienne du Rouvray au prêtre égorgé par des islamistes et que l'archevêque de Rouen, Mgr Dominique Lebrun souligne sa « joie et son émotion que le dignitaire musulman ait souhaité poser ce geste pas banal ». Je suppose qu'il va à cette occasion embrasser le coran. Ah on me dit qu'il y a longtemps que cela a été fait, et le saint imam va-t-il penser à embrasser les saints évangiles ? Mais pourquoi donc voudriez-vous qu'on l'y invitât ? Cher monseigneur, ouvrez les yeux, c'est cela la dhimmitude en marche, et l'islamisation. La petite amie du fils d'un de mes neveux est la fille d'un turc et d'une algérienne, j'attends l'annonce de la conversion du neveu. Le frère de ma belle fille a épousé une tunisienne, il a du proclamer la chahada. c'est cela l'islamisation.

Oui, il va falloir changer complètement de logiciel de pensée.

Les masques tombent, les choses s'accélèrent

Après l'attentat ayant fait 4 morts à la préfecture de Paris en octobre 2019, un certain nombre de bulots ouvrent les yeux sur la prétendue « victimisation » musulmane, les choses s'accélèrent, et les islamistes agissent maintenant en leur nom et sans le tutorat des gauchistes, ainsi dans un « *rassemblement fraternel* » on remarque cette pancarte édifiante : « *Française musulmane et voilée. Si je vous dérange je vous invite à quitté (sic) mon pays.* »

« *Nous ne sommes pas dans un projet d'assimilation [...] La France doit s'habituer au fait que nous restons [...] Mon grand-père a défendu ce pays, mon père l'a bâti et moi je le revendique [...] Ils ne se rendent pas compte de ce que nous avons préparé, c'est-à-dire nos enfants* » (Yassine Bellatar - *Valeurs actuelles*, 28 octobre 2019). Selon la coutume, il a appri à son fils à égorger le mouton dans la baignoire du HLM où ils sont logés. Puis un iman, dans une mosquée quelconque a du lui apprendre ou lui apprendra bientôt qu'un mécréant ne vaut pas mieux qu'un mouton, et qu'allah a dit qu'il faut tuer tous les mécréants.

La criminalisation de la critique de l'islam

« On a besoin de la liste complète des islamophobes qui ont voté la loi ». Le début du message, posté mardi sur la page Facebook « HKM », donne le ton. L'auteur anonyme ciblait les 163 sénateurs qui ont adopté, le même jour, l'interdiction du voile et de tous les signes religieux pour les parents accompagnateurs de sorties scolaires. Et il appelait à afficher publiquement *« les 163, avec leur photo, leur fonction, leur ville de résidence, pour qu'on sache qui ils sont et qu'ils soient connus de tous »*. Jeudi, un nouveau post a été publié, avec cette fois des captures d'écran de la liste de ces 163 sénateurs, qualifiés de « nazis ». « *N'hésitez pas à les contacter selon votre région pour leur faire part de votre mécontentement* », pouvait-on lire également. [...] Jeudi soir, le responsable anonyme de la page Facebook, qui se présente comme « *d'origine marocaine* », a assuré qu'« *aucune menace n'a émané, n'émane ou n'émanera de moi* ». « *Nous luttons pour la paix et le respect mutuel des citoyens pendant que vous luttez pour les diviser et les confronter* ». Traduction : "Notre boulot c'est de faire en sorte que les français aient tellement peur de l'ouvrir qu'on croira à un retour à l'apaisement. Notre boulot c'est d'occulter la réalité par l'idéologie, le "voir" par le "croire". Nous luttons contre l'esprit critique, la liberté de penser et la pensée tout court. L'idéal c'est que tout le monde nous laisse le contrôle total de la société." Et au besoin on égorgera ceux qui ne veulent pas penser comme nous.

Une première manifestation devant CNEWS, pour demander la censure de Zemmour et donc pour l'accuser d'être coupable de la discrimination, la haine et la violence qu'il dénonce rappelle les propos et les accusations qui pouvaient être utilisées en Union Soviétique sous Joseph Staline. (<http://www.fdesouche.com/1289091-discours-dabdelaziz-chaambi-lors-du-rassemblement-anti-zemmour>) puis une pétition circule annonçant une manifestation pour dire stop à l'« islamophobie » (quesako ?) et aux « lois liberticides » (lesquelles ?) cette manifestation est organisée par le CCIF et « *Entre celui qui signe sans être d'accord, celui qui signe en mangeant des gaufres et celle qui ne signe plus mais vient quand même manifester avec les intégristes, c'est la fête à Neuneu* ». Les islamos-collabos découvrent avec effarement la pertinence du sens du mot de collabo dont on les qualifie.



La collabosphère

Saurez-vous trouver tous les noms de ces citoyens français adeptes du « c'est pas ça l'islam »

Voir [Islam Index](#) | [Pour une transparence totale sur leurs compromissions](#)

Marwan Mohamed, l'organisateur de cette manifestation contre l'islamophobie, a donc fait crier "allah ouakbar" à quelques centaines de mètres du bataclan, un autre organisateur, Anasse Kazib, qui a antenne ouverte aux GG, a revendiqué au micro le droit de ne pas serrer la main des femmes, et on a même vu défiler avec la députée Esther Benbassa une fillette avec l'étoile jaune. Non, l'état français n'organise pas des trains de la mort pour les musulmans, et quelles sont les lois liberticides évoquées ici ? Contrairement au tract officiel, les autorités ne criminalisent pas la foi musulmane, la loi de laïcité protège tous les croyants, par contre il y a bien eu 263 morts en France dans des attentats au nom d'Allah depuis 2012, et aucun mort en France dans des attentats au nom de la haine anti musulman. Ce n'est pas l'islamophobie qui tue, c'est l'islamisme.

Et pour finir, Anasse Kazib, frère musulman déguisé en syndicaliste gauchiste, celui qui naguère expliquait sa haine de la Marseillaise et affirmait ne rien avoir à voir avec elle l'a fait chanter par la foule agitant des petits drapeaux français, pour mieux duper les gogos sur le prétendu attachement à la France des islamistes et des collabos qui défilaient avec les naïfs.

En réalité ce n'était pas une marche « contre l'islamophobie », mais bel et bien une marche pour le jihad et le coup d'envoi d'une nouvelle phase du jihad marquée par la solidarisation de la communauté musulmane derrière les jihadistes.

Dans la famille des frères musulmans modérés et assimilés, défendant la laïcité mieux que tous les laicards réunis, après Mohamed Sifaoui, Karim Zeribi, voici Fatiha Boudjahlat, Karim El Khatmi. Ils se présentent comme plus républicains que les républicains, des exemples, et font de l'entrisme dans toutes les structures de l'état (consigne de l'ISESCO), mais il y a un hic : ils défendent en tous points le coran et Mohamed, et accusent d'islamophobie ceux qui en critiquent les mises en application, les « dérives » disent-ils.

Cette cartographie représente une partie de la galaxie des Frères musulmans en France.

« Les Frères musulmans vivent l'islamisme comme une alternative à la culture occidentale, qui est perçue comme une infiltration des sociétés laïques dans les pays où ils sont nés », explique le journaliste. « Ils ont donc développé des syndicats, des écoles, des associations et des réseaux sociaux, et sur l'adaptation au contexte local ».

En France, le principal pilier frèreiste est l'OIF, renommée « Musulmans de France » en 2019, par calcul politique. Autre protagoniste : le mouvement des personnes venues du Mali, les « frères de nos frères », dirigé par le chef de file, le pasteur ouvrier, le journaliste et le militant, le frère Mouhammad al-Fatih.

(extérieur de l'exemple) Des membres du mouvement OIF (surroulés en rouge) ont rejoint l'AMI - dans le but de prendre le contrôle de « l'Islam DF France ».

[illegible]

L'ATTEP 2017 a été organisée par l'Adhésion mondiale pour la Région (au sein du paragraphe 1).

 **Ex-UPF**
Union des
Organisations
Islamiques de
France

 **Comité
PÉDAGOGIQUE**

 **Conseil
européen de la
-tice et de la
Eucharistie**

 **Association
des
Villes**

 **Association
des
Villes**

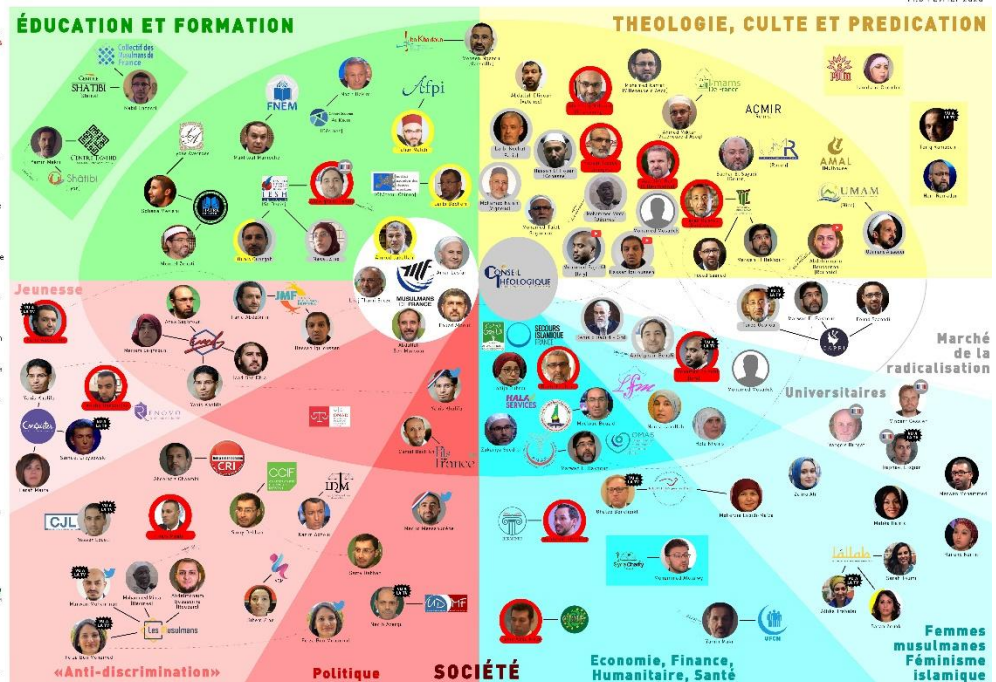
 **Association
des
Villes**

 **Association
des
Villes**

Cliquer sur les visages et les logos pour plus d'informations

La galaxie des Frères musulmans en France: Cartographie de l'UOIF, des associations satellites, des alliés et des soutiens

V1.0 Février 2020



Ils crient sans cesse qu'Allah est le plus grand, mais ils estiment nécessaire de le défendre en n'importe quelle occasion, transformant en "offense" la parole la plus dérisoire. Ainsi une certaine ado, Mila, a fait plusieurs vidéos, qu'un gentil manipulateur a monté en retirant toutes les reparties des contradicteurs (au départ elle se revendiquait lesbienne et s'est fait insulter

pour cela) et il n'en reste que le fait qu'elle leur a répliqué que *« Je déteste la religion, le coran est une religion de haine, il n'y a que de la haine la dedans, l'islam est une religion de merde, ... je ne suis pas raciste, on ne peut pas être raciste envers une religion »*, ce qui est une critique simple mais efficace de la religion, et pas des croyants, et elle a enfin ajouté *« Votre religion c'est de la merde, votre Dieu je lui mets un doigt dans le trou du cul. »*. Certes, il y a des critiques moins vulgaires et plus élaborées (voir [l'islam est faux](#)) mais comme Greta Thunberg elle n'a que 16 ans, et c'est du même niveau que l'humoriste officiel de France inter chantant *« Jésus-Christ est pédé [...] pourquoi l'avoir cloué, ne pas l'avoir enculé ? »* ce qui n'avait déclenché ni menaces de mort ni enquête du parquet. Pourtant pour Mila, avalanche de menaces de mort sur les réseaux sociaux, son « logeage » (lycée et habitation) diffusé, le tout démontrant la vérité de ce qu'elle a dit, et que tous les médias auraient du reprendre en une : ["l'islam c'est de la merde, il n'y a que de la haine la dedans"](#), pour la soutenir le lendemain, comme ils auraient du publier les caricatures le lendemain de charlie hebdo, et le délégué du CFCM, Abdallah Zekri, y va de son : *« cette fille, elle sait ce qu'elle a dit, elle a pris ses responsabilités, elle assume les conséquences de ce qu'elle a dit »*. *« qui sème le vent récolte la tempête »*. Le journaliste : *« Vous ne pouvez pas dire : Elle n'a que ce qu'elle mérite »* il insiste : *« Si, je le dis, elle l'a cherché, elle assume »*. Ce n'est pas une fatwa, mais ça y ressemble fort, et ce musulman « modéré » en peau de lapin donne donc, depuis une radio française, sans que personne réagisse, licence aux islamistes de montrer aux kouffars qui fait la loi ici, ce dont il se réjouira. Comme quoi le modéré et le radicalisé sont les deux faces d'une même peste totalitaire, et aucun procureur ne déclenchera d'enquête pour ses propos d'incitation à la haine, d'autant que Nicole Belloubet, la ministre de la justice, reprenant les mots même des représentants de la ligue islamiste à l'ONU dans leurs demandes de reconnaissance d'un délit de blasphème, confirme que *« L'insulte à la religion c'est une atteinte à la liberté de conscience, c'est grave »* et, sous son autorité, le parquet a d'ailleurs lancé contre la jeune fille une enquête pour incitation à la haine (1). Oui, c'est grave, et voilà bien la « haine » que la loi Avia entend pourchasser avec l'aide du préfet hors cadre placé comme PDG de facebook France pour bloquer par charretées les comptes des utilisateurs opposés au politiquement correct. (<https://www.bvoltaire.fr/affaire-mila-les-masques-sont-tombes/>)

Après le masque le bâillon – Tout concourt : l'idéologie des gérants des plateformes internet, et la crainte des risques judiciaires et pécuniers qu'ils courent à chaque publication de contenu. Le résultat est déjà là : la clôture des comptes de tout quidam un tant soit peu piquant. L'explication de twitter concernant sa politique de censure est le charabia indigéniste maintenant bien connu : *« La politique « conduite haineuse » de Twitter s'applique aux membres d'un groupe protégé : cela inclut les races qui ont été historiquement opprimées et marginalisées, contrairement aux Blancs »* et *« Pour cette raison, Twitter considérerait ce commentaire anti blanc comme une satire. »* Après décodage, et avec l'habitude de cette logorrhée, on doit donc comprendre : *« seuls les blancs sont susceptibles de conduite haineuse »* C'est à ce genre de gauchiste que la loi Avia (initialement antiislamophobie) vient donc de donner la justification dont il n'avait même plus besoin, car que la loi soit cassée par le conseil constitutionnel ou non ne changera rien : la volonté politique est exprimée, la convergence idéologique est acquise, les algorithmes de filtre en cours d'amélioration, les équipes de censure préventives confirmées et réorganisées, (au conseil suprême de surveillance

1 Dans sa tentative boiteuse de justification, Mme Belloubet reconnaît que *« chacun peut critiquer comme bon lui semble une religion, une idée, un concept avec les mots de son choix »*, d'une part elle admet donc *« les mots de son choix »* (le camp du bien ne m'imposerait donc pas ses mots, mais la 17^{ème} chambre, indépendante, saura bien me les faire regretter !) et l'insulte du blasphème est réduit à la critique, et d'autre part elle remonte à Moïse, et passe sous silence les fatwas, en fait elle ne vise que la Bible, pas le coran ni l'islamisme mais le christianisme.

du contenu on trouve une yéménite voilée liée aux frères musulmans et un quidam lié au milliardaire progressiste Soros), tous les sites des GAFAs (acronyme des géants du Web – Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft, Twitter, Youtube), dont la souplesse vis-à-vis de la liberté d'expression était déjà légendaire, promettent donc de se surpasser contre la haine en la « signalant » (le nouveau mot pour délation) au conseil suprême.

Or, le 21^e siècle est l'avènement des associations « antiracistes » défendant une minorité : les féministes, les juifs, les jeunes des quartiers, les LGBTQ, les non genrés, les racisés, les zadistes, les antifas, les black blocks, les végan radicalisés, les anti-mâles blancs de + de 50 ans, les no-border, les no-gender, les régularisés, les clandestins majeurs, les clandestins mineurs, les homosexuels, ceux qui viennent pour des circoncisions, ceux qui viennent pour des réparations d'hymens, etc... et pour eux, « historiquement dominés » comme ils se plaisent à dire, la haine, c'est l'autre, le non politiquement correct, le non progressiste, ces minorités organisées vont donc « signaler » leurs « dominants » et ce sont des organismes privés étrangers qui vont décider à la place de notre justice, en laquelle de toute façon on n'avait qu'une confiance très limitée, étant animée par la même idéologie.

La déstabilisation des forces de l'ordre

L'activiste, multirécidiviste, condamnée avec sursis, ..., qui fichait les flics en les suivant le soir pour savoir où ils habitent, et diffuser la liste ainsi obtenue, a été libérée "sans suite" on vit dans un monde de fous à lier : elle méritait 15 ans pour atteinte à la sûreté de l'état voir pour intelligence avec l'ennemi. Les zélites, et leur ministre en tête, devraient défendre les forces de l'ordre comme seuls détentrices de la violence légitime, au lieu de cela l'extrême gauche entretient un climat de victimisation par suspicion contre les "violences policières", et si ils incitent à filmer en permanence leurs provocations, c'est bien pour alimenter cette propagande qui vise à paralyser l'action des policiers et à les désarmer physiquement et psychologiquement avant l'assaut final contre l'état. Ils sont habiles à extraire de l'actualité les faits susceptibles d'alimenter une émotion qui en remplace une autre et de provoquer l'emballement politico médiatique. Il n'y a ainsi pas de semaine sans une de ces opérations planifiées de manipulation de l'opinion. Il faudrait que les naïfs comprennent que quand on donne des coups (barre de fer, pavé, cocktail molotov, ...), il ne faut pas s'étonner d'en prendre, que lorsque on interpelle un délinquant qui résiste, on ne le fait pas avec des gants blancs, et que enfin il faut mieux que force reste à la loi plutôt que de voir ceux qui signent *ACAB* (All Cops Are Bastard), et qui crient : « *tout le monde déteste la police* » et « *Magnanville partout* » nous imposent une dictature, qu'elle soit islamiste ou gauchiste. Il faut donc que la police de la république reste la plus forte, et pour cela elle est légitime à utiliser ses moyens pour se défendre et défendre l'état contre ces ennemis de nos libertés. Et ce n'est pas par hasard si le NPA demande « *il faut désarmer la police* » et, on rêve, mais non, le président Macron participe à cette démobilisation des forces de l'ordre et pose avec un t-shirt contre les « violences policières » (<https://www.lefigaro.fr/bd/angouleme-macron-tout-sourire-avec-un-t-shirt-contre-les-violences-policieres-dans-les-bras-20200130>) Il faisait moins le malin le 8 décembre 2018 quand un hélicoptère était prépositionné dans les jardins de l'Élysée, « au cas où » les gilets jaunes viennent le chercher.

Aux USA, un gus au casier judiciaire fourni et qui résistait à son interpellation par la police s'est fait descendre, il était noir, du coup c'est l'emballement mondial, et certains parlent de la nécessité de dissoudre la police, c'est vrai que c'est plus simple de faire la révolution quand il n'y a pas de police ! L'État a le monopole de la violence légitime, mais ce monopole lui est aujourd'hui disputé par des gauchistes, des racailles et des dealers. Et il y a des territoires où la police, quand elle ose intervenir, est en infériorité et doit reculer, c'est-à-dire que l'État n'arrive pas à faire régner l'ordre et la loi partout sur le territoire, et la principale préoccupation du ministre de l'intérieur, ce n'est pas d'empêcher une manifestation interdite, car l'émotion

dit-il dépasse les règles juridiques, c'est, au nom de l'anti racisme, de renforcer le contrôle contre les policiers, inventant au passage le principe de « suspicion avérée », et, inversant les valeurs en « rendant hommage », genou à terre, aux délinquants, il emploie contre la police, soit les mots des ennemis de l'état : violence policière, soit les mots qu'on attend contre les délinquants : tolérance zéro.

Et, dans la même ligne, la porte parole du gouvernement nous explique « *je ne saurais pas expliquer à mes enfants s'il est normal ou pas de jeter des pierres sur les forces de l'ordre* ». Certains maires ne sont pas en reste et flattent leur nouvel électorat en mettant en place des fresques géantes à la « mémoire » de délinquants multirécidivistes et contre les « violences policières »

Connus de la police pour violence, recel, outrages, extorsion à main armée, menaces de mort, conduite sans permis, usage de stupéfiants, vol à la roulotte, viols, viol d'un co-détenu, ils fuient la police, résistent à leur arrestation, et deviennent enfin les victimes tant souhaités par les gauchistes pour alimenter leur cycle de propagande, c'est ainsi qu'une fratrie délinquante et un voleur récidiviste sont devenus les héros des progressistes.

Et le président reprend les mots des ennemis de la France : il parle de violences policières, de contrôle au faciès qui serait un fait systémique, insoutenable, il veut une plateforme internet antiraciste contrôlée par la licra, il pense que la langue arabe c'est une chance pour la France, il veut renommer les rues avec des noms issus de la diversité, il pense que en reprochant son voile à Menel on est devenu fou, il prétend même que la république concentre les populations dans des ghettos en fonction de leurs origines, de leurs milieux sociaux. (où sont les vopos qui empêchent les gens de quitter les quartiers où il se sont regroupés d'eux-mêmes tribalement ?)

Le clientélisme : les palestiniens, la guerre d'Algérie

De son côté, le président, en visite en Israël, est en campagne électorale et demande aux agents de sécurité israéliens de respecter les règles, mais en France ... non seulement c'est cette fille qui reçoit des menaces de mort qui est mise en examen et en plus elle doit se cacher! quel drôle de pays, où sont les « *je suis Charlie* » et le droit au blasphème et à la critique des religions ? Après avoir dit en 2017 que la colonisation était un crime contre l'humanité, notre président continue sa campagne en direction des immigrés et il avance maintenant que la guerre d'Algérie a à peu près le même statut que la shoah.

A la veille des élections municipales, Omar, un des caïds des quartiers nord de Marseille, explique dans le figaro le basculement qui effraie la république : « *Grâce à nous, les gens de notre communauté ont à manger et ils ont accès aux soins. Quelque part, nous nous substituons à l'État. Nous investissons dans le tissu économique et achetons des sociétés de services. Nous avons créé une contre-société* » ... « *Bien sûr qu'il y a des liens et des ponts entre les barbus des cités et nous. Comme eux, nous sommes dans le djihad. Ils ne consomment évidemment pas de drogue, moi non plus je n'en prends pas, mais nous faisons vivre notre communauté. C'est nous qui avons libéré Marseille en 1944, pourquoi n'aurions-nous pas le droit de manger ? Marseille n'est plus à Jean-Claude Gaudin, elle est à nous.* »

La victimisation : la colère des quartiers

Luc Bronner (chef des rédactions au monde) nous ressert sous une autre forme le mythe des immigrés qui ont libérés, et reconstruits la France : « Les infirmières, les caissières, les aides-soignantes, les agents d'entretien, les livreurs, Tout ceux qui font tenir la France, ceux qui vont au front et se mettent en danger ils viennent des quartiers populaires, ce sont des habitants du 93 » et le bondyblog d'ajouter cet appel à la colère : « *la colère des quartiers est légitime. Les populations qui vivent dans les quartiers populaires sont en première ligne face*

à la crise sanitaire : elles sont parmi celles qui travaillent dans les « secteurs essentiels », celles qui permettent à notre société de ne pas s'effondrer aujourd'hui »

Ils oublient les incendiaires d'écoles et de commissariats, qui défendent le territoire des travailleurs du monde du shit, les livreurs de cocktails molotov (tiens, qu'est devenu celui arrêté hier ? quel était son profil ? antifa ou NPA ?).

C'est bien sur la fameuse France qui se lève tôt... celle qui fait vivre tout le monde, qui paie des impôts et des taxes, qui vit mal le confinement. Entre ennemis de la France et voyous on se serre les coudes.

Et Cohn Bendit de conclure : « *Comme on a régularisé tous les étrangers qui ont participé à la libération de la France, faisons la même chose pour les combattants de la France contre le virus* ». Mais, il a dû le remarquer lui aussi, la plupart des migrants sont des hommes jeunes. Soit, en temps de guerre, ce sont des lâches déserteurs, soit ils ne risquaient absolument rien dans leurs pays, et ce ne sont que des opportunistes, accourant non pas à la paix mais à la manne de l'argent facile vantée par les ONG. Et une fois sur place, la majorité d'entre eux est bien plus active pour « faire valoir leurs droits » et exiger toujours plus du pays d'accueil... que pour travailler ! alors que, après la crise du coronavirus, des millions de nouveaux chômeurs se retrouveront pour beaucoup sans logements, sans moyens pour se nourrir ni se soigner, de nombreux artisans et petits commerçants ruinés, les entreprises en difficulté et ils accepteraient ces couteuses « régularisations », mot trompeur du jour ?

La boîte de Pandore du racisme anti blanc et la théorie critique de la race

Depuis 1968 on avait vu arriver par palier la reconnaissance des affirmations sexuelles les plus variées, l'apologie de l'avortement, la légalisation de la drogue, la sacralisation de l'immigration illégale, le refus des frontières, le culte des minorités, tout cela relève d'un libéralisme progressiste, farouche ennemi de la nation, de la famille, de l'ordre social et de la morale. Et puis voici le dernier coup de boutoir lancé au nom des luttes intersectionnelles et décoloniales. En fait, on assiste à un remplacement de la civilisation que l'on a reçu en héritage, aujourd'hui, on vit une cassure : on a décidé de ne plus transmettre, mais de critiquer et de haïr ce qu'on a reçu. L'université est devenue une fabrique de crétins qui, notant leurs professeurs, les réduisent au silence, d'où refus de la contradiction, absence de raisonnement, inculture, incapacité d'appréhender un contexte historique et une chronologie, et goût pour les pensées abstraites, globalisantes et qui prétendent donner une explication confortable du monde. Dans ces circonstances, on s'efforce d'éviter toute « controverse » et tout ce qui pourrait, d'une manière ou d'une autre, être interprété comme offensant. Ainsi la boîte de Pandore de l'université indigéniste evergreen a explosé et est passée du cadre universitaire à l'espace public tout entier, tous les blancs bien pensant se pressent à mettre un genou à terre en signe de soumission à la doxa, il faut battre sa coulpe pour les privilèges blancs, et se repentir des Croisades, de la Reconquista, de la conquête des Amériques, de l'Inquisition, de la Saint-Barthélemy, de l'esclavage, de la Colonisation, de la Collaboration et de la Shoah donc on déboulonne frénétiquement des statues (Christophe Colomb, Cervantes, Colbert, Lincoln, Churchill, de Gaule, Faïdherbe, Roosevelt, ...) on retire des films et des livres du catalogue, on débaptise des rues, des lycées, on retire des tableaux... Il y a trop de mot dans la littérature, trop de concepts en philosophie, trop de complexité dans la musique classique et ce n'est pas une question de culture mais une question de blancheur. Il est vrai qu'« une blanche vaut deux noires », c'est totalement inacceptable pour nos gauchistes décérébrés et racistes qui ne réalisent pas que « all lives matter ». Tout cela ne serait qu'une combinaison de traditions européennes qui servent la croyance fallacieuse que la blancheur a une culture, qui assurerait un ancrage culturel élitiste pour le mythe de la suprématie blanche. Certes on sait depuis longtemps que le sparadrap blanc est raciste, de même que le jeu d'échec, puisque ce sont toujours les blancs qui commencent.

Ce dialogue entre le secrétaire général d' EELV et une indigéniste décoloniale est collector, on est mal patron, on est mal !

Julien Bayou – EELV - 29 11 2020

Le pays se fissure. Images horribles de lynchage de policiers à Bastille

La violence policière impunie qui abîme la confiance de la population....

Amandine gay lui explique :

1 Voilà pourquoi la banalisation du terme « lynchage » et son usage par les personnes blanches pour décrire du harcèlement en ligne ou des agressions IRL conduit non seulement à effacer l'expérience et les souffrances des personnes noires, mais aussi à inverser la réalité

2 Je rappelle qu'aux USA, en 2020, des hommes noirs ont encore fait l'objet de lynchages/pendaisons dans l'espace public. Il ne s'agit donc pas d'étendre un terme décrivant une pratique révolue. Ce terme concerne toujours spécifiquement les Noir.e.s

3 En faisant équivoir : assassinats de personnes noires par pendaison par une foule ou un individu et harcèlement en ligne ou agressions, vous participez à un système de déshumanisation des Noir.e.s. Vous invalidez le continuum négrophobe à l'origine de l'agression de Michel.

4 Et en prétendant que dans l'Etat policier qu'est la France, quiconque aurait les moyens de « lyncher » des policiers est au mieux de l'ignorance au pire de la mauvaise foi crasse. Le pouvoir et la violence sont du côté de l'Etat dont la police est le bras armé

5 Utiliser l'expression « lynchage de policiers », la semaine où la vidéo d'un passage à tabac d'un homme noir par des policiers blancs vous a soi-disant ému, c'est prouver, s'il en était encore besoin, qu'il n'y aura pas de convergences des luttes de sitôt.

6 Le problème des gauches françaises (EELV, c'est quoi votre ligne d'ailleurs ?), c'est de continuer à faire comme si la suprématie blanche commençait avec le RN. La suprématie blanche est un continuum auquel vous appartenez.

7 La suprématie blanche, c'est l'entre-soi de vos partis, de vos salles de rédactions, de vos boîtes de production. Et vos larmes de crocodile devant une vidéo qui ferait trembler n'importe quel être humain ne nous trompent pas. Vous êtes lâches et n'êtes pas nos alliés.e.s.

Il s'excuse :

Merci d'avoir pris le temps d'une explication de texte argumentée. Je vous présente mes excuses, je ne souhaitais surtout pas générer cette réaction, effacer les souffrances des personnes noires et encore moins inverser l'histoire.

J'entends que le terme lynchage n'est pas adapté pour une personne blanche, a fortiori dépositaire de l'autorité publique. Je serais preneur d'un échange pour déterminer comment qualifier le fait qu'une foule s'en prenne à un policier, ce qui s'est malheureusement produit hier.

Hé oui grand benêt, il n'y a plus de mot pour le dire parcequ'il ne faut pas en parler ! c'est le principe même du [novlangue](#)

La commission européenne diffuse maintenant (décembre 2021) ces règles de communication : [Guidelines for Inclusive Communication \(fdesouche.com\)](#)

Voir notre page sur le [wokisme](#)

Le respect ou l'ensauvagement

Une jeune fille a été écrasée pour avoir demandé à Youcef et Mohamed de faire attention à son chien. Un chauffeur de bus a été tué pour avoir demandé à deux racailles de présenter leur ticket et de mettre un masque. D'autres ont été menacés pour la même raison, un noir a été tabassé par 4 salafistes déguisés en Mahomet toujours pour la même raison.

Mais qui ensauvage ainsi la France ? Après une longue liste d'exemples, qu'Aurélien Taché va découvrir avec surprise et intérêt, Philippe Bilger donne courageusement une partie de la réponse à la question : il parle d'étrangers, de magrébins et d'africains, mais il oublie de faire la corrélation entre ces éléments et un facteur déterminant (voir <https://www.philippebilger.com/blog/2020/08/qui-ensauvage-la-france-.html>) Pourtant il semble bien y avoir un schéma récurrent à nombre de ces crimes dits « gratuits », et qui ne seraient donc pas, bien souvent, des crimes gratuits. Le coran proclame que *la oumma est la meilleure des communautés*, c'est elle qui *ordonne le convenable et interdit le blâmable* (3 :110). et les radicalisés, agissant en meute, savent se faire respecter et venger l'honneur d'un frère humilié. J'espère que maintenant vous avez compris : vous ne devez pas donner d'ordres aux croyants ou leur faire des remarques, et surtout pas une femme, et vous devez baisser le regard, mettez un genou à terre, soyez soumis et cela ira mieux pour vous, sinon voila ce qui vous arrivera. C'est donc l'heure du choix : le respect ou l'ensauvagement.

A ce propos, Macron parle d'« incivilités », et Aurélien taché affirme sans rire « *Donnez-moi des titres de presse qui montrent que les migrants font de la délinquance, ... et pas fdesouche, ...* » (dans son déni de réalité, il n'a même pas compris que fdesouche n'est qu'une revue de presse justement, une sélection évidemment, mais ce ne sont que des extraits d'articles de presse, avec à la fin, en rouge, un lien vers l'article original, il suffit de cliquer Aurélien). (voir <https://resistancerepublicaine.com/2020/01/23/aurelien-tache-lrem-fait-semblant-de-ne-pas-savoir-que-les-demandeurs-dasile-commettent-des-crimes/>) et Darmanin se déclare « *à cent mille lieux de penser que l'immigration puisse avoir le moindre rapport avec la montée de l'insécurité* » Mais comment peut-il prétendre s'attaquer à l'ensauvagement de la société, dès lors qu'il nie l'origine principale du mal ?

Et pourtant, les chiffres officiels sont là : <https://ripostelaique.com/lien-immigration-criminalite-10-preuves-accablantes-qui-accusent-le-pouvoir.html>.

Est-ce la lecture de ces chiffres qui a provoqué un éclair de lucidité chez Marlène Schiappa en Juillet 2020 ou un revirement clienteliste pour préparer les élections : « *Si la maison de votre voisin s'effondre, vous l'accueillez. S'il se met à tabasser votre sœur, vous le virez! C'est du bon sens* » et s'il tabasse mon frère ? moi je trouve ça discriminant, et puis c'est pas un peu nauséabond ça ? Moi, je serais le voisin qui vit dans une case ou un taudis, j'effondrerais moi-même ma maison si je sais que la bonne poire d'à côté va me recevoir dans sa maison tout confort et me refiler des allocs. Et Darmanin, le 24 juillet 2020, continue dans la même veine : « *Nous assistons à une crise de l'autorité. Il faut stopper l'ensauvagement d'une certaine partie de la société. Il faut réaffirmer l'autorité de l'État, et ne rien laisser passer* » Mais ce n'est pas son compère, le ministre de la justice, qui va l'aider, lui à qui il faudrait que quelqu'un rappelle que, depuis 1980, il y a eu le regroupement familial, l'immigration massive, l'explosion des crimes à la personne et en particulier les viols (metoo, balance ton porc), les camions fous, les voitures folles, les couteaux fous, les acides fous, les déséquilibrés criant Allah ouakbar, et les décodeurs complices. Voici donc la dernière tirade du « ténor du barreau », débitant l'argumentaire qui fonctionnait peut être face aux juges rouges du syndicat de la magistrature, mais qui fait flop devant des citoyens ayant encore un minimum de cerveau et de capacité de raisonnement : « *L'ensauvagement, c'est un mot qui développe le sentiment d'insécurité. Pire que l'insécurité il y a le sentiment d'insécurité. Par quoi est-il nourri le sentiment d'insécurité : d'abord par les difficultés économiques que traverse notre pays, les gens ont peur bien sûr, par le covid, ça fait peur aussi, par certains médias, autrefois vous appreniez un crime, maintenant sur certaines chaînes d'info c'est plus un crime que vous apprenez, c'est cinquante crimes, mais*

c'est le même en réalité, et ensuite vous avez le discours populiste, la surenchère, ceux qui en rajoutent en permanence. L'insécurité il faut la combattre, le sentiment d'insécurité c'est plus difficile, c'est pourquoi je dis qu'il faut s'adresser à l'intelligence des français et pas à leurs bas instincts, parceque le sentiment d'insécurité, c'est de l'ordre du fantasme. » (Eric dupont moretti à europe 1 le 1 -9-2020) et le lendemain il ajoute « *La délinquance des mineurs n'a pas augmenté dans notre pays depuis 10 ans* » (il ne doit compter que les mises en examen ou les peines exécutées à leur terme). relisez bien cet enfilage de perles, vous constaterez que chacune est un mensonge. On tient là le champion pour la finale avec Aurélien Taché, [Geoffroy de Lagasnerie](#), Rokhayia Diallo, Houria Bouteldja, Mourad Boudjellal, Assa Traoré, [Antonin Bernanos](#), Lilian Thuram, Anasse Kassim, Karim Zeribi, Georges Tin, ... (euh ... va falloir faire des catégories ou des éliminatoires)

On attend donc de voir ces deux comédiens ministres à l'œuvre, c'est-à-dire qu'on attend que le ministre de l'intérieur soutienne la police pour arrêter les délinquants, que le ministre de la justice donne aux juges les moyens de mettre hors d'état de nuire ces délinquants, et que les médias tressent des couronnes de lauriers à ces ministres vertueux et à ces magistrats jugeant au nom du peuple et non en fonction de leur idéologie.

Hélas, on n'a pas attendu longtemps pour être dégrisé, car dès le 18 septembre le ministre Gerald Moussa Darmanin affirme sans rire que « *l'islam est la religion qui aura le moins de difficulté à travailler avec la République* ».

Les accommodements déraisonnables : l'appel à la prière

A la faveur du coranovirus, l'appel à la prière est maintenant diffusé par haut parleur depuis les minarets, construits pour cela, à Lyon et Montpellier, ... Les islamistes avancent tranquillement leurs pions sur la terre de France, et JC Lagarde (<https://twitter.com/i/status/1247815311727964161>) nous explique benoîtement que ceux qui ont fait retentir récemment des appels à la prière islamique l'ont fait pour... s'associer à la fête catholique de l'Annonciation. Celui-là il tient le pompon pour le millénaire, voilà t-y pas que les musulmans s'« associent » aux catholiques et à la fête de l'annonciation et qu'ils prennent des amis parmi les mécréants « associateurs ». Encore un qui n'y connaît rien ou qui participe à leur takiya : c'est le même dieu, Marie est citée dans le coran, bla bla bla. Mais non, car Jésus a annoncé des faux prophètes, qu'on reconnaît à leur fruits *l'heure vient où ceux qui vous tueront croiront rendre un culte à dieu (allah ouakbar)* Allah n'est pas un dieu d'amour, il suffit de lire le coran, ce n'est pas le bon pasteur qui recherche ses brebis égarées, c'est même le contraire, c'est celui qui incite ses fidèles à partir au jihad contre ceux qui ne croient pas en lui, pour les humilier et les soumettre et Mahomet, il nie le père et le fils, refuse l'incarnation, nie la crucifixion de Jésus et le salut par le pardon des péchés, il nie sa résurrection, ce qui est la définition de l'antéchrist.

Constat d'échec du multi culturalisme et du vivre ensemble avec les propagateurs de charria

Grace à Macron, on obtient en 2020 la confirmation de ce que les méchants racistes dénoncent depuis 40 ans pendant que tous les autres se voilaient la face (en son temps le rapport Obin n'a pas été publié) et les envoyaient hypocritement à la 17^{ème} chambre pour délit d'opinion. On avait donc bien constaté : le refus de certains musulmans de serrer la main des femmes, l'existence de piscines aux plages horaires alternées pour les hommes et les femmes, l'acceptation des menus confessionnels, le port du hijab pour les filles dès l'âge de quatre ans, la prolifération des madrassas qui causent la déscolarisation de nombreux enfants. Mais, pour y remédier il propose : l'enseignement de l'arabe, (quelqu'un pour lui dire que c'est un des objectifs de l'ISESCO qui y voit un moyen puissant de lutter contre l'intégration !), la création d'une chaire d'islamologie à 10 millions d'euros à l'université pour, comme ils disent, favoriser

la découverte et changer le regard sur l'islam. C'est l'assimilation à l'envers et l' « islamisation en marche ».

Il faut quand même reconnaître qu'il parle de « l'islam en France », et pas de « l'islam de France » et qu'il annonce le contrôle accru du financement des associations culturelles, la signature d'une charte de la laïcité pour toute subvention, l'obligation de scolarité dès 3 ans et la fin de l'école à domicile (en fait il faut préciser : dans des structures clandestines), la certification des imams par le CFCM, l'arrêt de l'importation d'imams et de psalmodiers du coran, l'obligation de neutralité étendue aux salariés délégués du service public.

Mais pas un mot sur des points fondamentaux : le contrôle des flux migratoires, les retraités algériens centenaires ont encore une longue vie devant eux, la polygamie, les problèmes judiciaires posés par les faux mineurs isolés, les peines non exécutées (OQTF, non expulsions des déboutés du droit d'asile, port de la burqa non sanctionné dans les faits), ... (voir notre page [proposition de loi anti radicalité islamiste](#))

Voilà donc fait le constat de l'échec du progressisme mondialisé prônant le vivre ensemble, et l'annonce d'une loi contre le séparatisme islamique, sera-t-elle votée, non censurée, et y aura-t-il, après les élections, la volonté de l'appliquer ? par ceux-là même qui ont failli ? Mais, comme le dit Jean Messiha, « *Commençons par mettre un terme à un profond malentendu : il n'y a pas de séparatisme islamiste. Il y a de fait une colonisation ethnoculturelle de la France par le monde arabo-afro-musulman. Les islamistes n'ont aucune envie de séparer les territoires perdus du reste de la République française. Ils veulent conquérir la France et en faire leur République. Et ils ont pour eux deux armes surpuissantes : le temps et l'immigration islamique* » et cela n'a pas tardé, le grand immam d'al azhar (celui qui parle à l'oreille du pape) s'est ému qu'on associe islam et terrorisme, islam et séparatisme, ...(« *Nous refusons de qualifier le terrorisme d'islamique. Tout le monde doit immédiatement cesser d'utiliser ce terme, car il heurte les sentiments des musulmans du monde entier et contredit la vérité connue de tous* ») il a donc traité ce discours de raciste, islamophobe, ... prouvant par là qu'il ne fait, fort logiquement, pas la différence entre le « vrai islam », l'islam modéré et l'islam politique, radical, fondamentaliste, intégriste, dévoyé, terroriste, islamiste, ... (cochez l'adjectif de votre choix) et, « surprise », Darmanin obéit et renomme la loi sans faire référence à l'islam mais à la laïcité. il va donc surement y rajouter un chapitre sur le privilège blanc et les fascistes de la manif pour tous qui jettent du porc sur les mosquées (rappel : 0 attentat anti musulman en France, 0 mort). Bingo, il annonce que « La menace principale c'est l'islamisme radical mais ce n'est pas la seule », il y a aussi celle « des suprématistes blancs »

Il faut, nous dit-on, encore plus de mondialisme, et c'est pourquoi un pape trop islamo lucide a été prestement remplacé par un autre plus compatible et qui, d'après sa dernière encyclique : *fratelli tutti* (il a oublié l'écriture inclusive), est inspiré par la théologie de la libération (1) et le grand immam d'al azhar (voir ci-dessus) plutôt que par le saint esprit. Vite, un exorciste ! Soros, sort de ce corps !

Finalement, à défaut de guerre à l'islamisme, Macron annonce la guerre au covid, et un couvre feu, il se trompe de guerre. Aurélien Taché dit qu'il faut aller enseigner les valeurs de la république dans les quartiers, qu'il y aille lui-même, on verra dans quel état il reviendra. Un brave professeur a essayé, et il a eu des problèmes. Tous leurs beaux discours sur la priorité de l'école à enseigner les valeurs de la république leur éclate à la figure et leur cause des courts circuits dans le cerveau car, curieuse coïncidence, en ce jour anniversaire de la décapitation de la reine Marie Antoinette au nom des valeurs et des lumières de la république, ce professeur qui

1 « La création d'une société juste et fraternelle est le salut des êtres humains » (Gutierrez) opprimés et agissant pour leur libération. La négation des frontières et de la propriété privée est adaptée du marxisme (voir <https://ripostelaique.com/francois-pond-une-encyclique-qui-livre-leurope-et-le-monde-aux-musulmans.html>).

avait fait un cours sur la liberté d'expression (Malheureusement en montrant des caricatures de Mahomet de Charlie dont certaines sont bêtement vulgaires et contre productives) a été décapité par un tchéchène sortant de la mosquée (on est vendredi, comme souvent). On ne le répètera jamais assez, toute la presse aurait dû publier les caricatures lors de charli 1 et devrait le faire comme lui aujourd'hui. On vit un charli 2 et le message est clair : nos valeurs, celles de la charia, ne sont pas les vôtres, et vous allez vous y soumettre. La bête immonde qu'il faut combattre, c'est bien cette hydre à deux têtes : le bras armé de l'islamisme et l'idéologie islamique, ces deux têtes poussant sur un corps formé par la charia et le coran.

Grace à la mort de ce professeur, serait-il enfin passé le temps où il était plus criminel de dénoncer des maux que de les commettre ? On voit en effet les [collabos](#) prétendre participer à la libération de la parole comme des résistants de la 1^{ère} heure, ainsi, j'ai appris hier que le concept d'islamophobie était non pertinent (Julien Dray, Patrick Cohen, ...), qu'il y avait « un sas pervers entre l'islam et l'islamisme » (Yan Moix), que le voile islamique était « une arme des islamistes » (Gerard Lefevre), que le décapité était « mort en saignant » (Assa Traoré et son ignoble pancarte à la manif "contre la haine" des faux culs de LFI, CCIF, UNEF, ...). Mais les digues sautent, la parole se libère, les vestes se retournent, le padamalgam 500 n'est plus efficace, le système sent les choses lui échapper, et il ressort ... la loi Avia !

Revenons aux valeurs sûres : les islamistes et les islamo gauchistes ont le même discours, font les mêmes mauvaises blagues, ainsi un jour Tariq Ramadan dit "*On semble perdre la tête en France*" et Clémentine Autain répète ! "*Mais qu'est-ce que c'est que ce pays qui a perdu la tête ?*" Le lendemain de l'hommage au professeur décapité, quel naufrage !

Puis, Mohamed Moussaoui, le président du CFCM, comme dans le [texte lu dans les mosquées](#) vendredi, dans ce qui restera comme un monument d'hypocrisie et de taqiya, nous ressort le mythe frelaté de Mahomet le bon modèle, tolérant la critique et tout. Ceux qui ont lu le coran et les hadiths doivent bien rire de nous car les hadiths en particulier rapportent que la liste est longue de ceux qui écrivaient des satires ou recitaient des poèmes contre le prophète et qu'il fit éliminer (voir notre page [expéditions et satires](#)) et il nous ressort aussi, comme lors des attentats de novembre 2015, le verset du coran 5 :32 tronqué et en oubliant le verset suivant (voir notre page [pas d'amalgame](#)). C'est ni plus ni moins la soumission qu'il nous propose en osant finalement dire : "*Il faut savoir renoncer à certains droits pour que la fraternité puisse s'exprimer dans notre pays*" (voir

<https://www.fdesouche.com/2020/10/27/m-moussaoui-president-du-cfcm-suggere-de-renoncer-au-droit-de-diffuser-les-caricatures-pour-que-la-fraternite-puisse-s'exprimer-dans-notre-pays/>) il a mis droits au pluriel, à quels autres droits que le droit à la critique de la religion pense-t-il ? Darmanin parle de dissoudre une mosquée, l'association barakat city, et le CCIF, mais le CFCM est-il plus fréquentable ? et voilà donc mise à nue la technique de conquête de l'islam : les modérés présentent des accommodements que l'on accepte par peur des menaces des radicaux.

Al Azhar appelle la communauté internationale à la nécessité d'adopter une législation mondiale incriminant la diffamation des religions et de leurs symboles sacrés puis déclare que «*L'insistance sur l'acte criminel de republier ces caricatures offensantes renforce le discours de haine et attise l'émotion des croyants*», Et la Turquie, le Maroc, l'Algérie, le Bengladesh, le Pakistan, ... démontrent que pour eux la distinction islam et islamisme n'existe pas et protestent non pas contre le crime islamiste de Conflans mais contre l'islamophobie en France, et ils appellent au boycott des produits français. Certains appellent même à tuer des français.

Les bougies de Conflans sont encore chaudes que l'attentat contre l'église, symbole de la lumière de la foi, succède à celui contre l'école, symbole des lumières de la raison. Nos ennemis ciblent donc deux piliers de notre civilisation. En effet, d'après le coran, tous les hommes étaient musulmans et les juifs comme les chrétiens ont trahi leur foi, ce sont donc des apostats, et d'après les hadiths ils ont même falsifié leurs textes (voir notre page [falsification](#)).

Dans les deux cas ces décapitations ne sont donc pas du terrorisme mais du djihadisme, c'est l'application de la charia.

Et voici venu le [communiqué du conseil théologique musulman de france](#), tout est mensonge et hypocrisie là dedans :

- 1- comme pour les attentats de janvier et autres, ils tronquent le verset 5 :32, et ils ne citent pas le verset suivant, qui termine la phrase et gère justement ceux qui répandent la corruption sur la terre. (Voir notre page [pas d'amalgame](#))
- 2- Mahomet, le bon modèle à imiter, a fait exécuter plusieurs opposants qui le critiquaient (voir notre page [expéditions et attentats](#))
- 3- Où est le verset disant que la loi des mécréants est supérieure à la loi d'Allah ? (voir notre page sur la [takia](#)) Et qu'est ce que c'est que cette terre d'asile des migrants, ce n'est pas plutôt le « dar al harb » (territoire de la guerre) ?
- 4- les versets intolérants pullulent dans le coran et abrogent ceux qui seraient pleins d'amour de tolérance et de paix .(voir notre page sur les [versets intolérants](#))

Les territoires perdus et islamisés

Après la pantalonnade de la loi contre le séparatisme islamique, devenu la loi pour défendre les valeurs républicaines, après la [charte des imams](#) de (ou en) France voici le 28-1-2021 le livre de Gérard Darmanin, où il explique que « *les islamistes ont pris le pouvoir et imposent dans les territoires conquis de l'islamisme leurs normes. On peut désormais vivre quasiment 100 % halal dans certains endroits de notre pays et, de la naissance à la mort, lire, se vêtir, consommer, être éduqué, se marier, être soigné selon les normes imposées par les islamistes* ».

Le 5-2-2021 Rachida Dati se lâche à son tour: "*il faut revoir profondément la politique de peuplement de certains territoires*" mais n'est ce pas le grand remplacement qu'elle nous explique ? Mais non, Rachida, la France n'est pas une colonie de peuplement où répartir des arrivants que la majorité des Français ne sont pas allés chercher.... Ces territoires sont peuplés de gens qui y sont enracinés. Il faudrait plutôt que les bobos des villes, qui font venir cette masse pléthorique d'esclaves à exploiter, se les gardent autour d'eux. Ils ont le droit d'aspirer à leur nationalisme intégral, mais chez eux.

Et puis, le 7-2-2021, c'est ce prof de philo de Trappes, Didier Lemaire, qui se répand sur les plateaux télé en nous expliquant que ce sont d'abord les juifs qui sont partis de ces quartiers, puis les portugais, les athées, et les chrétiens, et maintenant ce sont les musulmans modérés qui s'en vont de ces quartiers perdus. Autrement dit, il a tout fait pour que les immigrés viennent en nombre en France. il lutte et il a lutté contre l'extrême droite de toutes ses forces, et maintenant il vient chouiner sur les plateaux TV. Et chacun de s'étonner et de faire semblant de découvrir l'eau chaude. Ah on me dit qu'il a dit « Tous les ... » c'est pas valable, allez remettez moi ça sous le tapis.

La ministre découvre soudain que l'université est gangrénée par l'islamo gauchisme, mais, nous dit le CNRS chargé de l'enquête, cette notion n'est pas scientifique et donc n'est pas digne d'étude. Et vlan voilà la preuve que ça existe bien : à science po Grenoble, et ailleurs, les gauchistes balancent sur des affiches les noms des « islamophobes » qu'ils livrent ainsi en pâture aux musulmans immodérés pour qu'ils les décapitent, c'est une belle complémentarité, dans la continuité de la délation. Et vlan, après trois jours de silence, la directrice, poussée par son conseil d'administration, rappelle à l'ordre le prof. C'est bien gangrené de haut en bas et de droite à gauche ([La directrice de Sciences Po Grenoble adresse un ferme rappel à l'ordre à l'un des deux professeurs accusés d'islamophobie. "Le ton employé est extrêmement problématique" \(MàJ\) - Fdesouche](#)).

Ces choses ne sont pas nouvelles : Le livre « les territoires perdus de la république » date de 2002, la commission Stasi de 2003, le rapport Obin de 2004, le livre eurabia de 2005, ...

(voir <https://amourtolerancepaix.com/sources/>). Qui a caché la poussière sous le tapis ? comment leur faire confiance pour, maintenant, proposer et mettre en œuvre une solution ?

En 2015 certains disaient impertinemment qu'il fallait bombarder Molenbeck plutôt que Raka, aujourd'hui les mêmes vont sûrement dire qu'il faudrait napalmer les caves de Trappes et de Grenoble plutôt que les tunnels du Mali.

La société se délite dans la convergence des haines

Les notaires ont reçu consigne de ne plus employer dans leurs actes de termes genrés (Mr, Mme, époux, épouse, fils, fille, ...) Joe Biden de son côté a fait un décret pour interdire à son administration d'utiliser les mots « étrangers illégaux » et « assimilation ». Interdisons les mots, le réel nauséabond, rance, raciste, ne pourra plus être décrit, ni même pensé. La vie des noirs compte, mais ceux qui disent que celle des blancs compte aussi perdent leur boulot et sont bannis de la vie sociale. L'Iran et le Pakistan son été élus à la commission des droits de la femme à l'ONU. La censure du politiquement correct s'impose partout, les entreprises, comme les hommes, rampent, youtube a reçu le prix de la liberté d'expression. Les USA, sous un président élu dans des conditions plus que douteuses, et, d'après certains, bientôt officiellement déclaré sénile, s'enfoncent dans le chaos mené par BLM et les gauchistes. Ici, les écolos dingos ne veulent plus de sapin de Noël, plus de tour de France, plus de foot dans les cours d'école, les petits mâles blancs sont envahissant, plus de club de yachting, la voile ca pollue, les rêves aériens des enfants aussi, ils veulent un « budget genré », favorisant les musées et expositions genrées c'est-à-dire dont les œuvres exposées, et les visiteurs, sont homme et femme à part égale, et ils ont voté une subvention pour la mosquée de l'association turque mili goris de Strasbourg, dont l'imam, entre autres, n'a pas signé la charte de l'islam de France, l'évêque de tours aussi a pris sur le denier du culte pour sa mosquée, et mieux encore : l'assassin de Sarah Halimi ne sera pas jugé, car ayant consommé de la drogue, il a eu l'excuse de « bouffées délirantes », je croyais qu'avoir de l'alcool dans le sang était une circonstance aggravante, bon je vais me mettre à la coke, ça peut servir; les furieux qui voulaient cramer des flics dans leur voiture ont vu leurs peines réduites en appel par le procureur qui avait fait appel, c'est une répétition du cas d'Antonin Bernanos, lui aussi relaxé. La nouvelle défenseur des droits propose de créer des zones sans police, autrement dit des fan zones pour les délinquants, faudra juste penser à bien les baliser pour que les honnêtes citoyens n'y entrent pas. Emmanuel Macron parle de crimes contre l'humanité de la France en Algérie, de contrôles au faciès en France, de violence policière, de privilège blanc, de déconstruction de notre histoire, du manque de mixité, il ne manque plus à son vocabulaire que le racisme systémique pour qu'il ai droit à une carte d'honneur au PIR, et Marlène Schiappa qui oublie qu'une loi est en cours de préparation et qui organise en douce des états généraux de la laïcité où un panel d'irresponsables de gauche, non préparés idéologiquement pérorent avec arrogance, chacun dans le sens de sa chapelle, sur des sujets qu'ils ne maîtrisent que partiellement (ont-ils seulement lu le coran ?), et sont évidemment contreproductifs et des proies faciles pour les islamo-gauchistes. Au fait, on n'entend plus parler de l'enquête que Mme Vidal a demandé au CNRS. Dernière dinguerie pour la route : les films présentés aux oscars devront répondre à 5 critères concernant les acteurs, l'équipe de production, l'équipe de distribution, le scénario du film ; ces critères spécifient des quotas anti racistes, antisexiste, ... autrement dit on va faire payer aux candidats au lavage de cerveau le droit de voir le miroir de la société dysfonctionnelle dans laquelle ils vivent tous les jours. (voir les critères : <https://www.fdesouche.com/2021/04/25/etats-unis-liste-des-futurs-criteres-de-race-de-genre-dorientation-sexuelle-etc-pour-les-recompenses-des-oscars/>) On est mal patron, on est mal, et il y en a qui disent que les idées de droite ont gagné ! On est plutôt dans une révolution culturelle.

Macron a joué dans une petite scénette (et celle là n'a pas été mise en scène par Brigitte mais par un obscur islamo gauchiste) : « *Il faut plus de "Pierre" dans nos quartiers msiou le*

président wallah ». On a tué le dernier hier. Elle veut plus de mixité, mais elle s'exclue elle-même par son voile qui proclame qu'elle est plus pure que moi. Pour arrêter le séparatisme des kouffars et rétablir la mixité, il va falloir réactiver le pacte d'Omar : Les signataires de ce pacte s'engageront à respecter l'islam et les musulmans, à s'abstenir de toute activité haram (notamment de tout commerce d'aliments impurs ou d'alcool), à payer l'impôt de capitation (jizya) et à ne pas soustraire leurs enfants d'une saine mixité scolaire avec les nôtres. Ils devront se vêtir avec modestie (le port du hidjab sera obligatoire pour les femmes), et ils porteront sur leurs vêtements un signe distinctif de leur statut de dhimmi, moyennant quoi ils pourront circuler en ville sans être inquiétés (Leïla Adjaoud)

Aujourd'hui c'est vendredi, au sortir de la mosquée un immigré clandestin régularisé au bénéfice du temps a égorgé une policière, Allah ouakbar. On découvre sur sa page facebook ceux qui l'ont inspiré : Tarik Ramadan, Erdogan, Marwan Mohamed, Yassine Belattar mais aussi : Mediapart, AJ+, Edwy Plenel, Apathie, Mélenchon. On apprend aussi qu'il est originaire du même village tunisien que le terroriste de Nice (celui du camion, pas celui de l'église, eh oui, faut suivre), qu'il l'a hébergé, qu'ils étaient endoctrinés par le même imam. Encore une fois la fable du terroriste isolé, radicalisé rapidement, sur internet, ... c'est de la daube qui a la même couleur que la peau de saucisson qu'ils ont devant les yeux. L'islamisme, racontait un apostat de l'islam, il l'a tété dès le sein de sa mère, dans sa famille, dans son éducation ; certes il y a peut-être des racines familiales, mais il ne s'épanouit pleinement, en fin d'une longue maturation, que par la lecture et les commentaires des versets médinois du coran et des hadiths entendus dans [les prêches](#) des mosquées et des vidéos. Avant même qu'on ait sorti nos bougies, voilà que Fanny Dombre-Coste, adjointe au maire de Montpellier, nous tweet : « *La haine tue soit par le couteau, soit par le refus de tendre la main au naufragé* » Elle n'a même pas vu que c'est justement parce que la France n'a pas refusé ce migrant qu'une française est morte, et son problème, c'est que les français commencent à faire le lien entre les mains tendues aux naufragés et les lames tendues aux égorgés. Ils font le lien entre immigration et terrorisme ? mais « *ce sont des amalgames très dangereux* » (Marc Fesneau, ministre) « *Ne tombons pas dans le piège de Marine Le Pen : sur les six dernières années, 80% des terroristes sont Français* » (Laurent Nunez - sur RT France – 27-4-2021) (voir <https://francais.rt.com/france/86045-80-terroristes-sont-francais-nunez-appelle-eviter-piege-de-marine-le-pen>)



« Ils sont français, nés en France » répond le benêt

Soyons concrets, une petite statistique : [Suède : Détail du rapport publié par le gouvernement sur la proportion de personnes soupçonnées de crimes et/ou délits commis selon le pays de naissance - Fdesouche](#)

Et il va falloir ramer encore un moment pour qu'il réalise que :

- 92 % des terroristes en France sont étrangers ou bi-nationaux
- plus de 70 % des MNA entrés illégalement ne sont en réalité pas mineurs
- plus de 2 demandeurs d'asile sur 3 sont déboutés
- 90 % des déboutés de l'asile ne quittent pas le territoire national
- les deux tiers des violences faites par mineurs à Paris le sont par des MNA
- en à peine 15 ans le nombre de bénéficiaires de l'AME a doublé
- en 15 ans l'AME est passée de 214 millions à plus de 800 millions d'euros

Jeanne d'Arc entendait des voix. Jean-Jacques Basier, le directeur régional fr3, ne veut pas entendre dans le sujet sur les fêtes johanniques d'Orléans celle de Charlotte d'Ornellas, elle-même orléanaise et Jeanne en 2002 : « *Quand j'ai appris, lundi, que la voix off de ce programme serait faite par une journaliste de Valeurs actuelles, les bras m'en sont tombés. Pour un programme diffusé sur une chaîne publique, c'est quand même très compliqué.* » (voir <https://youtu.be/ToanaD92-J0>) Il a peut-être cru que Charlotte Lavouahof était une espionne russe envoyée par Poutine.

A la place il va sans doute programmer un reportage sur le ramadan avec Tariq Ramadan en invité vedette, pour y faire la pub de lancement de son slam, très décolonial et indigeniste, mettant en scène les gentils « nous » racisés et les méchants « vous » blancs occidentaux.

Cela fait des siècles que vous volez et mentez. Vous seriez venus, dites-vous, pour nous civiliser. Vous avez méprisé nos langues, nos cultures, nos religions, humilié nos mémoires, souillé nos traditions. Du cœur de l'Afrique, de l'Asie et du Sud éveillé, les voix s'élèvent, vents d'humanité. Elles n'attendent ni repentance, ni pitié. Elles exigent vérité, justice, et dignité.

REFRAIN : Attendez ! Attendez ! Mais qu'est-ce que vous croyez ? Que l'on va rester là assis à vous regarder ? Piller nos terres, nos richesses, nos minerais ? Vous laisser tranquillement écrire l'histoire et la coloniser ? Comme vous avez colonisé nos cultures, nos pays, nos continents, nos paysages, autant que nos esprits ?

La mondialisation c'est le nom donné à vos spoliations. Vous aimeriez habiller l'horreur de votre domination en appelant vos citoyens à l'amour du pauvre et à la charité. Vous parlez d'humanitaire mais c'est la justice que vous trahissez. Vous avez fait de ces femmes et de ces hommes déshumanisés, niés, sans nom, sans âge, ni personne, des pauvres, des exilés, des êtres déracinés. Ici ils se noient, là-bas vous les enfermez !

Ils sont combien à mourir tous les jours, tous les soirs sur les bateaux de la honte et du désespoir. N'avez-vous donc pas honte, vous, d'en faire des criminels, des migrants coupables, clandestins sans cervelles ? Vous interdisez aux femmes et aux hommes de courage de les secourir, de leur tendre la main, d'éviter les naufrages ! Fiers de vos richesses, de vos sociétés si libres et si ouvertes. Vous dites le droit des riches qui détruit la nature et signe notre perte.

Vous êtes venus chez nous imposer des frontières de misère. Voilà qu'entre vous et nous vous avez inventé ces murs sur la mer. Vous parlez de valeurs universelles, de démocratie et d'honneur. Dites, il ne reste donc plus une seule conscience dans l'élite des voleurs ? Vous avez le choix. Nous ne l'avons pas. Soit vous partagez, soit on se servira. C'est écrit, n'est-ce pas, dans vos plus beaux traités ; il n'est pas voleur le pauvre et l'affamé.

Le monde nous appartient autant qu'à vous, compagnons. La vérité c'est que c'est plutôt nous qui lui appartenons. Souvenez-vous des indiens d'Amérique quand, arrogants et avides, vous voliez la terre. Ils étaient à elle et non elle à eux. A cette sagesse vous avez préféré l'argent et la guerre. Du fond de l'Afrique et de l'Asie, au cœur des contrées les plus démunies, entendez le souffle des révoltes qui grondent, porteuses d'espoir, d'amour et de vie.

Des peuples traversent la misère, restent fiers et dignes, et, même, ils se multiplient. Votre ordre et vos frontières n'auront raison ni de notre jeunesse, encore moins de la vie.

Demain, dans vos rues, nous marcherons, libres et sereins. Nous serons des vôtres, noirs, jaunes, blancs, arabes ou amérindiens. Demain, vos frontières seront le mauvais souvenir de vos mensonges passés. Demain, entendez, la fraternité et la diversité seront seuls garants de votre sécurité.

Vous avez peur ? Vous allez perdre vos privilèges et votre identité ? La mixité serait donc votre perte et bientôt vous serez sauvagement remplacés ? Dormez en paix, amis de l'égalité, nous ne sommes venus ni pour remplacer, ni pour voler. Au-delà des couleurs, des religions, nous sommes une bonne nouvelle, un vent de liberté.

Attendez ! Attendez ! Mais qu'est-ce que vous croyez ? Que l'on va rester là assis à vous regarder ? Nous sommes une bonne nouvelle, un vent d'humanité. Nous sommes une bonne nouvelle, un vent de liberté.

Vous voyez une convergence islamo gauchiste là-dedans ? Mais vous êtes d'indécrottables réactionnaires.

En 2016, Carla Bruni allait dans le même sens : *« Si les Français en général manifestaient une déplorable et fâcheuse tendance à l'entre-soi et au repliement frileux, c'était le huis clos de l'endogamie qu'il fallait, d'après elle, incriminer, ce « vieux sang pourri » qui ne se renouvelait pas et, pis encore, refusait de se renouveler. La régénération viendrait de l'apport de sang neuf des populations immigrées, évidence dont il ne fallait pas douter et que l'on devait acclimater, à toute force, dans la tête du retardé global qu'était le prolétaire hexagonal. »* (rapporté par Patrick Buisson)

Puis, en 2021, elle a été touchée par la grâce en rendant hommage à Coluche et Pierre Desproges : *« Cher Michel, Cher Pierre, depuis que vous êtes partis, le monde a mal tourné. Petit à petit et sans prévenir, la bien-pensance et la censure ont pris le pouvoir. Obsédés par leur image de justiciers de la morale, tout un tas de gens sans culture, sans expérience et sans audace essayent de nous imposer leurs idées étriquées. Ils prétendent décider ce que l'on peut ou ce que l'on ne peut pas dire, ils exigent de contrôler ce qu'il serait juste de penser ou pas et c'est ainsi que leur pensée – unique, stérile et puritaine essaye d'envahir l'humanité. “...: “Si par malheur, on ne pense pas comme eux et si on ose le dire, ils se ruent sur nous de toute leur petite énergie dictatoriale pour essayer de nous faire taire” ... “Tout doucement l'humour disparaît sous leurs discours moralistes, la liberté est agonisante, la création exsangue et la démocratie en grand danger. Même la justice qui devrait résister aux tribunaux sauvages - et de fait ces soi-disant justiciers se permettent de poser leurs verdicts et leurs condamnations en dehors de toute loi et de toute présomption d'innocence – même la justice donc, courbe l'échine face à une bande d'anonymes incompetents. Même les médias, qui devraient être nos boucliers contre la tyrannie, se couchent lamentablement et se taisent, terrorisés par le préjudice que leur réaction pourrait infliger à leur petite image. »*

Mais, après avoir encore présenté négativement la France, seul pays à avoir envoyé des troupes d'interposition au Rwanda, en disant qu'elle était responsable mais pas coupable du génocide, Macron continue son travail de déconstructeur des nations, depuis Joanesbourg, il s'adresse (en mai 2021) aux « millions de jeunes gens » qui, en France, « ont une histoire avec l'Afrique par leur famille, par des générations ». *« On va enfin leur dire que l'on va pouvoir bâtir en commun. On va arrêter de leur dire : C'est un problème et vous devez vous intégrer. On va enfin leur dire : Vous êtes une chance pour la France et vous allez nous aider à développer cette histoire commune »*. Il parle de moyen âge et voit une renaissance arriver. Mais le moyen âge c'est le monde des clans et des tribus, et en se communarisant et en s'ensauvant, on est plutôt en train d'y revenir. Il ajoute même *« la seine saint Denis c'est la Californie sans la mer, le plus grand nombre de créations de start-up par habitant »*, pourtant Carlito lui avait bien dit que les substances ça rend aveugle. Dans une trop rare fenêtre de lucidité, il ajoute encore : *« si on est complices de l'échec de l'Afrique, on aura des comptes à rendre mais on le paiera cher aussi, notamment sur le plan migratoire »*. *“Ce sera un face-à-face, avec la Méditerranée pour théâtre »*. Il refuse pourtant de voir le lien entre immigration massive et ensauvagement, il ne voit que des faits divers sans importance sociétale, alors que leur nombre et leur changement de nature sont le signe d'un basculement anthropologique. *« il n'y a pas mort d'homme »* disait Jospin avant de se faire éjecter du second tour, *« Si constamment on court derrière le fait divers, il n'y a plus de politique possible »*, et la seule conséquence qu'il en tire c'est la nécessité de faire taire ceux qui l'ennuient en en parlant.

Du covid à Kaboul en passant par la woke attitude

Dans la presse, sur les plateaux télévisés, sur You Tube et les réseaux sociaux, entre amis, au sein des familles, pro vax et anti pass s'éclatent sur des sujets philosophiques comme « la liberté ou la responsabilité collective », « l'état ou l'individu ». « la prise de risque ou le principe de précaution », « le progrès technique ou la tradition », « la vie et la mort »..... On se croirait à Constantinople, au XVe siècle, où, bien à l'abri dans leur forteresse imprenable, les esprits les plus brillants discutaient du sexe des anges, pendant que le Turc fourbissait le canon monstrueux qui allait les pulvériser.

Et pendant ce temps, les talibans prennent une ville par jour, et arrivent à Kaboul. L'armée afghane abandonne les armes (chars, hélicoptères, ...) livrées récemment par les américains et ne leur résiste pas (ceux qui résisteraient savent bien qu'ils seraient décapités, c'est bien spécifié dans le manuel du petit djihadiste)

La wokitude est le genre d'opération psychologique tordue qu'une agence de renseignement inventerait pour détruire un pays de l'intérieur», et oui, les talibans ont eu un "fou rire" en découvrant le matériel de formation sur la diversité laissé par l'armée américaine précédemment stationnée dans le pays. Les combattants talibans se sont emparés de livres clés tels que *Antiracist Baby*, *White Fragility*, *The GayBCs*, *How to Be an Antiracist* et *Heather Has Two Mommies*. "Oh, c'est génial, Allah soit loué", a déclaré un chef taliban, les larmes aux yeux, en lisant *Pink is for Boys* et *Jacob's New Dress*. « Ces combattants américains pensaient vraiment avoir une chance contre nous ? »

Les talibans peuvent aussi regarder avec espoir les dernières statistiques parues sur le grand remplacement, ça doit leur faire crier « Allah ouakbar ». ([Chiffres officiels : Évolution de la part de la population d'origine extra-européenne chez les 0-18 ans dans les grandes villes françaises \(MàJ : 1 an après FDS, CNews en parle\) - Fdesouche](#))

Fini de rire : aujourd'hui 2 attentats suicides à l'aéroport de Kaboul, et le 31, ils auront eu tout le temps d'installer 4 mortiers autour de l'aéroport, et *boum* pour l'anniversaire du 11 septembre, *Dien bien phu*, le retour.

<https://www.egaliteetreconciliation.fr/ll-n-y-aura-jamais-d-armee-americaine-woke-64376.html>

<https://www.google.com/amp/s/amp.lefigaro.fr/international/une-video-de-recrutement-de-la-cia-jugee-trop-woke-agace-les-conservateurs-americains-20210504>

Voilà ce qu'il aurait fallu faire en Afghanistan :

- 1-D'abord rapatrier tous les citoyens américains.
- 2-Ensuite, ramener la totalité de notre équipement.
- 3-Ensuite, bombarder les bases pour les réduire en mille morceaux.
- 4-Et ensuite rapatrier l'armée.

Mais Senil Joe a commencé par la fin et a oublié les 2 points médians. De plus il évacue d'abord les afghans et abandonne donc en otage près de 5000 citoyens américains qui n'arrivent pas à rejoindre l'aéroport et, tenez-vous bien, ils ont évacué la base aérienne de Bagram, facile à contrôler, et vu qu'ils ont laissé les talibans prendre Kaboul avant de l'évacuer, ils leur ont donné les listes de ceux qu'ils devaient laisser accéder à l'aéroport pour les évacuer. Il est vrai que pour Sandrine Rousseau, candidate EELV à la présidence de la République Française, «*S'il y a des Afghans potentiellement terroristes, il vaut mieux les avoir en France pour les surveiller*». Et pour *L'immonde* : «*Le fait d'avoir été membre des talibans ne constitue pas forcément une menace pour la France : les talibans n'ont pas vocation au djihad*

international », quand à la ministre canadienne des Femmes et de l'Égalité des genres, qui se dit *fascinée par la charia*, pour elle les talibans sont « *nos frères* », et elle est toujours en poste.

Au passage, on a gagné un nouveau sujet de débat : « les sociétés occidentales progressistes peuvent-elles imposer la démocratie et les droits de l'homme à des sociétés moins avancées ».

Heureusement, Valérie Pécresse, Xavier Bertrand, Eric Ciotti, Michel Barnier, même lui, et d'autres vont suivre, promettent à tout va qu'ils vont expulser, interdire, renégocier les traités, ...40 ans que vous êtes au pouvoir et que vous nous faites le coup de rouler des mécaniques à six mois des élections, le comique de répétition, c'est marrant, mais ça finit par lasser. Vous ne croyez quand même pas qu'on va charger ceux qui ont créé le problème de le résoudre.

Et voilà Zemmour qui se lève, seul face à la meute antifasciste.

L'assimilation à l'envers de la société d'accueil et sa soumission à une civilisation venue d'ailleurs

Lorsqu'une civilisation est jeune est sans racines profondes, comme aux Etats-Unis, au Canada et en Australie, on dit : « *venez comme vous êtes, on va cohabiter harmonieusement* », et lorsque la civilisation d'accueil est plus structurée, soit on dit : « *voyez nos réalisations, notre belle histoire, venez la continuer avec nous* », soit on vise un universel mondialisé, sans frontière, et pour son éclosion on veut faire table rase de tout ce que nous ont transmis nos anciens et se ramener au cas précédent, on dit alors : « *voyez comme nous avons abusé de nos privilèges de majoritaire dans le passé et comme votre histoire est belle et enviable* »

Alors, après les appels à la prière du muezzin, qui se multiplient dans les grandes villes, voici le conseil de l'Europe qui veut maintenant suivre les recommandations de la [stratégie de l'ISESCO](#), il veut *changer le regard des citoyens sur l'islam*, et pour cela, il fait la promotion du hijab « *le hijab, c'est la liberté* » (voir [TRIBUNE. La propagande pro-hidjab du Conseil de l'Europe est inacceptable - Le Point](#)) et le lendemain la ministre de la culture nous incite, avec les mêmes éléments de langage, à aller voir l'une des 18 expositions qu'elle organise sur les arts de l'islam et son premier ministre ose même lancer ce gros mensonge qui passe crème, incitant à concrétiser « *un dialogue entre des cultures qui s'enrichissent mutuellement depuis plus de 13 siècles* ». Parle-t-il de la bataille de Poitiers, de la prise de Constantinople, parle-t-il des razzias en méditerranée, des croisades, de la bataille de Lépante ou de celle de Vienne, de la colonisation, du bataclan ? Tout cela est flou dans sa tête, il appartient à une civilisation en « déconstruction ».

Et ce mois-ci (fin 2021), c'est un festival au conseil de l'Europe et la commission européenne :

Promotion du hijab « [La beauté est dans la diversité, comme la liberté est dans le hijab](#) » : [Après la polémique, le Conseil de l'Europe retire sa campagne \(MàJ : La campagne relayée dans les rues par l'association islamiste "Alliance Citoyenne"\) - Fdesouche](#)

Destruction de la langue française et règles du politiquement correct pour la promotion de l'idéologie du genre et du racisme anti occidental [Dans un document interne la Commissaire européenne à l'égalité interdit d'employer les mots « Noël », « colonisation de Mars » \(MàJ : Le document retiré, il sera retravaillé\) - Fdesouche](#)

Accueil des migrants [Selon un communiqué du parlement européen : "les" députés demandent d'augmenter l'immigration légale pour réduire l'immigration illégale - Fdesouche](#)

Les migrants encore [La justice européenne condamne une nouvelle fois la Hongrie, pour avoir "criminalisé l'aide apportée aux demandeurs d'asile" et pour avoir "refoulé arbitrairement" des migrants - Fdesouche](#)

Criminalisation des discours dits « de haine » [La Commission européenne propose d'ériger les discours de haine en "infraction pénale de l'UE" au même titre que le terrorisme et l'exploitation sexuelle des enfants - Fdesouche](#)

Et voici comment en 2022 le conseil de l'Europe décline la [stratégie de l'ISESCO](#) (UNESCO de l'oumma)

[Recommandations du Conseil de l'Europe pour lutter contre le "racisme antimusulman" : enseigner l'histoire de "l'islam d'Europe", renforcer la participation politique des communautés musulmanes, satisfaire leurs exigences religieuses... - Fdesouche](#)

Fin 2021 et début 2022, plusieurs reportages dans les territoires perdus de la république mettent en évidence l'état de séparatisme causé par l'avancée du changement de population à 40% musulmane (entre 20% et 60% selon le quartier) soit une augmentation de 85% entre 1982 à 2017. D'abord Zemmour déambule à Drancy ([face à la rue](#)), puis Bardella à la Guillotière ([face à la rue](#)) enfin des journalistes de « [zone interdite](#) » investissent en caméra cachée à Roubaix. Et les 3 séquences sont édifiantes, démontrant la mise en place progressive de la charia.

On y voit un boucher vendant de la viande hallal se définissant non pas comme « *boucherie française* » mais comme « *boucherie musulmane* ».

Le port du voile est revendiqué comme une liberté de la femme musulmane, alors que c'est un geste d'auto stigmatisation pour afficher sa religion, et prétendre à une moralité supérieure, « *Si je suis musulmane, ce n'est pas écrit sur mon front* » dit naïvement la voilée qui a retiré son foulard ! Ben si, et c'est toi qui l'écris, et c'est justement le problème de séparatisme suprémaciste qui nous mine.

Une jeune étudiante avocate compte bien monter une provocation en se présentant voilée pour plaider.

On nous explique que le pantalon se porte, comme faisait le prophète, au dessus de la cheville, qu'il ne faut pas serrer la main des femmes, ni les regarder dans les yeux.

Un délinquant franco algérien, craignant d'être expulsé vers l'Algérie à sa prochaine « bêtise » affirme que « *L'Algérie n'est pas une poubelle* » mais « *La France non plus* »

On y voit en vente des poupées dont les visages sont sans trait, et de même pour les illustrations des livres pour enfants, la vendeuse expliquant que « *c'est Allah seul qui crée* ». A ce propos, Sandrine Rousseau, n'en manquant pas une, affirme sans rire : « *J'espère qu'elles auront des crayons et des feutres pour dessiner des visages dessus et pour s'émanciper de cela* » ..., « *laissons les dessiner des visages sur les poupées, des visages qui leur ressemblent [...]* Les poupées sont vecteurs et vectrices de normes sociales »,

On y trouve le livre « *La voix du musulman* », une référence islamiste, prônant entre autre le djihad contre les mécréants.

Le séparatisme est assumé dans un restaurant où les femmes s'isolent derrière un rideau dans des alcôves.

On y apprend que sous couvert de soutien scolaire, financé par la mairie, sont donnés des soi-disant cours d'arabe qui sont en fait des cours de coran, « *le seul manuel c'est le coran* » dit l'institutrice, et on y apprend, dès 3 ans, à mémoriser des sourates. « c'est de la poésie, ils apprennent pour faire la prière point à la ligne » « La musique on n'a pas le droit de l'enseigner », dit l'institutrice. Les petites filles sont voilées dès 9 ans, garçons et filles sont séparés « *pour apprendre le vivre ensemble sans aller voir le genre opposé* ».

Violant toutes les réglementations, les professeurs, non diplômés, sont bénévoles à temps complet.

Dans les universités, on déroule son tapis dans les couloirs.

Aux infos on apprend aussi que les dealers font leur publicité dans des clips, mettent en place des contrôles à des barrages, dans les halls d'immeuble, que des cafés sont interdits aux femmes, que les bouchers non hallal ferment, ce sont des zones d'un autre droit

Heureusement le reportage nous assure que Macron veille, avec ses chiens de garde Schiappa et Darmanin.

Suite au reportage, on apprend que la journaliste et un témoin ont reçu des menaces de mort par égorgement et décapitation, et aucune rédaction n'a réagi, à part Cnews, c'est donc que l'autocensure s'intensifie, la criminalisation de la critique de l'islam est « *en marche* », et l'on sait maintenant que la peine de mort en est le prix.

Et en effet, le lendemain, l'assemblée rejette un amendement interdisant le port du voile dans le sport. En même temps, l'Europe diffuse une affiche présentant une femme voilée comme notre avenir. Fin de jeu, la charia avance.

Et le surlendemain, Apple est très fier de diffuser un « émoji » d'homme enceint. Ben voyons, je ne crois pas que cela va rendre notre culture très attirante auprès des nouveaux citoyens. Fin de partie

En mars 2022, à l'initiative du Pakistan, pays dont la tolérance religieuse est bien connue, L'ONU crée une journée de l'islamophobie, car, il faut oser le dire : « *c'est une source d'anxiété dans le monde musulman surtout depuis le 11 septembre 2001* » et ni la France ni l'UE ne se sont opposés à cette résolution, on s'est donc soumis à l'agenda de l'ISESCO (organe de l'OCI) - voir notre page [stratégie de l'ISESCO](#) et [Sur initiative de l'Organisation de la coopération islamique, l'ONU fait du 15 mars, jour des attentats de Christchurch, Journée contre l'islamophobie. La France conteste mais ne s'y oppose pas. "Une religion de paix" rappelle l'Arabie saoudite - Fdesouche](#)

Prochaine étape de la stratégie : finaliser ce qu'avait commencé Najat Vallaud Belkacem : l'apprentissage de la langue arabe pour tous dans les écoles.

Le surmulot des villes et le surmulot des champs

Grand remplacement, créolisation, archipelisation, transition démographique... à chacun son vocabulaire pour décrire, ou cacher (c'est selon), la réalité.

Et voilà que Macron officialise la « rumeur du 9-3 » qui annonçait en 2010 qu'il y avait un plan de désengorgement de la seine st Denis vers les régions, et lors d'un des multiples démantèlements de la « jungle de Calais », le gouvernement annonçait, le 21 octobre 2015, un plan pour accélérer la répartition des clandestins de Calais sur tout le territoire, afin de désengorger (encore ce mot) la jungle. La prose du président de la république aux préfets le 15 septembre 2022 vaut le coup d'œil (<https://twitter.com/i/status/1571840027436683266>) : :

« Nous devons avoir une politique profondément différente de répartition sur les territoires des femmes et des hommes qui sont en demande de titre et y compris de celles et ceux qui les ont reçus.

Notre politique aujourd'hui, elle est absurde, elle consiste à mettre des femmes et des hommes qui arrivent, qui souvent ne parlent pas notre langue, qui sont dans la plus grande misère dans les quartiers où il y a et des hébergements d'urgence et qui sont déjà les quartiers les plus pauvres de la république.

Les espaces ruraux eux sont en train de perdre de la population, nous avons une formidable opportunité, c'est que les années qui viennent seront des années de transition démographique : dorénavant et déjà nous sommes en train de perdre des élèves dans nos écoles et nos collèges.

Si nous savons offrir de l'hébergement de l'urgence et de l'intégration dans ces régions à des femmes et des hommes qui arrivent sur notre sol les conditions de leur accueil seront bien meilleures que si nous les mettons dans des zones qui sont déjà densément peuplées avec une concentration de problèmes économiques et sociaux massifs et où vous avez déjà 3 élèves par classe et où vous retrouvez parfois avec des classes qui ont 10 à 15 élèves à l'OFEN, c'est ça la situation qui est la nôtre, elle est absurde. »

Et plusieurs de ses illuminés ajoutent même, l'un, Périco Légasse : « *C'est une formidable idée, on peut leur allouer un lopin de terre et en faire des paysans. C'est l'avenir de notre*

ruralité » Et l'autre, Yannick jadot sur le grand jury RT : « *C'est une évidence que l'installation de réfugiés dans les campagnes est une bonne chose. Quand des réfugiés s'installent, ça se passe souvent très bien localement, ça permet à l'école de redémarrer, à l'équipe de foot d'avoir 11 joueurs, ça remet de la vie* »

Instant " décryptage " : Ainsi, il donne raison à ceux qui depuis des lustres annonçaient sous les quolibets et les accusations les plus grotesques qu' « ils sont partout, dans nos villes, dans nos campagnes »

Mais il oublie que, s'il y a là des porcs et du rouge, dont ils ne veulent pas, il n'y a pas de HLM, pas de motos pour les rodéos, pas de clients pour la drogue, pas de mosquées, pas d'imam à proximité, pas de salle pour le rap, pas de réseau pour le portable, pas de boulot (ce n'est peut-être pas grave pour des assistés mais y en a aussi des qui ... etc, air connu) ... sans compter qu'il va falloir construire des bureaux de la CAF et des commissariats. Alphonse Allais disait : « On devrait construire les villes à la campagne car l'air y est plus pur ! »

C'est la fable du surmulot des villes et du surmulot des champs, dont la morale est que les gens ne sont pas que des forces de travail, il ne sont pas des pions interchangeables, et ils ont un mode vie, et justement Darmanin nous en a donné récemment (journal du dimanche 21 Aout 2020) les contours, par la proportion hallucinante d'étrangers dans la délinquance : « *Aujourd'hui, les étrangers représentent 7 % de la population française et commettent 19 % des actes de délinquance* » « *il serait idiot de ne pas dire qu'il y a une part importante de la délinquance qui vient de personnes immigrées. 48 % des gens interpellés pour des actes de délinquance à Paris, 55 % à Marseille et 39 % à Lyon sont des étrangers.* » « *Bien sûr que l'étranger n'est pas par nature un délinquant. Mais il est évident que nous avons un problème de délinquance étrangère.* ». Et on va étaler le problème sur tout le territoire, par soucis d'égalité sans doute !

Pendant que le maire de Lyon installe des Wc non genrés, que Darmanin va au théâtre, que Dupond-Moretti se clashe avec Hanouna, les habitants de la Guillotière organisent des patrouilles de citoyens pour sécuriser le quartier, le père d'une fillette violée part lui aussi en chasse du salopard avec ses voisins, de même que les amis d'un vieux papi tabassé dans une laverie. Faites confiance à la police et à la justice de votre pays, qu'ils disaient les anciens. Visiblement les nouveaux français voient cela d'un autre œil, et heureusement que « Tajmaât », et la police des mœurs vont rapidement retrouver les coupables. Vous avez dit Territoires perdus, mais pas pour tout le monde, la nature a horreur du vide.

Comprendre les conversions à l'islam

Après Jésus le communiste, Jésus le Palestinien, Jésus le migrant, Jésus le résistant, voilà la version repoussoir, le Jésus blanc, héros des suprémacistes blancs. il est présenté comme un être passif, faible, il tend la joue pour être battu, il pardonne à ses persécuteurs, il souffre et se sacrifie, alors que Mahomet maîtrise son destin plus qu'il ne le subit, il apparait viril, victorieux, c'est un modèle à imiter, il a créé un groupe de dominants, soudés, solidaires et fiers, jamais moqués car sachant imposer le respect aux pleurnicheurs culpabilisés, repentants, doutant de leur bon droit. Or, l'homme est un animal profondément social et politique. La faiblesse et l'inefficacité de son maitre politique le rend malheureux, déboussolé et pessimiste, il préfère s'adapter à la loi du plus fort.

L'idéologie du coran, l'islam, est un projet politique alternatif à ceux de nos gouvernants actuels qui n'assument rien et ne savent pas présenter avec assurance un projet clair à l'ensemble du peuple, du premier au dernier de cordée.

L'islam donne envie et obligation d'agir.

L'islam criminalise l'expression du doute, l'esprit critique et l'innovation.

Son programme est opaque et ambigu (versets [contradictaires](#) ou abrogés), mais sa rhétorique basée, comme celle des [gauchistes](#), sur les [techniques](#) de takiya, de double langage, de deux poids deux mesures, de provocation, de victimisation, de relativisation, de contextualisation, de comparaison biaisée, de syllogisme trompeur, de citation tronquée lui permet de s'adapter à des situations le mettant en mauvaise posture.

L'islam n'a pas besoin et ne peut pas prouver qu'il est le bien, qu'il est raisonnable et sensé, il a juste à prouver que tout autre mode de pensée ou projet ferait pire que lui et serait un échec ou une tromperie.

L'islam n'a jamais et nulle part su démontrer son efficacité concrètement, alors, au lieu de devoir analyser un bilan passé ou présent calamiteux, il se contente de critiquer et faire des promesses.

Quand des musulmans sont majoritaires en un lieu dans lequel ils sont installés de façon durable, la minorité extrémiste et radicale parmi eux arrive à dominer politiquement la majorité parceque l'islam a prévu de faire passer quiconque s'oppose moralement ou intellectuellement au projet de dieu pour un ennemi de l'intérieur qu'il faut persécuter, criminaliser et combattre.

L'idéologie du coran, l'islam, c'est un projet de contrôle de l'individu par la communauté en étouffant ses velléités de liberté et de réflexion pour le rendre plus docile et obéissant par les moyens suivants :

- Application mécanique, répétitive et abrutissante de rites dépourvus de sens et même de symbolisme, et mobilisant l'attention de l'esprit sur le néant. Ainsi on est astreint à entrer du pied droit, à faire 3 rakats et pas 4, à se laver 3 fois et pas 4, à adorer la pierre noire, ...
- Obligation de rites collectifs facilitant le contrôle, et la délation, du fidèle par la communauté.
- Mise en place de police des mœurs, officielle ou non, faisant respecter par la menace, la peur et l'humiliation les règles religieuses dans l'espace public (jeûne, habillement, prière, non mixité, consommation de porc ou d'alcool, ...)
- Diabolisation de toute opposition en réduisant tout non croyant, réputé impur, au mal, et voué à l'enfer.
- Maintien des fidèles dans l'ignorance des autres réalisations humaines (idéologies, livres, films, ...) Le coran étant réputé complet, nul besoin de chercher ailleurs autre chose, qui est forcément impur.

(d'après Majid Oukacha : <https://youtu.be/jXQpdJf4vSg>)

Fatiha, Shema Israël et Magnificat

Les thèmes et les arguments les plus utilisés pour prouver que l'islam est la vérité et susciter des conversions à l'islam sont, on l'a vu dans ces pages : La prétendue perfection littéraire du coran, les fausses prophéties bibliques annonçant Mohamed, le respect que le coran porte à Jésus et Marie mais l'affirmation de la falsification de l'évangile, et la négation de la crucifixion et de la trinité, c'est-à-dire du message et de la divinité de Jésus, les « miracles scientifiques » du coran, voulant démontrer son écriture divine par la soi-disant pré-connaissance des découvertes ultérieures, faites par les mécréants, la soumission au dieu unique tout puissant et miséricordieux, créateur du ciel et de la terre, annoncée par Mohamed, la distinction fidèle/infidèle, l'auto-proclamation de la supériorité et de l'unité de la communauté musulmane en expansion rapide, le mythe du complot des juifs et des occidentaux, la décadence morale de la civilisation occidentale, manifestée par la gay pride, les programmes de télé-réalité, ..., ses lois non divines (en particulier le mariage homosexuel, la parité homme femme), la dépravation de ses hommes (« balance ton porc »), la lenteur de sa justice, sa corruption, sa laïcité exacerbée, sa liberté de la presse qui autorise le blasphème, sa vacuité spirituelle croissante liée à sa

déchristianisation qu'elle pare des vertus de la laïcité mais qui lui retire la considération que le Coran accorde aux monothéistes du Livre, et, argument massue : si cette société vous rejette, c'est normal, elle est impure. Tout cela entraîne une injonction à suivre scrupuleusement une tradition magnifiée, considérée comme le seul rempart contre cette décadence. Toute critique du système venant de l'extérieur est impossible puisqu'elle vient d'un monde pervers.

Pour que cette conversion soit envisageable, il faudrait revenir au coran des premiers jours, non falsifié par Othman et ses successeurs, retirer toutes les règles juridiques, sources de la charia, toutes les traces de discriminations entre les femmes et les hommes, entre les musulmans et les non musulmans, en particulier les statuts de dhimmis et d'esclaves, toutes les polémiques et malédictions anti judaïques et anti chrétiennes, tous les appels à la haine et au meurtre des apostats, des juifs, des chrétiens et de tous ceux qui ne sont pas musulmans, en particulier toute référence au jihad guerrier. Mais que resterait-il du coran une fois ces quelques 4000 versets supprimés sur 6000? Combien de versets nouveaux et comparables à ceux plagiés de la bible et de l'évangile ? Ce qui resterait ressemblerait beaucoup aux feuillets nazaréens et n'est certes pas sans élévation de l'esprit, c'est ce qui pourrait honorablement former la base d'un islamisme modéré, ... mais blasphématoire.

Le coran parle beaucoup des messagers de dieu, qui ont été mal reçus par leur peuple, mais il ne dit pas un mot de leur message, c'est ahurissant. Leurs messages sont « recouverts ». Une seule référence aux commandements de Moïse, et pour cause « tu ne tueras pas » n'est compatible ni avec le jihad, ni avec la charia (1). A chaque fois que le coran semble prendre attention à l'autre, il ne s'agit toujours exclusivement que des musulmans, la fréquentation des non musulmans, mécréants, ne peut que pousser au mal. Et que reste-t-il du Jésus de l'évangile dans Issa du coran ? Il n'est pas dieu, n'est pas mort sur la croix, n'est pas ressuscité, n'a pas racheté les péchés. Même son message d'amour et de charité fraternelle *aimez-vous les uns les autres* est « recouvert » ! (2) Certes il reste traces de trois de ses paraboles (le semeur (2 :261), le grain de sénévé (29 :60) (31 :16), le figuier (14 :24), les vigneron (18 :32), le trou de l'aiguille (7 :40) mais résumées à l'extrême et sans mention de son nom. Bien sur rien sur la parabole du bon samaritain (celui qui aide un blessé d'une autre religion que la sienne), ni sur celle du fils prodigue (son père lui pardonne), ni sur celle du bon pasteur (encore un pardon), ni l'épisode de la femme adultère (que Jésus sauve de la lapidation) ni la parole « *rendez à César ce qui appartient à César, et à dieu ce qui est à dieu* », c'est la séparation du religieux et

1 *Et [rappelle-toi], lorsque Nous avons pris l'engagement des enfants d'Israël de n'adorer qu'Allah, de faire le bien envers les pères, les mères, les proches parents, les orphelins et les nécessiteux, d'avoir de bonnes paroles avec les gens; d'accomplir régulièrement la Salat et d'acquitter le Zakat! - Mais à l'exception d'un petit nombre de vous, vous manquiez à vos engagements en vous détournant de Nos commandements. Et rappelez-vous, lorsque Nous obtînmes de vous l'engagement de ne pas vous verser le sang, [par le meurtre] de ne pas vous expulser les uns les autres de vos maisons. Puis vous y avez souscrit avec votre propre témoignage.* (2 :83). 7 :145 qui raconte l'épisode n'en parle pas ! mais, comme pour les autres prophètes, se concentre sur les résistances à la révélation : il s'agit de prouver que les fils d'Israël sont traîtres à leur prophètes, et que l'oumma a vocation à remplacer le peuple élu.

2 *Et je confirme ce qu'il y a dans la Thora révélée avant moi, et je vous rends licite une partie de ce qui était interdit. Et j'ai certes apporté un signe de votre Seigneur. Craignez Allah donc, et obéissez-moi. Allah est mon Seigneur et votre Seigneur. Adorez-Le donc : voilà le chemin droit.* (3 :50) Jésus prescrivait l'amour de Dieu et du prochain plutôt que sa crainte (Matthieu 22:37-39). *Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux: c'est la Loi et les Prophètes.* (Matthieu 7:12) Lire encore Matthieu 19:16-21 et le bon Samaritain en Luc 10:25-37.

du civil, et c'est incompatible avec l'universalisme du royaume de dieu que les hommes doivent établir en son nom. Privilégiant le pardon, Jésus confirme les 10 commandements et abolit la loi du talion et les prescriptions de la thorah, car inutiles pour aller vers la perfection, enfin dans ses paraboles, il montre le chemin qu'il souhaite que ses créatures choisissent librement, sans soumission. A l'opposé, lorsque certains doivent être repris, le coran leur refuse même toute forme de compassion : *ne soyez point pris de pitié pour eux dans l'exécution de la loi d'Allah* (24 :2).

Prier ensemble est impossible car le *nôtre père*, le *je vous salue marie*, le *gloria* sont blasphématoires pour un musulman, et le dernier verset de la *fatiha* sera également imprononçable par un juif ou un chrétien, lorsqu'on ne lui cachera pas ce que la tradition entend par *ceux qui ont encouru la colère de dieu, et ceux qui sont égarés* : les juifs et les chrétiens.

Après donc avoir retiré tous les versets haineux, il faudrait encore ajouter une bonne dose d'amour du prochain avec le sermon sur la montagne, les béatitudes et les paraboles. Alors seulement, on pourrait enfin chanter, en bons frères humains les louanges du dieu de la *fatiha*, du shema Israël et des psaumes, les remerciements du magnificat :

*Le seigneur fit pour moi des merveilles
Saint est son nom.
Louanges à l'éternel,
créateur du ciel et de la terre et de toutes choses visibles et invisibles
dieu tout puissant et miséricordieux, maître du jour de la rétribution
C'est toi seul que nous adorons, notre seul seigneur
et nous t'aimons de tout notre cœur, de toute notre âme,
de toute notre pensée, et de toute notre force
Guide nous dans le droit chemin d'amour, de tolérance et de paix
Pardonne nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés
Et donne nous d'aimer tous nos frères humains comme nous t'aimons toi-même.*

Conclusions

- L'idéologie du coran (et des hadiths) n'est pas une bonne solution pour l'humanité

Où est le modèle, nulle part il n'y a une mise en application attirante, les résultats de cette prétendue « meilleure communauté » sont humainement, historiquement catastrophiques : dans les 57 pays membres de l'Organisation de la Coopération Islamiste on constate plusieurs de ces points (voir tous) : sous développement, la science et les arts bloqués (musique, danse, peinture), la philosophie bloquée, les minorités sont persécutées (impôt spécial), les travailleurs étrangers placés sous le tutorat, quasi esclavage, par leur employeur, la liberté absente, la justice expéditive et discriminatoire, les peines inhumaines (amputation, flagellation), la démocratie inexistante, les femmes maltraitées (soumises à un tuteur mâle), l'interdiction de douter et critiquer, la liberté de conscience inexistante (il est interdit de choisir sa religion ou de la quitter), la police des mœurs réprimant la vie privée des citoyens, les humiliations, attaques, accusations de blasphème incessantes, les guerres civiles fratricides avec des milices armées faisant régner la terreur, des guerres frontalières, ... et pourquoi donc une émigration si massive de jeunes hommes vers des pays n'appliquant pas la charria ?

Non, [l'idéologie du coran](#) n'est pas une religion d'amour, de tolérance et de paix. C'est une chose de dire, en employant l'imparfait ou le passé simple : « en ce temps-là, les troupes du roi brûlèrent la ville, égorgèrent les hommes, violèrent les femmes et emmenèrent les survivants en esclavage » (33:26, 4:7, 47:4), mais c'en est une autre de présenter cela comme « le bon modèle à imiter » (1) et enfin cela n'a rien à voir avec dire, à l'impératif : « tuez-les où que vous

1 L'imitation de Jésus Christ n'aurait jamais conduit les djihadistes à assassiner charlie-hebdo, l'imitation de Mohamed si (d'après les auteurs les plus respectés de l'islam, Ibn Ishak et Tabari,

les trouviez » en parlant des mécréants, des associateurs, ... (2 :191, 4 :89, 9 :5) [1] et (9:123, 8:12, 8:67, 8:15) surtout que c'est dieu qui est sensé parler, dans un texte incréé, valable pour tous les lieux et pour tous les temps (2). L'idéologie du coran incite les croyants à partir au combat contre les non croyants ([dijihad](#)) et ne donne comme espoir de salut que de mourir en assassinant les non musulmans au nom d'Allah (Allah ouakbar) .

Non, les premières victimes des islamistes ne sont pas les musulmans, ce sont les non musulmans, les djihadistes font le tri : ceux qui ne savent pas réciter la chahada sont des mécréants, qu'ils assassinent.

L'idéologie du coran est incompatible avec la liberté et l'égalité, c'est une idéologie de soumission : soumission de l'homme à dieu, soumission de la femme à l'homme, soumission du non musulman au musulman.

L'idéologie du coran est incompatible avec les droits de l'homme : elle n'accepte pas la liberté de pensée, la liberté de choisir ou non une religion, un musulman qui abandonne sa religion encourt la peine de mort.

L'idéologie du coran est incompatible avec la laïcité : la loi islamique issue du coran organise la vie civile et spirituelle des individus, elle s'impose à l'état et remplace la loi civile.

L'idéologie du coran est incompatible avec le vivre ensemble, alors que la laïcité impose à l'état la neutralité vis-à-vis des croyances et la discrétion des croyants dans l'espace public, l'idéologie du coran demande l'affichage ostentatoire des croyants et la séparation des croyants et des mécréants, impurs.

L'idéologie du coran est incompatible avec la raison. On nous rabat les oreilles avec le mythe de *l'islam des lumières*, mais *les lumières* ce sont les connaissances intellectuelles et scientifiques, c'est en particulier la raison qui permet à l'homme de penser par lui-même plutôt que de recevoir la vérité en bloc, ce qui lui permet de se libérer. L'islam c'est tout le contraire et on n'y est en *paix*, comme l'écrivait Mahomet en conclusion de ses lettres aux rois de son temps qu'il comptait dominer, que si on se *soumet* à la révélation immuable faite au prophète.

L'idéologie du coran est incompatible avec le débat car invoquer sur tous les sujets la révélation immuable de dieu revient à ne pas tolérer le dialogue argumenté.

L'idéologie du coran est machiste : la femme est une éternelle mineure qui passe de l'autorité de son père à celle de son mari, elle n'est jamais considérée à l'égal de l'homme : le témoignage d'un homme égale le témoignage de deux femmes, la part d'héritage d'une femme est moitié de celle d'un homme, la femme doit être soumise à son mari qui peut la battre si elle se refuse à lui, certaines activités lui sont interdites (impure, elle corrompt la prière), elle ne doit pas être vue par un autre que son mari, et donc elle doit rester voilée sous peine d'être réputée impudique.

La loi islamique issue du coran est discriminatoire : elle distingue selon que l'on est ou que l'on n'est pas musulman. Le non-musulman chrétien ou juif n'est pas l'égal du musulman, il a

Mohamed a fait assassiner les poètes qui le critiquaient : Asmâ bint Marwan, Abou 'Afak, Kaab Ibn Achraf) voir

<http://www.thereligionofpeace.com/French/Pages/WWMD.htm>

1 Et qu'on lise le coran en français ou en arabe, quelle que soit « l'interprétation », tuez-les, c'est assez précis. David Abassi explique que « Le terme « tuer » est beaucoup utilisé dans le Coran. Dans toutes les traductions du Coran, le mot « GHETAL » est traduit comme « le combat » ou « faire la guerre ». Mais le dictionnaire de la langue arabe indique que » GHETAL » veut dire : « tuerie », « massacre », « abattage », « assassinat », ou encore « homicide ». C'est le mot « HARB » qui veut dire « la guerre ». Quant aux synonymes de « combat », ce sont les mots « NEZAL », « JAHAD », « NATAH » ».

2 voir aussi les notes de notre page [dialogue islamo chretien](#)

un statut inférieur, de dhimmitude, c'est à dire protection moyennant impôt et humiliation, les autres non musulmans doivent se convertir. Mais protection contre qui est-il donc nécessaire de les protéger ?

La loi islamique issue du coran institutionnalise l'esclavage, qui a été pratiqué par des razzias jusqu'au XX^e siècle.

En terre d'islam, les hommes ne sont pas libres et égaux en droit, on y distingue trois castes : les musulmans, les dhimmis et les esclaves et dans chacune de ces castes on distingue en droit les hommes et les femmes.

La loi islamique issue du coran est incompatible avec la démocratie, puisqu'elle n'est pas susceptible d'évoluer par le vote des citoyens, elle est figée depuis les temps de la barbarie.

L'idéologie du coran est intolérante : les associateurs (les polythéistes et les chrétiens) sont explicitement déclarés impurs. Les juifs et les chrétiens, qui sont traités respectivement de singes et de porcs, mais aussi les apostats, les païens,... sont désignés comme mécréants et comme des ennemis à abattre. Les non musulmans et les musulmans modérés sont les premières victimes de l'idéologie du coran, en particulier les femmes.

Le dieu du coran n'est pas un dieu miséricordieux, mais un dieu qui menace des pires châtements et qui absout d'avance ses croyants de les réaliser en son nom.

- Le Coran n'a pas été dicté par dieu mais écrit par des hommes sur plusieurs siècles

Des judéo-chrétiens ([les nazaréens](#)) et des juifs ont traduit la torah et l'évangile en arabe, d'où, répercutant l'amour la tolérance et la paix évangélique, les versets dits mecquois du [coran](#). Puis ont été ajoutés les versets dits médinois, dont les versets guerriers et djihadistes du « combat sur les sentiers d'Allah » (3:169, 4:74).

Le coran, texte fondateur, regroupe tous ces versets et est à lire et à analyser tel qu'il est, et pas tel qu'on voudrait qu'il soit (1), c'est un patchwork [empruntant de multiples traditions](#) chrétiennes, syriaques, araméennes, juives, arabes, iraniennes, grecques, sans aucune références de lieux ni de temps.

Les sourates 27 à 36 n'existent ni dans les manuscrits de Sanaa (fin du VII^e siècle) ni dans le recueil conservé à Berlin.

Il y a de nombreuses variantes, et le texte contient des erreurs [scientifiques](#), historiques, grammaticales, mathématiques et des [contradictions](#) ainsi que des [appels au meurtre](#) des non musulmans.

Le coran serait la parole littérale de dieu, donc non réformable car en retrancher ou s'en éloigner serait blasphématoire et l'islamisme modéré, amené à rejeter certains versets du coran, est un blasphème. De toute façon le pouvoir idéalement parfait trouvera toujours plus musulman que lui pour assurer le salut du monde.

- La ville sainte berceau de l'islam n'est pas la Mecque

Des 43 mosquées des 100 premières années, aucune n'est orientée vers [la Mecque](#)

La première mosquée orientée vers la Mecque, au Pakistan, date de 727

- [Mahomet](#) n'est ni un prophète ni un [bon modèle](#)

Il n'a été ni annoncé ni attendu, il n'y a pas de témoins à sa « révélation », le coran ne rapporte ni prophétie ni miracle, il est mort empoisonné (par la juive de Kaybar)

Dans sa « révélation » il y a inversion totale des valeurs de Moïse et Jésus qu'il revendique pourtant.

1 Il est urgent d'arrêter de parler du coran sans l'avoir lu, lire en particulier les sourates 4,5,8 et 9. Voir notre page de [résumé du site](#)

D'après la bible c'est Satan qui incite les hommes à ne pas suivre les 10 commandements :

ne pas tuer

Mahomet ordonne le massacres de 600 juifs de Médine décapités dans des fossés creusés autour de Médine

Mahomet ordonne les tortures des oklites au motif de ne pas croire en lui

Mahomet fait tuer ses opposants (les poètes juifs ka'ab et Sallam, le notable juif abu Raft) au motif de ne pas croire en sa révélation.

Mahomet déporte la tribu juive de Médine, les Banû An-Nadîr

Mahomet extermine la tribu juive de Médine, les Banû Qurayza

Mahomet a fait lapider des [fornicateurs](#)

Voir <http://chretienslibres.over-blog.com/article-mahomet-le-prophete-guerrier-114507664.html>

Ne pas mentir

La [takiya](#) est revendiquée pour tromper les mécréants

Aimer son prochain comme soi même

Le coran organise et légalise l'esclavage et Mahomet possède des esclaves, captives de guerre.

Le coran organise et légalise l'humiliation et la soumission des juifs et des chrétiens (dhimmitude) et ordonne de ne pas prendre d'amis juifs ou chrétiens

Ne pas voler

Mahomet participe à 60 razzias autour de la ville sainte

Une sourate entière légalise et organise la gestion du butin (8 :41 20% du butin pour Mahomet)

Ne pas commettre l'adultère et la luxure (inceste, viol, pédophilie, ...)

Le coran organise et légalise la répudiation et la polygamie

Mahomet épouse la femme de son fils adoptif

A la suite de la bataille de Kaybar, Mahomet « épouse » la captive juive Safiya après avoir torturé et tué Kinana son mari, son père et son frère, sans d'ailleurs attendre les 4 mois de veuvage prévus par le coran pour épouser une veuve.

Mahomet épouse son esclave copte Marie

Le coran (65 :4) légalise les mariages de fillettes n'ayant pas encore eu leurs règles, et Mahomet se marié à Aïcha alors qu'elle a 6 ans et a des relations sexuelles complètes avec elle à 9 ans

Voir https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/mahomet_et_les_femmes.asp

Voir Mahomet chef d'état par frère Rachid : <https://youtu.be/nB9rYoOVCXI>

Enfin, Mahomet nie le père et le fils, il refuse l'incarnation, il refuse la rédemption et le salut, il nie la crucifixion, c'est la définition chrétienne de l'antéchrist.

Mahomet n'est pas un « bon modèle », quel prophète de quel dieu pourrait faire une telle œuvre, sinon un faux prophète, que [Jésus](#) annonce et prévient de le reconnaître à ses fruits ?

Il y a bien eu 263 morts en France dans des attentats au nom d'Allah depuis 2012 jusqu'à aujourd'hui 2019, et aucun mort en France dans des attentats au nom de la haine anti musulman. Ce n'est pas l'islamophobie qui tue, c'est l'islamisme.

C'est aux intellectuels musulmans d'entamer un processus d'analyse du coran (1) en vue d'abroger les versets medinois, incompatibles avec l'amour, la tolérance et la paix. Un bon moyen d'abrogation serait d'étendre la notion chiite de falsification des textes. (Voir notre page des [versets intolérants](#))

Et alors nous sera accessible le rêve des sages de l'humanité :

Hommes de bonne volonté et de toutes philosophies, donnons-nous la main et aimons-nous les uns les autres.



1 En 1985, au Soudan, Mahmud Muhammad Taha a été pendu pour avoir voulu considérer les versets médinois comme un texte qui ne valait que pour son temps.

En 2014, Nouredine Boukrouh lançait quelques pistes :

<http://www.postedeveille.ca/2014/12/plaidoyer-pour-une-reforme-de-lislam.html>

<https://www.facebook.com/notes/nouredine-boukrouh/peut-on-reformer-lislam-/769180076486505>

<https://www.facebook.com/notes/nouredine-boukrouh/remettre-le-coran-a-lendroit/772604179477428/>

<http://www.lesoirdalgerie.com/articles/2014/12/22/article.php?sid=172410&cid=41>

<https://www.facebook.com/notes/nouredine-boukrouh/changer-notre-vision-des-autres/785027218235124/>

<http://www.lesoirdalgerie.com/articles/2015/04/09/print-41-177047.php>

Mais peut-on vraiment abroger la violence du coran (voir islam-questions.com)

Sources :

L'islam

Le coran en ligne <http://www.coran-en-ligne.com/coran-en-francais.html> (manque le début de la sourate 2) et www.intratext.com/IXT/FRA0015/_INDEX.HTM

Le coran - traduction d'Hamidullah

Le coran, édition chronologique de Sami Aldeeb <http://www.blog.sami-aldeeb.com/mes-livres/>

Les 4 premiers livres de Tabari en français <http://www.scansislam.fr/livres-gratuits/chronique-de-tabari-fr/>

Les 40 volumes de Tabari en anglais : <https://archive.org/details/TabariEnglish>

Les 4 premiers tomes (sur 5) des hadiths de Boukhari <http://bibliotheque-islamique-coran-sunna.over-blog.com/article-telecharger-sahih-al-boukhari-par-l-imam-al-boukhari-complet-tome-1-2-3-et-4-pdf-word-doc-74425131.html>

Les hadiths de Muslim <http://bibliotheque-islamique-coran-sunna.over-blog.com/article-telecharger-l-authentique-de-muslim-sahih-muslim-par-l-imam-muslim-pdf-word-76499896.html>

Petit livre vert de Khomeiny http://lahuppe.files.wordpress.com/2009/01/petit_livre_vert.pdf

Reliance of the traveller (manuel de loi islamique)

Appel à la réconciliation, foi musulmane et valeurs de la République française – Tareq Oubrou – 2019

Péchés et guérison - ibn al qayyim « [Lapider](#) » les homosexuels, propos contres les chrétiens et juifs... un recueil de textes musulmans fait scandale (MàJ : la Fnac le retire de son site ; le livre se classe désormais numéro 1 des ventes Amazon dans la section islam) - Fdesouche

Les rapports ne manquent pas et sont connus de tous les « responsables », qui les enterrent

Rapport Biville sur Les jeunes d'origine maghrébine et le service national - 1990 https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1990_num_1138_1_2855

Stratégie culturelle de l'ISESCO en dehors du monde musulman 2000 - [stratégie de l'ISESCO](#)

Rapport Stasi sur la laïcité 2003 <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/034000725.pdf>

Rapport Obin sur les signes religieux 2004 <http://media.education.gouv.fr/file/02/6/6026.pdf>

Rapport Denece sur le développement de l'islam fondamentalisme 2005 http://www.mosci.info/pdf/rapport_denece.pdf

Rapport Petermann sur les crimes d'honneur 2012 <https://pointdebasculecanada.ca/rapport-petermann-une-synthese-belge-sur-le-crime-dhonneur/>

Les crimes d'honneur 2013 <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis-les-crimes-dhonneur-de-lindignation-a-laction.pdf>

Rapport sur la radicalité en prison – octobre 2014 http://www.assemblee-nationale.fr/14/budget/plf2015/a2267-tVI.asp#P229_18041

Rapports de l'institut Montaigne

Un islam français est possible 2016 <https://www.institutmontaigne.org/ressources/pdfs/publications/rapport-un-islam-francais-est-possible.pdf>

la fabrique de l'islamisme 2018 <https://www.institutmontaigne.org/publications/la-fabrique-de-lislamisme>

pacte de Marrakech sur les migrations 2018 <https://undocs.org/fr/A/CONF.231/3>

Rapport 2018 de la DGSJ – Etat des lieux de la pénétration de l’islam fondamentaliste en France (<http://www.profession-gendarme.com/rapport-2018-de-la-dgsj/>)

rapport de la commission parlementaire sur la radicalisation
<https://www.lesalonbeige.fr/wp-content/uploads/2019/06/projet-de-rapport-MI-sur-les-services-publics-face-à-la-radicalisation.pdf>

Pour une véritable politique de l’immigration – Pierre Brochand à la fondation « res publica » – 2020 - https://www.fondation-res-publica.org/Pour-une-veritable-politique-de-l-immigration_a1227.html

Rapport de la commission d'enquête du Sénat sur la radicalisation islamique – 2020 -
<https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/les-freres-musulmans-quel-regard-porter-sur-ce-mouvement-855283.html>
<http://www.senat.fr/rap/r19-595-1/r19-595-11.pdf>

Rapport sur le fait religieux au travail - 2020 : [Religion au travail : croire au dialogue Baromètre du Fait Religieux en Entreprise 2019 | Institut Montaigne](#)

Et dernier en date, qui fera pshiiit comme les autres :

Rapport sur l’entrisme des frères musulmans – 2025 -
<https://www.interieur.gouv.fr/sites/minint/files/medias/documents/2025-05/2025-05-02-rapport-freres-musulmans.pdf>

Les origines

Site web <http://www.info-bible.org/lsg/INDEX.html> La bible et l’évangile en ligne

Homélies pseudoclémentines – André Siouville

Philosophie et christianisme <http://www.epistheo.com/>

La plus vieille religion en Mésopotamie – Jean Bottéro

Mythologie de Mésopotamie - <http://mythologica.fr/mesopotamie/index.htm>

Les récits du déluge –

<http://www.normalesup.org/~pcuvelier/wwwmythes/Exposemythologiemesopotamienne.pdf>

Les sumériens - <http://secretebase.free.fr/civilisations/sumeriens/sumeriens.htm>

Les livres de l’avesta – textes sacrés des zoroastriens

Les gathas – le livre sublime de Zarathoustra

L’Avesta zoroastrienne http://www.girolle.org/general/liste/telecharger.php?id=rs_av

Le zoroastrisme http://www.mediterranee-antique.info/Auteurs/Fichiers/DEF/Fontane/HU_Antique/Iraniens/Ira_00.htm

Lois de Manou <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5729807p/f5.image>

La noosphère des idées <http://atil.ovh.org/noosphere/plan.php>

La bible dévoilée - Israël Finkelstein

Les origines des légendes musulmanes dans le coran – D. Sidersky

Les analyses du coran

Le Coran des historiens - Collectif - Octobre 2019

Le messie et son prophète – Edouard-Marie Gallez

Qur'anic Geography.de Dan Gibson <http://stpt.ca/QG.html>

Les fondations de l’islam – Alfred-Louis de Prémare

Le coran révélé par la théorie des codes <https://youtu.be/k5pF5seXGIM>

Le coran, traduction et commentaires systématique - Bruno Bonnet-Eymard

Le coran décrété – Florence Mraizika

Le coran décrypté, figures bibliques en Arabie - Jacqueline Chabbi

les trois visages du coran http://www.youtube.com/watch?v=oXW_MxTspzc&feature=player_detailpage

I Analyse à la lumière de la bible

II La genèse des écritures

An oral formulaic study of the qur'an – Andrew G. Bannister

The quran and its biblical reflexes - Mark Durie

Amour Tolérance et Paix <http://amourtolerancepaix.com/>

<https://web.archive.org/web/20160109131940/http://asraralislam.com/>

Le blog des hébreux <http://davidbelhassen.blogspot.fr/>

Une lecture juive du coran - haï bar-zeev

Les origines de l'islam – Hélios d'Alexandrie

<http://www.postedeveille.ca/2010/12/chronique-dhelios-dalexandrie-les-origines-de-lislam-partie-1.html>

<http://www.postedeveille.ca/2010/12/chronique-dhelios-dalexandrie-les-origines-de-lislam-partie-2.html#more>

<http://www.postedeveille.ca/2011/01/chronique-dhelios-dalexandrie-les-origines-de-lislam-partie-3.html#more>

Histoire de l'islam et de Mahomet <https://archive.is/GeMVV>

le grand secret de l'islam <http://legrandsecretdeislam.com/>

La théorie des mêmes <https://www.delitdimages.org/terrifiant-genie-lislam/>

que ferait Mahomet <http://www.thereligionofpeace.com/>

Pourquoi je ne suis pas musulman – 1995 - Ibn Warraq
<http://ingiagzennay.free.fr/IbnWarraq.pdf>

Blog de Sami Aldeeb <http://www.blog.sami-aldeeb.com/>

Étude de la carrière prophétique de Mohamed – 1937 - Ali Dashti –

<http://webdivers.free.fr/ali-dashti-23-years-francais.php>

David Abassi <http://www.avairan.com/david-abassi-islam-iran.htm>

Les origines de l'islam - https://lahuppe.files.wordpress.com/2011/05/origines_islam.pdf

ex-musulmans <http://ex-musulmans.over-blog.com/>

religion a debate (espagnol) <http://religion.antropo.es/>

L'histoire

https://youtu.be/KBBq-Mu_sbE le coran - Pierre Lory - kto tv

Historiens grecs, arméniens, arabes, syriaques : <http://remacle.org/>

Bibliothèque copte de Nag Hammadi :

<http://www.naghammadi.org/traductions/traductions.aspx>

Le Dhimmi. Profil de l'opprimé en Orient et en Afrique du Nord depuis la conquête arabe – 1980 - Bat Ye'or

Les chrétientés d'orient entre jihad et dhimmitude – 1991 - Bat Ye'or

Seeing islam as others saw it - 1997 - Robert G. Hoyland (répertoire de textes anciens non musulmans)

<https://archive.org/details/SeeingIslamAsOthersSawItASurveyAndEvaluationOfChristianJewishAndZoroastrianWritingsOnEarlyIslam>

Chronologie d'événements islamiques <https://chronoislam.com>

Le passé d'une discorde - juifs et arabes du VIIème siècle à nos jours – 1999 - Michel Abitbol

Al andalous, l'invention d'un mythe – 2000 - séraphin fanjul

Les négriers en terre d'islam – 2003 - Jacques Heers

Les musulmans et la machine de guerre nazie – 2019 - David Motadel

[liens entre nazis et palestiniens](#)

L'expansion actuelle <http://www.dreuz.info/2014/04/la-france-islamisee-volontaire-par-mauvaise-conscience-les-reponses-de-lalgerien-boualem-sansal/>

Observatoire de l'islamisation : <http://islamisation.fr/>

Les lanceurs d'alerte qui prêchent dans le désert et sont traités de tous les noms

Voyage au centre du malaise français - 1993 - Paul Yonnet

Les territoires perdus de la république – 2002 - Georges Bensoussan

Eurabia – 2005 – Bat Ye'or

Un juif nommé Mahomet – 2005 - Bernard Raquin –

<http://www.coranix.org/biblio/raquin.htm>

http://www.rationalisme.org/french/raquin_mahomet_01.htm

Le Sabre et le Coran – 2005 - Paul Landau

Petit guide du coran – 2005 - Laurent Lagartempe

<http://brisonslemythe.canalblog.com/>

L'école face à l'obscurantisme religieux – 2006 - Max Milo

Ces maires qui courtisent l'islamisme – 2010 - Joachim Véliocas

Le grand remplacement – 2011 – Renaud Camus

Interroger l'islam – 2013 - Guy Pagès

La France périphérique – 2014 - Christophe Guilluy

(<https://www.slate.fr/story/92641/christophe-guilluy-france-peripherique>)

Le suicide français – 2014 – Eric Zemmour

Le livre noir des ONG – 2015 – Julien Teil

Mahomet au volant la charia au tournant – 2016 - Ghislaine Dumesnil

Les frères musulmans dans le texte - 2016 - Joachim Véliocas

Détruire le fascisme islamique – 2016 - Zineb el Rhazoui

Vaincre le totalitarisme islamique – 2016 – François Fillon

Les ravages civilisationnels régressifs de l'islam – 2017 – Yvan Bartowski
– <http://jenmore.free.fr/index.htm>

La laïcité, mère porteuse de l'islam ? -2017 - Diot/Lafontaine (<https://youtu.be/Mm23FSQj-Zc>)

Les véritables enjeux de migrations – 2017 - J.P. Gourevitch

(<https://www.youtube.com/watch?v=OXXZhwF-48Q>)

Histoire des courants de l'islam [la fabrique de l'islamisme](#) – 2018 - institut Montaigne

Mosquées radicalisées, ce qu'on y dit ce qu'on y lit - 2018 - Joachim Véliocas

Destin français – 2018 – Eric Zemmour

L'église face à l'islam – 2018 - Joachim Véliocas

Le grand remplacement, info ou intox – 2019 - J.P.Gourevitch

(<http://www.fdesouche.com/1184205-jean-paul-gourevitch-linsee-manipule-les-chiffres-de-limmigration>)

Islamophobie. Intoxication idéologique – 2019 - Philippe d'Iribarne.

L'archipel français – 2019 - Jérôme Fourquet 2019

(https://www.lepoint.fr/societe/exclusif-la-france-le-grand-bouleversement-27-02-2019-2296870_23.php)

Inch allah, l'islamisation à visage découvert – 2019 – Gérard Davet et Fabrice Lhomme

Histoire de l'islamisation française 1979-2019 – 2019 – collectif

Pensées interdites, chroniques de la France bâillonnée – 2019 - Grégory Roose

<https://youtu.be/vSo5pCKrNmc> Le Projet - La stratégie de conquête et d'infiltration des frères musulmans en France et dans le monde –2019 - Alexandre del Valle

Les territoires conquis de l'islamisme – 2020 – Bernard Rougier
Les émirats de la république – 2020 – François Pupponi
Banlieues naufragées – 2020 - Didier Daeninckx
La radicalisation des services publics – 2020 - Éric Diard et Henri Vernet
Nos élus et l'islam – 2020 - Erwan Seznec
Le livre noir du sport – 2020 - Patrick Karam Magali Lacroze
Les fossoyeurs de la république – 2021 - Mohamed Sifaoui
Islam et islamisme, Frères ennemis ou frères siamois ? - 2021 – Marie Tèrese Urvoy
De la diversité au séparatisme : le choc des civilisations ici et maintenant – 2021 - [Driss Ghali : l'affrontement se rapproche d'heure en heure... - Riposte Laïque](#)
[Riposte Laïque \(ripostelaique.com\)](#)
Immigration, ces vérités qu'on nous cache – 2022 – Patrick Stefanini
Dictionnaire des islamismes - 2022 - Amélie Chelly
L'écologie, l'ivresse de la table rase – 2022 – Bérénice Levet
Abatte l'Occident. Comment l'antiracisme est devenu une arme de destruction massive. – 2022 - Douglas MURRAY.
Les nouveaux inquisiteurs – Nora Bussigny - 2023
Le wokisme serait-il un totalitarisme – Nathalie Heinich - 2023
Mes années folles, Révolte et nihilisme du peuple adolescent après Mai 68 –21 septembre 2023- jean pierre le Goff -
Le totalitarisme sans le goulag – 2023 - Mathieu bock coté
Le frérisme et ses réseaux – 2023 - Florence Bergeaud-Blackler
<https://youtu.be/jTlEnaD3NqI>
Islam et islamisation dans une France macronisée – mars 2023 - Bernard prady
l'argent du terrorisme – 2025 - Nathalie boulet
L'Islam contre la modernité – janvier 2026 - Ferghane Azihari

Romans prémonitoires

Le Meilleur des mondes Aldous Huxley - 1931
La ferme des animaux - George Orwell – 1945
1984 - George Orwell – 1949
Le camp des saints - Jean Raspail – 1973
Soumission - Michel Houellbecq - 2015

Sites internet

Site web <http://islamfrance.free.fr/introduction.html>
Site web <http://www.islam-documents.org>
Site web <http://www.lemessieetsonprophete.com>
Site web <http://horreurislamique.wordpress.com/>
Site web <http://islamineurope.unblog.fr/>
Site web <http://brisonslemythe.canalblog.com>
Site web <http://www.coranix.org>
Site web <http://www.islam-questions.com/>
Site web <http://lahuppe.com/>
Site web <http://www.libertiesalliance.org>
Site web <http://ripostelaique.com/>
Site web <http://www.islamisation.fr/>
Site web <http://www.islamla.com>
Site web <http://www.nonali.be/>

Site web <http://atheisme.org/coran.html>
Site web <http://taghout.blogspot.fr/>
Site web <http://pointdebasculecanada.ca>
Site web <http://www.postedeveille.ca/>
Site web <http://wolf.over-blog.com>
Site web <http://www.gpii.precaution.ch/>
Site web <http://fr.scribd.com/doc/76715324/Fatrasies-coraniques>
Site web <http://www.mosci.info/documentation.htm>
Site web http://www.intratext.com/IXT/FRA0015/_FA.HTM
Site web <http://atheisme.org/listeislam.html>
Site web <http://www.dreuz.info/>
Site web <http://www.fdesouche.com/>

Quelques vidéos

Suite au vote de la loi Avia, voici la vidéo de Majid Oukacha qu'hallaltube a voulu interdire :

<https://youtu.be/I5ZbwvkUhA8>

et le lendemain Zineb el rhazoui elle aussi a été exclue d'instagram (voir [Zineb à cnews](#))

Sur internet, on trouve les vidéos suivantes, très instructives, et si la censure des collabos de l'islamisation les a "cloturées" on les retrouve dans

<https://archive.org/web/> :

<https://youtu.be/q4Fq34LS7PA> L'islam est faux

http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=QS1vJISwsRg éléments du catéchisme musulman

https://youtu.be/iZERpoq_Zj4 le contrepoison

Wafa Sultan, syrienne vivant aux USA

sur Al Jazeera à propos des caricatures de Mohamed

1ère partie <http://www.youtube.com/watch?v=Wwxu3zpcm-I&feature=related> (à partir de 2'38)

2ème partie <http://www.youtube.com/watch?v=Upa6gulotMM&feature=fvwr>

Le Problème c'est l'islam

http://www.dailymotion.com/video/xjb8s6_wafa-sultan-le-probleme-c-est-l-islam_lifestyle

Nasir ben http://www.youtube.com/watch?v=1mnaRtwWCDI&feature=player_embedded

Ce que occident doit savoir <https://youtu.be/L4UKBSLCrcA>

L'islamisation <https://youtu.be/Jhj-ebH4Uo8>

Le cheval de Troie <https://www.sosvideo.tv/view?v=xNnLyUuZg9fMgE3N>

Aldo Stérone, algérien vivant au Québec

http://www.youtube.com/watch?v=eNB7A5dFK4s&feature=player_embedded les accommodements raisonnables

http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=IxtCT1e6HCw stratégie de l'échec de l'intégration

http://www.youtube.com/watch?v=1qLiPqf9k3c&feature=player_embedded

les consommateurs de porc et d'alcool sont impurs

<https://youtu.be/2Cct9dXMLro> viol

<https://youtu.be/eu3Zbm3o6vs> croisades

<https://youtu.be/zDrTTfbNAD0> ramadan, grand remplacement, genre avortement

Alexandre del valle au parlement européen à propos du processus d'Istanbul

http://www.youtube.com/watch?v=QBio7tbCy0w&feature=player_embedded

Alain Wagner (membre de l'[ICLA](#))

<http://www.youtube.com/watch?v=XXqIBH70f9A> présentation de l'islam

http://www.dailymotion.com/video/xlhgys_alain-wagner-sur-les-maires-qui-introduisent-la-charia-en-france_news la charia

<https://youtu.be/SMd10f5s9jw> l'action de l'OCI à propos des droits de l'homme et des lois sur la critique des religions la charria et l'islamisation :

<http://www.youtube.com/watch?v=VFFgBI2kc5Y> avec radio courtoisie

<http://www.youtube.com/watch?v=dagUPgaXO48> avec riposte laïque

Djamilla donne la clef de lecture du coran

https://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=orWMY9LsZLk

Anne-Marie Delcambre décortique les hadiths et le coran

Site web <http://www.youtube.com/watch?v=WPqOmN6uOUc>

Elle présente Mohamed, le modèle parfait et les juifs de Médine

Site web <http://www.youtube.com/watch?v=RUYjb2uALH4>

Majid Oukacha

<https://youtu.be/DX1KZoAoAVA> comment Allah a créé l'islam

<https://youtu.be/Qe9UCLydd3U> les techniques fourbes et trompeuses

<https://youtu.be/-25CWVoKYT4> 7 versets bizarres

<https://youtu.be/15ZbwvkUHA8> 10 versets absurdes

<https://youtu.be/19mEwsOlq54> 8 preuves que la Mecque n'est pas un lieu sacré

<https://youtu.be/QrC33UeHa-E> comparaison de la bible et du coran

https://youtu.be/5WSJkRBg_R8 le décodeur à bobo

<https://youtu.be/DuRTU6yByFk> la takiya

https://youtu.be/QjN_iA7QfDs terroriste ou déséquilibré

<https://youtu.be/mIHA2LVrO6A> les vidéos pour enfants

<https://youtu.be/jXQpdJf4vSg> comprendre le phénomène des conversions à l'islam

Olaf Lafontaine

<https://youtu.be/KHx-e9Y44c4> l'islam dévoilé

<https://youtu.be/Anv1omPM-tM> le grand secret de l'islam

<https://youtu.be/q1VCSmY4hZU> le grand secret de l'islam radio courtoisie

<https://youtu.be/iHAFKRqFp0A> du Jésus de l'histoire au Jésus de l'islam

<https://youtu.be/iDk4iUINpxI> la Mecque est elle le lieu de naissance de l'islam

<https://youtu.be/Mm23FSQj-Zc> la laïcité, mère porteuse de l'islam

Henri Boulad

<https://www.youtube.com/watch?v=7aWuxaXx58E&app=desktop>

Les argumentaires de l'abbé Guy Pagès

<http://www.islam-et-verite.com/>

<https://youtu.be/EeGuCAxNFiQ> la désislamisation

https://www.youtube.com/watch?v=t_Qpy0mXg8Y Histoire des conquêtes de l'islam

frère Rachid

<https://www.youtube.com/watch?v=jmvVM6Mx0TA> Qui représente l'islam ?

<https://youtu.be/PSyUvvNeJew> dialogue

<https://islametoccident.fr/?p=2425> test du canard

<https://youtu.be/skbd4ctoHTU> salut

<https://www.youtube.com/watch?v=0y8MWi7MrjE> politiquement correct

<https://ripostelaique.com/frere-rachid-les-freres-kouachi-ensauvages-par-lenseignement-de-lislam.html>

<https://ripostelaique.com/frere-rachid-lhypocrisie-des-etats-islamiques-face-a-lattentat-contre-charlie-hebdo.html>

<https://ripostelaique.com/frere-rachid-les-systemes-educatifs-musulmans-empoisonnent-nos-enfants.html>

David Wood

<https://youtu.be/ntWMb4VpARw> les 3 étapes du jihad

<https://youtu.be/F0K0MkuSN04> Les trois conditions du jihad

<https://youtu.be/0aBm-juTO-Q> le coran dans son contexte

<https://youtu.be/TQVWca1cBUk> l'évangile est-il corrompu

<https://youtu.be/3gfVt1ClprQ> Jésus priaît comme cela

<https://youtu.be/q7smLwe82LA> justice parfaite

<https://youtu.be/U-nBPf214O8> le coran en arabe

<https://youtu.be/NAldtJZxDbY> dieu peut-il mourir

<https://youtu.be/0xDZjAAW0To> le coran et la bible

<https://youtu.be/kEd3t2ZsYfY> Mohamed et Jésus

<https://youtu.be/ZPa4d1JET0s> Mohamed et l'esprit saint

<https://youtu.be/5-Z1UU0IWm4> erreur du coran

<https://youtu.be/-bRonLQO3O8> le prophète explique l'univers

<https://youtu.be/ffrRIYEK3ek> le prophète explique la reproduction

<https://youtu.be/hmVPcQt4IOk> l'islam et les mécréants

<https://youtu.be/1Piys0sK-SE> la vérité sur le haj

https://youtu.be/n2c_GKSHbf0 Kaybar

<https://youtu.be/2YgbtwbOxBA> L'interdiction du porc

<https://youtu.be/azJq1WimtT0> les femmes du prophète

<https://youtu.be/eUrsLVXhc6A> Mahomet et D. Trump

<https://youtu.be/SDtojUCbbg8> pourquoi les musulmans prient Mohamed

<https://youtu.be/8yqwOwVjanA> le terrorisme profite à l'islam

<https://youtu.be/D150bIcuKZk> leçons du ramadan 2017

<http://www.answeringmuslims.com/2014/04/50-reasons-muhammad-was-not-prophet.htm> 50

raisons pour lesquelles Mohamed n'est pas un prophète de dieu

<https://youtu.be/2AAkaECoWck?list=PLWDEgGaWtkbVILplZjOveg3IDupS7rcyh> *Allah le pire orateur*

<https://youtu.be/kroCmaR-taQ?list=PLWDEgGaWtkbVILplZjOveg3IDupS7rcyh> *Qui a tué Mohamed*

<https://youtu.be/fA-V9lARbEc?list=PLWDEgGaWtkbVILplZjOveg3IDupS7rcyh> *comprendre daesh*

<https://youtu.be/PXNGw-3QJ00?list=PLWDEgGaWtkbVILplZjOveg3IDupS7rcyh> *comprendre Manchester*

<https://youtu.be/sjwx4NMobJg?list=PLWDEgGaWtkbVILplZjOveg3IDupS7rcyh> *l'esprit du ramadan*

https://youtu.be/KA_u56ngwy8?list=PLWDEgGaWtkbVILplZjOveg3IDupS7rcyh *le syndrome de Stockholm*

<https://youtu.be/6u0FYjoL7EM?list=PLWDEgGaWtkbVILplZjOveg3IDupS7rcyh> *gérer pacifiquement l'islam*

<https://youtu.be/UsPE6P1DnPg> De l'intérieur de la kaaba

L'islam et la violence

https://youtu.be/crK_uj5AKYE

La blonde de youtube

<http://www.youtube.com/user/audreyGWEN12>

Pierre Cassen

<https://youtu.be/16b-xhoIzrM>

https://www.youtube.com/watch?v=28d04OHYhwU&feature=player_embedded la majorité n'a aucune importance

<https://youtu.be/KhpCqT-6fMM> chanteuse

<https://youtu.be/onCBaE1ypDM>

<https://youtu.be/onCBaE1ypDM> journaliste femme

bis https://youtu.be/Xc_bIWSunTg

<https://www.facebook.com/285340875229842/videos/401095590321036/> pourquoi ils nous détestent

<http://www.fdesouche.com/682219-malika-sorel-denonce-la-faillite-des-elites-ce-qui-nous-arrive-depasse-lentendement>

<https://youtu.be/gXMJHtINnC8> - lydia gyrous – ca n'a rien à voir avec l'islam

Imran Hosein

http://www.youtube.com/watch?feature=player_detailpage&v=NARLtm-NkzE ou les frères mènent l'Egypte

Youssef Al Quardawi

http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=uvllsOJ1GvQ#t=0s

<http://www.youtube.com/watch?NR=1&v=EynEwSR7Vvc&feature=endscreen>

Mohamed, le modèle parfait

<http://www.youtube.com/watch?v=WmWidWLKAqM&noredirect=1>

<http://www.youtube.com/watch?v=lbG988Dq0Hc>

Les garçons jouets, bacha bazi

<http://www.pedopolis.com/blog/bacha-bazi-garcons-jouets-en-afghanistan.html>

Slam https://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=NpDi27DrCVk

Basmallah 2002 http://www.dailymotion.com/video/x86kp5_lavage-de-cerveau-d-une-petite-fill_news

enfants de Palestine - l'école du martyre

1-http://www.dailymotion.com/video/xb4i5t_enfants-de-palestine-l-ecole-de-la_news

2-http://www.dailymotion.com/video/xb4i6m_enfants-de-palestine-l-ecole-de-la_news

3-http://www.dailymotion.com/video/xb4i7e_enfants-de-palestine-l-ecole-de-la_news

Les enfants martyres palestiniens

http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=Q3y25HMiRb4

Nasser http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=D-DZUnh8-Ro

Le Qatar

<http://www.amourtolerancepaix.com>

http://www.dailymotion.com/video/x1cmz2e_qatar-la-puissance-et-la-gloire-1995-2008_news
http://www.dailymotion.com/video/x1cmz7v_qatar-trahisons-et-double-jeu-2008-2013_people

Sharia4belgium http://www.youtube.com/watch?v=_ytv6tmf6a0

les musulmans modérés et les radicaux https://youtu.be/gZMt_O--W7c

Al Sissi à al Azhar

https://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=NJfnquV7MHM

Al Sissi et l'émigration <https://youtu.be/Qu4fRK5xvfl>